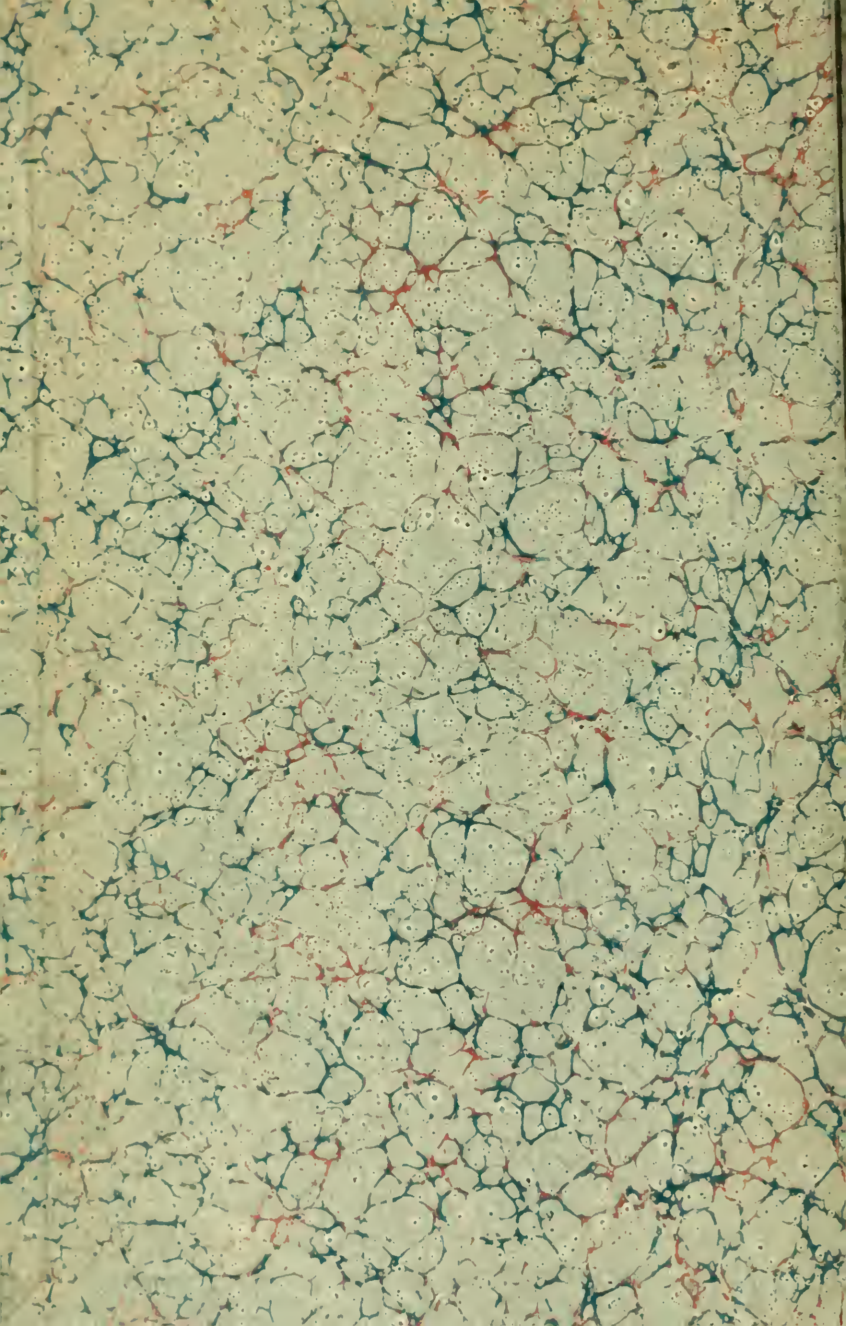
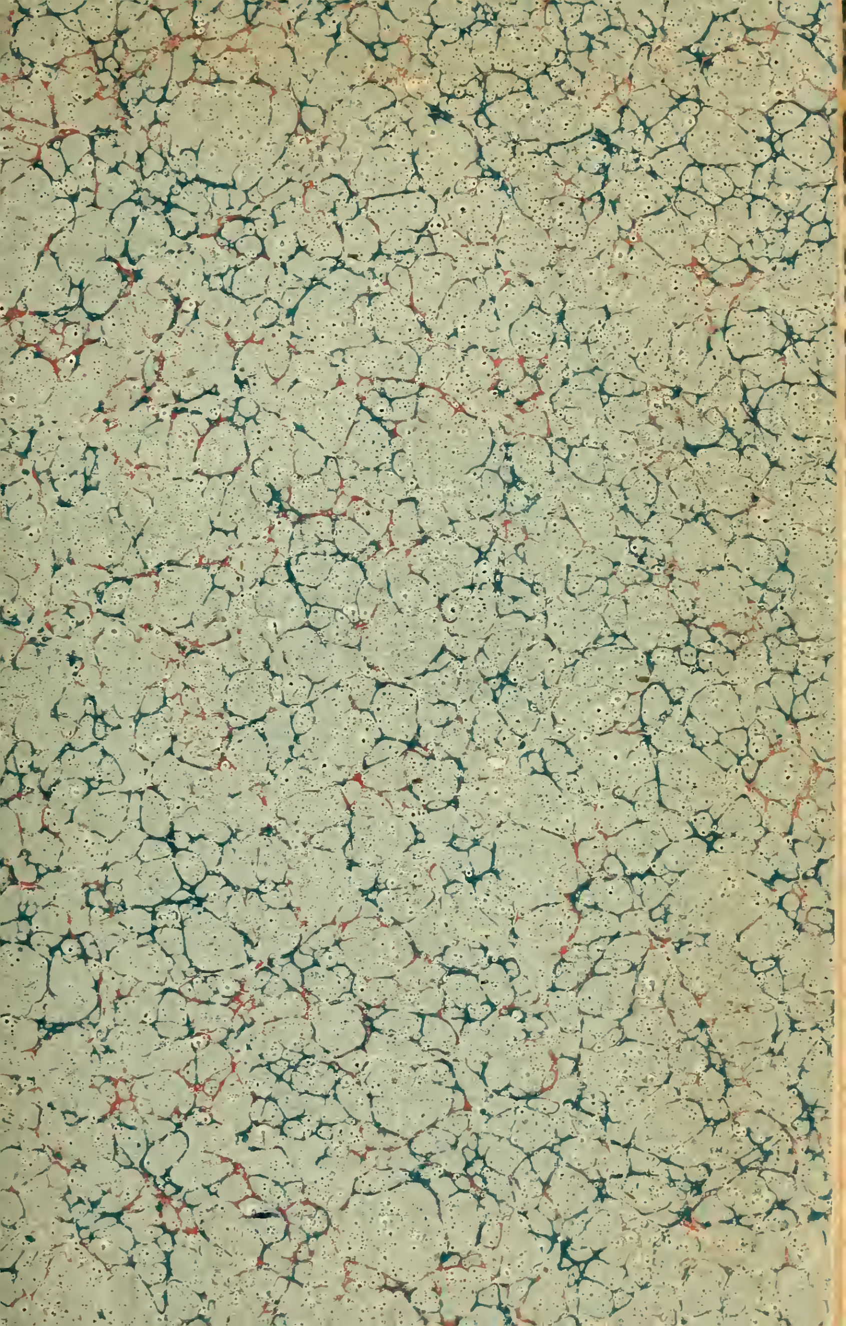

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01326823 0





LA

GRANDE VIE DE JÉSUS-CHRIST

1228. — Abbeville. — Imprimerie Briez, C. Paillart et Retaux

LA GRANDE VIE

DE

JÉSUS-CHRIST

PAR

LUDOLPHE LE CHARTREUX

NOUVELLE TRADUCTION INTÉGRALE

AVEC NOTES

PAR

LE P. DOM FLORENT BROQUIN

Religieux du même Ordre

TOME CINQUIÈME



PARIS

G. DILLET, LIBRAIRE-ÉDITEUR

15, RUE DE SÈVRES, 15

1872


LIBRARY
JUN 17 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

LA

GRANDE VIE DE JÉSUS-CHRIST

CHAPITRE XVII

RÉSURRECTION DE LAZARE.

Joan. XI, 1-46.

Pendant que Jésus se trouvait avec ses disciples au delà du Jourdain, dans le lieu où Jean, son illustre précurseur, avait baptisé, il arriva que Lazare, frère de Marie et de Marthe, tomba malade en Béthanie, distante d'environ une journée de marche. Ses sœurs, désireuses de sa guérison, *députèrent à Jésus,* afin qu'il les tirât de leur douleur en rendant la santé à leur frère chéri. Elles lui mandaient simplement : *Seigneur, celui que vous aimez est malade* (Joan. XI, 3). Ces paroles sont courtes, parce qu'il suffit d'indiquer à un ami la nécessité pressante où est son ami sans ajouter aucune demande spéciale ; car celui qui abandonne son prochain dans la détresse et ne vient pas à son aide ne lui témoigne point d'affection et ne l'aime point véritablement. Suivant la remarque de saint Augustin (Tract. 49 in Joan.), « les sœurs de Lazare ne firent pas

dire au Sauveur : Venez guérir notre frère ; ou bien : Du lieu où vous êtes ordonnez, et il sera fait ici comme vous le voudrez ; mais seulement : *Celui que vous aimez est malade.* Elles semblaient ainsi lui dire : Cet avertissement vous suffit, car vous ne délaissez pas ceux que vous affectionnez. » Par leurs paroles, selon saint Chrysostôme (Hom. 61 in Joan.), les deux sœurs ne voulaient qu'exciter la compassion du Seigneur. Si elles n'allèrent point en personne le chercher, c'est qu'elles se confiaient en sa bonté très-connue, et que la nécessité de soigner le malade les empêchait de sortir ; d'ailleurs, d'après saint Théophile, la bienséance ne permettait pas facilement à des femmes comme elles de quitter la maison. Cette famille si dévouée à Jésus était chère à son cœur ; *car il aimait Marthe* remplie d'activité, *Marie* adonnée à la contemplation, *et Lazare* figure des pénitents par son état de langueur (Joan. xi, 5). Si l'Évangéliste signale l'amitié particulière du Sauveur pour les divers membres de cette charitable famille, c'est afin de montrer combien elle avait raison d'envoyer un simple message à Celui qui était l'hôte habituel de la maison souvent honorée de sa divine présence. L'un est malade, dit saint Augustin (loc. cit.), les deux autres en sont attristées, mais tous les trois sont chéris de Celui qui est la consolation des affligés et la santé des infirmes ; voilà pourquoi ils avaient en lui la plus grande espérance.

Dans le sens spirituel, Lazare, dont le nom signifie *aidé de Dieu,* représente la vie pénitente ; car au jour de la conversion et du salut, quand brille le soleil de la miséricorde et de la grâce, Dieu vient au secours du pécheur repentant. Marthe, dont le nom veut dire *provocatrice,* figure la vie active ; car l'âme zélée qui s'y livre ne cesse d'exciter les autres au bien tant par le charme de vertus

attrayantes que par le spectacle d'exemples édifiants. Marie, dont le nom est synonyme d'*illuminatrice,* est le type de la vie contemplative ; car semblable à cette femme céleste qui *était revêtue du soleil et avait la lune sous ses pieds* (Apoc. XII, 1), l'âme dévote qui est remplie de la lumière divine foule aux pieds ce bas monde, symbolisé par l'astre de la nuit. Ainsi, les âmes qui s'appliquent à la considération des sublimes vérités, celles qui s'exercent à la pratique des bonnes œuvres, et celles qui se laissent toucher par la grâce d'une sincère componction, telles sont les trois sortes de personnes spirituelles que le Seigneur se plaît à visiter.

Notez ici que les plus aimés de Dieu sont souvent aussi les plus infirmes et les plus chargés de maux temporels. En effet, comme un sage médecin, pour détourner de son client quelque maladie dangereuse ou aiguë, détermine une fièvre tierce ; de même Dieu nous envoie parfois des peines sensibles pour garantir notre âme des passions funestes qui nous entraîneraient au péché, si notre corps était bien portant. C'est ce qui fait dire à Hugues de Saint-Victor : « Le Seigneur, prévoyant que certains hommes pourraient commettre beaucoup de fautes mortelles, les afflige dans le but de les en préserver ; car il vaut mieux pour eux qu'ils soient accablés de langueur et sauvés par ce moyen, que d'être florissants de santé et damnés à cette occasion. » Lors donc que nous sommes éprouvés par les maladies ou les tribulations, nous devons travailler à notre conversion et à notre amendement, pour entrer dans les vues de la Providence qui nous châtie à cette intention. Or celui qui lance une pierre ou décoche une flèche contre un but en approche d'autant plus qu'il tire plus fréquemment, de sorte qu'il finit par atteindre le point où il vise ; ainsi, jusqu'à ce qu'il nous ait retranché de cette vie, Dieu nous frappe bien des

fois par les infirmités ou les adversités, de façon que plus ses coups sont répétés, plus ils sont directs et périlleux, si nous ne tâchons pas de nous corriger.

Jésus, apprenant que le frère de Marie et de Marthe était malade, dit à ceux qui étaient présents (Joan. xi, 4) : *Cette maladie n'est point pour la mort, mais pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié* par la manifestation de sa puissance. Cette maladie, en effet, n'était point destinée à retrancher pour toujours Lazare de cette vie, mais à prouver par la résurrection miraculeuse de cet homme la mission divine du Christ. La mort de Lazare arriva le même jour que le Seigneur reçut la nouvelle de sa maladie. *Cependant Jésus resta deux jours encore en ce même lieu* où il était au delà du Jourdain (Ibid. 6). Il différa de partir, afin qu'il pût rendre à son ami non pas seulement la santé mais la vie elle-même ; et pour opérer ce miracle d'une manière plus éclatante et plus admirable, il attendit que le malade eût expiré depuis quatre jours. D'après saint Chrysostôme en effet (Hom. 61 in Joan.), ce délai avait pour but d'accroître la certitude et l'évidence de la résurrection, en laissant tout le temps de constater auparavant le décès et la sépulture de Lazare.

Deux jours donc après le message, le Seigneur dit à ses disciples (Joan. xi, 11) : *Lazare notre ami dort, mais je vais pour le retirer de son sommeil.* Il appelle cette mort un sommeil, parce qu'elle ne devait pas durer longtemps. « Lazare était réellement mort pour les autres, ainsi que saint Augustin le fait remarquer (Tract. 49 in Joan.) ; mais il était comme endormi pour le Sauveur, qui peut ressusciter un défunt descendu dans le sépulcre comme nous pouvons réveiller une personne qui repose dans son lit. » Pour se rendre raison de l'expression ici employée, il faut savoir

que le mot *sommeil* est susceptible de diverses acceptions. Ordinairement il indique l'état naturel du corps endormi, comme dans ce passage de Job (XI, 18) : *securus dormies.* Quelquefois il marque la négligence, ainsi que dans le Psaume (CXX, 4) : *Ecce non dormitabit neque dormiet.* D'autrefois il signifie l'assoupissement funeste de l'âme coupable, par exemple dans les paroles de saint Paul (Ephes. V, 14) : *Surje qui dormis.* Tantôt il représente le repos de la contemplation, ainsi que dans le Cantique des cantiques (V, 2) : *Ego dormio et cor meum vigilat.* Tantôt il désigne la paix du ciel, comme dans le Psaume (IV, 9) : *In pace in idipsum dormiam et requiescam.* Souvent aussi il exprime la mort naturelle, par exemple dans ce texte de saint Paul (I Thess. IV, 13) : *Nolumus vos ignorare de dormientibus.* Depuis que le Sauveur est mort et ressuscité, les Chrétiens ont coutume d'appeler la mort un sommeil pour témoigner de leur espérance en la résurrection qui doit venir comme le réveil après le sommeil.

Les disciples cependant crurent que Jésus voulait parler du sommeil ordinaire (Joan. XI, 13); et comme ils craignaient de revenir en Judée, où ses ennemis voulaient le lapider, ils lui dirent pour empêcher son retour en cette contrée : *Maître, s'il dort il sera guéri* (Ibid. 12); car le sommeil chez un malade est un symptôme d'amélioration. D'après saint Chrysostôme (Hom. 61 in Joan.), les Apôtres semblaient dire : Si Lazare dort réellement, il n'est pas besoin que vous alliez pour le réveiller ; et il ne serait pas prudent d'entreprendre un voyage qui exposerait votre vie sans nécessité. *Jésus alors leur dit ouvertement : Lazare est mort; et à cause de vous,* pour votre édification et votre utilité, *afin que vous croyiez* d'une foi plus complète et plus ferme qu'auparavant, *je me réjouis,* non pas précisément de ce qu'il

est mort, mais *de ce que je n'étais pas présent* (Ibid. 14, 15); car en ressuscitant celui dont je vous annonce la mort, quoique absent, je vais vous donner une preuve de ma divinité. Admirons la bonté, l'amour et la sollicitude du Sauveur pour ses disciples qui avaient besoin d'être encouragés et fortifiés. D'après saint Augustin (Tract. 49 in Joan.), il semble leur dire : A cause de vous, je suis bien aise de ce qui est arrivé ; car pour augmenter votre foi, il vaut mieux que je n'aie pas été là, parce que j'aurais alors simplement guéri le malade ; mais puisque sa mort est survenue pendant mon absence, vous allez être spectateurs d'un grand miracle, en me voyant ramener à la vie un cadavre en putréfaction. Selon saint Chrysostôme (Hom. 61 in Joan.), le Seigneur parle de la sorte, afin de montrer sa science divine avant même d'exercer sa toute-puissance ; car il commence à exciter l'admiration de ses disciples, en leur révélant le trépas de Lazare, quoiqu'il n'en n'eût pas été témoin par lui-même ou informé par quelque autre ; et pour les porter davantage à croire en lui, il leur prouva ainsi que rien ne lui était caché.

Le Seigneur partit donc avec ses disciples qu'il conduisit près de *Béthanie, située à quinze stades environ* ou à dix milles *de Jérusalem ;* car huit stades équivalent à un mille de chemin (Joan. XI, 18). Il n'entra pas tout d'abord dans le bourg, faisant voir par là qu'il n'affectait pas d'opérer des miracles ; il voulait aussi donner aux saintes femmes l'occasion de lui témoigner leur dévotion en se portant à sa rencontre. Jésus était encore hors du village, quand Marthe chargée principalement de la maison fut prévenue la première de son arrivée, par quelqu'un qui l'avait devancée. Laissant aussitôt sa sœur avec les Juifs qui étaient venus de Jérusalem et des lieux circonvoisins pour les plaindre et

les consoler toutes les deux de leur perte douloureuse, elle court seule au-devant du Seigneur avec beaucoup de respect et d'affection. Selon saint Théophile, elle ne communique pas son dessein à sa sœur, afin de laisser ignorer aux personnes présentes la venue du Christ. Elle ne prend pas sa sœur pour l'accompagner, dit saint Chrysostôme, parce qu'elle n'a pas de tranquillité avant d'avoir parlé seule au divin Maître, en lui racontant ce qui était arrivé ; et ce ne fut qu'après avoir été rassurée par lui-même, qu'elle revint avec une bonne espérance appeler Marie.

En abordant Jésus, Marthe lui dit (Joan. xi, 21 etc.) : *Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort.* La mort, en effet, ne doit pas trouver place en présence de Celui qui est la Vie. Alors ils s'entretinrent sur la résurrection; Marthe ensuite alla chercher Marie, lui disant tout bas à l'oreille : *Le Maître est là qui te demande* (Ibid. 28). Elle avertit secrètement sa sœur, parce que si les Juifs avaient su l'arrivée du Christ, ils se seraient retirés avant d'avoir été témoins du miracle, comme le fait observer saint Augustin (Tract. 49 in Joan.). *A cette nouvelle Marie se lève promptement* et vient trouver le divin Maître, hors du village à l'endroit où sa sœur était allée la première (Joan. xi, 29 et 30). L'ardeur de son désir la faisait ainsi quitter le repos de la contemplation pour courir avec un saint empressement après son Bien-Aimé. Cependant *les Juifs* qui tenaient compagnie à Marie, l'ayant vu sortir si vite de la maison, *la suivirent en disant : Elle s'en va pleurer au tombeau* ; mais ils ignoraient que Jésus était là (Ibid. 31). Selon la remarque de saint Augustin (loc. cit.), ce fut en vertu d'une disposition providentielle que la foule se rendit spontanément au sépulcre de Lazare; car le ciel voulait que de nombreux assistants pussent contempler le miracle si

extraordinaire de la résurrection d'un mort enseveli depuis quatre jours.

Dès que Marie aperçut Jésus, elle se jeta à ses pieds avec une grande dévotion ; car elle savait par sa propre expérience qu'on y trouvait miséricorde et pardon pour les péchés commis. *Elle dit* alors comme Marthe précédemment : *Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort* (Joan. xi, 32). Par l'empressement qu'elle mit à se rendre auprès du Sauveur, il est évident, d'après saint Augustin (loc. cit.), que, si elle eût été plus tôt informée, Marthe ne l'eût point devancée. La promptitude avec laquelle ces deux saintes femmes se portent à la rencontre du Seigneur, avant qu'il soit parvenu jusqu'à leur habitation, nous montre que, si nous voulons gagner sa faveur, nous devons aller au-devant de lui par la pénitence, avant qu'il vienne à nous par la vengeance ; car pécheurs et coupables que nous sommes, nous méritons d'être réprimés et châtiés. Mais, comme le remarque saint Ambroise (in Psal. cviii), la justice divine arrête ses coups devant l'humble confession de l'homme qui déplore ses fautes ; pour posséder le Sauveur, nous devons prévenir la visite, et au lieu d'attendre qu'il descende jusqu'à nous, nous devons plutôt nous élancer vers lui.

Lorsque Jésus vit Marie pleurer avec les Juifs de sa compagnie, *il frémit en son esprit et se troubla lui-même.* Il montrait ainsi combien les afflictions de ses amis touchaient vivement son cœur d'homme, car il frémissait, en exhalant des soupirs douloureux ; et il se troublait, en déplorant les misères humaines. Celui que personne n'aurait pu troubler, se laissa donc troubler lui-même ; mais tandis que le trouble est produit en nous par la nécessité, il l'était en lui par sa volonté seule qui a pris librement toutes les faiblesses

semblables inhérentes à notre pauvre nature. Ainsi, parce qu'il l'a bien voulu, dit saint Augustin (Tract. 49 in Joan.), le Christ a été troublé et a eu faim; car il était en son pouvoir d'être affecté de telle ou telle manière ou de ne l'être nullement Or le frémissement du Christ procédait surtout de son indignation contre le démon, qui par des suggestions perfides avait introduit la mort dans le monde, d'où il allait bientôt être chassé. Mais le trouble du Sauveur provenait spécialement de sa compassion pour Lazare et pour ses sœurs désolées; car, comme il était vraiment homme, par un effet sensible de sa tendresse naturelle, il pleurait avec ceux qui pleuraient, afin de nous apprendre à compatir aux douleurs de nos semblables. De telles émotions ou passions étaient dans le Sauveur autant de vertus sans aucun mélange de vice ou d'imperfection, parce qu'elles ne prévenaient pas mais qu'elles suivaient le jugement de la raison. Aussi, ce frémissement et ce trouble doivent nous servir d'exemple, afin de nous montrer ce que nous devons faire en de pareilles occasions, quand nous prions Dieu pour nous-mêmes ou pour d'autres asservis au péché. Nous devons alors éprouver un frémissement ou mouvement impétueux de colère contre les vices, et un trouble ou un profond sentiment de tristesse à cause de nos fautes. Comme le Sauveur est dans l'âme qui croit en lui, il frémit et se trouble dans la personne du pécheur qui s'excite à la reconnaissance et au repentir, en considérant les biens qu'il a reçus et les maux dont il s'est rendu coupable.

Après quelques moments consacrés à la douleur par tous ceux qui étaient présents, Jésus dit (Joan. XI, 34) : *Où l'avez-vous mis?* Cette question ne provenait pas de l'ignorance sans doute; car, d'après la Glose, Celui qui connaissait la mort de Lazare sans l'avoir vue et avant de l'avoir apprise,

savait aussi bien le lieu de sa sépulture. Par cette demande prise dans un sens mystique, il voulait signifier qu'il regardait comme un inconnu l'homme perdu, le pécheur figuré par Lazare en putréfaction dans le tombeau. C'est dans ce même sens que Dieu disait après la chute de notre premier père : *Adam, où es-tu ?* (Gen. III, 9); et il dira également aux réprouvés : *Je ne vous connais point* (Matth. VII, 23). — A la question du Sauveur les deux sœurs répondirent : *Seigneur, venez et voyez*, et elles le conduisirent au sépulcre. Le Seigneur vint par compassion de cœur et vit avec les yeux de sa miséricorde ; car, comme le dit saint Augustin (Tract. 49 in Joan.), Dieu regarde celui auquel il pardonne.

Jésus alors profondément ému *pleura*, pour témoigner sa pitié affectueuse (Joan. XI, 35); et ses larmes charitables nous apprirent à pleurer surtout les malheureux qui sont ensevelis dans la mort du péché, afin qu'ils puissent revivre spirituellement. Jésus, étant la source de la commisération, dit Alcuin, pleurait par un sentiment d'humanité celui qu'il devait ressusciter par la puissance de sa divinité. « Pourquoi le Sauveur répand-il ainsi des larmes, demande saint Augustin (loc. cit.), si ce n'est pour enseigner aux hommes à faire de même ? Pleurons donc aussi et sur nous et sur tous ceux que nous savons être plongés dans la corruption du vice ; le Seigneur enfin touché de nos larmes daignera nous rappeler les uns et les autres à la vie de la grâce. » Le même saint Docteur dit ailleurs (Serm. 2 *de Assumptione Mariæ*) : On lit que le Christ versa des larmes sur Lazare, passa des nuits en prière et ressentit les fatigues du chemin ; mais on ajoute qu'il n'a jamais ri, ni joui de la prospérité. Saint Chrysostôme dit également (Hom. 62 in Joan.) : Dans l'Écriture nous le voyons pleurer plusieurs fois, mais

nulle part rire, ni même sourire ou montrer une gaieté légère. — Notez bien que le Seigneur a pleuré sur Lazare, non point au temps où celui-ci venait de quitter cette vie, mais au moment où il allait y retourner pour en éprouver de nouveau les peines et les misères. D'après cet exemple nous ne devons pas nous attrister relativement à notre mort prochaine ou à la mort présente des autres. Comment en effet serions-nous accueillis avec honneur par celui chez lequel nous n'irions qu'à regret ? Aussi selon l'Apôtre saint Paul (II Tim. IV, 8), *Dieu décernera la couronne de justice à ceux qui désirent son avènement.* Et pourquoi nous attacherions-nous si fortement à une vie, dans laquelle plus on reste, plus on aggrave le fardeau de ses péchés? Le divin Rédempteur a pleuré certainement à cause de la mort que l'homme encourt par le péché, et des maux nombreux qui sont infligés à notre race coupable ; car la mort avec son triste cortége ne serait point entrée dans le monde, si le péché ne l'y avait précédée ; la mort du corps ne fait que suivre celle de l'âme dont elle est le châtiment naturel.

Et Jésus frémit en lui-même de nouveau, parce qu'il voyait la malignité des Juifs ses ennemis le poursuivre encore de leurs injustes murmures (Joan. XI, 37, 38). Conduit cependant par une compassion miséricordieuse, *il vint au monument : c'était une grotte devant laquelle on avait mis une pierre.* Le tombeau est avec beaucoup de raison appelé *un monument;* car d'après l'étymologie de ce terme provenant des mots latins *monens mentem* qui signifient *avertissant l'âme*, le tombeau avertit spécialement quiconque le regarde de prier pour le défunt qui y est enseveli, de penser lui-même à sa propre mort et de s'y disposer avec grand soin. A l'approche du sépulcre, Jésus frémit donc une seconde fois, pour faire entendre à ceux qui veulent sortir du tom-

beau de leurs iniquités, qu'ils doivent gémir et soupirer habituellement sur la mort de leur âme, à l'exemple de David pénitent qui a dit : *Je marchais tout le jour dans la tristesse* (Ps. XXXVII, 7). Que le pécheur pleure ainsi souvent sur lui-même ; que le Christ frémisse et se trouble souvent en l'homme, afin qu'il revive. En présence du tombeau, Jésus ordonna d'ôter la pierre qui fermait l'entrée, afin que tous pussent observer le cadavre fétide et corrompu (Joan. XI, 39). Marthe semblait s'y opposer en disant : *Seigneur, il sent déjà mauvais, parce qu'il est là depuis quatre jours.* Elle songeait uniquement à épargner au Seigneur l'infection que devait causer l'ouverture du sépulcre ; car elle ne s'attendait pas alors à la résurrection prochaine d'un corps en état de décomposition. Mais le divin Maître, ranimant la foi de Marthe par le souvenir de la promesse qu'il lui avait faite, lui répliqua (Ibid. 40) : *Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de Dieu?* Dès lors sans plus d'objection la pierre fut enlevée.

En ce moment solennel, *Jésus levant les yeux* au ciel, d'où le mort devait recevoir la vie, rendit grâces à son Père de ce qu'il l'exauçait toujours (Ibid. 41). Comme lui-même le déclara aussitôt, il parlait ainsi pour que les assistants crussent à sa mission divine, en lui voyant exercer une vertu toute-puissante (Ibid. 42). Il n'était pas nécessaire que le Sauveur priât, remarque saint Hilaire (de Trinit. l. X): il le fit cependant à cause de nous, afin de se faire reconnaître comme le propre Fils de Dieu le Père. Bien que sa prière ne pût profiter à sa personne, elle devait profiter à notre foi, parce que s'il n'avait pas besoin de secours, nous avions besoin d'enseignement. Or, en priant de la sorte, il nous apprenait à recourir à l'oraison dans nos nécessités présentes. Remarquons encore que, si Jésus-Christ peut

très-convenablement prier son Père qui ne manque jamais de l'exaucer, ce n'est point en tant que Dieu mais en tant qu'homme qu'il le peut ; car sous le premier rapport il est égal à son Père, tandis qu'il lui est inférieur sous le second. Mais avant de lui adresser sa demande, il lui témoigne sa reconnaissance, comme s'il avait obtenu déjà la faveur qu'il savait ne pouvoir lui être refusée. « Il allait solliciter la résurrection de Lazare, dit Origène (T. 28 in Joan. Orandi forma) ; mais Celui qui est seul essentiellement bon la lui accorda avant même d'avoir entendu sa requête ; c'est pourquoi, au lieu de supplier son Père céleste, le Sauveur commença par le remercier en ces termes : *Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé.* » En voyant notre divin Maître lever d'abord les yeux au ciel, apprenons que, pour bien prier, nous devons diriger vers Dieu nos pensées en les détournant des choses temporelles. Or nous portons principalement nos regards vers le Très-Haut, lorsque, ne comptant point sur nos faibles mérites, nous mettons toute notre confiance en sa seule miséricorde. De plus par son exemple, le Sauveur nous enseigne à remercier Dieu des grâces que nous avons reçues de lui, avant de lui en réclamer de nouvelles ; car la gratitude que nous lui exprimons pour ses bienfaits précédents le détermine plus facilement à nous en accorder d'autres plus grands encore.

Après avoir ainsi prié, *Jésus cria d'une voix forte* qui marquait son autorité souveraine : *Lazare, viens dehors* ; en d'autres termes : Que ton âme sorte des limbes et ton corps du sépulcre (Joan. XI, 43). A cette parole toute puissante, l'âme vint rejoindre le corps, et Lazare recommença à vivre. Selon la remarque d'Origène (loc. cit.), « l'opposition que la sœur du défunt avait mise d'abord à

l'enlèvement de la pierre sépulcrale, avait retardé quelque temps la résurrection de son frère ; mais dès que Marthe obéit à l'ordre du Maître, Lazare ressuscite à la voix de ce même Sauveur. Apprenons par là à ne point différer d'accomplir les volontés divines, si nous désirons en éprouver promptement les effets salutaires ; car il faut qu'on puisse nous appliquer ce passage du Psaume (XVII, 45), où Dieu dit : *Aussitôt qu'il m'a entendu, il m'a obéi.* » — L'Evangéliste a bien raison d'appeler *grande* cette voix du Christ qui eut la force suprême d'arracher Lazare des bras de la mort, en un instant et avec plus de facilité que nous ne pouvons réveiller quelqu'un d'un léger sommeil ou d'un assoupissement. Aussi, elle nous représente cette voix formidable qui retentira quand, au son de la trompette du jugement, tous les morts ressusciteront en un clin d'œil (I Cor. XV, 52). Selon saint Augustin (serm. 52 de verbis Dom.), Jésus-Christ par sa voix exerce un empire tellement absolu sur toutes les créatures que, s'il n'en avait limité l'effet à Lazare seul en l'interpellant par son propre nom, tous les autres morts qui l'auraient entendu auraient en même temps quitté leurs tombeaux. Obéissant aussitôt à la parole qui lui commandait de venir dehors, Lazare non seulement revint à la vie, mais encore sortit du sépulcre, quoiqu'il eût *les mains et les pieds enveloppés de bandelettes et le visage couvert d'un suaire.* Pour faire ressortir davantage la puissance divine et rendre le miracle plus incontestable, le Sauveur voulut que le mort ressuscité s'avançât et se montrât publiquement avec les membres liés dans le même état où il avait été enseveli selon la coutume des Juifs. *Déliez-le pour qu'il puisse marcher*, dit alors le Seigneur à ses disciples (Joan. XI, 44). Depuis ce moment, Lazare reprit les fonctions ordinaires des hommes

vivants, de manière à prouver à tous ses concitoyens qu'il n'était pas un fantôme mais bien vraiment ressuscité.

Dans le sens mystique, la mort naturelle de Lazare figure la mort spirituelle du pécheur. En effet, d'après saint Augustin (de Civit. Dei l. I, c. 2), de même que le corps meurt quand l'âme s'en sépare, de même aussi l'âme meurt lorsque Dieu s'en éloigne. Or Dieu se retire de l'âme lorsqu'il en est tristement repoussé par le péché mortel. Cette mort spirituelle se consomme en passant par quatre degrés successifs, de sorte que le pécheur peut être considéré alors comme un mort de quatre jours. Le premier degré du mal moral consiste dans la délectation que le cœur ressent pour le péché ; le second, dans le consentement que la volonté accorde au péché ; le troisième, dans l'acte coupable que l'on produit ; le quatrième et dernier degré, c'est l'habitude criminelle que l'on contracte. Mais Dieu rappelle l'âme de cette mort spirituelle en la réconciliant avec lui-même par sa grâce miséricordieuse ; car de même que le corps vit de son union avec l'âme, l'âme aussi vit de son union avec Dieu au moyen de la justification. Cette révivification morale est justement représentée par la résurrection corporelle de Lazare ; car dans l'exécution de ce miracle on remarque diverses circonstances qui se rapportent mystiquement à la conversion ou justification du pécheur. Chaque jour, en effet, quelque pécheur est ressuscité comme Lazare ; et son âme, en sortant de la corruption du péché, suit le même ordre progressif que Lazare en sortant de l'infection du tombeau.

D'abord, pour que le pécheur revive spirituellement, son malheureux état doit être l'objet actuel d'une connaissance ou attention spéciale de la part de Dieu ; en sorte qu'il le considère avec commisération à un moment déter-

miné. Ainsi, ce fut pour exciter particulièrement la compassion du Sauveur que les sœurs de Lazare lui firent savoir la maladie de leur frère par un messager exprès. — Ensuite il faut que Dieu prête secours au pécheur afin de déterminer le libre arbitre à un retour salutaire ; car l'âme, qui par le péché s'est éloignée du Créateur, ne peut revenir à lui, si elle n'en est aidée Comme le dit Saint Paul (Rom. IX, 16) : *Cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde*, en faisant par sa grâce vouloir ceux qui veulent et courir ceux qui courent. Ainsi, ce fut pour porter secours à son ami Lazare que le Seigneur daigna se mettre en route, après avoir dit à ses disciples : *Allons vers lui* (Jean XI, 15). — La troisième condition requise pour la conversion du pécheur, c'est de sa part le mouvement du libre arbitre; car selon la maxime de Saint Augustin (Serm. 13 de verbis Apostoli), bien que Dieu vous ait créé sans vous, il ne vous justifiera pas sans vous. Or ce mouvement de coopération indispensable est double ; l'un détourne du péché en le faisant détester, l'autre rapproche de Dieu par la foi et l'espérance qui nous font désirer d'être réconciliés avec lui. Ces deux mouvements successifs, dont le premier provoque le second, sont représentés par le concours des deux sœurs qui, après la mort de Lazare, se portent à la rencontre du Sauveur : Marthe alla d'abord et Marie vint ensuite, après que Marthe l'eut avertie. — En quatrième lieu, la connaissance du péché est exigée du pécheur qui l'a commis ; car Dieu veut que nous cherchions à connaître nos fautes, afin que nous parvenions à nous connaître nous-mêmes ; aussi pour obliger les hommes à faire cet examen salutaire, il s'informe d'eux de l'état où ils sont, quoique lui-même ne l'ignore pas. C'est ce que le Seigneur a voulu signifier en demandant où l'on avait mis Lazare. — Cin-

quièmement, il est nécessaire que le sentiment de la contrition suive le mouvement du libre arbitre et la connaissance du péché. Ce sentiment est marqué par les larmes du Sauveur qui découlaient de la plénitude de sa divine miséricorde. Ce sont elles qui arrosent chaque jour les âmes pénitentes ; car le Christ a moins pleuré sur la mort corporelle de Lazare que sur la mort spirituelle des pécheurs, dont la première est la triste image. Hommes coupables, voulez-vous ne pas être privés de la grâce, gardez-vous de mépriser les larmes du Rédempteur ; mais plutôt mêlez les vôtres aux siennes, afin qu'elles effacent toutes les taches de vos crimes. — Sixièmement, au regret sincère d'avoir offensé Dieu, on doit ajouter le ferme propos d'éviter la rechute dans le mal. C'est ce que le Seigneur a voulu nous indiquer en ordonnant d'ôter la pierre du tombeau ; car elle figure la dureté du cœur qui produit le poids accablant de l'habitude vicieuse, cause d'achoppement continuel. Or lorsque la pierre du sépulcre est enlevée, on sent l'infection du cadavre qu'elle cachait ; de même quand la dureté du cœur est écartée, on découvre la corruption du péché qu'elle renfermait et on prend la résolution de s'en garantir à l'avenir — En septième lieu, le pénitent bien déterminé à ne plus offenser Dieu reçoit la grâce de la justification. Ce grand don, effet merveilleux de la puissance divine, est signifié par le grand cri que poussa le Sauveur pour rappeler Lazare à la vie ; car d'après saint Augustin (Tract. 72 in Joan.), la justification du pécheur est une œuvre supérieure à la création du ciel et de la terre ; tant il est difficile à l'homme accablé sous le poids des vices de s'élever à l'état surnaturel des vertus ! — Huitièmement, la grâce de la justification exige la confession du pénitent, comme l'insinuent ces paroles : *Lazare, viens dehors*. En effet, de même

que le Sauveur, en ressuscitant Lazare, lui commanda de comparaître en sa présence, de même aussi, en justifiant le pénitent, il lui prescrit de comparaître devant le prêtre son représentant. Et comme Lazare sortant du tombeau avait encore les membres liés, ainsi le pénitent sortant du péché doit déclarer ses fautes précédentes, afin d'en recevoir l'absolution. — Neuvièmement, la nécessité de l'absolution sacramentelle est signifiée par l'ordre que Jésus-Christ donna à ses disciples de délier Lazare. Sans doute, il aurait pu par lui-même et d'un seul mot faire tomber toutes les bandelettes, comme il venait de briser les chaînes de la mort en retirant ce même Lazare du fond de la tombe ; mais il voulut avoir ses disciples pour coopérateurs en cette œuvre mystérieuse, pour figurer le ministère sublime qu'il allait confier aux prêtres. Ainsi, comme Jésus-Christ ressuscita directement Lazare qu'il chargea ses disciples de délier ; de même, il justifie intérieurement le pécheur qu'il charge ses ministres d'absoudre ; mais comme Lazare était déjà rendu à la vie avant d'avoir été dégagé de ses liens, ainsi le pécheur, animé de la contrition parfaite, obtient de Dieu son pardon avant même d'avoir reçu l'absolution du prêtre, auquel il doit se présenter ensuite.—La dixième et dernière condition pour assurer la conversion complète et durable du pécheur, c'est la satisfaction ou pénitence que le confesseur lui impose ; elle est signifiée par les paroles du Sauveur à ses Apôtres : *Laissez-le s'en aller.* Il ne dit pas : Laissez-le retourner au sépulcre ; car la principale pénitence que les prêtres doivent enjoindre au coupable repentant, c'est qu'il s'éloigne du tombeau de ses funestes iniquités et de ses habitudes dépravées, afin d'éviter soigneusement tout danger de rechute et de mort spirituelle. *Laissez-le s'en aller* veut dire : qu'il marche et qu'il progresse de vertu en vertu ;

car s'arrêter ou ne pas avancer dans la voie du salut et de la perfection, c'est reculer.

Dans un autre sens mystique, Lazare languissant peut être regardé comme l'image de quiconque est tourmenté d'une violente tentation. Ses deux sœurs représentent les personnes pieuses qui, pour soulager leur prochain en péril, prient dévotement le Christ : elles ne sont pas néanmoins toujours exaucées ; car le Christ qui sait et peut tirer le bien du mal laisse quelquefois l'homme éprouvé tomber en quelque péché qui cause la mort de l'âme. Le Seigneur allant pour le ressusciter montre sa clémence infinie, en ce qu'il prévient et attire miséricordieusement à lui de malheureux pécheurs, incapables de revenir à lui par leurs seules forces. Souvent même quand un de ces coupables, morts spirituellement par suite d'une faute grave, est enseveli comme sous la pierre par son obstination dans le mal, de manière à exhaler autour de lui une pernicieuse infection par sa conduite scandaleuse, le Seigneur le ramène si parfaitement à la vie de la grâce qu'il fait cesser son endurcissement, et qu'il rétablit la suave odeur de sa première renommée. Quel que soit l'état de corruption où l'habitude du vice l'a plongé, nul ne doit désespérer de son propre salut ; c'est ce que nous fait comprendre l'exemple de Lazare ressuscité quatre jours après sa mort, lorsque son corps était déjà en putréfaction dans le tombeau.

La résidence de Lazare infirme était Béthanie qui signifie *demeure de l'obéissance*, comme pour faire entendre que le malade bien établi dans la pratique de cette vertu obtiendra facilement de Dieu la santé du corps ou de l'âme. D'après saint Anselme, le Seigneur ressuscita ce même Lazare en Béthanie, c'est-à-dire dans *la demeure de l'obéissance*, afin de montrer que Dieu ressuscitera pour la vie éternelle tous

ceux qui reposent dans le sein de l'obéissance, après être morts à ce bas monde par la soumission de leur volonté. — Dans cette habitation de Béthanie étaient réunies Marthe et Marie qui représentent la vie active et la vie contemplative ; ce qui nous fait voir que pour exercer parfaitement ces deux sortes de vies spirituelles, il ne faut pas abandonner la règle de l'obéissance. — On dit de Lazare qu'après sa résurrection, il ne se permit plus aucun rire, ne témoigna aucune joie, parce qu'il se voyait rendu à cette vie d'écueils et de misères; car elle lui semblait plus pénible qu'auparavant, tandis que l'autre lui paraissait plus désirable qu'autrefois. Saint Augustin dit à ce sujet (Tract. 49 in Joan.) : Oh ! que ne pouvons-nous ressusciter les hommes, et ressusciter nous-mêmes avec eux, de manière à chérir la vie éternelle autant qu'ils aiment cette vie fugitive !

On pense que le miracle de la résurrection de Lazare fut opéré le jour même que l'Eglise en fait lire à la messe le récit évangélique, à savoir le vendredi qui précède le dimanche de la Passion. On a construit en l'honneur de sainte Marie-Madeleine une église dans le lieu même où était creusé le sépulcre de Lazare ; et à côté on a bâti un grand monastère, appelé abbaye de Saint-Lazare, qu'occupaient des religieuses soumises à la règle de saint Benoît.

Après avoir raconté la résurrection de Lazare, l'Évangéliste ajoute (Joan. xi, 45) : *Beaucoup des Juifs, témoins de ce que Jésus avait fait, crurent en lui.* Nous ne devons pas en être étonnés, car il venait d'accomplir une œuvre manifeste de la puissance divine, dont jusqu'alors on ne connaissait aucun exemple pareil. D'après saint Augustin (serm. 104 de Tempore), le Sauveur opéra un miracle supérieur à tous les précédents, lorsqu'il força les portes de l'enfer et renversa les lois de la mort, pour rappeler a la

vie et ramener sur la terre Lazare enseveli depuis quatre jours. *Cependant quelques-uns* des Juifs spectateurs *s'en allèrent trouver les Pharisiens pour leur rapporter ce que Jésus venait de faire* (Joan. XI, 46); car on parlait beaucoup de lui de tous côtés, mais avec des sentiments bien différents. Parmi ceux qui annoncèrent ce prodige aux Pharisiens, les uns voulaient les disposer plus favorablement à l'égard de Jésus en les portant à croire en lui, les autres au contraire cherchaient à les irriter davantage contre lui en le déterminant à le perdre. C'est ainsi qu'à la vue des faits surnaturels, les hommes bien intentionnés se convertissent ou deviennent meilleurs, tandis que les personnes maldisposées s'endurcissent et deviennent pires. Les bons, en effet, aiment les actions vertueuses chez les autres comme dans eux-mêmes, et interprètent toutes choses d'une manière bienveillante ; les méchants au contraire, considérant les serviteurs de Dieu d'un œil envieux, s'efforcent de déprécier leurs œuvres et de dénigrer leurs personnes.

Prière.

Très-doux Jésus, qui avez ressuscité Lazare enseveli depuis quatre jours dans le sépulcre où il était en putréfaction, et qui en ordonnant de le délier lui avez rendu la facilité de marcher, je vous en supplie, soyez aussi touché de compassion sur le pitoyable état de mort où m'a réduit le péché, par la délectation que j'y ai prise, par le consentement que j'y ai donné et par l'acte qui en a été la consommation. Accablé et enseveli sous le poids de funestes habitudes, je suis comme un mort de quatre jours qui exhale déjà une odeur fétide ; daignez me ressusciter du tombeau des vices, afin que j'en sorte et que je vienne

dehors par la confession de mes fautes. Après m'avoir rendu à la vie de la grâce, brisez les derniers liens de mes péchés et de la mort. O divin Rédempteur, faites enfin qu'affranchi de toute servitude coupable, j'aille jouir de la glorieuse liberté des enfants de Dieu. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XVIII

CONSPIRATION DES PONTIFES ET DES PHARISIENS CONTRE JÉSUS.

Joan. XI, 47-56.

Aussitôt que la nouvelle de la résurrection de Lazare se fut répandue, les Pontifes et les Pharisiens sentirent croître leur haine et leur jalousie contre Jésus, dont ils voyaient grandir la réputation et la gloire. Inspirés par de tels sentiments, leurs actes extérieurs eurent des conséquences d'autant plus graves que les premiers étaient des personnages plus puissants et plus instruits, et que les seconds paraissaient des hommes plus pieux, plus religieux que les autres Juifs. Jusque-là ils avaient cherché secrètement l'occasion de le faire périr, mais dès lors levant le masque ils formèrent ouvertement le projet de le faire condamner. Dans ce but, *ils rassemblèrent le conseil* dès le lendemain, jour du Sabbat. *Que faisons-nous, dirent-ils? Cet homme opère beaucoup de miracles* (Joan. XI, 47). *Si nous le laissons continuer, tous finiront par croire en lui; et alors les Romains viendront détruire notre pays et notre nation*

(Ibid. 48). Voyant le peuple honorer le Christ comme roi, ils craignaient que, si tous les Juifs le reconnaissaient en cette qualité, les Romains ne les traitassent comme des rebelles qui violaient la défense de proclamer aucun roi sans leur autorisation. Ou bien, ils appréhendaient que si la doctrine du Christ venait à prévaloir, leur temple et leur religion ne fussent méprisés et abandonnés de leurs concitoyens, qu'eux-mêmes alors ne fussent dispersés et asservis par les étrangers. Ou bien encore, persuadés que les enseignements évangéliques étaient contraires à leurs lois traditionnelles, ils craignaient que, si tous y ajoutaient foi, il ne restât personne pour défendre leur temple et leur ville contre les invasions des ennemis.

Ainsi, les Pontifes et les Pharisiens prétendaient veiller à leur salut, et ils ne voulaient pas croire à leur Sauveur : aveuglés et pervers qu'ils étaient ! ils songeaient à perdre le Christ plutôt qu'à ne point se perdre eux-mêmes. La peur leur faisait prendre conseil : mais *ils tremblaient d'effroi là où il n'y a pas sujet de frayeur* (Ps. XIII, 5). En effet, si, au lieu de mettre le Christ à mort, ils avaient voulu croire en lui, ils auraient conservé leur ville et leur nation; mais ils ont perdu les deux à la fois, parce qu'ils n'ont pas craint de le mettre à mort ; car après la Passion et l'Ascension du Seigneur, les Romains assiégèrent et incendièrent Jérusalem dont tous les habitants furent massacrés ou emmenés captifs. C'est ainsi que pour avoir préféré les biens du temps à ceux de l'éternité, ils se virent privés des uns et des autres ; et ce qu'ils auraient dû fuir est précisément ce qu'ils ne pensèrent point à éviter. O Juifs insensés ! à quoi vous a servi le crime épouvantable que vous avez commis ? En refusant de reconnaître le Christ pour votre Seigneur, êtes-vous donc parvenus à vous affranchir

de tout maître ? Bien au contraire, forcément assujettis aux rois qui lui sont volontairement soumis, vous êtes devenus les méchants esclaves de ses bons serviteurs. C'est par leur ministère qu'il foule aux pieds votre rebellion, qu'il réduit à néant vos projets et qu'il fait retomber sur vos têtes criminelles vos propres forfaits. Ce même Seigneur, sur lequel vous avez osé porter une main déicide, vous offrait la vraie liberté des enfants de Dieu, quand il disait : *Si le Fils vous délivre, vous serez véritablement affranchis* (Joan VIII, 36) ; mais vous avez repoussé et renié ce Roi des rois, à son glorieux service vous avez préféré une honteuse servitude en disant à haute voix : *Nous n'avons point d'autre roi que César* (Joan. XIX, 15). — Combien de Chrétiens aujourd'hui, même sous l'habit religieux, ressemblent à ces Juifs aveuglés ! par attachement et par amour des biens temporels, ils négligent et abandonnent les biens éternels ; c'est pourquoi ils sont justement frustrés des uns et des autres ; et parce que, comme les Juifs ils se jettent dans les ténèbres intérieures du péché, ils seront avec eux précipités dans les ténèbres extérieures de l'enfer. Dès ici-bas rien de plus misérable qu'un religieux cupide ou vaniteux ; car il est en même temps maudit de Dieu et exécré du monde.

Alors Caïphe, qui comme grand prêtre en cette année présidait le conseil, décida ce qu'il y avait à faire ; prenant la parole à raison de l'autorité dont il était revêtu, il dit (Joan. XI, 50): *Il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour la nation, afin qu'elle ne périsse pas tout entière ;* et le bien commun doit l'emporter sur le bien particulier. On voit ici combien la passion de l'envie contre Jésus et la crainte de la ruine de leur nation avaient troublé l'esprit des Juifs, puisque dans aucun cas il n'est permis de sacrifier un innocent et un juste ; car par ce moyen, au lieu de pro-

curer le bien commun, on contribuerait à le compromettre davantage. Aussi, par un juste jugement de Dieu, ils ne tardèrent pas à subir comme châtiments les maux qu'ils croyaient éviter en faisant mourir le Christ ; en effet, quarante-deux ans après qu'ils l'eurent attaché à la croix, ils virent détruire leur nation et leur temple par les Romains que commandaient Titus et Vespasien. En conseillant ainsi la mort du Christ, Caïphe pensait simplement qu'elle serait utile pour le salut temporel des Juifs menacés des Romains ; mais par les termes généraux qu'il employa pour exprimer son sentiment, il prophétisa sans y penser que cette mort serait utile pour le salut spirituel non-seulement du peuple Juif, mais encore du genre humain, c'est-à-dire de tous ceux qui devaient être réunis dans la même foi au divin Rédempteur (Joan. xi, 52). « Si l'on considère seulement ce qu'il avait dans le cœur, dit saint Théophile, le grand prêtre ne parlait que d'après une mauvaise intention ; mais néanmoins le Saint-Esprit lui mit à la bouche des paroles mystérieuses qui annonçaient la rédemption universelle. » N'allons pas croire cependant que quiconque prophétise soit pour cela véritablement prophète ; car on peut produire accidentellement un acte qui convient à une condition où l'on n'est pas établi ; de même, ajoute Origène (in Joan.), que nous ne devons pas regarder comme juste ou vertueux celui qui poursuit un droit ou accomplit une bonne action par vaine gloire.

Conformément à la prédiction de Caïphe, il était expédient que le Christ mourût, et cela pour trois raisons : d'abord pour manifester la grandeur de la bonté divine, puis pour payer le prix de notre rédemption qui n'a été rien moins que le sang immaculé de l'Homme-Dieu, et ensuite pour donner l'exemple de la vie parfaite que nous devons

suivre afin d'arriver à la céleste patrie. A ces raisons on peut en ajouter trois autres. En premier lieu, l'homme était sujet à la mort de quatre manières différentes : par sa nature, son péché, sa condamnation à l'enfer et sa privation du ciel. Il fallait que le Christ comme Rédempteur lui rendît les droits à la vie, sous le premier rapport, en se ressuscitant lui-même ; sous le second rapport, en versant son sang infiniment précieux ; sous le troisième, en dépouillant l'enfer de ses victimes ; sous le quatrième, en ouvrant le ciel aux élus. Deuxièmement, l'homme était perdu dans les sentiers de l'erreur du vice et de la douleur ; il fallait que le Christ comme Sauveur vînt le chercher en ce monde pour le ramener par ses enseignements, ses travaux et ses souffrances dans les voies de la vérité, de la justice et de la félicité. Troisièmement, les hommes désunis entre eux étaient en même temps séparés de Dieu ; il fallait que le Christ comme Médiateur les réconciliât avec Dieu par sa mort, pour rassembler en une même société les enfants adoptifs du Père céleste.

Caïphe donc par ses paroles *prophétisa* toutes ces merveilles, sans pourtant être prophète, parce que, comme Balaam autrefois, il n'en avait reçu ni la vocation ni la qualité. Par là, dit saint Augustin (Tract. 49 in Joan), nous voyons que des hommes méchants peuvent prédire des choses futures par un esprit prophétique. L'Évangéliste attribue ici cet effet extraordinaire à un sacrement divin, à la vertu spéciale du suprême sacerdoce (Joan. xi, 51). Caïphe, dit il, *ne parlait point ainsi de lui-même,* car il ne comprenait point, il ignorait la haute portée et la signification profonde de ce qu'il disait et annonçait ; *mais, comme il était Pontife de cette année, il prophétisa*, il parla par l'Esprit de Dieu non point à raison de son propre mérite mais en vertu de

son office supérieur ; et l'onction pontificale dont il avait été honoré avait pu même lui conférer un certain sens prophétique. « Voyez, dit saint Chrysostôme, combien grande est la vertu du Saint-Esprit qui peut mettre des paroles prophétiques dans une bouche impie. Voyez aussi combien grande est la vertu de la dignité pontificale, qui malgré l'indignité d'un sujet lui fit publier, sans qu'il le sût, des événements mystérieux ; à cet effet la grâce céleste employa la langue d'un homme dont elle n'atteignait pas le cœur corrompu. » C'est aussi, croyons-nous, à cause de son autorité spirituelle seulement qu'un mauvais prélat ou un ministre vicieux peut être exaucé dans ses prières publiques, ou bien parce qu'il parle au nom de l'Eglise comme son organe officiel en disant : *Prions, mes frères* (*Oremus*). — L'Évangéliste fait remarquer en outre que Caïphe était *Pontife de cette année*. D'après l'institution divine, il ne devait y avoir qu'un seul grand prêtre qui conservait cette charge pendant toute sa vie ; mais dans la suite des temps, l'ambition en avait introduit plusieurs qui tour à tour remplissaient leurs fonctions pour une année seulement.

Depuis ce jour-là ils ne songèrent donc plus qu'à faire mourir le Christ (Joan. XI, 53). Auparavant déjà ils en avaient conçu la pensée et cherché l'occasion ; mais alors réunis ensemble ils formèrent la résolution et prirent le moyen d'exécuter le plus tôt possible le conseil que le grand prêtre leur avait proposé comme très-expédient. O détestable assemblée, composée de chefs criminels et de conseillers iniques ! Que faites-vous, Juifs misérables et insensés ? Quel est votre aveuglement et votre fureur ? Pourquoi adoptez-vous une décision et préparez-vous une accusation contre Notre-Seigneur Jésus-Christ ? N'est-il pas lui-

même au milieu de vous, sans que vous le sachiez ? ne connaît-il pas vos délibérations et même ne découvre-t il pas vos intentions, lui qui scrute les cœurs et les consciences ? Vos infâmes projets seront cependant accomplis, car Dieu son Père l'a livré entre vos mains. Parce qu'en ce sabbat, où les Juifs tinrent leur conseil, ils décrétèrent la mort du Sauveur, chaque année à partir de ce jour l'Église en rappelle la mémoire dans les offices du dimanche et de la semaine qu'on appelle *de la Passion*. Elle commence dès lors un deuil public pour compatir aux souffrances de son céleste Époux, et en signe de tristesse elle supprime le *Gloria Patri* à l'introït de la messe et à la fin de chaque répons ; puis elle fait chanter des hymnes où elle célèbre le mystère de la croix.

Le dessein homicide que les Pontifes et les Pharisiens avaient arrêté dans leur conseil contre le Christ fut bientôt divulgué. Le Seigneur voulut donner à leur fureur le temps de se calmer ; et parce que son heure n'était pas encore venue de s'abandonner entre leurs mains, *il cessa de se montrer en public parmi les Juifs* ; *il se retira donc dans une contrée voisine du désert*, *à une ville nommée Ephrem et il y demeura avec ses disciples* jusqu'aux approches de sa Passion qui n'était éloignée que de quelques jours (Joan. xi, 54). Ainsi, dit saint Chrysostôme (Hom. 40 in Joan.), tandis que tous les autres se préparaient avec allégresse à la solennité pascale, les disciples se cachaient comme des hommes menacés d'un grave danger ; et néanmoins ils persévéraient dans la compagnie de leur divin Maître, comme lui-même l'attesta en disant : *Vous êtes restés avec moi dans les tentations qui m'ont assailli* (Luc. xxii, 28). Si le Seigneur fuit devant ses plus iniques serviteurs, ce n'est point assurément par défaut de puissance, mais afin de nous

donner une leçon de prudence. En effet, selon saint Augustin (Tract. 49 in Joan.), il aurait pu, s'il avait voulu, paraître ouvertement au milieu des Juifs sans courir aucun danger de leur part ; mais par son exemple, il préféra montrer à tous les Chrétiens qu'il est permis de se soustraire aux recherches de ses persécuteurs, si par sa présence on risquait d'enflammer leur colère et de les rendre plus acharnés. D'après Origène (Tract. 31 in Joan.), on ne doit jamais renier Jésus au péril même de sa vie, et on doit subir la mort plutôt que de trahir la vérité ; mais aussi personne ne doit donner volontairement occasion à une si forte épreuve ou tentation, et cela pour deux raisons : premièrement, parce que ce serait une grave présomption de s'exposer à un danger où l'on pourrait succomber, faute de connaître sa propre faiblesse ; secondement, parce qu'en se livant soi-même à ses persécuteurs on leur fournirait l'occasion de devenir plus impies et plus coupables, en sorte qu'on se rendrait responsable des crimes qu'ils commettraient et passibles des châtiments qu'ils encourraient.

Or la Pâque des Juifs était proche (Joan. XI, 55) ; l'Évangéliste ajoute cette circonstance, pour marquer que Jésus séjourna peu de temps à Ephrem, puisqu'avant cette fête il vint pour la dernière fois à Jérusalem. *De ce pays où il était, beaucoup allèrent à Jérusalem avant la Pâque, pour se purifier* et se disposer par des prières et des sacrifices à manger convenablement l'agneau pascal, suivant les prescriptions mosaïques. Car les Juifs qui avaient contracté quelques souillures légales, dit saint Théophile, ne célébraient point la Pâque, sans s'y être préparés par des jeûnes, des purifications corporelles, des offrandes déterminées et par la rasure de la tête. D'après cet exemple, que les Chrétiens ne s'approchent point de la Table sainte avant

de s'y être préparés par des jeûnes et de bonnes œuvres, spécialement par la prière et la confession. En effet, si tant de dispositions extérieures étaient requises pour manger l'agneau figuratif, quelles dispositions intérieures ne sont point nécessaires pour recevoir dignement le véritable Agneau de Dieu, le corps immaculé du Christ ?

Cependant les Juifs oublieux de leur propre sanctification tramaient la perte du Sauveur, et dans le lieu même destiné à la prière ils cherchaient à verser le sang innocent de ce divin Agneau. Ils venaient pour se purifier extérieurement, dit saint Chrysostôme (Hom. 64 in Joan.), et ils voulaient se souiller intérieurement par l'homicide et la cruauté ; car ils dressaient des embûches qui devaient convertir un temps de fête en des jours de meurtre et de malheur. Inquiets de ne pas voir Celui qui était l'objet de leurs perquisitions sataniques, ils se demandaient les uns aux autres réunis dans le temple : *Que pensez-vous de ce qu'il n'est point venu à la fête ?* car ils étaient étonnés qu'à l'occasion d'un si grand concours il ne se fût pas présenté pour prêcher sa doctrine ; ils parlaient de la sorte, non point par le désir de lui rendre hommage, mais par la crainte de voir échouer leur infernal complot (Joan. xi, 56). Comme pour répondre à leur question l'Évangéliste ajoute : *Les Pontifes et les Pharisiens avaient donné ordre que, si quelqu'un savait où était Jésus, il le découvrît afin qu'ils le fissent prendre.* Voilà précisément la raison pour laquelle il s'était dérobé aux regards de ses ennemis ingrats et obstinés, en attendant l'époque déterminée pour sa Passion. Quant à nous, dit saint Augustin, sachant que le Christ est assis à la droite de Dieu son Père, ne craignons pas de le manifester aux malheureux Juifs, afin qu'ils puissent ainsi le saisir par la foi. — Remarquons ici que quand des Chrétiens célèbrent

saintement une fête religieuse, Notre-Seigneur ne manque jamais d'y prendre part, selon qu'il l'a déclaré en disant : *Lorsque deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux* (Matth. XVIII, 20). C'est pourquoi, quand nous nous trouvons assemblés dans la maison de Dieu, cherchons Jésus en nous consolant mutuellement, en le priant d'assister à notre fête et de nous sanctifier par sa divine présence. Si au contraire nous ne passons pas, comme il convient, les jours consacrés par la religion, le Seigneur se tiendra éloigné de nous, comme il s'éloignait autrefois des Juifs en disant par la bouche d'Isaïe (I, 13) : *Vos solennités me sont insupportables.*

Considérez donc ces misérables conspirateurs qui se concertent publiquement pour satisfaire leur haine et leur envie contre le Christ, tandis qu'il se retire secrètement avec ses disciples comme le feraient des hommes sans ressource et sans force. Que pensez-vous que Madeleine ait dit de cette fuite ? Mais aussi quelles étaient les cruelles inquiétudes de la Mère de Jésus, en voyant s'éloigner d'elle ce cher Fils que les Juifs, disait-on, avaient résolu de mettre à mort ? Représentez-vous Notre-Dame restant avec ses sœurs dans la compagnie de Madeleine, après que Notre-Seigneur les eut consolées par la promesse de son prompt retour. Considérez également la douceur et la bonté du divin Maître qui, pouvant par un seul acte de sa volonté exterminer ses adversaires, se soustrait à leurs poursuites, sans proférer une seule parole pour se défendre et se justifier. A son exemple apprenez à chasser de votre cœur tout sentiment de colère ou d'aigreur, pour y substituer la mansuétude et l'humilité; c'est par ce moyen que vous acquerrez la véritable paix de l'âme et du corps.

Prière.

Seigneur Jésus, Ange du grand conseil, vous qui avez laissé les méchants tenir eux-mêmes conseil contre vous, et qui, au lieu de résister par votre toute puissance, avez préféré céder avec patience, ne m'abandonnez pas à quelque jugement erroné ou à quelque funeste résolution de la part, soit de mon libre arbitre, soit d'une volonté étrangère ; ne m'abandonnez pas non plus aux vexations ou aux tentations des démons. Mais au contraire disposez de moi avec clémence tant extérieurement qu'intérieurement pour diriger mes pas dans la voie du salut éternel. Bon Maître, réduisez à néant toutes les attaques que me livrent le diable et le monde ; faites qu'échappé sain et sauf à tout péril, je vous rende tout joyeux d'humbles actions de grâces. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XIX

GUÉRISON DE DIX LÉPREUX.

Luc. XVII, 11 19.

Bientôt allaient s'accomplir les jours de l'enlèvement du Seigneur Jésus (Luc. IX, 51), c'est-à-dire le temps approchait où une mort douloureuse devait l'arracher de ce monde pour le ramener à son Père céleste ; car *il fallait que le Christ souffrît afin d'entrer ainsi dans sa gloire* (Luc. XXIV,

26). Alors loin de fuir le lieu qui devait être le théâtre de sa Passion, *il affermit son visage*, dit l'Évangéliste, en d'autres termes il fortifia sa volonté *pour aller à Jérusalem;* car le véritable Agneau devait être immolé au même lieu dans lequel on avait coutume d'offrir l'agneau figuratif. C'était aussi le temps, où, d'après le précepte de la Loi, se faisait le choix de l'agneau pascal; dès le dixième jour du premier mois, il était séparé du troupeau et conduit dans la maison où on le conservait vivant jusqu'à ce qu'on l'immolât au soir du quatorzième jour. Afin que la réalité fût en rapport avec la figure, ce fut également le dixième jour, correspondant à notre dimanche des Rameaux, que Jésus-Christ vint à Jérusalem, où il demeura jusqu'au moment de son sacrifice sanglant. Il a prouvé de la sorte que comme Dieu, il prévoyait avec certitude le temps de sa Passion, et que, comme homme, il marchait non point par contrainte mais de plein gré vers le lieu de son supplice. Déjà comme nous l'avons vu, il avait plusieurs fois exhorté ses disciples présents et futurs à le suivre jusqu'au sacrifice de la vie dans la voie de l'abnégation ; maintenant il les précède comme leur chef et leur maître, en montrant par sa conduite ce qu'il avait déclaré de sa propre bouche : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même; qu'il porte sa croix et qu'il me suive* (Luc. IX, 23).

Ainsi, le Seigneur, que nous avons vu fuir à différentes reprises pour nous donner des exemples de discrétion, commence à revenir aux approches de sa Passion. Précédemment, il avait montré de la prudence, quand il s'était caché afin de nous apprendre que, selon les temps et les lieux, il est permis ou même nécessaire de se soustraire à la rage des persécuteurs. Maintenant, il montre de la force, quand il marche au devant de ses ennemis pour se livrer de lui-

même entre leurs mains et s'exposer à tous les tourments qu'ils lui réservent. Autrefois, il avait agi selon la tempérance, en déclinant les honneurs de la royauté que voulaient lui décerner les foules attachées à ses pas. Mais bientôt, il agira selon la justice, en acceptant les honneurs du triomphe que va lui décerner le peuple accouru pour le recevoir avec des rameaux et des palmes ; toutefois, comme pour témoigner de ses modestes sentiments parmi d'éclatantes manifestations, il se contentera d'une humble monture telle qu'un ânon. Voilà comment le Seigneur des vertus a pratiqué pour notre salutaire instruction les quatre vertus appelées cardinales ou principales, parce qu'elles sont la base et la source de toutes les autres vertus morales. On ne peut donc l'accuser d'inconstance ou de versatilité dans sa conduite, non plus que quiconque s'exercerait à des vertus différentes, selon les diverses circonstances où il se trouverait placé.

En se rendant à Jérusalem pour la solennité pascale, Jésus *traversa la Samarie* occupée par les Gentils *et la Galilée* habitée par les Juifs, comme pour faire entendre qu'il allait appliquer les fruits de sa Passion aux uns et aux autres (Luc. XVII, 11). Après sa mort, en effet, ces deux peuples jusqu'alors ennemis irréconciliables devaient être réunis par les liens d'une même foi en son nom ; et parce qu'il venait pour les sauver également, il passait au milieu de leurs terres comme médiateur destiné à en pacifier les possesseurs. *Il était près d'entrer dans un village*, situé sur les confins des deux provinces susdites, *quand vinrent à sa rencontre dix lépreux*, attirés par la réputation de ses œuvres merveilleuses (Ibid. 12). Ils se présentaient en dehors du village, parce que, suivant les prescriptions judaïques, ils ne pouvaient pénétrer dans les bourgs et les

villes, ni même demeurer avec les autres personnes. Réunis ensemble par l'identité de leur maladie, ils attendaient sur le chemin le passage du Sauveur dont ils souhaitaient voir l'arrivée. Néanmoins *ils se tenaient de loin*, tant par respect pour le Seigneur que par crainte de la Loi qui leur défendait de communiquer avec les hommes de peur de les souiller. La Loi mosaïque, en effet, déclarait immonde la lèpre extérieure du corps, tandis que la Loi évangélique ne regarde comme impure que la lèpre intérieure de l'âme. D'après saint Théophile, ces infortunés restaient à l'écart, comme honteux de leur infirmité ; car ils appréhendaient d'exciter par leur présence le dégoût de Jésus ainsi que des autres. Ils étaient donc séparés de lui par la distance, mais ils en devinrent proches par la prière ; car *le Seigneur est auprès de ceux qui l'invoquent en vérité*, dit le Prophète (Ps. CXLIV, 18).

Dès qu'ils aperçurent le Christ, *ils élevèrent la voix*, avec une grande affection pour sa personne et avec un vif désir de leur délivrance ; ils crièrent *en disant : Jésus, Maître, ayez pitié de nous ;* par votre seule volonté, et d'une seule parole vous pouvez nous guérir, si vous le voulez (Luc. XVII, 13). En effet, puisqu'il est Jésus ou Sauveur, il le veut ; puisqu'il est Maître ou Seigneur, il le peut ; et puisqu'ils implorent sa pitié, sa miséricorde, ils se déclarent misérables et indigents. Conséquemment leur demande fut convenable sous tous les rapports : du côté des solliciteurs, parce qu'ils avaient besoin de compassion ; et du côté de Celui à qui elle s'adressait, car il avait la puissance et la volonté de les exaucer. Selon la remarque de Tite, ils invoquent le nom de Jésus, aussi ils obtiennent l'objet de leur demande ; car ce nom qui signifie Sauveur ne peut être vainement prononcé. — *Aussitôt qu'il les aperçut* de ses yeux compatissants, le

divin Médecin leur dit : *Allez vous montrer aux prêtres* (Ibid. 14). Car la Loi de Moïse ordonnait à tous les lépreux qui étaient délivrés de leur maladie de se présenter à ses ministres, afin que ceux-ci pussent vérifier la guérison, comme aussi afin d'offrir le sacrifice prescrit à cette occasion. *Lorsqu'ils se furent mis en route, ils se trouvèrent guéris* avant même de parvenir jusqu'aux prêtres ; ce qui arriva de la sorte pour plusieurs raisons. En effet, s'ils n'avaient pas été délivrés avant de se présenter aux prêtres, ceux-ci, qui étaient pleins d'orgueil, les auraient repoussés avec mé pris. Ensuite, le Seigneur voulut ainsi récompenser la foi et l'obéissance que les infirmes témoignaient à l'égard de sa simple parole ; il voulut prouver en même temps que cette guérison n'était point produite par la vertu de la Loi ou l'autorité de ses ministres, mais uniquement par la miséricorde et la puissance de Dieu.

L'un d'eux, dès qu'il se vit guéri, retourna en louant Dieu à haute voix avec une grande ferveur (Luc. XVII, 15). Transporté d'une vive reconnaissance, *il vint se prosterner aux pieds de Jésus pour lui rendre grâces* du bienfait dont il lui était redevable ; car la joie qu'il éprouvait de sa délivrance lui inspirait la confiance d'approcher de son bienfaiteur. *Cet homme était cependant Samaritain* et par conséquent Gentil (Ibid. 16). Les autres qui avaient reçu la même faveur n'en témoignèrent aucune gratitude ; mais continuant leur chemin, ils allèrent se présenter aux prêtres. Ceux-ci, détracteurs jaloux des enseignements et des miracles du Christ, persuadèrent aux lépreux que leur guérison provenait de leur fidélité à observer la Loi, et ils les dissuadèrent ainsi de retourner vers Celui qui, sur leur humble prière, les avait seul rétablis en parfaite santé. — *Tous les dix n'ont-ils pas été guéris, demanda Jésus ? où*

sont donc les neuf autres (Ibid. 17) ? Par cette question il marque la peine que lui cause l'ingratitude ; car de même que les ingrats oublient ou méconnaissent Dieu, comme s'ils ignoraient ou dédaignaient ses bienfaits, de son côté il les regarde et les traite comme des inconnus et des réprouvés. Ce n'est pas sans raison, remarque le Vénérable Bède, que le Sauveur demande où sont les neuf autres comme s'il ne les connaissait pas ; car pour Dieu, connaître, c'est aimer et sauver, tandis que ne pas connaître, c'est rejeter et condamner. Il faut donc s'affliger davantage d'avoir fait quelque ingrat que d'avoir fait quelque bien sans profit.

C'est pourquoi l'Évangéliste ajoute à la honte des neuf lépreux juifs, ou plutôt le Seigneur lui-même ajouta par manière de réflexion douloureuse (Ibid. 18) : *Il ne s'est trouvé que cet étranger qui soit revenu pour rendre gloire à Dieu.* Le retour de ce Samaritain figurait d'avance la conversion des Gentils qui ont embrassé la foi chrétienne ; l'ingratitude des neuf Israélites présageait la perfidie des Juifs qui n'ont point abandonné leur fatale incrédulité. Cependant tous ces lépreux, comme tous les autres malades délivrés de leurs infirmités corporelles par le Sauveur, l'avaient été également de leurs infirmités spirituelles ; mais après avoir reçu la justification intérieure, neuf d'entre eux perdirent cette grâce divine en montrant une funeste ingratitude, et de bons qu'ils étaient ils devinrent mauvais. Aussi, Jésus fit ressortir la grandeur de leur faute, tandis qu'il se plut à louer la reconnaissance de l'étranger, et parce que ce dernier avait humblement reconnu devant Dieu son état d'infirmité, il lui adressa ces consolantes paroles (Ibid. 19): *Lève-toi* en sortant du péché où tu as croupi jusqu'à ce jour, *et va* en progressant de vertu en vertu dans la voie où tu

as commencé à revenir ; *car ta foi*, par laquelle tu as soumis à Dieu ton entendement, *t'a sauvé*, elle t'a rendu en même temps la santé du corps et de l'âme. La foi est en effet le commencement de notre justification et nous donne l'espérance de la vie éternelle. D'après le Vénérable Bède, si la foi sauva celui qui s'empressa de remercier le Sauveur, l'infidélité ou l'incrédulité perdit au contraire ceux qui négligèrent de rendre gloire au Seigneur pour ses bienfaits.

Considérée dans un sens mystique, la lèpre qui est une corruption de la chair figure le péché qui est une corruption de l'âme. En effet, 1° comme la lèpre affaiblit la voix, le péché pareillement affaiblit la prière de ceux qui le commettent ; aussi il est dit que *Dieu n'entend point les pécheurs* (Joan. XI, 31), car il n'exauce point leurs vœux quelque multipliés qu'ils soient. 2° Le corps du lépreux est couvert de petits ulcères durs et arrondis ; de même le cœur du pécheur est rempli de cuisants remords, causés par les diverses espèces de fautes qui rendent l'homme rebelle aux commandements de Dieu mais docile aux suggestions de Satan. 3° L'haleine des lépreux est gâtée de sorte que souvent elle infecte ceux qui les approchent ; ainsi la conversation ou la compagnie des pécheurs est pernicieuse, de façon que souvent elle scandalise ceux qui les fréquentent. 4° Plus on s'efforce de comprimer et de cacher la lèpre, plus ensuite elle devient purulente et hideuse ; il en est de même pour le péché, à proportion qu'on tâche de le déguiser au dehors il se fortifie au dedans, et il paraîtra enfin horrible et détestable. — Les dix lépreux qui accoururent au-devant du Sauveur représentent tous les pécheurs pénitents ; car le nombre *dix* est employé pour désigner la totalité des personnes de même condition, parce que tous les nombres qui le suivent jusqu'à cent sont la

répétition de lui-même ou de ses parties aliquotes. Ces dix lépreux représentent aussi ceux qui violent les dix commandements de Dieu, en se souillant de nombreuses fautes pareilles aux différentes taches ou plaies de la lèpre. Mais comme la corruption de l'esprit est plus dangereuse que celle du corps, on doit redouter beaucoup plus le péché, qui est la lèpre de l'âme, que celle de la chair.

Le pécheur qui veut être purifié doit employer les mêmes moyens qui méritèrent aux dix lépreux d'être guéris. 1° Il doit se présenter à Jésus avec une foi vive ; car ce bon Maître, qui, à cause de nous, a été réputé sur la croix comme un lépreux, ne dédaigne pas de regarder nos plaies spirituelles. 2° Il faut qu'il se tienne debout, *stare*, c'est-à-dire qu'il s'élève au-dessus de ses habitudes vicieuses et qu'il sorte de l'état de péché où il croupit. 3° Il faut qu'il demeure à l'écart, *à longe*, en considérant avec humilité qu'il est indigne d'approcher du Seigneur. 4° Alors que, du fond de sa misère, il élève la voix avec une sincère contrition pour accuser ses propres iniquités sans aucun ménagement. 5° Enfin qu'il implore la miséricorde divine en s'écriant : *Seigneur Jésus, ayez pitié de moi.* Mais avant de guérir les dix lépreux, Jésus leur dit aussitôt qu'il les aperçut : *Allez vous montrer aux prêtres.* Par cette recommandation, il voulait signifier l'obligation qu'il imposait désormais à tous les pécheurs de découvrir la lèpre intérieure de leur âme aux futurs ministres de son Église ; c'est comme s'il disait aux pénitents : Allez de la contrition à la confession. Les lépreux se disposaient à obéir, lorsque, sur la route, ils furent délivrés de leur maladie. De même vous pouvez être purifiés de vos souillures par la vertu de la contrition, avant même d'être absous extérieurement par la sentence des prêtres ; néanmoins, afin qu'ils puissent juger de votre état, vous de-

vez encore leur déclarer vos fautes ; le mépris ou la négligence à cet égard vous exposerait à languir dans votre mal et à le rendre incurable. Aussi les lépreux, après leur guérison, se présentèrent aux prêtres, conformément à l'ordre qu'ils avaient reçu de Jésus-Christ.

Ce lépreux qui revient seul remercier le Sauveur figure l'Église universelle, composée de tous les fidèles réunis en son sein qui rendent à Dieu de continuelles actions de grâces pour ses innombrables bienfaits. Les neuf autres lépreux représentent tous ceux qui restent hors de cette unité catholique, ou bien les pécheurs qui, après s'être réconciliés avec Dieu, se montrent rebelles en ne gardant pas les dix commandements dont ils omettent quelque point important. Beaucoup en effet sont justifiés dans la confession, mais peu se montrent ensuite fidèles au Seigneur ; car la plupart, au lieu d'exalter les miséricordes divines à leur égard, retournent bientôt à leurs coupables habitudes, semblables à cet animal qui reprend presque aussitôt ce qu'il a vomi (Prov. xxvi, 11). Ainsi des dix lépreux qui avaient été guéris, un seul revint rendre gloire à Dieu. Or rendre gloire à Dieu, c'est, après avoir été purifié de toute souillure spirituelle, persévérer dans les bonnes œuvres, à l'exemple de ce Samaritain reconnaissant dont le nom signifie justement *gardien* ; car ceux qui sont reconnaissants envers Dieu se gardent de la récidive dans le péché. Aussi Jésus-Christ loue ce Samaritain qu'il appelle *un étranger*, et nous devons également nous considérer tous comme des étrangers en ce monde, puisque *nous n'avons point ici-bas de demeure permanente et que nous cherchons celle où nous devons habiter un jour* (Hebr. xiii, 14). Par l'exemple contraire des neuf lépreux juifs, nous voyons que ceux qui témoignent envers la Providence divine plus de gratitude

et de fidélité ne sont pas toujours ceux qui ont reçu davantage ; ainsi les hommes lettrés, riches ou puissants sont souvent plus ingrats et plus infidèles que les ignorants, les petits et les simples, qui cependant ont été beaucoup moins favorisés ; ils semblent dire, sinon de bouche, du moins par leur conduite: *Nos lèvres sont à nous*, ainsi que nos richeses, *et qui donc est notre maître* (Ps. xi, 5) ?

De ces dix hommes, le seul donc qui représente l'Église catholique vint se jeter aux pieds de Jésus, la face contre terre pour lui rendre grâces. A son imitation, nous membres de l'Église catholique, nous prions prosternés quelquefois : de cette manière nous attestons la faiblesse de notre corps qui a été tiré de la poussière, et l'infirmité de notre âme qui peut faillir d'elle-même mais qui ne peut se relever sans un secours divin ; en outre nous témoignons ainsi de la honte pour nos misères, tellement nombreuses que nous n'osons lever les yeux au ciel ; mais en même temps nous montrons de la prudence, car de la sorte nous remarquons que si nous tombons, c'est parce que nous sommes penchés vers les choses terrestres. D'autres fois nous prions en fléchissant les genoux, comme faisait le roi Salomon ; nous tenons alors la tête droite et le visage élevé, comme pour détacher de ce bas monde tous nos désirs afin de les porter vers la patrie céleste, et chacun de nous soupirant avec le Bien-aimé semble lui répéter avec l'épouse des Cantiques (I, 3) : *Attirez-moi après vous*. Souvent aussi nous prions debout, marquant par là que nous espérons les biens surnaturels ; pleins de cette confiance, nous semblons redire avec l'Apôtre des nations : *La raison de notre vie est dans les cieux d'où nous attendons le Sauveur* (Phil. iii, 20), ou bien avec le Prophète royal : *Nous irons dans la maison du Seigneur* (Ps. cxxi, 1). Ainsi par la première de

ces attitudes précédentes nous exprimons notre basse condition, par la seconde notre désir et par la troisième notre espérance. — Par sa prostration aux pieds du Seigneur le lépreux étranger nous a donné un exemple d'humilité et de pénitence à imiter. En effet, selon la remarque du Vénérable Bède (in cap. XVII Luc.), celui qui a honte de ses fautes, ne tarde pas à tomber sur la face pour demander pardon ; car l'homme confus est déjà comme renversé. Or lorsque quelqu'un se renverse ainsi par devant, il voit où il aboutit, mais s'il se précipite par derrière, il n'aperçoit pas le terme de sa chute. Aussi en diverses occasions que rapporte l'Écriture, les bons tombent sur leur face, parce qu'ils s'humilient en ce monde visible afin de se relever en un monde invisible ; les méchants au contraire tombent en arrière, parce qu'ils se jettent dans l'inconnu sans prévoir ce qui les attend.

De tout ce que nous avons vu dans ce chapitre, concluons que la reconnaissance est une vertu spécialement agréable à Dieu, tandis que l'ingratitude est un vice souverainement détestable à ses yeux. *Deo gratias*, grâces à Dieu ! voilà, comme le remarque saint Augustin (in Soliloq.), ce que nous pouvons penser, dire ou écrire de mieux ; rien de plus facile et cependant rien de plus avantageux pour nous. Je sais, ajoute le même saint Docteur, combien l'ingratitude vous déplaît, ô mon Dieu ! elle est l'origine de tous les maux spirituels; c'est un vent brûlant qui dessèche la racine de tout bien et tarit la source de la miséricorde divine envers les hommes ; elle fait revivre les péchés qui avaient été pardonnés, et empêche d'obtenir des secours nouveaux. N'est-il pas juste, ajoute saint Bernard (Serm. 51 in Cant.), de rendre grâces à Dieu continuellement, puisqu'il ne cesse jamais de nous combler de biens ? Montrez vous toujours

empressé à le remercier de chaque don qu'il daigne vous octroyer ; observez avec attention toutes faveurs qu'il vous accorde, afin de n'en recevoir aucune, petite ou grande, extraordinaire ou commune, sans lui en témoigner votre gratitude, comme il le mérite. Si Notre-Seigneur, après avoir rassasié cinq mille hommes avec cinq pains, ordonna d'en recueillir les restes de peur qu'ils ne fussent perdus, c'était afin de nous apprendre à ne point oublier les moindres bienfaits ; car le bien qui est fait à un ingrat n'est-il pas comme perdu, puisqu'il demeure sans fruit ? L'ingratitude en effet nuit beaucoup à l'âme, parce qu'elle anéantit ses mérites, détruit ses vertus, la dépouille de ses grâces et la prive d'autres faveurs plus considérables.

Mais quelle doit être notre reconnaissance ? Le même saint Bernard nous déclare qu'elle doit consister non point en de vaines formules mais en des œuvres vertueuses ; car le Seigneur réclame non pas simplement des paroles mais des actions de grâces. «Témoignons donc à Dieu, dit saint Chrysostôme (Hom. 2 in Epist. ad Rom.), notre gratitude perpétuelle non-seulement de bouche mais encore et surtout par notre conduite ; remercions-le pour les biens qu'il nous prodigue et aussi pour ceux qu'il distribue aux autres hommes, de cette manière nous bannirons toute jalousie de notre cœur, et nous y entretiendrons la charité fraternelle ; car comment pourrions-nous porter envie à nos frères pour des faveurs que nous remercions le Seigneur de leur avoir accordées ? Demande-t il donc trop de nous Celui qui, pour tous les dons de sa libérale munificence, exige simplement que nous lui soyons reconnaissants ? L'ingratitude, ordinairement fille de l'arrogance, provient souvent de ce qu'on s'estime digne de bienfaits. L'homme vraiment humble, au contraire, loue et glorifie Dieu non-seulement pour les secours qu'il

en reçoit, mais même pour les châtiments qui lui sont infligés ; car quelques souffrances qu'il endure, il croit toujours qu'il en mérite de plus grandes. » Ainsi parle saint Chrysostôme. Saint Jérôme ajoute : Voulez-vous savoir pourquoi vous n'aimez pas Dieu ? C'est que vous n'appréciez pas ses bienfaits ; plus vous vous appliquerez à reconnaître son immense bonté, plus vous sentirez votre cœur embrasé d'amour pour lui.

Prière.

Seigneur Jésus, plein de confiance en votre infinie bonté, je m'adresse à vous, charitable Médecin, comme un lépreux défiguré par diverses sortes de péchés, j'ai recours à vous, Source de miséricorde, comme un homme souillé par les taches nombreuses des vices ; je vous en supplie humblement, daignez me guérir de mon infirmité, me délivrer de la corruption et me conduire vers le port du salut éternel. Faites que je n'oublie jamais vos bienfaits et que je vous en rende toujours grâces ; mais parce qu'un simple mortel, cendre et poussière comme je suis, est incapable par lui-même de vous témoigner sa juste reconnaissance, même pour un seul bienfait sur mille, que la bienheureuse Vierge Marie, que tous les citoyens célestes, et que toutes les créatures, me servent de supplément, vous remercient et vous bénissent éternellement pour moi. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XX

LES SAMARITAINS REFUSENT L'HOSPITALITÉ AU SEIGNEUR JÉSUS.

Luc. ix, 52-56.

Afin d'annoncer son arrivée à Jérusalem, le Sauveur envoya devant lui des messagers, à savoir Jacques et Jean. *Étant partis, ils entrèrent dans une ville des Samaritains pour lui préparer* un logement avec les autres choses strictement nécessaires (Luc. ix, 52). En punition de ses fautes, cette ville appelée maintenant Sébaste ne possède plus une seule maison ; on y voit néanmoins deux églises : l'une sur la colline où s'élevait autrefois le palais du roi ; et l'autre en l'honneur de saint Jean-Baptiste, à l'endroit même où il fut inhumé entre les prophètes Abdias et Élisée. *Comme Jésus paraissait aller à Jérusalem* pour y célébrer la Pâque, *les Samaritains refusèrent de le recevoir* (Ibid. 53). Car ils prétendaient qu'il fallait adorer Dieu spécialement par un culte public, non point dans le temple de Jérusalem, mais sur le mont Garizim, selon la coutume de leurs pères, comme la Samaritaine l'avait dit précédemment au Seigneur (Joan. iv, 20). Un second motif qui porta les Samaritains à ne point accueillir Jésus avec ses disciples, c'est qu'à leurs vêtements ils les reconnurent pour des Juifs. Or les Samaritains détestaient les Juifs comme des ennemis irréconciliables, qui ne voulaient avoir aucun commerce avec eux, pas même pour boire et manger (Joan. iv, 9). D'après saint Jérôme (Quæst. 5 ad Algasiam), une autre raison pour laquelle le Sauveur ne fut point admis en cette ville, c'est qu'il ne voulait pas s'y arrêter ; car il lui tardait

d'arriver à Jérusalem afin d'y verser son sang pour le salut du monde, et il ne pouvait consentir à ce que le moment de sa Passion fût différé.

Ainsi, lorsque Jésus-Christ allait à Jérusalem, il trouva sur son passage des adversaires dans les Samaritains ; de même si vous tendez vers le ciel, vous rencontrerez certainement sur votre route des ennemis qui vous susciteront des haines, des inimitiés et des combats ; cependant, au lieu de vous abandonner au désir de la vengeance, tachez de vous rendre utile à tous en leur faisant du bien. Si donc dans les œuvres que vous entreprenez pour Dieu, vous voyez quelqu'un s'opposer à vos bons desseins, ne contestez point avec lui, mais rentrez en vous-même, et vous recueillant devant Dieu, dites avec confiance comme le saint roi Ezéchias : *Seigneur, je souffre violence, répondez pour moi* (Is. XXXVIII, 14). Ne vous attristez pas outre mesure, car Dieu ne laissera rien faire à votre adversaire qui ne puisse tourner à votre salut; quoique vous ne le compreniez pas maintenant, vous reconnaîtrez plus tard que ces contrariétés passagères, si vous les supportez patiemment, au lieu de vous détourner de votre fin dernière, vous y conduiront plus sûrement ; c'est là ce qui est arrivé au vertueux Joseph et à beaucoup d'autres saints personnages. Êtes-vous sincèrement résolu de garder la loi du Christ, dit saint Chrysostôme, rien ne pourra vous contraindre à la violer ; si les maladies, les infirmités ou d'autres obstacles vous empêchent d'exécuter de louables désirs, ne vous troublez point, mais résignez-vous avec soumission, et remettez-vous entièrement aux soins du Seigneur qui sait pourvoir mieux que vous-même à vos propres intérêts. Que toute votre application soit donc de conserver la paix intérieure ; et dans tout événement ne vous affligez que du péché com-

mis, soit par vous-même, soit par votre prochain, ou de ce qui pourrait vous entraîner dans le péché, vous éloigner ainsi de Dieu et vous exposer à perdre son amour. En effet, aucune adversité ne peut vous arriver sans une disposition providentielle de Celui qui, après avoir créé toutes choses, leur conserve l'existence. Lors donc que quelque tribulation vient à vous, allez au-devant d'elle comme à la rencontre d'une amie, et accueillez-la avec un cœur tout joyeux en lui souhaitant la bienvenue ; car celui qui reçoit volontiers pour Dieu la tribulation acquiert en cela une glorieuse ressemblance avec le Christ souffrant, qui se l'attache ainsi par un lien plus étroit d'amour spécial. Quant aux épreuves qui vous surviennent malgré vous, bien qu'involontaires dans le principe et par conséquent sans mérite sous ce rapport, elles peuvent vous devenir salutaires et méritoires, si vous inclinez humblement votre volonté jusqu'alors rebelle sous la verge qui vous frappe, en faisant de nécessité vertu, comme dit le proverbe ; de la sorte ce qui d'abord paraissait nuisible servira beaucoup à votre progrès spirituel. Ne refusons donc pas de souffrir, parce que notre véritable salut ne se trouve que dans les croix. En effet une âme qui n'a point de croix à porter n'a point de patience à exercer ; or sans la patience nul salut à espérer. Le cœur patient est celui qui dans les mépris se réjouit, par la pensée qu'il peut offrir de lui-même à Dieu quelque sacrifice, en le joignant à celui du Sauveur dans sa Passion. C'est pourquoi à ses peines et à ses douleurs unissez les vôtres ; cette union vous les rendra douces et légères, et par la sainte vertu de patience elles exhaleront devant Dieu un parfum d'agréable odeur. En résumé, quoi qu'il vous arrive de joyeux ou de triste, soyez intimement persuadé que ce sont là de la part de Dieu les témoignages d'une si

grande bonté que vous ne devriez désirer rien autre chose; aussi devez-vous lui en rendre grâces comme d'autant de bienfaits particuliers.

Cependant, irrités contre les Samaritains, *les deux disciples, Jacques et Jean, dirent : Seigneur, si vous le voulez, nous commanderons au feu du ciel de descendre pour consumer* ces gens-là qui vous ont refusé l'hospitalité (Luc. IX, 54). Par le feu du ciel il faut entendre ici la foudre ou tout autre phénomène analogue qui se produit dans l'air. Qu'elle était grande la confiance de ces deux Apôtres en leur divin Maître, puisqu'ils croyaient pouvoir, par un seul mot prononcé en son nom, faire tomber la flamme des régions supérieures ! Mais une pareille vengeance, qui avait été louée dans Élie, fut ici réprouvée par le Sauveur, parce qu'elle n'était pas dictée par un sentiment de charité et par un désir de correction salutaire ou de répression nécessaire, mais plutôt par l'impatience et le ressentiment ; ce qui prouve que le zèle est mauvais, quand il n'a pas pour règle une prudente discrétion. Saint Pierre, il est vrai, frappa de mort subite Ananie et Saphire ; mais sa sentence était inspirée par l'amour de la justice et non point par la haine des personnes (Act. v). De même, lorsque saint Paul livra à Satan le corps d'un pécheur scandaleux, ce fut afin de sauver l'âme de ce dernier (I Cor. v). Aussi, d'après le Vénérable Bède (in cap. IX Luc.), Jésus-Christ blâme dans ses Apôtres encore grossiers, non point la volonté même de punir les Samaritains, mais le motif trop personnel pour lequel ils désiraient user envers eux de représailles ; car ils étaient mécontents d'avoir été rebutés. C'est pourquoi le divin Maître *se tournant vers eux, les reprit en ces termes : Vous ne savez pas à quel esprit vous appartenez* (Luc. IX, 55), c'est-à-dire : Vous ne connaissez pas combien est misé-

ricordieux et bon l'Esprit-Saint qui doit vous animer ; c'est pourquoi vous voulez exercer la vengeance par un sentiment qui ne convient point à des serviteurs de Dieu. Sous l'Ancien Testament, qui était une loi de crainte, on procédait avec rigueur et sévérité ; mais sous le Nouveau Testament, qui ne parle que d'amour, on doit agir avec douceur et suavité. Selon la Glose, c'est comme si le Sauveur disait : Imitez la conduite de l'Esprit dont vous portez l'empreinte : pendant que vous vivez en ce monde, procurez la consolation aux malheureux et conservez la patience à l'égard des pécheurs ; mais dans le siècle futur, vous siégerez sur douze trônes pour juger les nations de la terre selon les règles de l'équité.

Le Seigneur ajouta (Luc. IX, 56) : *Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes, mais plutôt pour les sauver*. En d'autres termes, il est venu pour traiter les hommes, non point suivant la rigueur de sa justice, mais selon la bénignité de sa miséricorde ; non point pour leur infliger aussitôt la peine de mort, comme vous le voudriez dans la circonstance présente, mais pour leur remettre la peine du péché, comme en ont besoin de pauvres malheureux ; car les coupables sont mieux ramenés à Dieu par des traits de clémence que par des actes de sévérité. Par cet exemple, les supérieurs doivent apprendre à ne pas punir les fautes avec précipitation et vivacité, mais à choisir le moment et l'occasion favorables, afin d'attirer plus sûrement les pécheurs à la pratique de la vertu. Saint Ambroise dit à ce propos (in cap. IX Luc.) : « En reprenant les deux disciples qui voulaient appeler le feu d'en haut sur les Samaritains inhospitaliers, le Seigneur nous enseigne à ne pas toujours frapper de châtiment les coupables ; car les tolérer avec indulgence est parfois plus profitable pour nous

comme pour eux, afin d'exercer notre patience et ménager leur conversion. En effet, les Samaritains, préservés du courroux céleste, furent des plus prompts à recevoir la prédication évangélique, après l'Ascension du Seigneur. Si, auparavant, il ne s'indigne point de se voir insolemment repoussé par ceux dont il est le souverain Maître, c'est pour montrer que la perfection de la vertu exclut l'esprit de vengeance, qu'il ne peut y avoir de ressentiment où se trouve la plénitude de la charité, et qu'au lieu de rejeter les hommes faibles, on doit les aider à se relever de leur chute. Loin donc des personnes religieuses tout emportement, que les âmes magnanimes ne cherchent point satisfaction pour les injures qui leur sont faites, que les sages et les prudents surmontent une colère inconsidérée et évitent une imprévoyante simplicité. » Ainsi parle saint Ambroise. Dans les deux disciples, Jacques et Jean encore bien grossiers, nous voyons représentés les Chrétiens imparfaits qui exigent trop durement réparation des offenses ; mais leur conduite est désapprouvée par le divin Maître, modèle de toute perfection.

Les disciples rebutés par les Samaritains *s'en allèrent en un autre bourg* (Luc. ix, 56). Le Seigneur parcourait avec eux les villes et les villages, prêchant partout sa céleste doctrine qu'il confirmait par de nombreux miracles, comme nous l'avons déjà dit. Considérez ici comment Celui auquel le monde entier appartient souffre sans se plaindre les refus outrageants, et comment repoussé d'un endroit il passe dans un autre sans murmurer. Si vous vous trouvez quelquefois en pareille occasion, sachez également pratiquer la patience ; et même réjouissez-vous de ce que vous êtes appelé à ressembler sous quelque rapport du moins à votre divin Sauveur. L'esprit rempli de cette pensée, bannissons

de nos cœurs tout sentiment de rancune vis-à-vis de nos frères et recommandons-nous avec une entière confiance à la divine Providence. « N'usons jamais de représailles, dit saint Chrysostôme (Hom. 50 in Joan.) ; ce serait aiguiser nous mêmes le glaive qui doit nous blesser plus profondément. Quelqu'un vous a lésé et vous voulez vous venger, mais le plus sûr moyen de vous venger, c'est de pardonner ; car de cette manière vous vous rendez ami de Dieu, en sorte que votre ennemi devient son ennemi. N'a-t-il pas dit en effet : *A moi la vengeance et je saurai bien la faire* (Rom. XII, 19) ? Quoi donc ! lorsqu'il s'élève quelque contestation parmi nos domestiques, nous les obligeons de se soumettre à notre arbitrage, et nous ne voudrions pas confier à Dieu le soin de notre défense ? Ne serait-il pas absurde de refuser au Dominateur souverain ce que nous exigerions de nos propres serviteurs ? Dites-moi, si vous haïssez quelqu'un à cause de la faute qu'il a commise, pourquoi voudriez-vous en commettre une semblable ? S'il vous a contristé, insulté ou frappé, ne lui rendez point la pareille, parce que vous n'en retireriez aucun profit et que vous deviendriez semblable à celui que vous jugez répréhensible. Et peut-être qu'en supportant ses mauvais procédés avec mansuétude, vous le ferez rentrer en lui-même et rougir de sa conduite injuste, au point qu'il finira par déposer tout sentiment de haine contre vous. Ainsi c'est par le bien et non par le mal qu'on peut guérir le mal. » Telles sont les paroles de saint Chrysostôme.

Prière.

Seigneur Jésus, qui, au lieu de vous venger des Samaritains inhospitaliers, avez supporté paisiblement leurs

refus odieux et avez cherché humblement ailleurs un asile passager, puisque, malgré mon indignité, vous voulez être le doux hôte de mon âme, faites qu'après en avoir banni tous les vices, je puisse vous y préparer un logement agréable. Et s'il arrive que mes démérites empêchent parfois que vous n'y soyez bien reçu, ne vous irritez pas contre moi, ne vous éloignez pas de moi dans votre colère, et ne tirez pas vengeance de mon ingratitude ; mais daignez me pardonner avec clémence, ô vous qui n'êtes pas venu pour perdre les âmes mais pour les sauver. Faites qu'étant disposé convenablement je vous ouvre la porte de mon cœur, qu'il vous plaise alors d'entrer chez votre serviteur et de le bénir dans votre miséricorde. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXI

DEMANDE FAITE PAR LES DEUX FILS DE ZÉBÉDÉE.

Matth. xx, 17-28. — Marc. x, 32-45.

Jésus continuant sa route monta vers Jérusalem. Cette ville, par rapport à tout le reste de la Terre promise, est située sur une éminence, de sorte que, de tous côtés pour y arriver, il faut monter plus ou moins. Le Sauveur précédait en chemin ses disciples, afin de montrer, selon la remarque de saint Théophile, qu'il courait au-devant de sa Passion et qu'il ne refusait pas de mourir pour notre salut ; il voulait aussi par là nous apprendre à marcher sur ses traces dans la voie de la pénitence et de la mortification.

Mais les disciples qui le suivaient, tremblaient (Marc. x, 32); parce qu'ils n'étaient pas encore assez aguerris pour affronter les tourments du martyre. D'après le Vénérable Bède (in cap. x Marc.), se rappelant tout ce qu'il leur avait annoncé touchant sa fin prochaine, ils craignaient d'être enveloppés dans les mêmes dangers, ou du moins ils redoutaient de voir tomber entre les mains de ses ennemis Celui dont la société faisait tout leur bonheur. Sur la route, *le Seigneur prit en particulier*, non point des hommes faibles qui auraient pu se scandaliser facilement, mais *ses douze Apôtres* qui, comme plus parfaits, représentaient tous les prélats ecclésiastiques (Matth. xx, 17) ; et pour la quatrième fois il leur confia les mystères spéciaux de sa Passion et de sa résurrection, qu'il ne voulait pas déclarer à tous indistinctement. Il convenait en effet, dit saint Théophile, qu'il fît cette révélation à ses plus intimes amis. Toute la gloire de Dieu et la rédemption du monde reposent sur la mort du Christ ; voilà pourquoi, ajoute saint Chrysostôme (Hom. 35 Oper. imp.), tandis qu'une foule nombreuse l'accompagne, il tire à l'écart les douze Apôtres seulement pour la leur annoncer exclusivement à tous les autres ; car c'est toujours dans les vases meilleurs qu'on renferme les plus précieux trésors.

Remarquons ici que Jésus-Christ prophétisa plusieurs fois à ses Apôtres sa Passion et sa mort : d'abord, lorsque saint Pierre l'eut proclamé publiquement comme Fils du Dieu vivant ; puis après sa transfiguration sur le Thabor ; ensuite quand il eut guéri le lunatique ; la quatrième fois dans la circonstance présente ; enfin sur le Mont des Oliviers lorsqu'il dit : *Vous savez que dans deux jours se fera la Pâque* (Matth. xxvi, 2). Le Sauveur avait plusieurs motifs de réitérer ainsi ces mêmes prédictions à ses Apôtres. 1° Parce

qu'ils étaient ses confidents les plus chers, il tenait à leur communiquer les plus secrets sentiments de son cœur; ce qu'on ne fait ordinairement qu'en faveur des personnes les plus dévouées. 2° Il leur rappelait fréquemment ses souffrances et ses humiliations prochaines, afin qu'ils n'en fussent pas troublés et scandalisés lorsque le moment serait venu ; car une tribulation qu'on a prévue et attendue longtemps semble moins pénible à supporter. 3° C'était aussi afin que, voyant s'accomplir tous les événements de sa Passion, comme il les leur avait annoncés à différentes reprises, ils fussent disposés à croire plus fermement la vérité de sa résurrection prédite dans les mêmes circonstances. 4° Son dessein était encore de les convaincre qu'il avait connu d'avance et accepté de plein gré les tourments et les ignominies qu'il devait subir et qu'il pouvait éviter. 5° Il voulut enfin qu'ils attestassent eux-mêmes en face de toutes les nations qu'il avait souffert et qu'il était mort, comme il l'avait prévu et parce qu'il l'avait voulu spontanément. — Dans le sens mystique ces prédictions répétées signifiaient que Celui qui en était l'auteur et l'objet devait souffrir et mourir bien des fois en ses divers membres. Voilà pourquoi Notre-Seigneur disait à l'ennemi le plus acharné des premiers Chrétiens : *Saul*, *Saul*, *pourquoi me persécutes-tu* ? (Act. IX, 4) ; et à saint Pierre sur le point d'être martyrisé : *Je vais à Rome pour être crucifié de nouveau*. Combien de fois et combien cruellement, hélas ! Notre-Seigneur souffre encore de nos jours dans ses élus que les méchants affligent et tourmentent de mille manières !

Le Sauveur dit donc secrètement à ses Apôtres comme à ses familiers (Matth. XX, 18) : *Voici que nous montons à Jérusalem*, c'est-à dire vers la cité qui doit être bientôt le

théâtre de ma Passion ; car *la tribulation approche* (Ps. XXI, 12). Il mentionne Jérusalem pour montrer que, conformément aux prophéties, il devait opérer le salut du genre humain au milieu de la terre ; car la Judée ou Palestine, dont cette ville est la capitale, occupe une position centrale sur la surface du globe. A l'orient, elle avoisine l'Arabie, vaste désert aride et inculte, où le Seigneur retint quarante années consécutives les Israélites, pour lesquels il fit pleuvoir chaque jour la manne du ciel et jaillir l'eau du rocher; la mer Morte sépare l'Arabie de la Judée Celle-ci au midi touche l'Égypte; néanmoins, pour venir d'Égypte en Judée, les enfants d'Israël firent un long circuit, parce que Dieu les fit passer à travers l'Arabie. Du côté de l'occident, la Judée est contiguë à la Méditerranée, appelée autrefois la Grande Mer. Au septentrion, elle touche la Syrie et la mer de Chypre. — Par ces paroles : *Nous montons à Jérusalem*, le Christ exprime sa volonté de souffrir, puisqu'il va de lui-même à la mort. D'après saint Chrysostôme (Hom. 35 Oper. imp.), c'est comme s'il disait : « Vous voyez que je marche spontanément vers l'endroit de mon supplice ; car personne ne m'y appelle ou ne m'y invite, nulle ordonnance supérieure ne m'y oblige, nulle nécessité impérieuse ne m'y contraint. Lors donc que vous me verrez cloué sur la croix, ne me regardez pas simplement comme un pur homme ; car s'il est dans la nature de l'homme qu'il puisse mourir, il ne l'est pas qu'il le veuille. » Par son exemple, le Sauveur apprend aux prélats et aux pasteurs de l'Église que, si les circonstances l'exigent, ils doivent avoir le courage de subir le martyre pour le salut du troupeau qui leur est confié.

Il ajouta (Luc. XVIII, 31) : *Et tout ce que les Prophètes ont écrit touchant le Fils de l'homme va s'accomplir*. Or ils ont

annoncé ce qu'il devait faire et endurer, comme aussi ce qu'il devait mériter et recevoir en récompense. Parlant de ses souffrances prochaines, lui-même se qualifie justement *Fils de l'homme*, c'est-à-dire de la Vierge seulement, pour faire entendre qu'il devait les subir en sa nature humaine et non point en sa nature divine. Puis expliquant ce qui devait lui arriver, il expose par ordre les principales circonstances de sa Passion en ces termes (Marc. x, 33) : *Le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres, aux scribes et aux sénateurs qui le condamneront à mort*, en le jugeant coupable, d'après de faux témoignages, sans observer les formes les plus ordinaires de la justice. Comme les Juifs n'avaient plus alors le droit de vie et de mort, parce que les Romains, devenus leurs maîtres, se l'étaient réservé, il ajoute *Et ils le livreront*, comme accusé de crime, *entre les mains des Gentils,* c'est-à-dire au gouverneur Ponce-Pilate et à ses soldats pour exécuter par leur ministère ce qu'ils ne peuvent accomplir eux-mêmes. Les Gentils alors *le tourneront en dérision, lui cracheront au visage*, *le frapperont de verges et le feront périr* en l'attachant avec des clous sur une croix (Ibid. 34). Voir des calomniateurs enchaîner la Vérité, des insensés se moquer de la Sagesse, des coupables flageller l'Innocence, des misérables conspuer la Gloire et des morts tuer la Vie, n'est-ce pas là le renversement, la violation de tout ordre et de tout droit? « Hélas ! mes très-chers frères, s'écrie saint Bernard à cette occasion (Serm. de Passione),le Libérateur des captifs est traduit lui-même comme un esclave, le Miroir sans tache de la lumière éternelle est souillé d'infâmes crachats, le Maître de l'univers est accablé de coups, l'Auteur de la vie est mis à mort ! Que nous reste-t il donc, sinon de le suivre tous et de mourir avec lui ? Plus loin, le même saint Docteur ajoute :

Le Sauveur est arrêté comme un malfaiteur, honni comme un insensé, fustigé comme un homme vil, traîné au supplice comme un prévaricateur de la Loi! »—Spirituellement, le Sauveur est vendu par les simoniaques, raillé par les hypocrites, battu par les tyrans, outragé par les blasphémateurs et mis à mort par les hérétiques et par les apostats.

De crainte que les Apôtres ne fussent consternés d'apprendre sa mort prochaine et qu'ensuite ils ne fussent découragés lorsqu'ils en seraient témoins, le bon Maître ne manqua pas de leur annoncer aussi sa résurrection prochaine, en disant, pour leur propre consolation, que le troisième jour il sortirait vivant du tombeau. Il liait ensemble ces deux événements si opposés et cependant si rapprochés l'un de l'autre, afin que le triomphe qui devait être la suite du second, fît évanouir le scandale dont le premier pouvait être l'occasion ; c'était aussi pour montrer dans celui-ci la réalité de sa nature humaine et dans celui-là la vérité de sa nature divine. Par sa Passion, dit saint Augustin (de Civ. Dei, l. 20, c. 49), le Sauveur nous enseigne ce que nous devons souffrir pour la justice, et par sa résurrection ce que nous devons espérer dans la tribulation. Suivez-le donc maintenant comme ses disciples, associez-vous aux ignominies dont il a été abreuvé, et vous participerez un jour aux joies dont il a été comblé ; car, selon la parole de saint Paul (Rom. VIII, 17), *si nous souffrons avec lui, nous serons glorifiés avec lui*. Ainsi, Jésus-Christ prédit en même temps aux Apôtres les opprobres de sa Passion et les gloires de sa résurrection, afin qu'en le voyant bientôt subir la mort, ils ne doutassent point qu'il ne dût promptement quitter le sépulcre, et qu'ils attendissent avec confiance son retour à la vie. — Quoique ces

prédictions fussent très-claires et très-précises, *ils n'y comprenaient rien et c'était pour eux un langage inexplicable*, parce qu'ils étaient encore trop charnels et peu intelligents. « Les disciples du Seigneur, dit le Vénérable Bède (in c. XVIII Luc.), jugeaient sa vie tellement nécessaire, qu'ils ne pouvaient pas croire sa mort prochaine ; d'ailleurs, parce qu'ils le regardaient comme parfaitement innocent et même vraiment Dieu, ils ne pouvaient supposer qu'il pût souffrir et mourir ; enfin, comme il avait l'habitude de leur parler en paraboles, ils pensaient, suivant l'inspiration trop naturelle de leur vive affection, que toutes les prophéties relatives à sa Passion ne devaient point se prendre à la lettre, mais s'entendre d'une manière allégorique. »

En prenant à part ses disciples privilégiés qu'il emmène à Jérusalem pour leur confier ses mystères cachés, Jésus-Christ représente ce qu'il fait spirituellement lorsque, séparant du monde une âme chrétienne, il la conduit en religion, où l'on mene une vie pacifique, figurée par le nom de Jérusalem qui signifie *cité pacifique ;* c'est alors qu'il daigne souvent communiquer à ses plus chers amis les secrets intimes de son cœur. Aussi les diverses circonstances que le Sauveur prédit relativement à sa Passion et à sa résurrection s'accomplissent d'une façon mystique à l'égard des religieux, dans la personne desquels il continue de souffrir et de triompher. Les religieux, en effet : 1° meurent au monde, lorsqu'ils éteignent complétement en eux l'amour du siècle, en quittant leurs amis et leurs proches, en renonçant aux plaisirs et aux honneurs, en foulant à leurs pieds les biens et les richesses de la terre pour suivre et imiter Jésus-Christ. 2° Ils sont bafoués par les mondains qui les traitent comme des insensés, en sorte qu'ils peuvent dire avec le Psalmiste : *Ceux qui me voient*

me tournent en ridicule, profèrent des imprécations et branlent la tête (Ps. XXI, 8). 3° Ils sont flagellés par les langues des détracteurs ; car les impies et les pécheurs s'accordent à déchirer ceux dont les sentiments et les actes condamnent leurs fausses maximes et leurs œuvres coupables. 4° Les religieux se crucifient eux-mêmes, en attachant à la croix leur esprit et leur cœur et en mortifiant leur corps par les jeûnes, les disciplines et les autres austérités. 5° Ils ressusciteront enfin après trois jours, quand, après avoir terminé leur douloureux pèlerinage, ils parviendront à la bienheureuse patrie. De ces trois jours, le premier est le temps où ils pratiquèrent la foi chrétienne, le second celui où ils professèrent la vie religieuse ; pendant ces deux jours, ils furent réduits à un état de mort, mais au troisième ils seront élevés à un état de gloire par l'affranchissement de toute misère.

Si vous appliquez encore dans un sens moral ce que Jésus-Christ a prédit de sa Passion, vous pouvez lui adresser la prière suivante : Vous qui êtes la souveraine Pureté, pardonnez-moi de vous avoir trahi en recevant d'une manière indigne votre corps sacré lorsque je m'abandonnais à des mouvements voluptueux. Vérité suprême, pardonnez-moi de vous avoir outragé, soit en violant les promesses que je vous avais faites, soit en trompant le prochain par des mensonges. Vous qui êtes la patience inaltérable, pardonnez-moi de vous avoir flagellé chaque fois que je vous ai offensé de nouveau par mes péchés si souvent réitérés. Sagesse infinie, pardonnez-moi d'avoir conspué votre face adorable, en abusant de la connaissance de votre sainte Loi par le déréglement de ma conduite coupable. O Vie véritable, pardonnez-moi de vous avoir mis à mort en moi-même chaque fois que, par le péché mortel, je vous ai

chassé de mon âme. Enfin, faites-moi ressusciter le troisième jour, en me faisant sortir du tombeau de mes vices par une vive contrition, une sincère confession et une satisfaction convenable,

Comme le Seigneur avait annoncé qu'il ressusciterait le troisième jour après sa mort, les fils de Zébédée s'imaginèrent qu'il allait rétablir le royaume d'Israël et remonter sur le trône de David, pour gouverner temporellement en paix comme un nouveau Salomon ; ils pensaient ainsi voir dans son premier avénement la réalisation de ce qu'il a promis pour son second. Pleins de cet espoir, ils engagèrent leur mère à demander pour eux des fonctions honorables à la cour de leur Maître, afin qu'il les fît asseoir à ses côtés, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche ; car ils prétendaient devenir les premiers après lui dans son futur empire, attendu qu'ils étaient unis à lui par les liens de proche parenté (Matth. xx, 20). Les idées ambitieuses des deux Apôtres ne doivent pas nous étonner ; car ils étaient encore charnels et grossiers, parce qu'ils n'avaient pas reçu les lumières parfaites et les grâces abondantes de l'Esprit-Saint. « Pendant le laps de temps qui s'était écoulé depuis la vocation des Apôtres jusqu'alors, dit saint Chrysostôme (Hom. 35 Oper. imp.), Zébédée était mort et Salomé sa femme avec ses deux fils marchait à la suite de Jésus ; quoique d'un sexe faible et d'un âge avancé, elle accompagnait habituellement le Sauveur dans ses courses évangéliques, car la foi ardente ne vieillit jamais et le pieux dévouement ne se lasse point. » Elle demande trois choses que toutes les mères souhaitent pour leurs propres enfants: d'abord le repos, par ces premières paroles : *Ordonnez que mes deux fils siégent ;* ensuite les honneurs, lorsqu'elle ajoute : *Qu'ils siégent l'un à votre droite et l'autre à votre gauche ;* puis

les richesses en disant: *dans votre royaume* (Matth. xx, 21). « Les gens du monde, dit encore saint Chrysostôme, sollicitent pour leurs enfants des grades ou des dignités, ils acquièrent pour eux des biens et des richesses ; mais il n'en est point qui cherchent à leur procurer l'amour de Dieu. Ils achètent à grands frais ce qui doit causer leur damnation, et ils ne s'imposent pas le moindre sacrifice pour assurer leur salut. S'ils les voient comblés d'honneurs, ils s'en réjouissent ; et s'ils les voient réduits à la pauvreté, ils s'en affligent ; mais s'ils les voient commettre le péché, ils n'en ressentent aucune douleur ; ils montrent ainsi qu'ils aiment le corps et non point l'âme de leurs enfants. » — La mère ici mentionnée présentait au Seigneur, pour ses propres enfants, une supplique défectueuse de trois manières. En effet, contrairement à l'ordre naturel, elle demandait la récompense avant le mérite : *Ordonnez*, disait-elle, *qu'ils soient assis,* quoiqu'ils n'eussent pas travaillé pour obtenir cette faveur. De plus, elle réclamait avec une intention charnelle ce qu'elle croyait dû selon la loi de la consanguinité ; c'est pourquoi elle disait : *Ces deux fils qui sont les miens,* ou en d'autres termes, qui sont vos cousins germains. En outre, elle sollicitait un vain objet de préséance propre à satisfaire l'ambition mondaine, lorsqu'elle ajoutait : *Qu'ils soient assis l'un à votre droite et l'autre à votre gauche, dans votre royaume.*

Comme cette femme, dans la simplicité de son cœur, n'avait été que l'interprète de ses enfants, Jésus répondit non point à elle-même directement, mais à ceux dont elle avait exprimé les désirs ; il imputa justement à eux seuls une requête dont ils étaient les instigateurs ; car on est censé faire par soi-même ce qu'on fait par intermédiaire. Montrant donc aux deux Apôtres qu'ils étaient dans l'er-

reur, il leur dit (Matth. xx, 22) : *Vous ne savez ce que vous demandez* ; comme s'il disait : Vous prétendez régner ; mais qu'avez-vous fait pour vous en rendre dignes ? Sachez que ce n'est point par le chemin des honneurs, mais par la voie des tribulations, que l'on parvient au trône que vous ambitionnez. Que ceux donc qui veulent obtenir le royaume des cieux et qui néanmoins ne font rien ou presque rien pour le mériter se rappellent cette réponse du Christ à ses principaux disciples et à ses propres cousins. Ces derniers, dit le Vénérable Bède (in cap. x Marc.), voulaient régner glorieusement avec le Christ, mais auparavant ils devaient souffrir humblement pour son royaume. « Apprenous par là, comme le fait observer saint Chrysostôme (Hom. 55 Oper. imp.), que nous devons demander à Dieu, non pas ce qui nous paraît bon, mais ce qu'il croira le plus utile de nous accorder ; abandonnons-nous à sa providence avec une entière confiance, car il sait mieux que nous ce qui nous convient. De plus, ajoute le même saint Docteur, pensons non-seulement à la gloire que nous devons acquérir, mais encore à la manière dont nous devons éviter le péché ; car dans une guerre, celui qui s'occupe uniquement du butin à prendre sur l'ennemi remporte difficilement la victoire. Demandons par conséquent à Dieu le secours de sa grâce pour surmonter tout danger. »

Ces deux Apôtres qui, comme proches parents du Seigneur, lui demandaient d'être élevés au-dessus des autres disciples, sont l'image de certains ambitieux qui, ayant quelque membre de leur famille investi d'une prélature, s'imaginent que par là même ils ont droit d'être préférés dans la collation des titres ecclésiastiques. A ceux-là convient parfaitement la réponse : *Vous ne savez ce que vous convoitez*. Les emplois dans l'Église ne doivent point être

conférés à raison de la parenté, mais selon la capacité des personnes, d'après leurs degrés de science et de vertu. Généralement parlant, on peut en dire autant de tous les ambitieux ; car s'ils sont promus à une dignité qu'ils ont briguée, ils en exerceront les fonctions pour leur propre perte et au détriment de leurs subordonnés. Le Seigneur, voyant donc que les deux disciples espéraient parvenir à la gloire sans la mériter préalablement leur fit aussitôt sentir que leur demande indiscrète venait d'une fausse opinion fondée sur l'ignorance, et il s'empressa de les ramener dans la voie de l'humilité comme à celle qui peut seule conduire au royaume des cieux ; il nous invite tous en même temps et surtout les supérieurs ecclésiastiques, à marcher par ce chemin, sans rechercher ni affectionner les préséances.

Continuant de répondre aux fils de Zébédée, Jésus ajouta: *Pouvez-vous boire le calice que je vais boire?* en d'autres termes : Afin de parvenir à un règne éternel et non simplement temporel, ainsi que vous le supposez, êtes-vous capables de supporter, pour l'amour de Dieu, la Passion ignominieuse ou la mort cruelle que je suis disposé à subir volontairement, pour vous et pour beaucoup d'autres, comme si elle était pour moi un calice délectable? Dans l'Écriture le mot *calice* est presque toujours employé pour désigner les souffrances de cette vie, surtout les tourments du martyre; et cela pour plusieurs raisons. En effet : 1° un calice est un vase dont on se sert pour boire avec discrétion; de même Dieu ne nous envoie des peines qu'avec mesure, suivant que nous pouvons les endurer ; car il ne permet jamais que personne soit tenté au-dessus de ses forces, comme saint Paul l'assure (I Cor. x). 2° De plus, comme la boisson contenue dans le calice est promptement absorbée,

ainsi les maux temporels passent vite sans laisser de traces. 3° Enfin, pareil à l'homme altéré qui vide la coupe avec plaisir, le Chrétien généreux reçoit les épreuves avec joie et se glorifie même dans les tribulations. Bien délicat assurément celui qui ne peut pas ou ne veut pas goûter au calice d'amertumes et de douleurs que son divin Maître a daigné épuiser jusqu'à la lie! — La Passion du Sauveur, indiquée en saint Matthieu par le nom de calice, est désignée de plus par le terme de baptême en saint Marc (x, 38); car ce dernier Évangéliste met dans la bouche de Jésus-Christ ces paroles : *Pouvez-vous boire le calice que je bois, ou bien être baptisé* pour moi *du baptême dont je suis moi-même baptisé* pour vous? Ce que Jésus-Christ appelle son baptême, c'est l'effusion complète du sang précieux dans lequel il a été plongé pour effacer les péchés du monde. « Le divin Rédempteur, dit saint Théophile, montre le supplice de la croix comme son calice et son baptême; c'est pour lui un calice, parce qu'il l'accepte ainsi qu'un breuvage exquis; c'est aussi un baptême, parce qu'il en a fait un bain salutaire où il a lavé les souillures de nos âmes. » — Le Sauveur semble donc répondre aux enfants de Zébédée : Vous ne pouvez pas être exaltés avant d'avoir été humiliés; si vous désirez posséder un royaume avec le divin Crucifié, il faut à son exemple porter la croix, soit en souffrant le martyre, soit en exerçant la compassion à l'égard du prochain, soit en mortifiant votre propre chair; car sans l'une ou l'autre de ces conditions, personne ne sera admis à la possession du ciel. « Ils soupiraient après une place d'honneur, dit saint Grégoire (Hom. 27 in Evang.), et la Vérité leur enseigne la voie qu'ils doivent suivre pour y atteindre; c'est comme si elle leur disait : Vous aspirez déjà aux premiers rangs, soumettez-vous d'abord à de pé-

nibles labeurs; vous n'arriverez point au trône de la gloire sans le calice de l'humiliation. Si donc vous désirez les jouissances, acceptez auparavant les douleurs, car il faut vider la coupe des amertumes de cet exil avant de savourer les douceurs de la patrie. »

A ce sujet écoutons saint Chrysostôme (Hom. 66 in Matth.): « Le Seigneur commence par interroger ses disciples pour mieux attirer leur attention, et afin d'exciter davantage leur avidité il leur propose de partager son breuvage. Comme s'il leur disait : Vous me parlez d'honneurs et de couronnes quand je vous parle de souffrances et d'opprobres; ce n'est point ici le temps des récompenses, mais des sacrifices, des dangers et des combats. Ignorait-il donc que ceux auxquels il s'adressait pouvaient l'imiter dans sa Passion? Non assurément, mais il s'exprime de la sorte, afin de nous apprendre que nul ne peut régner à ses côtés sans le suivre dans les humiliations ; c'est ce que saint Paul déclare en ces termes (II Tim. II, 12) : *Si nous mourons avec lui, nous vivrons avec lui; et si nous participons à ses peines, nous participerons ensuite à ses triomphes.* Un objet de grande valeur ne s'achète pas à vil prix. Il faut donc que nous supportions de grands travaux, si nous désirons conquérir le royaume céleste. Dans ce but nous devons embrasser la croix du Sauveur, non-seulement en affrontant les persécutions de la part des infidèles, mais encore en surmontant de nombreuses difficultés pour éviter tout péché. Mais, direz-vous peut-être, il n'y a plus de persécutions ; faudra-t-il alors que les fidèles voient leur volonté demeurer stéril et sans fruits, faute de persécuteurs? Non sans doute ; si vous n'avez plus à lutter contre les infidèles, n'avez-vous pas à combattre constamment contre leur prince, le démon, qui ne cesse d'attaquer l'homme ? Si vous réussissez à vaincre

leur chef lorsqu'il vous entraîne au péché, il ne vous sera pas difficile de triompher de ses satellites quand ils tourmenteront votre corps. Commencez par résister à vos désirs déréglés, et vous comprendrez combien sont puissants les esprits mauvais qui les fomentent et vous harcèlent. C'est contre eux que vous devez soutenir une guerre périlleuse, et sur eux aussi que vous devez remporter une glorieuse victoire, si vous pouvez haïr ce que vous aimez et aimer ce que vous haïssez. » Ainsi parle saint Chrysostôme. Saint Jérôme ajoute (in cap. xx Matth.) : Répandre son sang pour Jésus-Christ n'est pas le seul martyre réel, servir Dieu avec un entier dévouement, n'est-ce pas là aussi un martyre quotidien? Pour le premier de ces deux martyres est tressée une couronne de roses et de violettes, et pour le second une couronne de lis.

Présumant trop d'eux-mêmes, les deux Apôtres lui répondirent avec assurance : *Nous le pouvons* (Marc. x, 39); mais ils ne connaissaient pas leur propre faiblesse que l'événement fit bientôt ressortir ; car au moment de la Passion, ils abandonnèrent leur bon Maître par crainte de la mort. Selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 66 in Matth.), leur réponse fut prompte, parce qu'ils espéraient voir aussitôt leur demande exaucée. Jésus leur répartit : *Vous boirez mon calice, il est vrai; et vous recevrez mon baptême;* c'est-à-dire vous subirez la mort pour moi, l'un en réalité et l'autre par le désir ou la volonté. Ces deux disciples en effet souffrirent diversement le martyre; saint Jacques eut la tête tranchée et saint Jean fut plongé dans une chaudière remplie d'huile bouillante, puis condamné à un dur exil qui est une espèce de mort civile. — Ainsi le Seigneur leur annonça de grands biens en les rendant dignes du martyre; mais ensuite il ajouta (Matth. xx, 23) : *Quant à être assis à*

ma droite pour goûter la joie de mon éternité, *ou à ma gauche* pour jouir du bonheur de mon humanité, sachez que, selon l'ordre de justice d'après lequel la récompense doit être proportionnée au mérite, *il ne m'appartient point de vous l'accorder* à raison de la parenté qui nous unit, parce que vous n'êtes pas encore bien disposés ; car c'est par une orgueilleuse ambition que vous cherchez un règne temporel. *Mais il appartient à mon Père céleste d'adjuger ces places honorables à ceux pour lesquels il les a préparées*, savoir à ceux qui sont bien disposés surtout par une profonde humilité, comme vous le serez vous-mêmes un jour. De toute éternité en effet, Dieu a réglé que nul ne serait admis dans son royaume céleste, s'il ne s'en était rendu digne ; en d'autres termes, il ne décerne pas la gloire éternelle à quelqu'un sans mérites préalables de sa part, parce qu'il ne fait acception de personne; car suivant la pensée de saint Augustin (de Trinit. lib. I cap. 12), l'amour égal qu'il porte à toutes ses créatures raisonnables exclut en lui toute préférence à leur égard. — D'après le Vénérable Bède (in cap. x Marc.), c'est comme si le Sauveur disait aux deux Apôtres : Je ne puis vous donner ce que vous me demandez, parce que vous êtes encore orgueilleux ; ces places réservées aux humbles ne vous seront accordées que quand vous aurez changé de sentiments.

Ayant appris tout ce qui s'était passé, *les dix autres* Apôtres *furent indignés contre les deux frères* de ce qu'ils s'étaient séparés d'eux pour tirer à part le Seigneur et obtenir la préséance sans mérite; car les uns et les autres n'étaient point encore parfaits (Matth. xx, 24). « On voit par là, dit saint Chrysostôme (Hom. 36 Oper. imp.), que tous les douze étaient alors bien charnels, ceux-là en montrant de l'ambition et ceux-ci en manifestant de la jalousie; car

si les premiers avaient eu des désirs plus spirituels, ils n'auraient point prétendu à des rangs supérieurs à tous leurs collègues ; et si ces derniers de leur côté n'avaient point eu des sentiments matériels, ils n'auraient point été contristés des préférences accordées à quelques-uns d'eux. En effet, vouloir être élevé au-dessus de tous, c'est chose fort blâmable; mais il est très-louable de souffrir quelque autre au-dessus de soi. Saint Chrysostôme ajoute : « Si les dix furent piqués d'apprendre que leurs deux compagnons avaient osé adresser à Jésus une semblable demande par l'entremise de leur propre mère, quel n'aurait pas été leur mécontentement si cette demande eût été favorablement accueillie ? Voilà pourquoi, comme un père plein de tendresse qui n'a rien tant à cœur que d'entretenir l'union parmi ses enfants, le Sauveur ne dit point aux deux frères : Vous ne siégerez point à mes côtés, dans la crainte de les décourager; il ne leur dit point non plus : Vous serez assis avec moi, de peur d'irriter les autres disciples ; mais laissant à tous l'espérance, il se borne à dire : *Ce n'est pas à moi, mais à mon Père céleste qu'il appartient de vous octroyer cette faveur.* Tous en effet peuvent espérer ce qui n'est promis à personne en particulier. » Ainsi parle saint Chrysostôme. Jusqu'alors, dit saint Théophile, les Apôtres avaient été bien défectueux, mais ensuite ils témoignèrent beaucoup de déférence mutuelle par rapport à la primauté. Néanmoins, au lieu de les imiter dans leur conversion parfaite, un grand nombre de Chrétiens curieux s'indignent et s'attristent, lorsqu'ils voient quelques-uns de leurs semblables promus à des dignités honorifiques ou lucratives.

Voyant ses disciples les plus chers divisés entre eux par la demande présomptueuse des uns et par l'indignation jalouse des autres, Jésus, modèle de douceur et d'humilité,

ne leur adressa ni reproches ni réprimandes sévères ; mais dissimulant leurs fautes réciproques avec une miséricordieuse bonté, *il les appela à lui* comme à leur Médiateur et Maître commun pour les réunir et les instruire, pour les retirer du trouble et de l'erreur, et leur apprendre les règles à suivre dans la pratique de la vertu ainsi que dans l'exercice du commandement (Matth. xx, 25). En conséquence, afin de les guérir de l'orgueil, il commença par les entretenir de l'humilité qui fait mépriser tout honneur terrestre et acquérir la gloire éternelle. *Vous savez, dit-il, que les princes des nations les dominent avec empire, et que leurs souverains les gouvernent avec hauteur ;* car ils accablent de charges et d'impôts les peuples dont ils exigent le respect et la soumission par la violence et la force. Comme s'il disait : Parmi les Gentils et les mondains existe un tel esprit de domination qu'ils désirent les prééminences, usurpent les honneurs, et tyrannisent leurs inférieurs au lieu de les régir sagement. Le Seigneur montre ainsi, dit saint Chrysostôme (Hom. 66 in Matth.), que l'amour excessif de la primauté est le caractère propre des Païens, afin de réprimer par là l'ambition naissante des Apôtres.

Comme rien n'est plus capable que l'orgueil de briser les liens de la paix entre les cœurs, le Sauveur exhorta vivement ses disciples à la vertu contraire, sans laquelle on ne peut entrer dans son royaume. *Que parmi vous il n'en soit pas ainsi*, leur dit-il (Matth. xx, 26), comme parmi les puissances mondaines, où celui-là prime sur les autres qui paraît le plus grand. Or dans mon royaume la supériorité ne s'acquiert pas comme dans un royaume terrestre, par l'ambition et la force, mais par la douceur et l'humilité. Comme s'il leur disait : Semblables aux séculiers, vous désirez et vous demandez d'arriver au repos et à la possession

des dignités par le moyen des préférences ; or ce n'est pas en dominant mais en servant les autres que l'on s'élève au sommet des vertus. Par conséquent il n'en doit pas être au milieu de vous ainsi que parmi les hommes du monde ; car le royaume auquel vous devez aspirer n'est pas temporel mais spirituel, et les prélats dans l'Église sont eux-mêmes ministres ou serviteurs. Parmi vous qui devez être semblables à moi, il n'en sera point de même, parce que, comme l'explique Origène (Tract. 12 in Matth.), des princes spirituels doivent exercer leur autorité non point directement sur les corps mais sur les cœurs, en inspirant à leurs subordonnés de l'amour plutôt que de la crainte. Aussi Jésus-Christ ajoute : *Parmi vous quiconque*, soit noble, soit roturier, *voudra être le plus grand* en sainteté et en mérite, *qu'il se fasse votre serviteur*, en vous rendant toutes sortes de bons offices avec une modeste simplicité ; *et quiconque voudra être le premier* en honneur et en dignité, *qu'il se fasse votre esclave* et comme le dernier de tous, non point par nécessité ou pusillanimité, mais par un motif de charité et d'humilité. Ainsi, selon la remarque du Vénérable Bède (in cap. x Marc.), le Sauveur enseigne que celui qui s'estime le plus petit devient le plus grand, et que celui qui se regarde comme inférieur aux autres devient leur supérieur. C'est donc en vain que les deux frères sollicitaient des faveurs extraordinaires, et que les autres Apôtres s'indignaient de ces prétentions ambitieuses ; car ce n'est point par le chemin de la puissance mais par le sentier de l'humilité qu'on arrive au comble de la perfection.

Sur ce passage laissons parler saint Chrysostôme (Hom. 35 Oper. imp.) : « Le Seigneur a voulu que le fruit de l'humilité pratiquée sur la terre fût la primauté dans le ciel, et que la primauté en cette vie ne produisît en l'autre que la

honte ; son but était d'apprendre à tous ses disciples qu'ils doivent fuir la contention par rapport à la prééminence et chercher à paraître inférieurs plutôt que supérieurs aux yeux de leurs frères. Ce n'est point en effet celui qui est le plus honoré ici-bas, qui est le plus juste ; mais celui qui aura été le plus juste en ce monde sera le plus honoré en l'autre. On doit donc préférer une vie plus sainte à un rang plus élevé. Désirer la pratique de la vertu est chose bonne, parce qu'elle peut être l'effet de notre volonté et le principe de notre rémunération ; mais convoiter la primauté d'honneur c'est chose vaine, parce qu'il appartient à Dieu seul de juger s'il faut nous l'accorder et que nous ne savons pas si en l'obtenant nous mériterons une récompense de justice ; car Dieu ne louera personne, pas même un Apôtre, à cause précisément de la dignité dont il aura été investi, mais seulement à cause de la fidélité dont il aura fait preuve ; d'ailleurs la primauté sera décernée non point à celui qui la cherche, mais à celui qui la fuit. Voulant donc réprimer l'ambition des deux frères et la jalousie des dix autres disciples, le divin Maître établit un contraste entre les princes séculiers et les supérieurs ecclésiastiques, pour montrer que dans son royaume les premiers rangs ne doivent point être brigués par ceux qui ne les possèdent point ni enviés à ceux qui les occupent. Les princes séculiers s'efforcent de dominer leurs inférieurs, de les asservir, de les dépouiller ; ils vont jusqu'à dévorer la fortune et même jusqu'à sacrifier la vie de leurs sujets pour satisfaire leurs propres intérêts. Les supérieurs ecclésiastiques au contraire doivent servir leurs subordonnés, leur communiquer les biens spirituels qu'eux-mêmes ont reçu de Jésus-Christ ; ils doivent aussi négliger leurs propres avantages pour procurer ceux de leurs ouailles, et même, si la nécessité l'exige, mourir pour les sauver,

Les choses étant ainsi, concluons que, s'il n'y a pas de raison légitime, il peut y avoir quelque motif spécieux pour désirer l'autorité spirituelle; car si ce désir n'est pas conforme à la justice, du moins il peut n'être pas sans quelque profit. Mais il n'y a ni raison ni motif spécieux de convoiter l'autorité spirituelle, car une telle prétention ne peut être ni juste ni profitable. Quel homme sage, en effet, ira de lui-même se jeter dans un état de servitude, de fatigue et de douleur et, ce qui est pire, s'exposer au danger de rendre compte au Juge suprême pour toute une Église? Nul ne sera assez téméraire pour agir de la sorte, à moins qu'il n'ait aucun sentiment de foi ou de crainte par rapport au jugement de Dieu, en sorte qu'abusant de l'autorité spirituelle il l'exercera comme un prince séculier exercerait l'autorité temporelle. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Comme dans les choses morales les actions ont plus d'influence que les paroles, *Jésus a fait d'abord ce qu'il a prêché ensuite* (Act. I, 1), et il a démontré préalablement par ses œuvres ce qu'il a recommandé par ses discours. Aussi, pour convaincre plus efficacement ses disciples de ce qu'il venait d'enseigner, il se proposa lui-même comme leur modèle, en disant (Matth. XX, 28) : *C'est ainsi que le Fils de l'homme n'est pas venu dans le monde pour se faire servir, mais pour servir.* En effet, nous ne lisons nulle part qu'il ait exigé de ses disciples quelque assistance ou qu'ils l'aient aidé dans les nécessités corporelles; nous voyons au contraire qu'il a rendu de bons offices à toutes sortes de personnes; n'a-t-il pas lavé les pieds à ses Apôtres, fourni la nourriture au peuple qui le suivait dans le désert, procuré la santé à de nombreux malades, prêché l'Évangile dans les bourgs et les villes de la Judée qu'il parcourait à pied? Selon la remarque d'Origène (Tract. 12 in Matth.),

« si en certaines occasions Jésus-Christ a été servi par les Anges et par Marthe, il n'était pas néanmoins descendu sur la terre pour être servi mais bien pour servir les autres. Les supérieurs ecclésiastiques doivent donc imiter leur divin Chef qui s'est montré accessible à tout le monde, qui a daigné imposer les mains à de petits enfants, et qui s'est abaissé jusqu'à laver les pieds à de pauvres pêcheurs. Mais loin de traiter tous les hommes comme des frères, nous ne nous montrons pas moins orgueilleux que des princes séculiers; sans tenir compte des leçons et des exemples de Jésus-Christ nous tâchons de paraître terribles comme des rois à la tête de leurs armées, et nous nous laissons difficilement approcher surtout des pauvres et des simples, à l'égard desquels nous sommes sans bienveillance ni affabilité. » — Cependant le Fils de l'homme est venu en ce monde non-seulement pour servir, mais encore, comme lui-même le déclare, *afin de donner son âme* ou sa vie *pour la rédemption de beaucoup*, c'est-à-dire pour le salut de ceux qui croiront en lui. Sa mort a bien été suffisante pour racheter tous les hommes, mais elle n'a produit son effet que pour un certain nombre, faute des conditions nécessaires dans les autres. Ainsi notre Sauveur ne s'est pas contenté de nous rendre toutes sortes de services, il nous a fait en outre un don infiniment précieux qui prouve son immense amour ; car il s'est livré lui-même comme prix de notre délivrance. Il est bon ministre, dit saint Bernard (Serm. 54 in Cant.), Celui qui sert sa chair pour nourriture, présente son sang pour breuvage et offre sa vie pour rançon du genre humain. D'après le Vénérable Bède (in cap. x Marc.), en se proposant ici à l'imitation des pasteurs ou ministres de l'Église, le Seigneur a voulu leur apprendre que, s'ils sont vraiment miséricordieux pour

les brebis confiées à leur sollicitude, ils ne doivent pas seulement les secourir par leurs aumônes, les instruire par leurs discours et les édifier par leurs œuvres, mais que de plus ils doivent être prêts à sacrifier pour elles leur vie même.

Saint Chrysostôme dit à ce propos (Hom. 66 in Matth.) : « Le Roi des cieux a bien voulu se revêtir de nos infirmités et de nos misères, supporter les outrages et les mépris, subir la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse pour beaucoup qui étaient ses propres ennemis. Si vous êtes humilié, vous en retirez votre profit ; Jésus, lui, s'est humilié non point pour son avantage personnel mais pour le vôtre. A quelque degré que vous puissiez descendre sous ce rapport, jamais vous ne vous abaisserez aussi profondément que votre souverain Seigneur. » Le même saint Docteur ajoute : « Nous sommes formés à l'image du Christ, afin de lui être semblables dans la volonté et dans la conduite, en sorte que tout ce qui est bien ou mal à ses yeux le soit pareillement aux nôtres. Mais quiconque s'abandonne aux sentiments d'orgueil, et quiconque court après les richesses de ce monde ne peut être semblable au Christ, ce type parfait de l'humilité, ce grand amateur de la pauvreté. Il n'est pas un véritable disciple celui qui n'imite pas son maître, elle n'est pas fidèle l'image qui ne reproduit pas son original. » — Après avoir entendu l'exhortation que vient de vous adresser saint Chrysostôme, efforcez-vous de suivre votre divin Modèle surtout dans la pratique de l'humilité. Puisque *le disciple n'est point au-dessus de son Maître ni le serviteur au-dessus de son Seigneur* (Matth. x, 24), ce serait un monstrueux désordre que le disciple s'élevât lorsque le Maître s'abaisse, et que le serviteur s'enflât de superbe quand son Seigneur montre tant de condescendance. D'ail-

leurs l'homme ne peut se relever que par l'humilité de l'abîme où l'orgueil l'a fait tomber.

Prière.

Seigneur Jésus, je vous remercie de ce que, pour opérer notre salut, vous avez bien voulu boire jusqu'à la lie le calice amer de la Passion et être plongé dans un baptême de sang; je vous rends gloire aussi de ce que vous êtes venu en ce monde, non point dominer temporellement mais obéir humblement, non point vous faire servir mais servir les autres, et même donner votre vie pour notre rédemption. Je vous en conjure, accordez-moi de participer, suivant mes faibles moyens, avec patience et joie, à votre calice et à votre baptême de souffrances et de douleurs. O vous qui êtes mon Maître et mon Modèle, rendez-moi votre fervent disciple et votre fidèle imitateur surtout en la pratique de l'humilité. Faites que je sois tout appliqué comme vous au service du prochain; que non content d'exercer à son égard les œuvres de miséricorde, je sois disposé à offrir pour lui, s'il le faut, le sacrifice de ma propre vie; et qu'enfin, aidé de votre grâce, j'arrive heureusement au céleste royaume préparé de toute éternité à vos élus. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXII

JÉSUS GUÉRIT UN LÉPREUX AVANT D'ENTRER A JÉRICHO

Luc. XVIII, 35-43.

Le Seigneur Jésus approchait de Jéricho, ville située à deux lieues du Jourdain, entre la Galilée d'où il était parti et

Jérusalem, où il se rendait, à sept lieues de là vers l'Orient. Jéricho, cité autrefois florissante, est maintenant détruite; dans le voisinage est une fontaine dont les eaux, jadis amères et stériles, devinrent douces et fécondantes à la prière du prophète Élisée; elles prennent leur source au pied de la montagne dite de la Quarantaine, et après avoir parcouru un espace de deux milles, elles viennent arroser Jéricho. C'est donc vers cet endroit que le Sauveur dirigeait ses pas, afin d'y guérir plusieurs infirmes, comme le fait remarquer saint Jérôme. Alors *un aveugle était assis près du chemin où il mendiait. Entendant passer la foule du peuple, il demanda ce que cela signifiait, et on lui dit que Jésus de Nazareth arrivait. Aussitôt il se mit à crier* plus de cœur que de bouche : *Jésus fils de David, ayez pitié de moi* (Luc. XVIII, 35-38). Par ce cri suppliant il confessait les deux natures réunies en la personne du Christ : d'abord la nature humaine, en disant : *Jesus, fils de David,* car c'est de ce saint roi que le Christ descendait selon la chair ; puis la nature divine, en ajoutant : *Ayez pitié de moi*, car c'est le propre de Dieu de compatir aux misères de la créature que lui-même a façonnée de ses mains : *Ses miséricordes s'étendent sur toutes ses œuvres* (Psal. CXLIV, 9). Suivant saint Cyrille, cet aveugle élevé dans le judaïsme n'ignorait pas que le Messie devait naître temporellement de la famille de David ; voilà pourquoi il l'invoque comme Dieu et homme tout ensemble.

La foule avide d'entendre les instructions du Seigneur s'efforçait de faire taire le pauvre aveugle ; mais il criait encore plus fort de crainte que sa voix ne fût étouffée par le bruit (Luc. XVIII, 39). Touché de compassion pour cet infortuné qui ne pouvait le suivre, *Jésus s'arrêta ;* et de peur que le peuple ne l'empêchât d'approcher, *il ordonna de le lui*

amener, afin d'avoir l'occasion de le guérir. Ainsi la voix de la prière, dit saint Cyrille, a la vertu d'arrêter le Christ, car il regarde avec bonté ceux qui l'implorent avec confiance ; aussi il fait venir en sa présence l'infirme dont il veut récompenser la foi. Voilà le bel exemple que devraient imiter tous les grands et les puissants de ce monde ; ils devraient de la sorte attirer et accueillir les indigents et les malheureux, écouter leurs plaintes et exaucer leurs justes réclamations. — Lorsque l'aveugle fut à sa proximité, Jésus lui demanda ce qu'il désirait (Luc. XVIII, 40). Il ne l'ignorait point sans doute ; mais, selon saint Cyrille, il avait dessein de faire connaître à tous les assistants que ce mendiant espérait obtenir de lui non point un secours d'argent mais un effet merveilleux de la puissance divine. De plus, suivant saint Ambroise (in cap. XVIII Luc.), le Sauveur, par cette question, voulait approuver publiquement la confession de foi que cet homme venait de faire, afin de nous apprendre que nul ne peut être sauvé sans professer une pareille croyance. Il voulait encore exciter l'aveugle à solliciter plus instamment la guérison que lui-même était disposé à lui accorder par son infinie miséricorde, moyennant une prière persévérante ; car Dieu n'opère point ordinairement de guérison miraculeuse pour ceux qui n'en ont point un désir ardent. De même, s'il veut bien sauver tous les hommes, c'est à condition qu'ils reviendront à lui, comme le fait remarquer saint Ambroise ; et s'il ne les sauve pas tous, c'est que tous n'y consentent pas ; car le salut ne serait point un bienfait pour celui qui n'en voudrait point. Aussi, d'après la célèbre maxime de saint Augustin (Serm. 15 de Verbis Apost.), Dieu, qui vous a créé sans vous, ne vous justifiera point sans vous, sans votre coopération.

Admirez ici la clémence du Seigneur qui ne dédaigne pas

de suspendre sa marche en faveur d'un pauvre aveugle, de l'appeler auprès de lui pour lui demander avec douceur ce qu'il désire. *Seigneur, que je voie*, répondit celui-ci, avouant ainsi sa misère dont il sollicitait la délivrance (Luc. XVIII, 41). Le céleste Médecin connaissait d'avance son intention, il attendait néanmoins cette déclaration, afin de montrer que, si nous voulons être guéris de nos infirmités spirituelles, nous devons les découvrir avec sincérité. Alors, avec cette parole souveraine qui tira l'univers du néant, *Jésus lui dit : Vois*. Parole courte mais efficace, car le Seigneur opère suivant la foi de ceux qui l'invoquent ; voilà pourquoi il ajoute aussitôt : *Ta foi t'a sauvé* (Ibid. 42). Cette vertu peut en effet procurer le salut ou la santé non-seulement du corps mais aussi de l'âme, soit pour le temps, soit pour l'éternité ; c'est ce que prouva l'événement suivant. *Car au même instant* que Jésus l'ordonna, *l'aveugle vit et il le suivait en publiant les grandeurs de Dieu* (Ibid. 43). Non content de pouvoir contempler Celui qui est la lumière du monde, il s'empressait de marcher sur ses traces afin de ne point s'égarer dans les ténèbres ; c'était un signe non équivoque de l'illumination parfaite, produite dans son âme et dans son corps. D'où il suit, selon saint Cyrille, que cet aveugle fut affranchi d'une double cécité extérieure et intérieure ; car s'il n'avait pas été vraiment éclairé sous ces deux rapports, il n'aurait pas glorifié Dieu comme son suprême libérateur. D'après saint Théophile, cet homme, pour témoigner sa reconnaissance à Jésus auquel il devait sa guérison, ne manqua pas de l'accompagner, au lieu de le quitter. Il ne fut pas seul éclairé ; car à son occasion les spectateurs le furent surnaturellement, de manière à reconnaître une vertu divine dans le Christ. C'est pourquoi l'Évangéliste ajoute : *Et tout le peuple, témoin du prodige, en loua Dieu*, le remerciant

du bienfait qu'il venait d'accorder au prochain. Dans toutes ses œuvres, en effet, Dieu se réserve la gloire, comme il l'a déclaré en disant : *Je ne céderai pas ma gloire à un autre* (Is. XLVIII, 11) ; mais il laisse à ses créatures tous les avantages qui en résultent. Dans le cas présent quatre motifs devaient porter la foule à louer le Seigneur, comme la Glose le remarque ; l'aveugle avait miraculeusement recouvré l'usage de la vue, et en lui ouvrant les yeux le Sauveur avait manifesté la puissance de sa bonté ; de cette manière la prière du pauvre avait été exaucée, et le mérite de sa foi avait été récompensé. D'après saint Grégoire (Hom. 2 in Evang.), Jésus-Christ opéra ce miracle pour ranimer la foi de ses disciples qui, encore tout charnels, ne comprenaient pas les choses spirituelles. Selon saint Théophile, c'était aussi afin d'utiliser son voyage à travers la Judée ; car il voulait par là nous apprendre que dans toutes nos démarches nous devons nous proposer un but utile et ne rien entreprendre d'inutile.

Suivant saint Grégoire (loc. cit.), cet aveugle que le Sauveur guérit sur la route de Jéricho est l'image du genre humain qui, par le péché d'Adam, était tombé dans les ténèbres de la damnation, en perdant la vue des choses célestes. Or, Jéricho, dont le nom signifie *lune*, désigne notre mortalité qui, comme l'astre de la nuit, tend toujours au décroissement en passant par diverses phases. De même que l'aveugle ouvrit les yeux à la lumière du jour, lorsque Jésus approcha de Jéricho, ainsi quand Dieu s'est revêtu de notre mortalité, le genre humain ouvrit les yeux à la lumière de l'éternité qu'il avait perdue. Celui qui est privé de cette clarté surnaturelle est spirituellement aveugle ; mais quand il commence par croire au Rédempteur qui a dit : *Je suis la voie* (Joan. XIV, 6), alors il est assis près du chemin de la

vérité ; et s'il réclame avec foi le secours de la grâce, il ressemble à ce mendiant qui attendait sur la route l'arrivée du Sauveur. Quiconque reconnaît son aveuglement spirituel doit également redire de cœur et de bouche : *Jésus, fils de David, prenez pitié de moi.* Comme la foule de ceux qui précédaient Jésus s'efforçait d'imposer silence à cet affligé, ainsi la tourbe des désirs charnels et des passions tumultueuses cherche à traverser nos bonnes résolutions et à troubler nos oraisons, de peur que Jésus, entendant notre voix, ne vienne illuminer notre cœur. Mais plus nous rencontrons d'obstacles, plus aussi nous devons redoubler d'instances et persévérer dans la prière, à l'exemple de l'aveugle. Les nombreux passants qui le gourmandent pour le faire taire, d'après saint-Jérôme (in cap. x Marc.), figurent les péchés qui, de concert avec les démons, nous tourmentent, pour nous empêcher de confesser notre misère et d'implorer notre délivrance ; plus la guerre devient acharnée, plus aussi nous devons élever nos mains et nos voix suppliantes vers le divin Maître, afin d'obtenir une prompte assistance. Ce fut en vain, dit saint Cyrille, que la multitude essaya de fermer la bouche à cet infortuné; l'opposition qu'on lui faisait, loin de le rebuter, ne servait qu'à augmenter son courage. Ainsi la foi, quand elle est vive, résiste à toutes sortes de personnes et triomphe de toutes espèces de difficultés. Il n'y a point de crainte ni de honte qu'on ne doive fouler aux pieds pour ne point manquer de fidélité à Dieu. Et si pour amasser de l'argent beaucoup ne savent pas rougir, pourquoi ne pas braver tout respect humain quand il s'agit de sauver son âme ?

Lorsque Jésus entendit l'aveugle crier une première fois, il passa outre ; mais lorsqu'il l'entendit crier de nouveau et plus fort, il s'arrêta ; de même, quand nous

commençons à prier au milieu des distractions, nous sentons en quelque sorte Jésus passer outre ; mais si, surmontant toutes les vaines pensées, nous continuons à l'invoquer avec plus d'ardeur, nous remarquons avec joie qu'il vient en notre âme pour lui rendre la lumière. Afin d'exciter l'aveugle à prier davantage, il l'interrogea donc en ces termes : *Que désires-tu que je te fasse ?* Ainsi, quoique Dieu sache infiniment mieux que nous ce qui nous est utile ou nécessaire, néanmoins il ne nous l'accorde pas ordinairement sans que nous l'ayons désiré et sollicité, souvent même avec des instances reitérées ; car il ne veut pas nous faire du bien contre notre gré ni sans notre consentement ou notre concours ; mais il veut que les dons octroyés par sa miséricorde soient de quelque façon mérités par nos prières ou nos œuvres. Voilà pourquoi il nous invite, nous exhorte, nous oblige même de réclamer son secours en tous nos besoins : *Demandez*, dit-il, *et vous recevrez*, *cherchez et vous trouverez*, *frappez et on vous ouvrira* (Matth. VII, 7). Par la demande de cet aveugle nous apprenons quel doit être l'objet principal de toutes nos prières à Dieu : nous ne devons désirer et solliciter ni les richesses matérielles, ni les honneurs fugitifs, ni de longs jours, encore moins la vengeance à l'égard de nos ennemis, en un mot aucune espèce d'avantages temporels, mais uniquement la claire vue de cette ineffable *lumière, qui éclaire tout homme venant en ce monde* (Joan. I, 9). C'est là ce que nous recommande le divin Maître par ces paroles . *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, tout le reste ensuite vous sera donné comme par surcroît* (Matth. VI, 33). Le chemin assuré qui conduit à la contemplation de cette divine lumière, c'est la foi ; car cette vertu sauva l'aveugle qui une fois guéri suivit son Bienfaiteur.

C'est ce que fait également quiconque, après avoir connu Jésus-Christ, s'efforce de l'imiter ; à son exemple plus il est surnaturellement éclairé, plus il doit progresser dans la pratique assidue des bonnes œuvres, en portant les autres à bénir le Seigneur. Ainsi, après avoir recouvré miraculeusement la vue, notre aveugle, loin de revenir en arrière ou de rester dans l'oisiveté, s'empressa de marcher sur les traces de son céleste Médecin, et communiqua même aux témoins de sa guérison le zèle dont il brûlait pour louer Dieu.

Saint Grégoire conclut en disant (Hom. 2 in Evang.) : « Si donc, mes très-chers frères, nous gémissons de notre aveuglement spirituel pendant notre pèlerinage terrestre, et si nous croyons au mystère consolant d'un Dieu incarné, nous sommes assis sur la voie du salut. De plus si nous supplions chaque jour le divin Rédempteur de nous communiquer sa lumière céleste, il ne manquera pas d'éclairer notre faible intelligence ; nous pourrons alors contempler sa vie dans ce monde et il ne nous restera plus qu'à la reproduire dans notre conduite. A cet effet considérons attentivement toutes ses démarches et suivons constamment ses vestiges sacrés. Quoique maître des cieux et créateur des Anges, il n'a pas craint de se cacher dans le sein d'une Vierge pour se revêtir de notre nature avec ses nombreuses misères. Il aurait pu naître dans une famille opulente, tandis qu'il a voulu recevoir le jour de parents pauvres ; renonçant à tous les avantages mondains, il a embrassé les opprobres et les ignominies ; il a été conspué, souffleté, déchiré par les fouets, couronné d'épines et cloué sur une croix. Ainsi il nous a montré que nous devons passer par les amertumes de la pénitence, si nous désirons parvenir aux jouissances du paradis dont nous nous sommes éloi-

gnés par un attachement désordonné aux choses périssables. Puisqu'un Dieu a tant souffert pour ses indignes créatures, que ne doivent pas endurer les hommes pour eux-mêmes ? Ceux qui veulent jouir des plaisirs et des douceurs ici-bas suivent donc un itinéraire entièrement opposé à celui qu'a parcouru leur divin Chef et leur Modèle. Par conséquent, si nous désirons goûter dans la céleste patrie le bonheur de la récompense, n'abandonnons point ici-bas le sentier de la pénitence ; avançons dans la vertu, de telle sorte que non-seulement nous glorifions Dieu par nos œuvres, mais encore que nous le fassions glorifier par les autres. » Ainsi parle saint Grégoire.

Dans l'aveugle de Jéricho on trouve encore une image de chaque pécheur. En effet, celui qui se rend coupable de quelque faute mortelle est frappé d'aveuglement spirituel. Si, désireux de rentrer dans la voie de la vérité, il commence par penser à la vie éternelle, et revient en gémissant implorer la miséricorde divine, il est alors assis le long du chemin où il demande l'aumône. Les passants qui s'efforcent de lui imposer silence, ce sont les esprits immondes et les habitudes vicieuses qui se liguent ensemble pour l'empêcher de faire pénitence et d'obtenir son pardon. Mais plus il se sent combattu vivement par les démons et les passions, plus il doit redoubler d'ardeur en ses prières et crier vers Dieu par ses désirs ; les désirs, en effet, sont les cris de l'âme ; mais comme Dieu est très-éloigné des pécheurs, il faut que leurs désirs soient très-forts pour être entendus ; voilà pourquoi *le salut est loin des pécheurs* (Ps. CXVIII, 155). Toutefois, ajoute Hugues de Saint-Victor, si Dieu n'exauce pas nos premières prières, ne nous rebutons pas ; les grands dons ne s'obtiennent que par des instances réitérées. La bonté divine ne refuse jamais sa grâce à ceux qui la

réclament avec persévérance. Que nul cependant ne présume de ses propres mérites ; mais qu'il se confie en la miséricorde infinie de Celui dont le Prophète royal a dit : *Avec l'aide de Dieu nous accomplirons des actes de vertu, et lui-même anéantira nos adversaires* (Ps. LIX, 14). L'expérience prouve quel amour de compassion Dieu témoigne aux coupables repentants, et quelle abondance de secours il leur accorde pour les délivrer du péché. Il semble d'abord passer outre, à cause des tentations dont nous sommes assaillis dans la prière ; mais si nous continuons à l'invoquer, il semble s'arrêter pour nous faire approcher de lui ; car il rétablit le calme dans notre âme en lui faisant goûter les douceurs de sa contemplation. Comme dans toutes les demandes que nous adressons au Seigneur nous devons principalement nous proposer la gloire céleste, l'aveugle de notre Évangile sollicite justement le bienfait de la lumière. Pour montrer que le vrai pénitent ne doit jamais désespérer de son pardon, le Sauveur dit à l'infirme qu'il guérit : *Ta foi t'a sauvé*. Aussi par la bouche d'Ézéchiel (XVIII), le Seigneur assure que le pécheur obtiendra son salut à quelque heure qu'il se repente et qu'il se convertisse.

Prière.

Très-doux Jésus, vous ne faites aucune acception de personnes ; mais comme Créateur vous supportez patiemment tous les hommes ; en qualité de Rédempteur et de Sauveur vous avez pitié des uns et des autres, et vous leur pardonnez généreusement. Quel pécheur donc, s'il n'est pas indifférent à son salut éternel, tardera de se convertir à vous qui l'attendez avec clémence, et qui frappez à sa porte, désirant entrer par votre grâce ? Comme je suis un pauvre et misérable

aveugle, faites qu'entendant votre voix je m'empresse d'ouvrir mon cœur pour vous y recevoir vous-même ; qu'éclairé intérieurement de votre divine lumière, je vous suive et je vous imite sur la terre en remplissant mes jours d'œuvres vertueuses, et qu'ainsi je mérite après cette vie de jouir de votre vue dans les cieux. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXIII

ZACHÉE REÇOIT LE SAUVEUR DANS SA MAISON ET A SA TABLE.

Luc. XIX, 1-10.

Le même jour où le Sauveur guérit l'aveugle de Jéricho, *il entra dans cette ville qu'il parcourut*, accompagné d'une foule nombreuse (Luc. XIX, 1). Jéricho est la figure du monde, où le Fils de Dieu est entré par son incarnation, où il a voyagé pendant sa vie, et d'où il est sorti par sa mort, après avoir apporté le salut dans la maison de l'Église. Nous aussi, nous devons traverser le monde, comme en courant, sans y fixer nos affections, parce qu'il est bien difficile de s'occuper des affaires séculières sans y contracter quelques souillures. A Jéricho se trouvait alors *Zachée, prince des publicains* ou chef de ceux qui étaient chargés de percevoir les impôts et les revenus du trésor public ; dans cet emploi périlleux il avait acquis des biens considérables auxquels il était très-attaché ; aussi pour mieux faire ressortir la miséricorde divine dans la vocation de cet homme à la foi, l'Évangile remarque qu'*il était fort riche* (Ibid. 2). Néanmoins par une pieuse curiosité *il cherchait à voir*

Jésus pour le connaître, car bienheureux les yeux qui le contemplent ; *mais à cause de la multitude il ne le pouvait, parce qu'il était fort petit* de corps par sa taille, comme aussi dans son âme par l'humilité (Ibid. 3). D'après ce concours, on peut juger avec quel empressement le peuple suivait Jésus-Christ. Zachée, *courant alors devant, monta sur un sycomore afin de l'apercevoir au moment où il passerait* (Ibid. 4). Le Vénérable Bède dit à ce sujet (in cap. XIX Luc.) : « *Ce qui est impossible aux hommes est toujours possible à Dieu,* selon la parole du Seigneur (Luc. XVIII, 27); car nous voyons ici le chameau déposant sa charge passer à travers le trou d'une aiguille, c'est-à-dire un riche publicain qui abandonne le fardeau des biens terrestres et rejette le profit des exactions fiscales, pour entrer par la porte étroite et monter par la route escarpée qui conduit à la vie. Ainsi par l'admirable ardeur de sa foi, Zachée, en montant sur un arbre, supplée à ce que la nature lui avait refusé pour la stature, et il mérite justement de recevoir du Sauveur la bénédiction désirée qu'il n'osait pas lui demander. »

Le sycomore ici mentionné est un arbre qui ressemble au mûrier par son feuillage et au figuier par son bois, mais il les surpasse l'un et l'autre en grosseur et en élévation ; de là vient que les Latins l'ont nommé *le grand arbre*. Les anciens l'ont aussi appelé *figuier fou*, parce qu'il a beaucoup d'affinité avec le figuier, sans toutefois en produire le fruit. D'après l'historien Josèphe, il serait plus justement nommé *ficomorus*, parce qu'il participe sous divers rapports à la nature du figuier et à celle du mûrier. Le fruit de ce dernier arbre contient un suc qui a la couleur du sang ; aussi, d'après une ancienne tradition, on le mettait sous les yeux des éléphants pour les animer

au combat. A cause de cette particularité, le mûrier représente la croix dont le Christ, rougi de son sang, est comme le fruit divin ; et le seul souvenir de ce sang précieux doit exciter notre courage contre les ennemis de notre salut. En outre, comme la figue nourrit ceux qui en mangent, ainsi la croix du Sauveur fortifie les vrais croyants ; elle est pour eux la vertu même de Dieu, tandis qu'elle est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils (I Cor. I, 23). C'est sur cet arbre que de nombreux Chrétiens, nouveaux Zachées, sont montés en esprit ; et bien qu'ils fussent de courte taille, c'est-à-dire petits en science et peu avancés en perfection, ils ont néanmoins mérité par leur zèle et leur empressement de voir et de connaître Jésus, objet de leurs désirs. Les fruits sanguinolents de cet arbre mystérieux sont les Martyrs, qui s'attachèrent avec tant de force à la croix du Sauveur, qu'ils préférèrent subir une mort cruelle et verser leur propre sang que de s'en séparer par l'apostasie et le péché. A notre tour nous devons nous élever par la foi et la méditation sur ce même arbre de salut et de vie, sans quoi nous ne pourrions considérer Jésus, parce que, comme Zachée, nous sommes de basse stature ; car nos mérites sont insuffisants, si nous ne les unissons à ceux que le Christ a acquis par sa Passion sur la croix. Quiconque donc veut s'appuyer sur ce bois sacré pour être exalté, qu'il reconnaisse sa petitesse et sa faiblesse, qu'il renonce aux affections terrestres et aux actions coupables, qu'il aspire aux actes surnaturels et aux biens célestes, qu'il mette en Dieu seul toute son espérance, et qu'à l'exemple de saint Paul il dise du fond du cœur : *Loin de moi de me glorifier en autre chose que dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (Galat. VI, 14); transporté de cette louable folie, il parviendra à contempler le Sauveur. La croix, voilà le

vrai sycomore au bois duquel a été suspendu votre Rédempteur ; pour le voir de plus près, attachez-vous avec lui à cet arbre salutaire. « A l'imitation de Zachée qui, pour connaître Jésus, ne craignit pas de grimper sur un sycomore, si nous sommes humbles, dit saint Augustin (Serm. 8 de Verbis Apost.), ne rougissons point d'embrasser la croix, imprimons en le signe sur notre front afin de montrer que nous n'en n'avons pas honte ; car c'est par elle que nous pourrons atteindre jusqu'au Christ. » Il est vrai que quiconque s'humilie pour Jésus est regardé comme fou par les mondains, mais pourtant il est seul sage aux yeux du Seigneur, puisqu'il arrivera sûrement à la vision béatifique, sa fin dernière.

« Si nous voulons être vraiment sages, dit saint Grégoire (Moral. lib. 27), regardons-nous simplement comme insensés ; et pour mériter de contempler la Sagesse suprême par essence, renonçons à la funeste prudence du monde. et appliquons-nous à la sainte folie du Christianisme. N'est-ce pas là ce que l'Évangile veut nous apprendre par l'exemple de Zachée ? La foule également empêche notre petitesse de voir Dieu, car le tumulte des affaires temporelles dérobe à la faiblesse de l'âme humaine la lumière de la pure vérité. Mais de même que cet homme eut le bonheur d'apercevoir le Seigneur, quand il eut le courage de monter sur l'arbre appelé figuier fou, nous aussi pour jouir d'un bonheur semblable, foulons aux pieds le respect humain en nous attachant à cette sublime doctrine qui est une folie apparente. Le monde, en effet, ne regarde-t-il pas comme déraisonnable de ne point chercher à recouvrer ce qu'on a perdu, de se laisser dépouiller de ce qu'on possède, de ne point se venger des injures qu'on reçoit et même d'y répondre par des bienfaits ? Cependant tel est l'enseigne-

ment donné par Jésus-Christ lui-même ; c'est en le suivant qu'on pourra découvrir la Sagesse divine, d'une manière non point permanente ici-bas, mais transitoire ; car c'est ainsi que Zachée monté sur le sycomore vit simplement passer le Seigneur. Mais ceux qui restent embarrassés dans la foule tumultueuse de leurs pensées superbes n'ont pas encore trouvé le sycomore ou pris le moyen nécessaire afin de pouvoir considérer Dieu. » Cette explication de saint Grégoire est conforme à celle de saint Théophile, qui a dit : « De ce passage évangélique il est facile de retirer une instruction morale. En effet, celui qui est supérieur aux autres en malice leur est spirituellement inférieur ; il est si petit qu'il ne peut voir Jésus à cause de la foule, car l'homme, assiégé par les passions et les occupations mondaines, n'aperçoit point Dieu marcher ou agir en nous, parce qu'il ne connaît point les œuvres surnaturelles de la grâce. Mais s'il monte sur le sycomore, c'est-à-dire s'il foule aux pieds les fausses douceurs de la volupté, représentée par cette sorte de figuier, alors s'élevant au-dessus du monde, il pourra considérer le Sauveur et s'en faire remarquer. »

Le sycomore, que les Latins appellent *le grand arbre*, peut encore représenter l'état religieux. En effet, comme le sycomore est plus haut que les mûriers ordinaires et qu'il porte des fruits aigres-doux qui ne parviennent jamais à une complète maturité ; ainsi l'état religieux est supérieur aux autres conditions présentes, parce qu'il favorise davantage la vie contemplative, et que ses exercices sont tout à la fois âpres et agréables ; car il oblige à des mortifications, comme les abstinences, les jeûnes, les veilles, qui sont pénibles en elles-mêmes, mais qui deviennent consolantes à ceux qui les supportent pour l'amour de Dieu et par le désir

du ciel ; ces exercices cependant ne produisent point sur la terre la félicité parfaite que l'on goûte seulement au ciel. — De plus, le sycomore est appelé figuier fou, et celui qui embrasse l'état religieux passe pour un insensé aux yeux du monde, en sorte qu'il pourrait dire comme le prophète Amos (VII, 14) : *Je suis un pâtre grossier qui se nourrit des fruits du sycomore.* Zachée, parce qu'il est petit, monte sur cet arbre pour voir Jésus, et l'homme vraiment humble entre en religion pour obtenir la vie éternelle qui consiste dans la vision béatifique de Dieu même. Mais celui qui est court de taille ne peut monter bien haut sans se servir d'échelle ou s'élever par degrés ; or, en religion on trouve comme un escalier à trois marches par où l'on arrive à la gloire céleste : la première est l'abnégation de sa propre volonté, par le vœu d'obéissance ; la seconde, le dépouillement de toute propriété extérieure, par le vœu de pauvreté ; la troisième, le renoncement à toute volupté charnelle, par le vœu de chasteté. Ces trois degrés correspondent à trois grandes dispositions qui doivent être dans le cœur du religieux, savoir : le mépris des biens terrestres, l'oubli de la famille et la haine du monde. Ces trois dispositions parfaites furent autrefois exigées d'Abraham, quand le Seigneur lui dit (Gen. XII, 1) : *Sors de ton pays, quitte tes parents et ta maison paternelle, et viens dans la terre que je te montrerai.* Ce sont encore là les trois degrés qui peuvent nous conduire au trône du vrai Salomon ; ce trône, c'est la religion où le vrai Salomon réside comme sur son siége spécial. Aussi saint Pierre Damien regarde l'état religieux comme la propre maison de Dieu et comme un véritable paradis sur cette terre : « A mon avis, dit-il, et suivant ce que j'éprouve dans mon cœur, s'il y a un paradis ici-bas, il se trouve dans le cloître ou dans l'école ; hors de

là tout est plein d'anxiété, d'inquiétude, d'amertume, d'appréhension, de soucis et de douleurs. »

Lorsque Jésus fut arrivé près du sycomore, il leva les yeux et vit Zachée avec un regard d'amour et de bonté, en approuvant ses bons désirs et ses pieux sentiments (Luc. xix, 5). Zachée fut heureux de voir le Christ ; mais plus heureux encore d'avoir attiré sur lui-même l'attention du Sauveur. « En effet, dit le vénérable Bède (in cap. xix Luc.), Jésus regarda celui qui le regardait, parce qu'il discerna et aima celui qui le discernait et l'aimait. Ainsi, s'appuyer sur la foi à l'incarnation du Verbe, comme sur un sycomore, pour considérer la face de Jésus et pour acquérir la connaissance de sa divinité, tel est l'ordre du progrès que l'Apôtre des Gentils a suivi, comme lui-même le déclare en disant aux Corinthiens : *Je n'ai point estimé savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ crucifié* (I Cor. ii, 2). »

Se prêtant donc aux souhaits du publicain, le Sauveur l'appela par son nom : *Zachée, hâte-toi de descendre, parce que aujourd'hui même je veux loger chez toi;* car il faut que je demeure en ta maison pour y prendre ma réfection avec mes disciples, et pour témoigner ma charité miséricordieuse envers un pécheur converti ; mais il faut surtout que j'entre en ton cœur pour le purifier par l'infusion de ma grâce. Jésus adresse ces mêmes paroles à chacun de nous ; car il désire fixer son habitation dans nos âmes, où nous devons par conséquent lui préparer une réception convenable. Voilà pourquoi le Prophète royal disait : *La sainteté doit être l'ornement de votre maison, Seigneur* (Ps. xcii, 5), et saint Paul ajoutait : *Notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience* (II Cor. i, 12). Nettoyons donc et décorons soigneusement notre demeure spirituelle, afin d'y accueillir dignement le Roi des rois que le ciel et la terre ne sauraient

contenir, et afin qu'un hôte si auguste vienne établir en nous son domicile permanent. D'après le Vénérable Bède (in cap. XIX Luc.), en ordonnant à Zachée de descendre du sycomore pour lui préparer un logement en sa maison, Jésus-Christ veut nous apprendre qu'après l'avoir considéré comme homme nous devons l'honorer comme Dieu ; car s'il est mort par l'infirmité de sa nature humaine, il est ensuite ressuscité par la vertu de sa puissance divine ; de là vient que le grand Apôtre disait : *Si nous avons autrefois connu le Christ selon la chair, aujourd'hui nous ne le connaissons plus de la sorte*, mais selon l'esprit (II Cor. V, 16).

Les paroles du Sauveur au publicain peuvent s'appliquer généralement à toute âme fidèle qui est justement appelée la maison de Dieu ; car Jésus daigne y habiter *aujourd'hui*, c'est-à-dire pendant la vie présente, par l'infusion de sa grâce, et encore *aujourd'hui*, c'est-à-dire pendant la vie éternelle, par la communication de sa gloire. Mais ces paroles doivent s'appliquer spécialement aux âmes supérieures, qui, pour s'unir plus étroitement à Dieu, ont monté les trois degrés susdits, en renonçant à toute ambition terrestre, à toute volupté charnelle et même à leur propre volonté. En effet par ce triple renoncement on éloigne de soi les trois obstacles au salut que l'on rencontre partout ; car, comme le déclare saint Jean (I Epist. II, 16), *tout ce qui est dans le monde est ou concupiscence des yeux, ou concupiscence de la chair, ou orgueil de la vie*. Voilà pourquoi le divin Maître a dit (Luc. IX, 23) : *Quiconque veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive.* N'est-ce pas aussi ce que nous remarquons dans la conduite de Zachée ? C'est en pratiquant les trois sortes d'abnégation évangélique, qu'il a mérité d'entendre ces consolantes paroles du Sauveur : *Il faut que je demeure aujourd'hui*

dans votre maison. En effet il a prouvé son esprit de désintéressement, lorsqu'il a dit (Luc. XIX, 8) : *Je donne la moitié de mes biens aux indigents.* Il a montré son amour de la continence, lorsqu'en montant sur le sycomore il a foulé aux pieds toute fausse délectation représentée par cet arbre appelé figuier fou. Enfin il a donné l'exemple de l'obéissance, quand sur l'ordre du Seigneur il s'est empressé de descendre pour le recevoir en sa maison. Ces trois sortes de vertus qu'a exercées le publicain converti se complètent mutuellement, de telle sorte que chacune d'elles ne peut être parfaite sans la réunion des deux autres ; car il ne servirait de rien à quelqu'un d'être détaché de tout intérêt matériel, si d'ailleurs il restait esclave de la concupiscence charnelle, on en doit dire autant des autres dispositions nécessaires.

Zachée descendit aussitôt et reçut Jésus avec allégresse, s'estimant très-honoré de la visite d'un hôte si noble (Luc. XIX, 6) ; car le Seigneur voulait être logé dans la maison de celui qui l'avait accueilli déjà dans son cœur. Il montrait ainsi qu'il agrée les pieux sentiments et qu'il accomplit les vœux ardents des petits et des humbles. Admirez ici la bénignité du Sauveur ; il donne au publicain beaucoup plus que celui-ci ne désirait, puisqu'il se donne lui-même : et c'est ce que l'autre n'aurait pas osé demander, se jugeant même indigne de lui parler et se contentant de le voir. Concevez d'après cela l'efficacité de la prière ; quand elle est accompagnée de fervents désirs, sa voix puissante pénètre jusque dans les cieux ; car, comme l'assure le Prophète royal, *le Seigneur a entendu le désir des pauvres* (Ps. X, 17). En effet, Dieu disait à Moïse (Exod. XIV, 15) : *Pourquoi cries-tu vers moi ?* Moïse cependant ne lui demandait rien de bouche, mais de cœur. Aussi, d'après saint Augustin (Tract. 4 in Epist. Joan.), nous devons nous exercer continuellement

au désir du ciel en renonçant à toute affection de la terre, car toute la vie du bon chrétien n'est qu'un saint désir ; vous n'en voyez pas encore l'accomplissement, mais par votre souhait vous vous rendez digne d'en obtenir la réalisation quand le temps sera venu.

Cependant tous les envieux qui étaient présents *murmuraient* contre Jésus, *en le blâmant de ce qu'il recevait l'hospitalité de la part d'un pécheur* (Luc. XIX, 7). Mais ces téméraires censeurs se trompaient doublement : d'abord à l'égard de Zachée, qu'ils regardaient encore comme un pécheur tandis qu'il était alors converti ; et ensuite à l'égard du Sauveur, car il n'est pas raisonnable de trouver mauvais que le médecin visite le malade. D'ailleurs on ne devait pas s'étonner de voir le Christ entrer dans la maison de celui qu'il avait justifié ; car le cœur du pénitent est la demeure où il se plaît à célébrer la Pâque. Aussi, bien différent de ces nombreux Chrétiens qui, entendant la moindre parole de critique, abandonnent les bonnes œuvres commencées, Zachée ne se laissa point ébranler par toutes les détractions de ses compatriotes jaloux ; *mais se tenant debout,* tout prêt à obéir, *il dit au Seigneur : Maître, voilà que je donne aux pauvres la moitié de ce qui m'appartient ; et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui en restitue quatre fois autant,* de l'autre moitié qui me reste (Ibid. 8). Nous devons conclure de là que tous ses biens n'étaient pas mal acquis, car on ne peut faire l'aumône avec le bien qu'il faut rendre à autrui. A l'imitation de ce publicain sincèrement converti, ceux qui sont obligés à l'aumône ou à la restitution devraient dire : *Je donne* ou *je rends* actuellement, et non pas simplement : Je donnerai ou je rendrai, ou je disposerai par testament. « C'est bien ici, dit le Vénérable Bède (in cap. XIX Luc.), cette sainte folie que Zachée avait

cueillie, comme un fruit de vie, sur le sycomore où il était monté ; cette sage folie qui consiste à restituer le bien dérobé et à se dessaisir du sien propre, à mépriser les choses visibles pour acquérir les richesses invisibles, à se renoncer soi même pour suivre Jésus-Christ et même à désirer la mort pour lui témoigner plus d'amour. »

Arrêtons-nous un instant à contempler notre divin Sauveur avec ses disciples, assis au milieu des pécheurs, mangeant et conversant avec eux familièrement et amicalement, afin de les porter au bien et les retirer du péché. Les Pharisiens murmurent, il est vrai, et en cela ils nous représentent ces médisants et ces calomniateurs impudents qui critiquent les bons, s'efforçant de noircir toutes leurs actions ; mais on ne doit tenir aucun compte de leurs vains discours, ne pas cesser pour cela de faire le bien et s'y appliquer même avec plus d'ardeur. Aussi, pour confondre tous les détracteurs, Jésus rendit publiquement témoignage à Zachée, en disant (Luc. XIX, 9) : *Aujourd'hui même le salut est venu en cette maison*, qui a été délivrée de tout mal, de tout vice contagieux et complétement sanctifiée pour l'intérieur comme pour l'extérieur ; car en recevant la visite du Rédempteur et du Médecin suprême, son chef a été guéri de ses infirmités et de ses faiblesses spirituelles ; de pécheur et d'avare qu'il était, il est devenu fidèle et juste, *parce qu'il est lui aussi enfant d'Abraham*, non pas simplement selon la chair ou par la naissance, mais selon l'esprit, par la foi et les œuvres. Les vrais enfants d'Abraham sont en effet ceux qui imitent les vertus de ce Père des croyants. Comme lui Zachée fit des progrès dans la foi ; et si le premier donna l'hospitalité à des Anges, le second logea dans sa maison le Seigneur même des Anges. « Zachée est appelé fils d'Abraham, dit le Vénérable Bède (loc. cit.), non

pas parce qu'il était issu de sa race, mais parce qu'il fut héritier de sa foi. De même que ce patriarche, pour obéir à Dieu dans la ferme espérance de l'héritage futur, quitta son pays, sa famille, et sa maison paternelle ; de même aussi ce publicain, pour acquérir un trésor dans les cieux, abandonna sa fortune, qu'il distribua aux pauvres. Nous voyons, par cet exemple, que les enfants de la promesse, ce ne sont pas seulement les justes qui ont conservé leur innocence, mais aussi les pécheurs qui ont mérité leur pardon. »

Notre-Seigneur daigna indiquer ensuite la cause qui le déterminait à venir chez le publicain : c'était afin que, comme Médecin, il guérît un malade ; que comme Dieu, il justifiât un pécheur; qu'en sa qualité de Pasteur, il ramenât une brebis errante ; et qu'à titre de Sauveur, il délivrât un coupable condamné. En effet, ajouta-t-il (Luc. XIX, 10), le Fils de Dieu devenu *le Fils de l'homme* ou de la Vierge Marie, en s'unissant à la nature humaine, *est venu* du ciel sur la terre *chercher*, au moyen de la prédication, *et sauver*, avec le secours de la grâce, *ce qui avait péri* par suite du péché, c'est-à-dire la centième brebis, la dixième drachme et le plus jeune enfant. Car l'homme par sa faute avait perdu l'innocence de sa première origine, l'ornement de la grâce sanctifiante et l'adoption pour la gloire éternelle ; à cause de la première perte, il est comparé à une brebis égarée ; pour la seconde, à une drachme qui a disparu ; et pour la troisième, à un enfant prodigue. Or, c'est ce triple malheur que Jésus est venu réparer, comme il l'a déclaré ailleurs en ces termes (Luc. V, 52) : *Je suis venu pour appeler à la pénitence, non pas les justes, mais les pécheurs.* D'après saint Chrysostôme (in cap. IX Matth.), le Seigneur semble dire : Pourquoi me blâmez-vous si je travaille à convertir les pécheurs ? Je puis d'autant moins les haïr et les

délaisser que je suis descendu principalement pour eux sur la terre, non point comme leur juge, mais comme leur médecin ; si je fréquente leur société et si je partage leur table, c'est pour avoir occasion d'appliquer des remèdes salutaires à leurs plaies corrompues et à leurs maladies invétérées. Assurément, dit le Vénérable Bède (in cap. XIX Luc.), il est doux et bon le divin Maître, qui ne dédaigne point d'exposer les motifs de sa conduite à la foule des murmurateurs, en leur apprenant à ne point mépriser la pénitence des pécheurs ; car c'est surtout pour procurer cet heureux résultat que lui-même, vrai Fils de Dieu, a paru dans le monde ; et s'il se nomme souvent lui-même Fils de l'homme, c'est afin de nous inculquer davantage le souvenir de son Incarnation, en nous rappelant qu'il a daigné prendre notre nature pour opérer votre salut.

Selon le Vénérable Bède, Zachée, dont le nom signifie *justifié*, représente le peuple fidèle des Gentils que le Seigneur a également sanctifié : ce peuple autrefois absorbé par les préoccupations temporelles était fort abaissé et très-petit ; mais après l'avénement du Sauveur dans le monde, il chercha à le découvrir par la foi, en sorte qu'il mérita de participer au bienfait de la Rédemption. — Ce riche publicain qui désirait voir le Sauveur, mais qui ne pouvait y parvenir à cause de la petitesse de sa taille et de la foule des passants, peut encore figurer tout homme riche qui voudrait travailler à son salut, mais qui en est empêché par le tourbillon des affaires et la faiblesse de ses dispositions. C'est pourquoi, à l'exemple de Zachée, il doit monter sur un arbre, c'est-à-dire s'élever jusqu'au Christ par l'oraison ou la prière qui est une ascension de l'âme vers Dieu, selon saint Jean Damascène (de Fide, lib. III, cap. XXIV) ; ainsi il méritera de voir Jésus ; de plus, pour le

recevoir dignement qu'il fasse aux pauvres d'abondantes aumônes, et s'il a commis quelque injustice, qu'il la répare soigneusement.

Comme le Sauveur se trouvait près de Jérusalem, capitale du royaume, plusieurs des Pharisiens et même de ses disciples s'imaginaient qu'aussitôt après avoir fait son entrée dans cette ville, il y manifesterait son autorité ; car beaucoup croyaient que son règne allait être publiquement proclamé par sa nation, suivant ce que les Mages avaient autrefois annoncé, en disant de lui (Matth. II, 2) : *Où est né le Roi des Juifs?* Aussi les Apôtres eux-mêmes lui demandèrent après sa résurrection (Act. I, 6) : *Seigneur, est-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël?* Mais pour détruire l'erreur des uns et des autres à ce sujet, Jésus leur proposa la parabole d'un grand seigneur qui, avant de partir pour un voyage lointain, réunit dix serviteurs et leur confia dix marcs à faire valoir. Comme cette parabole a la même signification que celle des dix talents, elle sera expliquée avec cette dernière dans un des chapitres suivants.

Prière.

Seigneur Jésus, qui avez regardé miséricordieusement le publicain Zachée monté sur le sycomore et qui, l'appelant près de votre personne et logeant en sa maison, l'avez guéri de tout vice ; prenez également pitié de ma petitesse et de ma misère, donnez-moi le désir et la force de m'élever sur l'arbre salutaire de la pénitence ; daignez alors fixer sur moi des yeux compatissants et m'attirer à vous par des grâces efficaces. Après m'avoir ainsi disposé, accordez-moi de vous préparer en mon âme une demeure convenable, afin que je vous y reçoive dignement et que

vous me guérissiez, parfaitement tout entier tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. O vous qui êtes descendu du ciel pour chercher et sauver ce qui avait péri sur la terre, ne m'abandonnez pas, moi qui me suis perdu par ma faute ; mais cherchez-moi, bon Pasteur, et délivrez-moi, Sauveur tout-puissant. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXIV

EN SORTANT DE JÉRICHO, JÉSUS-CHRIST GUÉRIT DEUX AVEUGLES.

Matth. xx, 29-34 ; Marc x, 46-52.

Lorsque Jésus sortit de Jéricho, *il était accompagné d'une foule nombreuse,* avide d'entendre sa doctrine (Matth. xx, 29). Cet empressement du peuple à se porter à la suite du Sauveur prouve que son enseignement leur allait au cœur. « De même qu'une abondante moisson atteste la diligence de l'agriculteur, dit saint Chrysostôme (Hom. 26 Oper. imp.), ainsi un auditoire considérable fait l'éloge du prédicateur. Les fatigues du voyage n'effrayaient point cette multitude que transportait l'amour des choses spirituelles ; et les soucis de la fortune terrestre ne l'arrêtaient point, parce qu'elle aspirait à la possession d'un royaume céleste. Celui, en effet, qui apprécie le bonheur éternel à sa juste valeur, ne trouve plus rien d'aimable ici-bas ; car, de même qu'après avoir mangé d'un mets exquis on ne peut plus goûter la nourriture commune, pareillement quiconque a savouré une fois la douceur du Christ ne peut plus ressentir aucun attrait pour les plaisirs mondains.

C'est là cette rose très-recherchée qui fleurit dans la campagne de Jéricho, selon cette parole de la Sagesse : *Je me suis élevée comme les palmiers de Cadès et comme les rosiers de Jéricho* (Eccli. xxiv, 18) ; rose d'une incomparable beauté, en laquelle on voit briller tout à la fois la candeur de la pure justice et la pourpre de la sanglante Passion d'un Homme-Dieu. Mais de même que la rose par son parfum annonce sa présence avant d'être à la portée de la vue et de la main ; ainsi, deux aveugles placés sur le passage du Seigneur Jésus ressentirent son influence salutaire avant de voir son adorable personne. »

Les deux aveugles, dont saint Chrysostôme vient de parler, *étaient assis sur le chemin*, où ils demandaient l'aumône aux passants. Comme ils se trouvaient sur la voie du salut, *ils apprirent* par la rumeur publique *que Jésus* de Nazareth, cet homme orné de toutes les vertus, *passait* près d'eux (Matth. xx, 30). O la bonne nouvelle ! ô l'agréable rumeur ! *Beaucoup de rois et de prophètes avaient désiré l'entendre,* mais ils n'eurent pas ce bonheur (Luc. x. 24). Plus heureux donc que tant d'illustres personnages, les deux pauvres infirmes implorèrent à haute voix la miséricorde divine, en disant : *Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous.* Ils appelaient Jésus *fils de David*, parce qu'ils le regardaient comme le Christ promis par les Prophètes, et que d'après le sentiment commun, le Christ devait naître de la race même du Roi-prophète. Mais en le proclamant fils de David selon la chair, ils le reconnurent en même temps, par une inspiration surnaturelle, comme Fils de Dieu ; c'est pourquoi animés d'une foi vive ils le supplièrent à grands cris de rendre la lumière à leurs yeux. Saint Chrysostôme dit encore à ce sujet (loc. cit.) : « Deux aveugles se présentent fort à propos sur la route

du Sauveur, afin qu'après leur avoir ouvert les yeux, ils pussent monter avec lui à Jérusalem pour y attester sa puissance merveilleuse. Sans apercevoir la foule qui marchait, ils distinguaient le bruit qu'elle faisait ; mais parce qu'ils étaient privés de la vue, il ne leur restait que la voix pour se joindre à elle ; ne pouvant donc accompagner de leurs pieds le Seigneur, ils ne manquèrent pas de le poursuivre de leurs acclamations. »

Des deux aveugles mentionnés par saint-Matthieu, saint Marc ne parle que d'un seul, à savoir du plus fameux, tandis qu'il passe sous silence l'autre beaucoup moins connu. « Qu'un de ces deux aveugles fût très-célèbre à Jéricho, on n'en saurait douter, dit saint Augustin (de Consensu Evang. l. 2, c. 65), en voyant le soin que prend l'Évangéliste de le désigner par son propre nom et par le nom de son père ; car il l'appelle *Bartimée, fils de Timée* (Marc. x, 46). Après avoir joui d'une grande prospérité, l'infortuné était tombé en une si profonde misère qu'il était devenu non-seulement aveugle, mais encore mendiant sur la voie publique. Si donc saint Marc rappelle spécialement ce personnage, c'est que sa guérison fut un miracle d'autant plus éclatant que son malheur était plus notoire. » — Le Vénérable Bède (in cap. x Marc.) ajoute : « Ce n'est pas sans dessein que saint Marc, écrivant son Évangile pour les Gentils, ne désigne qu'un seul aveugle ; car la guérison de cet infirme figurait mieux la conversion de la Gentilité qu'il préparait à recevoir la foi. Saint Matthieu, au contraire, dont l'Évangile composé pour les Juifs devait être ensuite communiqué aux Gentils, rapporte fort à propos la guérison des deux aveugles, qui marquait la conversion des deux peuples également appelés à la lumière de la vérité. C'est pour une semblable raison qu'à l'occasion de l'entrée triom-

phale de Jésus Christ à Jérusalem, saint Matthieu raconte que le Sauveur monta sur l'ânesse et sur l'ânon, tandis que saint Marc parle seulement de l'ânon. » — Suivant une autre explication, Bartimée, dont le nom signifie *fils de l'opulence*, est l'image du voluptueux réputé justement aveugle ; car il est privé de la lumière de la sagesse, dont il est écrit au livre de Job (xxviii, 13) : *Elle n'habite point la terre de ceux qui vivent dans la mollesse*, parce que les délices charnelles émoussent toute intelligence. Lorsqu'un tel homme entend parler du Sauveur, il doit crier vers lui par une fervente prière, pour obtenir la lumière de la sagesse de *Celui qui donne abondamment à tous*, au moins les choses nécessaires au salut (Jac. i, 15).

Mais la foule, qui voyait l'extérieur négligé des deux aveugles sans considérer leur pieuse intention, *essayait de leur imposer silence*, sous prétexte que par leurs cris ils l'empêchaient d'écouter la parole du Sauveur (Matth. xx, 31). Cette multitude représente tous ceux qui veulent détourner leurs semblables de la pratique du bien. Or nous trouvons des obstacles au salut en trois sortes de foules, qui viennent soit de la chair, soit du monde, soit de l'enfer; car les désirs charnels, les personnes mondaines et les esprits infernaux s'efforcent de nous fermer la bouche, quand il s'agit de confesser nos péchés, d'édifier le prochain et de louer Dieu. Ces dangereuses foules s'opposent continuellement à l'exécution de tout bien : la première cherche à nous arrêter par les séductions ; la seconde, par les persécutions; la troisième, par les illusions. Mais comment cesseraient-ils d'adresser à Dieu leurs supplications ceux qui sont aveugles par ignorance de la vérité surtout relativement à leur propre état, ceux qui sont mendiants par défaut de vertu, et qui se tiennent en dehors de la voie du salut ?

Aussi, malgré toutes les résistances, les deux infirmes de Jéricho *redoublaient leurs cris* avec plus de force, afin de dominer le bruit de la multitude ; car ils craignaient que les réclamations du peuple n'empêchassent leurs voix d'être entendues et leurs demandes d'être exaucées ; voilà pourquoi ils continuaient d'implorer miséricorde en répétant : *Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous.* Leur exemple doit être pour nous comme une exhortation à persévérer dans la prière parmi les difficultés que nous rencontrons en ce saint exercice. « Les obstacles qu'on apportait à leurs instances, dit saint Chrysostôme (Hom. 36 Oper. imp.), ne servaient qu'à stimuler leurs désirs déjà ardents. Le propre de la foi, c'est en effet de croître d'autant plus qu'on prétend la combattre ; aussi les serviteurs de Dieu, bien loin d'être abattus par les persécutions, en sortent triomphants ; car la vertu s'affermit dans l'adversité, tandis qu'elle s'affaiblit dans la prospérité. Rien ne relâche davantage en nous tous la vigueur de la foi qu'une longue tranquillité. Le même saint Docteur ajoute : Les deux infirmes mentionnés dans l'Évangile criaient d'abord, parce qu'ils étaient aveugles ; mais ils crièrent encore plus fort, quand on voulut leur défendre d'approcher de la lumière. Le Sauveur permettait cette opposition de la part de la foule pour leur donner occasion de manifester leur désir de guérison. Apprenons de là que si étant repoussés avec dureté par les autres, nous recourons avec confiance au Seigneur, nous obtiendrons par nous-mêmes ce que nous attendons de sa bonté. » —Suivant la remarque de saint Augustin (Serm. 18 de Verbis Domini), « les bons Chrétiens qui veulent observer les préceptes divins sont contrariés par les méchants et même par les tièdes ; mais qu'ils ne se lassent point d'implorer le Seigneur, car toutes les fois qu'un Chrétien méprisant le

monde commence à bien vivre, ce changement de conduite lui attire l'animadversion de ceux que sa conversion accuse ; mais s'il persévère, ceux mêmes qui le blâment maintenant lui applaudiront bientôt. »

Comme Jésus a promis d'ouvrir à ceux qui frapperaient (Luc. xi, 10), *il s'arrêta* pour attendre ceux qui ne pouvaient le suivre, faute de voir où ils devaient aller ; *puis il les appela*, afin que la foule leur laissa un libre accès auprès de lui (Matth. xx, 32). Alors il leur demanda ce qu'ils voulaient, non point pour l'apprendre, puisqu'il ne l'ignorait pas, mais pour faire ressortir publiquement leur nécessité présente et leur prochaine délivrance ; car avant de guérir les infirmes, le Sauveur les obligeait ordinairement à déclarer leurs maux, afin de rendre les miracles plus évidents pour le profit spirituel de ceux qui en étaient témoins. *Seigneur, faites que nos yeux soient ouverts*, dirent les deux aveugles (Ibid. 33). *Jésus*, *ému de compassion à leur égard*, se montra véritablement pour eux la source de la lumière ; car *dès qu'il toucha leurs yeux*, *ils recouvrèrent la vue* (Ibid. 34) ; une guérison aussi soudaine ne pouvait être que miraculeuse, car la nature n'opère point instantanément, mais par degrés. « C'est ici une œuvre théandrique, dit saint Chrysostôme (Hom. 36 Oper. imp.) ; car le Sauveur en tant qu'homme toucha leurs yeux, et en même temps il les éclaira comme Dieu. Tant qu'ils l'appelèrent *fils de David*, leur guérison resta pour ainsi dire suspendue ; mais elle fut accomplie aussitôt qu'ils l'invoquèrent en sa qualité de *Seigneur* ; la raison de cette distinction, c'est qu'un fils de David n'aurait pu produire un tel acte de puissance souveraine, s'il n'avait été en même temps Fils de Dieu. » — D'après l'explication mystique donnée par la Glose, Jésus touche nos yeux de ses doigts, lorsqu'il illumine nos esprits de ses

rayons ; dès ce moment fortuné nous devenons capables de contempler Dieu, de nous connaître nous-mêmes, et de secourir le prochain. Remarquons que le Sauveur employa trois procédés différents pour rendre la vue à des aveugles : ainsi, il guérit par sa parole celui qu'il rencontra avant d'entrer à Jéricho, puis par le contact ceux qu'il trouva en sortant de cette ville, et par l'onction de sa salive mêlée à la terre celui qu'il envoya se laver dans la fontaine de Siloë Joan. IX, 6). La première manière représente la prédication extérieure; la seconde, l'inspiration intérieure; et la troisième, l'institution des sacrements. Dieu, en effet, éclaire les âmes par l'enseignement de sa doctrine, par la communication de sa grâce et par les sacrements de son Église.

Les deux aveugles guéris *suivirent* Jésus, non pas tant à l'aide de leurs pieds que par la pratique des vertus chrétiennes; car il leur avait procuré la lumière non-seulement extérieure, mais surtout intérieure ; en effet, comme il est venu pour sauver l'homme tout entier, il ne délivrait point les corps de leurs infirmités sans purifier les âmes de leurs vices. « Après leur guérison, dit saint Chrysostôme (Hom. 67 in Matth.), les deux aveugles rendirent un hommage convenable à leur Bienfaiteur en se mettant à sa suite ; car c'est là ce que chacun de nous doit faire suivant cette déclaration du Prophète (Mich. VI, 8) : *O homme, je vais t'indiquer ce qui t'est le plus avantageux et ce que le Seigneur demande de toi : c'est que tu t'appliques à marcher en présence de ton Dieu.* Jésus permit donc aux deux aveugles de s'attacher à ses pas, pour montrer, par le miracle récemment opéré en leur faveur, que s'il allait subir une mort douloureuse, ce n'était point par faiblesse. » En se joignant à lui, ils témoignèrent leur vive reconnaissance pour l'insigne bienfait qu'ils venaient d'en recevoir ; c'est ce que ne

font pas un grand nombre d'hommes qui, après avoir été comblés des grâces célestes, demeurent ingrats et retombent bientôt dans leur péché, comme le chien qui retourne à son vomissement. « Bien différents furent ceux que le Sauveur venait d'illuminer, ajoute saint Chrysostôme; ils avaient été persévérants à le supplier, ils furent non moins fidèles à le remercier. Soyons jaloux de leur ressembler; si Dieu paraît d'abord ne pas nous écouter, si plusieurs essaient même de nous décourager, ne nous lassons point de prier, c'est par notre constance que nous obtiendrons enfin miséricorde. Considérez avec quelle véhémence ils souhaitent de recouvrer la vue ; ni leur indigence et leur cécité, ni les murmures et les réprimandes de la foule, ni la difficulté de faire entendre leur voix, ni les autres obstacles ne peuvent leur faire perdre l'espérance et la patience. Voilà le modèle de l'âme fervente qui s'applique à l'acquisition de la grâce divine. »

Si donc vous êtes tombé dans l'aveuglement spirituel et placé hors de la voie véritable, criez vers Jésus, conjurez-le de dessiller vos yeux, afin que vous puissiez le découvrir par la foi et le suivre par l'imitation ; car c'est là principalement ce qui nous est nécessaire. « Dans la vie présente, dit saint Augustin (Serm. 18 de Verbis Dom.), toute notre attention doit être de guérir l'œil de notre cœur afin qu'il puisse voir Dieu. C'est dans ce but que les saints mystères sont célébrés et que la parole divine est annoncée ; c'est vers cette fin que tendent toutes les exhortations morales, destinées à réformer notre conduite, à réprimer notre concupiscence, et à nous détacher du monde et de la chair ; c'est également pour nous faciliter la vision de Dieu que les Livres inspirés sont proposés à nos lectures et à nos méditations. » — « Nous donc, ajoute Origène (Tract. 10 in

Matth.), nous qui sommes assis sur la voie assurée des Saintes-Écritures, comprenons combien nous avons grand besoin d'être illuminés ! Si nous ne cessons d'invoquer le Seigneur Jésus, lui-même touchera et ouvrira les yeux de notre âme, alors les ténèbres qui obscurcissaient nos sens étant dissipées, nous pourrons contempler et suivre Celui qui ne nous fait connaître sa vie que pour nous servir de modèle. »

Comme nous l'avons dit précédemment, ces deux aveugles figurent deux peuples, savoir les Gentils aveuglés par les épaisses ténèbres de l'idolâtrie, et les Juifs, par des doctrines perverses qui les portaient à transgresser les commandements divins en leur substituant des traditions humaines. Ces deux peuples étaient assis sur la voie, parce qu'ils avaient la Loi, soit naturelle, soit écrite, qui pouvait les conduire à la connaissance du Rédempteur. Après que Jésus fut sorti de Jéricho, c'est-à-dire de ce monde, ils entendirent parler de son passage ; alors il toucha leur cœur par sa grâce et ouvrit leur intelligence à sa lumière, en sorte que beaucoup d'entre eux reçurent ses enseignements salutaires et suivirent ses vertueux exemples. Il guérit d'abord un seul aveugle, puis deux ensemble, parce qu'il appela au bienfait de la foi premièrement un seul peuple et ensuite deux peuples réunis. C'est ce que le Vénérable Bède explique en ces termes (in cap. x Marc.) : « Si, en approchant de Jéricho, Jésus rend la vue à un homme qui en était privé, et s'il accorde la même faveur à deux autres en sortant de cette ville, ce fut pour montrer qu'avant sa Passion il prêcha uniquement aux Juifs, mais qu'après sa résurrection et son ascension il communiqua aux Juifs et aux Gentils, par le ministère de ses Apôtres, les principaux mystères de sa divinité et de son humanité. » — Plusieurs considé-

rations qui ont été exposées relativement à la guérison du premier aveugle peuvent s'appliquer au sujet présent, comme aussi diverses explications contenues en ce dernier chapitre trouveraient fort à propos leur place dans le chapitre vingt-deuxième.

Prière.

Splendeur de la lumière éternelle et source de toute lumière créée, Seigneur Jésus qui, ému de compassion en entendant les cris redoublés de deux pauvres aveugles, avez daigné toucher leurs yeux et leur rendre la vue ; je vous conjure de toucher aussi mon âme et d'éclairer mon intelligence, afin que je puisse vous contempler, me connaître, instruire et aider le prochain. Illuminez mon cœur par votre grâce divine, afin que je vous prenne pour guide en toutes mes voies et que je marche sur vos traces dans le chemin de la perfection. Vous qui êtes supérieur à tout, faites enfin que je vous craigne et que je vous aime par dessus tout, et que j'accomplisse en tout votre souveraine volonté. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXV.

EFFUSION D'UN PARFUM PRÉCIEUX SUR LA TÊTE DE JÉSUS-CHRIST.

Matth. XXVI, 6-13. — Marc. XIV, 3-9. — Joan. XII, 1-11.

Lorsque le temps où le divin Sauveur avait résolu de souffrir approchait, lui-même se rapprocha du lieu où il devait mourir ; il nous montrait par là que sa Passion et sa

mort étaient libres et volontaires de sa part. Sachant que les Juifs endurcis avaient conspiré sa mort, il alla se présenter comme la victime destinée au sacrifice, afin que l'Agneau véritable fût immolé pour nous aussitôt après l'agneau pascal, pour remplacer ainsi les figures par la réalité et instituer la vraie Pâque, celle des Chrétiens. *Il vint donc à Béthanie six jours avant la Pâque*, c'est-à-dire le samedi qui précède immédiatement notre dimanche des Rameaux (Joan. xii, 1). Cette solennité de la Pâque dont il s'agit ici est le quinzième jour du premier mois, dans lequel Jésus-Christ consomma son douloureux sacrifice, et non le quatorzième jour de ce même mois, au soir duquel les Israélites immolaient l'agneau pascal. « Conformément à la loi de Moïse, dit saint Théophile, au dixième jour du mois, les Juifs choisissent l'agneau qu'ils doivent immoler en la fête de Pâques; et dès le neuvième de ce mois qui est précisément le sixième jour avant la grande solennité, ils préludent à cette fête, en se conviant les uns les autres à de joyeux festins ; ce fut à cette occasion que Jésus-Christ prit part au repas de Béthanie. » Il était retourné en cette ville, afin que sa présence y rappelât plus vivement à la mémoire de tous l'éclatant miracle de la résurrection de Lazare, pour confondre les Juifs obstinés et les rendre inexcusables de tramer la perte de Celui qui, par sa puissance, rendait la vie aux morts. En renouvelant le souvenir du prodige, il voulait aussi porter le peuple, saisi d'admiration, à le recevoir honorablement le lendemain où il devait faire son entrée solennelle dans la capitale de la Judée, selon que le prophète Zacharie l'avait annoncé par ces paroles (ix, 9) : *Tressaillez d'allégresse, fille de Sion, applaudissez avec enthousiasme, fille de Jérusalem ; voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur*, etc.

Jésus se trouva donc d'abord à Béthanie, dans la maison de Simon dit *le lépreux* (Matth. XXVI, 6). Ce personnage était ainsi appelé, non pas qu'il fût encore lépreux, mais parce qu'il avait conservé cette ancienne qualification en mémoire de sa guérison miraculeuse opérée par le Seigneur, de même qu'on disait toujours Matthieu le publicain, non qu'il le fût encore, mais parce-qu'il l'avait été. Apprenons de là à ne jamais oublier les péchés que nous avons eu le malheur de commettre, même après qu'ils nous ont été pardonnés ; ayons-les sans cesse présents à l'esprit, afin de les pleurer de plus en plus. On rapporte que ce Simon le lépreux fut par la suite évêque du Mans, sous le nom de saint Julien ; les pèlerins l'invoquent en récitant le *Pater noster*, afin d'obtenir par son intercession une bonne hospitalité. — Ce fut dans la maison de Simon qu'eut lieu le souper offert à Jésus-Christ (Joan. XII, 2). *Marthe servait et Lazare était assis à table avec les autres convives.* On peut croire pieusement que ce repas était honnête et simple, sans faste et sans luxe, comme il convenait pour Celui qui était venu dans le monde nous enseigner par son exemple la sobriété et la tempérance. Marthe y exerçait son ministère, soit parce qu'elle possédait la maison où habitait Simon, comme quelques-uns le prétendent ; soit plutôt parce qu'elle demeurait dans le voisinage, car les amis ont ainsi coutume de s'entr'aider officieusement ; mais elle était surtout attirée par l'affectueuse vénération qu'elle portait au Sauveur présent. — Lazare, invité par Simon, assistait au repas pour attester publiquement la réalité de sa résurrection, comme le fait remarquer saint Augustin (Tract. 50 in Joan.). En voyant boire, manger et converser avec eux celui qui avait été enseveli dans le tombeau d'où il était sorti naguère, comment les autres convives auraient-ils pu croire qu'il était

simplement un fantôme ? Ainsi l'incrédulité des Juifs était confondue par la manifestation de la vérité. D'ailleurs, comme ajoute saint Augustin, Lazare lui-même, répondant aux questions qui lui étaient adressées, décrivait les tristes lieux où il était descendu, et les demeures profondément obscures où sont punies les moindres fautes ; il révélait ainsi, aux personnes qui l'écoutaient stupéfaites, les terribles secrets des enfers si longtemps inconnus aux mortels habitants de la terre.

Ce n'est pas sans dessein mystérieux que Jésus-Christ se rendit vers le lieu de son sacrifice *six jours avant la Pâque*, où il fut immolé. En effet, *six* étant le nombre qui marque la perfection des œuvres, il convenait que, comme Dieu avait achevé en six jours l'œuvre de la création, le Sauveur accomplît de quelque sorte en six jours l'œuvre de sa Passion qui devait tout réparer. C'est pourquoi, selon la remarque d'Alcuin, de même que l'homme avait été formé en la sixième époque de la création, de même aussi il a été racheté au sixième âge du monde, au sixième jour de la semaine et à la sixième heure du jour. — De plus, en venant à Béthanie dont le nom signifie *maison d'obéissance*, Jésus-Christ indiquait d'avance la cause et l'effet de sa Passion : la cause, puisque, d'après saint-Paul (Phil. II, 8), *il s'est assujetti à la volonté de son Père jusqu'à la mort de la croix ;* l'effet, car ceux-là seulement participent à ses mérites qui se soumettent à ses commandements, selon cette parole du même Apôtre : *Il a procuré le salut éternel à tous ceux qui reconnaissent son autorité suprême* (Heb. v, 9). « Sur le point de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang précieux, pour toutes les nations, le Sauveur, comme saint-Jérôme le fait observer (in cap. XLV Marc.), vient et demeure à Béthanie, c'est-à-dire *en la maison de l'obéissance*; car, d'après le Cantique des cantiques

(II et VIII), *semblable au faon des cerfs* qui retourne constamment au gîte où il est né, le Fils de Dieu obéit à son Père jusqu'à la mort, afin de nous apprendre à lui rester toujours fidèles. » En revenant au lieu même où était Lazare ressuscité, le Seigneur nous enseigne que, dans la maison de l'obéissance, c'est-à-dire dans la pratique de cette vertu, les pécheurs retrouvent la vie spirituelle ; car, suivant la parole de l'Apôtre : *l'obéissance d'un seul a produit la justification d'un grand nombre* de coupables (Rom. v, 19). — Le repas offert au Seigneur en Béthanie est le symbole de la réfection spirituelle qui lui est présentée dans le cœur obéissant, où il aime à venir comme dans une sainte demeure. D'après l'explication d'Alcuin, le festin célébré en Béthanie, c'est la foi agissant par la charité dans l'Église, véritable maison de l'obéissance. Marthe empressée à servir, c'est l'âme fidèle à consacrer au divin Maître toutes les œuvres de sa dévotion. Lazare assis parmi les convives, c'est le pécheur converti qui est associé aux justes persévérants pour se réjouir de la présence de la vérité et se nourrir de la possession de la grâce. Ou bien encore, Marthe toujours laborieuse représente les personnes adonnées à la vie active, et surtout les pasteurs et prédicateurs dont l'Apôtre a dit : *Que les hommes nous regardent comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu* (I Cor. IV, 1). Dans cette même maison, les âmes appliquées à la vie contemplative ont pour type l'admirable figure que nous allons considérer attentivement.

Marie surnommée Madeleine, sœur de Marthe et de Lazare, *s'approcha de Jésus,* comme de Celui qui, étant la source de la miséricorde, peut seul soulager toutes nos infirmités (Joan. XII, 3). Elle portait dans un vase d'albâtre une livre de nard très-pur et très-précieux. L'albâtre, dans lequel les

parfums se conservent intacts, sans aucune corruption, est une sorte d'onyx, pierre fine et transparente qui ressemble au marbre blanc, tacheté de diverses couleurs. Se rappelant donc avec reconnaissance la grâce insigne qu'elle avait trouvée aux pieds sacrés du divin Maître, Madeleine les inonda d'une agréable essence, et les essuya avec ses longs cheveux ; puis cassant le beau vase qu'elle tenait à la main, elle répandit tout ce qui restait de cette liqueur sur la tête de Jésus pendant qu'il était à table (Marc XIV, 3), et toute la maison fut remplie d'une odeur très-suave. Ce parfum exquis que saint Marc nomme *nardus spicatus* était formé de nard, plante aromatique très-recherchée particulièrement à cause de ses épis ; de plus, il était sincère et vrai, sans mélange ni falsification, comme saint Jean le marque en l'appelant *nardus pisticus*. Aussi, d'accord avec les deux précédents Évangélistes, saint Matthieu assure qu'il était d'un *très-grand prix* (XXVI, 7) ; car il ne valait pas moins de trois cents deniers, monnaie du temps. Cette huile excellente possède, en effet, des propriétés salutaires et des vertus médicinales ; non-seulement elle charme l'odorat, mais encore elle ramène la fraîcheur, elle fortifie et délasse les membres lorsqu'ils sont épuisés par la fatigue d'un voyage ou échauffés par l'ardeur du soleil. D'après cela, nous pouvons juger combien grande était la pieuse dévotion de Marie qui, pour récréer et soulager le Sauveur au milieu de ses travaux et de ses courses évangéliques, n'hésitait pas un instant à faire des dépenses considérables et à lui procurer des choses rares. Apprenons, par son exemple, à sacrifier tout ce que nous avons de plus cher et de plus précieux en ce monde pour le service et la gloire de Dieu.

Déjà, dans cette même maison, Madeleine avait oint les pieds du Sauveur, lorsque pécheresse encore elle avait ob-

tenu, par la grandeur de son amour repentant, le pardon de ses fautes nombreuses; aujourd'hui qu'étant justifiée elle a mérité, par la constance de son tendre amour, la familiarité de son divin Maître, elle ne s'en tient plus à ses pieds sacrés, mais avec une sainte hardiesse elle s'élève peu à peu jusqu'à sa tête adorable qu'elle oint également. Autrefois, image des âmes nouvellement converties, elle offrait au Seigneur le parfum de la pénitence avec ses larmes; maintenant qu'elle est devenue le modèle des âmes vraiment parfaites, elle le réjouit par le parfum de sa dévotion; car elle aime Jésus par dessus tout et avec tant d'ardeur qu'elle éprouve un désir insatiable de lui rendre hommage.

A l'imitation de Madeleine, nous parfumons agréablement les pieds et la tête du Sauveur, lorsque nous louons dignement son humanité et sa divinité; car, d'après saint Paul (I Cor. xi, 3), *Dieu est la tête même du Christ*. Par conséquent, il embaume la tête du Christ, celui qui accomplit toutes ses actions pour la gloire de Dieu, selon la recommandation de l'Apôtre (I Cor. x, 14); et il embaume les pieds du Christ, celui qui marche sur ses traces, ou qui le sert dans ses membres, les fidèles Chrétiens. « Si vous voulez être une âme vraiment fidèle, dit saint Augustin (Tract. 50 in Joan.), comme Marie, versez sur les pieds du Seigneur les parfums précieux de la justice, en faisant de bonnes œuvres d'après ses exemples. Et si vous assistez les pauvres avec votre superflu, vous essuyez ses pieds avec vos cheveux qui sont comme le superflu du corps. L'odeur suave qui remplit alors la salle, c'est la bonne réputation qui remplit le monde. Aussi, dans le Cantique des cantiques l'Épouse dit à son Époux : *Votre nom est un parfum répandu* (i, 2); et saint Paul disait des vrais Chrétiens : *Nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ* (II Cor. ii, 15). Ceux en effet qui vivent

bien font louer partout le saint nom de Dieu, tandis que ceux qui vivent mal le font blasphémer. »

D'après l'explication mystique du Vénérable Bède (in cap. XIV Marc.), le zèle et la dévotion de Marie à servir le Seigneur représentent la foi et la piété de la sainte Église qui chante avec amour : *Tandis que le Roi était sur sa couche, mon nard a exhalé ses suaves odeurs* (Cant. I, 11). Ces paroles une fois accomplies littéralement par les mains de Madeleine sont vérifiées chaque jour spirituellement par les membres de cette même Église qui, dans tout l'univers, aiment à répéter avec saint Paul (II Cor. II, 14, 15) : *Grâces soient rendues à Dieu qui nous fait triompher de tout en Jésus-Christ, et qui se sert de nous afin de communiquer partout l'odeur de sa connaissance ; car nous sommes la bonne odeur de Jésus-Christ pour la gloire de Dieu.* Tous ceux, en effet, qui proclament et adorent humblement les perfections de la nature divine que le Sauveur possède conjointement avec le Père, de toute éternité, répandent sur sa tête un parfum précieux ; et de plus ils versent sur ses pieds un vrai nard (*nardum pisticum*), quand ils vénèrent et publient hautement les mystères de cette nature humaine dont il a daigné se revêtir afin de vivre parmi nous. L'odeur excellente qui embaume la maison, c'est la prédication des vertus et des enseignements qui remplit l'Église, en attirant à Jésus-Christ les esprits et les cœurs. — Suivant Origène (Tract. 35 in Matth.), il oint les pieds du Sauveur, celui qui, pour le soulagement du prochain, accomplit les différentes œuvres de miséricorde entre autres l'aumône ; et il oint la tête du Seigneur, celui qui, pour la gloire de Dieu directement, pratique les divers actes de vertu, en s'appliquant, par exemple, à la chasteté, à la prière et à la mortification. Marie, qui essuie avec ses cheveux les pieds du Sauveur, nous montre par là que nous devons consacrer

nos pensées au service du Seigneur; car les cheveux qui naissent de la tête signifient les diverses pensées qui naissent de notre entendement. C'est pourquoi dans le Cantique des cantiques le divin Époux adresse à l'âme fidèle ces tendres paroles (IV, 9): *Ma sœur, mon épouse, vous avez blessé mon cœur par un seul de vos regards et par un seul des cheveux qui flottent sur votre cou ;* c'est-à-dire, la simplicité de vos intentions et la pureté de vos affections qui sont continuellement dirigées vers moi m'ont enflammé d'amour pour vous. L'âme dévote se sert ainsi de ses pieux sentiments pour rafraîchir et délasser les pieds de Jésus, afin que sa visite en elle ne soit point empêchée ou retardée.

Cependant, indigné de ce que Marie avait fait, Judas Iscariote murmurait en disant : *A quoi bon une telle profusion* (Joan. XII, 4 — Matth. XXVI, 8). C'était une perte à ses yeux, parce qu'il n'en avait pas recueilli le prix ; et son reproche s'adressait non-seulement à Madeleine qui avait sacrifié le parfum, mais encore à Jésus lui-même qui en avait permis l'effusion. Judas regardait donc comme perdu le parfum qui avait été répandu pour l'honneur de son divin Maître. Hélas ! n'est-ce pas là ce que nous voyons aussi tous les jours parmi nous? Combien de Chrétiens estiment comme perdu le temps que l'on consacre à la prière, à l'oraison et aux divers exercices de piété envers Dieu, plutôt que de vaquer exclusivement aux œuvres extérieures de charité à l'égard du prochain? Quelqu'un entre-t-il en religion, beaucoup le traitent d'insensé ; mais ils louent la prudence d'un autre, parce qu'il embrasse quelque profession dans le monde. Aussi, on dit habituellement d'une personne faible ou incapable, qu'elle n'est propre qu'à être consacrée à Dieu. Souvent même on attend qu'une chose soit détériorée afin de l'offrir au Seigneur. De là ce proverbe : Le pauvre est redevable de son pain à la moisissure,

de son vin à l'orage, de ses vêtements à la teigne, et de son plat aux mouches ou aux vers ; c'est-à-dire qu'on ne donne aux indigents que les choses altérées ou gâtées.

Panem muciditas, vinumque tonitrua, vestem
Tinea pauperibus, sed confert musca scutellam.

On pouvait, ajouta Judas (Marc. XIV, 5), *vendre ce parfum plus de trois cents deniers qu'on aurait pu donner aux pauvres.* D'après ces paroles, on conjecture ce qui fournit occasion au malheureux disciple de vendre son divin Maître. Selon quelques interprètes, en effet, Jésus-Christ avait coutume de faire distribuer aux pauvres la dixième partie de ce qu'il recevait, et Judas ainsi, en sa qualité d'administrateur ou d'économe, prenait pour lui la dîme de tout ce qui était donné au Seigneur. Voilà pourquoi il eût préféré que ce parfum fût vendu, afin d'avoir trente deniers ou le dixième de trois cents ; il les regarda donc comme perdus, en voyant que le parfum avait été répandu sur le Sauveur. Alors, dans son mécontentement, il conçut l'infâme projet de livrer son Maître trente deniers, afin de compenser le dommage qu'il pensait avoir éprouvé. D'autres croient que les trente pièces d'argent, prix convenu de la trahison, équivalaient à trois cents deniers de monnaie courante, en sorte que Judas aurait ainsi recouvré le prix entier du parfum. Il allègue bien néanmoins l'avantage des pauvres ; mais ce n'est là qu'une spécieuse raison dont il se sert pour couvrir sa sordide avarice ; il affecte la charité, et ne respire que cupidité. Telle est aussi la conduite des détracteurs qui, sous prétexte de zèle, s'efforcent de dénigrer les bonnes actions de leurs frères.

Quelques autres disciples murmurèrent également de la perte prétendue, mais par un tout autre motif ; car, comme ils

avaient entendu leur bon Maître déclarer qu'il préférait la miséricorde au sacrifice (Matth. IX, 13), ils pensaient qu'il eût mieux valu employer le prix du parfum au soulagement des indigents. « Plusieurs disciples, dit saint Théophile, blâmaient cette femme, mais seulement en considération des pauvres que Jésus leur avait appris à aimer et à secourir. Judas au contraire ne s'indignait et ne se plaignait qu'en vue de son profit et par désir du gain ; parce qu'il était seul animé d'une intention frauduleuse, il est aussi le seul mentionné en cette circonstance par saint Jean. » *En parlant de la sorte*, ajoute ce même Évangéliste (XII, 6), *il ne se souciait pas des indigents*, mais il songeait à ses intérêts propres ; il cherchait une nouvelle occasion, non point de faire l'aumône, mais de commettre le larcin, ainsi qu'il en avait déjà contracté l'habitude. *C'était effectivement un larron ; la bourse ayant été commise à sa garde, il portait* par fonction, mais il emportait par vol *ce qu'on y mettait* afin de pourvoir aux besoins des disciples et des indigents. Il avait par conséquent double bourse ; l'une pour le Seigneur où les fidèles déposaient ce qu'ils donnaient, l'autre pour lui-même où il renfermait ce qu'il dérobait ; car au lieu de distribuer aux pauvres ce qui leur était destiné, il le retenait furtivement pour les siens. Selon saint Augustin (Tract. 50 in Joan.), il remettait à sa femme et à ses enfants ce qu'il pouvait détourner. De nos jours encore, parmi ceux qui sont chargés d'administrer les biens ecclésiastiques, plusieurs ne cherchent-ils point à s'élever et à profiter eux-mêmes des revenus qu'ils devraient employer pour l'entretien du culte divin ? N'en est-il point qui, par une cruauté sacrilége, ravissent aux pauvres les dons sacrés qui constituent leur trésor, pour les dissiper en vaines superfluités et même en coupables divertissements ? Relativement aux prêtres de

Bel, nous lisons que leurs femmes et leurs enfants venaient pendant la nuit manger les viandes qui avaient été placées sur l'autel, et le roi croyait que le dieu les avait mangées (Dan. XIV). N'est-ce pas là ce que font plusieurs ministres de l'Église qui enrichissent leurs parents des biens confiés à leurs soins pour en faire un tout autre usage ? Tous ceux qui, comme Judas, portent ainsi ou plutôt emportent, comme des larrons, l'argent de Jésus-Christ, seront précipités dans les abîmes éternels avec le disciple avare et traître.

Notre-Seigneur, qui conseillait principalement la pauvreté volontaire, sans doute ne gardait point d'argent pour son utilité personnelle ; néanmoins, par condescendance pour la faiblesse humaine, il avait une bourse où les offrandes des fidèles étaient déposées pour subvenir aux nécessités de ses disciples et des pauvres, comme le fait observer saint Augustin (Tract. 50 in Joan.). Par là, il signifiait qu'un jour son Église posséderait et conserverait légitimement des biens temporels, et il nous apprenait ainsi qu'en prescrivant de ne point s'inquiéter du lendemain, il ne défendait pas aux Saints de rien réserver pour l'avenir, mais il enjoignait seulement à tous de ne pas servir Dieu en vue d'obtenir les biens temporels, et de ne point abandonner la justice par crainte de les perdre. Rappelons à ce propos comment s'exprime le pape Nicolas III en confirmant la règle des Frères-Mineurs (de Verborum significat. in 6, cap. 3) : « Nous déclarons que le renoncement à la propriété de tous les biens, soit en particulier, soit en commun, est saint et méritoire ; c'est là le vrai chemin de la perfection, que Jésus-Christ nous a enseigné par ses leçons et frayé par ses exemples. Et qu'on ne regarde pas cette déclaration comme opposée au texte évangélique, suivant lequel Jésus-Christ avait une bourse. En effet, si Jésus-Christ, dont toutes les œuvres sont

parfaites, a pratiqué habituellement les vertus des forts, il a néanmoins imité quelquefois les actions des faibles ; et par ces différents procédés, il a voulu recommander les voies sublimes des uns, et ne pas condamner les humbles sentiers des autres. Ainsi il a agi comme les faibles, en gardant de l'argent, en prenant la fuite, et dans quelques autres circonstances où il n'a pas dédaigné de se conformer à eux, non-seulement quant au corps, mais aussi quant à l'âme. Le divin Maître, comme modèle de toute perfection, a donc fait de grandes choses, et il en a fait cependant de petites ; mais par rapport aux unes et aux autres il s'est conduit d'une manière parfaite, pour montrer à tous également, aux forts et aux faibles, la véritable route qui conduit au salut. »

Mais, direz-vous peut-être, pourquoi Notre-Seigneur confiait-il sa bourse à un larron ? Pourquoi choisissait-il un avare pour être son économe ? N'était-ce pas lui fournir l'occasion de mal faire ? On peut répondre que Judas était bon dans le principe, quand il fut appelé à l'apostolat, et qu'il fut chargé de la dépense; ce ne fut que plus tard qu'il s'abandonna à ses propres passions. D'ailleurs, quoique le Seigneur connût ses mauvaises dispositions et prévît ses chutes funestes, il ne laissa pas de lui accorder une dignité et de lui commettre une administration pour plusieurs raisons : 1° Il voulait montrer à son Église qu'elle doit supporter patiemment les injustices de la part des méchants, car il n'est pas véritablement bon celui qui ne sait pas endurer les défauts des autres. 2° Pour ôter à ce disciple l'occasion de le trahir, il essayait de modérer son excessive avarice en lui donnant à garder quelques pièces d'argent. 3° Il nous apprenait, par son exemple, qu'on peut remettre le soin des biens temporels aux imparfaits, mais qu'on doit réserver celui des biens

spirituels pour les parfaits. 4° Il nous faisait voir par là combien il estimait peu l'argent, puisqu'il en abandonnait le soin à un larron ; mais quand il s'agit des clefs de son Église, il ne les remit à saint Pierre qu'après l'avoir sérieusement éprouvé. Il réprouvait ainsi la conduite des Chrétiens qui ne craignent pas de confier la direction de leurs âmes ou celle des autres à tel ou tel homme, auquel ils ne voudraient pas même livrer la gestion de leurs moindres intérêts matériels. D'après ce qui précède, nous voyons que Jésus avec ses disciples pratiquait exactement la pauvreté, et qu'il vivait seulement des aumônes et des offrandes des fidèles.

Jésus alors, selon sa coutume, prit la défense de Marie et répondit pour elle (Marc. xiv, 6) : *Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme? Laissez-la.* Vous murmurez contre elle sans motif; *car elle a fait à mon égard une bonne œuvre*, vous ne devez donc pas la blâmer. Elle n'a pas perdu le parfum, comme vous le dites, mais elle l'a saintement employé afin de témoigner sa dévotion et sa piété ; vous la condamnez par conséquent pour une action louable, contre toute justice et raison *Car vous avez toujours des pauvres parmi vous, et vous pouvez leur faire du bien quand vous voudrez ; mais vous ne m'avez pas pour toujours* présent parmi vous d'une manière sensible, et vivant dans une chair mortelle qui ait besoin d'une telle onction (Ibid. 7). Comme s'il disait : Cette femme trouvera assez d'occasions d'assister les pauvres, mais bientôt elle ne pourra plus oindre mon corps. Jésus-Christ, en effet, ne devait pas laisser longtemps sur la terre son humanité visible aux méchants comme aux bons ; car depuis qu'il est remonté au ciel où il est assis à la droite de son Père, il ne demeure plus ici-bas avec un corps passible, bien qu'il remplisse toujours l'univers entier de son infinie majesté. Néanmoins, si vous êtes du nombre des bons, vous

avez toujours Jésus-Christ présent d'une manière soit spirituelle par la foi, soit sacramentelle par l'eucharistie ; et c'est en ce double sens qu'il a dit à ses disciples et dans leurs personnes à tous les fidèles : *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* (Matth. xxviii, 20).

Quant à cette femme, continua Jésus-Christ, *ce qu'elle a pu*, ou bien ce qu'elle a voulu par un sentiment de piété, *elle l'a fait* pour l'honneur de la divinité ; *car elle a embaumé mon corps par avance afin de pourvoir à ma sépulture* qui est tout proche (Marc. xiv, 8). « Par ces paroles, dit Alcuin, le Seigneur signifiait que son corps, après la mort, devait être enseveli avec des aromates ; et comme Marie ne devait point contribuer à ce dernier embaumement, il lui accorda du moins la consolation de rendre à ses membres encore vivants le service qu'elle n'eut pas le temps de rendre plus tard à ses membres inanimés ; car elle en fut empêchée par la promptitude avec laquelle le Sauveur sortit soudain du tombeau. » — *Laissez-la donc faire* maintenant ce qu'elle ne pourra plus faire ensuite ; et *ne trouvez pas mauvais qu'elle ait réservé ce parfum pour ma sépulture* (Joan. xii, 7). L'opportunité frappante avec laquelle Madeleine agit dans l'occasion présente porte à croire qu'elle était dirigée par le Saint-Esprit ; d'ailleurs, le Sauveur n'avait-il pas annoncé déjà qu'il allait bientôt subir sa douloureuse Passion ? Selon la remarque de saint Théophile, Marie, conduite par Dieu même, anticipa l'embaumement du Seigneur comme si elle prévoyait la proximité de son trépas. Aussi, pour confondre les murmures de Judas, Jésus-Christ semblait lui dire par les paroles précédentes : Comment oses-tu blâmer cette femme de ce que, par cette onction, elle prévient ma sépulture ? Ne devrais-tu pas rougir plutôt de ce que, par ton infâme trahison, tu prépares ma mort ? — *En répandant ce par-*

fum sur mon corps, elle l'a fait pour préluder à *ma sépulture* (Matth. xxvi, 12). Comme si le Sauveur disait aux assistants : Ce qui vous paraît une profusion, une perte, est l'accomplissement d'un devoir, le signe de mon ensevelissement. Dans cette action figurative de ma fin imminente, je reçois une première offrande pour mes funérailles prochaines. Ne soyez pas étonnés de ce que cette femme vienne de m'honorer par la généreuse effusion de son parfum, et de me réjouir par la bonne odeur de sa piété, lorsque je suis sur le point de verser mon sang et de donner ma vie pour elle.

Non content d'avoir justifié et loué Madeleine, Jésus lui promet avec serment une célébrité aussi vaste que le monde, aussi durable que l'Évangile (Matth. xxvi, 13) : *En quelque lieu que soit annoncé cet Évangile, dans tout le monde sera publié aussi à la louange de cette femme ce qu'elle a fait*, comme un acte admirable de vertu. En d'autres termes : C'est bien à tort que vous désapprouvez Marie pour une action à laquelle l'univers entier applaudira ; car sur tous les points du globe où l'on racontera l'histoire de ma vie, on célébrera également la mémoire de cette femme à cause de ce qu'elle a fait aujourd'hui à mon égard. Par là, comme le fait observer saint Théophile, le Seigneur nous prédit deux grandes merveilles, savoir que la prédication de son Évangile et la réputation de Madeleine devaient être universelles. Et nous voyons clairement que cette double prophétie est réalisée. De plus, remarquons avec le Vénérable Bède que, « comme Madeleine, en rendant un pieux hommage à son divin Maître, est devenue illustre partout où la sainte Église s'est répandue, l'hypocrite, au contraire, qui avait osé dénigrer sa bonne œuvre, est devenu partout infâme, à cause de sa perfidie qui en a fait un objet de haine et d'horreur aux yeux de Dieu et des hommes. Mais en révélant la

gloire qui devait récompenser sa servante dévouée, le Seigneur garda le silence sur l'ignominie qui devait couvrir le calomniateur impie. »

Malgré l'apologie qu'il venait d'entendre, Judas persévéra dans son indignation, et de là prit sujet même de trahir son divin Maître. La réponse de Jésus, néanmoins, nous apprend qu'une action meilleure peut quelquefois être abandonnée pour une moins bonne, quand l'occasion d'accomplir celle-ci ne se présentera plus à l'avenir. Ici, en effet, nous voyons un bien qui semble moindre préféré cependant à un autre qui paraît supérieur en son genre, si l'on fait abstraction du motif de charité. Observons, en outre, que beaucoup de bonnes œuvres, dès qu'elles sont une fois commencées, ne doivent plus être empêchées, quoique si nous avions été consultés préalablement, nous n'eussions pas conseillé de les entreprendre, parce que nous en voyons de meilleures à exécuter. Ainsi, selon saint Chrysostôme (Hom. 31 in Matth.), si Notre-Seigneur eût été interrogé avant l'effusion du parfum, il eût probablement conseillé d'en donner le prix aux pauvres; mais quand le fait fut accompli, il l'approuva en disant : *Laissez cette femme en paix.* — Pareillement, on peut faire une chose moins nécessaire de préférence à une autre plus nécessaire qu'on aura la faculté d'accomplir plus tard, et cela surtout si l'on prévoit qu'on ne trouvera plus moyen d'exécuter la première de ces choses. Voilà pourquoi, peut-être, le Seigneur permit de faire l'onction sur sa personne, en disant à ses disciples : *Vous aurez toujours des pauvres parmi vous; mais pour moi, vous ne m'aurez pas toujours.* Ces paroles : *Vous aurez toujours des pauvres parmi vous*, nous donnent à comprendre avec quelle affabilité les riches doivent traiter les pauvres; car c'est principalement pour les riches que les pauvres existent.

Saint Anselme, écrivant sur ce passage évangélique, dit à sa sœur : « Transportez-vous par la pensée au festin de Béthanie, et considérez avec attention les emplois de chacun. Marthe servait avec empressement, Lazare était assis à table, Marie répandait le parfum sur la tête et les pieds du Sauveur ; cette dernière fonction doit être la vôtre. A cet effet brisez le vase de votre cœur ; tout ce qu'il renferme d'amour, de saints désirs et de pures affections, répandez-le sur la tête et les pieds de votre Époux céleste, en adorant sa divinité dans son humanité et son humanité dans sa divinité. Que le traître envieux et avare frémisse et murmure, qu'il taxe votre dévouement de prodigalité, d'indiscrétion, ne vous en préoccupez point. En vain le Pharisien jaloux blâme la sainte hardiesse de la pénitente, et Judas regrette la généreuse effusion du parfum ; le Juge n'admet point l'accusation et absout l'accusée : *Laissez-la en paix,* dit-il, *car elle a fait une bonne œuvre à mon égard.* Marthe travaille avec ardeur, elle prépare un logement au pèlerin, elle donne à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, elle fournit des vêtements à ceux qui sont nus et qui ont froid. Marie ne regarde que moi seul, et je suis tout pour elle ; elle me donne tout ce qu'elle possède, et je lui accorderai tout ce qu'elle désire. » Ainsi s'exprime saint Anselme.

Nous aussi, assistons en esprit au souper de Notre-Seigneur dans la maison de Simon le lépreux, avec ses amis qui étaient sans doute les parents ou du moins les voisins de cet hôte privilégié ; comme il se complaît à converser avec eux durant les quelques jours qui le séparent encore de sa Passion ! Contemplez-le surtout dans la maison de Marthe qui était sa demeure de prédilection. C'est là qu'il prenait ses repas et passait les nuits avec ses disciples : c'est là que sa très-sainte Mère avec ses sœurs se reposait, aimée, vénérée

de tous et spécialement de Marie-Madeleine qui lui tenait toujours compagnie et ne la quittait jamais. — Or Marie-Madeleine ainsi que Marthe et Lazare étaient nés tous trois des mêmes parents, riches et illustres, qui leur avaient laissé de grands biens. Lazare avait hérité d'un faubourg dans la cité même de Jérusalem ; Marie avait reçu le château de Magdalon, petite ville de Galilée, à deux lieues environ de Bethsaïde, et à deux milles du lac de Génézareth ; enfin la portion échue à Marthe était en Béthanie. Comme cette dernière était plus entendue dans le soin des affaires domestiques, son frère et sa sœur habitaient avec elle sous le même toit ; c'est pour cela que parfois Marthe est seule nommée dans la réception faite à Notre-Seigneur. — Jetons aussi des regards attendris sur Notre-Dame, la très-sainte Vierge, en proie aux plus cruelles inquiétudes sur le sort de son Fils bien-aimé qu'elle ne veut plus abandonner un seul instant. Son cœur maternel ne dut-il pas être transpercé d'un glaive de douleur, quand elle l'entendit déclarer que le parfum répandu par Marie sur lui-même présageait sa sépulture prochaine ? Car pouvait-il annoncer plus ouvertement sa mort imminente ? Tous ceux qui étaient présents furent pareillement alarmés ; et agités de diverses craintes, ils se communiquaient à voix basse leurs mutuelles anxiétés, comme le font ordinairement ceux qui s'entretiennent de choses pénibles et malheureuses. Associons-nous à tous ces amis de Jésus pour compatir à leur affliction.

Les Juifs qui s'étaient rendus de toutes parts et en grand nombre à Jérusalem pour la fête de la Pâque apprirent par la rumeur publique la présence de Jésus à Béthanie ; ce qui d'ailleurs n'était pas difficile à savoir, puisque cette petite ville n'est distante de la capitale que de deux milles environ. *Ils accoururent en foule à Béthanie pour y voir non-seulement*

Jésus, mais aussi Lazare qu'il avait ressuscité depuis quelques jours (Joan. XII, 9). Ils voulaient donc visiter avec respect l'auteur du prodige et en même temps considérer avec attention l'objet de ce miracle. Ils se proposaient le second but pour deux motifs encore : d'abord, ils désiraient constater de leurs propres yeux le fait merveilleux d'un mort sorti du tombeau ; puis, ils espéraient apprendre de la bouche même de Lazare quelque chose de l'autre monde ; car il est naturel à l'homme de chercher à connaître les phénomènes d'une puissance surnaturelle et à sonder les secrets d'outre-tombe. Nous ne devons donc pas être surpris de leur empressement : la curiosité plus que la charité conduisait leurs pas, et ils étaient attirés moins par l'affection que par l'admiration. Ces sentiments ou ces motifs, quoique imparfaits, n'étaient pas mauvais en eux-mêmes, puisqu'ils pouvaient les amener à la foi. Pour nous au contraire, si nous apprenons que Jésus a établi sa demeure favorite en une âme soumise à toutes ses volontés, approchons-nous en par l'imitation plutôt que par la contemplation, et non-seulement pour voir cet homme ressuscité spirituellement, mais surtout pour reproduire en nous-mêmes sa pieuse vie, afin de parvenir à la vision intuitive de notre divin Sauveur.

Furieux de ce que la gloire de Jésus devenait de plus en plus éclatante, *les princes des prêtres délibérèrent de faire périr aussi Lazare ; car il était cause que beaucoup de Juifs*, convaincus de sa résurrection, *les quittaient pour croire en Jésus* dont ce prodige attestait la puissance (Joan. XII, 10, 11). Les docteurs de la Loi pouvaient-ils s'opposer plus manifestement aux desseins de Dieu ? car ils voulaient enlever la vie à celui auquel il venait de la rendre. N'était-ce pas là un signe évident de leur malice consommée ? « O projet insensé ! ô aveugle cruauté ! s'écrie saint Augustin (Tract. 50

in Joan.). En ôtant la vie à Lazare, arracherez-vous à Jésus sa puissance? Puisqu'il a pu ressusciter un homme mort, ne pourrait-il pas ressusciter un homme tué? Croyez-vous donc qu'il soit plus difficile d'opérer le second miracle que le premier? Eh bien ! voilà qu'il a fait l'un et l'autre ; il a ressuscité Lazare qui avait expiré paisiblement, et il s'est ressuscité lui-même que vous aviez horriblement crucifié. » « Aucun miracle de notre divin Sauveur, ajoute saint Chrysostôme (Hom. 65 in Joan.), n'excita autant la rage des Juifs incrédules que la résurrection de Lazare. Ce prodige accompli devant de nombreux spectateurs était le plus étonnant de tous ; car c'était une chose inouïe et inexplicable de voir marcher et parler un homme qui était resté quatre jours en proie à la corruption du tombeau. »

Prière.

Seigneur Jésus, sur le point de souffrir pour le monde entier, vous avez voulu vous rendre et vous arrêter à Béthanie, c'est-à-dire dans la maison d'obéissance ; vous avez daigné y célébrer un festin avec vos amis et vos disciples, et vous y avez laissé répandre des parfums sur votre tête et vos pieds sacrés. Je vous supplie de m'établir dans une véritable obéissance, afin de vous préparer un banquet spirituel qui vous soit agréable ; car vous mettez vos complaisances et vous trouvez vos délices dans notre parfaite soumission. Faites aussi que, demeurant dans cette vertueuse disposition, je verse sur votre tête et sur vos pieds sacrés des essences précieuses ; sur votre tête, en confessant avec amour et respect les perfections de votre nature divine ; sur vos pieds, en reconnaissant avec humilité et affection les mystères de votre nature humaine. Que je parfume encore votre tête, en

vous adorant comme le Christ Fils de Dieu, et vos pieds, en vous servant dans les fidèles chrétiens qui sont vos membres. Puissé-je, en agissant ainsi, obtenir votre sainte grâce. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXVI

JÉSUS, ASSIS SUR L'ANESSE ET L'ANON, MARCHE VERS JÉRUSALEM.

Matth. XXI, 1-7. — Marc. XI, 1-7. — Luc. XIX, 29-35. — Joan. XII, 12, 14, 15.

Notre-Seigneur multiplie les actions mystérieuses et réalise les anciennes prophéties, à mesure qu'il approche du jour où il doit racheter le monde par l'effusion de son propre sang. *Le lendemain* du repas qu'il avait pris à Béthanie, dès le grand matin de notre dimanche, il se disposa à effectuer le voyage de Jérusalem d'une manière nouvelle et extraordinaire, mais conforme à ce qui avait été prédit (Joan. XII, 12). « Selon le précepte de la Loi, dit le Vénérable Bède, dès le dixième jour du premier mois on enfermait dans la maison l'agneau ou le chevreau qu'on devait immoler au soir du quatorzième jour ; de même aussi, pour que la vérité fût en rapport avec la figure, Jésus-Christ, l'Agneau sans tache, choisi dans tout le troupeau, vint à Jérusalem cinq jours avant la Pâque où il devait être sacrifié. » Il montrait par cette démarche volontaire qu'il était tout prêt à se soumettre et à s'humilier jusqu'à la mort la plus ignominieuse et la plus cruelle pour notre sanctification. Effrayée du danger qu'il allait courir, sa sainte Mère essayait de le retenir ; et

ses disciples, qui connaissaient la conspiration tramée contre lui, mettaient tout en œuvre pour le détourner de son dessein, tant ils l'aimaient et tant ils redoutaient tout ce qui pouvait lui arriver de fâcheux. Mais Jésus, pressé par la soif de notre salut, en avait autrement décidé ; il se mit en route, suivi de la petite troupe de ses fidèles disciples qui l'accompagnaient.

Bientôt *il arriva à Bethphagé*, village situé sur le penchant de la montagne des Oliviers, à moitié route de Béthanie à Jérusalem dont il est éloigné d'un mille (Matth. XXI, 1). Cet endroit, qui appartenait aux prêtres, est justement nommé Bethphagé, c'est-à-dire *maison de la bouche* ou *des mâchoires;* car, dans les sacrifices de la Loi, les mâchoires des victimes étaient la part réservée aux prêtres, dont l'office était d'annoncer et d'expliquer la parole de Dieu. Après avoir servi dans le temple durant la semaine qui leur était assignée, les prêtres se retiraient en ce village où ils nourrissaient des troupeaux ; car quoiqu'ils n'eussent pas d'héritages à cultiver comme les autres Israëlites, ils possédaient néanmoins des maisons où ils élevaient des bestiaux et habitaient eux-mêmes, lorsqu'ils n'étaient pas occupés au culte divin dans Jérusalem. En venant ainsi au mont des Oliviers, Jésus-Christ nous fait voir qu'il se rendait au lieu de sa Passion par amour et non point par nécessité. Selon saint Jérôme, cette montagne dite *de l'olive, de l'huile et de la lumière* marque par cette triple dénomination les trois grands effets de la Passion du Sauveur : l'olive indique le pardon des péchés, l'huile signifie l'onction de la grâce, et la lumière figure la splendeur de la gloire céleste.

Notre-Seigneur, s'arrêtant à Bethphagé, *envoya* devant lui *deux de ses disciples : Allez*, leur dit-il, *à ce château que vous apercevez devant vous ; en y entrant, vous trouverez*

une ânesse attachée et avec elle son ânon ; détachez-les et me les amenez (Matth. xxi, 1 et 2). D'après saint Chrysostôme (Hom. 37 Oper. imp.), ces deux disciples étaient saint Pierre et saint Philippe ; celui-ci devait amener à la foi Samarie représentée par l'ânesse, et celui-là Cornélius figuré par l'ânon. Par la signification de leurs noms, ces Apôtres indiquent que le prédicateur de l'Évangile doit allier ensemble la connaissance de la vérité ou la science pour comprendre et la pureté de la vie ou la grâce pour enseigner ; car Pierre signifie *celui qui connaît* et Philippe *bec de lampe*. Notre-Seigneur députa, préférablement à d'autres, quelques-uns *de ses disciples*, comme plus propres à édifier par leurs exemples ; et il en choisit *deux* comme nécessaires pour convaincre par leurs témoignages ; car, d'après la Loi mosaïque, toute parole n'était point recevable, si elle n'était garantie par deux ou trois personnes (II Cor. xiii, 1). Les anciens interprètes de l'Évangile signalent différentes causes pour lesquelles Notre-Seigneur envoya *deux disciples*. D'après saint Jérôme et le Vénérable Bède (in cap. xi Marc.), ce fut à cause des avantages que procure la société d'un compagnon : ou bien pour représenter soit la double humilité de cœur et de corps, soit la double charité envers Dieu et envers le prochain ; comme aussi pour figurer la théorie et la pratique, la science de la vérité et la pureté de la vie. D'après saint Chrysostôme (Hom. 37 Oper. imp.), Jésus-Christ députa deux Apôtres afin de signifier par ce nombre les deux commandements généraux dont l'observation éloigne de nous tout péché et établit en nous toute justice. Quels sont ces deux préceptes ? *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur,* etc. ; *et votre prochain comme vous-même* (Matth. xxii, 37). Ou bien ces deux autres : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît* (Tob. iv, 16) ; *et faites pour les*

autres ce que vous désireriez qu'on fît pour vous (Matth. VII, 12). Remi d'Auxerre ajoute encore : Les deux disciples marquent les deux ordres de prédicateurs qui furent adressés aux Juifs et aux Gentils, ou bien les deux grands préceptes de la charité, ou les deux Testaments, ou enfin le double sens, littéral et spirituel, qu'il faut distinguer dans les saintes Écritures.

Et il leur dit : Allez à ce château, c'est-à-dire à Jérusalem, *qui est contre vous* ou devant vous, au pied du mont Sion. Pour indiquer la situation de Jérusalem relativement à ses Apôtres, le Seigneur se sert de cette expression *(contrà vos est)*, en prévision des contradictions qu'ils devaient plus tard subir en ce même lieu. Il l'appelle *(castellum) château* parce que dans la sainte Écriture on emploie indifféremment ce terme et celui de ville. Ou bien, il la nomme ainsi à cause de sa position et de ses fortifications ; car elle était environnée d'une triple enceinte de tours et de remparts, à l'instar d'une citadelle. On peut encore voir dans cette dénomination de château une sorte de mépris ; car elle avait déjà perdu le titre de cité avec l'état d'indépendance, parce que temporellement elle était soumise à la domination des Gentils depuis la conquête des Romains, et que spirituellement elle était livrée à l'esclavage des péchés ; d'ailleurs on n'y voyait plus un grand concours de peuples, mais un petit nombre d'habitants, parmi lesquels régnait la discorde, comme s'ils n'étaient plus les citoyens réunis d'une même ville. En outre, comme cette cité déchue préparait des armes pour repousser Jésus-Christ, elle ressemblait plutôt à un château-fort qu'à une ville. *Et aussitôt*, c'est-à-dire à la porte d'entrée, dit le Sauveur, *vous trouverez une ânesse et son ânon que personne n'a encore monté*, tous deux attachés *dans un carrefour*, sur la voie publique, afin que les pauvres puissent les em-

›loyer (Marc. xi, 2-4). Selon la coutume de ces contrées, en ffet, chaque localité entretenait quelque bête de somme pour usage des pauvres qui n'en avaient pas, afin qu'elle pût ervir durant un jour à celui qui en avait besoin pour quelque ravail ou voyage. Ces bêtes étaient entretenues aux frais ommuns des habitants ; mais ceux qui s'en servaient de-aient les nourrir pendant ce temps, et les ramener ensuite u lieu où elles étaient gardées. Cette coutume était donc lors observée à Jérusalem, où l'on entretenait dans ce but ne ânesse avec son ânon. — *Détachez-les et me les amenez*, jouta le Seigneur (Matth. xxi, 2-3). *Et si l'on vous dit uelque chose, répondez que le Maître en a besoin ; et aus-itôt on vous les laissera* sans difficulté. « Sans doute, omme le remarque saint Chrysostôme (Hom. 37 Oper. imp.), ı toute-puissance de Jésus disposa le cœur du gardien pour ue, sur cette simple réponse, il confiât à des hommes incon us des animaux dont il était responsable. Voilà donc quels nimaux vils et méprisables le Roi des rois choisit pour ionture afin de faire son entrée à Jérusalem en présence de ›ut le peuple ! »

Selon le sens mystique, ce château c'est le monde ; ces isciples ce sont les prédicateurs ; le monde leur est opposé, ırce qu'il aime les richesses, les honneurs et les délices, ındis qu'eux recommandent la pauvreté, l'abjection et la pé-ıtence. L'ânesse représente les Juifs durs et insensibles, ânon figure les Gentils licencieux et dissolus. Jésus dit onc à ses disciples : *Allez* annoncer l'Évangile et adminis-er les sacrements *dans ce château*, le monde, qui ne cesse de ombattre contre Dieu par les erreurs des incrédules, les iensonges des hypocrites, les débauches des voluptueux, .s insolences des orgueilleux, les convoitises des avares et ɛs ambitieux. De là vient que *le monde, livré tout entier au*

mal, comme le dit saint Jean (I Ep. v, 19), *est contre vous* par le déréglement de sa vie, l'obstination de son esprit et l'obscénité de son langage.—*Et vous trouverez aussitôt*, sans que vous vous fatiguiez beaucoup à chercher, *une ânesse attachée avec son ânon*, c'est-à-dire, comme l'explique la Glose, la nation juive avec le peuple gentil dont elle est spirituellement la mère, parce que *la parole du Seigneur est sortie de Jérusalem* (Mich. IV, 2). Ainsi, le Seigneur semble nous dire par ces paroles : Allez vers les pécheurs, devenus pareils à des bêtes de somme et retenus par les liens du vice ; vous les trouverez aisément, car partout, hélas ! on les rencontre, parce que *le nombre des insensés est comme infini* (Eccl. I, 15).

Selon saint Chrysostôme (Hom. 37 Oper. imp.), les hommes qui ne connaissent point le vrai Dieu ni son Fils unique sont comparés à ces vils animaux sous différents rapports. Avant l'arrivée du Sauveur, en effet, les hommes étaient descendus au niveau de ces bêtes immondes, grossières, stupides et faibles. De plus, ils étaient enchaînés par de coupables habitudes, liens plus forts que tous les autres ; car tandis que ceux du corps s'usent à la longue et se rompent enfin, ceux de l'âme s'affermissent toujours davantage. Comme des animaux indomptés que personne ne peut monter, les méchants ne veulent écouter personne. — *Déliez-les* cependant, en les délivrant du péché, ou en les retirant de l'erreur par vos avis et vos exhortations ; *puis amenez-les moi*, en les instruisant de la vérité et les formant à la vertu, afin qu'affranchis désormais de toute entrave, ils puissent suivre mes leçons et imiter mes exemples. Comme l'oiseau en cage ne peut fondre sur sa proie, et comme le chien en laisse ne peut courir après le gibier ; de même le pécheur, enlacé dans les filets de ses crimes, ne peut marcher sur les

traces du Sauveur. — *Et si quelqu'un vous dit quelque chose*, afin d'arrêter vos tentatives, *dites que le Maître* de l'univers, auquel toute créature doit obéissance, *en à besoin* et qu'il réclame leur service, non pour sa nécessité personnelle, mais pour leur propre avantage ; car Dieu ne désire notre conversion qu'en vue de notre salut. *Et aussitôt*, sans contradiction, quand on connaîtra l'ordre du supérieur, *on vous les laissera emmener*. Ne vous rebutez pas, ne perdez pas courage, vos efforts seront couronnés de succès.

Dans le sens moral, ce château opposé à Dieu et à ses envoyés, c'est le cœur du pécheur qui, pour résister aux bonnes inspirations et à toutes les exhortations charitables, se retranche derrière de vaines raisons et de frivoles excuses comme derrière des remparts et des fortifications ; l'orgueil lui sert comme de tour, l'endurcissement de mur et l'obstination de serrure pour empêcher la grâce de pénétrer jusqu'à son âme. L'ânesse attachée figure l'âme embarrassée dans les liens du péché, et l'ânon frétillant et folâtre représente le penchant au plaisir et au mal ; les deux disciples qui détachent les animaux et les couvrent de leurs vêtements pour y faire asseoir le Seigneur marquent la crainte et l'affection bien réglées qui concourent à délivrer l'âme de ses péchés et de ses vices, puis à l'orner de vertus et de dons spirituels. « L'ânesse était liée, c'est-à-dire, comme l'explique saint Chrysostôme (loc. cit.), l'âme était retenue par le démon dans les piéges du péché, en sorte qu'elle ne pouvait plus aller librement où elle voulait. Tous, avant de pécher, nous jouissons du franc arbitre, de telle manière que nous pouvons, selon notre gré, résister ou obéir à la volonté du démon. Mais si, en nous abandonnant au mal, nous nous rendons son esclave, nous ne pouvons plus par nos propres forces échapper à sa funeste domination. Semblables alors à un navire qui, ayant

perdu son gouvernail, flotte à la merci de la tempête, après avoir perdu la grâce de Dieu, nous n'agissons plus que suivant l'impulsion du démon; et si le Seigneur, par un effet de sa grande miséricorde, ne venait à notre aide, nous resterions jusqu'à la mort dans cette honteuse servitude du péché; car le choix que nous avons fait d'abord devient pour nous, par suite de l'habitude que nous avons prise, une sorte de nécessité. N'est-ce pas là ce que nous voyons tous les jours? Lorsque nous exhortons les mondains et les pécheurs à secouer le joug qui les accable pour embrasser la pratique de la vertu : Nous voudrions bien, répondent-ils, être justes et saints; car quel homme n'éprouve pas un pareil désir? mais nous ne le pouvons plus. Ils disent vrai, et pourtant ils sont inexcusables ; car dès le principe ils pouvaient, s'ils l'avaient voulu, ne pas se rendre captifs du démon, leur mortel ennemi ; mais après qu'ils ont laissé établir son trône dans leur propre cœur, il n'y a que Dieu qui puisse le renverser. » Saint Bernard dit également (Serm. de Triplici misericordia) : « Secouer de nos têtes le joug du péché auquel nous nous sommes une fois assujétis, c'est une œuvre extrêmement difficile que la toute-puissance divine peut seule exécuter ; car *celui qui commet le péché en devient l'esclave*, de façon qu'il ne peut en être affranchi que par une force supérieure à lui-même (Joan. VIII, 34); cette force nécessaire surtout aux grands coupables, c'est la clémence infinie de Celui que David implorait par ces cris de la pénitence : *Ayez pitié de moi, Seigneur, selon la grandeur de votre miséricorde et effacez mon iniquité, selon la multitude de vos bontés* (Ps. L. 1, 2). »

En tout cela Jésus voulait nous donner un exemple d'humilité, et de plus nous montrer l'accomplissement de tout ce qu'avait annoncé de lui le prophète Zacharie, en ces termes

(IX, 9) : *Dites à la fille de Sion,* à la ville de Jérusalem, aux habitants qui composent cett cité : *Ne craignez point,* mais plutôt rassurez-vous, par conséquent abandonnez-vous à la confiance et à la joie : *Voici votre Roi, le Christ qui vient à vous plein de douceur, assis sur l'ânesse puis sur le poulain de celle qui a porté le joug.* Il monta donc sur les deux, non pas conjointement sans doute, mais successivement. L'ânon est justement appelé *le petit de celle qui a été domptée* par l'habitude de porter les fardeaux ; car, comme nous l'avons remarqué déjà, il représente les Gentils amenés à la foi par l'exemple des Juifs, ou initiés à l'Évangile par la prédication de ceux qui étaient accoutumés aux observances légales. Cette arrivée modeste et pacifique manifeste la clémence du Roi qui est si agréable aux sujets. Le Prophète, en la décrivant, semblait dire : Il ne viendra pas avec tout le faste d'une majesté qui pourrait le rendre odieux, mais il viendra avec tout l'appareil d'une mansuétude qui doit le rendre plus aimable. N'appréhendez donc point que ce Souverain vous opprime, mais réjouissez-vous plutôt de voir qu'il désire gouverner spécialement les âmes pour les conduire au royaume des cieux. « D'ordinaire, dit saint Chrysostôme (Hom. 67 in Matth.), les peuples redoutent la venue d'un roi nouveau, parce que souvent elle occasionne des guerres ou des discordes civiles, produit des exactions et entraîne des impôts plus considérables. Mais sois sans inquiétude, ô Jérusalem ! Tel n'est pas le Roi qui vient vers toi ; simple et débonnaire, il s'avance, non point entouré d'une nombreuse cavalerie, escorté d'une puissante armée, mais il se présente sur une pauvre monture, au milieu d'une foule paisible. Toute la nation juive savait depuis longtemps déjà, par la prédiction de Zacharie, comment le Messie devait entrer à Jérusalem pour racheter son peuple. Les docteurs de la Loi

qui virent de leurs propres yeux cette même prophétie accomplie en Jésus-Christ firent preuve d'un mépris injurieux envers sa majesté suprême, lorsqu'au lieu de le recevoir comme leur maître, ils préférèrent le persécuter comme un imposteur. Tous les faits se passèrent ainsi, non point parce qu'ils avaient été prédits, mais plutôt ils avaient été prédits parce qu'ils devaient s'accomplir de la sorte, les expressions évangéliques *ut adimpleretur* indiquent donc que l'action suivit la prophétie, mais non pas que la prophétie produisit l'action.

Jérusalem est appelée *fille de Sion*, parce que le mont Sion forme la partie culminante de la ville, vers le midi, en tournant un peu vers l'occident. Cette montagne est dominée par une roche escarpée, appelée Mello, sur la pointe de laquelle s'élevait la tour de David, où mille boucliers étaient suspendus avec toutes sortes d'armures pour les plus vaillants guerriers (Cant. IV, 4). On l'appelait la cité ou citadelle de David, parce que ce monarque y avait établi sa demeure. La ville de Jérusalem est donc appelée *fille de Sion*, parce que sur cette montagne était située la forteresse puissante qui semblait défendre et garantir la ville comme une mère protége son enfant. De là vient q l'Isaïe disait (XXVI, 1) : *Dans la terre* de Juda on chantera avec allégresse : *Sion est notre ville forte*.

Ainsi donc pour ôter aux Juifs toute excuse d'ignorance, Zacharie, prophétisant l'arrivée du Seigneur, décrit en même temps l'appareil de son entrée triomphante. Il semble leur dire : O Juifs, puisque le Seigneur doit un jour se manifester revêtu de notre chair, reconnaissez votre Roi à ces signes : Il viendra doux et humble, non point superbe et terrible par l'éclat de ses armes, pour relever et non point pour détruire notre nation, ainsi que l'ont fait autrefois Nabuchodonosor et

Antiochus : il viendra non pour vous enlever un royaume temporel et terrestre, mais pour vous procurer un royaume éternel et céleste, si toutefois vous croyez en lui; non pour vous emmener captifs sur une terre étrangère, mais pour vous rendre la liberté dans votre patrie elle-même. *Voici votre Roi ;* c'est bien *le vôtre*, non un étranger venu d'un pays lointain; c'est celui-là même qui vous a été promis depuis longtemps, qui est né de votre race, et qui a été nourri parmi vous. *Il vient pour vous*, pour votre salut et votre bonheur, non point pour lui, comme font ces supérieurs et pasteurs cupides, qui visitent leurs sujets pour s'enrichir et s'engraisser eux-mêmes, plutôt que pour les assister dans leurs besoins et les corriger de leurs défauts. Il vient *plein de mansuétude*, ainsi que le prouvent la suavité de son langage et la simplicité de sa monture.

Écoutons saint Chrysostôme à ce sujet (Hom. 37 Oper. imp.) : « Connaissant par avance les contradictions que les Juifs perfides devaient opposer à Jésus-Christ lors de son entrée dans le temple, le Prophète leur dépeint exactement les marques auxquelles ils devront distinguer leur Roi : *Voici*, dit-il, *votre Roi, qui vient à vous avec bonté, assis sur son ânesse et sur son ânon*. Ne le repoussez pas avec insolence, en disant : *Nous n'avons d'autre roi que César* (Joan. XIX, 15); si vous l'accueillez avec soumission, il vous sauvera et vous assujétira les nations; mais si vous le repoussez follement, il vous perdra, vous chassera de son saint temple et introduira dans sa chambre nuptiale une nouvelle épouse plus fidèle, choisie parmi les Gentils. Voulez-vous connaître la bénignité de Celui qui vient à vous ? Considérez l'appareil de son entrée. Il n'est pas vêtu d'une pourpre précieuse, assis sur un char doré ou monté sur un coursier fougueux, avide de guerres et de combats, qui redresse fière-

ment la tête et tressaille au son de la trompette ; il est assis sur une ânesse, amie du calme et de la tranquillité. Vous ne voyez pas autour de lui étinceler les épées, et briller les armures imposantes ; qu'apercevez vous ? des rameaux verdoyants, des branches d'olivier, symboles de la paix et de l'union. Il vient à vous, non dans l'éclat de sa puissance pour se faire craindre, mais dans la simplicité de sa douceur pour se faire aimer. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Tel est maintenant le sens mystique qu'on peut donner aux paroles prophétiques de Zacharie : O prédicateurs, *dites à la fille de Sion* ou à l'Église militante ; car de même que Jérusalem est appelée *fille de Sion*, parce que cette montagne semble la protéger comme une mère ; ainsi l'Église militante peut être qualifiée fille de l'Église triomphante qui ne cesse de l'assister comme son enfant. Dites-lui : *Voici votre Roi qui vient à vous*, pour votre utilité non pour la sienne ; *il est assis sur l'ânesse et sur l'ânon*, c'est-à-dire dans les cœurs des deux peuples, l'un juif et l'autre gentil. En d'autres termes : Annoncez au monde l'arrivée du Verbe fait chair, afin que les différents peuples le reconnaissent avec foi et le reçoivent avec honneur.

Les deux disciples, en hommes parfaitement dociles, ne récusèrent point cette mission comme abjecte ; mais ils *partirent et firent comme Jésus leur avait commandé* (Matth. XXI, 6). *Ils amenèrent l'ânesse et l'ânon, sur lesquels ils mirent leurs propres vêtements, et firent asseoir le Seigneur* (Ibid. 7). A leur imitation, dit saint Basile, nous devons exécuter avec soin et avec ardeur les fonctions les plus viles en apparence ; car il n'y a rien de petit dans toutes les actions accomplies pour Dieu, puisque le royaume céleste en est la récompense. En étendant leurs habits sur ces animaux afin de préparer un siége convenable à leur divin Maître, les Apôtres nous

montrent que, par leurs enseignements, leurs institutions et leurs exemples, ils devaient de même disposer les cœurs des Juifs et des Gentils à recevoir Jésus-Christ ; car il ne consent à établir sa demeure dans les âmes qu'autant qu'elles sont éclairées par la foi et ornées de vertus. « Les Apôtres, dit saint Bernard (Serm. 27 in Cant.), placèrent leurs vêtements sur l'âne, quand le Seigneur voulut s'y asseoir, pour signifier que le Sauveur n'habitera point dans une âme dépouillée et dépourvue d'instructions apostoliques et de bonnes œuvres. »

Jésus-Christ s'assit donc sur l'ânesse et l'ânon, comme la prophétie l'avait expressément annoncé. Et d'abord il monta sur l'ânesse, puis, après que la foule fut venue de Jérusalem à sa rencontre, il monta sur l'ânon ; mais cet animal indompté et pétulant se montra peut-être récalcitrant, de façon que le Christ, Roi débonnaire, descendit pour remonter encore sur l'ânesse habituée au joug. Ces différentes actions sont toutes figuratives. L'ânesse représentait le peuple juif qui avait travaillé sous la Loi, avait traîné péniblement son joug et avait été lié par de nombreuses iniquités. L'ânon figurait le peuple gentil qui n'avait point été soumis à la Loi, ni assujéti au Seigneur, mais qui s'était abandonné à toutes sortes d'opinions et d'erreurs. Or le Christ venait justement pour subjuguer les deux peuples au moyen de la foi catholique. Lors donc qu'il s'assit d'abord sur l'ânesse, puis sur l'ânon et que de celui-ci il retourna à la première, il signifiait que des Juifs il passerait aux Gentils, mais qu'à la fin du monde il reviendrait vers les Juifs, pour que Israël fût sauvé tout entier après la réunion complète des diverses nations dans l'Église. Ce mystère est aussi représenté à la messe lorsqu'on transporte le missel d'un côté à l'autre de l'autel. — Suivant la Glose, il ne faut pas entendre à la lettre que Notre-Seigneur monta sur les

deux animaux successivement dans un si court espace de chemin ; mais il faut comprendre ces paroles spirituellement, en ce sens qu'il s'établit dans les cœurs des deux peuples. Selon saint Chrysostôme (Hom. 37 Oper. imperf.), il est dit que Jésus s'assit sur l'ânesse et sur l'ânon, pour marquer qu'il dominerait sur les Juifs et sur les Gentils. Lui-même les invite à le recevoir, lorsqu'il leur dit : *Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (Matth. XI, 29). — Saint Matthieu seul mentionne à la fois l'ânesse et l'ânon, tandis que les trois autres Évangélistes parlent uniquement de ce dernier (Marc. XI, Luc. XIX, Joan. XII). Il n'y a point en cela contradiction ; car il arrive souvent qu'un Évangéliste omet ce qu'un autre a relaté avant lui. Ainsi saint Matthieu qui a écrit le premier, s'adressant aux Hébreux dans leur propre langue, voulait leur apprendre que la connaissance de Jésus-Christ devait s'étendre également aux Juifs et aux Gentils. Les autres Évangélistes qui écrivaient postérieurement en grec pour les Gentils n'avaient pas besoin de s'occuper de ce qui concernait particulièrement les Juifs.

Dans le sens moral, l'ânesse peut représenter notre chair paresseuse, stupide, lascive, faible de devant, c'est-à-dire pour les choses spirituelles, et forte de derrière, c'est-à-dire pour les choses temporelles ; et l'ânon, notre sens charnel ou notre vain désir. Tous deux sont liés ou captivés par l'attrait de la volupté ; mais nous devons les délier et les dompter, afin de les soumettre à Dieu. Disons-lui humblement : Seigneur, *je suis devant vous comme une bête de somme*, imposez-moi le fardeau que je dois porter (Ps. LXXII, 23). Alors il nous répondra : *Vous avez été rachetés à grand prix, glorifiez donc et portez Dieu dans votre corps* (I Cor. VI, 20). Les disciples qui conduisirent à Jésus-Christ l'ânesse et

l'ânon figurent les pécheurs pénitents qui immolent au Seigneur leur chair par la mortification et leur âme par la contrition ; car si l'ânesse désigne le corps, l'ânon peut bien aussi marquer l'esprit.

Notre-Seigneur ne s'est donc point servi d'un animal ardent et fier ; mais afin de manifester sa douceur et son humilité, il s'est assis sur un animal doux et humble ; et parce qu'il trouve son repos et son plaisir non point dans les cœurs durs et superbes, mais dans les cœurs simples et pacifiques, il n'a point usé de chars et de chevaux, il ne s'est point entouré de soldats en armes ou de serviteurs en livrée. Désirez-vous suivre votre divin Modèle, évitez le faste et le luxe dans toutes les choses extérieures, dans vos équipages, vos habits, votre table, votre habitation et votre ameublement. Selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 67 in Matth.), notre bon Maître, sachant que des personnes faibles ont besoin d'être aidées dans leur marche, nous a tracé ici la mesure de la sagesse et nous a montré par sa propre conduite comment il faut se contenter du nécessaire et ne point rechercher le superflu. Demandez aux Juifs quel roi a fait son entrée à Jérusalem, monté sur un âne. Ils ne pourront pas assurément en nommer d'autre que le Christ. Nous ne lisons nulle part qu'il ait fait usage d'un mulet ou d'un cheval ; nous savons seulement qu'en ce jour de triomphe il se servit d'une ânesse et d'un ânon ; mais nous lisons que, dans cette même semaine, il fut condamné à la mort la plus ignominieuse. « Homme insensé, s'écrie saint Chrysostôme, vous croyez-vous donc plus élevé, parce que vous êtes monté sur un char magnifique ou porté sur un coursier superbe ? Mais de semblables animaux ne traînent-ils pas aussi le bois, la pierre et le fumier ? Êtes-vous plus grand parce que vous êtes revêtu d'habits précieux, de pourpre, d'or ou de soie ?

Hélas! vous ressemblez à l'herbe des champs qui se dresse toute brillante le matin et qui le soir déjà retombe toute fanée. Regardez ce pauvre couvert de bure et de haillons, mais enrichi de vertus et de mérites; il ressemble à ces arbres féconds qui produisent des fruits excellents et réjouissent la vue de ceux qui les admirent. »

Contemplons ici notre divin Sauveur et suivons un instant sa marche. N'est-il pas le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, le Maître souverain du ciel et de la terre? n'est-ce pas à lui seul que sont dus tous les honneurs et toute la gloire? et pourtant il s'avance en toute modestie et simplicité, assis sur une ânesse pauvrement caparaçonnée. Il voulait par là nous enseigner l'humilité; mais hélas! combien peu s'appliquent à imiter son exemple! L'histoire rapporte qu'Héraclius, empereur très-chrétien, après avoir remporté une victoire éclatante sur Chosroës, roi de Perse, voulut entrer dans la ville de Jérusalem, avec toutes les pompes du triomphe, par la même porte qui avait autrefois donné entrée à Jésus-Christ. Revêtu du manteau impérial et monté sur un cheval magnifique, il s'avance; mais, ô prodige! tout-à-coup les pierres qui forment le cintre de la porte s'abaissent et se rejoignent de manière à former un mur qui ferme le passage. Au même instant, tous les yeux étonnés aperçoivent sur le sommet un Ange du Seigneur qui tenait en sa main le signe sacré de notre rédemption en s'écriant: Lorsque le Christ, Roi des cieux, passa par cette porte en allant accomplir le mystère douloureux de sa Passion, il n'était pas richement vêtu de la pourpre, mais humblement monté sur une ânesse, afin de laisser à tous les Chrétiens un exemple d'humilité. En achevant ces mots l'Ange disparut. Héraclius aussitôt fondant en larmes quitte sa chaussure et rejette son manteau; il charge sur ses épaules la croix du Sauveur et s'avance modestement

jusqu'à la porte. Les pierres alors retournent à leur première place, et ouvrent à tout le monde un libre passage.

Dans le sens mystique, selon Remi d'Auxerre, notre divin Sauveur se dirige chaque jour vers Jérusalem, assis sur une ânesse, lorsque, prenant la conduite de l'Église universelle ou spécialement d'une âme fidèle, il la gouverne en ce monde comme une monture, et l'introduit après cette vie dans la vision béatifique de la paix éternelle.

Prière.

Seigneur Jésus, qui êtes allé spontanément par amour vers le théâtre de votre mort prochaine, venez aussi par votre grâce dans le cœur d'un misérable pécheur comme moi. Vous qui m'avez réhabilité jadis par votre sainte croix, relevez-moi de mes chutes nouvelles par votre salutaire Passion. Accordez-moi, Seigneur, de garder en tout la douceur et l'humilité, et de vous soumettre entièrement mon esprit et ma chair. Je m'abandonne à vous comme une bête de somme, afin que, me dominant à votre gré, vous me conduisiez comme une monture docile vers la Jérusalem spirituelle et céleste. Dès ici-bas, par ce moyen, faites-moi goûter la paix intérieure et désirer la paix céleste ; enfin, dans la patrie, donnez-moi de voir et de posséder cette bienheureuse paix que l'on trouve dans la contemplation et la jouissance de vous-même, ô Bien suprême. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXVII

JÉSUS FAIT SON ENTRÉE TRIOMPHALE A JÉRUSALEM.

Math. XXI, 8-9; Marc. XI, 8-10; Luc. XIX, 36-40; Joan. XII, 18-19.

Lorsque Jésus approchait de la descente du mont des Oliviers (Luc. XIX, 36, 37), les nombreux disciples qui l'accompagnaient avec ceux qui le suivaient depuis Jéricho *étendaient leurs vêtements sur le chemin; d'autres coupaient des branches vertes d'arbres* fruitiers dont est planté le mont des Oliviers, *et ils en jonchaient la route*, soit pour orner le lieu de son passage, soit pour faciliter la marche de sa monture (Matth. XXI, 8). Les enfants et les habitants de Jérusalem, comme aussi les Juifs réunis de toutes parts en cette ville pour y célébrer la fête de Pâques, ne tardèrent pas à connaître que Jésus arrivait. Ils prirent aussitôt en leurs mains des branches de palmier et des rameaux d'olivier, puis *ils vinrent à sa rencontre* respectueusement jusqu'au pied de la montagne (Joan. XII, 13). Là, ils le reçurent comme un Roi, avec allégresse et vénération, chantant des hymnes et des cantiques, couvrant la terre de leurs vêtements et de rameaux. Depuis l'endroit où ils le joignirent, ils le conduisirent en triomphe jusqu'à la capitale, et le long du chemin ils faisaient retentir les airs de joyeux accents comme ceux-ci que répète l'Église romaine : Gloire, honneur et louange à vous, Christ, notre Roi et Rédempteur. *Gloria, laus et honor tibi sit, Rex, Christe, Redemptor.*

La divine Providence avait ménagé cette réception solennelle, pour célébrer par avance l'incomparable victoire que Notre-Seigneur allait bientôt remporter sur la mort et sur le

démon, en expirant sur la croix. Cette marche glorieuse du Sauveur avait été figurée jadis par la cérémonie magnifique en laquelle David fit transporter l'arche d'alliance sur le mont Sion ; elle avait été préparée immédiatement par la bonne odeur de la renommée qu'avaient répandue dans tous les environs la résurrection de Lazare et l'effusion du parfum sur la tête de Jésus. C'est pourquoi, prévoyant que la foule viendrait à sa rencontre, le Sauveur monta sur une pauvre ânesse, afin de nous donner un exemple d'humilité extraordinaire parmi les applaudissements des peuples accourus pour le recevoir. Entre les miracles que le Seigneur avait opérés, la résurrection de Lazare était celui qui avait excité le plus vif enthousiasme pour sa personne sacrée, de manière à lui procurer un triomphe public. Car, de tous les prodiges qu'il avait accomplis, c'était celui qu'on publiait plus généralement, d'après saint Augustin (Tract. 50 in Joan.). Il était, en effet, plus évident et plus admirable que tous les autres ; aussi, notre divin Sauveur l'avait réservé pour la fin de sa vie, afin qu'il restât plus profondément gravé dans le souvenir des Juifs. Les miracles attirèrent ainsi ceux que les exhortations ne touchaient pas. Cette foule qui loue Dieu, dit Origène (Tract. 14 in Matth.), accourt justement à la descente de la montagne pour accueillir Celui qui venait du ciel afin de racheter le monde. Quand le Seigneur descend, ajoute le Vénérable Bède (in cap. XIX Luc.), la foule descend aussi ; car, lorsque l'Auteur de la miséricorde daigne s'humilier, ceux qui ont besoin de miséricorde doivent s'humilier également et suivre ses traces pour obtenir ses grâces.

Cependant ceux qui étaient venus de Jérusalem, étant arrivés près de Jésus, le saluèrent avec respect, et se mirent à marcher devant lui, tandis que les autres continuaient de marcher par derrière. Le Seigneur s'avançait ainsi au milieu

d'eux. *Alors tous ensemble, ceux qui le précédaient et ceux qui le suivaient, criaient : Hosanna, Fils de David* (Matth. XXI, 9). Ce mot *hosanna* est un cri de joie, de louange ou de prière ; il indique un sentiment intérieur plutôt qu'une chose déterminée, comme *raca* est un terme d'indignation qui n'exprime rien de particulier. Aucun auteur grec ou latin n'a donc pu interpréter le mot *hosanna* en lui-même ; quant au sens, plusieurs croient qu'il signifie : *Sauvez-nous, nous vous en conjurons.* En effet, *hosanna* est la même chose que *hosianna*, mot hébreu composé de deux autres ; d'abord de *hosi*, c'est-à-dire *sauvez* ; puis de *anna*, exclamation de désir et de souhait qui équivaut à cette expression française : *Plaise à Dieu !* ou à l'interjection latine *utinam!* Par ce cri suppliant *hosanna*, les Juifs proclamaient l'avénement du Christ comme devant être le salut du monde ; car ils regardaient comme leur Sauveur Celui dont ils imploraient le secours en disant : *Sauvez-nous, nous vous en conjurons, Fils de David* !

Puis s'adressant la parole les uns aux autres, ils disaient : *Qu'il soit béni,* qu'il soit glorifié ; ou, selon le Vénérable Bède : *Il est béni*, il est seul pur de tout péché et il purifie seul tous les autres, *Celui qui est venu* dans le monde et qui s'est revêtu de notre humanité en s'incarnant, *au nom du Seigneur,* de Dieu le Père. Le Fils, en effet, n'est pas venu en son propre nom, mais il a été envoyé par son Père dont il devait accomplir la sainte volonté, et rechercher la gloire éternelle dans toutes ses œuvres ; c'est ce que Jésus-Christ atteste lui-même ailleurs, en disant : *Je suis venu au nom du Père* (Joan. V, 43). Par ces paroles de bénédiction, les Juifs reconnaissaient donc et louaient l'avénement du Sauveur ; car, lorsque nous bénissons Dieu, nous ne faisons que reconnaître et louer ses bienfaits ; mais quand Dieu nous

bénit, il agit de telle sorte qu'il nous accorde et nous prodigue ses bienfaits. Remarquez à ce sujet que bénir, *benedicere,* c'est dire du bien, *bonum dicere,* et que par conséquent Dieu ne nous bénit pas comme nous le bénissons. En nous bénissant, il nous fait toujours du bien et nous rend bons; car pour lui, dire c'est faire, suivant cette expression du Psalmiste : *Il a parlé et tout a été créé* (Ps. CXLVIII, 5). Nous, au contraire, en bénissant Dieu, nous ne le rendons pas bon, mais nous confessons simplement son infinie bonté; car pour l'homme, dire n'est pas faire, mais seulement reconnaître.

C'est le Roi d'Israël, ajoutait la foule (Joan. XII, 13). Elle proclamait ainsi la puissance du Christ, quoique d'une manière très-imparfaite ; car les Juifs charnels croyaient que le Messie devait régner temporellement, pour délivrer leur propre nation de tout tribut à l'égard des peuples étrangers ; mais il venait régner spirituellement pour délivrer le genre humain tout entier de l'esclavage du démon ; sa mission était donc bien supérieure à leur attente. Prenant trop à la lettre certains passages des Prophètes, ils espéraient seulement que le Christ monterait sur le trône temporel de David, les affranchirait du joug des Romains, et rétablirait l'empire d'Israël; mais Jésus chercha lui-même à les détromper lorsqu'il répondit publiquement devant Pilate (Joan. XVIII, 36) : *Mon royaume n'est pas de ce monde,* d'où il faut conclure qu'il est du ciel. — Néanmoins, les Juifs applaudissaient ici à Jésus comme à leur roi, et c'est pour cela qu'ils ajoutaient (Marc. XI, 10) : *Et béni soit le règne de David notre père* qui va être rétabli par votre arrivée. Comme s'ils disaient : Voici Celui dont il est écrit : *Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père* (Luc. I, 32). Mais ils l'appellent Roi en témoignage de leur propre condamnation, puisqu'il

devient ainsi manifeste qu'ils ont mis à mort leur propre Seigneur. « O Juifs, s'écrie saint Augustin (Tract. 51 in Joan.), croyez-vous donc procurer beaucoup d'honneur à Jésus-Christ en le proclamant Roi d'Israël, lui qui est le Roi du monde, le Maître du ciel et de la terre ? Assurément, il n'est pas Roi d'Israël pour lever des impôts, armer des guerriers et combattre des ennemis visibles ; mais il est Roi d'Israël pour gouverner les âmes, les diriger dans le chemin de la vertu et les conduire au royaume des cieux. S'il veut bien être Roi d'Israël, c'est par un effet de sa condescendance, et non point en conséquence d'une promotion, c'est pour exercer sa miséricorde et non point pour augmenter sa puissance ; car Celui qui a été appelé sur la terre Roi des Juifs n'est-il pas dans le ciel le Seigneur des Anges ? Cependant *ne craignez point* (Joan. XII, 15), mais reconnaissez les bontés de Celui dont vous avez célébré les grandeurs, et n'allez pas vous alarmer lorsque vous le verrez souffrir ; car il doit répandre son sang pour effacer vos crimes et endurer la mort pour racheter votre vie. »

S'adressant à Notre-Seigneur de nouveau, la foule répète : *Hosanna;* c'est-à dire: *Sauvez-nous, nous vous en supplions.* Cette acclamation réitérée indique que le Christ est Sauveur selon les deux natures qu'il réunit en sa personne; car il nous a sauvés tout à la fois par la puissance de sa divinité et par le mérite de son humanité. Puis, pour mieux désigner de quel salut ils veulent parler, ils déterminent en quel lieu ils espèrent le trouver, a savoir *là-haut,* dans les demeures sublimes, *in altissimis,* et non point ici-bas, dans les lieux infimes. Comme s'ils disaient : Délivrez-nous dans les cieux, après nous avoir délivrés des enfers. Voilà le double salut que Jésus-Christ nous procure: il nous affranchit de la peine et nous investit de la gloire. Nous voyons clairement par là

que l'avénement du Christ opère le salut non pas des hommes seuls, mais du monde entier, du ciel et de la terre dont il réunit les habitants, *afin que, au nom de Jésus, tout genou fléchisse* (Philipp. II, 10). Le Christ venait donc pour procurer à tous le salut éternel dans les cieux; et lorsqu'ils le conjuraient de leur obtenir le royaume éternel, après avoir établi son règne temporel, les Juifs, peut-être sans le savoir, le proclamaient prophétiquement Roi des cieux et des Anges. Car, par une disposition providentielle, ils annonçaient cette royauté céleste du Messie, quand ils lui disaient dans leurs chants de louange *Hosanna in excelsis : Sauvez-nous dans les cieux* (Marc. XI, 10). En effet, de ces paroles, dit saint Chrysostôme (Hom. 65 in Joan.), nous devons conclure que Jésus est Dieu; car l'Écriture sainte n'attribue qu'à Dieu seul le salut éternel. Néanmoins, les Juifs qui adressaient au Christ cette supplication, n'en comprenaient pas toute la portée; de même aussi Caïphe, leur grand prêtre, déclara, sans bien le comprendre, que Jésus devait mourir pour le salut du monde. — En outre, le premier *Hosanna*, qui fut prononcé sans les mots *in excelsis*, peut signifier que le Christ doit régner sur la terre entière, en soumettant les esprits et les cœurs par la foi et la grâce. Le second *Hosanna* avec les mots *in excelsis* peut signifier que le Christ doit de plus régner dans les célestes demeures; puisque par sa propre médiation toutes choses ont été réparées au ciel et sur la terre.

Considérons maintenant diverses sortes de mérites parmi les différentes espèces de personnes qui accompagnent le Sauveur. Ceux qui placèrent leurs vêtements sur l'ânesse, afin que Jésus fût mieux assis, sont les Apôtres qui par leurs enseignements disposèrent les cœurs des hommes à devenir la demeure de Dieu. Ils représentent ceux qui par leurs

exhortations instruisent les âmes, les retirent des vices, le ornent des vertus, afin que le Seigneur puisse s'y établir et s'y reposer. — Ceux qui étendirent leurs habits sur la terre, pour prémunir les pieds de l'ânesse contre les pierres du chemin, figurent les saints Martyrs qui, en livrant leurs corps aux supplices pour l'amour de Dieu, se dépouillèrent de leurs enveloppes extérieures, et par leurs traces sanglantes montrèrent aux plus simples mortels la voie véritable de la céleste Jérusalem. Ils étendent aussi leurs habits sur la route, ceux qui, à l'imitation des Martyrs, assujétissent leurs sens par les veilles, les jeûnes et les autres macérations, afin de préparer à Jésus-Christ l'entrée de leurs cœurs, ou pour laisser de bons exemples à leurs successeurs. Ainsi, la chair est pour l'âme un vêtement qu'elle met sous les pieds soit par le martyre, soit par la continence, soit par les exercices de pénitence ou de charité. Les nuances des différentes vertus sont aussi pour l'âme comme des vêtements aux couleurs variées qu'elle étend sur la route quand elle contribue à l'édification du prochain. Heureux celui qui, par la pratique du bien, réussit à frayer la voie du salut à ses frères égarés dans les sentiers du vice ! Enfin jeter ses habits sur le chemin pour l'arrivée du Sauveur, c'est déposer ses habitudes coupables afin de le recevoir convenablement. — Ceux qui coupaient les branches d'arbre dont ils jonchaient le sol, pour orner et aplanir le chemin du Seigneur, représentent les saints Confesseurs qui, recueillant de divers écrits les paroles, les sentences et les exemples des saints Pères, en forment par leurs humbles prédications comme une route agréable et facile pour introduire Dieu dans l'esprit de leurs auditeurs ; de cette manière ils détachent des arbres spirituels les rameaux verdoyants dont ils décorent la voie de la céleste patrie. — Ceux qui tenaient en leurs mains des branches

d'olivier désignent les Chrétiens qui s'adonnent aux œuvres de bienfaisance, car l'olive est l'emblème de la miséricorde. Et ceux qui portaient des branches de palmier indiquent les Chrétiens qui s'appliquent à triompher des tentations, car la palme est le symbole de la victoire.

« Dans cette marche du Sauveur, dit saint Bernard (Serm. 1 in Ramis palmarum), trois sortes de services lui sont rendus : le premier, par l'ânesse sur laquelle il est monté ; le second, par ceux qui étendent leurs vêtements sur la route ; le troisième, par ceux qui coupent des branches d'arbre. Ces derniers sont les pasteurs ou prédicateurs qui rappellent aux peuples la foi et l'obéissance d'Abraham, la chasteté de Joseph, la douceur de Moïse et les vertus admirables des autres Saints. Les séculiers étendent leurs habits devant le Seigneur, lorsqu'ils consacrent au culte divin leurs biens extérieurs, ou qu'ils emploient leurs richesses temporelles à faire d'abondantes aumônes. Les religieux enfin sont comme la monture de Dieu qu'ils doivent glorifier et porter en leur propre corps, selon la recommandation de l'Apôtre (I Cor. VI, 20). Ils peuvent dire en vérité : *Je suis devant vous, Seigneur, comme une bête de somme, et je me tiens toujours avec vous* (Ps. LXXII, 23). Tous les autres ne donnent que de leur superflu ou de leur fortune, tandis que les religieux s'immolent, se sacrifient tout entiers au service de Dieu. Tous cependant, s'ils sont attentifs à remplir leur ministère respectif, marchent véritablement à la suite du Sauveur et entrent avec lui dans la sainte Cité. Le prophète Ézéchiel (XIV, 14) vit ces trois classes d'élus représentés par trois Justes célèbres de l'Ancien Testament, à savoir : Noé occupé à couper des arbres pour la construction de l'arche ; Job disposant avec sagesse des biens de ce monde ; Daniel s'assujettissant aux privations de l'abstinence et aux fatigues de la mortifica-

tion comme s'il était une bête de somme. Or, dans ce cortége de Jésus quels sont les plus proches de sa personne sacrée ? De ces trois ordres de serviteurs quels sont les plus assurés de leur propre salut ? Chacun peut le deviner facilement. » Ainsi parle saint Bernard.

Dans cette procession solennelle les personnes qui précèdent et qui suivent le Sauveur représentent les fidèles de l'Ancien et du Nouveau Testament qui s'accordent à célébrer ses louanges. En avant marche le peuple juif, le peuple gentil vient ensuite ; et parmi l'un et l'autre tous ceux qui ont été ou qui sont fidèles à la grâce ont cru ou croient en Jésus-Christ, médiateur entre Dieu et les hommes, de sorte qu'ils s'unissent pour répéter cette supplication : Hosanna ! c'est-à-dire : *Sauvez-nous, nous vous en conjurons !* Selon le Vénérable Bède (in cap. XI Luc.), « c'est de lui en effet que ceux qui vécurent antérieurement attendirent leur salut, comme l'attendent encore ceux qui vivent aujourd'hui ; et c'est lui que tous ensemble proclament comme le Messie, en redisant cette salutation : *Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur ;* car l'espérance et la foi sont les mêmes dans les anciens et les nouveaux peuples. Avant qu'il vînt, les Juifs, nos prédécesseurs, l'ont désiré avec ardeur, et maintenant qu'il est venu, nous autres Gentils, leurs successeurs, nous l'acceptons avec amour, en soupirant après le bonheur de le contempler face à face. » — Saint Chrysostôme dit également (Hom. 37 Op. imperf.) : « Ceux qui marchaient devant figurent les anciens croyants, comme les Patriarches, les Prophètes et les autres saints personnages qui, avant l'arrivée du Christ, le connurent et l'annoncèrent. Ceux qui suivaient représentent les nouveaux croyants, savoir les Apôtres, les Martyrs et les autres saints docteurs qui, depuis l'Ascension du Christ, n'ont cessé de rappeler son incarna-

tion et sa résurrection, ses enseignements et ses miracles. Les uns et les autres ont vécu dans des siècles différents, et tous néanmoins ont été animés d'un même esprit qui les a fait tressaillir à la pensée du Christ ; les premiers l'ont prophétisé, en criant : *Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur !* les seconds l'ont accueilli, en chantant : *Hosanna, Fils de David !* » — Les peuples qui précédaient et suivaient Jésus-Christ célébraient également ses louanges, parce que ses actions admirables tiennent pour ainsi dire le milieu entre les faits de l'Ancien et du Nouveau Testament ; car, après avoir été figurées d'abord par les Pères de l'ancienne Loi, elles doivent être imitées maintenant par les disciples de la nouvelle Loi. Saint Bernard dit encore (Serm. 2 in Ramis palmarum) : « Ceux qui allaient devant sont l'image des pasteurs qui préparent à Jésus le chemin des cœurs, et conduisent leurs sujets dans les sentiers de la paix. Ceux qui marchaient derrière sont l'image des personnes qui, convaincues de leur propre insuffisance, s'attachent à suivre toujours les traces de leurs modèles. Les disciples se tenaient assidûment auprès de leur divin Maître pour accomplir ses moindres volontés ; tels sont les religieux qui, retirés dans leurs cloîtres, vivent pour Dieu seul, ne le perdent jamais de vue et vaquent toujours à son service. » Enfin, ceux qui se plaisent à répéter ce chant de prière et de louange : *Hosanna, Fils de David !* représentent les âmes contemplatives qui s'appliquent avec plus de ferveur à l'oraison et à la méditation des choses divines.

Par tout ce qui précède, apprenons à nous livrer avec zèle aux œuvres et aux emplois qui nous conviennent le mieux ; car nous ne sommes pas également propres à toutes choses. Ainsi, dans le cortége du Seigneur un seul homme ne remplit pas tous les offices ; mais les uns amènent l'âne

et l'ânon, d'autres placent leurs habits dessus ; ceux-ci couvrent la terre de leurs vêtements et ceux-là coupent des branches d'arbre, tandis que d'autres font retentir les airs de leurs chants joyeux. De même chacun doit choisir l'état pour lequel il sent plus d'aptitude. A l'exemple des filles de Jérusalem, levez-vous donc, fille chérie du divin Sauveur ; âme dévote, accourez voir le nouveau Salomon, ce Roi vraiment pacifique, au milieu des honneurs que lui rend sa mère la Synagogue pour préluder aux hommages que lui rendra l'Église naissante ; ne cessez point d'accompagner le Maître du monde, en portant à la main des rameaux d'olivier et des branches de palmier, c'est-à-dire en pratiquant des œuvres de miséricorde et en accomplissant des actes de vertu. Saint Anselme vous y exhorte en ces termes : Suivez le Seigneur du ciel et de la terre qui s'avance modestement assis sur une ânesse : plein de reconnaissance pour ses bienfaits, joignez vos louanges à celles des enfants, chantez avec allégresse : *Hosanna, Fils de David ! Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur !* — Cette réception triomphale du Christ avait été figurée dans celle de David, lorsque le peuple sortit au devant de lui pour célébrer sa victoire sur le géant Goliath ; car cet insolent provocateur était une image du démon, notre cruel ennemi, que Jésus-Christ a terrassé avec la fronde de la croix. La ville de Jérusalem vers laquelle s'avance le Sauveur signifie *vision de la paix* ; elle désigne l'âme fidèle vers laquelle Jésus est toujours prêt à venir. Allons donc à sa rencontre avec une vive contrition des fautes que nous avons eu le malheur de commettre ; publions ses louanges, en confessant nos péchés ; portons à la main des branches de palmier, en châtiant nos corps pour expier nos crimes. Nous étendrons nos vêtements sur sa route quand nous distribuerons nos biens aux pauvres ; nous jetterons des fleurs sur son

passage, quand pour le recevoir nous ornerons nos cœurs de vertus en exerçant surtout les œuvres de miséricorde ; nous le bénirons comme venant au nom du Seigneur, quand nous le remercierons des bienfaits qu'il nous a prodigués ; enfin, nous l'honorerons comme notre Roi et notre Seigneur, si nous faisons toutes nos actions avec la crainte et le respect que doit nous inspirer sa divine présence.

Les Pharisiens, témoins de tout ce qui se passait, n'en devinrent que plus animés contre le Sauveur (Joan. XII, 19). *Ils se dirent donc les uns aux autres* : Nous avons beau faire et conspirer contre cet homme, *vous voyez que nous n'avançons à rien ; voici que tout le monde court après lui.* Sans doute, ces paroles étaient hyperboliques par rapport au présent et marquaient seulement qu'une multitude suivait Jésus, mais par rapport à l'avenir elles étaient vraiment prophétiques ; car, à l'insu même de ceux qui les proféraient, elles annonçaient la conversion prochaine du genre humain à la foi chrétienne. Selon saint Augustin (Tract. 51 in Joan.), un tel langage était dicté aux Pharisiens par l'envie qu'ils portaient au Sauveur, car ils étaient furieux de le voir ainsi honoré. Les insensés ! ils n' auraient pu en être surpris, s'ils n'avaient été aveuglés par la jalousie. Est-il donc étonnant que le Créateur de l'univers attire après lui tout le monde ? Selon saint Chrysostôme au contraire (Hom. 65 in Joan.), les Pharisiens qui parlaient de la sorte croyaient en Jésus-Christ, mais la crainte des Juifs les empêchait de l'avouer ouvertement, et ils s'efforçaient de les détourner de leur mauvais dessein en leur disant : Pourquoi vous obstiner à le poursuivre ainsi ? plus vous le persécutez, plus il grandit et plus sa gloire augmente ; cessez donc de lui faire opposition et de tramer sa perte. Les paroles précédentes ainsi entendues ressemblent au conseil que Gamaliel donna plus tard aux

princes des prêtres pour délivrer les Apôtres, comme il est rapporté au livre des Actes (v).

Alors quelques-uns des Pharisiens qui étaient parmi le peuple ne purent supporter les honneurs qu'on rendait et les louanges qu'on décernait à Jésus (Luc. xix, 39). *Maître, lui dirent-ils, réprimandez vos disciples,* empêchez-les de vous ménager publiquement un pareil triomphe. Ils lui attribuent le titre de Maître et néanmoins ils prétendent lui donner une leçon. Ils semblent lui dire d'un ton mêlé de hauteur et de dépit : Si vous étiez juste et saint, vous ne permettriez pas de tels applaudissements. Votre louange perd toute valeur dans la bouche de vos sectateurs. O triste et déplorable aveuglement des Juifs ! s'écrie le Vénérable Bède (in cap. xix Luc.), ils ne craignent pas de l'appeler Maître, parce qu'ils savent bien qu'il n'enseigne que la vérité ; et toutefois, se croyant mieux instruits, ils osent blâmer ses disciples et ils l'engagent à corriger ceux qu'il a daigné former, tandis qu'ils voient éclater la puissance divine dans ses œuvres merveilleuses ! » Ils s'affligeaient et s'indignaient de ce que la foule exaltait le Christ ; car elle déclarait *béni* Celui qu'ils regardaient comme un pécheur, elle proclamait *Roi* Celui qu'ils méprisaient comme un homme vulgaire, elle accueillait comme Envoyé de Dieu Celui qu'ils rejetaient comme un suppôt de Satan.

Jésus-Christ justifia la foule enthousiaste en s'excusant lui-même par une prophétie de l'avenir (Luc. xix, 40) : *Je vous assure, répondit-il, que si ceux-ci viennent à se taire, les pierres même ne manqueront pas de crier* à leur place. C'est ce qui ne tarda pas à arriver. Bientôt, quand les hommes effrayés ou infidèles cessèrent de le confesser, les éléments insensibles commencèrent à le manifester hautement. En effet, après le crucifiement du Sauveur, ses disciples et ses

amis furent saisis de frayeur et réduits au silence ; mais alors *la terre trembla, les rochers se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent,* comme pour rendre témoignage à la puissance et à la sainteté du Christ souffrant et expirant sur la croix, pour montrer et protester qu'il était vraiment Dieu et Seigneur de tout l'univers. Cet ébranlement des créatures inanimées qui reconnaissent leur souverain Créateur, au milieu de ses douleurs et de ses humiliations, fait ressortir la dureté des Juifs et de tous les hommes qui le méconnaissent sans pitié. — On peut donner à ce même passage l'interprétation mystique suivante : *Si ceux-ci,* savoir les Juifs, *se taisent, les pierres,* c'est-à-dire les Gentils, *crieront* et proclameront la gloire du Christ. Ce qui fut également accompli à sa mort. Quand les Juifs refusèrent de lui rendre hommage, les Gentils, jusqu'alors endurcis et insensibles comme la pierre et le bois qu'ils adoraient, se convertirent à Jésus-Christ dont ils célébrèrent les grandeurs ; ainsi le centurion et ceux qui étaient avec lui au pied de la croix, étonnés des prodiges nombreux qu'ils voyaient, furent les premiers à confesser la sainteté et la divinité du Sauveur en disant : *Cet homme était vraiment juste* (Luc. XXIII,47) ; *c'était véritablement le Fils de Dieu* (Matth. XXVII, 54). Les Gentils depuis lors ne cessent de publier la gloire du Christ, tandis que la plupart des Juifs, continuant de fermer les yeux à la vérité, s'obstinent à lui refuser le tribut de leurs louanges. — Dans le sens moral, ceux qui chantent Hosanna représentent les clercs ; *s'ils se taisent, les pierres,* c'est-à-dire les laïques *crieront* en glorifiant Dieu par leurs bonnes œuvres ; et c'est aussi ce que nous voyons se vérifier tous les jours dans un grand nombre de personnes.

Mais, hélas ! la faveur des masses dure peu ; le peuple est un être mobile comme les flots, inconstant comme les vents ;

celui qu'il vénère et exalte aujourd'hui, demain il l'insulte et le rejette ignominieusement. Ainsi, comme le fait remarquer saint Bernard (Serm. 2 in Ramis palm.), notre divin Sauveur, reçu d'abord en triomphe, fut ensuite attaché à une croix par le même peuple, et cela dans le même lieu, presque dans le même temps, après quelques jours d'intervalle. Quel terrible renversement ! quel changement épouvantable ! La foule chantait naguère avec enthousiasme : *Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur, hosanna dans les cieux !* elle criera bientôt avec fureur : *Otez-le, ôtez-le, crucifiez-le* (Joan. xix, 15). Elle disait : *Voici le Roi d'Israël* ; elle dira : *Nous n'avons pas d'autre roi que César* (Joan. xix, 15). Elle portait des palmes en l'honneur du Christ, elle lui imposera la croix : elle semait des fleurs sur son passage, elle le couronnera d'épines ; elle étendait ses habits sur son chemin, elle lui arrachera ses propres vêtements qui seront tirés au sort. Maudits péchés que nous commettons si souvent, hélas ! vous êtes donc des désordres bien horribles aux yeux du Seigneur, puisque, pour réparer vos suites funestes, notre divin Sauveur a dû subir d'aussi affreuses vicissitudes ! »

Plusieurs fois, pendant sa vie, Jésus vint à Jérusalem ; mais jamais il ne voulut y faire une entrée solennelle, sinon la dernière fois qu'il s'y rendit pour consommer son douloureux sacrifice. Il a voulu par là nous apprendre que la mort des Saints, loin de vous affliger, doit au contraire nous réjouir et que sa Passion fut pour lui un sujet d'allégresse et une source de gloire. Nous aussi désirons ardemment souffrir persécution à cause de lui, et fuyons les honneurs du monde comme il nous en a donné l'exemple. Mais pourquoi Jésus-Christ, qui avait toujours décliné les honneurs de la royauté, consent-il enfin à les accepter, au moment même où il marche vers le lieu qui doit être le théâtre de son supplice? C'était pour

montrer qu'il allait mourir innocent, puis pour avertir ceux qui sont parvenus au faîte des dignités ou au comble des richesses, de ne point perdre le souvenir de la mort dont ils sont continuellement menacés; car ils marchent vers la tombe où ils n'emporteront avec eux qu'un linceul. Ceux qui traitent leur chair avec luxe et délicatesse doivent penser également qu'ils approchent du sépulcre où leur corps sera consumé par les vers et réduit en pourriture. Le Vénérable Bède signale un autre motif de la conduite que tint le Sauveur en la circonstance présente. « D'après l'Évangile selon saint Jean, dit-il (in cap. xi Marc.), la foule nourrie miraculeusement avec cinq pains et deux poissons voulut enlever Jésus afin de l'établir roi ; mais pour empêcher l'exécution de ce dessein il s'enfuit sur la montagne. En ce jour au contraire où il vient à Jérusalem pour y subir la mort, il n'éloigne pas ceux qui, proclamant sa royauté, le conduisent à la capitale au milieu d'hymnes convenables pour le Roi des rois, il n'impose point silence à ceux qui célèbrent en sa personne la restauration du royaume de David et l'accomplissement de la bénédiction promise à leurs pères. Pourquoi donc admet-il aujourd'hui volontiers ce qu'il évita précédemment par la fuite ? Pourquoi, prêt à sortir de ce monde par la mort de la croix, veut-il bien recevoir le titre de roi qu'il refusa lorsqu'il devait encore rester quelque temps en ce monde? N'est-ce pas afin de nous enseigner que son royaume n'est pas de ce monde, qu'il ne doit pas l'établir temporellement sur la terre, mais éternellement au ciel, et qu'il doit en acquérir la possession par le sacrifice de sa vie, la gloire de sa résurrection et le triomphe de son ascension ? C'est ce que lui-même a déclaré lorsque, sur le point de remonter vers son Père, il dit dans une apparition à ses Apôtres réunis (Matth. xxviii, 18) : *Toute puissance m'a été donnée au ciel*

et sur la terre. » Telles sont les paroles du Vénérable Bède.

Prière.

Seigneur Jésus, vous nous avez donné un signe éclatant de votre gloire, lorsque, six jours avant la dernière Pâque, en vous rendant à Jérusalem, vous avez révélé la grandeur de votre clémence et la splendeur de votre visage auguste. La foule alors s'empressa d'aller à votre rencontre avec des fleurs et des palmes, elle se plut à contempler en votre personne la majesté qu'elle louait par ce chant d'allégresse : *Hosanna, Fils de David ! Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur !* Je vous en supplie, Seigneur, et je vous en conjure par vos œuvres pleines de mystères, ne me rejetez pas du nombre de vos serviteurs ; mais faites briller à mes yeux la lumière de votre gloire, afin que ma bouche remplie de vos louanges ne cesse de célébrer vos grandeurs infinies. — Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXVIII

JÉSUS PLEURE SUR JÉRUSALEM A SON ENTRÉE DANS CETTE VILLE.

Luc. xix, 41-44.

Au milieu de l'allégresse publique Notre-Seigneur fut touché d'une vive compassion, et tandis que le peuple chantait des hymnes, il poussa des gémissements sur la ruine prochaine de la capitale où il allait entrer. Étant venu pour procurer le salut de tous les hommes, il déplorait la perte des Juifs incrédules ; et pour faire comprendre sa profonde douleur, il en donna des marques sensibles par les pleurs qu'il versa ; car les larmes sont parmi les hommes les signes

ordinaires de la tristesse. L'Église fait lire ce passage de l'Évangile vers le mois d'août, parce que ce mois était celui-là même où Jérusalem avait été premièrement détruite par Nabuchodonosor et où elle fut définitivement ruinée par les Romains. Jésus, mêlant ainsi ses larmes au triomphe qu'on lui décernait, voulait montrer que dans cette vie la joie se change vite en affliction et que les chagrins et les regrets accompagnent toujours les plaisirs et les honneurs. Au ciel seulement tout est pur, parfait et immuable ; mais sur la terre tout est mélangé, incomplet et inconstant ; dans l'enfer tout est lugubre, lamentable et impur, c'est-à-dire fangeux, sordide et infect En pleurant de la sorte, le divin Pasteur voulait aussi enseigner aux supérieurs à ne pas s'enorgueillir des dignités auxquelles ils sont élevés, mais plutôt à s'affliger de leurs propres imperfections ou défauts, ainsi que des besoins et des misères des âmes confiées à leurs soins. Enfin, il voulait nous apprendre à tempérer par une tristesse prudente la joie de ce monde ; car elle enivre promptement comme le vin pur, si elle n'est modérée par la méditation de la mort ou par une crainte salutaire de l'adversité future. De là cette maxime : *Dans les jours heureux souvenez-vous des jours malheureux* (Eccli. xi, 27).

Jésus, attiré par une affectueuse commisération, *s'approcha* donc de Jérusalem, qui avait été si longtemps le siége principal du culte divin (Luc. xix, 41). *Apercevant cette ville*, c'est-à-dire remarquant des yeux corporels la beauté de ses constructions, et considérant avec des regards divins l'impiété de ses habitants, qui conspiraient à le faire mourir, il prévit qu'elle serait bientôt prise d'assaut et renversée de fond en comble. *Il se mit alors à pleurer,* non sur lui-même à cause du supplice qu'on lui préparait, mais sur elle même à cause des crimes nombreux qui s'y commettaient et des

châtiments terribles qui l'attendaient. *Ah ! disait-il, si tu connaissais comme moi* les maux qui sont prêts à fondre sur toi, tu pleurerais avec moi ta ruine imminente (Ibid. 42). Ainsi, Jésus, source de miséricorde, ne pouvait retenir ses larmes et il les répandait avec abondance, non sur la destruction des murailles et des édifices, mais plutôt sur la perte des citoyens et la damnation des âmes que renfermait Jérusalem. — Pourquoi donc, ville infortunée, te livres-tu maintenant à une joie insensée ? Ah ! reprend Jésus, *en ce jour qui te reste,* en ce temps court et prospère durant lequel tu montres ta gloire et tu satisfais ta volonté, *tu possèdes encore les choses propres à te procurer la paix,* non point spirituelle ou éternelle, mais simplement temporelle et transitoire ; voilà pourquoi tu te réjouis à présent et tu ne songes point à l'avenir. Il est en effet, une paix mondaine que les impies recherchent, pour commettre le péché sans crainte et suivre leurs passions sans frein ; ceux qui la trouvent contractent des habitudes vicieuses, de même que le fer en repos contracte la rouille de plus en plus. Remarquons aussi que le Seigneur parlant de la postérité en désigne seulement un jour, au lieu que, plus loin, parlant de l'adversité il en indique plusieurs ; c'est que pour Jérusalem le premier état fut éphémère tandis que le second dure encore. — Mais comment la prospérité présente pouvait-elle procurer quelque paix à cette cité coupable? C'est ce que Jésus-Christ déclare en ajoutant : *Maintenant*, durant ces quelques moments où tu jouis des biens extérieurs, tu ne penses point aux malheurs futurs, parce qu'*ils sont cachés à tes yeux* tant du corps que de l'esprit, car la prospérité présente empêche de prévoir et de prévenir l'adversité prochaine ; mais tes yeux s'ouvriront bientôt et soudain, parce que la joie des pécheurs passe comme l'éclair.

Si nous voulons savoir quelles calamités extrêmes menaçaient l'ingrate Jérusalem, écoutons les effrayantes prédictions que Jésus lui adressa (Luc. XIX, 43, 44) : *Il viendra des jours désastreux pour toi, où tes ennemis*, les Romains, *t'environneront de retranchements ;* tu seras ainsi punie d'avoir ceint ma tête d'une couronne d'épines. *Ils t'entoureront de leurs armées*, et tu seras châtiée de m'avoir assailli avec des épées et des bâtons au Jardin des oliviers. *Ils te presseront de toutes parts*, te bloquant étroitement sans te laisser aucune entrée ou sortie, de sorte que personne ne pourra leur échapper ; ta détresse sera si grande que tes citoyens seront réduits à manger la chair même de leurs propres enfants, terrible vengeance de la barbarie avec laquelle tu m'offriras du vinaigre mêlé de fiel pour étancher ma soif sur la croix. *Ils t'égaleront au sol*, abattant tes tours et tes remparts, ruinant tes édifices et même ton temple ; ce sera la punition de la nécessité à laquelle tu réduiras mon corps contraint de subir la sépulture après ma mort. *Ils détruiront aussi tes fils qui sont en ton sein*, c'est-à-dire les habitants nés dans tes murs seront tués par le glaive ou traînés en captivité ; ce sera le châtiment des persécutions que tu exerceras contre les Apôtres, mes fils spirituels. *Enfin ils ne te laisseront pas pierre sur pierre*, car ils te renverseront de fond en comble. Après avoir éprouvé ces catastrophes épouvantables qui leur avaient été annoncées, les Juifs sont dispersés pour toujours parmi toutes les nations, parce qu'ils n'ont pas voulu se rassembler sous les ailes du Christ en se réunissant à la foi de l'Église. — Jésus signala ensuite l'endurcissement de Jérusalem comme la cause de cette réprobation à laquelle elle fut condamnée. Ces jours de tribulation fondront sur toi, lui dit-il, *parce que tu n'as pas compris le temps où tu as été visitée*. En d'autres termes : A cause de

ta malice envieuse, tu es tombée dans un tel aveuglement spirituel que tu n'as pas voulu reconnaître le temps où je suis venu dans la chair pour te sauver ; mais si tu avais voulu le reconnaître tu n'aurais rien à craindre des Romains, et tu échapperais à tous les dangers qui te menacent. Tous ceux en effet qui, parmi les Juifs, accueillirent Jésus-Christ comme le Sauveur promis, évitèrent les affreux désastres qui affligèrent leurs compatriotes opiniâtres.

Dans le sens allégorique, Jérusalem nous représente l'Église militante qui, durant le règne de l'Antechrist, sera tellement opprimée et humiliée que peu de fidèles oseront s'avouer chrétiens. Jésus-Christ visite son Église quand il excite au bien ceux qui la composent, mais la plupart restent sourds à ses inspirations. La persécution de l'Antechrist viendra donc éprouver et purifier les élus, tandis qu'elle achèvera de perdre et de damner les méchants. — Dans le sens moral, Jérusalem figure l'âme pécheresse sur laquelle le divin Sauveur verse des larmes de compassion. Si cette pauvre âme considérait les fautes qu'elle a commises sur cette terre et les peines qui lui seront infligées dans l'éternité, elle gémirait sur elle-même avec Jésus-Christ son bon Maître ; mais le plaisir qu'elle goûte dans le péché lui ôte l'appréhension des périls imminents du trépas, la crainte des jugements rigoureux du Seigneur et la frayeur des peines éternelles de l'enfer. A la mort tout changera de face ; elle sera environnée de terreurs, pressée par les démons qui ne lui laisseront pas la moindre issue pour se soustraire à leurs poursuites. Les illusions qui jusqu'alors l'avaient bercée de l'espoir d'une longue vie, des biens, des honneurs et des richesses, s'évanouiront ; il ne restera plus en elle pierre sur pierre, parce que tout cet édifice de vains projets sera démoli ; et elle sera livrée à toutes les angoisses pour n'avoir pas

connu le temps auquel Dieu l'a visitée en la sollicitant d'amender sa vie.

« Ainsi, d'après saint Grégoire (Hom. 39 in Evang.), ce que Notre-Seigneur a fait une fois durant sa vie mortelle, il le renouvelle tous les jours dans son Église par l'intermédiaire des bons qui gémissent sur l'aveuglement des méchants. Ceux-ci, ne comprenant pas pourquoi ils sont à plaindre, se réjouissent et se glorifient dans leurs péchés. S'ils prévoyaient que leur damnation est imminente, ils uniraient leurs larmes à celles des justes pour pleurer sur eux-mêmes. Mais au milieu de leurs déréglements, ils passent leur vie en paix, parce qu'ils jouissent des biens présents et qu'ils ne redoutent aucunement les maux futurs. Ces supplices qui les attendent sont maintenant cachés à leurs yeux, parce qu'ils évitent de prévoir tout ce qui pourrait troubler leurs plaisirs du moment. Qu'il n'en soit pas ainsi de nous ; si quelque joie temporelle s'offre à nous, en la goûtant ne perdons point la pensée amère du jugement rigoureux que nous subirons prochainement. Les jours viendront, où seront précipités dans les flammes vengeresses ceux qui n'auront pas voulu reconnaître le temps où Dieu les a visités. En effet, le Seigneur visite l'âme pécheresse chaque jour par des avertissements, quelquefois par des afflictions, d'autres fois même par des miracles, afin que la lumière de la vérité dissipe son ignorance, que le sentiment de la douleur excite sa componction et que la reconnaissance pour les bienfaits surmonte sa résistance en lui inspirant de la honte pour les crimes qu'elle a commis. L'âme qui méprise orgueilleusement ces invitations salutaires de la miséricorde divine, sera livrée, au moment de la mort, entre les mains impitoyables de ses plus cruels ennemis pour être tourmentée éternellement. Quant à nous, pensons souvent combien sera terrible

l'heure de notre dissolution. De quel effroi nous serons saisis en comparaissant au tribunal du souverain Juge? Le souvenir de nos joies s'évanouira pour ne laisser place qu'à la mémoire de nos péchés. Mais afin qu'en ce moment suprême nous n'ayons rien à appréhender pour l'avenir ni à regretter pour le passé, ne cherchons point pendant cette vie fugitive à nous satisfaire et à nous reposer dans le présent ; car tous les biens actuels ne font que passer comme des ombres rapides, tandis que les maux futurs ne pourront cesser ; et les objets de nos affections disparaîtront entièrement comme une fumée légère, tandis que les sujets de nos douleurs commenceront pour ne jamais finir.

Outre l'explication précédente de saint Grégoire, on peut donner d'autres sens moraux à six traits distincts de cette même prophétie évangélique. Ainsi, quand le pécheur commet une faute, 1° il est circonvenu par les suggestions extérieures de l'ennemi, 2° investi par les sollicitations intérieures de la chair, 3° pressé par les ardeurs de la délectation, 4° renversé par le consentement interne de la volonté, 5° ses fils, c'est-à-dire les fruits de ses vertus périssent, parce qu'il perd le mérite de ses œuvres précédentes, et 6° il est entièrement ruiné par la consommation externe du péché. — Quant à la peine de son crime, 1° le pécheur est assiégé de tribulations extérieures, 2° enveloppé d'infirmités corporelles, 3° tourmenté par les angoisses de son esprit et les remords de sa conscience, 4° terrassé par le désespoir de son salut, 5° privé de ses proches par la douleur et la désolation qu'il leur cause, 6° enfin la mort met le comble à sa perdition. — Au moment formidable où il sort de cette vie, il est environné et obsédé par les esprits infernaux ; il est accablé par le souvenir de ses crimes, car les démons ne cessent de lui rappeler non-seulement toutes ses actions mauvaises, mais

encore toutes ses paroles et ses pensées coupables, afin de le pousser au désespoir. Alors aussi il est renversé dans la poussière, parce que son corps est réduit en cendres, tandis que son âme est précipitée dans les enfers. Ses enfants, c'est-à-dire ses imitateurs, y sont précipités avec lui, pour partager ses supplices comme ils partagèrent ses égarements. De tout ce qu'il avait entrepris ou exécuté il ne reste pas pierre sur pierre ; car toutes les vaines pensées qu'il avait entassées l'une sur l'autre retomberont sur lui pour l'écraser. C'est ainsi que, selon saint Grégoire (Hom. 39 in Evang.), l'âme perverse verra crouler tout le superbe échafaudage de ses trompeuses espérances ; alors sera vérifiée la sentence du Psalmiste : *Toutes les pensées des impies périront,* parce que tous leurs artifices viendront échouer contre le tombeau (Ps. CXLV, 4).

Jésus, notre doux Sauveur, a donc versé des larmes en ce jour ; pour manifester la tendresse de son cœur à notre égard, il a pleuré non pas seulement cette fois mais en plusieurs autres circonstances de sa vie mortelle ; et de ses yeux compatissants ont coulé en abondance des ruisseaux de larmes pour laver les hommes de tous leurs crimes. Jésus pleura d'abord au moment de sa naissance, parce qu'il céda à une nécessité enfantine. Il commença dès lors à payer le tribut accoutumé à la nature souffrante, selon ce qui est écrit dans le livre de la Sagesse : *Je me suis fait entendre d'abord en pleurant comme tous les autres enfants* (Sap. VII, 3). Aussi l'Église chante : L'Enfant vagit couché dans une crèche étroite.

Vagit infans inter arcta
Positus præsepia.

La seconde fois, Notre-Seigneur pleura par l'effet d'un amour immense, à la mort de Lazare ; la troisième fois, par le sentiment d'une profonde compassion, lors de sa dernière entrée à Jérusalem ; la quatrième fois, sous l'impression d'une douleur suprême, lorsqu'au moment de sa Passion il offrit au Père éternel ses prières accompagnées de larmes. Les larmes que Jésus répandit en ces quatre circonstances principales forment comme les quatre fleuves sortant du paradis afin de purifier, rafraîchir, désaltérer et féconder le monde entier. Elles ont aussi rapport aux quatre espèces de larmes qui, semblables à ces mêmes fleuves du paradis terrestre, arrosent et fertilisent l'âme qui les répand. Nous pouvons pleurer en effet pour quatre motifs différents : 1° par affliction, à cause de nos misères présentes ; 2° par componction, à cause de nos fautes passées ; 3° par compassion pour les maux de notre prochain ; 4° par désir des biens de notre céleste patrie. Au premier motif se rapportent les larmes du Sauveur dans son berceau. « Dès qu'il vient au monde, l'enfant commence par pleurer, dit saint Augustin (Serm. 26 de Verbis Apost.) ; ses larmes sont le pronostic des peines qui l'attendent ; et bien qu'il ne parle point encore, il prophétise déjà. » Au second motif se rapportent les larmes que Jésus versa sur la croix pour effacer nos péchés ; il nous apprend par là que, pour obtenir notre pardon, nous devons gémir amèrement sur nos fautes. « Il montre une coupable insensibilité, dit saint Augustin (Serm. 26 de Verbis Apost.), celui qui pleure sur la mort d'un ami ou la perte de quelques avantages temporels, et qui refuse de pleurer sur ses propres iniquités. » Troisièmement, les larmes que Notre-Seigneur répandit sur les malheurs et les infidélités de Jérusalem nous enseignent que nous devons en verser de pareilles sur les infortunes des malheureux et les désordres des pécheurs,

sur la ruine et la perte des âmes. C'est ce que faisait le saint homme Job, comme lui-même l'assure en disant (xxx, 25) : *Je pleurais sur celui qui était affligé, et je compatissais à celui qui était indigent.* Enfin les larmes que Jésus versa sur Lazare, dont il allait différer le salut en le rappelant à la vie, nous font voir que nous devons soupirer après la gloire éternelle en répétant avec le Roi-Prophète : *Hélas ! pourquoi donc mon exil est-il si longtemps prolongé* (Psal. cxix, 5)? Si Notre-Seigneur a tant pleuré, quoiqu'il fût innocent et impeccable, combien plus doivent pleurer ceux qui sont pécheurs et coupables ? « Quand notre divin Maître se lamente amèrement à cause de nous, dit Cassiodore, pouvons-nous refuser d'unir nos larmes et nos gémissements à ses gémissements et à ses larmes ? »

Le pécheur est menacé continuellement de sept grands maux qui seraient bien capables de lui arracher des larmes, s'il voulait y réfléchir. 1° Il sera dépouillé de tout à la mort et n'emportera rien avec lui au delà du tombeau ; 2° ses ennemis, les démons accourent à sa rencontre pour se saisir de lui au milieu de ses angoisses ; 3° il ne sera plus en état de faire pénitence et d'obtenir miséricorde ; 4° il sera couvert de confusion, soit parce que toutes ses actions et que ses pensées les plus secrètes seront alors dévoilées publiquement, soit parce que Jésus-Christ lui reprochera d'avoir abusé de tous les bienfaits dont il l'aura comblé ; 5° il sera séparé des élus et réuni avec les damnés ; 6° il sera exclu de la grâce éternelle ; 7° enfin il sera précipité pour toujours dans les supplices affreux de l'enfer. Il faut donc pleurer beaucoup sur les péchés à cause des maux immenses qu'ils attirent aux pécheurs. Par le péché, en effet, l'homme offense la majesté infinie de Dieu, perd tous ses droits à la société bienheureuse des Anges et des Saints, se prive des suffrages

de l'Église, donne la mort à son âme, se livre entre les mains du démon, son plus cruel adversaire, et se jette lui-même dans le gouffre de l'enfer.

Contemplons le Seigneur Jésus pleurant et gémissant ; tâchons de pleurer et de gémir avec lui. Il verse de chaudes et abondantes larmes, parce qu'il ressent pour Jérusalem une sincère et véritable compassion. Dans l'amertume de son cœur, il déplorait la ruine temporelle et le sort éternel de ses habitants, parce qu'ils n'avaient pas connu le temps de sa visite, alors que, par le mystère de l'incarnation, il était descendu parmi eux des hauteurs célestes ; mais au lieu de reconnaître sa mission et de recevoir sa prédication, ils n'avaient cessé de le persécuter jusqu'à la mort. O cœur endurci, impie et insensé, privé de la vie véritable et spirituelle, que tu es à plaindre ! Dans l'abîme de misères où tu vas tomber, où tu es déjà plongé, pourquoi t'abandonner comme un frénétique à la joie et au rire, tandis que la Sagesse du Père pleure sur toi. Considère ton Médecin tout en larmes et pousse de profonds gémissements comme une mère sur son fils unique. *Que tes larmes coulent par torrents le jour et la nuit ; ne te donne point de relâche et que la prunelle de tes yeux ne prenne point de repos* (Thess. II, 18). Vois comme ses disciples s'empressent autour de lui et se tiennent à ses côtés avec une crainte respectueuse ; ils sont tout à la fois ses barons, ses soldats, ses comtes, ses valets et ses écuyers ; et ne crois pas qu'en le voyant pleurer, ceux qui l'accompagnaient aient pu retenir leurs larmes. Oh ! Chrétiens, c'est pour nous, c'est afin de nous servir de modèle, que le Seigneur verse des larmes ; apprenons d'un si excellent Maître ce que nous devons faire en présence de la ruine et de la mort de nos ennemis. Aussi lui-même nous a dit : *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez*

pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient (Matth. v, 44). Jésus ne pleurait pas simplement sur la destruction des murailles de la ville, mais spécialement sur la perte des âmes, et il nous enseignait ainsi la conduite à tenir en pareille circonstance. Lorsque nous voyons un pécheur courir à sa damnation éternelle, à l'imitation du Sauveur, nous devons pleurer sur ce coupable obstiné et d'autant plus amèrement qu'il est lui-même insensible à son malheureux état; car s'il sentait ses plaies, et s'il connaissait les châtiments qui l'attendent, il pleurerait sans doute sur lui-même plus abondamment que personne. Ces larmes touchantes de Notre-Seigneur, compatissant aux désastres affreux qui menaçaient Jérusalem, avaient été figurées dans les lamentations de Jérémie qui déplorait le renversement définitif de cette ville déicide par les Romains. Ainsi devons-nous pleurer de compassion sur les malheurs de nos proches et même de nos ennemis, à l'exemple de notre divin Sauveur. Mieux vaut compatir aux affligés que faire l'aumône aux indigents; et celui qui sait ainsi souffrir avec ceux qui souffrent et pleurer leurs péchés ne manquera pas d'obtenir pour lui-même grâce et miséricorde.

Cependant au milieu du triomphe que la foule lui décernait spontanément, Jésus fit son entrée solennelle à Jérusalem par la porte dorée, située aux pieds du temple, du côté de la vallée de Josaphat. Selon saint Chrysostôme, il agissait ainsi, non par amour du faste, mais pour accomplir les prophéties, consoler ses disciples attristés de sa mort prochaine, et montrer à tous qu'il allait souffrir volontairement. Cette entrée à Jérusalem eut lieu cinq jours avant la Pâque. « A ce sujet, dit Raban-Maur, remarquons l'accord de l'Ancien Testament avec le Nouveau, non-seulement pour les choses elles-mêmes, mais encore pour le temps où elles s'accom-

plissent. Ainsi, au dixième jour du premier mois, les Juifs devaient introduire dans leurs maisons l'agneau qu'ils avaient choisi pour célébrer la Pâque, parce que, en ce même jour, c'est-à-dire cinq jours avant cette fête, Jésus devait entrer à Jérusalem pour y être immolé. »

Et lorsqu'il fut entré à Jérusalem pour lui procurer le salut, *la ville entière fut en émoi et chacun disait : Qui est celui-ci* (Matth. xxi,10)? Suivant Origène (Tract.15 in Matth.), c'était là une image de ce qui devait arriver bientôt à l'entrée de Jésus-Christ dans la Jérusalem véritable, quand les Esprits angéliques frappés d'admiration se demandèrent : *Qui est ce Roi de gloire* (Ps. xxiii, 10) ? Les Juifs disaient donc aussi : *Qui est cet homme ?* ou en d'autres termes : Est-il si grand qu'on doive lui rendre de tels honneurs ? Ne sachant quel était vraiment ce personnage, ils s'étonnaient de voir qu'une multitude aussi nombreuse était allée à sa rencontre en chantant ses louanges. « C'est avec raison, dit saint Chrysostôme (Hom. 38. Oper imp.), qu'ils étaient surpris en présence d'une chose aussi extraordinaire. Un homme était glorifié comme Dieu même, mais Dieu était glorifié en cet homme. Ceux-là mêmes qui chantaient ses louanges ne connaissaient pas bien sans doute Celui qu'ils exaltaient ainsi ; mais l'Esprit-Saint, qui s'était emparé d'eux à leur insu, faisait retentir par leur bouche les paroles de vérité. » — A la vue des honneurs rendus à Jésus-Christ, les princes des prêtres et les docteurs de la Loi furent saisis d'indignation ; et pour ce motif l'Évangéliste dit que *toute la ville fut troublée*, car on attribue communément à tout une cité ou communauté le fait même des chefs et des supérieurs. *Le peuple cependant* ou le simple vulgaire, comme pour rendre raison de sa conduite, *répondait* (Matth. xxi, 11) : *C'est Jésus, le Prophète qui est de Na-*

zareth en Galilée ; ou plutôt c'est le Seigneur des Prophètes qui mérite bien tous ces hommages. Ainsi les pauvres sont les premiers à confesser Dieu, et les grands ne se joindront à eux que plus tard. « Tandis que les autres doutent et interrogent, dit saint Jerôme (in cap. xxi Matth.), l'humble foule confesse hautement que *Celui-ci est Jésus le Prophète venu de Nazareth en Galilée.* Ils commencent par une moindre louange, pour s'élever ensuite à une plus sublime : *C'est le Prophète*, disent-ils, Celui que Moïse nous a promis comme devant être semblable à lui ; et il nous vient *de Nazareth en Galilée*, car c'était là que Jésus avait été élevé, afin que la Fleur des champs, célébrée dans le Cantique des cantiques, grandît parmi les fleurs des vertus, indiquées par le nom de cette même ville. » Ainsi parle saint Jérôme. Pour compléter notre récit, ajoutons que quand, le Sauveur fut entré à Jérusalem, il renvoya les deux animaux à l'endroit où on les avait pris.

En ce jour que nous appelons le dimanche des Rameaux, l'Église célèbre la mémoire de l'entrée triomphale de Notre-Seigneur à Jérusalem. Dans ce but, les fidèles sortent du temple en portant des rameaux et chantant des hymnes, comme s'ils allaient au-devant du Sauveur ; ils s'avancent jusqu'à une croix placée hors des murs, au pied de laquelle ils déposent les rameaux qu'ils tenaient dans leurs mains. Par cette action symbolique l'Église semble dire : *Dieu me garde de me glorifier en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (Galat. vi, 14). On les conduit aussi jusqu'à la croix pour leur montrer qu'ils ne doivent fonder aucune espérance sur la gloire du monde, si grande qu'elle puisse être, parce que *le deuil succède promptement à la joie* (Prov. xiv, 13). C'est pour rappeler cette même

instruction, qu'après nous être réjouis dans la procession des rameaux, nous lisons à la messe de ce jour l'Évangile où est racontée la Passion du Seigneur. Peut-être aussi est-ce pour représenter qu'aux honneurs de son triomphe Jésus mêla les pleurs de la compassion, et que sa mort fut la cause de la ruine de Jérusalem sur laquelle il versa des larmes. Étant donc prêt à combattre et à vaincre ses ennemis, le Seigneur se rendit avec toute la pompe d'un triomphateur dans cette ville impie comme sur le théâtre de la guerre ; et, certain de vaincre avant même de combattre, contrairement à l'usage ordinaire, il obtint par avance les honneurs du triomphe. Ainsi les palmes que le peuple portait pour le recevoir avec gloire comme un conquérant présageaient la victoire qu'il allait remporter sur le prince du monde.

L'Église célèbre donc aujourd'hui deux marches publiques de notre divin Sauveur. La première eut lieu, lorsque les Juifs accompagnèrent le Christ depuis le mont des Oliviers jusqu'à la ville de Jérusalem, au milieu des chants d'allégresse, avec des rameaux d'olivier et des branches de palmier ; marche d'honneur et de vénération extraordinaire que l'Église représente dans la procession solennelle de ce jour et rappelle dans l'Évangile qui précède la bénédiction des rameaux. La seconde eut lieu, lorsque, peu de jours après, ces mêmes Juifs conduisirent le Christ de Jérusalem à la montagne du Calvaire, au milieu des opprobres et des dérisions les plus amères ; marche pleine de douleurs et d'ignominies extrêmes que l'Église nous retrace et nous remet sous les yeux dans la lecture de la Passion. Ces deux marches, si différentes entre elles quoique très-rapprochées l'une de l'autre font ressortir dans les Juifs l'inconstance aveugle de leur volonté. Dans la première, en effet, ils placent Jésus sur

l'ânesse avec respect et avec amour ; dans la seconde, ils l'attachent insolemment sur un gibet infâme. Dans la première, ils étendent leurs habits sur son passage ; dans la seconde, ils le dépouillent lui-même de ses propres habits. Dans la première, ils vont à sa rencontre avec des branches de palmier et des rameaux d'olivier ; dans la seconde, ils posent sur sa tête une couronne tressée d'épines aigües. Dans la première, ils l'appellent Roi ; dans la seconde, ils le renient en criant : *Nous n'avons d'autre roi que César* (Joan. xix, 15). Dans la première, ils le proclament leur Sauveur en chantant : *Hosanna, sauvez-nous, nous vous en supplions ;* dans la seconde, ils le renoncent pour tel en lui reprochant de ne pouvoir se sauver lui-même. Dans la première, ils le bénissent comme venant au nom du Seigneur, le Père éternel ; dans la seconde, ils le maudissent comme un malfaiteur digne par ses forfaits des plus grands supplices. O étrange mobilité du peuple juif ! Celui qu'il comble aujourd'hui d'honneurs, il l'accablera bientôt d'outrages, et la gloire dont il l'environne maintenant ne fera qu'augmenter la confusion dont il le couvrira.

Saint Bernard dit à ce sujet (Serm. 2 in Ramis palm.) : « Pourquoi notre divin Sauveur a-t-il voulu faire son entrée triomphale à Jérusalem, lorsqu'il prévoyait sa Passion prochaine ? C'était afin que les honneurs précédents lui rendissent plus amères les souffrances ultérieures. Nous représentons bien justement aujourd'hui la mémoire de ce triomphe, puisqu'il eut lieu en ce même jour ; mais pourquoi y ajoutons-nous le récit de la mort qui arriva le vendredi suivant ? Ce rapprochement étonnant n'est pas sans motif, déclare ailleurs le même saint Docteur (Serm. 1 in Ramis). Le triomphe fut accompagné d'applaudissements et la mort de gémissements. Ces deux événements si contraires,

qui néanmoins se suivirent de si près, nous apprennent à ne mettre aucune confiance dans les joies de ce monde, sachant que *le deuil succède immédiatement au plaisir* (Prov. xiv, 13). C'est pourquoi dans les jours heureux pensons aux jours mauvais; car pendant cette misérable vie les biens et les maux sont entremêlés, non-seulement pour les mondains, mais encore pour les hommes vertueux. Aussi le Seigneur qui *commença par agir avant que d'enseigner* (Act. i, 1) a voulu nous montrer, par ses exemples aussi bien que par ses paroles, que *toute chair est comme l'herbe et toute sa gloire comme la fleur de la campagne* (Is. xl, 6). C'est pour nous donner cette leçon salutaire qu'il a reçu les honneurs du triomphe, alors qu'il touchait aux ignominies de sa Passion douloureuse. De plus, pour appliquer ces différents mystères aux choses spirituelles, nous représentons dans la procession de ce jour la gloire de la patrie céleste, et nous en retraçons la voie dans le récit de la Passion. La procession, en effet, rappelle ce jour suprême où *nous serons emportés sur les nues pour aller au devant de Jésus-Christ au milieu des airs* (I Thes. iv, 17), lorsqu'il rentrera dans la sublime Jérusalem parmi les applaudissements et les acclamations des élus réunis des deux Testaments; les bienheureux habitants du ciel chanteront alors avec allégresse, comme autrefois ceux qui précédaient et suivaient le Sauveur : *Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur*. La procession nous marque donc le but auquel nous devons tendre, et la Passion nous indique la route que nous devons suivre ; car c'est par le chemin des souffrances, des humiliations et même de la mort dans le temps, que nous parviendrons à la possession de la vie, de la gloire et du bonheur dans l'éternité. En attendant ce terme si désirable, la perspective du triomphe futur nous aidera puissamment à sup-

porter les fatigues de la lutte présente ; car pour obtenir ce que l'on aime et que l'on souhaite ardemment, rien ne semble impossible ou difficile. » Ainsi parle saint Bernard.

Prière.

Seigneur Jésus, qui par vos paroles et vos exemples nous avez enseigné à pleurer plutôt qu'à nous réjouir, je vous en conjure par vos bienheureuses larmes et vos miséricordes infinies, éclairez-moi afin que je connaisse mes péchés et que j'aperçoive les dangers qui me menacent. Faites que je ne sois point circonvenu par les suggestions des démons, ni gagné par les séductions des créatures, ni dégradé par les plaisirs de la chair ; que mes ennemis ne détruisent point mes fils, c'est-à-dire mes mérites ou les fruits que je produis ; qu'ils ne corrompent point mes sens, mes pensées, mes actions, et qu'ils ne renversent point l'édifice de mes vertus ; après avoir été préservé ou délivré de leurs embûches, je louerai et je confesserai votre saint nom, ô Dieu très-haut ! Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXIX.

JÉSUS CHASSE DU TEMPLE LES VENDEURS ET LES ACHETEURS POUR LA SECONDE FOIS.

Matth. XXI, 12-16. — Marc. XI, 15-18. — Luc. XIX, 45-46.

Arrivé à Jérusalem, Jésus se rendit directement au temple où il entra. Le mot *temple*, pris dans son acception

rigoureuse, désignait les deux parties principales de l'édifice consacré au Seigneur : l'une appelée *le Saint* (Sanctum) renfermait l'autel de l'encens ou des parfums qui était revêtu d'or, puis la table des douze pains de proposition et le candélabre à sept branches ; l'autre partie nommée *le Saint des saints* (Sanctum sanctorum) contenait l'arche d'alliance surmontée de deux chérubins. Les prêtres seuls entraient dans le Saint où ils offraient tous les jours l'encens ; mais le grand prêtre seul pénétrait jusque dans le Saint des saints, et encore ne le pouvait-il qu'une fois chaque année. — Dans un sens plus large, le mot *temple* comprenait aussi une vaste cour carrée, entourée de murs, dans laquelle se trouvait en plein air l'autel des holocaustes recouvert d'airain. C'était là le parvis dit *vestibule des prêtres*, parce qu'ils y exerçaient leur ministère ordinaire pour les différents sacrifices, avec le secours des lévites. L'entrée en était interdite au peuple qui amenait à la porte les animaux vivants pour les livrer aux prêtres assistés des lévites. Jésus n'entra point dans ces différentes parties du temple, parce qu'il n'était ni prêtre ni lévite. — Mais il y avait en outre deux autres parties découvertes où le peuple se tenait pour prier : l'une destinée aux hommes et l'autre réservée aux femmes. Ce double parvis était également compris sous le nom général de temple ; et c'est de ce dernier lieu que parle l'Évangéliste en disant: *Jésus entra dans le temple de Dieu* (Matth. XXI, 12). Or Jésus commença par visiter le temple pour trois motifs spéciaux : 1° C'était, selon le Vénérable Bède (in cap. XXI Marc.), pour nous enseigner une pratique excellente de religieuse dévotion ; car, à son exemple, en arrivant quelque part, nous devons aller tout d'abord à la maison de la prière, pour y recommander à Dieu nos personnes et nos

affaires. 2° C'était pour montrer qu'il allait souffrir volontairement et non par force ; car on pouvait facilement le trouver au temple qui était un lieu public. 3° C'était pour marquer que les prêtres, par leur mauvaise conduite, étaient la cause première de la ruine de Jérusalem sur laquelle il avait amèrement pleuré.

Après avoir énuméré les maux prêts à fondre sur la ville, Jésus alla donc aussitôt dans le temple pour en chasser les marchands et les acheteurs. Il signifiait par cette première action de zèle que les prêtres, à cause de leur indignité, seraient dépouillés de leur office et bannis de la maison de Dieu ; car on trouvait la vie des prêtres reproduite dans celle du peuple, de même qu'on voyait le temple contenu dans la cité. Aussi, d'après la Glose, la simonie des prêtres entraîna la destruction des Juifs. Pour assouvir leur cupidité, ces ministres avares vendaient, sous les portiques et dans les parvis du temple, tous les objets qui pouvaient servir aux sacrifices, de peur que ceux qui venaient prier Dieu ne fissent aucune offrande, s'ils n'avaient sous la main les victimes nécessaires ; ainsi les prêtres recevaient comme offrande les choses mêmes qu'ils venaient de vendre. De plus, afin que les pauvres qui n'avaient ni victime, ni argent pour en acheter, n'alléguassent point comme excuse le manque de ressources, les prêtres avaient établi en ces mêmes lieux des banquiers qui prêtaient sous caution avec espoir d'obtenir quelque don des emprunteurs. Comme la Loi défendait aux Juifs de retirer quelque usure de leurs frères, ces banquiers ou prêteurs n'osaient pas exiger des intérêts au delà du capital, mais ils ne craignaient point de réclamer des cadeaux ou présents, tels que des légumes, des fruits, etc., comme si ce qu'ils ne pouvaient accepter en numéraire, ils pouvaient

licitement le recevoir en denrées ou choses estimables à prix d'argent. Mais cette conduite avait été condamnée depuis longtemps par le prophète Ézéchiel, qui leur reprochait de recevoir *des présents, des usures et des choses surabondantes* ou surajoutées à la somme prêtée (XXII, 12). Néanmoins, combien de Chrétiens aujourd'hui encore dissimulent l'usure et la simonie sous le voile spécieux de la charité ou de la reconnaissance ! — Il est très-dangereux d'accepter des présents, parce que c'est engager sa liberté. Sénèque dit à ce propos : « Certaines choses qui paraissent nous être données gratuitement nous coûtent cependant très-cher ; pour elles nous nous dépensons nous-mêmes, et néanmoins nous ne voudrions pas les acheter si, pour les obtenir, il nous fallait céder notre maison ou quelque domaine productif et agréable. Nous sommes donc à nos yeux plus vils que tout le reste. Nous nous appartiendrions si tels dons ne nous appartenaient point. Quiconque désire mener une vie tranquille doit refuser ces présents intéressés qui nous séduisent misérablement. Dès qu'on lui offre de petits cadeaux, le sage quitte la scène, parce qu'il sait bien qu'on veut acheter de lui une chose précieuse à vil prix ; car accepter un présent, c'est vendre sa liberté, de sorte que souvent nous payons ainsi un léger profit par un grand sacrifice. » Telles sont les judicieuses réflexions de Senèque.

Écoutons comment saint Chrysostôme rend raison de la première visite que fit Jésus-Christ lors de son entrée à Jérusalem (Hom. 37 Oper. imp.) : « Dès qu'il est arrivé dans sa ville natale, dit-il, un enfant bien élevé doit courir tout d'abord vers la maison paternelle, pour y présenter ses hommages affectueux à l'auteur de ses jours. Suivons à ce sujet l'exemple de Jésus-Christ ; et lorsque nous arrivons

en quelque ville, dirigeons avant tout nos pas empressés vers le lieu saint qui est la demeure terrestre de notre Père céleste. D'ailleurs, en commençant par aller au temple, le divin Sauveur agit comme un bon médecin qui, venant guérir toute une cité malade ou infectée, commence par remonter à la source de la contagion ou à l'origine de l'épidémie pour y remédier plus efficacement; car, si tout bien vient du temple ou de l'église, c'est aussi du temple ou de l'église que sortent tous les maux. Quand un médecin est introduit auprès d'un malade, il examine d'abord en quel état se trouve l'estomac afin de le réconforter avant tout, parce que si celui-ci est bien disposé tout le corps est en santé, tandis que s'il est débile tout le corps est en souffrance. De même si le clergé est pur, l'Église entière prospère ; et s'il est corrompu, la foi commune languit ; car le sacerdoce est comme le cœur et l'estomac des peuples auxquels il communique la nourriture et la vie spirituelles. En effet, le cœur est le siége de la sagesse et les prêtres sont les dépositaires de la grâce divine. L'estomac reçoit les aliments qu'il digère en lui-même pour les distribuer à tous les membres ; ainsi, les prêtres puisent dans les saintes Écritures les connaissances salutaires qu'ils élaborent dans leur intérieur par la réflexion et la méditation, pour les transmettre aux fidèles confiés à leurs soins. Appliquez-vous donc, ô prêtres, à régler convenablement toutes vos paroles et vos œuvres. Si un membre est infirme, l'estomac n'est pas pour cela entièrement débilité ; mais si l'estomac souffre, tous les membres s'en ressentent. De même, si un simple laïc pèche, les prêtres ne pèchent pas également pour cela ; mais si les prêtres se livrent au mal, tout le peuple y est entraîné par leur exemple. Aussi, devant le tribunal du souverain Juge, chaque Chrétien rendra compte de ses

propres péchés ; mais le prêtre répondra tant pour ceux des autres que pour les siens. L'agriculteur, remarquant un arbre dont les branches se dessèchent et dont les feuilles se flétrissent hors de saison, juge à coup sûr que les racines sont endommagées ; ainsi, quand vous verrez un peuple sans mœurs et sans religion, reconnaissez avec toute assurance que le clergé qui le dirige n'est pas comme il devrait être. » D'après ce langage de saint Chrysostôme, concluons que la chute des prêtres est surtout déplorable, parce qu'elle entraîne la ruine de beaucoup d'autres hommes. Aussi, suivant le témoignage formel du même saint Docteur (Hom. 40 Oper. imperf.), rien n'est plus funeste à l'Église de Dieu qu'un clergé qui vit dans le désordre.

Voyant le trafic et le vol établis dans la maison de son Père céleste, Jésus fut ému d'une sainte colère : il prit des cordes dont il fit un fouet et chassa honteusement du temple les vendeurs et les acheteurs, avec tous leurs bestiaux ; il renversa les tables des banquiers et les siéges des marchands de colombes ; *il ne permettait pas non plus qu'on transportât par le temple aucun vase* (Marc. XI, 16). « Évidemment, dit à ce sujet le Vénérable Bède (in cap. XI Marc.), l'Évangéliste parle des objets ou meubles que l'on portait au temple pour faire le commerce ; car le Seigneur ne pouvait rejeter ou proscrire du lieu saint les vases consacrés et dédiés au culte divin, mais seulement ceux qui étaient profanes et destinés à des usages communs. En cet acte il nous a donné un signe éclatant de ce qu'il accomplira au grand jour du jugement général ; alors non-seulement il culbutera et expulsera de son Église tous les réprouvés, mais encore, afin qu'ils ne puissent désormais y entrer pour la troubler, il les frappera de châtiments éternels avec le fouet de sa colère. Quant à présent l'âme des

fidèles est la véritable maison de Dieu que notre Sauveur ne cesse de purifier : car non-seulement il la délivre des anciennes souillures par les sentiments de componction dont il la touche, mais encore il la préserve de nouvelles taches par les secours de la grâce dont il l'assiste continuellement.

Nous voyons ici les vendeurs chassés du temple pour la seconde fois. Ces deux expulsions différentes signifiaient que les pécheurs obstinés devaient être chassés d'abord de l'Église militante par l'excommunication, puis de l'Eglise triomphante par la damnation éternelle. Au commencement de sa vie publique, dit saint Théophile, le Seigneur avait exercé déjà cet acte de zèle religieux ; et comme les Juifs ne s'étaient point amendés, il renouvela d'une manière plus rigoureuse encore ce premier avertissement, afin de les ramener à résipiscence. Mais, ajoute saint Chrysostôme (Hom. 68 in Matth.), ces insensés persistèrent dans leur funeste égarement, de sorte qu'après avoir reçu du Seigneur une double correction, ils en devinrent plus criminels et plns inexcusables. — Autrefois Jésus n'avait expulsé que les vendeurs et s'était contenté de les qualifier de marchands ; mais aujourd'hui avec plus de rigueur, il expulse également les acheteurs qui devaient être bien plus nombreux et il ne craignit pas de les traiter tous de larrons. Il voulait, par cet exemple, montrer aux supérieurs et aux pasteurs des âmes qu'ils doivent reprendre et punir avec plus de sévérité les récidives, parce que,toutes choses étant égales d'ailleurs, le second péché est plus grave que le premier, à cause de l'ingratitude qu'il y ajoute. — Dans ces deux circonstances plus qu'en toute autre, nous voyons le Seigneur manifester de la rigueur et de la sévérité. Saint Chrysostôme nous en donne la raison, en disant (Hom. 5 Oper. imp.) : Supporter

patiemment les injures faites à notre personne, c'est chose louable; mais dissimuler les injures faites à Dieu même, c'est une impiété. Aussi Jésus-Christ ne manqua pas de souffrir en silence les insultes dont il fut chargé, mais il ne put tolérer sans indignation les outrages commis envers son Père. Le châtiment qu'il infligea aux profanateurs du temple avait été figuré autrefois par celui d'Héliodore. Ce général impie avait osé pénétrer à main armée dans le temple afin d'en piller les trésors ; mais deux messagers célestes vinrent le flageller cruellement, et après qu'ils l'eurent meurtri de coups, ils le laissèrent comme mort sur la place. Ainsi Héliodore fut frappé pour avoir voulu dépouiller le temple de ses richesses, et les Juifs furent expulsés de ce même lieu saint pour l'avoir souillé par leur trafic usuraire.

Cette action de notre divin Maître nous fournit la matière d'une instruction morale. Chaque jour Dieu entre dans son saint temple pour y remarquer la manière dont chacun s'y comporte ; il nous y voit, nous y entend, et sonde jusqu'à notre esprit et notre cœur. Veillons donc attentivement sur nous-mêmes à l'intérieur et à l'extérieur ; gardons-nous soigneusement des rires inconvenants, des conversations inutiles, des pensées coupables et des regards indiscrets, de peur qu'au moment où nous y songerons le moins, il ne vienne nous frapper et nous punir, qu'il ne nous chasse et rejette de son Église ici-bas et enfin de son royaume éternel. Celui qui ajoute crime sur crime tresse pour ainsi dire des cordes destinées à le lier et à le flageller en ce monde ou en l'autre. Les fouets qui servent à chasser les méchants sont donc leurs actions perverses multipliées, parce que *chacun est étroitement serré par les chaînes de ses péchés* (Prov. v, 22). En conséquence, dit saint Augustin

(Tract. 10 in Joan.), quand ceux qui font hypocritement le bien ou qui font le mal ouvertement dans l'Église souffrent quelque peine pour leurs péchés, ils doivent comprendre que le Seigneur se sert de leurs fautes comme d'un fouet pour les châtier, et qu'il les avertit de changer leur vie mauvaise et de cesser leur indigne commerce, afin de ne pas entendre un jour ces terribles paroles : *Liez-leur les pieds et les mains, puis jetez-les dans les ténèbres extérieures* (Matth. XXII).

En chassant du temple les brebis et les bœufs, en culbutant aussi les banquiers et les vendeurs de colombes, le divin Maître a voulu enseigner aux prélats et aux chefs de l'Église qu'ils doivent s'élever énergiquement contre les hypocrites qui se couvrent de la peau des brebis pour abuser les simples, contre les tyrans qui se servent de leur puissance comme les bœufs de leur corne pour se défaire des petits, contre les usuriers et contre les simoniaques qui vendent les dons du Saint-Esprit désignés par les colombes. Cette sainte colère du Seigneur nous manifeste spécialement la criminelle perversité de la simonie ; car nous ne lisons nulle part qu'il ait employé ses bras en d'autres circonstances pour expulser et repousser les Juifs. Afin de l'imiter aussi en ce point, nous devons chasser de l'Église les simoniaques, même par la violence, si nous ne pouvons le faire autrement et que nous soyons assez forts pour les contraindre sans exposer l'Église à quelque danger. Écoutez, simoniaques avares, entendez bien ceci, trafiquants abominables : Ou cessez votre indigne commerce, ou abandonnez le lieu saint ; c'est vous qui êtes des banquiers ; c'est vous qui vendez des colombes, les dons et les grâces du Saint-Esprit ; vous ne faites rien sans argent et salaire. Aussi, tous les simoniaques seront rejetés du temple de Dieu, soit

sensiblement aux yeux des hommes, soit du moins aux yeux du Seigneur qui les prive de ses biens célestes. De même, les clercs et les religieux, voués par état au service divin, doivent craindre à juste titre d'encourir l'indignation du Seigneur qui les bannira de sa sainte présence, s'ils s'embarrassent dans les affaires terrestres et séculières. Combien, hélas! ne voyons-nous pas dans l'Église d'abus indignes que Jésus-Christ aurait sévèrement réprimés, s'il les eût autrefois rencontrés dans le temple ? Le Vénérable Bède dit à ce sujet (in cap. xi Marc.) : « Dans la maison de Dieu on ne devait vaquer qu'aux œuvres de piété, y offrir des prières et des sacrifices au Seigneur, y lire et entendre sa parole, y chanter ses louanges ; et voilà pourquoi Jésus proscrivit du temple le commerce des choses humaines. Il est toutefois probable qu'on y vendait seulement les objets employés au culte religieux, comme les bœufs, les brebis et les colombes ; car les Juifs venus de loin n'achetaient sans doute ces animaux que pour les présenter à Dieu comme victimes dans sa propre maison. Or, si à cause de l'avarice et de l'injustice dont les marchands se rendent coupables d'ordinaire, Jésus ne voulut pas laisser vendre dans le temple les choses mêmes qu'il voulait y voir offrir à son Père, avec quelle rigueur n'eût-il pas traité ceux qu'il aurait vus se livrer à des rires désordonnés, à des entretiens frivoles ou à des actes vicieux ? Et s'il ne put souffrir dans sa demeure terrestre des actions qui pouvaient être faites licitement ailleurs, comme sont les ventes et les achats, combien plus doit-il être irrité contre ceux qui se permettent en des lieux sacrés des actions qui ne sont jamais permises nulle part ? »

On peut donner encore d'autres explications morales de ce même passage. En ce saint temps où approche la véri-

table Pâque, Jésus monte à Jérusalem, c'est-à-dire dans le cœur humain, dans l'âme sainte et dévote que la grâce a élevée à l'état surnaturel. Il fallait aussi monter pour parvenir à la ville de Jérusalem située sur une hauteur. Le temple qui dominait cette cité représente la partie supérieure ou raisonnable de l'âme qui doit être appliquée à Dieu seul et aux choses éternelles. Dieu s'approche de cette partie, quand il visite l'âme par quelque opération sacramentelle ou même par sa présence spirituelle. Or Jésus-Christ ne peut souffrir en ce temple mystique quatre choses spéciales désignées par celles qu'il trouva dans son temple matériel de Jérusalem : ce sont quatre obstacles dont les hommes religieux mêmes ne sont pas toujours affranchis. Le premier, signifié par l'argent des changeurs que Jésus dispersa, c'est une trop grande sollicitude pour acquérir et conserver les biens temporels. La sollicitude à cet égard n'est pas toujours blâmable, mais seulement lorsqu'elle pénètre dans le temple de notre cœur, où l'affection des biens éternels doit uniquement dominer. Si donc l'application aux biens temporels s'empare absolument de ce temple intérieur, le péché devient mortel, parce qu'alors on substitue la créature au Créateur et qu'on préfère des choses caduques à des choses immuables. Le second obstacle, signifié par les bœufs que Jésus chassa, consiste dans l'usage inconsidéré des biens temporels, et dans le défaut de précaution pour éviter les dangers qu'ils entraînent. Comme parmi les bonnes herbes dont ils se nourrissent avidement, les bœufs peuvent aisément en manger qui leur soient nuisibles, de même aussi il arrive souvent aux hommes qu'en usant des choses temporelles pour en retirer ce qui leur est utile et nécessaire, ils en viennent à prendre ce qui est superflu et préjudiciable. Le troisième obstacle est une crainte

ridicule et désordonnée qui fait échouer nos intentions vertueuses et arrête nos progrès spirituels ; nous ressemblons en cela à la timide brebis que la peur causée par le bruit du tonnerre fait avorter quand elle est seule. Le quatrième obstacle est la lenteur ou la négligence à exécuter les bonnes résolutions, comme nous en voyons une image dans la manière dont agit la colombe; car au moment même où cet oiseau indécis tourne la tête et porte la vue à droite et à gauche pour examiner où il doit diriger son vol, il est frappé par le chasseur ou saisi par le vautour ; ainsi arrive-t-il à l'homme paresseux et irrésolu qui est surpris par la mort et précipité dans l'enfer avant d'avoir réalisé ses projets de conversion et de perfection. Pour éloigner les quatre obstacles précédents du temple intérieur où il veut entrer, le divin Sauveur s'arme d'un triple fouet ; c'est-à-dire il fait ressentir à l'âme les afflictions corporelles, les tribulations intérieures et les salutaires inspirations qui la délivrent des défauts signalés plus haut ; puis afin qu'ils n'y rentrent pas facilement, il va jusqu'à renverser les tables et les siéges, c'est-à-dire jusqu'à changer les dispositions et les habitudes de cette même âme.

Et il dit à ceux qu'il chassait du temple (Matth. xxi, 13) : *Il est écrit* dans le prophète Isaïe (lvi, 7) : *Ma maison*, celle qui est consacrée en mon nom et dédiée à mon culte, *sera appelée une maison de prière*, non point de rapine ou de vol, de commerce et de spectacle ou de vaines conversations. Il nous apprend par ces paroles que nous devons aller au temple ou à l'église avec une entière confiance d'obtenir ce que nous demanderons ; car pourquoi nous aurait-il recommandé d'y prier, s'il n'était pas disposé à nous y exaucer ? En appelant le temple sa maison, Jésus montre qu'il est Dieu, car le temple est la maison de Dieu

seul. Le Seigneur ne veut pas que son sanctuaire soit un lieu de trafic, mais un asile de sainteté, dit saint Ambroise (in cap. XIX Luc.). On ne doit donc pas se réunir dans la maison de la prière pour vendre ou acheter, mais uniquement pour y prier, dit aussi Origène. Saint Augustin ajoute (Serm. de templi Dedicat.) : On ne doit s'occuper dans un oratoire que de l'action à laquelle il est destiné, comme l'indique le nom qu'il a reçu. Mais, hélas ! parfois la maison de Dieu ne pourrait-elle pas être appelée une maison de convoitise et de dissolution ? Aussi le Seigneur parlant aux Juifs ajouta : *Et vous en avez fait une caverne de voleurs.* Les voleurs, en effet, qui cherchent à s'enrichir par tous les moyens possibles, se cachent en des souterrains où ils réunissent les fruits de leurs larcins. Les prêtres de la Loi agissaient de même dans le temple de Jérusalem ; car ils songeaient moins à y faire honorer le Seigneur qu'à y dépouiller le peuple sous de spécieux prétextes et par des artifices raffinés. Et ne trouvent-ils pas encore aujourd'hui quelques imitateurs en certains clercs cupides qui travaillent à augmenter leur fortune plutôt qu'à servir l'Église? « La maison de la prière, dit saint Grégoire (Hom. 19 in Evang.), était devenue un repaire de larrons, parce que les prêtres ne fréquentaient plus le temple que pour contraindre par la force ceux qui n'offraient pas de présents, ou pour perdre par le scandale ceux qui en offraient. L'âme ou la conscience de chaque fidèle est, elle aussi, la maison de Dieu ; mais elle cesse pareillement d'être une maison de prière pour devenir une caverne de voleurs, le jour où, abandonnant les saintes affections, elle admet, en ses replis secrets, des pensées perverses qui blessent la justice et la charité envers le prochain. » Ainsi parle saint Grégoire.

L'Église, qui est spécialement la maison de Dieu, a

quatre grandes destinations spéciales : 1° elle est une maison de réconciliation pour les pécheurs pénitents, d'après cette parole de la Genèse (XXVIII, 17) : *C'est ici véritablement la demeure de Dieu et la porte du Ciel.* 2° Elle est une maison de prière pour les hommes vertueux, suivant la déclaration du Sauveur. 3° Elle est une maison d'enseignement pour les parfaits qui peuvent s'appliquer ce passage d'Isaïe (II, 3) : *Venez, montons sur la montagne du Seigneur, allons à la maison du Dieu de Jacob, et il nous instruira.* 4° Elle est une maison de louange et d'allégresse pour tous les fidèles auxquels s'adressent ces paroles du Prophète royal : *Bénissez Dieu dans vos assemblées* (Ps. LXVII, 27). *Heureux, Seigneur, ceux qui habitent dans votre maison* (Ps. LXXXIII, 5). Mais quatre sortes de personnes font de l'Église un antre de voleurs ; ce sont les hérétiques qui corrompent les Saintes Écritures, les simoniaques qui vendent les choses sacrées, les ambitieux qui achètent les places ou les dignités, enfin les voluptueux qui dissipent les biens ou les revenus de l'Église pour satisfaire leurs passions. Selon saint Jérôme (in cap. 21 Matth.), ils sont des larrons qui transforment le temple de Dieu en un repaire de voleurs, ceux-là qui cherchent à retirer quelques profits temporels des choses religieuses. Dans ce but intéressé, les uns emploient l'étude de la science, les autres la grandeur de la puissance, d'autres enfin l'offrande des présents. *Tous ceux qui viennent* dans l'Église par des voies ambitieuses *sont des voleurs et des larrons* (Joan. X, 8).

Lorsque Jésus fut entré *dans le temple, les aveugles et les boiteux,* entendant les enfants publier ses louanges, *s'approchèrent de lui ; et il les guérissait*, réalisant ainsi par ses œuvres les éloges que lui décernaient les enfants, comme pour rendre lui-même un témoignage effectif à leur décla-

ration publique (Matth. XXI, 14); car ils répétaient: *Hosanna, sauvez-nous*, et il répondait à leurs cris par des miracles qui rendaient la santé. En agissant de la sorte, il semblait leur dire : Vous me proclamez justement Sauveur, puisque, comme vous le voyez, je procure le salut aux infirmes. Selon le sens moral, les aveugles sont ceux qui ferment les yeux de l'âme aux lumières de la vérité, et les boiteux, ceux dont les pieds ne sont pas affermis dans les droits sentiers de la justice. Or les uns et les autres sont éclairés ou redressés par Jésus-Christ, ainsi que par les bons conseils et les exhortations de ses disciples.

Remarquons ici que les honneurs de sa réception ne firent point négliger à Notre-Seigneur les droits de la justice; car dès qu'il fut entré à Jérusalem, il se rendit au temple d'où il expulsa les vendeurs et les acheteurs qui le profanaient. Néanmoins cet acte de sévérité ne lui fit point omettre la manifestation de sa bonté ; car il guérit aussitôt les aveugles et les boiteux qui se présentèrent. Cette sage conduite du divin Maître apprend aux prélats et aux magistrats que les faveurs du public ne doivent pas les empêcher de suivre les règles de la justice, comme aussi les règles de la justice ne doivent pas les empêcher de montrer des entrailles de miséricorde.

Cependant les princes des prêtres et les scribes ou docteurs de la Loi voyaient avec peine les merveilles opérées par Jésus qui guérissait divers infirmes, après avoir chassé les nombreux profanateurs de la maison de Dieu. Ils entendaient aussi avec dépit les enfants crier dans le temple qu'il était le véritable Messie, en répétant: *Hosanna, fils de David ;* car ces enfants mêlés à la foule avaient accompagné le Sauveur jusqu'au temple parmi les acclamations générales. Mais ses ennemis, jaloux d'aussi éclatantes démons-

trations, ne purent contenir leur indignation ; car les méchants s'affligent ordinairement des louanges que reçoivent les bons (Matth. xxi, 15). « Ainsi donc, dit saint Chrysostôme, on louait comme Dieu même Celui qui venait simplement comme homme ; on proclamait par des chants de triomphe Celui qui se cachait sous les voiles de la chair ; mais les prêtres, dans leur malice, blasphémaient comme un pécheur Celui que les enfants, dans leur innocence, exaltaient comme Sauveur. Plus il était glorifié, plus ses ennemis en étaient jaloux ; et les hommages qu'on lui rendait causaient leur tourment. Ainsi vont toujours les choses ; lorsque les bons sont honorés pour leurs vertus, les méchants sont torturés par leur envie. » — Néanmoins, comme ils craignaient le peuple, les prêtres n'osèrent ni arrêter Jésus, ni contester ses miracles, qui étaient trop évidents; mais ils lui reprochèrent de permettre qu'on lui donnât ces applaudissements extraordinaires, et qu'on lui rendît ces témoignages solennels. *Ils lui dirent donc : Entendez-vous bien ce qu'on publie* (Matth. xxi, 16)? Ils voulaient dire : Vous ne devriez pas souffrir de pareilles louanges ; car si vous étiez juste et vertueux, vous vous refuseriez une telle gloire et de telles acclamations qui peuvent convenir seulement au Fils de Dieu. Selon saint Chrysostôme (Hom. 38 Oper. imp.), « c'était plutôt à Jésus de leur dire : *N'entendez-vous pas ce qu'on proclame ;* ces enfants chantent comme s'ils louaient Dieu lui-même. Vous remarquez ce qu'ils crient et vous ne considérez pas ce que je fais en votre présence, sous vos yeux ; et pourtant mes œuvres sont les interprètes de leurs paroles. »

Jésus donc leur répondit : Oui, sans doute, je l'entends et je ne puis manquer de l'entendre ; tout cela est l'accomplissement de la volonté divine annoncée par les anciens Pro-

phètes. *N'avez-vous jamais lu* ces paroles que le Psalmiste adresse à Dieu : *Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle* (Ps. VIII, 3) ? Or il dit justement *la plus parfaite*, car les enfants ont continué et achevé dans le temple la louange que la foule avait commencée et pour ainsi dire ébauchée le long du chemin. Notre-Seigneur cite ce passage des Psaumes, afin de montrer que les Saintes-Écritures suppléent à son silence par leur témoignage pour confirmer les acclamations des enfants. Comme s'il eût répondu : Vous qui êtes docteurs de la Loi, vous devez connaître cet oracle de l'Esprit-Saint, et par conséquent ne pas me blâmer. Suivant une explication de saint Chrysostôme (Hom. 38 Oper. imp.), « Ceux qui sont ici appelés *enfants* l'étaient par la simplicité du cœur, mais non point par la faiblesse de l'âge ; car les petits encore au berceau ne peuvent ni apprécier ni louer le mérite de quelqu'un. Ces hommes comparés aux enfants à la mamelle étaient charmés par la vue des miracles, comme les petits par la douceur du lait, et ils témoignaient par des cris la joie qu'ils ressentaient. La douceur du lait représente bien l'effet que produit la vue des miracles ; car pour les témoins ils n'exigent aucun travail de préparation, mais ils procurent le plaisir de l'admiration et attirent suavement à la foi. La solide nourriture du pain, au contraire, désigne la forte doctrine de la perfection que peuvent recevoir ceux-là seuls qui sont exercés dans les voies spirituelles. » Comme les enfants sucent agréablement le lait, sans éprouver de douleur, on donne aussi le nom de lait à cette sorte de doctrine que les âmes simples comprennent facilement, sans faire d'efforts extraordinaires.

Prière.

Seigneur Jésus, vous nous avez donné un signe éclatant de votre terrible puissance, lorsque, simplement armé d'un fouet de cordes, vous avez chassé du temple tous les profanateurs, en les effrayant par la flamme divine qui jaillissait de vos yeux étincelants d'une sainte colère. Je vous en supplie, accordez-moi de ne jamais perdre de vue votre redoutable présence, afin que je sois rempli d'une frayeur salutaire ; car vos jugements sont irrésistibles et impénétrables, en sorte que je ne puis les considérer sans que tous mes os ne soient ébranlés. L'homme, en effet, ne trouve point de sécurité tant qu'il demeure sur la terre, et ses destinées restent incertaines jusqu'à ce qu'il entre dans l'éternité. Vous le voulez ainsi, Dieu très-haut, afin que nous nous attachions constamment à vous avec une pieuse crainte et que nous nous réjouissions toujours en vous avec un saint tremblement. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXX

LES DEUX PETITES PIÈCES DE LA VEUVE. — PRIÈRE DU PHARISIEN ET DU PUBLICAIN.

Marc. XII, 41-44. — Luc. XXI, 1-4 ; XVIII, 9-14.

Jésus s'assit dans le temple *en face du tronc* destiné à recevoir les dons, *et il considérait ceux qui venaient y déposer leurs offrandes* (Marc. XII, 41 — Luc. XXI, 1). Ce

tronc, placé près de l'autel à droite, était un coffre ayant à sa partie supérieure une ouverture par laquelle chacun mettait à son gré l'argent qu'il voulait donner, soit pour les réparations du temple ou les nécessités du culte, soit pour le soulagement des pauvres et des veuves, soit pour l'entretien des prêtres et des lévites. Selon la remarque du Vénérable Bède (in cap. 21 Luc.), on appelait *gazophylacium* c'est-à-dire *lieu du trésor* non-seulement les coffres où les aumônes étaient recueillies, mais aussi les portiques où ces coffres étaient disposés, comme on le voit par un passage de l'Évangile (Joan. VIII, 20). Or, parmi plusieurs riches qui jetaient dans le tronc des sommes considérables, *Jésus aperçut une pauvre veuve qui vint y mettre deux petites pièces de monnaie,* c'est-à-dire deux sous de cuivre, valant un quart de sicle ou cinq oboles, qu'elle avait péniblement gagnés pour sa nourriture journalière (Luc. XXI, 22). Le Sauveur, admirant ce sacrifice, dit à ses disciples (Ibid. 3, 4): *En vérité, je vous l'assure, cette veuve, toute pauvre qu'elle est, a donné plus que tous les autres ; car elle a donné de son indigence tout ce qui lui restait pour sa subsistance ;* elle s'est ainsi privée de ce qui était nécessaire à sa propre vie, se confiant entièrement à la divine Providence. *Tous les autres n'ont donné que de leur superflu* ou de leur abondance, par conséquent de ce qu'ils devaient distribuer et qu'ils ne pouvaient garder licitement. Comme le Seigneur ne dit pas qu'ils ont donné leur superflu, mais *de leur superflu,* il faut conclure de là qu'ils s'étaient réservé une partie plus ou moins notable de leur abondance.

Cette sentence de Jésus-Christ combat une erreur des prêtres juifs. Dominés par l'avarice, ils enseignaient que plus on offrait au temple de présents considérables en eux-mêmes, plus on acquérait de mérites devant le

Seigneur ; mais ils se trompaient beaucoup. La grandeur des mérites se mesure d'après la grandeur des présents, considérés non point en eux-mêmes, mais relativement à la fortune du donateur, comme aussi d'après la ferveur de sa volonté et la générosité de son dévouement. Conformément à la fausse doctrine des prêtres juifs, plusieurs riches faisaient de grandes largesses; néanmoins selon le jugement contraire du divin Maître, *cette pauvre veuve donna plus qu'eux tous*, non point absolument parlant, mais cependant sous divers rapports : soit à cause de ses dispositions très-parfaites, parce qu'elle offrait tout ce qu'elle pouvait, désirant pouvoir offrir bien plus encore ; soit à raison de ses facultés très-minimes, puisqu'elle versa dans le tronc tout ce qu'elle possédait d'argent ; soit quant à l'excellence du sacrifice par lequel elle se priva même du nécessaire; soit suivant l'estimation de Dieu qui accepta plus favorablement cette offrande, louée par Jésus-Christ comme supérieure à toutes les autres. Ainsi une pauvre femme fut préférée justement à de riches personnages. Ne coûte t-il pas, en effet, beaucoup plus au pauvre de donner quelques petites pièces de monnaie, qu'au riche de donner plusieurs pièces d'or ou d'argent, de même qu'il est plus difficile à un enfant de soulever un poids léger, qu'à un homme fort de porter un lourd fardeau ? Aussi Dieu regarde l'affection du donateur plus que la matière du don, et il apprécie moins la quantité du présent que l'étendue de la charité. Il ne considère pas combien, mais comment vous donnez, dit saint Jérôme (in cap. 12 Marc.). Car, ajoute saint Grégoire, il réclame notre cœur et notre volonté, plutôt que notre avoir ou notre fortune ; et dans le sacrifice que nous lui faisons, il estime la valeur des intentions plutôt que celle des choses. Ainsi dans l'offrande de la veuve, conclut saint Chrysostôme, le

Sauveur examina non point la modicité de l'objet, mais la libéralité du sentiment; si nous ne pouvons offrir comme elle notre nécessaire, offrons du moins tout notre superflu.

Comme les deux pièces de monnaie que cette femme déposa dans le trésor du temple furent plus agréables au Seigneur que toutes les autres offrandes, de même aussi le double amour de Dieu et du prochain que nous devons conserver toujours dans le fond de notre cœur est plus excellent que toutes les autres vertus. Ces mêmes pièces nous représentent encore l'âme et le corps que nous devons consacrer entièrement au service de Dieu. Cette pauvre veuve figure ces personnes simples qui, bien que dépourvues de richesses et de connaissances, ont néanmoins plus de mérite aux yeux du Seigneur par la ferveur de leurs prières et la pureté de leur vie, que les monarques et les docteurs les plus illustres dans le monde. C'est dans cette pensée que saint Augustin, lisant la vie de saint Antoine, ermite, s'écriait : Les simples et les ignorants ravissent le royaume des cieux, tandis que nous autres littérateurs et savants, nous nous précipitons dans l'abîme des enfers (De Confes. l. VII, c. 6 et 8) ! — Cette veuve figure encore l'âme fidèle, qui doit se regarder comme condamnée à la viduité, tant qu'elle est privée des doux embrassements de son divin Époux. Que cette âme dévote persévère dans le deuil de la pénitence et dans l'état d'humilité tant intérieure qu'extérieure ; et qu'elle offre au Seigneur, comme deux petites pièces de monnaie qui lui seront très-agréables, une affectueuse compassion en paroles et en œuvres ; parfois une parole compatissante vaut autant qu'une œuvre charitable, quelquefois même elle vaut mieux qu'une offrande. — Cette veuve, dit saint Théophile, c'est l'âme chrétienne qui, abandonnant le démon auquel elle s'était livrée,

vient offrir à Dieu dans le trésor du temple les deux pièces composant toute sa substance, la chair et l'intelligence ; elle lui sacrifie sa chair par l'abstinence et son intelligence par l'humilité, de telle sorte qu'on peut dire d'elle : *Elle a donné tout ce qu'elle possédait pour vivre*, sans se réserver rien au monde.

D'après l'interprétation du Vénérable Bède (in cap. 21 Luc.), « ce passage de l'Évangile nous montre avec quelle satisfaction le Seigneur reçoit tout ce que nous lui présentons de bon cœur. Dans le sens allégorique, *les riches* ici mentionnés sont les Juifs fiers de leurs observances légales ; mais *la veuve*, c'est l'Église, dont l'Epoux est mort pour elle sur la croix. Celle-ci est justement appelée *pauvre*, parce que, dans son humble simplicité, elle est détachée des biens temporels et dépouillée des passions mondaines ; car elle rejette les vices et les péchés, provenant de l'orgueil, de la cupidité et de l'ambition qui forment comme les propres richesses de ce monde corrompu. Elle dépose dans le trésor du temple les deux petites pièces de monnaie qu'elle possède, quand, dirigée par sa fervente charité, elle offre en présence de la majesté divine les sacrifices de sa foi et de sa prière ; à raison de la fragilité humaine, ce sont de très-minimes offrandes; mais par le mérite d'une pieuse dévotion elles deviennent très-agréables au Seigneur, qui les préfère à toutes les œuvres des Juifs superbes. Le Juif, en effet, offre de son abondance à Dieu même, lorsque, présumant de sa propre justice, il lui dit intérieurement : *Je vous remercie, ô Dieu, de ce que je ne suis pas comme les autres hommes, qui sont voleurs et injustes* (Luc. XVIII, 11, 12). L'Église, au contraire, rapporte à Dieu tous les biens qu'elle possède, lorsque, les considérant non point comme le fruit de ses mérites personnels, mais comme l'effet

des grâces célestes, elle s'écrie humblement : *Seigneur, ayez pitié de moi qui ne suis que péché.* » Ainsi parle le Vénérable Bède.

Jésus cependant avait remarqué plusieurs gens tellement infatués de leur excellence individuelle, qu'ils se préféraient à tout le reste des simples mortels ; non-seulement *ils s'estimaient eux-mêmes comme justes* à cause de leurs œuvres extérieures, mais encore *ils méprisaient les autres* comme des pécheurs (Luc. XVIII, 9). Ainsi, ils étaient doublement orgueilleux, et par conséquent ils n'étaient point justes ; car il n'y a point de véritable vertu sans humilité sincère. Jésus leur exposa donc la parabole du Pharisien qui paraissait juste et du Publicain qui passait pour pécheur. *Tous deux montèrent au temple*, en gravissant les quinze degrés qui conduisaient à son enceinte, située sur la hauteur (Ibid. 10). Ils allaient *pour prier*, et c'est aussi le motif qui doit nous attirer à l'église ; nous ne devons pas y aller pour y satisfaire notre vanité ou curiosité, entretenir conversation et nous donner en spectacle. Le Seigneur parlait alors à des Pharisiens qui, afin de paraître meilleurs que les autres, affectaient de se distinguer par leur extérieur. Aussi il mit en scène un Pharisien, afin qu'en celui-ci, comme dans un miroir, ses pareils pussent mieux se reconnaître ; peut-être même le personnage en question était présent au milieu d'eux. Selon saint Théophile, « cette parabole est dirigée contre ceux qui, au lieu de rapporter tout à Dieu, se complaisent en eux-mêmes et dédaignent les autres hommes. Elle a pour but de montrer que si la justice élève l'homme en l'approchant de Dieu, elle l'abaisse profondément lorsqu'elle est accompagnée d'orgueil ; car l'orgueil est un mépris de Dieu. N'est-ce pas, en effet, renier l'Auteur de tout bien que d'attribuer à soi-même le bien que l'on fait ? »

Or que faisait au temple le susdit Pharisien ? il se vantait pour se justifier, et accusait les autres pour les surpasser (Ibid 11 et 12) : *Se tenant debout, il priait ainsi en lui-même : O Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, trompeurs et adultères, ou comme ce Publicain ; je jeûne deux fois par semaine et je donne la dîme de tout ce que je possède.* Tel est évidemment le langage de l'orgueil que Dieu regarde de loin avec horreur. Cet hypocrite se flatte d'accomplir les deux grandes parties de la justice universelle qui consistent à éviter le mal et à faire le bien. Il se glorifie d'éviter le mal quand il dit : *Je ne suis pas comme les autres hommes,* etc.; et il s'applaudit de faire le bien quand il ajoute : *Je jeûne deux fois la semaine,* etc. C'est avec raison qu'il est appelé Pharisien, c'est-à-dire *divisé*, ou séparé du commun ; parce qu'il se distinguait et se séparait des autres par ses manières, ses habits et ses mœurs. Il pouvait vraiment affirmer qu'il n'était pas comme le reste des hommes, parce qu'il les surpassait, non point en vertu, mais en orgueil. L'insensé ! il commençait mal sa prière ; car il aurait dû suivre premièrement la maxime du Sage, qui dit dans le livre des Proverbes (xviii, 17) : *Le juste s'accuse lui-même tout d'abord.* Il devait ensuite exposer à Dieu ses demandes, et enfin lui rendre grâces pour les biens qu'il en avait reçus. C'est ce que le prêtre fait dans la célébration de la sainte messe : d'abord il confesse ses propres fautes en récitant le *Confiteor*, puis il supplie instamment le Seigneur en diverses oraisons, et il finit par le remercier en disant : *Benedicamus Domino*, ou bien *Ite, missa est;* paroles auxquelles le chœur répond : *Deo gratias.* Le Pharisien, lui, ne s'accuse pas, il se loue ; il n'implore aucune miséricorde, mais il insulte celui qui l'implore ; et s'il rend quelques actions de grâces, il

exalte ses mérites personnels plutôt que les dons divins. Il est permis à tous de flétrir publiquement les vices généraux ; mais il n'est permis qu'à quelques-uns de reprocher à un autre ses vices particuliers ; or c'est en ce point que le Pharisien est répréhensible. Suivant le Vénérable Bède (in cap. 18 Luc.), puisque ce langage du superbe Pharisien lui mérita d'être abaissé, nous pouvons, par la voie des contraires, en retirer une leçon d'humilité qui nous méritera d'être élevés, si nous savons en profiter ; de même, en effet, que la considération de ses propres vertus et des défauts des autres lui fournit une occasion d'orgueil et de ruine ; de même la considération de nos propres défauts et des vertus des autres nous fournira une occasion d'humilité et de gloire.

Le Publicain, au contraire, pénétré de crainte pour la Majesté suprême, *se tenait éloigné* de l'autel, comme s'il n'était pas digne d'approcher de Dieu ; et, saisi de confusion à cause de ses iniquités, *il n'osait pas même lever les yeux vers le ciel ;* mais brisé de contrition, *il se frappait la poitrine*, siége du cœur d'où provenaient tous ses péchés. Reconnaissant alors sa profonde misère, il disait : *O Dieu,* Seigneur tout-puissant, *ayez pitié de moi qui suis un pauvre pécheur* (Luc. XVIII, 13). Voilà cette sincère confession et cette accusation de soi-même qui contribuent à la rémission des péchés ; car tels sont les indices de cette humilité que Dieu regarde de près et accepte avec plaisir. En se frappant la poitrine, dit saint Augustin (Serm. 16 de Verbis Dom.), le Publicain accusait et châtiait le cœur qu'elle renfermait ; par cette percussion sensible non-seulement il manifestait sa culpabilité secrète, mais encore il tirait de lui-même une vengeance extérieure. Par ces paroles suppliantes : *O Dieu*, *ayez pitié*

d'un pauvre pécheur comme moi, il semblait dire : Ne considérez pas la malice de ce cœur dépravé, mais effacez mes crimes malgré mon indignité. Il n'y a rien en moi qui puisse attirer votre grâce, et je n'ai rien fait pour mériter mon pardon, puisque j'ai péché contre vous, et dans mon cœur et dans mon corps, soit par mes pensées, soit par mes actions. Je suis le plus misérable des hommes et je ne puis être sauvé que par un effet de votre grande miséricorde. *Soyez propice à moi pauvre pécheur.* Les Publicains, ses collègues, étaient effectivement regardés comme des pécheurs publics, parce qu'ils percevaient les impôts publics, contrairement à la Loi des Juifs. Mais celui-ci, rempli de componction, n'osait s'approcher de l'autel, afin que le Très-Haut ne refusât pas de s'approcher de lui ; il craignait de lever les yeux vers le ciel, afin que le Seigneur ne dédaignât point d'abaisser sur lui ses regards; il frappait sa poitrine, se châtiant ainsi lui-même pour que le souverain Juge l'épargnât; et il avouait ses crimes, pour que Dieu lui en accordât la rémission ; en un mot, il n'était pas moins attentif à se condamner que le Pharisien à se justifier.

Mais quel fruit produisit sa prière? quelle faveur obtint son humilité ? Jésus-Christ le déclare par les paroles suivantes (Luc. XVIII, 14) : *Je vous assure que celui-ci descendit* du temple et retourna *dans sa maison, après avoir été justifié* ou délivré de ses fautes, *et non pas celui-là* qui resta souillé de ses vices. Il en fut à bon droit ainsi, parce que le Pharisien se contentait d'une justice apparente, tandis que le Publicain recherchait la justice véritable ; celui-là se croyait juste en lui-même par ses œuvres, mais celui-ci se rendait juste devant Dieu par sa foi ; le premier vantait orgueilleusement ses vertus, et le second confessait humblement ses péchés. Mais, selon saint Augustin, il est plus avantageux

d'avouer ses torts que de calculer ses mérites. Mieux vaut, en effet, un pécheur humble qu'un juste orgueilleux ; car le pécheur, dès qu'il s'humilie, cesse d'être pécheur; le juste, au contraire, dès qu'il s'enorgueillit, cesse d'être juste. C'est pourquoi Notre-Seigneur a dit précédemment (Luc. xv, 7) : *Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence,* c'est-à-dire qui croient n'en avoir pas besoin, comme l'explique le même saint Augustin. Puissant motif pour réprimer l'orgueil de l'homme, en lui apprenant à ne point se prévaloir de ses mérites. Quel espoir de pardon, dit le Vénérable Bède (in cap. 18 Luc.), ne doit pas inspirer aux vrais pénitents l'exemple de ce Publicain ! car après avoir reconnu avec douleur et confessé avec larmes le nombre et la grandeur de ses iniquités, il sortit justifié du temple où il était entré coupable. « Notre-Seigneur, ajoute saint Ambroise (in cap. 18 Luc.), en nous représentant le Pharisien et le Publicain réunis dans le temple pour prier, a voulu nous montrer que l'orgueilleux, fût-il même orné de bonnes qualités, est moins agréable à Dieu que l'homme vraiment humble, quoique dépouillé de tout autre mérite. Aussi le démon, comme un adversaire artificieux, s'efforce de séduire ceux qu'il voit appliqués aux bonnes œuvres. Combien de tentations le Pharisien dut surmonter pour ne commettre ni rapine, ni injustice, ni adultère ! combien de privations il dut subir pour jeûner deux fois chaque semaine, et pour donner la dîme de tout ce qu'il possédait ! Qui de nous en a fait autant ? Mais le démon l'a remarqué, et il l'a percé d'un trait empoisonné qui a causé l'enflure de l'esprit ; et dès lors toutes les œuvres qui semblaient rendre cet homme plus recommandable n'ont servi qu'à le rendre plus répréhen-

sible. » Apprenons donc ici à ne point nous glorifier de nos bonnes œuvres, mais à nous confier uniquement en la grâce divine.

Saint Basile dit à ce sujet : « Quand vous venez à l'église prier le Seigneur, prosternez-vous avec un humble respect en sa sainte présence, et ne demandez rien comme étant dû à vos mérites personnels. Si vous reconnaissez en vous quelque bien, cachez-le et le mettez en oubli, afin que le Seigneur vous en récompense au centuple ; hâtez-vous au contraire de rappeler vos iniquités, afin d'en obtenir le pardon par un aveu sincère. Ne cherchez pas à vous justifier vous-même, de peur que vous ne soyez condamné comme le Pharisien ; mais imitez le Publicain, si vous désirez trouver miséricorde auprès de Dieu. » — Saint Chrysostôme développe ingénieusement les mêmes vérités de la manière suivante (Concion. de Public. et Pharis.): Le Pharisien et le Publicain nous apparaissent dans l'Évangile comme deux concurrents qui entrent en lice simultanément. Au char de l'un est attelée la justice avec l'orgueil, et au char de l'autre le péché avec l'humilité. Dans la carrière du salut nous voyons le char du Publicain devancer celui du Pharisien ; le péché est vainqueur, non point par sa propre force, mais par le secours de l'humilité qui l'emporte ; et la justice est vaincue, non point à cause de sa faiblesse mais à cause de l'orgueil qui l'accable ; car le poids de l'orgueil arrête facilement le progrès de la justice, tandis que la souplesse de l'humilité lui permet d'enlever le fardeau du péché pour arriver, en courant, jusqu'à Dieu lui-même. Si donc, lorsque vous accomplissez de bonnes œuvres, vous osez compter sur vos propres ressources, vous n'obtiendrez point de Dieu ce que vous lui demandez ; auriez-vous au contraire la conscience chargée de mille crimes, si vous vous regardez

comme le dernier des hommes, vous pouvez compter sur la miséricorde divine. Une orgueilleuse fierté peut renverser du ciel la créature imprudente qu'elle domine ; et une sincère humilité peut retirer de l'abîme l'homme coupable qui l'embrasse. En effet, n'est-ce pas l'orgueil qui précipita dans les enfers les Anges rebelles, au lieu que l'humilité sauva le Publicain de préférence au Pharisien et introduisit un larron avant les Apôtres dans le paradis ? Or, si l'humilité jointe au péché court avec une telle vitesse qu'elle devance la justice accompagnée de l'orgueil, où ne parviendra-t-elle pas si elle est unie à la justice véritable ? Elle se présentera avec toute confiance au tribunal du souverain Juge, et devant la cour céleste. D'un autre côté, si l'orgueil peut entraver la marche de la justice qu'il accompagne, dans quel gouffre de perdition ne doit-il pas tomber s'il est associé au péché ? Par de telles réflexions, je veux vous engager à fuir la superbe, sans que toutefois vous négligiez la justice. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Voulant assigner la cause de sa sentence, et déclarer pourquoi le Publicain avait été justifié et non le Pharisien, notre divin Maître conclut par cette maxime générale. *Quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé.* En d'autres termes : Tout homme, quel qu'il soit, grand ou petit, riche ou pauvre, laïc, clerc ou religieux qui s'enfle d'orgueil comme le Pharisien, sera renversé par les tribulations temporelles ou plongé dans les supplices éternels ; au contraire, celui qui s'humilie volontairement par une vraie pénitence et par l'aveu sincère de ses fautes sera exalté par les récompenses de la grâce en cette vie et de la gloire en l'autre. Le Sage avait exprimé la même pensée en disant : *L'orgueil précède la chute et l'humiliation précède la gloire* (Prov. XVI, 18 juxtà Vers. Alexand.).

C'est dans le même sens moral qu'on dit vulgairement : Il n'y a point de vallée sans colline, ni de colline sans vallée. Ainsi le Publicain en s'humiliant a été élevé, au lieu que le Pharisien en s'élevant a été humilié. Des deux plateaux d'une balance, l'un ne peut s'élever sans que l'autre ne s'abaisse, ou s'abaisser sans que l'autre ne s'élève; il en est de même dans la balance de la justice divine : celui qui se glorifie en ce monde sera humilié dans l'autre ; et réciproquement, celui qui s'humilie maintenant sera glorifié éternellement. Or, si celui qui avait fait de bonnes œuvres est blâmé et confondu pour avoir souillé ses actions de grâces par des sentiments de vanité, combien plus sévèrement sera condamné et châtié celui qui n'aura pas fait de bien et aura méprisé la grâce ? Esprits superbes, tenez pour certain que si vous refusez maintenant de vous plier sous la main toute-puissante de Dieu, vous serez forcés un jour de vous courber sous l'empire tyrannique du démon. Que chacun prenne donc garde de se rendre esclave de l'orgueil, car, comme le dit saint Augustin : Malheur à l'homme qui prend pour guide cette aveugle passion, il tombera nécessairement dans le précipice. Si nous considérons les termes opposés où aboutirent l'arrogance de Lucifer et l'anéantissement du Christ, l'orgueil d'Ève et l'humilité de la vierge Marie, les jouissances du riche et les ulcères de Lazare, la jactance du Pharisien et la pénitence du Publicain, nous comprendrons clairement la vérité de cet oracle que proféra la Sagesse incarnée : *Qui s'exalte sera humilié, et qui s'humilie sera exalté*. C'est donc avec beaucoup de raison qu'un philosophe a dit : Le plus humble entre les sages est le plus sage de tous.

Mais pourquoi Jésus-Christ a-t-il répété plusieurs fois dans son Évangile la sentence précédente ? C'était afin de répri-

mer l'orgueil qu'il déteste par-dessus tous les autres vices, et afin de recommander l'humilité qu'il a louée souvent par-dessus toutes les autres vertus ; l'orgueil, en effet, est la racine de tous les maux, et l'humilité est la gardienne de tous les biens spirituels. D'après saint Théophile, le divin Maître nous avertit plus fréquemment de fuir la vaine gloire, parce que cette passion agite plus violemment le cœur de l'homme. Saint Chrysostôme dit à ce sujet : Soyons humbles et nous deviendrons grands ; les superbes, au contraire, seront punis par de profonds abaissements. Dieu ne hait rien tant que l'orgueil ; aussi c'est pour nous délivrer de cette fatale passion qu'il a tout fait depuis le commencement : dans ce but, il nous a assujétis à la mort, aux maladies, aux souffrances ; il nous a condamnés aux fatigues et aux sueurs, à des peines et à des sollicitudes continuelles. Le premier homme, en effet, avait péché par orgueil lorsqu'il avait prétendu devenir semblable à Dieu, et c'est pourquoi il se vit dépouillé des priviléges dont le Créateur l'avait orné. Ce vice est tellement funeste que non-seulement il nous empêche d'acquérir de nouveaux avantages, mais encore qu'il nous fait perdre les précédents, ou du moins qu'il les affaiblit et les diminue ; l'humilité, au contraire, loin de rien nous ôter de tous les biens que nous possédons, les augmente et les perfectionne et nous en fait mériter de nouveaux, plus considérables et plus nombreux. Désirons et recherchons par conséquent avec ardeur cette précieuse vertu qui nous rendra dignes d'être honorés en cette vie et glorifiés pendant l'éternité.

Dans le sens mystique, le Pharisien nous représente les Juifs qui, pour avoir été instruits par la Loi et les Prophètes, se regardaient comme saints et méprisaient les Gentils. Le Publicain figure les Gentils qui, dociles à la prédication des

Apôtres, reconnurent leurs erreurs et confessèrent leurs iniquités ; ils furent ainsi justifiés en recevant la foi du Christ, tandis que les Juifs furent réprouvés en la rejetant avec obstination. Le Vénérable Bède dit également (in cap. 18 Luc.) : Le Pharisien est le type du peuple juif qui, s'appuyant sur la justice légale, vantait ses mérites. Le Publicain est l'image du peuple gentil qui, longtemps éloigné de Dieu, confesse enfin ses péchés. Le premier, à cause de son orgueil, se retira tout humilié ; le second, par sa pénitence, mérita d'être exalté et d'approcher de Dieu. — Selon le sens moral, ces deux hommes figurent le genre humain que composent les justes représentés par le Pharisien et les pécheurs par le Publicain. Tous doivent monter vers le temple pour prier, les pécheurs afin d'obtenir le pardon, et les justes afin de demander la persévérance. Or en priant, nous devons nous élever jusqu'au temple spirituel qui est Dieu lui-même, puisque, selon saint Jean Damascène (de Fide I. III, c. 31), l'oraison est une ascension de notre esprit à Dieu, et que, suivant saint Augustin, prier c'est diriger vers Dieu les pieuses affections de notre cœur.

Cependant les princes des prêtres, chefs de l'ordre spirituel, *et les Scribes*, docteurs de la Loi, *ainsi que les princes du peuple*, chargés du gouvernement temporel, étaient de plus en plus animés par l'envie et la colère contre Jésus ; *ils cherchaient à le perdre*, lui qui était venu pour les sauver, et ils méditaient divers expédients afin de le tuer (Luc. XIX, 47). O bon Jésus, s'écrie à ce propos saint Bernard (Serm. 29 in Cant.), tout le monde semble avoir conjuré contre vous, et les premiers à vous persécuter sont les personnages établis pour conduire la nation et maintenir la justice. *Néanmoins ils ne trouvaient aucun moyen d'agir contre lui*, ils ne découvraient aucune cause plausible de le

condamner à mort, parce qu'il était juste et saint (Ibid. 48). D'ailleurs ils étaient retenus par la crainte; *car tout le peuple était ravi de l'entendre, et la multitude admirait sa doctrine* (Marc. XI, 18). Selon le Vénérable Bède (in cap. XIX Luc.), ils tentaient de se défaire de Jésus pour plusieurs raisons : parce qu'*il enseignait chaque jour dans le temple* (Luc. XIX, 47); parce qu'il avait chassé du lieu saint les indignes trafiquants ; parce qu'il était entré solennellement à Jérusalem, comme Seigneur et Roi d'Israël, parmi les acclamations de la multitude; parce qu'ils voyaient beaucoup de monde abandonner leur direction pour recevoir son enseignement. D'après saint Cyrille, les paroles et les œuvres de Jésus-Christ prouvaient évidemment qu'il devait être adoré comme Dieu; mais les principaux d'entre les Juifs, loin de le reconnaître comme tel, cherchaient à le faire mourir. Toutefois, ajoute saint Grégoire (Hom. 39 in Evang.), notre divin Rédempteur ne priva de ses instructions salutaires ni les indignes, ni les ingrats, puisque l'Évangile ajoute : *Et il enseignait chaque jour dans le temple*, rendant ainsi le bien pour le mal à ses propres ennemis. Plus il approchait de sa Passion, plus il redoublait ses prédications. Par un heureux changement, le lieu dont les Juifs avaient fait une maison de négoce était redevenu une école de vérité, le temple de la prière, le centre de la dévotion. Ce qui fut fait alors, dit encore saint Grégoire, a été continué jusqu'à présent ; car chaque jour la Vérité enseigne dans le temple pour prémunir habilement l'esprit des fidèles contre la séduction des fausses doctrines.

Jésus resta donc publiquement dans le temple, où il prêcha au peuple et répondit aux princes des prêtres jusque vers le soir ; et durant tout ce jour lui et les siens ne prirent aucune nourriture. *Comme l'heure était avancée déjà*, de

sorte que le temps de se retirer était venu, Jésus *jeta les yeux autour de lui* pour voir si quelqu'un lui offrirait l'hospitalité; mais personne ne l'ayant invité, il les quitta, *sortit* de la ville et *revint à Béthanie avec les douze Apôtres*, afin de chercher en cette petite bourgade ce qu'il n'avait pu trouver en une grande cité. O ingratitude et dureté des Juifs ! Celui que le matin ils avaient accueilli avec tant de joie, accompagné avec tant d'honneur comme un Roi triomphant et glorieux, Celui qui, comme un docteur charitable, les avait nourris pendant toute la journée d'une céleste doctrine, ils le délaissent vers le soir sans lui offrir un asile dans leurs demeures, sans lui procurer la nourriture dont il avait besoin. C'est pourquoi il fut contraint de les quitter corporellement; et par cette retraite forcée il montra que Dieu serait bientôt obligé de les abandonner spirituellement à cause de leur endurcissement. D'après ce fait remarquable, dit saint Jérôme (in cap. 11 Marc.), nous pouvons comprendre à quelle pauvreté Jésus-Christ était réduit et combien il était éloigné de toute flatterie, puisque, dans une capitale comme Jérusalem, personne ne voulut l'admettre à son foyer et à sa table, de façon qu'il dut retourner dans un petit bourg voisin. — Saint Chrysostôme a dit à ce sujet (Hom. 38 Oper. imp.) : « Laissant donc les Juifs aveuglés par l'envie, Jésus se retira hors de la ville à Béthanie, afin d'apaiser par son éloignement ceux qu'il n'avait pu convaincre par ses réponses ; car les discours, au lieu de persuader , ne font qu'irriter davantage la malice. Les méchants sont plutôt vaincus par les concessions que par des discussions ; en s'efforçant de calmer un homme déraisonnable, on n'y parvient point et on se trouble soi-même. Le Seigneur alla loger dans l'habitation de Lazare, de Marthe et de Marie, afin de délasser son corps dans ce même

lieu où il pouvait reposer doucement son âme. Les Saints aiment ainsi à rechercher la société des personnes qui sont, non point les plus illustres, mais les plus fidèles ; et ils se plaisent à demeurer, non pas où ils trouvent des festins splendides, mais où ils voient des vertus florissantes. — Le Vénérable Bède ajoute (in cap. 11 Marc.) : L'Évangéliste marque justement qu'*après avoir regardé tous ceux qui l'entouraient, Jésus se retira à Béthanie.* Cet arbitre des consciences considère en effet les cœurs de tous, et ne trouvant point à reposer sa tête parmi ses contradicteurs qui résistent à la vérité, il se retire dans les cœurs fidèles qui obéissent à sa voix ; c'est là qu'il se réjouit d'habiter conjointement avec son Père, car Béthanie signifie *maison d'obéissance.* »

D'après ce qui précède, remarquons que le Sauveur entra successivement à Jérusalem, au temple et à Béthanie. Ces trois lieux indiquent les trois dispositions que notre âme doit présenter : elle doit être pacifique, pour être une véritable Jérusalem ou *Vision de la paix ;* elle doit être agréable au Seigneur, pour devenir le temple chéri du Dieu vivant ; elle doit être habituée à la soumission, pour être comme Béthanie une *maison d'obéissance.* — A l'arrivée de Jésus dans Jérusalem, *toute la ville fut troublée ;* de même, quand le Seigneur fait son entrée dans une âme par la grâce de conversion, toutes les puissances intérieures doivent être émues par la contrition et la douleur des fautes. Jésus allant jusqu'au temple, en chassa les vendeurs et les acheteurs, renversa leurs tables et leurs siéges ; ainsi, quand le Sauveur pénètre plus avant par la grâce de progrès dans le sanctuaire du cœur, il le purifie et le délivre de ses péchés ; c'est alors qu'il lui donne la force d'exercer les différentes vertus, comme il rendit la santé aux divers malades

qu'il trouva dans le temple. Jésus vint ensuite demeurer à Béthanie qui signifie *maison d'obéissance;* après avoir pénétré de plus en plus dans l'intérieur de l'homme par les grâces de conversion et de progrès qui amènent le pénitent à la contrition et à la confession de ses péchés, Dieu prend possession de cette âme par une grâce de perfectionnement qui en complète la justification au moyen de la satisfaction de l'obéissance ; car celui-là est vraiment obéissant qui satisfait pleinement pour tous ses péchés.

Contemplons maintenant avec attention notre divin Sauveur qui traverse humblement les rues de Jérusalem avec quelques disciples, lui qui le matin même les avait parcourues si glorieusement au milieu d'un grand concours de peuple. D'après cet exemple mémorable des vicissitudes humaines, apprenons à mépriser les honneurs temporels qui passent si vite ; car dans le cours de la vie *les ris sont entremêlés de larmes, et le plaisir finit par la tristesse et le deuil* (Prov. XIV, 13). — Considérons en outre la joie qu'éprouvaient ses amis, quand ils voyaient leur divin Maître accueilli en triomphe par la foule ; et quelle ne fut pas aussi leur consolation, lorsqu'ils le virent rentrer à Béthanie sain et sauf ! car ils étaient tourmentés par des inquiétudes continuelles à son égard, à cause de la conspiration que tramaient contre lui les principaux personnages de la nation.

Jésus néanmoins se rendait chaque matin à Jérusalem, où il se montrait publiquement ; et quoique déjà il eût parlé souvent aux Juifs, il leur parla plus souvent encore pendant les quelques jours qui précédèrent immédiatement sa mort douloureuse. *Durant la journée il enseignait dans le temple*, comme dans le lieu le plus saint et le plus fréquenté, le plus propre par conséquent à rendre ses prédications recommandables et profitables au peuple qui s'y

assemblait; *mais le soir sortant* de la ville, *il se rendait sur le mont des Oliviers* et se retirait dans le bourg de Béthanie, situé sur l'autre versant de cette montagne (Luc. xxi, 37). C'est là qu'il veillait et priait, instruisait ses disciples et consolait ses amis en ranimant leur courage par sa présence. Il donnait ainsi un exemple salutaire aux prédicateurs et aux docteurs de l'Évangile ; eux aussi, après avoir exhorté, enseigné durant le jour, doivent vaquer à l'oraison et à la méditation pendant la nuit, soit afin d'attirer les grâces et les bénédictions du ciel sur leurs paroles, soit afin de se remplir l'esprit et le cœur des vérités qu'ils devront communiquer le lendemain à leurs auditeurs. Que nous soyons dans le jour éclatant de la prospérité ou dans la nuit ténébreuse de l'adversité, ne cessons d'instruire et de prier, et de faire tout le bien dont nous sommes capables. *Semez dès le matin*, nous dit le Sage (Eccl. xi, 6), *et vers le soir semez encore ; car vous ne savez laquelle des deux semences doit lever, et si elles croissent ensemble l'une et l'autre, ce sera tant mieux pour vous.* Ainsi, au temps de la paix comme en celui de l'épreuve, continuons toujours de faire le bien ; car nous ignorons en quel temps nous recueillerons des fruits plus considérables. Et ce bien, nous devons le faire sur la montagne des Oliviers, c'est-à-dire par la vertu supérieure de miséricorde envers le prochain ; car il se rend indigne de mériter la miséricorde de la part de Dieu, celui qui refuse de l'exercer à l'égard de ses frères. Il est remarquable qu'aux approches de sa Passion, le Sauveur se livrait plus assidûment aux travaux de la prédication ; par cet exemple il condamnait la conduite de ceux qui s'abandonnent au repos et à l'oisiveté dans leur vieillesse, lorsqu'ils pourraient encore s'appliquer utilement au salut d'un grand nombre.

Et tout le peuple, attiré par la force et la douceur de sa doctrine, *venait à lui de grand matin* pour entendre les paroles de vie qui sortaient de sa bouche divine; il se hâtait d'accourir même avant le jour au lieu de la prédication (Luc. XXI, 38). Selon saint Cyrille, ce peuple qui s'empressait autour de Jésus dès avant l'aurore pouvait dire en vérité : *O Dieu qui êtes mon Dieu, vers vous j'aspire dès que la lumière paraît* (Ps. LXII. 2). Parce que le Sauveur s'épuisa surtout alors et le jour et la nuit, cette semaine entière est appelée *pœnosa* c'est-à-dire *pénible*; car il travailla pendant tout ce temps à réparer l'ouvrage qu'il avait fait dans la première semaine du monde ; et de même qu'il avait tout créé en six jours, il releva l'homme en ces six derniers jours de fatigues extrêmes. — Notre divin Maître, dit le Vénérable Bède (in cap XXI Luc.), voulut confirmer par ses exemples ce qu'il avait enseigné par ses discours. Ne vous laissez pas distraire par les plaisirs ou troubler par les peines de cette vie, nous avait-il dit; mais veillez et priez, parce que le jour du jugement et le moment de votre mort approchent. Lui-même, voyant approcher l'heure de sa Passion, s'appliqua plus assidûment à veiller et à prier; il excitait à la foi par ses prédications et il recommandait au Père céleste par ses oraisons ceux pour lesquels il allait bientôt souffrir ; par son exemple comme par sa doctrine, il nous apprenait ainsi que la manière de veiller dignement pour Dieu, c'est de montrer au prochain la voie de la vérité, soit en agissant, soit en parlant. Nous aussi, nous instruisons et nous édifions tous les jours dans l'Église comme dans le véritable temple du Seigneur ceux qui nous voient et nous entendent, lorsque nous demeurons sobres, justes et pieux dans la prospérité, et que nous restons fermes, patients et doux dans l'adversité. Nous nous réfugions la nuit

sur la montagne des Oliviers, lorsque, au milieu des ténèbres et des angoisses, nous sommes fortifiés par les joies et les consolations spirituelles. Certains alors d'obtenir de Dieu la miséricorde qui nous est nécessaire, nous nous plaisons à l'exercer envers ceux qui en ont besoin. C'est ce que le Psalmiste a exprimé en disant de lui-même : *Je suis comme un olivier qui porte des fruits dans la maison du Seigneur, par l'espérance de la miséricorde divine* (Ps. LI, 10). Et les peuples s'empressent aussi de nous écouter, lorsqu'ils s'appliquent à imiter nos exemples ; devenant ainsi enfants de lumière, ils abandonnent les œuvres de ténèbres ou dissipent les nuages des afflictions ; puis ils marchent comme on doit le faire durant le jour dans la bienséance et l'honnêteté, sans se livrer à la débauche ou à l'ivrognerie, à l'impudicité et à la dissolution, aux querelles et aux envies. » Ainsi parle le Vénérable Bède.

Prière.

Dieu tout-puissant, je m'abandonne comme un pauvre indigent à votre providence paternelle, et je vous prie d'accepter les deux petites pièces que je vous offre avec dévotion, mon corps et mon âme; puisque je les ai reçues de votre bonté, je désire les employer à votre gloire, en accomplissant toujours votre suprême volonté et votre bon plaisir. Je vous supplie d'avoir pitié de moi ; car je ne suis point comme beaucoup de justes qui ont mérité d'être glorifiés à cause de leurs vertus, ni comme beaucoup de pénitents qui, après avoir expié leurs crimes, sont restés fidèles à votre service. O Dieu, montrez-vous propice envers un misérable pécheur tel que je suis, et tournez vers moi ces regards miséricordieux que vous avez jetés sur le Publicain;

faites qu'étant humble dans mes sentiments, mes paroles et mes œuvres, je mérite d'être justifié en votre présence et d'être exalté en votre royaume céleste. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXXI

FIGUIER STÉRILE. — GRAIN DE FROMENT. — PRINCE DU MONDE

Matth. XXI, 18-20. — Joan. XII, 20, etc.

Le lendemain qui était le lundi, Jésus, comme un ouvrier vigilant, sortit encore de Béthanie *le matin*, dès le point du jour, pour aller à la conquête des âmes qu'il désirait ardemment gagner à son Père céleste par des prédications réitérées (Matth. XXI, 18). *Retournant à la ville* de Jérusalem, *il eut faim,* selon que le supposèrent ses disciples, en le voyant s'approcher d'un arbre fruitier. Cette faim qu'il parut éprouver n'était pas naturelle, car il avait mangé le soir précédent, et l'heure habituelle du repas ordinaire n'était pas encore venue. S'il eut faim, ce ne fut pas de prendre la nourriture corporelle, comme un homme dans le besoin ; mais ce fut de sauver le genre humain, comme étant le Dieu des miséricordes.

Entre Bethphagé et la montagne des Oliviers, *Jésus aperçut près du chemin un figuier dont il s'approcha ; mais comme il n'y trouva que des feuilles,* il le maudit en ces termes : *Désormais tu ne porteras jamais aucun fruit ; et aussitôt le figuier se dessécha* (Ibid. 19). Le Seigneur ne s'approcha point de cet arbre pour y chercher des figues qui tempé-

rassent sa faim, car il savait bien que le mois de mars n'était pas le temps de leur maturité ; mais il s'approcha pour opérer un prodige qui confirmât la foi de ses Apôtres. D'après saint Jérôme en effet (in cap. XXI Matth.), comme le Sauveur devait porter le scandale de la croix et endurer le supplice de la mort aux yeux de tout le peuple, il voulut affermir préalablement le courage de ses disciples par le spectacle de ses miracles. Pour rendre celui-ci plus manifeste, il l'accomplit, non point sur une plante quelconque, mais sur un arbre dont la sève est très-abondante et dont le feuillage était alors tout vert. Selon saint Chrysostôme (Hom. 68 in Matth.), Jésus-Christ frappa le figuier de stérilité, non point parce qu'il n'y trouva pas de fruits, puisque ce n'était pas la saison des figues, mais pour l'instruction de ses disciples, afin d'exciter leur confiance, et prouver qu'il pouvait détruire avec la même facilité, ou exterminer en un moment les Juifs ses persécuteurs.

Ce figuier était l'image de la Synagogue ; de même que la figue contient un grand nombre de grains cachés sous la même enveloppe, ainsi la Synagogue renfermait un peuple nombreux d'hommes vivant sous la même Loi. Comme ce figuier, la Synagogue était *près de la voie*, parce qu'elle avait la Loi ; mais elle n'était pas dans la voie, parce qu'elle ne croyait pas en Jésus-Christ qui est la véritable voie. Le Sauveur cependant *vint la visiter* par son incarnation et sa prédication ; mais quoiqu'il eût essayé de lui faire porter les fruits de la justice par ses leçons et ses exemples, par ses prodiges et ses miracles, *il n'y trouva rien que des feuilles*, c'est-à-dire les préceptes de la Loi avec les traditions des Pharisiens ; c'est pourquoi il la maudit en la frappant de stérilité. Les Saints au contraire, que le Seigneur bénit à cause de leur fécondité, produisent non-seulement les

feuilles des bonnes paroles, mais encore les fleurs des bonnes mœurs et les fruits des bonnes œuvres. — Cet arbre, chargé de feuilles et dépourvu de fruits, est encore l'emblême de ces hypocrites qui étalent tous les dehors de la sainteté, mais qui ne portent aucun fruit de vertu, parce qu'ils sont placés hors des sentiers de la justice. Aussi Dieu les maudit, en les laissant toujours arides et desséchés, sans aucune sève de dévotion.

Saint Chrysostôme dit à ce sujet (Hom. 39 Oper. imperf.: « Les feuilles verdoyantes représentent dans l'homme les pieuses apparences ou bien les paroles édifiantes qui ne sont pas accompagnées des œuvres. Tout religieux qui, faisant profession d'appartenir à Dieu, n'agit pas selon la justice est comme un arbre qui produit des feuilles sans fruits. Il est près du chemin, c'est-à-dire près du monde, car le monde est le chemin public par où passent tous ceux qui naissent. Mais tout arbre raisonnable, tout Chrétien qui vit en contact avec le monde ne saurait conserver longtemps en lui-même les fruits de justice ; car les démons ou leurs suppôts qui passent et repassent sans cesse par le chemin, c'est-à-dire qui courent sans cesse par le monde, les secouent pour les faire tomber. Comme un arbre planté le long d'une route très-fréquentée conserve difficilement ses fruits jusqu'à leur maturité, de même un religieux qui vit en rapport avec le monde gardera difficilement jusqu'à la fin sur ses branches, c'est-à-dire dans ses œuvres, une justice sans tache. Si donc vous désirez retenir jusqu'à la fin les fruits de votre justice, éloignez-vous du grand chemin, et transportez-vous dans un lieu secret où le monde n'ait plus rien de commun avec vous, ni vous avec le monde. »

Lors donc que le divin Maître semblait chercher des

figues pour apaiser sa faim, il nous indiquait qu'il avait quelque autre chose en vue ; car il désirait trouver de la foi plutôt que des figues, les fruits de la justice plutôt que les fruits d'un arbre. D'après cela, selon le Vénérable Bède (in cap. XI Marc.), nous voyons clairement que Notre-Seigneur ne se contenta pas de proposer des paraboles, mais qu'il fit encore beaucoup d'actions symboliques. Ainsi, pourquoi cherchait-il des figues sur un arbre, dans un temps où tout le monde sait bien qu'il n'y en a pas ? et pourquoi le frappait-il néanmoins par sa malédiction d'une stérilité éternelle? Il voulait effrayer par un prodige le peuple qu'il instruisait par sa prédication, afin que ses auditeurs ne méritassent point d'être retranchés de la terre et jetés au feu comme des arbres stériles et inutiles, s'ils se bornaient à produire les feuilles des bonnes paroles sans les fruits des bonnes œuvres. En effet, comme on reconnaît la bonté d'un arbre par ses fruits et non point seulement par ses feuilles ou par ses fleurs, de même on doit apprécier le mérite d'un homme, non point précisément d'après la grandeur de sa réputation ou la pompe de son langage, mais plutôt d'après la valeur de ses actions. Combien hélas ! n'avons-nous pas à craindre le sort fatal de ce figuier maudit, nous qui, contents de proférer de belles promesses, ne nous efforçons point d'accomplir des actes vertueux ! *Aussi déjà la cognée est à la racine de l'arbre* (Matth. III, 10).

Arrivé dans la ville, Jésus se rendit au temple, suivant sa coutume de visiter toujours la maison de Dieu, pour rendre à son Père l'hommage qui lui est dû. *Or parmi les étrangers qui étaient venus à Jérusalem pour adorer le Seigneur au jour de la fête,* se trouvaient plusieurs Gentils (Joan. XII, 20), car le temple, pour sa sainteté, était vénéré par les nations qui entouraient la Judée ; et sa renommée,

répandue partout, attirait de tous côtés non seulement les Juifs et les Latins, mais encore des étrangers très-éloignés, comme on le voit dans l'eunuque de Candace, reine d'Éthiopie. Ceux qui étaient alors présents pour la fête, ayant appris les nombreux miracles qu'opérait le Christ, désirèrent voir sa personne sacrée et entendre sa sainte doctrine. Mais, comme ils se jugeaient indignes de se présenter d'eux-mêmes à Jésus, *ils s'approchèrent de Philippe,* dont ils avaient remarqué la douceur et la bonté (Ibid. 21). *Ils lui firent cette prière : Seigneur, nous voudrions bien voir Jésus*, le Sauveur du monde. C'est bien justement qu'ils s'adressent à cet Apôtre d'abord, puisqu'il devait être le premier à prêcher l'Évangile aux Gentils, savoir aux Samaritains. Eux-mêmes en ce moment représentaient d'avance toutes les nations qui devaient bientôt se convertir à la voix des Apôtres, et soupirer après la contemplation bienheureuse de Jésus glorifié dans la céleste patrie. — *Philippe alla le dire à André*, nous donnant ainsi l'exemple de ne rien faire d'important avant d'avoir consulté nos aînés ou nos supérieurs ; car en cette circonstance Philippe ne voulut pas agir sans l'avis et le secours de l'Apôtre auquel il devait sa conversion ; d'ailleurs André, qui était le plus ancien disciple du Sauveur, était aussi plus familier avec lui que Philippe. *Tous deux ensemble allèrent avertir Jésus* comme leur Maître (Ibid. 22). Dans le sens mystique, Philippe, qui signifie *bec de lampe*, désigne la vérité ; et André, qui signifie *viril*, indique la force ; ce sont effectivement la force et la vérité qui, dans la conversion des âmes, amènent et soumettent à Jésus-Christ l'intelligence et la volonté.

Jésus, connaissant le désir empressé de ces Gentils qui étaient déjà disposés à croire en lui, vit en leur personne les prémices des nations qui allaient incessamment venir

à lui par la foi ; c'est pourquoi il prédit comme prochain le temps de sa Passion que la conversion des peuples devait suivre immédiatement. *Voici*, dit-il, *l'heure où le Fils de l'homme doit être glorifié* (Ibid. 23). Comme s'il disait : Les Juifs que j'ai voulu sauver d'abord ne veulent pas croire en moi, mais les Gentils qui commencent à croire ne tarderont pas à me connaître tous en masse ; alors le Fils de l'homme sera glorifié. Bientôt, en effet, il fut glorifié dans sa Passion par les prodiges qui éclatèrent à sa mort ; il fut aussi glorifié dans sa résurrection et dans son ascension ; il fut enfin glorifié par la conversion des païens qui, devenus chrétiens, confessent dans l'univers entier la gloire de son nom.

Cependant, pour montrer par une image frappante que sa propre mort devait précéder la conversion générale des nations infidèles, le Sauveur ajouta (Ibid. 24, 25) : *En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a jeté en terre, il reste seul*, sans rien produire ; *mais s'il meurt, il rapporte beaucoup.* Comme s'il disait : Je suis le grain de froment descendu du ciel sur la terre ; si je ne meurs en mon humanité, le monde ne croira point en ma divinité ; mais si je meurs dans l'humiliation, le monde se lèvera pour ma glorification. Il faisait entendre par là que, si plusieurs des Gentils désiraient le voir actuellement des yeux du corps, beaucoup d'autres devaient le voir spirituellement des yeux de la foi après sa mort. La multiplication de la foi a suivi effectivement la Passion du Sauveur qui, après avoir été jeté dans le sein de la terre, est devenu le germe d'une abondante moisson. Les fruits considérables que cette Passion a produits sont, avec la conversion des Gentils, la rémission des péchés et l'entrée des cieux. Et parce que Jésus-Christ s'est comparé lui-même au grain de froment, l'Église n'emploie jamais que du pain

de froment pour consacrer le corps adorable du Sauveur. — Cette même comparaison nous fournit aussi une instruction salutaire. Pour que le grain puisse fructifier, il ne suffit pas qu'il soit jeté en terre, il faut de plus qu'il soit recouvert et enfoui ; de même, pour que l'humilité puisse profiter, il ne suffit pas de la pratiquer en s'abaissant soi-même jusqu'à terre, mais il faut encore s'appliquer à la tenir secrète et cachée aux yeux des hommes ; car elle devient inutile, si l'on cherche à la rendre manifeste.

Ainsi Notre-Seigneur prédit sa Passion avec les fruits qui doivent en résulter, afin que ses disciples ne fussent point découragés par sa mort ou effrayés par son supplice, mais plutôt qu'ils fussent excités à mourir et à souffrir comme lui; car il est bien juste d'imiter le divin Maître qui nous a laissé l'exemple de la patience, afin que nous le suivions. C'est pour cela qu'il exhorte tous ses disciples présents et futurs à marcher sur ses traces dans la voie du renoncement, en leur disant : *Celui qui aime son âme*, c'est-à-dire sa vie en ce monde, afin de rechercher et d'acquérir les richesses temporelles et les plaisirs sensuels, ou celui qui veut conserver sa vie pour le monde et refuse de la sacrifier pour Dieu quand il est nécessaire, *celui-là la perdra* pour l'éternité, en sorte qu'il ne pourra jamais posséder les biens célestes. Au contraire, *celui qui hait son âme*, c'est-à-dire sa vie *en ce monde*, lorsqu'il méprise les avantages terrestres et supporte les maux présents, ou celui qui sacrifie sa vie pour Dieu, *celui-là la sauve pour l'éternité*, pendant laquelle il ne cessera de régner dans la gloire. Saint Augustin dit à ce sujet (Tract. 51 in Joan.) : S'aimer soi-même mal à propos, c'est se haïr ; mais se haïr à propos, c'est s'aimer véritablement. Heureux donc ceux qui se haïssent pour se sauver, de peur de se perdre en s'aimant trop !

Jésus montre ensuite par la raison que nous devons l'imiter jusque dans ses souffrances, et il se donne lui-même en exemple, afin que, s'il en est besoin, nous fassions à notre tour ce qu'il a fait. *Si quelqu'un me sert,* ou veut être mon serviteur de fait comme de nom, *qu'il me suive* ou qu'il soit mon imitateur ; car suivre n'est autre chose moralement qu'imiter. Par ces paroles, le Sauveur semble dire : Le simple bon sens exige que le serviteur suive son maître ; si donc quelqu'un ne me suit pas, il n'est point mon serviteur. Chrétiens, disciples du Christ, voulez-vous le servir en vérité, vous devez l'imiter en sa conduite et le suivre jusque dans sa mort s'il est nécessaire. Ainsi ceux-là servent réellement le Seigneur qui cherchent ses propres intérêts et non point leurs avantages particuliers, et qui rapportent à sa gloire tous les biens dans l'ordre temporel et spirituel. Les Évêques et les clercs sont par excellence les serviteurs de Jésus-Christ, parce qu'ils sont chargés de conférer les sacrements, comme saint Paul le déclare en disant (I Cor. IV, 1) : *Que les hommes nous regardent comme les ministres du Christ et les dispensateurs des mystères du Dieu* vivant. Néanmoins tous les fidèles sont de quelque manière les serviteurs de Jésus-Christ, s'ils observent ses commandements, selon que l'Apôtre le recommande en disant (II Cor. VI, 4) : *Montrons-nous en toutes choses les dignes ministres de Dieu ;* chacun en effet sert le Seigneur dans ses membres, lorsqu'il avertit ou reprend le prochain, lorsqu'il se montre bienveillant envers les malheureux et libéral envers les pauvres, ou lorsqu'il exerce les autres œuvres de miséricorde.

Jésus, montrant le prix réservé à ses fidèles imitateurs, dit ensuite : *Où je serai, mon serviteur y sera aussi.* Être avec Jésus-Christ, quelle récompense plus excellente ! car sans lui on ne peut être bien nulle part, et nulle part

avec lui on ne peut être mal. Puis, pour manifester plus clairement sa pensée, il ajouta : *Celui qui*, docile à mes commandements, *s'attachera à mon service* et marchera à ma suite, *sera honoré de mon Père* céleste qui le placera près de son Fils unique, non point comme son égal en divinité, mais comme participant de son éternité. Quel honneur pour l'homme d'être élevé d'un état si misérable à la suprême béatitude et d'être établi l'héritier de Dieu, le cohéritier de Jésus-Christ, lui qui avait été chassé ignominieusement du paradis terrestre et banni tristement de la céleste patrie ! Heureux celui que le Seigneur exaltera de la sorte ! il jouira de ces biens ineffables dont il est écrit (I Cor. II, 9) : *L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.* Sur la terre, l'homme est honoré de ses semblables, en témoignage de ses qualités personnelles ; mais au ciel il est honoré de Dieu lui-même, en récompense de ses bonnes œuvres. O Seigneur miséricordieux, auteur et distributeur de toutes les vertus, faites-nous la grâce de les pratiquer maintenant sans relâche, afin que nous méritions d'en obtenir un jour la récompense éternelle !

Après avoir exhorté ses disciples à supporter même la mort en leur proposant son exemple, Notre-Seigneur s'appliqua à fortifier leur courage, de peur que la faiblesse naturelle ne les fît retourner en arrière. Quoique troublée dans sa partie sensitive, l'âme dirigée par la droite raison peut demeurer ferme, prête à souffrir la mort avec toutes sortes d'adversités pour l'amour de Dieu et pour la beauté de la vertu. C'est ce qui eut lieu dans la personne de Jésus-Christ, quand il dit (Joan. XII, 27) : *Maintenant, mon âme est troublée*, c'est-à-dire affectée dans sa partie sensitive

par les passions de tristesse, de crainte et d'horreur. Il prend ici l'âme, non pour la raison, mais pour la sensibilité, pour cette partie sensitive qui est le siége des passions. Comme s'il disait : Que le trouble de la partie sensible ne vous effraie point et ne vous détourne point d'accomplir votre devoir avec exactitude ; car mon âme est elle-même troublée à l'approche de ma Passion, et pourtant j'accepte volontiers la mort pour obéir à mon Père dans l'intérêt de votre salut. Ainsi ceux qu'il exhortait à le suivre dans la voie des souffrances n'auraient pu lui répondre : Vous pouvez subir la mort avec assurance, vous à qui elle ne cause point de douleur ; ce trouble intérieur prouvait au contraire qu'il n'était pas insensible, et que par conséquent la frayeur naturelle n'est pas un motif suffisant pour nous dispenser de l'imiter. S'il n'eût éprouvé en lui-même aucune émotion, il n'aurait pu servir de modèle aux hommes pour endurer la mort avec courage. — Remarquons toutefois que ces passions de l'âme n'étaient pas en Jésus-Christ comme elles sont en nous-mêmes. Nous les ressentons par une sorte de nécessité, suivant les impressions que produisent en nous les objets extérieurs ; mais Notre-Seigneur, exempt de toute nécessité, ne les subit que d'après le commandement de sa raison, soit pour montrer la réalité de sa nature humaine, soit pour nous donner l'exemple de ne point refuser de mourir, soit pour mériter notre rédemption. Il ne ressentit donc en lui-même aucune passion qu'il ne l'excitât par sa propre volonté ; car la partie inférieure était en lui tellement assujétie à la partie supérieure qu'elle ne pouvait rien faire ni souffrir sans le consentement de la raison, qui permettait aux diverses puissances de remplir leurs fonctions propres. Ainsi le trouble de l'âme en Jésus-Christ ne fut ni supérieur ni contraire à la raison, mais

conforme à la règle ou à l'ordre qu'elle avait établi.

Voulant témoigner qu'il n'était pas venu pour suivre la volonté faible de la chair, mais pour accomplir la volonté souveraine de son Père, Jésus ajouta, non point : Que ferai-je ? car il savait bien ce qu'il devait faire, mais : *Que dirai-je* dans cette heure de trouble et d'angoisse ? car il voulait nous apprendre ce que nous devons dire et demander, de qui nous devons implorer le secours et en qui nous devons mettre notre confiance au milieu des peines et des tribulations, enfin que le Père seul peut nous procurer le salut. Par les simples mots : *Que dirai-je ?* il donnait à comprendre ceci : Je n'ai rien à dire pour demander à être préservé de la Passion, mais puisque je dois y être assujéti, je sais ce que je ferai. Je n'abandonnerai point par crainte des périls l'œuvre que j'ai commencée ; mais dominant les appréhensions de la sensibilité par les conseils de la raison, je soumettrai ma propre volonté à la volonté divine. Voilà l'exemple que Jésus-Christ présente à notre imitation. Entendons-le s'écrier ensuite : *O Père, sauvez-moi*, délivrez-moi *de cette heure* de ma Passion, non point en me préservant, mais en me dédommageant de la mort ; car *c'est pour cette même heure que je suis venu* volontairement au monde, afin de prouver mon obéissance au Père céleste et *de mériter* la rédemption du genre humain par les souffrances. Ainsi je cherche à sauver le monde, mais je ne refuse pas d'endurer la Passion. Et vous, *ô Père, glorifiez votre nom* dans ma Passion, en me ressuscitant du tombeau pour manifester votre suprême puissance (Joan. XII, 28). Par ces paroles, dit saint Augustin (Tract. 52 in Joan.), le divin Maître nous fait connaître Celui à la bonté duquel nous devons recourir et à la volonté duquel nous devons déférer. Lui-même consent à éprouver nos faiblesses, pour

nous apprendre à dire dans nos afflictions : Seigneur, *que votre volonté s'accomplisse et non pas la mienne* (Matth. xxvi, 39). — Nous trouvons trois grands avantages à supporter pour Dieu les troubles intérieurs que nous ressentons. Premièrement, cette soumission allège notre peine ; car si nous sommes soulagés par la compassion d'un ami auquel nous nous plaignons, combien plus le serons-nous par la compassion du Seigneur pour lequel nous souffrons ? Secondement, cette résignation rendra notre épreuve méritoire ; car si nous devons être récompensés de Dieu pour le sacrifice que nous lui faisons de nos biens extérieurs, à plus forte raison pour l'offrande que nous lui ferons de nos tourments intérieurs. Troisièmement, la patience nous procurera d'abondantes consolations, comme le prouve l'exemple de nombreux personnages qui ont été délivrés de leurs tribulations, et comme d'ailleurs nous pouvons le remarquer en la circonstance présente.

En effet, quand Jésus-Christ eut cessé de parler, *une voix céleste se fit entendre*, celle de Dieu le Père qui disait : *J'ai déjà glorifié et je glorifierai encore* mon nom; c'est-à-dire : Je l'ai glorifié par votre génération éternelle comme Dieu, et je le glorifierai par votre vie temporelle en tant qu'homme. Ou bien : Je l'ai glorifié en illustrant votre humanité dès votre naissance, lorsque les Anges ont chanté : *Gloria in excelsis Deo!* et que les Mages vous ont adoré, puis dans votre baptême, dans votre transfiguration, et dans les miracles que je vous ai donné le pouvoir d'opérer sur la terre ; et de nouveau je le glorifierai en manifestant votre divinité par votre Passion, où vous triompherez du démon, par votre résurrection, par votre ascension, par la conversion du monde entier et surtout par le jugement universel que vous exercerez à la fin des siècles. — Quelques

hommes grossiers de la foule qui avaient entendu le son de la voix sans percevoir les paroles, disaient que c'était un coup de tonnerre, ou comme un bruit confus qu'ils rapportaient néanmoins à la personne du Sauveur. D'autres plus intelligents, qui avaient distingué l'articulation d'une voix, disaient : *C'est un Ange qui lui a parlé* (Joan. XII, 29). Ne regardant le Sauveur que comme un homme, ils pensaient que Dieu lui parlait par le ministère des esprits célestes comme il l'avait fait autrefois à l'égard des Prophètes et de plusieurs grands personnages de l'Ancien Testament. Mais cette voix était bien celle du Père ; la Trinité tout entière, dont les opérations sont indivisibles, l'avait formée pour représenter la personne du Père. — Afin d'éclairer les assistants à ce sujet, *Jésus leur répondit* (Ibid. 30) : *Ce n'est pas pour moi mais pour vous que cette voix s'est fait entendre,* car je n'ai besoin de recevoir ni témoignage, ni consolation, ni gloire de la part d'un autre que moi-même ; mais vous avez besoin d'être renseignés par quelque attestation pour croire que je suis vraiment de Dieu. Par ces paroles il nous indique que cette voix ne lui a rien appris qu'il ne sût déjà, qu'elle a retenti seulement pour instruire le peuple qui l'entourait, et pour apprendre avec certitude à ceux qui ne le connaissaient pas que lui Jésus était le Christ promis à qui le ciel rendait témoignage. De même donc que son âme fut troublée volontairement non à cause de lui, mais à cause des autres, ainsi cette voix céleste éclata par une disposition providentielle, non pour lui, mais pour ses auditeurs.

Comme cette voix divine avait annoncé sa gloire future, Jésus-Christ signale la manière dont elle allait paraître (Joan. XII, 31) : *Maintenant,* dit-il, en ce temps de ma Passion, *voici le jugement* non de condamnation, mais de dis-

cernement *pour le monde*, en faveur du monde contre le démon ; car le genre humain converti va être soustrait à la puissance des ténèbres et arraché à la tyrannie de Satan. Tel est le jugement de discernement qui, depuis la mort du Sauveur, affranchit de nombreux mortels de la servitude de leur infernal ennemi et qui sépare les croyants fidèles des incrédules obstinés. Mais à la fin des temps aura lieu le jugement de réprobation pour les méchants et de récompense pour les bons. — Quel effet produira le premier jugement? Jésus-Christ l'expose en disant : *Maintenant le prince de ce monde va être chassé dehors.* Le prince de ce monde, c'est le démon qui, depuis Adam jusqu'à ce jour, a dominé et domine encore sur les hommes pervers, amateurs passionnés du monde présent dont ils forment la majeure partie. Le démon est appelé *prince de ce monde,* parce qu'il est le maître, non pas des substances qui composent l'univers, mais des méchants qui commettent le péché, d'après ses suggestions coupables, en s'abandonnant au monde. *Il va être chassé,* rejeté loin des hommes affranchis de son esclavage et délivrés de son oppression. Le pouvoir qu'il possédait de les entraîner après lui dans les abîmes de l'enfer va lui être enlevé dans ce jugement, par la vertu du Christ dont la mort doit leur ouvrir les portes du ciel ; et désormais les Saints pourront parvenir à la gloire éternelle, sans qu'ils en soient empêchés comme auparavant. La Passion du Sauveur nous a procuré aussi une plus grande force pour résister à notre mortel ennemi, qui ne peut plus nous séduire aussi facilement que par le passé, Dieu ne lui permettant pas d'agir contre nous autant qu'il le pourrait et qu'il le voudrait. Ce prince de la mort, en faisant tomber l'homme dans le péché, l'avait assujéti à son empire pour le livrer à la mort ; mais, après avoir fait injustement con-

damner Jésus-Christ à la mort, il mérita justement de perdre son autorité, en sorte qu'il ne peut dorénavant l'exercer sur les justes rachetés par le sang de Jésus-Christ. Il lui est pourtant permis encore de tenter les hommes afin qu'ils soient éprouvés, que leurs vertus soient exercées et leurs mérites augmentés.

Comment le prince du monde sera-t-il expulsé et détrôné? c'est par la mort et la résurrection du Sauveur, ainsi que Celui-ci le déclare d'avance en ces termes (Joan. XII, 32): *Pour moi, si je suis élevé de terre, j'attirerai tout à moi*. Ces mots *si je suis élevé* n'expriment pas un doute; car Notre-Seigneur ne doutait pas de l'accomplissement de ce qu'il était venu faire sur la terre. Le sens est donc : Lorsque j'aurai été suspendu à l'arbre de la croix, *j'attirerai tout*, c'est-à-dire tous les êtres élus et prédestinés au salut dont Satan sera exclu ; je les attirerai *à moi* afin que je devienne leur chef et qu'ils deviennent mes membres, et je dépouillerai ainsi celui qui me les avait injustement ravis par sa fourberie. Ou bien encore le mot *tout* désigne ici les hommes de toutes sortes ; car Jésus-Christ en a attirés de toutes langues et de toutes mœurs, de tous les âges et de toutes les conditions; de cette manière il a attiré toutes choses *(omnia)*, parce que l'homme représente la création entière dont il est comme l'abrégé. Par l'amour immense qu'il manifesta en mourant sur la croix pour le genre humain, le divin Rédempteur exerce effectivement sur les cœurs, pour se les attacher, une action semblable à celle de l'aimant sur les corps tels que le fer. Son crucifiement est appelé une exaltation ou élévation pour deux raisons : son corps en effet fut élevé sur la croix comme un étendard dans les airs afin de combattre et terrasser les puissances de l'air ; puis parce que lui-même s'est humilié jusqu'à la mort de la croix, Dieu son Père l'a exalté

jusqu'au plus haut des cieux, où lui à son tour a fait monter les siens. C'est donc par sa Passion que notre Sauveur a remporté la victoire sur le démon ; et c'est en attirant ainsi tout à lui qu'il a chassé le prince de ce monde, car *il n'y a pas de société possible entre le Christ et Bélial, ni d'accord entre la lumière et les ténèbres* (II Cor. VI, 15).

Remarquons ici que Jésus-Christ voulut mourir, non dans une maison ou sous un toit, mais lorsqu'il fut élevé dans l'air, et cela pour trois raisons : 1° pour montrer que sa Passion est commune à tous, ainsi que l'air. Chacun peut avoir en propre sa terre, son eau, son feu, mais nul ne peut avoir son air à soi. De même, les souffrances des Saints leur furent propres, parce qu'ils les endurèrent pour leur avantage particulier ; mais la Passion du Sauveur est commune à tous, parce qu'elle profite, soit aux Anges dont elle répare l'armée glorieuse, soit aux hommes dont elle procure le salut éternel. — 2° C'était pour montrer que, comme l'air tient le milieu entre le ciel et la terre, Jésus-Christ de même est le médiateur entre Dieu et l'homme, parce qu'il est uni à l'un et à l'autre par sa double nature, divine et humaine. Aussi, pour renverser le mur de division qui séparait Dieu offensé et l'homme coupable, il est venu du ciel sur la terre les réconcilier par sa mort. — 3° C'était pour purifier l'air, comme les autres éléments. En effet, il avait sanctifié la terre, en la foulant de ses pieds sacrés pendant plus de trente ans ; il avait sanctifié l'eau en y plongeant ses chastes membres, lorsqu'il avait été baptisé dans le Jourdain ; il devait sanctifier le feu, en envoyant le Saint-Esprit sous forme de flammes ; restait à sanctifier le quatrième élément, et c'est ce qu'il fit en mourant, non point dans un lieu renfermé, mais au milieu même de l'air.

Notre divin Rédempteur choisit encore de mourir sur

une croix pour d'autres raisons, savoir à cause de l'infamie et de la nature de ce supplice. C'était d'abord afin que l'appréhension de la mort la plus ignominieuse n'empêchât pas l'homme de suivre la voie de la justice parfaite. C'était aussi parce que ce genre de mort par manière d'exaltation convenait mieux avec le fruit, les causes et l'emblême de la Passion. Le fruit de la Passion devait être la glorification du Fils que le Père éternel allait élever au-dessus de toute créature. Les causes de la Passion, c'étaient d'un côté les hommes qu'il fallait relever, et de l'autre côté les démons qu'il fallait renverser : les hommes, en effet, s'étaient perdus en se jetant sur les biens de la terre, et le Sauveur voulait les attirer vers les choses du ciel ; les démons exerçaient leur pouvoir dans l'air, et Jésus voulait sur ce même théâtre triompher de leur malice superbe. Enfin, l'emblême de la Passion, signalé précédemment à Nicodème (Joan. III, 14, 15), c'était le serpent d'airain que Dieu avait ordonné à Moïse de dresser dans le désert ; et comme ce symbole de salut fut attaché à un poteau, le Rédempteur du monde fut pareillement suspendu à une croix (Num. XXI, 9).

Après avoir opéré sous leurs yeux tant de prodiges, après leur avoir prouvé sa divinité, soit par l'éclat de ses merveilles et par la sublimité de ses enseignements, soit en pénétrant les pensées les plus secrètes et en prédisant les choses futures, *les Juifs* néanmoins pour la plupart *ne croyaient point en lui* (Joan. XII, 37). Ainsi se trouvaient accomplis les oracles des Prophètes qui avaient annoncé leur aveuglement et leur obstination, comme l'Évangile le fait remarquer (Ibid. 38-41). Ces mêmes Juifs avaient dit au Seigneur : Quel signe nous donnez vous afin que nous croyions en vous ? mais quoiqu'il les multipliât, ils ne crurent point. *Plusieurs cependant, même parmi les chefs*

de la nation, c'est-à-dire des docteurs et des prêtres, furent frappés des miracles dont il était l'auteur et des prophéties dont il était l'objet évident ; comme Nicodème, Gamaliel et Joseph d'Arimathie entre autres, *ils crurent en lui. Mais à cause des Pharisiens, ils ne le reconnaissaient point publiquement, parce qu'ils craignaient d'être rejetés hors de la synagogue* (Ibid. 42) ; car les Pharisiens ses ennemis avaient résolu conjointement de chasser de la société des Juifs tous ceux qui le confesseraient pour le Christ. Cette expulsion de la synagogue était chez les Juifs une flétrissure déshonorante, comme l'est parmi nous l'excommunication qui sépare quelqu'un de l'Église. La cause de leur lâche dissimulation et de leur silence criminel était l'orgueil et l'ambition ; *car ils préférèrent la gloire qui vient des hommes à celle qui vient de Dieu* (Ibid. 43). En se déclarant disciples de Jésus, ils auraient effectivement perdu la considération humaine, mais ils auraient obtenu l'approbation divine ; néanmoins ils aimèrent mieux être privés de celle-ci que de celle-là, parce qu'ils désiraient les louanges et les dignités temporelles. Les insensés ! qu'ils étaient éloignés des sentiments de l'Apôtre quand il disait : *Si je voulais encore plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ* (Galat. I, 10). Hélas ! combien de faibles Chrétiens suivent aujourd'hui le funeste exemple de ces Juifs timides ! Ils ne craignent pas d'exposer leurs biens et leur vie même pour acquérir la gloire du monde ; mais quand il s'agit de la gloire du Seigneur, ils reculent devant le plus léger sacrifice. Leur foi était donc insuffisante : car, d'après saint Paul (Rom. X, 10), *il faut croire de cœur pour être justifié, et confesser de bouche pour être sauvé.* Dans ce but, il faut savoir mépriser tous les honneurs mondains, et supporter avec patience tous les maux présents qui nous mériteront ainsi des biens éter-

nels ; il faut enfin pouvoir dire avec l'illustre Docteur des Gentils : *Que Dieu me garde de me glorifier en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur, par qui le monde est crucifié pour moi, comme je suis crucifié pour le monde* (Galat. vi, 14). Aussi, comme le dit saint Augustin (Serm. 18 de Verbis Dom.), Jésus-Christ a voulu que nous imprimions le signe de la croix sur notre front qui est le siége ordinaire de la pudeur, pour nous apprendre à ne point rougir de son nom et à préférer l'estime de Dieu à celle des hommes. De là est venue dans l'Église la coutume que celui qui lit l'Évangile et ceux qui l'écoutent se marquent eux-mêmes du signe sacré de la croix.

Enfin, après ces discours, le Seigneur Jésus qui pénétrait les secrets des cœurs, connaissant la fureur et la malice de ses ennemis qui avaient conjuré sa perte, prévint leurs funestes desseins avant qu'ils les missent à exécution (Joan. xii, 36). *Il se retira* et s'éloigna de ses persécuteurs, parce qu'ils s'obstinaient à ne pas recevoir sa doctrine ; *et il se cacha d'eux*, pour adoucir par sa retraite leur jalousie et leur rage, parce que l'heure de sa Passion n'était pas encore venue. Il nous apprenait par cette conduite que nous devons quelquefois fuir nos persécuteurs, quand leurs mauvaises dispositions nous sont bien connues, avant même qu'ils aient commencé leurs criminelles tentatives. Il se déroba donc à leurs yeux, en leur ôtant la connaissance de ses traits ; nouveau signe de leur aveuglement opiniâtre, à cause duquel les lumières de la foi allaient passer des Juifs aux Gentils. *Le soir étant venu, il sortit de la ville* avec ses douze Apôtres et revint à Béthanie (Marc. xi, 19). Là il parlait du royaume des cieux avec les hommes doux et humbles, après avoir consacré la journée entière à instruire les méchants auxquels il reprochait sévèrement

leurs vices ; et c'est ainsi qu'il nous servait encore de modèle à imiter.

Prière.

Seigneur Jésus, faites que je ne porte pas seulement des feuilles, mais encore des fruits de justice ; c'est-à-dire que je ne me borne pas à proférer de bonnes paroles ou à présenter de belles apparences, mais que je m'applique à produire des actes vertueux, à exercer des œuvres parfaites, de peur d'encourir quelque jour votre malédiction. Accordez-moi de vous suivre comme votre véritable serviteur, selon la mesure de mes forces, afin que je mérite d'être où vous êtes. Attirez-moi après vous, ô bon Jésus ! que je ne coure point après les douceurs trompeuses du siècle, mais que je soupire après les suavités ineffables de votre amour. Que mon intention s'élève toujours vers vous jusqu'au ciel, et que votre protection m'accompagne partout sur la terre. Donnez-moi de vous être uni inséparablement, de vous servir avec persévérance, de vous chercher avec fidélité, de vous trouver heureusement et de vous posséder éternellement, ô mon Roi et mon Dieu ! Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXXII

PARABOLE DES DEUX FILS QUE LEUR PÈRE ENVOYA TRAVAILLER A SA VIGNE

Matth. xxi, 23-32 — Marc. xi, 27-33 — Luc. xx, 1-8.

Le jour suivant qui était le mardi, Jésus reprit de nouveau dès le matin le chemin de Jérusalem, suivi de ses disciples. Comme ils passaient près de l'endroit où était le figuier maudit, *ils remarquèrent qu'il était desséché*, plus que la veille, *jusque dans ses racines*, et ils s'étonnaient de voir un arbre frappé si subitement de sécheresse totale (Marc. xi, 20). Dans ce fait il n'y avait pourtant rien de très-surprenant ; car la malédiction du Seigneur, comme un feu dévorant, l'avait brûlé jusque dans ses plus profondes racines, en signe de la punition terrible qui menaçait les prêtres et les scribes.

Arrivé à la ville, Jésus se rendit au temple, dans le parvis où la foule se réunissait d'ordinaire pour prier Dieu et entendre sa sainte parole ; lui-même y vint pour prier avec les autres et les instruire par ses leçons et par ses exemples (Matth. xxi, 23). Alors *les princes des prêtres et les anciens du peuple s'approchèrent de lui*, non pour profiter de ses enseignements, mais pour le surprendre dans ses prédications qu'ils auraient voulu empêcher. Selon saint Chrysostôme (Hom. 39 Oper. imp.), ils se disaient en eux-mêmes : Nous sommes les colonnes du temple, les soutiens de la synagogue ; et voilà que toute l'Église ou l'assemblée des croyants s'appuie sur cet hypocrite comme sur un fondement : nous sommes les interprètes officiels des Écritures

muettes ; et voici que la voix de cet étranger retentit au milieu du temple, tandis qu'on nous rejette avec mépris comme des instruments vieillis ; nous avons élevé de nombreux enfants, et maintenant depuis qu'il devient père nous demeurons stériles. En un mot, nous sommes avilis et abandonnés. — Poussés donc par la jalousie et l'envie, ils s'approchèrent de Jésus qu'ils interrogèrent de la sorte : Puisque c'est notre devoir de le demander et de le savoir, dites-nous *par quelle autorité vous faites ces choses?* la prenez-vous de vous-même, ou la tenez-vous de quelque autre ? *Qui vous a permis d'agir ainsi ?* En d'autres termes : Pourquoi chassez-vous du temple qui vous voulez, et pourquoi enseignez-vous dans le temple sans nous avoir consultés. Ils posent de semblables questions, parce que les portiers avaient seuls le droit d'expulser quelqu'un de la maison du Seigneur, comme aussi les prêtres et les docteurs avaient seuls le droit d'y enseigner. Jésus leur paraissait usurper ce double pouvoir qu'il ne devait pas avoir reçu, et ils supposaient qu'en cela il agissait par une puissance diabolique, comme ils l'avaient accusé déjà de chasser les démons au nom de Béelzébub. D'après saint Chrysostôme (loc. cit.), ils semblaient vouloir lui dire : Vous n'êtes pas de la race sacerdotale ; ni le sénat ni l'empereur romain ne vous ont investi d'une pareille puissance ; qui donc vous l'a communiquée ? n'est ce point Béelzebub lui-même, prince des démons ?

Sans répondre directement à leur demande, Jésus leur rendit objection pour objection, comme pour chasser, dit-on, un clou par un clou. Il pouvait réfuter clairement la calomnie de ceux qui le tentaient, mais il préféra les interroger prudemment pour les confondre par leur silence ou les convaincre par leur décision même ; car les calomnia-

teurs sont amenés à des contradictions, bien mieux par des questions que par des répliques ou des preuves directes. De cette manière notre divin Maître nous apprend aussi qu'on ne doit point révéler les secrets de Dieu aux personnes mal intentionnées, mais éluder habilement leurs malicieuses instances Il les interrogea donc à son tour de la sorte : *D'où venait le baptême de Jean ? du ciel ou des hommes ?* Était-il d'institution divine, ou n'était-ce qu'une invention humaine ? *Répondez-moi*, et je vous répondrai ensuite (Marc. xi, 30). Les princes des prêtres, stupéfaits d'une telle question, examinaient en eux-mêmes ce qu'ils pourraient répliquer, mais ils ne savaient que dire, voyant bien que de toutes manières leur réponse tournerait à leur confusion. En effet, s'ils avouaient que le baptême de Jean venait du ciel comme étant approuvé de Dieu même, ils se déclaraient évidemment coupables, puisqu'ils n'ajoutaient pas foi au témoignage du Précurseur relativement à la venue du Messie ; car on ne pouvait croire à Jean, sans croire aussi en Jésus-Christ qu'il avait annoncé comme le Fils de Dieu, descendu du ciel pour le salut du monde. C'était donc comme si Notre-Seigneur leur eût dit : Celui que vous confessez comme envoyé d'en haut a rendu témoignage de moi-même, en vous indiquant par quelle autorité je fais ces choses. S'ils répondaient au contraire que le baptême de Jean était de la terre et d'institution purement humaine, ils s'exposaient à être lapidés comme blasphémateurs par le peuple dont la majeure partie avait reçu ce même baptême ; car, d'après l'austérité de sa vie et la pureté de sa doctrine, ainsi que d'après la déclaration de Jésus-Christ, ils regardaient Jean-Baptiste comme un saint prophète dont la mission était vraiment céleste, et ils jugeaient par conséquent que ses actes comme ses paroles venaient de Dieu.

Ainsi, conclut le Vénérable Bède (in cap. XI Marc.), les princes des prêtres remarquèrent qu'ils ne pouvaient répondre d'aucune façon sans tomber dans le piége qui leur était tendu ; ils craignaient d'une part l'indignation du peuple, mais d'autre part ils redoutaient plus encore la confession de la vérité. Ils dirent donc faussement qu'ils ignoraient d'où était ce baptême. *Et moi non plus, repartit Jésus-Christ, je ne vous dirai point par quelle autorité j'agis* (Matth. XXI, 27). Je ne vous dis pas ce que je sais bien, parce que vous ne voulez pas avouer ce que vous savez aussi. Puisque eux-mêmes refusèrent de répondre sur une chose qu'ils n'ignoraient pas, Jésus ne voulut pas à son tour leur manifester la vérité sur le sujet de leur demande. Ils furent très-justement confondus ; car le silence qu'ils s'obstinèrent à garder les obligea d'abandonner la question qu'ils avaient posée. Ainsi, les menteurs se trompent eux-mêmes, quand ils ne parviennent point à tromper les autres, comme le fait observer saint Chrysostôme (Hom. 39 Oper. imp.). Selon le Vénérable Bède (loc. cit.), on peut justement cacher la vérité pour deux raisons : premièrement, lorsque les auditeurs sont incapables de la saisir, comme étaient les Apôtres quand Notre-Seigneur leur dit : *J'ai encore beaucoup d'autres choses à vous dire, mais présentement vous n'êtes pas en état de les porter* (Joan. XVI, 12) ; secondement, lorsque les auditeurs se rendent indignes d'entendre la vérité, à cause du mépris et de la haine qu'ils témoignent ; de là cette maxime du Sauveur : *Gardez-vous de livrer les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux* (Matth. VII, 6). Ces deux raisons se rencontraient dans la circonstance présente ; nous pouvons ajouter une troisième cause qui est d'éviter la répétition trop fréquente d'une doctrine, pour ne pas en rendre l'exposé fasti-

dieux. Jésus-Christ voulait donc ici nous apprendre, par sa conduite et son exemple, qu'il est permis d'user d'adresses pour déjouer les ruses des méchants qui dressent des embûches aux gens de bien. Il faut, dit saint Chrysostôme (Hom. 39 Oper. imp.), instruire ceux qui nous interrogent sincèrement et confondre ceux qui nous tentent perfidement.

Jésus voulut cependant signifier aux Juifs comment et pourquoi la vérité de sa prédiction et de son autorité devait être manifestée aux autres et non pas à eux. Dans ce but, il leur proposa la parabole de deux fils (Matth. XXI, 28-30). *Le père dit à l'aîné : Mon fils, va-t'en travailler aujourd'hui dans ma vigne. Je n'irai pas, répondit celui-ci ; mais ensuite, touché de repentir, il y alla. Le père, s'adressant à l'autre, lui commanda la même chose. J'y vais, Seigneur, repartit ce dernier ; mais il n'y alla point.* Cet homme qui eut deux fils représente Dieu le Père. Il est assimilé à l'homme, parce qu'il a manifesté sa bonté envers les hommes en les créant tous avec un amour paternel ; et quoiqu'il soit par nature le souverain Maître de toute chose, il préfère être aimé comme Père qu'être craint comme Seigneur. Le premier de ses fils, selon le temps et l'origine, non pas selon l'ordre de dignité ou d'instruction, c'est le peuple Gentil, et le second est le peuple Juif. Les Gentils, en effet, commencèrent dès le temps de Noé, et les Juifs ne datent que du temps d'Abraham. Cultiver la vigne du Seigneur, c'est pratiquer la justice dont Dieu a implanté les principes généraux dans le cœur de tous les hommes et dont il a développé les conséquences spéciales dans le livre de la loi mosaïque. Les divers ceps de cette vigne mystique sont les différentes espèces de vertus. Dieu dit d'abord au premier de ses fils, en lui imprimant la connaissance de la

loi naturelle : *Va travailler,* c'est-à-dire, pendant ton pèlerinage sur la terre, agis suivant la justice qui te prescrit de faire aux autres ce que tu voudrais qu'on te fît, et de ne pas leur faire ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même. *Travaille dans ma vigne*, c'est-à-dire dans mon Église, hors de laquelle il n'y a point d'œuvres méritoires. Dieu lui parla ainsi, non point extérieurement sous une forme sensible, mais intérieurement d'une façon spirituelle ; car il n'a jamais cessé d'exciter les hommes au bien par des inspirations secrètes. En effet, d'après saint Chrysostôme (Hom. 13 ad pop. Antioh.), le Seigneur a mis dans l'esprit de chaque homme le discernement du bien et du mal, afin que, quand nous péchons, la conscience nous reproche silencieusement notre faute, en disant d'une manière tacite : Ceci est mal et cela est bien. Mais ce fils aîné répondit dans son cœur avec orgueil : *Je ne veux pas ;* car il fut ouvertement rebelle, lorsque, résistant à la loi naturelle et abusant de son libre arbitre, il abandonna le bien et choisit le mal. Selon saint Chrysostôme (Hom. 40 Op. imp.), « celui qui, ayant la science du bien et du mal, se détourne du bien et se livre au mal dans ses pensées, celui-là semble répondre à Dieu : Je ne veux pas, puisqu'il agit contrairement à l'intelligence que le Créateur lui a donnée. » Mais plus tard, après l'avénement du Sauveur, ce rebelle crut à la prédication du Christ et des Apôtres. Touché de repentir, il alla travailler dans la vigne de Dieu, et répara sa désobéissance passée par ses œuvres vertueuses ; car il se soumit au joug du Très-Haut auquel il est maintenant agréable par la ferveur de sa foi. — Dieu dit ensuite au plus jeune fils par la promulgation de la loi mosaïque : *Va travailler à ma vigne*, en accomplissant les œuvres de justice. Ce dernier répondit aussitôt : *J'y vais, Seigneur ;* car il promit d'abord de servir

Dieu et s'y engagea par la réception de la Loi, lorsqu'il dit à Moïse : *Nous accomplirons tout ce que le Seigneur a commandé* (Exod. xxiv, 7). Mais il n'en fit rien ; infidèle à ses promesses, il abandonna le Seigneur, transgressa ses commandements, se livra à l'idolâtrie et à toutes sortes de crimes, et aujourd'hui encore, il refuse de reconnaître et d'adorer Jésus-Christ.

S'adressant alors aux princes des prêtres, Jésus leur demanda (Matth. xxi, 31) : *Lequel des deux a fait la volonté de son père? C'est le premier*, *répondirent-ils*, ne comprenant pas qu'ils étaient représentés en cette parabole, et, sans le savoir, ils prononcèrent de leur bouche leur propre condamnation. Mais Jésus les confondit par cette réponse même, lorsqu'il confirma leur sentence par l'application qu'il en fit à leurs personnes. *Je vous le dis en vérité* , reprit-il , *les publicains et les courtisanes*, après avoir abandonné leurs voies d'iniquité, *vous précéderont dans le royaume de Dieu*, c'est-à-dire dans l'Église militante par la docilité de leur foi et la sincérité de leur pénitence, puis dans l'Église triomphante par la récompense et la gloire qu'ils auront méritées, tandis que vous serez exclus de ce même royaume par votre endurcissement et votre infidélité. De ces deux fils, le premier est digne de miséricorde, parce qu'il a fait la volonté de son père ; mais le second, pour l'avoir méprisée, n'est digne que de réprobation et de châtiment. Comme s'il leur disait : D'après votre propre décision, non-seulement les Gentils sont meilleurs que vous autres Juifs ; mais encore les plus mauvais d'entre les païens, comme sont les publicains et les courtisanes dont la vie est notoirement criminelle et infâme, auront plus de mérite que vous devant Dieu ; car il vaut mieux accomplir la justice sans en avoir fait la promesse que d'en faire la promesse sans l'observer

ensuite. L'équité feinte et simulée, dit saint Augustin (in Ps. LXIII), est une double iniquité ; or c'est ce vice odieux d'hypocrisie qui régnait surtout alors parmi les prêtres et les lévites. Suivant Origène (Tract. 28 in Matth.), cette parabole peut servir à une double fin; elle doit encourager ceux qui, n'ayant rien promis à Dieu ou seulement peu de chose, témoignent cependant de leur bonne volonté par les œuvres ; mais elle doit confondre ceux qui, après avoir promis beaucoup au Seigneur, ne tiennent nullement ou presque point compte de leurs engagements sacrés. De nos jours, hélas ! combien de Chrétiens, même parmi les personnes religieuses, violent non-seulement les préceptes de la loi positive, mais encore ceux de la loi naturelle ; et ainsi loin d'obtenir miséricorde comme l'aîné des deux fils, ils encourent les châtiments réservés au plus jeune.

« A mon avis, dit saint Chrysostôme (Hom. 40 Oper. imp.), les publicains représentent ici tous les hommes pécheurs et les courtisanes toutes les femmes pécheresses ; car, bien que les hommes et les femmes soient sujets à plusieurs autres vices, cependant l'avarice est plus commune chez les hommes et l'impureté chez les femmes. Comme celles-ci restent sédentaires et renfermées dans leurs maisons, elles s'abandonnent aisément à la luxure qui naît surtout du repos et de l'oisiveté. Celui dont l'esprit est embarrassé de soins divers ne se livre pas si facilement à la fornication, l'amour sensuel étant la passion de l'âme inoccupée. Ainsi l'homme appliqué constamment à différentes affaires tombe dans l'avarice plutôt que dans l'incontinence, à moins qu'il ne soit très-enclin au plaisir. Les sollicitudes que lui causent ses travaux écartent ordinairement les suggestions de la volupté qui trouvent au contraire un libre accès dans les jeunes gens désœuvrés. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Jésus-Christ déclare ensuite aux Juifs que la cause de leur réprobation, c'est qu'ils ont négligé et refusé obstinément de croire et de se convertir, quoiqu'ils y fussent engagés par la sainteté de Jean-Baptiste et par l'exemple des plus grands pécheurs (Matth. xxi, 32). Les publicains et les courtisanes mêmes ont prêté foi et fait pénitence à la prédication du saint Précurseur; mais les docteurs de la Loi et les princes des prêtres n'ont voulu ni recevoir ses enseignements ni imiter ses œuvres, bien qu'il vînt vers eux dans les sentiers de la justice, menant une vie parfaite et annonçant le Christ comme le Juste par excellence. Bien plus, après avoir vu que les publicains et les courtisanes croyaient et se convertissaient, ils n'ont été touchés ni de confusion ni de repentir pour marcher sur les traces de ceux auxquels ils auraient dû donner l'exemple; ainsi ce qui les rend beaucoup plus coupables, c'est qu'ils n'ont voulu ni précéder, ni suivre leurs inférieurs et leurs sujets dans les voies de la foi et de la pénitence.

Écoutons maintenant la nouvelle application que saint Chrysostôme fait de la présente parabole (loc. cit.). « Les deux fils, dit-il, nous représentent les laïcs et les prêtres. Or, quel est l'aîné ? C'est le peuple, puisqu'il a été créé d'abord et que le sacerdoce a été ensuite institué pour le diriger ; car le peuple n'a pas été établi pour le sacerdoce, mais plutôt le sacerdoce l'a été pour le peuple. D'ailleurs, le peuple de Dieu a commencé au temps d'Abraham, tandis que le sacerdoce a été constitué au temps d'Aaron. Les laïcs, parce qu'ils sont adonnés aux choses du siècle, semblent refuser de travailler à la vigne du Seigneur ; les prêtres, au contraire, semblent le promettre, par cela même qu'ils sont voués spécialement au service de Dieu. En effet, celui qui est chargé d'instruire les fidèles est assurément tenu

de faire tout ce qui convient pour remplir cette fonction. Par conséquent, tout clerc, dès lors qu'il est chargé d'enseigner la loi divine, contracte d'une manière tacite l'obligation de l'observer en tout, bien qu'il n'exprime pas cet engagement d'une manière formelle. Néanmoins, un laïc qui paraît vivre d'une manière séculière, mais qui s'applique véritablement à vivre d'une façon spirituelle, vaut mieux qu'un prêtre qui professe extérieurement la vie spirituelle, mais qui mène en réalité une vie charnelle ; et Dieu préfère le simple fidèle qui fait pénitence au prélat le plus éminent qui persévère dans le péché. C'est pourquoi au jour du jugement le mauvais prêtre, dépouillé de la dignité sacerdotale qu'il a déshonorée, sera précipité avec les infidèles et les hypocrites dans les ténèbres extérieures, tandis que le pieux laïc sera revêtu de cette robe sacerdotale dont il a reçu le gage ; car dans le baptême, tout Chrétien est oint du saint chrême comme le prêtre dans l'ordination. Ici-bas, l'homme du monde revient facilement à Dieu, après avoir péché : embarrassé dans les affaires séculières, il est peu versé dans les Saintes-Écritures, de sorte que leurs maximes lui semblent toujours nouvelles ; aussi qu'il vienne à entendre parler des récompenses destinées aux Saints ou des châtiments réservés aux pécheurs, il en est tout ému, comme s'il eût ignoré ces choses ; alors le désir des biens célestes ou la crainte des tourments éternels faisant naître le repentir dans son cœur, il s'empresse de recourir à la pénitence. Mais qu'il est difficile de corriger celui qui, connaissant tout ce qu'il doit savoir, rejette cependant le bien pour choisir le mal ! Tous les enseignements que contiennent les divines Écritures lui paraissent surannés et vulgaires, parce qu'il les a fréquemment étudiés ou médités ; car on s'habitue à considérer sans en être touché les choses mêmes

les plus terribles. Le clerc qui médite ou étudie journellement les livres saints deviendra parfait, s'il en accomplit toutes les prescriptions ; mais s'il commence à les mépriser, il n'y trouvera bientôt plus rien qui puisse réveiller en lui une crainte salutaire. Vit-on jamais un clerc coupable embrasser la pénitence avec ardeur ? S'il s'humilie, quand on vient à découvrir son péché, il n'est pas contrit d'avoir offensé Dieu, mais plutôt confus d'avoir perdu sa réputation. Pensez-vous que le Seigneur, comme un maître cruel, ait voulu refuser aux clercs le pouvoir de faire pénitence, quand il a dit : *Si le sel devient insipide, qui lui rendra sa force* (Matth. v, 13) ? Non sans doute ; mais il parle d'après la nature des choses, car où trouvera-t-on quelqu'un pour ramener de ses égarements celui qui doit corriger les autres de leurs vices ? C'est pour cela que non-seulement les séculiers ordinaires qui règlent leur vie suivant le simple bon sens, mais *les publicains et les courtisanes*, qui se sont faits les esclaves des biens de la terre ou des plaisirs de la chair, *vous précéderont dans le royaume de Dieu ;* car une fois convertis, ils cessent d'être pécheurs ; et vous, au contraire, vous démentez par vos œuvres ce que vous professez en paroles, arbres inutiles qui portez des feuilles sans produire de fruits, et qui trompez votre Maître au lieu de le nourrir. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Le fils aîné qui repoussa d'abord et qui accomplit ensuite le commandement de son père, est encore l'image des pécheurs convertis qui, après avoir offensé Dieu par leur vie criminelle, le servent enfin par une courageuse pénitence. L'autre fils qui promet et puis qui néglige d'exécuter la volonté de son père, est la figure de ces Chrétiens infidèles qui ne remplissent point leurs engagements à l'égard du Seigneur ; tels sont aussi ces religieux prévaricateurs

qui, s'étant obligés à garder les conseils évangéliques, n'observent pas même les préceptes généraux ; c'est pourquoi les séculiers et même les grands coupables qui sont repentants leur seront préférés au jugement de Dieu, d'après cette sentence du Sauveur : *Les publicains et les courtisanes vous précéderont dans le royaume de Dieu.* Que les pécheurs quels qu'ils soient, ne s'abandonnent donc pas au désespoir, ni les justes à la présomption, puisque les premiers peuvent l'emporter sur les seconds en mérite et en gloire.

Prière.

Seigneur Jésus, charitable docteur, faites que je croie de cœur, que je confesse de bouche et que je mette en pratique vos enseignements infaillibles. Apprenez-moi à déjouer avec sagesse les embûches et les artifices des hommes pervers et des esprits malins. Donnez-moi d'observer la justice de la loi naturelle gravée dans nos cœurs ainsi que celle de la loi écrite tracée dans les livres saints, et accordez-moi d'accomplir en tout votre adorable volonté. Par ce moyen j'éviterai le châtiment préparé pour le second fils et j'obtiendrai comme le premier miséricorde auprès de vous ; alors uni aux vrais pénitents, je recouvrerai, par votre salutaire assistance, la grâce dans l'Église militante et la gloire dans l'Église triomphante. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXXIII

PARABOLE DE LA VIGNE LOUÉE ET DES VIGNERONS HOMICIDES.

Matth. xxi, 33-46; Marc xii, 1-12; Luc. xx, 9-19.

Pour montrer plus clairement aux Juifs la cause de leur réprobation, Jésus leur proposa une autre parabole ainsi conçue (Matth. xxi, 33) : *Un père de famille, ayant planté une vigne, l'entoura d'une haie, y construisit un pressoir et y bâtit une tour ; puis, après l'avoir louée à des vignerons, il entreprit un lointain voyage.* Lorsqu'il envoya ses serviteurs pour recueillir les fruits de sa vigne, les vignerons les accablèrent d'injures et de coups, maltraitèrent les uns et tuèrent les autres. Enfin il leur envoya son propre fils ; mais ces homicides, voyant en lui l'héritier dont ils voulaient usurper l'héritage, se saisirent de lui, le jetèrent hors de la vigne et le mirent aussi à mort. *Que fera le maître de la vigne à ces vignerons?* demanda Notre-Seigneur aux Juifs (Ibid. 40). *Ils lui répondirent : Il fera périr misérablement ces méchants, et il louera sa vigne à d'autres vignerons qui lui en rendront les fruits en leur saison* (Ibid. 41). Alors Jésus ajouta : *Je vous déclare en conséquence que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en retirera des fruits* (Ibid. 43).

Dans cette parabole, Notre-Seigneur décrit sous différents traits la malice et l'ingratitude des Juifs, comblés de bienfaits par Dieu qui s'était toujours montré pour eux un père plein d'une tendre sollicitude. La Synagogue ou maison d'Israël était cette vigne privilégiée ; les Patriarches et les

Prophètes en étaient les ceps choisis que le Seigneur transplanta de l'Égypte en la Terre-promise. La haie dont il entoura sa vigne, c'était la triple garde dont il environna la Synagogue, savoir : les esprits célestes qu'il lui donna pour la protéger, puis les guerriers fameux qu'il suscita pour la défendre, et enfin les villes fortifiées dont il la pourvut. Le pressoir qu'il construisit, c'était la loi de justice qu'il établit par des prodiges, des menaces et des promesses pour comprimer les désordres et châtier les méchants. La tour qu'il éleva, c'était le temple de Jérusalem, sanctuaire spécial du culte divin, refuge assuré pour tous les Juifs et monument célèbre parmi les autres nations. Cette vigne d'Israël, le Seigneur la loua à des vignerons et à des ouvriers ; il la confia aux prêtres et aux princes qui devaient en arracher les épines des vices et y cultiver les plants des vertus, en veillant au maintien de la religion et de la justice parmi les hommes. Le souverain Maître alors s'en alla pour longtemps, non qu'il changeât lui-même de lieu, mais parce qu'il laissa les vignerons à leur libre arbitre, ou parce qu'il montra sa longanimité à attendre leur conversion, ou bien parce qu'il parut les abandonner à cause de leur négligence ; car, comme dit saint Ambroise (in cap. xx, Luc.), Dieu, qui est présent partout, semble néanmoins plus proche de ceux qui l'aiment, et plus éloigné de ceux qui l'offensent. Lorsque le temps de la vendange approcha, c'est-à-dire lorsque les Juifs ayant reçu la Loi devaient en accomplir les prescriptions, le Seigneur envoya ses serviteurs aux vignerons pour faire la récolte, c'est-à-dire il adressa les premiers Prophètes aux prêtres et aux rois principalement et par suite à leurs sujets, pour les déterminer à produire des fruits abondants de bonnes œuvres. Mais les vignerons se saisirent des serviteurs qu'ils tuèrent ou maltraitèrent

indignement ; ce fut ainsi que les rois et les prêtres en agirent à l'égard des Prophètes chargés par Dieu de les exhorter à la pénitence. Il envoya successivement d'autres serviteurs plus nombreux que les premiers, en multipliant ainsi les Prophètes pour convertir son peuple ; mais les Juifs ingrats les persécutèrent comme les précédents. Enfin, il envoya son Fils qui s'incarna pour nous ; mais à la vue de l'héritier universel, ils le jetèrent hors de la vigne et le chassèrent de la Synagogue, en niant son autorité suprême ; puis ils le firent mourir sur une croix élevée hors des murs de Jérusalem, pour s'emparer des biens temporels qui forment une partie de son héritage. Car ils raisonnaient en eux-mêmes de cette sorte : Si le peuple le reconnaît pour son Seigneur, on abandonnera l'usage d'offrir des sacrifices, et nous perdrons de grands avantages ; mais si nous le tuons, on continuera d'immoler des victimes, et de cette manière nous garderons l'héritage et nous en conserverons la possession. Pour venger une pareille injure et punir un si grand crime, Dieu fit marcher les armées romaines contre les Juifs qu'il fit périr misérablement ; car leurs ennemis renversèrent Jérusalem, brûlèrent le temple, massacrèrent presque tous les habitants et emmenèrent le reste en captivité.

L'héritage de Jésus-Christ est aussi l'Église que les Juifs s'efforcèrent de lui ravir, quand, après avoir repoussé de leurs cœurs la foi chrétienne, ils tâchèrent de persuader aux Gentils la nécessité de la justice légale. Cette conduite remplie d'ingratitude leur attira une si terrible condamnation que le royaume de Dieu leur fut enlevé ; ils perdirent la grâce du Rédempteur, l'intelligence de l'Écriture, le don de la foi, la communion de l'Église et le droit à la vie éternelle. Cette réprobation des Juifs fut immédiatement

suivie de la conversion des Gentils, parce que la vigne fut aussitôt louée à d'autres vignerons ; car Jésus-Christ confia le gouvernement de son Église, non point aux prêtres ou docteurs de l'ancienne loi, mais à ses Apôtres et à ses disciples afin qu'ils lui rapportent des fruits en leurs temps. En effet, à la voix de ces prédicateurs nouveaux la multitude des nations païennes embrassa la doctrine de Jésus-Christ ; et ainsi le royaume de Dieu fut donné à d'autres, c'est-à-dire aux Gentils venus de tous côtés, de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Midi. Ces peuples convertis produisent des fruits abondants pour le Sauveur qu'ils croient de cœur, qu'ils confessent de bouche, qu'ils servent par leurs œuvres, et pour lequel ils sacrifient leur corps ; aussi *ils prendront place dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob*, tandis que les Juifs qui se prétendaient les héritiers ou *les enfants de ce royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures* de l'enfer (Matth. VIII, 11 et 12).

Dans le sens mystique, cette parabole peut s'appliquer tout entière à l'Église de la manière suivante. Cet homme qui a planté une vigne, c'est le Christ qui a établi son Église, sortie de son côté entr'ouvert et fécondée de son sang précieux. Cette vigne mystique comprend autant de ceps différents qu'il y a de différentes espèces d'hommes. La haie qui l'environne de toutes parts nous représente la doctrine évangélique ou la protection des Anges gardiens. Le pressoir qu'elle renferme en son sein, c'est la croix de Jésus-Christ ou la patience des Martyrs. La tour bâtie au milieu, c'est la dignité suréminente de la Vierge-Mère, ou bien la contemplation sublime des vertus admirables de Jésus-Christ, des saints Confesseurs et des illustres Docteurs, ou bien encore la foi qui sert à l'Église de forte-

resse contre ses ennemis. Les vignerons auxquels le Seigneur la confie sont les prélats et les ministres qui la cultivent et qui la dirigent par leurs diverses fonctions. Les serviteurs qu'il envoie sont les bons qu'il porte à reprendre les méchants; mais de ces messagers charitables combien sont cruellement frappés et immolés ! Enfin le Père céleste envoie d'une manière invisible son Fils, la Sagesse même, lorsqu'il excite quelque âme à faire le bien ; mais hélas ! que d'hommes non-seulement repoussent ses inspirations, mais encore multiplient leurs fautes ; et de cette manière ils détruisent, autant qu'il est en eux, le Verbe divin, ou bien comme le dit l'Apôtre : *Ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu* (Hebr. VI, 6). Ils sont alors réprouvés par un juste châtiment, et la vigne mystique est confiée à des ouvriers plus fidèles qui leur sont substitués.

Cette vigne peut aussi figurer l'âme raisonnable que Dieu a louée à l'homme, en l'unissant à un corps, afin que par son intermédiaire elle portât des fruits abondants et qu'elle acquît de nombreux mérites. Les divers ceps de cette vigne sont les actes vertueux que l'homme produit par pensées, par paroles, ou par œuvres extérieures. De chaque acte surnaturel naissent comme cinq grappes ; les quatre premières profitables à l'homme lui-même sont : la rémission des péchés, la joie du cœur, la délivrance de la mort éternelle et le droit à la céleste béatitude ; la cinquième grappe appartenant au Seigneur est la gloire que nous devons réserver à lui seul et ne point nous attribuer à nous-mêmes. — Cette vigne est encore l'emblème de l'état religieux : les trois vœux essentiels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance forment cette plantation chérie du divin Agriculteur ; les règles et les constitutions lui servent de haie ; la méditation et l'étude des Saintes-Écritures en sont le pressoir

d'où découlent la science et la piété avec toutes les vertus ; la prédication est la tour qui la protége contre les attaques du dehors ; les vignerons à qui elle est confiée sont les prélats. Heureux les supérieurs qui, loin de négliger, de diminuer ou de ruiner cette vigne privilégiée, s'appliquent à la cultiver, à la conserver, à l'augmenter ! — Enfin, chacun de nous en particulier est une vigne dont il est en même temps le vigneron; car chaque homme doit veiller à sa propre culture. Une vigne nous a été louée, dit saint Jérôme (in cap. xxi Matth.), elle nous a été remise à condition que nous en rendrons les fruits au Seigneur en leurs saisons ; apprenons par conséquent à ne parler, à ne nous taire et à n'agir que comme il convient en chaque circonstance.

Après avoir entendu ces paraboles, les princes des prêtres, les Scribes et les Pharisiens comprirent que Jésus leur en faisait l'application (Matth. xxi, 45). *Ils auraient voulu l'arrêter* comme un calomniateur; mais, comme ils craignaient plus les hommes que Dieu lui-même, ils ne mirent pas leur projet à exécution, parce qu'ils *appréhendaient le peuple qui le regardait comme un prophète* (Ibid. 46). Néanmoins, ce même peuple qui l'honore et le vénère aujourd'hui comme un envoyé céleste ne tardera pas à proférer contre lui ces affreuses vociférations : *Otez-le, ôtez-le ! crucifiez-le, crucifiez-le !* tant la foule est mobile et inconstante dans ses sentiments ! Selon saint Chrysostôme (Hom. 40 Oper. imp.), tout homme pervers qui ne craint pas de provoquer la colère de Dieu, et qui ose violer ses adorables commandements, mépriser ou blasphémer son saint nom, et murmurer contre sa volonté suprême en élevant contre le ciel des regards irrités ou des mains sacriléges, est disposé, comme ces Juifs audacieux, à se saisir

de son Créateur, s'il le pouvait, et même à le mettre à mort, afin de se livrer au mal avec plus de liberté et d'impunité. — Remarquons ici combien les Pontifes et les Scribes étaient obstinés dans le mal ; les charitables instructions du Sauveur qu'ils entendaient, loin d'exciter leur repentir, ne faisaient qu'accroître leur indignation contre lui, et ils s'affermissaient de plus en plus dans l'horrible dessein de le tuer. Aujourd'hui encore, que de Chrétiens leur ressemblent ! quand on les réprimande ou qu'on les avertit, ils s'exaspèrent et s'irritent ; car il y a peu d'hommes qui soient disposés à recevoir les corrections, même les mieux méritées ; bien plus, ils persécutent ceux qui les reprennent dans l'intérêt de leur salut. — Remarquons aussi comment les chefs de la nation sont arrêtés dans la voie du mal par la masse du peuple, quand le contraire devrait avoir lieu. Ce peuple remplissait alors l'office de l'ânesse de Balaam qui contraignit son maître à rentrer dans le devoir. Des faits analogues arrivent chaque jour dans l'Église ; car souvent ceux qui sont tentés de rompre les liens communs de la discipline ou de la foi sont néanmoins forcés de les garder extérieurement, pour ne pas choquer et révolter la multitude des fidèles Chrétiens. Ainsi dominés par le respect humain, tandis qu'ils restaient insensibles à l'amour divin, les principaux d'entre les Juifs différèrent leur attentat déicide jusqu'à ce que le moment favorable fût arrivé. La cupidité leur faisant mépriser les prédications de Jésus-Christ, ils continuèrent de conjurer sa mort dans l'appréhension de perdre la ville et le temple, où sous prétexte de religion ils dévoraient l'argent du peuple. Ce fût en effet pour conserver en paix cet héritage qu'ils firent mourir le Fils de Dieu; car ils appréhendaient qu'à son occasion les Romains ne vinssent ruiner leur pays et détruire leur

nation (Joan. XI, 48); mais contrairement à leurs pensées, ce fut justement en punition de la mort du Christ que les Romains dévastèrent leur pays et dispersèrent leur nation.

Saint Chrysostôme dit en cet endroit (Hom. 69 in Matth.): « Jésus, entouré d'ennemis, tantôt passe au milieu d'eux en se dérobant à leurs regards, et tantôt sans se cacher il les empêche de le saisir en leur faisant craindre le peuple. Néanmoins, ils demeuraient incorrigibles, tant l'amour de la primauté et la passion de la vaine gloire les poussaient aveuglément à rechercher les avantages temporels ! Rien ne nous excite tant contre le prochain et ne nous porte à tant d'excès, comme aussi rien ne nous fait perdre plus certainement les biens éternels que de nous attacher aux biens présents ; et rien au contraire ne nous fait jouir plus utilement des biens présents que de leur préférer les biens éternels. Le Seigneur a dit lui-même : *Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, tout le reste ensuite vous sera donné comme par surcroît* (Matth. VI, 33). Ne vous inquiétez donc point à l'égard des biens temporels, mais confiez-vous sur ce sujet à la divine providence; car le Seigneur très-puissant et très-bon veillera à vous les procurer et conserver beaucoup mieux que vous-même ne pourriez le faire ; mais il s'en occupera peu, si vous vous en occupez trop vous-même, de manière à négliger les choses spirituelles. Voulez-vous en conséquence que tout soit convenablement disposé pour votre plus grand avantage, sans que vous vous abandonniez à aucune sollicitude, attachez-vous aux richesses spirituelles et renoncez aux richesses matérielles; vous obtiendrez ainsi le ciel et la terre, puis vous jouirez enfin d'une éternelle félicité par la grâce et la miséricorde de Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

Ces paroles de saint Chrysostôme regardent surtout les moines, dont il décrit la vie en cet endroit. Il la compare à celle des séculiers, en disant : « Cette vie des moines et de tous ceux qui crucifient leur chair paraît bien rude et bien difficile ; mais en réalité elle est plus douce et plus agréable que celle des mondains, si commode et si facile en apparence. Entre ces deux sortes d'existences il y a la même différence qu'entre l'état des voyageurs arrivés au port et celui des navigateurs ballottés sur l'Océan. Jugez d'abord de leur félicité par la considération des lieux qu'ils habitent : ils fuient les marchés et les villes, s'éloignent du tumulte qu'on y rencontre, pour mener sur les montagnes solitaires une vie qui n'a rien de commun avec la vie présente. Là, dans une paisible retraite, ils s'appliquent constamment à considérer et à mériter le royaume des cieux, ils s'attachent principalement à servir et aimer Dieu pour lui être unis dès ici-bas. Leur travail est pareil à celui qui occupait le premier homme innocent, alors que revêtu de gloire il conversait familièrement avec le Seigneur dans le paradis terrestre. En quoi leur vie serait-elle inférieure à la sienne, puisque même avant sa désobéissance Adam fut placé dans un jardin délicieux pour le cultiver ? Comme lui, les moines n'ont aucun souci du temporel ; comme lui également, ils parlent à leur Créateur avec une conscience pure, et même avec une confiance plus grande, parce qu'ils jouissent de la grâce plus abondante de l'Esprit-Saint. Ces flambeaux du monde se lèvent de leur modeste couche sereins et joyeux ; leurs âmes bien réglées sont en parfait accord, tous ensemble forment un chœur harmonieux, et, comme une seule voix, ils chantent des hymnes au Maître de l'univers, célèbrent ses louanges et lui rendent grâces pour tous les bienfaits qu'il répand sur eux et sur le monde. Maintenant je ne

parle plus d'Adam, mais je vous demande en quoi ce chœur diffère de celui des Anges qui chantent sur la terre : *Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté* (Luc. II, 24). Après avoir fait retentir ces cantiques, ils tombent à genoux pour implorer les miséricordes de Celui dont ils viennent de proclamer les grandeurs. Ils ne sollicitent aucun bien passager, parce qu'ils n'en font aucun cas ; mais ce qu'ils demandent avec instances, c'est de paraître avec assurance devant le tribunal du souverain Juge, c'est de ne point entendre de sa bouche divine cette terrible sentence : *Je ne vous connais point* (Matth. XXV, 12), c'est enfin de parcourir cette carrière laborieuse sans tomber ni s'égarer, et de traverser cette mer orageuse sans péril ni naufrage. Ils se relèvent ensuite du sol où ils étaient prosternés, et, achevant leurs saintes prières, au lever du soleil ils se rendent à leur travail dont le prix est destiné à soulager les pauvres. Le plus estimé parmi eux est celui qui embrasse les plus vils ouvrages. »

A ce tableau de la vie monastique le même saint Docteur ajoute ailleurs quelques traits, en disant (Adversus oppugnat. vitæ monast. lib. 3) : « Il n'y a point là de *mien* et de *tien* ; ces mots, causes de tant de guerres, sont bannis de leur société. Puis il ajoute (Hom. 70 in Matth.) : Leurs tentes ne le cèdent en rien aux tabernacles éternels, car les Anges et le Seigneur même des Anges y descendent pour les visiter. Leur table, exempte de tout luxe, est pleine de philosophie. Il n'y a dans les apprêts de leur nourriture ni sang répandu, ni viandes dépecées, ni assaisonnements recherchés, ni exhalaisons inconvenantes de chairs rôties, ni fumée suffoquante. Les soins de leurs repas n'occasionnent ni courses, ni tumulte, ni troubles, ni clameurs ; car ils se contentent de pain gagné par un juste travail et d'eau pui-

sée à une fontaine limpide ; ils y ajoutent quelques fruits, s'ils veulent faire un plus somptueux régal ; dans ces simples aliments ils trouvent plus de plaisir que les rois dans leurs festins splendides. C'est vraiment la table des Anges à l'abri de tout désordre. Ils n'ont pour siége que l'herbe de la montagne, comme le Christ quand il prit son repas dans le désert. Beaucoup ne se construisent pas même de demeure; le firmament est leur toit, la lune est leur lampe ; ils n'ont besoin ni d'huile ni de serviteur; c'est assurément pour eux seuls que l'astre des nuits projette dignement sa douce lumière. Cette vie frugale remplit d'allégresse les purs esprits qui la contemplent de leurs palais sublimes. En considérant ces heureux solitaires, renonçons à toutes vaines richesses d'ici-bas, et efforçons-nous en toutes manières de ravir le royaume céleste pour y jouir des biens éternels. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Prière.

Seigneur Dieu, Père tout-puissant de la grande famille humaine, vous avez confié la vigne de votre sainte Église aux soins de ministres chargés d'en arracher les épines des vices et d'y cultiver les plants des vertus, pour lui faire produire les fruits des bonnes œuvres en eux-mêmes et dans leurs sujets. Daignez accorder à tous, aux supérieurs comme aux inférieurs, de vous rapporter les fruits abondants de leurs pensées, de leurs paroles et de leurs actions ; que cette fécondité les rende agréables à votre majesté ; enfin, après les travaux de cette vie, que votre miséricorde leur permette de se reposer dans votre royaume, avec vos élus qui tous furent des ouvriers laborieux et fidèles. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXXIV

PARABOLE DES NOCES ET DE LA ROBE NUPTIALE

Matth. XXII, 1 14.

Les princes des Juifs, comprenant bien que les paraboles proposées par Jésus étaient dirigées contre eux-mêmes, cherchaient à s'emparer de lui pour le mettre à mort. Notre-Seigneur n'ignorait pas leurs mauvais desseins ; mais inaccessible à la crainte, il n'en continuait pas moins à protester contre leur violence et à censurer leurs vices. Apprenons par là que, si nous ne voyons pas nos discours produire toujours les effets désirés, nous ne devons pas pour cela cesser d'exhorter et d'avertir, surtout si nous espérons convertir enfin quelques pécheurs et les ramener dans la bonne voie. Après avoir annoncé que le royaume de Dieu serait enlevé aux Juifs pour être donné aux Gentils qui en tireraient un meilleur profit, le divin Maître confirma cette déclaration par la parabole plus explicite de ceux qu'un roi avait invités aux noces de son fils; les uns se mirent peu en peine d'y aller, les autres maltraitèrent ou tuèrent les serviteurs qui leur avaient été envoyés ; enfin les derniers qui furent conviés, bons et mauvais, entrèrent tous dans la salle du festin. Cette parabole montre clairement la longanimité, la patience infinie de Dieu à l'égard des Juifs qu'il a honorés par-dessus tous les peuples. En effet, il les appela les premiers aux noces de son Fils, quand il l'unit à notre nature en lui donnant l'Église pour épouse ; mais parce qu'ils refusèrent d'embrasser la foi chrétienne, il les rejeta justement du banquet nuptial. Les Gentils introduits à leur

place remplirent la salle du festin, lorsque la foi catholique se répandit dans l'univers entier.

Le royaume des cieux est semblable à un homme-roi qui célébra les noces de son fils ; c'est-à-dire la conduite de Dieu relativement à la formation de l'Église militante est semblable à ce que fit un grand monarque pour célébrer les noces de son fils (Matth. XXII, 2). Cet homme-roi est Dieu le Père ; il est appelé *roi*, parce qu'il règne dans le ciel par sa gloire, sur la terre par sa grâce, et dans les enfers par sa justice ; il est aussi appelé *homme*, à cause de la conformité qui existe entre lui et nous. *Il prépara à son Fils des noces* de trois sortes : les premières furent accomplies en la bienheureuse Marie, dont le sein virginal servit de lit nuptial, comme le dit saint Grégoire (Hom. 38 in Evang.), quand la nature divine s'unit hypostatiquement à la nature humaine. Les secondes noces furent célébrées dans le monde, lorsque Jésus-Christ s'unit spirituellement à l'Église, comme l'indique l'Apôtre par ces paroles : *Ce sacrement est grand en Jésus-Christ et en l'Église* (Ephes. V, 32). Les troisièmes noces sont célébrées en chaque fidèle, quand le Sauveur s'unit moralement à l'âme par la grâce, selon cette promesse exprimée par la bouche du prophète Osée (II, 20) : *Je vous rendrai mon épouse dans la foi.* Enfin, il y aura d'autres noces dans la patrie céleste ; les bienheureux convives savoureront éternellement un grand nombre de mets délicieux, comme le dit saint Augustin, parce qu'il jouiront abondamment de la vie, de la gloire, de l'honneur, de la paix, en un mot de tous les biens sans exception.

Et il envoya ses serviteurs, les anciens Prophètes, *vers ceux qui étaient invités aux noces* de l'Incarnation, vers les Juifs, *pour les appeler*, les disposer à recevoir avec foi, amour

et docilité le Christ promis aux premiers Patriarches, figuré dans les livres saints et prédit plus clairement par les hommes inspirés. *Mais ils refusèrent de venir*, c'est-à-dire, les Juifs ne voulurent ni croire aux avertissements des Écritures, ni obéir aux exhortations des Prophètes, ni participer aux joies des noces royales, en reconnaissant Jésus-Christ comme le Messie annoncé (Matth. xxii, 3). Dieu ne se rebuta point de ce refus ; *il députa de nouveaux serviteurs,* tels que Jean-Baptiste et les Apôtres, *avec ordre de dire aux invités*, aux Juifs appelés depuis Abraham : *Voilà que j'ai préparé mon festin,* c'est-à-dire : J'ai réalisé le mystère de l'Incarnation, j'ai institué les sacrements de l'Église, j'ai publié les enseignements de l'Évangile pour nourrir, fortifier et réjouir les âmes. *Mes taureaux et les animaux que j'avais fait engraisser sont tués*, c'est-à-dire, comme saint Grégoire l'explique : Les justes de l'Ancien Testament qui travaillaient péniblement sous le joug de la Loi, et les Saints du Nouveau Testament que la plénitude de la charité a comblés de grâces excellentes sont morts et immolés pour servir de protecteurs et de modèles au peuple chrétien. *Tout est prêt* ; car tout ce qui était prédit touchant la Rédemption est accompli, tout ce qui était nécessaire pour le salut est établi, et l'entrée du royaume céleste qui était fermé jusqu'à présent est maintenant ouverte par la croyance à l'Incarnation. *Venez aux noces* par la foi, l'amour et les œuvres (Matth. xxii, 4).

Mais ils se mirent peu en peine d'y aller ; les Juifs pour la plupart, en effet, méprisèrent les prédications du Christ et de ses Apôtres. Cette négligence vint de ce qu'ils ne craignaient point le Seigneur, car *celui qui craint Dieu ne néglige rien* (Eccl. vii, 19). *Et ils s'en allèrent, les uns à leur campagne* afin de contenter leur ambition en agrandissant

leur domaine, *les autres à leur trafic* pour assouvir leur cupidité en augmentant leurs richesses (Matth. XXII, 5). O monde misérable ! s'écrie saint Chrysostôme (Hom. 41 Oper. imp.), misérables aussi ceux qui le suivent ! car les soins du siècle sont les funestes obstacles qui empêchent les hommes de parvenir à la vie éternelle. Ce qui est encore plus grave, c'est que plusieurs qui sont appelés à Dieu non-seulement repoussent mais même combattent la grâce, en se faisant les persécuteurs de la vérité. Ainsi parmi les Juifs infidèles à la vocation du Seigneur, *d'autres* plus méchants que les précédents *arrêtèrent ses serviteurs et, après les avoir accablés d'outrages, les mirent à mort* (Matth. XXII, 6). Ce sont eux en effet qui firent périr saint Jean-Baptiste, saint Étienne, saint Jacques et plusieurs autres disciples du Sauveur, comme ils avaient tué déjà plusieurs Prophètes de l'Ancien Testament. *Le Roi, informé* de cette indigne conduite, *en fut irrité*, il châtia les coupables comme ils le méritaient ; car *il envoya ses armées* contre eux, lorsqu'il déchaîna contre les Juifs les Romains commandés par Vespasien et Titus, quarante ans après la Passion de Notre-Seigneur ; *il extermina ces meurtriers*, en les faisant tous massacrer ou emmener captifs pour venger le sang de Jésus-Christ et de ses disciples qu'ils avaient répandu ; *enfin il incendia leur capitale* en faisant brûler la ville et le temple de Jérusalem (Ibid. 7).

Il dit alors à ses serviteurs, aux Apôtres et aux disciples, qu'il instruisit de sa volonté par révélation : *Les noces sont toutes préparées,* puisque les mystères du Christ sont consommés avec les œuvres de l'Incarnation et de la Rédemption ; *mais ceux qui avaient été invités* par la Loi, par les Prophètes et par vous-mêmes, savoir les Juifs, *s'en sont rendus indignes* à cause de leur opiniâtre incrédulité

(Ibid. 8). *Allez donc dans les carrefours*, parmi les différentes nations étrangères qui errent hors de la voie véritable ; *et tous ceux que vous trouverez*, chez les Gentils, sans distinction de sexe ou d'âge, d'état ou de dignité, de profession ou de condition, et sans acception de personnes, *appelez-les aux noces*, invitez-les à la foi en l'Incarnation ; car nul de ceux qui consentent à croire en Jésus-Christ ne doit être repoussé (Ibid. 9). *Ses serviteurs sortant aussitôt par les rues rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons et mauvais*, car ici-bas dans l'Église militante les justes sont mêlés aux pécheurs ; *et la salle du festin se trouva pleine de convives*, puisqu'en effet le monde entier fut rempli de fidèles Chrétiens (Ibid. 10).

Cependant le roi entra dans la salle ; ainsi Dieu se présentera pour le jugement que la Trinité tout entière exercera en rendant à chacun selon ses œuvres. Le Roi entra *pour voir ceux qui étaient assis à table* (Matth. XXII, 11) ; Dieu viendra aussi pour examiner les hommes qui sont morts dans la foi, et il considérera attentivement tous leurs actes afin de discerner leurs mérites ou démérites ; mais il ne jugera de la sorte que les fidèles ou croyants, car *celui qui ne croit pas est déjà jugé* ou condamné, suivant le témoignage de la Vérité même (Joan. III, 18). Cette visite suprême ou cet examen définitif s'accomplit de deux manières, par le jugement particulier qui a lieu pour chaque homme à sa dernière heure, et par le jugement général qui aura lieu pour tous les hommes réunis au dernier jour du monde. Remarquons ici que, être assis au festin des noces, c'est croire en Jésus-Christ, c'est participer aux sacrements de l'Église catholique, c'est jouir des bienfaits de la religion chrétienne. — *Or là*, parmi ces fortunés convives, *le Roi aperçut un homme qui n'était pas revêtu de la robe nuptiale.* Cet

homme représente toute la société des mauvais Chrétiens que leur malice unit ensemble ; eux aussi, ils sont assis au festin des noces parce qu'ils ont la foi véritable, mais comme lui, ils sont dépourvus de la robe nuptiale, parce qu'ils ne font pas les œuvres propres au vrai disciple de Jésus-Christ. Car, d'après saint Jérôme (in cap. XXII Matth.), l'observation exacte des commandements divins forme la robe nuptiale, et l'accomplissement effectif des préceptes imposés par la Loi et par l'Évangile constitue le vêtement spirituel de l'homme nouveau. Ce convive qui n'est pas revêtu de la robe nuptiale est aussi la figure de tout fidèle qui n'a pas la charité. La charité est vraiment la robe nuptiale, parce qu'elle couvre la turpitude des péchés, nous protége contre le froid des tentations, nous pare de précieuses vertus et de dons célestes, en sorte que, comme dit saint Augustin (Tract. 5 in Epist. Joan.), elle est la marque distinctive entre les enfants du royaume et les fils de perdition.

Saint Grégoire dit à ce sujet (Hom. 33 in Evang.) : « La charité est justement appelée robe nuptiale, parce que notre Créateur en était orné quand il vint célébrer dans la chair les noces de son alliance avec l'Église ; et puisqu'il en était revêtu pour s'unir à nous, il faut aussi que nous en soyons revêtus afin de nous unir à lui. De même que la robe s'ourdit et se tisse sur deux pièces de bois, l'une supérieure et l'autre inférieure, de même aussi la charité se forme de deux préceptes, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Quiconque désire porter aux noces la robe nuptiale doit observer soigneusement ces deux préceptes de la charité, de telle sorte néanmoins que l'assistance du prochain ne lui fasse pas abandonner entièrement la contemplation de Dieu, ni que les actes de la religion ne lui fassent pas négliger les devoirs de miséricorde envers les autres.

Remarquons aussi que ce précepte de la charité à l'égard de nos semblables est compris en deux grandes maximes : la première est celle que le sage Tobie recommandait à son fils en disant (IV, 16) : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même* ; la seconde est celle que notre divin Maître a proclamée en ces termes (Matth. VII, 12) : *Faites aux autres tout ce que vous désirez qu'on fasse pour vous.* La vraie charité consiste à aimer ses amis en Dieu, et ses ennemis pour Dieu. Ce sont là de grands et sublimes préceptes que beaucoup trouvent difficiles à mettre en pratique ; et cependant ils forment la robe nuptiale. Quiconque assiste au festin des noces sans en être revêtu doit trembler et craindre qu'à l'entrée du Roi il ne soit rejeté honteusement dehors. » Ainsi parle saint Grégoire.

Le Roi, s'adressant à cet homme, lui dit : *Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ?* C'est ainsi que le Juge suprême, après la mort du pécheur, l'interroge sur la manière dont il a vécu dans le Christianisme. Dans cette parabole, il le traite d'ami, parce que, malgré son indignité, le pécheur peut être appelé de ce nom pour plusieurs motifs : à cause de la nature, de la foi et de la vocation qu'il a reçues spécialement de Dieu ; car Dieu l'a créé d'abord à son image, l'a favorisé de sa connaissance, et l'a invité à sa table comme les justes, ses élus privilégiés. *Mon ami*, lui dit-il donc, *comment êtes-vous entré ici*, dans la communion des fidèles, en recevant les sacrements et confessant la foi de l'Église, *sans avoir la robe nuptiale*, c'est-à-dire sans pratiquer les œuvres qui doivent rendre la foi vive, ou bien sans posséder la charité qui doit revêtir tous les fidèles Chrétiens ; car il convient que tous les convives du céleste Époux soient parés comme lui-même de la charité, afin de lui ressembler et de lui

plaire ? Or la charité est appelée *robe*, et parce qu'elle couvre nos fautes, et parce qu'elle réchauffe nos désirs, et parce que sans elle nos actions ne sauraient être méritoires ni agréables à Dieu. De plus, elle est appelée *robe nuptiale*, parce que les mariages se font pour renouer, raffermir ou accroître l'amitié ; et ainsi dans l'union intime que le Fils de Dieu contracta avec la nature humaine, l'amitié entre lui et nous a été renouvelée, confirmée pour toujours et même augmentée. — Mais remarquons ici que, parmi les conviés qui prennent part aux noces du Christ, beaucoup de Chrétiens ne sont point ornés de la robe nuptiale. Les uns sont revêtus du sac de l'avarice, les autres de la pourpre de l'orgueil ou de l'or de la vaine gloire. Ceux-ci se présentent sous la peau de brebis d'une justice hypocrite ; ceux-là, avec les armes de la colère et de la vengeance ou avec les haillons de la paresse et de la négligence. Il en est d'autres qui portent des vêtements déchirés par les dépits de l'envie, ou souillés par les taches de la luxure, ou recherchés par une molle complaisance, ou démesurément élargis par une insatiable gourmandise. C'est d'eux tous que le Seigneur a dit par la bouche du prophète Sophonie (I, 8) : *Je visiterai* dans mon indignation *tous ceux qui se couvrent d'habits étrangers*, et je les châtierai.

Et l'homme qui n'avait point la robe nuptiale *resta muet* à la question du roi. Saisi de crainte à cause du reproche qui lui était adressé, et couvert de confusion à la vue de l'iniquité qu'il avait commise, ce malheureux ne savait comment se disculper et n'osait rien répliquer ; ainsi tout homme que Dieu réprimande ne saurait lui répondre, car alors accusé par sa propre conscience, il ne peut que se taire et s'avouer coupable. Le silence de ce coupable nous montre qu'au jour du jugement nous ne pourrons alléguer

aucune espèce d'excuse. — *Le roi dit alors à ses ministres : Liez-lui les pieds et les mains et jetez-le dans les ténèbres extérieures* (Matth. XXII, 13). Les ministres dont il est ici parlé, ce sont les bons anges exécuteurs de la justice divine, ou les démons, bourreaux du pécheur condamné; car, selon la remarque d'Origène (Tract. 20 in Matth.), il est juste que ceux qui ont été les instigateurs du crime soient les instruments du supplice. Dieu leur dira donc : *Liez-lui les pieds et les mains*, ou en d'autres termes : Otez-lui la puissance de vouloir et de faire aucun bien pour recouvrer la grâce ou pour mériter le salut. Les damnés sont effectivement privés de ce double pouvoir, et de la liberté de choisir figurée par les pieds, et de la faculté d'agir figurée par les mains. Après l'avoir enchaîné de la sorte, *jetez-le dans les ténèbres extérieures*, soit spirituelles, loin de la lumière et de la vue de Dieu, hors des atteintes et des influences de sa miséricorde, soit corporelles, dans un lieu obscur qui lui servira de prison perpétuelle. Ces ténèbres extérieures du corps seront la juste punition de ce que, sur la terre, il s'était complu dans les ténèbres intérieures de l'âme; car les ténèbres de l'ignorance conduisent aux ténèbres du péché et celles-ci aux ténèbres de l'enfer. Suivant saint Grégoire (Hom. 38 in Evang.), les ténèbres intérieures sont l'aveuglement de l'esprit et les ténèbres extérieures sont la nuit obscure de l'éternelle damnation Ainsi donc, ceux qui se sont volontairement engagés dans les vices seront forcément enchaînés dans les supplices, et les tourments éternels tiendront captifs ceux que des liens coupables avaient empêché de produire de bonnes œuvres.

Dans ces ténèbres de l'enfer quelles peines auront à souffrir ceux qui auront négligé de bien vivre en ce monde ? Notre-Seigneur l'indique aussitôt par ces terribles paroles :

C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents; des pleurs, pour punir les yeux des regards lascifs ou criminels qui excitent la concupiscence ou la cupidité; des grincements de dents, pour punir la bouche de tous les plaisirs illicites et grossiers que la gourmandise ou la sensualité recherche dans le boire et le manger. Ainsi chaque membre subira un châtiment directement opposé au vice dont il aura été l'esclave. Ces pleurs et ces grincements peuvent signifier aussi les maux de toutes sortes, tant de l'âme que du corps, auxquels sont assujétis les damnés : ainsi les pleurs sont arrachés par les nombreux sujets de tristesse, et les grincements de dents sont produits par différentes causes de douleur, soit par l'ardeur du feu, soit par la rigueur du froid ; car dans l'enfer on passe d'un extrême à l'autre, d'un froid glacial à une chaleur excessive, comme le dit Job (xxiv, 19). Ces pleurs et ces grincements nous marquent encore la grandeur des tourments et l'immensité des afflictions qui accablent les réprouvés. Ce grincement de dents est surtout l'expression manifeste de l'indignation violente dont ils sont transportés contre eux-mêmes, à cause de leurs regrets et de leurs gémissements inutiles ; car ils s'irritent avec un horrible désespoir de ce qu'ils reconnaissent trop tard leur funeste obstination dans le mal.

Après avoir montré l'expulsion de cet indigne convive qui représente toute la société des mauvais Chrétiens, notre divin Maître conclut la parabole par cette sentence générale (Matth. xxii, 14) : *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus* ; c'est-à-dire dans le sens le plus étendu, tous les hommes sont appelés à la foi, mais peu d'entre eux sont élus, parce que le nombre des infidèles surpasse de beaucoup celui des Chrétiens. On peut dire aussi dans un sens plus restreint : Beaucoup sont appelés à la foi, mais compa-

rativement à ceux-ci peu sont élus pour la gloire ; car parmi la grande multitude des Chrétiens qui ont la foi catholique, un petit nombre d'eux ont la foi parfaite nécessaire pour former les élus. C'est pourquoi, comme l'explique saint Augustin (Lib. contra Donatistas, c. 20), dans ce convive expulsé du festin nuptial il ne faut pas voir un seul homme, mais toute la nombreuse assemblée des méchants et des pécheurs qui croient les vérités de la religion sans exercer les œuvres de la charité. Notre-Seigneur avait exprimé déjà la même pensée en disant (Matth. VII, 14) : *Large est la voie qui conduit à la perdition, et il y en a beaucoup qui y passent ; mais étroit est le chemin qui mène à la vie, et il y en a peu qui le trouvent.* Que cette déclaration est terrible, s'écrie saint Grégoire, et qu'elle est bien propre à nous inspirer la crainte et l'humilité ! car nous ne savons point en ce monde si nous devons être comptés au nombre des élus. N'oublions jamais et répétons souvent cet oracle de Jésus-Christ : *Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.*

Remarquons que ces paroles effrayantes : *Là il y aura des pleurs et des grincements de dents* se rencontrent sept fois dans le saint Évangile, pour flétrir, par la menace du châtiment éternel, sept vices qui se trouvent surtout dans les supérieurs ou les prélats indignes. La première cause de leur réprobation, c'est leur entrée illégitime dans les charges ou dignités qu'ils ont recherchées par cupidité et non par charité, qu'ils ont obtenues par argent et non par vocation divine. Il leur sera dit à chacun comme au convive de cette parabole : *Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ?* Et ils seront jetés dans les ténèbres extérieures : *C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.* La seconde cause de leur réprobation est leur mau-

vaise vie, parce qu'ils se conduisent en voleurs et non en pasteurs, en Épicuriens et non en Chrétiens. Les Anges les sépareront des bons, comme les mauvais poissons qui sont tirés du filet, et ils les jetteront dehors dans la fournaise ardente : *C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents* (Matth. XIII, 50). La troisième cause de leur damnation, ce sont les scandales dont ils se rendent coupables ; car ils sont comme des pierres qui heurtent tout-à-coup le pied du voyageur, le font trébucher et même tomber. Aussi, ils seront écartés par les Anges que le Fils de l'homme enverra pour faire disparaître tous les scandales de son royaume, et ils seront jetés avec tous les ouvriers d'iniquité dans la fournaise embrasée : *C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents* (Matth. XIII, 42). La quatrième cause est leur négligence ou leur incapacité par rapport à l'instruction ou à la direction de leur peuple. Ils entendront prononcer contre eux-mêmes cette redoutable sentence : Jetez le serviteur inutile dans les ténèbres extérieures : *C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents* (Matth. XXV, 30). La cinquième cause est l'oppression qu'ils font subir à leurs sujets par l'arrogance de leurs paroles et l'avarice de leurs procédés. Ils seront traités comme le mauvais serviteur qui disait en lui-même : Mon maître n'est pas prêt de venir etc... Le Maître viendra au jour où ils ne l'attendront pas, et il leur donnera pour partage d'être avec les hypocrites : *C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents* (Matth. XXIV, 51). La sixième cause est leur excessive présomption ; car ils se croient capables de grandes choses et ils se vantent de plus grandes encore. Lorsque le Père de famille sera entré et qu'il aura fermé la porte, ils frapperont dehors en disant : Seigneur, ouvrez-nous ; n'avons-nous pas bu et mangé avec vous ?... Et il

leur répondra : Je ne sais qui vous êtes, ni d'où vous venez ; retirez-vous de moi, vous tous artisans d'iniquité. *Alors il y aura des pleurs et des grincements de dents* (Luc. XIII, 28). La septième cause de leur malheur éternel, c'est leur impénitence ; car celui qui prétend s'élever par l'orgueil ne peut s'abaisser par la pénitence. Aussi, comme le Sauveur l'a déclaré à l'humble centurion de l'Évangile, beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident et prendront place dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob ; mais eux, les enfants du royaume, seront précipités dans les ténèbres extérieures : *là il y aura des pleurs et des grincements de dents* (Matth. VIII, 12).

Attachons-nous donc de tout notre cœur à ces noces glorieuses de Jésus-Christ avec son Église, unissons-nous aux joies célestes qu'elles font naître par une ardeur infatigable à faire le bien. Nous sommes entrés dans la salle du festin par notre vocation à la foi ; préparons-nous à y assister avec le vêtement sans tache d'un amour pur ; examinons avec le plus grand soin nos pensées et nos actions afin de les purger de toute souillure avant le jour redoutable du dernier examen, de peur que le Roi, à son arrivée, nous voyant dépourvus de la robe nuptiale de la charité, ne nous chasse du festin, et ne nous jette, pieds et mains liés, privés de tout pouvoir de faire le bien, dans les ténèbres extérieures. Car celui qui porte le titre de Chrétien sans en remplir les obligations sera sévèrement traité au jugement suprême, et il entendra le Roi lui adresser ce reproche foudroyant : *Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans être revêtu de la robe nuptiale ?* En d'autres termes : A quoi vous a servi d'être Chrétien, puisque vos œuvres ne sont point en rapport avec ce nom respectable ? Que personne donc ne se repose avec confiance sur sa vocation, avant qu'il

ne soit arrivé sûrement au terme. Dieu sans doute appelle tous les hommes par cette volonté antécédente, suivant laquelle *il veut que tous soient sauvés* (1 Tim. ii, 4) ; néanmoins peu sont élus, parce que, relativement au nombre de ceux qui sont condamnés, peu parviennent à l'éternelle béatitude. Beaucoup de ceux qui sont appelés n'entrent pas même dans les voies de la vertu ; d'autres commencent bien, mais ils ne persévèrent pas longtemps ; et parmi ceux qui embrassent la foi, le nombre de ceux qui conservent la grâce jusqu'à la fin est bien petit en comparaison de ceux qui la perdent. Nul ne peut se glorifier d'être Chrétien s'il n'observe pas les enseignements et n'imite pas les exemples de Jésus-Christ ; car se dire Chrétien et vivre comme un païen, c'est insulter Jésus-Christ, son divin chef.

« Personne, dit saint Augustin (Lib. de vita christiana, c. i), ne reçoit sans cause une dénomination quelconque. Ainsi on appelle cordonnier celui qui confectionne des chaussures, menuisier celui qui travaille le bois ; il en est de même des autres métiers qui donnent leurs noms à ceux qui les exercent. Ces exemples vulgaires nous montrent que tout nom suppose des actes en rapport avec ce qu'il exprime. Il ne mérite donc pas le titre de Chrétien celui qui ne pratique pas les œuvres de Jésus-Christ. Que vous sert d'être appelé ce que vous n'êtes pas et d'usurper un nom étranger ? Si vous vous estimez heureux d'être Chrétien, agissez en Chrétien et vous pourrez justement vous attribuer ce titre. Mais comment vous appellerait-on Chrétien, vous qui n'accomplissez pas les obligations que cette qualification vous impose ? Qui dit Chrétien, en effet, dit un homme juste, bon, intègre, patient, chaste, honnête, pieux, humble et innocent. Comment oserez-vous revendiquer et vous arroger ce nom, vous qui possédez à peine quelqu'une de ces vertus ?

Celui-là est vraiment Chrétien qui ne se contente pas d'en porter le nom, mais qui en fait les œuvres et qui suit Jésus-Christ comme son modèle en toutes choses, d'après cette parole de saint Jean : *Celui qui affirme qu'il demeure en Jésus-Christ doit se conduire lui-même comme Jésus-Christ s'est conduit* (I Joan. II, 6). Le vrai Chrétien s'applique nuit et jour à servir Dieu dont il ne cesse de méditer les commandements, il se rend pauvre aux yeux du monde pour devenir riche aux yeux du Seigneur, il aime à n'être point honoré parmi les hommes afin d'être glorifié devant le Très-Haut et les saints Anges ; son cœur ne connaît ni dissimulation ni hypocrisie ; son âme est simple et droite, sa conscience pure et fidèle ; toutes ses pensées sont pour Dieu, et ses espérances en Jésus-Christ ; il ne désire point les biens terrestres, mais exclusivement les biens célestes ; et il dédaigne les faveurs humaines pour obtenir les grâces divines. » Ainsi parle saint Augustin.

Le pape saint Léon dit également (Serm. de humilitate) : « Nous sommes vainement appelés Chrétiens, si nous ne sommes pas imitateurs du Christ ; car lui-même s'est appelé *la voie*, parce que la conduite du Maître doit servir de règle aux disciples, et que le serviteur doit embrasser l'humilité en marchant sur les traces du Seigneur. » Selon saint Cyprien (ad Jubaianum), personne ne mérite le nom de Chrétien, s'il ne reproduit en ses mœurs la ressemblance du Christ. D'après saint Anselme, ceux qui n'accomplissent pas ce qu'ils ont promis doivent être regardés comme des infidèles, et quiconque ne suit pas le Christ ne devrait plus être nommé Chrétien mais plutôt Antechrist. Saint Augustin dit encore : « Celui qui nie le Christ par ses œuvres est un Antechrist ; celui qui confesse le Christ de sa bouche et le renonce par ses actes est plus menteur que l'An-

techrist. C'est un menteur, parce qu'il dit une chose et qu'il en fait une autre toute contraire. Quel est celui qui ne croit pas que Jésus soit le Christ? C'est celui qui ne vit pas conformément à ce que le Christ a enseigné. Beaucoup disent : Je crois; mais ne savent-ils pas que la foi sans les œuvres ne suffit point pour le salut? » Le même Père ajoute ailleurs : « Tous ceux qui blessent la charité de Jésus nient l'Incarnation du Christ ; car sans la charité l'Incarnation n'aurait pas eu lieu, puisque c'est son extrême amour qui a déterminé le Fils de Dieu à prendre notre nature afin de sacrifier sa vie pour nous. Quiconque, par conséquent, détruit la charité est un Antechrist partout et toujours. »

Écoutons à ce sujet les paroles remarquables de saint Chrysostôme (Hom. 10 in I Tim.) : « Ce qui scandalise surtout les infidèles et les incrédules, c'est de remarquer que la charité ne règne point parmi nous ; car lorsque l'iniquité surabonde, la charité se refroidit ; mais lorsque la charité éclate et brille, la vie s'embellit et se ranime. » Le même saint Docteur dit ailleurs (Hom. 71 in Joan.) : « Rien n'attire les infidèles et les incrédules comme la vertu ; rien ne les éloigne comme l'improbité, et ce n'est pas sans raison. Car s'ils voient un avare et un ravisseur prêcher le désintéressement et l'équité, s'ils voient celui qui recommande d'aimer ses ennemis traiter néanmoins ses frères avec la plus grande rigueur, ne regarderont-ils pas les préceptes contraires comme de pures plaisanteries ? S'ils voient un Chrétien trembler en face de la mort, comment croiront-ils à l'immortalité de l'âme? S'ils nous voient agités par l'ambition et par les autres passions qui sont les maladies de l'esprit et du cœur, ils n'auront point de nous la haute estime que nous devrions leur inspirer par notre bonne conduite, et ils ne changeront point de sentiments. Nous

sommes donc certainement la cause qu'ils persistent dans leurs erreurs; car pleins d'admiration pour notre doctrine, ils auraient abandonné celle qu'ils suivaient, si notre vie n'était un obstacle à leur conversion. Il est facile de discourir avec sagesse, comme l'ont fait plusieurs philosophes parmi eux ; mais il est difficile de se maintenir dans la vertu, comme ils l'attendent de nous. Qu'ils considèrent les Chrétiens qui nous ont précédés, dira quelqu'un. Mais ils ne s'en rapportent point aux absents, ils en jugent d'après nous qui sommes présents sous leurs yeux. Prouvez-nous, disent-ils, votre foi par vos œuvres et nous croirons en vous. Malheureusement ces œuvres ne se montrent point; aussi quand ils nous voient déchirer nos semblables avec plus de fureur que des bêtes féroces, ils nous appellent la peste du monde. Voilà ce qui empêche les infidèles de passer dans nos rangs. En conséquence, nous serons châtiés non-seulement à cause des péchés que nous commettons, mais encore parce que nos mauvais exemples font blasphémer le saint nom de Dieu. Jusques à quand serons-nous esclaves des plaisirs, des richesses, des honneurs et de tous les vices qu'ils engendrent? Appliquons-nous enfin à dompter nos passions et à pratiquer toutes les vertus, afin d'obtenir les biens éternels. » Telles sont les paroles de saint Chrysostôme.

Prière.

Seigneur Jésus-Christ, Roi glorieux du ciel, nous vous remercions de ce que, par un bienfait gratuit de votre volonté miséricordieuse, vous nous avez appelés à vos noces, en nous envoyant les Saintes-Écritures, les diverses maladies, les dangers de la vie et les vicissitudes de la fortune. Revêtez-nous de la robe nuptiale de la

charité, afin que nous ne cessions jamais de parler pour confesser nos iniquités et célébrer vos louanges, comme aussi afin que nous ne soyons pas privés des joies ineffables de la résurrection spirituelle qui sont la paix et la confiance. Donnez-nous encore le vêtement de la piété et des bonnes œuvres, de peur que nous ne soyons jetés pieds et mains liés dans les ténèbres extérieures. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXXV

DU TRIBUT A PAYER ET DE LA FEMME AUX SEPT MARIS

Matth. XXII, 15-33 — Marc XII, 13-27 Luc. XX, 20-38.

En ce même jour qui était le mardi, *les Pharisiens*, irrités de se voir dépeints dans les paraboles précédentes, *s'en allèrent* trouver les Hérodiens, *pour examiner* plus opportunément avec eux comment ils devaient circonvenir le Seigneur Jésus, et *comment ils pourraient surprendre dans ses discours* Celui auquel ils ne pouvaient rien reprocher dans ses actions ; car il est plus facile de trouver un homme en défaut dans ses paroles que dans ses œuvres (Matth. XXII, 15). *Ils lui envoyèrent des disciples* de leur secte *avec des Hérodiens* ou ministres d'Hérode qui levaient les impôts pour César (Ibid. 16) ; les premiers devaient le compromettre par leurs questions, et les seconds devaient le traduire devant les tribunaux (Luc. XX, 20). D'après saint Chrysostôme (Hom. 71 in Matth.), les Pharisiens, sachant que Jésus les connaissait comme adversaires et les

regardait comme suspects, craignirent de ne pouvoir l'embarrasser par leurs demandes, parce qu'en leur présence il surveillerait davantage chacune de ses paroles ; mais ils supposèrent que leurs disciples, lui étant inconnus, pourraient plus facilement le tromper, sans qu'eux-mêmes dussent autant rougir s'ils étaient confondus. Ils les envoyèrent donc avec les agents d'Hérode, afin que, quelle que fût la réponse de Jésus, ils trouvassent matière à une accusation.

Ces perfides émissaires vinrent se placer autour de lui ; et, comme des abeilles qui portent le miel en leur bouche et cachent avec soin leur aiguillon, il commencèrent par le flatter: *Maître*, lui dirent-ils, *nous savons qu'étant sincère vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité*, *sans avoir égard à qui que ce soit*, *parce que vous ne faites point acception des personnes*. Ils louent ainsi dans lui un triple caractère de véracité dans la conduite, la doctrine et la justice, comme s'ils lui disaient : Nous savons que votre conduite n'est point hypocrite, que votre doctrine est saine, et que votre justice est impartiale, de sorte que vous dites la vérité à tous indistinctement, aux grands comme aux petits. De nos jours au contraire, combien n'en voit-on pas qui reprennent publiquement et confondent les pauvres tombés en quelque faute, tandis qu'ils ne désapprouvent point et ne blâment point, même par un signe ou par un mot, les riches adonnés à des vices beaucoup plus graves ? D'après saint Chrysostôme, entre tous les péchés que les prêtres peuvent commettre, le plus odieux, c'est de considérer la qualité des personnes plutôt que la nature des causes ; de là vient qu'ils dédaigneut les pauvres quoique justes et qu'ils exaltent les riches malgré leur iniquité. « Cependant, comme le remarque le même saint Docteur (Hom. 40 Oper. imp.), les susdits émissaires appellent

Jésus *Maître* en proclamant sa véracité, pour capter sa confiance par cette apparence de vénération ; car ils espéraient que cet honneur et cet éloge l'engageraient à leur découvrir avec franchise et simplicité les secrets de son cœur, afin de les gagner et de se les attacher comme disciples. La louange est, en effet, le premier artifice qu'emploient les hypocrites pour s'insinuer auprès de ceux qu'ils veulent perdre ; car le plaisir que l'homme trouve à se voir applaudi l'incline, sans qu'il y pense, à faire des aveux dont les témoins peuvent abuser pour le compromettre. » On peut assimiler à ces hypocrites ceux qui flattent les hommes en leur présence, et qui les dénigrent en leur absence. Oh ! combien le monde renferme de ces hommes pernicieux ! que le Seigneur daigne préserver les siens de leurs embûches ! Il y a deux sortes de persécuteurs, selon saint Augustin (in Psal. 65), ceux qui insultent et ceux qui flattent ; mais la langue d'un adulateur est plus dangereuse pour nous que la main d'un meurtrier.

Se servant ainsi de paroles emmiellées pour interroger le Sauveur, les envoyés ajoutèrent (Matth. xxii, 17) : *Dites-nous donc ce qu'il vous semble de ceci ?* car nous sommes certains que ni la majesté de l'Empereur, ni la crainte ou la faveur d'aucun homme ne pourront vous empêcher de prononcer suivant la vérité et la justice : *Est-il permis ou ne l'est-il pas de payer le tribut à César ?* C'est bien malicieusement qu'ils proposaient à Jésus-Christ cette question soulevée naguère parmi les Juifs : s'il déniait et réprouvait le tribut comme illicite, il tombait entre les mains du gouverneur qui le châtierait aussitôt comme rebelle à l'Empereur ; si au contraire il acquittait et approuvait le tribut comme illicite, il tombait entre les mains du peuple qui le persécuterait comme ennemi de sa liberté et de l'honneur

dû à Dieu seul. La question était par conséquent aussi captieuse que possible ; et toute réponse, qu'elle fût affirmative ou négative, entraînait de graves périls. Car deux partis divisaient alors les Juifs. Les uns disaient : Nous devons payer le tribut aux Romains, parce qu'ils procurent la paix et la sécurité au pays et à la nation tout entière. Les autres disaient d'accord avec les Pharisiens que les serviteurs privilégiés du Dieu très-haut, après lui avoir présenté leurs offrandes et rendu leurs dîmes, ne devaient payer tribut à aucun homme. Il semblait difficile de ne pas adopter l'un ou l'autre avis, et de ne pas offenser ainsi un des deux partis. Mais Celui qui est la source de la sagesse sut déjouer les ruses de ses adversaires, de manière à concilier dans sa réponse les droits de Dieu et ceux de César.

Jésus ne pouvait ignorer leur mauvaise intention , car rien n'est caché à Dieu qui scrute les cœurs et les reins ; aussi *voyant leur fourberie*, il rejeta leurs louanges et répliqua durement (Ibid. 18) : *Pourquoi me tentez-vous, hypocrites ?* Comme s'il disait : Vous ne cherchez pas à vous instruire, mais à me surprendre; vous semblez ne demander que la vérité, mais vous ne voulez que consommer ma perte. Considérant plutôt leurs desseins perfides que leurs discours spécieux, dit saint Chrysostôme (Hom. 42 Op. imp.), le Seigneur répond à leurs éloges par des reproches sévères; et il nous apprend ainsi à repousser durement ceux qui paraissent nous louer. Les Pharisiens le flattaient pour le compromettre, mais Jésus les confondait pour les sauver; Car la colère de Dieu nous est plus utile que la faveur des hommes.

Montrez-moi la monnaie du tribut, ajouta-t-il (Ibid. 19). *Et ils lui présentèrent le denier* que l'on donnait chaque année pour l'impôt. Cette pièce d'argent, qui valait dix sous

ordinaires, portait l'effigie et le nom de l'Empereur. C'est pourquoi il leur demanda (Ibid. 20) : *De qui est cette image et cette inscription?* Notre-Seigneur ne les interroge point ici par ignorance, mais pour tirer de leurs paroles une réponse sans réplique. Il voulait encore avoir sous les yeux la matière qui faisait l'objet de la question, afin de nous enseigner par son exemple à ne point être précipités dans nos jugements, mais à rechercher avec soin et à examiner avec attention chaque cause avant de porter une décision. — *Ils lui dirent : De César.* Ce nom commun à plusieurs empereurs romains désigne ici Tibère, gendre de César-Auguste sous lequel était né Notre-Seigneur. Définissant alors la question d'après leurs propres paroles, Jésus conclut par ces mots : *Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* (Ibid. 21), c'est-à-dire : Rendez au prince temporel le tribut pécuniaire par lequel vous vous reconnaissez ses sujets. Mais comme saint Chrysostôme le fait remarquer. (Hom. 71 in Matth.), Notre-Seigneur ne veut parler que d'un impôt qui ne serait pas contraire à la religion et à la piété, car autrement ce ne serait plus l'impôt de César mais celui du démon. Rendez aussi au souverain Créateur ce qu'il exige comme lui appartenant, à savoir les dîmes, les prémices, les offrandes et les victimes, ainsi que l'explique saint Jérôme (in cap. XXII Matth.). Jésus-Christ avait accompli lui-même ce qu'il recommande à cette heure, puisqu'il paya le tribut à César pour lui et pour saint Pierre, et qu'il rendit à Dieu ce qui lui était dû en faisant toujours la volonté de son Père. Quant à nous, nous devons rendre au monde ses honneurs en les dédaignant, ses délices en les fuyant avec horreur et ses richesses en les foulant aux pieds ; mais à Dieu nous devons rendre la première et meilleure part de ce que nous avons et possédons.

Selon saint Ambroise (in cap. xx Luc.), de même que César réclame l'argent qui porte l'empreinte de sa figure, ainsi Dieu redemande notre âme qui reflète la splendeur de son visage. Comme le denier est marqué au coin du roi, notre âme est aussi formée à l'image du Créateur ; mais cette divine ressemblance est souvent altérée par le péché. Le même saint Docteur dit encore : Puisque les choses du monde relèvent de César, si vous voulez ne point dépendre de César, ne retenez rien du monde. Et si vous désirez ne rien devoir aux puissances terrestres, abandonnez tous vos biens temporels pour suivre Jésus-Christ. C'est avec raison que Notre-Seigneur ordonne d'abord de rendre à César ce qui est à César ; car personne ne peut être son disciple, c'est-à-dire rendre à Dieu ce qui lui appartient, qu'après avoir renoncé au monde. Nous y renonçons tous quand nous recevons les sacrements, mais beaucoup n'y renoncent que de bouche et non point du fond du cœur. Et cependant quelle dette énorme nous contractons en n'accomplissant pas les promesses faites à Dieu ! Un contrat où la foi est engagée est beaucoup plus grave qu'un contrat simplement pécuniaire. Payez ce que vous avez promis, pendant que vous êtes en ce corps mortel, avant que Dieu ne vienne comme un créancier inexorable vous jeter dans une prison perpétuelle. — « Puisque vous y êtes forcés, dit saint Jérôme (in cap. xxii Matth.), rendez à César la monnaie qui représente son image, mais donnez-vous bien volontiers à Dieu dont vous-mêmes portez l'empreinte éclatante. » Laissons donc tout ce qui est du monde ; mais notre corps, notre âme, notre intelligence, notre volonté, notre raison, et toutes les choses qui sont en nous, donnons-les ou plutôt rendons-les comme une dette à Dieu de qui nous les avons reçues, afin que nous ne méritions pas d'être comparés aux

bêtes de somme, mais que nous agissions en tout suivant les règles de la raison. « Il est bien juste, ajoute saint Hilaire (Can. 23 in Matth.), de nous rendre tout entiers à Celui auquel nous reconnaissons devoir et notre vie et notre conservation. » — Il n'y a donc ni contradiction ni inconvenance à ce que l'homme soit soumis à son semblable dans les choses temporelles, tandis qu'il reste sujet immédiat de Dieu pour les choses spirituelles ; ces deux choses peuvent très-bien marcher de front, sans que l'une porte préjudice à l'autre. Mais bien plus heureux et mieux partagé est celui qui s'affranchit de la dangereuse servitude des intérêts temporels pour se soumettre à Dieu seul ; il est alors vraiment libre, il est maître, plus roi que les rois mêmes, il ne craint ni la tyrannie des richesses ni l'oppression des grands.

Au point de vue mystique, nous devons à Dieu trois sortes de tributs qu'il réclame de nous : un amour parfait comme tribut du cœur, de ferventes et fréquentes actions de grâces comme tribut des lèvres, et une courageuse mortification de nos sens comme tribut du corps. De plus, dans le denier qui servait de tribut pécuniaire, nous trouvons plusieurs choses susceptibles d'interprétations spirituelles : ainsi la matière d'argent ou de cuivre qui le compose signifie l'action bonne ou mauvaise ; le poids vrai ou faux marque l'intention droite ou perverse ; l'effigie indique l'état intérieur de l'homme qui devient une image du démon par le péché ou une image de Dieu par la grâce ; l'inscription désigne la conduite extérieure qui offre les caractères de l'humilité à l'imitation du Christ, ou ceux de l'orgueil à l'exemple de Lucifer. — C'est à la mort que nous présenterons le denier spirituel, car c'est alors que le souverain Juge nous adressera cette redoutable question :

Montrez-moi la monnaie du tribut, c'est-à-dire découvrez-moi l'homme intérieur qui était caché sous l'écorce de la chair, ou même déguisé sous le masque de la dissimulation et que depuis longtemps j'attendais à résipiscence. Heureux qui pourra répondre comme le Prophète royal : *Vous avez déchiré mon enveloppe et vous m'avez environné de joie* (Psal. XXIX, 12). — C'est, en outre, au jugement que Jésus-Christ nous interrogera sur l'image qui est en nous. O terrible demande ! O reproche amer pour les méchants ! lorsqu'ils s'entendront dire : *De qui est cette figure et cette inscription ?* Chacun reproduit en son âme l'image de celui dont il fait les œuvres, soit celle de Dieu, soit celle de Satan prince de ce monde. — Enfin, c'est au jour suprême de la rétribution générale que le Seigneur prononcera la sentence irrévocable : *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu*, c'est-à-dire : Que ceux qui portent l'empreinte du prince du monde partagent avec lui le supplice de l'enfer, et que ceux qui ont conservé la ressemblance du Sauveur se réunissent à lui dans la gloire du ciel.

Les envoyés des Pharisiens et des Hérodiens *ne trouvèrent rien dans ce que Jésus venait de dire qu'on pût reprendre devant le peuple, et surpris de la réponse* par laquelle il avait habilement éludé leurs embûches, *ils se turent* (Luc. XX, 26). *Le laissant là, ils se retirèrent* tout confus (Matth. XXII, 22). Ce qui fait dire à saint Jérôme (in cap. XXII Matth.) : Ceux qui auraient dû se rendre à une sagesse aussi supérieure furent étonnés seulement de n'avoir pas pris Jésus dans le piége qu'ils lui avaient si artificieusement tendu ; et l'ayant quitté, ils s'en allèrent, remportant dans leur cœur la même infidélité malgré ce nouveau miracle.

A peine les Pharisiens s'étaient-ils éloignés du Sauveur, qu'*en ce jour-là même les Sadducéens s'approchèrent de*

lui (Matth. XXII, 23); voyant qu'on n'avait pu le vaincre par la ruse, ils espéraient le troubler par leur importunité, en le fatiguant de questions subtiles. Il y avait alors parmi les Juifs trois sectes différentes bien tranchées. Les Pharisiens d'abord se distinguaient des autres par leurs vêtements et surtout par leurs traditions qu'ils préféraient aux prescriptions légales elles-mêmes ; c'est pourquoi ils étaient appelés Pharisiens, c'est-à-dire *séparés* du mot *Phares* qui signifie *division*. Les Sadducéens, qui recevaient les livres de Moïse, se séparaient néanmoins des autres par leur doctrine matérialiste ; car ils niaient non-seulement la résurrection de la chair, mais aussi l'immortalité de l'âme qu'ils prétendaient périr avec le corps ; et ils ne croyaient ni à l'existence des Anges ni à celle des esprits. Enfin les Esséniens se signalaient entre tous par leur vie retirée qui ressemblait beaucoup à la profession monastique ; car ils s'abstenaient du mariage et mettaient en commun tous leurs biens. Il ne s'agit point ici de ces derniers. Les Sadducéens vinrent donc trouver Jésus pour lui proposer la fable inventée par eux d'une femme qui avait eu sept maris successivement, et ils lui demandèrent auquel d'entre eux elle devait appartenir après la résurrection ; car ils supposaient que, si la résurrection des corps devait avoir lieu, la célébration des noces devrait se faire dans l'autre monde comme en celui-ci. Or, pensaient-ils, cette femme ne saurait appartenir en même temps à sept maris, parce que la loi divine ne l'a jamais permis ; et elle ne saurait appartenir à un seul, tous ayant un droit égal pour la revendiquer. Ainsi donc, concluaient-ils, la résurrection ne peut avoir lieu.

Ce problème nouveau que les Sadducéens croyaient insoluble fut bientôt résolu de manière à dissiper toute difficulté. *Vous vous trompez*, leur dit le Sauveur, *en niant la*

résurrection future, faute de comprendre la Sainte-Écriture et la puissance divine (Matth. xxii, 29). En effet, la Sainte-Écriture déclare qu'elle s'accomplira, et décrit comment elle s'opérera ; car la toute-puissance divine ressuscitera les corps en les rappelant de la mort à la vie, comme elle a tiré du néant toutes les créatures. Vous vous trompez encore en supposant qu'on célébrera des noces dans l'autre monde comme en celui-ci, *car après la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris*, parce qu'il n'y aura point entre eux de relations charnelles, mais des relations spirituelles. *Les uns et les autres seront comme les Anges de Dieu dans le ciel*, parce qu'ils en possèderont la propriété sans toutefois en avoir la nature, et qu'ils seront spiritualisés sans néanmoins être esprits. Étant devenus immortels, ils ne seront plus sujets à la corruption et n'auront plus besoin de reproduction ; leur vie et leur société seront toutes spirituelles; ils jouiront éternellement de la vue et de l'amour de Dieu, sans éprouver jamais ni altération, ni souillure (Ibid. 30). Il est bien naturel que les effets cessent avec les causes ; or le mariage a été établi dans le but de multiplier les hommes qui doivent être les serviteurs de Dieu sur la terre, jusqu'à ce que le nombre des prédestinés soit complet à la résurrection. Nous serons alors comme les Anges uniquement occupés à la contemplation de la divinité. Cette considération bien approfondie doit exciter dans nos cœurs une ardente dévotion au souvenir de cette vie bienheureuse que nous attendons après ces quelques jours de notre pèlerinage.

Suivant l'explication mystique du Vénérable Bède (in cap. xx Luc.), les sept maris figurent l'universalité des réprouvés qui épousent une vie toute mondaine ; ils meurent sans enfants, parce qu'ils ne produisent aucune bonne

œuvre durant le cours de cette vie formée par la succession hebdomadaire des sept jours; et après qu'ils auront été enlevés par une mort misérable, le monde lui-même qu'ils ont traversé sans faire aucun acte salutaire, disparaîtra comme une épouse stérile. — Dans un autre sens, cette femme peut désigner l'Église qui est fiancée à un époux, quand elle est confiée aux soins d'un prélat ; et les sept hommes qui la laissent sans enfants représentent l'universalité des mauvais prélats ou des clercs indignes qui se distinguent entre eux par les sept ordres de la hiérarchie ecclésiastique, savoir ceux des Portiers, des Lecteurs, des Exorcistes, des Acolytes, des Sous-Diacres, des Diacres ou Lévites et des Prêtres. Quand ces ministres sont mauvais, ils n'engendrent point de fils spirituels, parce qu'ils ne cherchent point à produire de fruits dans l'Église ; et c'est pour cela que le démon les fait périr. — Selon le sens moral, cette femme aux sept maris peut encore signifier l'âme pécheresse livrée aux sept péchés capitaux. Elle ressuscite spirituellement, lorsqu'elle passe de la mort du péché à la vie de la grâce qui est un gage de sa gloire future. Aussi, quand cette résurrection spirituelle est affermie par une bonne résolution, confirmée par la profession religieuse et maintenue par l'observance régulière, l'âme alors mène une vie tout angélique ; par la pratique des vertus ou des vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, elle ressemble dès cette vie aux Anges qui n'ont point de corps, ne possèdent pas de bien en ce monde et obéissent continuellement à Dieu. Ils sont donc mauvais ces hommes paresseux qui ne laissent après eux aucun fruit de bonnes œuvres ni aucun souvenir de choses utiles ; plus mauvais sont encore ceux dont la mémoire ne rappelle que des actions perverses.

Après avoir décidé la question et réfuté l'erreur grossière

des Sadducéens, Notre-Seigneur aussitôt prouva la vérité de la résurrection par l'autorité de l'Écriture. Il commença donc par alléguer un texte de l'Exode pour démontrer d'abord l'immortalité de l'âme que niaient ses adversaires, et après avoir établi solidement ce dogme, il en déduisit comme conséquence la résurrection des corps qui ont été les compagnons des âmes pour le bien comme pour le mal. Le Seigneur a dit en effet dans l'Exode (III, 6) : *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob.* Si ces Patriarches étaient morts sous tous rapports et n'étaient vivants de quelque manière, il aurait dit : J'ai été, et non pas : *Je suis* leur Dieu. Car, selon la remarque de Jésus-Christ (Matth. XXII, 32) : *Il n'est point le Dieu des morts* ou de ceux qui n'existent plus absolument, *mais des vivants* ou de ceux qui subsistent encore. Donc, bien qu'ils soient morts aux yeux des hommes dans leurs corps, les Patriarches sont toujours vivants aux yeux de Dieu dans leurs âmes; et par conséquent les âmes ne meurent point avec les corps, mais leur survivent pendant l'éternité.

De cette première vérité découle comme conséquence de justice la résurrection de la chair. En effet, comme le Seigneur daigne s'appeler lui-même le Dieu d'Abraham et des autres qui l'ont servi dans leurs corps, il est juste qu'ils soient récompensés avec ces mêmes corps qui furent les instruments de leurs mérites. Ainsi, on peut dire d'une manière générale que les corps et les âmes recevront ensemble les biens ou les maux dont ils se sont rendus dignes conjointement; car l'homme mérite ou démérite dans son âme et dans son corps réunis, et c'est pourquoi dans la vie future il sera puni ou récompensé dans l'un et dans l'autre réunis de nouveau. Mais il ne peut en être ainsi, à moins que les corps ne ressuscitent ; donc il est certain qu'ils res-

susciteront, en sortant un jour de la poussière du tombeau où ils sont maintenant réduits. — On trouve une autre preuve de cette vérité dans le désir naturel qui incline les âmes vers leurs corps ; car il est naturel à l'âme de souhaiter d'être réunie éternellement à son corps pour rendre le compagnon de ses travaux participants de sa gloire. Afin que l'âme puisse jouir d'un repos et d'un bonheur parfaits, il est nécessaire que ce désir s'accomplisse et que cette réunion s'opère par la résurrection du corps.

Sur ces paroles : *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob*, saint Jérôme fait remarquer qu'en répétant d'abord trois fois son nom, le Seigneur marquait en lui la Trinité des personnes, et qu'en l'ajoutant une seule fois aussitôt après, il indiquait en elles l'unité de substance par les mots suivants : *Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants.*

Le peuple qui entendit Jésus répondre aux Sadducéens avec tant de raison et d'autorité *fut saisi d'admiration pour sa doctrine* (Matth. XXII, 33). Comme le fait remarquer Remi d'Auxerre, ce qui est ici arrivé pour le Sauveur arrive chaque jour pour son Église ; car lorsque par l'assistance divine elle confond ses ennemis, la pieuse foule des fidèles applaudit à son triomphe.

Prière.

Seigneur Jésus, enseignez-moi à découvrir et à éviter les piéges des séducteurs, à marcher toujours dans les véritables sentiers de la vie, de la sagesse et de la justice. Faites que je porte en moi-même le cachet de votre auguste image et non point de votre cruel ennemi, que je rejette toute affection terrestre pour admettre votre seul amour ; alors je

pourrai vous rendre les dons que j'ai reçus de votre grâce, en m'efforçant de les rapporter à votre service. Accordez-moi encore de fuir toute vie charnelle et mondaine qui ne produit aucun fruit salutaire, afin de m'appliquer à une vie spirituelle et céleste, féconde en bonnes œuvres. Que renouvelé par la gloire de la résurrection, je mérite d'être réuni aux chœurs angéliques pour jouir dans le ciel de la bienheureuse immortalité et de votre perpétuelle contemplation. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXXVI

LE PLUS GRAND COMMANDEMENT DE LA LOI. — LE SECOND SEMBLABLE AU PREMIER.

Matth. XXII, 34-46, Marc. XII, 28-37; Luc. XX, 41-44.

Les Pharisiens apprirent avec joie *que Jésus avait fermé la bouche aux Sadducéens,* en leur rendant toute réplique impossible par la sagesse de sa réponse. Néanmoins, comme ils se croyaient beaucoup plus habiles que leurs adversaires, *ils se réunirent* de nouveau pour l'attaquer sur un autre point (Matth. XXII, 34). Ils s'assemblent, dit saint Chrysostôme (Hom. 40 Oper. imp.), pour vaincre ou pour effrayer par leur multitude Celui qu'ils n'avaient pu surpasser par leur raison; mais ils montraient ainsi qu'ils comptaient plus sur la grandeur du nombre que sur la force de la vérité. Nous avons vu dernièrement les Sadducéens succéder aux Pharisiens, nous voyons maintenant les Pharisiens à leur

tour remplacer les Sadducéens auprès du Sauveur qu'ils essaient de fatiguer et d'accabler par des attaques multipliées ; car bien que divisés relativement à l'immortalité de l'âme et à la résurrection de la chair, les partisans des deux sectes s'accordaient cependant à persécuter Jésus-Christ. Selon la remarque de saint Jérôme (in cap. XXII Matth.), de même que la Passion du Sauveur offrit bientôt à Ponce-Pilate et à Hérode l'occasion de se réconcilier pour le juger, de même aussi sa prédication fournit dès lors aux Pharisiens et aux Sadducéens le motif de s'entendre pour le combattre, en faisant taire leur rivalité.

Aussi l'un d'eux, qui était docteur de la Loi, s'approchant de Jésus, *le tenta par cette question : Maître, quel est le grand commandement, dans la Loi,* le principal entre les autres (Ibid. 36) ? Il l'interroge ainsi pour le sonder et le surprendre, mais non pour s'éclairer et s'instruire lui-même. « Ce Scribe, dit saint Chrysostôme (Hom. 42 Oper. imp.), appelle *Maître* Celui dont il ne veut point être le disciple, et il s'informe du plus grand commandement quoiqu'il n'en observe pas même le plus petit ; c'est au contraire à celui qui a déjà commencé à pratiquer la justice qu'il convient de chercher à en connaître la perfection. » Sa demande du reste était fondée sur ce que les opinions étaient partagées à ce sujet : les uns disaient que les sacrifices et les oblations étaient plus agréables à Dieu que les œuvres de charité, mais les autres soutenaient le contraire avec plus de vérité.

Et Jésus lui répondit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu (Matth. XXII, 37). Comme le fait remarquer saint Chrysostôme, il ne dit pas : Tu craindras, mais : *Tu aimeras* ; car la crainte est le propre des esclaves, tandis que l'amour est le partage des enfants. Il ne dit pas non plus : Tu connaîtras,

mais : *Tu aimeras ;* car la connaissance est le propre des êtres intelligents et raisonnables, tandis que l'amour est l'apanage des cœurs droits et pieux. — Tu aimeras donc le Seigneur ton Dieu *de tout ton cœur*, c'est-à-dire de toute ton intelligence sans te tromper, ne t'abandonnant à aucune erreur dans la confession de son nom ; *de toute ton âme*, c'est-à-dire de toute ta volonté sans opposition aucune, ne voulant rien de contraire à son bon plaisir ; *de tout ton esprit*, c'est-à-dire de toute ta mémoire sans l'oublier jamais, ne te rappelant rien qui puisse affaiblir en toi son souvenir; *et de tout ton pouvoir* ou de toute ta force, consacrant tes diverses facultés à le servir sans aucune réserve. — « Il vous est ordonné, dit saint Augustin (de Doct. christ., c. 22), d'aimer Dieu *de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit et de tout votre pouvoir,* afin de vous obliger à rapporter toutes vos pensées, vos volontés, vos affections et vos œuvres à Celui de qui vous avez reçu tout ce que vous lui rendez. Le Seigneur ne permet donc à aucune partie de notre être de rester vide de son amour, et de rechercher des jouissances étrangères à lui-même; mais il veut que nous dirigions tous les autres objets de notre affection vers lui comme vers le centre de notre plus ardente dilection ; car l'homme est parfait, lorsqu'il tend par tous ses actes vers le bien immuable et souverain. » — Saint Chrysostôme dit à son tour (Hom. 48 Op. imp.) : « Qu'est-ce qu'aimer Dieu *de tout son cœur ?* C'est n'avoir le cœur attaché à chose quelconque en dehors de Dieu ; car tout ce que vous donnez d'amour aux créatures, vous le retirez au Créateur. Qu'est-ce qu'aimer Dieu *de toute son âme ?* C'est adhérer à la vérité avec une entière certitude, de manière à rester inébranlable dans la foi ; car celui qui croit que tout bien est en Dieu et qu'il n'en est aucun hors de cet Être infiniment parfait, celui-là

aime le Seigneur de toute son âme. En outre, qu'est-ce qu'aimer Dieu *de tout son esprit ?* C'est tenir ses sens intérieurs entièrement appliqués au Seigneur; ainsi celui dont l'intelligence est soumise à Dieu, dont la sagesse est occupée de Dieu, la pensée dirigée vers Dieu, et la mémoire remplie de bons souvenirs, celui-là aime Dieu de tout son esprit. » — Enfin selon saint Bernard (de diligendo Deo), nous devons aimer *de tout notre cœur*, c'est-à-dire avec sagesse, pour n'être point séduits par les suggestions du démon ; *de toute notre âme*, c'est-à-dire avec douceur, pour ne pas être attirés par les plaisirs de la chair ; *de tout notre esprit,* c'est-à-dire avec force, pour n'être point accablés par les persécutions du monde. Tels sont en effet les trois ennemis qui cherchent à nous éloigner de l'amour de Dieu, savoir : le démon, la chair et le monde.

Notre-Seigneur ajoute ensuite (Matth. XXII, 38) : *C'est là le plus grand et le premier commandement.* Il est le plus grand en dignité, parce qu'il a l'objet le plus sublime, Dieu lui-même ; le premier par ordre, parce qu'il précède le précepte de l'amour du prochain. Il est vraiment le plus noble et le plus utile de tous les commandements, parce que celui qui l'accomplit parfaitement les observe tous. Oui, ce précepte de l'amour de Dieu est grand, parce qu'il est imposé d'abord par la loi naturelle que le doigt du Créateur a gravée en traits ineffaçables dans l'esprit de toute créature raisonnable ; il est plus grand, parce qu'il est renouvelé plusieurs fois dans la loi écrite que le Seigneur donna à Moïse par le ministère des Anges ; il est très-grand, parce qu'il est confirmé dans la loi évangélique que le Fils de Dieu lui-même nous a enseignée. De plus, ce commandement est *le premier* dans l'intention de son auteur ; car en toute

chose la fin précède les moyens dans l'intention de celui qui la veut. Or, d'après saint Paul (I Tim. x, 5), *la fin de tout précepte c'est la charité*, à laquelle tous les autres commandements se rapportent : aussi suivant le même Apôtre (Rom. xiii, 10), *la charité est l'accomplissement de la Loi.*

Ce précepte de l'amour de Dieu est encore *le premier* comme le plus nécessaire à observer, et pour qu'on puisse le remplir parfaitement, quatre choses sont requises. Il faut d'abord conserver le souvenir des bienfaits de Dieu. Puisque nous tenons tout de sa main libérale, tant les biens extérieurs que notre corps et notre âme, il est juste d'employer à son service tout ce que nous possédons en l'aimant d'un cœur parfait ; car qui serait assez ingrat pour se rappeler les bienfaits reçus sans éprouver aucune affection pour son insigne bienfaiteur ? — En second lieu, il faut considérer l'excellence des perfections de Dieu ; car Dieu est infiniment plus grand que notre cœur, et quand même nous le servirions de toutes nos forces, nos facultés réunies sont impuissantes à lui rendre tous les hommages qu'il mérite. *Glorifiez le Seigneur autant que vous pourrez*, dit l'Ecclésiastique (xliii, 32 et 33), *sa gloire sera supérieure encore ; car il est au-dessus de toute louange.* — En troisième lieu, il faut se détacher de toutes les choses mondaines et passagères ; car c'est faire une grave injure à Dieu que de lui égaler quelque objet dans notre estime, et par conséquent de diviser notre affection entre le Créateur et les créatures périssables et corruptibles. Il ne veut pas en effet que nous aimions autre chose que lui, parce qu'il veut posséder seul notre cœur sans partage. Seigneur, s'écrie saint Augustin (in Soliloq.), il ne vous aime pas suffisamment celui qui aime quelque chose autre que vous.

Trop avare, dit pareillement saint Jérôme, celui à qui Dieu ne suffit pas. — Quatrièmement, il faut retrancher toutes sortes de vices et de fautes; car personne ne peut aimer Dieu tant qu'il commet le péché, parce que *nul ne peut servir deux maîtres* (Matth. vi, 24). Si donc vous persévérez dans le péché, vous n'aimez pas Dieu. Il n'aime pas Dieu cet orgueilleux ou cet ambitieux qui lui préfère une fumée de vaine gloire, ni ce voluptueux qui l'abandonne pour un plaisir d'un moment, ni cet avare qui pour une pièce d'or, pour un rien, ne craint pas de le perdre.

Notre divin Maître ajoute encore (Matth. xxii, 39) : *Le second commandement est semblable au premier*. Il ne lui est pas égal mais bien semblable, soit par la nature de l'acte en quoi il consiste, qui est l'amour, soit par la nature de l'objet auquel il se rapporte, qui est l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Voici ce second précepte : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même*, c'est-à-dire pour le même but que vous vous aimez vous-même, en lui souhaitant le même bonheur qu'à vous-même, la justice et le salut, la grâce dans le temps et la gloire dans l'éternité. En nous disant d'aimer notre prochain comme nous-même, le Seigneur ne nous dit pas de l'aimer autant que nous-même, le mot *comme (sicut)* indique ici non pas l'égalité mais la similitude de l'amour ; car nous devons nous aimer préférablement au prochain, avant lui et plus que lui ; mais aussi nous devons lui désirer le même bien qu'à nous-même, voulant qu'il soit sanctifié et récompensé comme nous. En outre, le précepte de la charité étant unique, quand le Sauveur dit que l'amour envers Dieu est le premier et que l'amour envers le prochain est le second, il détermine seulement un ordre de matière dans l'objet de la charité qui est d'aimer Dieu d'abord et puis le prochain,

ou bien un ordre de causalité, parce que l'amour envers le prochain est un effet de l'amour envers Dieu. Si donc l'Apôtre a pu dire justement (Rom. XIII, 8) : *Celui qui aime son prochain accomplit toute la Loi,* c'est que l'effet produit suppose la cause existante, mais la cause ne suppose pas toujours son effet déjà produit. Par conséquent notre amour envers Dieu engendre notre amour envers le prochain, et notre amour envers le prochain prouve en même temps qu'il alimente notre amour envers Dieu. Telle est la pensée qu'exprime saint Grégoire (Moral. l. VII, c. 11).

Non-seulement l'amour pour Dieu, mais aussi l'amour pour soi-même doit l'emporter sur l'amour pour le prochain. « Apprenez d'abord à vous aimer vous-même, dit saint Augustin (Serm. 43 de Verbis Dom.); alors on pourra vous confier votre prochain pour que vous le chérissiez comme vous-même ; mais si vous ne savez pas encore vous aimer comme il faut, il est à craindre que vous ne trompiez votre prochain comme vous vous trompez vous-même. Ailleurs le même saint Docteur dit : Il est évident que nous devons regarder tous les hommes comme notre prochain, parce qu'il n'est permis de faire du mal à personne. Celui qui aime ses semblables doit les affectionner, ou parce qu'ils sont justes, ou afin qu'ils le deviennent ; car c'est pour les mêmes raisons que chacun doit s'aimer, et c'est ainsi qu'il aime son prochain comme soi-même sans aucun danger. » — Dans notre manière d'aimer le prochain nous devons considérer attentivement quatre causes : 1° la cause finale, afin d'aimer le prochain pour Dieu ; 2° la cause matérielle, afin d'aimer en lui le bien et non le mal ; 3° la cause formelle, afin que, suivant l'ordre légitime, nous l'aimions moins que Dieu, mais plus que les choses temporelles ; 4° la cause efficiente ou excitante, afin de l'aimer parce qu'il est homme, et non

pas seulement parce qu'il est notre père ou notre fils, notre familier ou notre intime. Telles sont aussi les conditions que nous devons observer dans l'amour de nous-mêmes. — Nous pourrons enfin reconnaître que notre amour du prochain est faux ou impur par les signes suivants : s'il diminue notre amour envers Dieu, s'il nous porte à faire pour les hommes des choses contraires au Seigneur, si nous dissimulons dans ceux que nous aimons davantage des défauts que nous ne supportons pas dans les autres, si ce qui nous plaît dans notre ami nous déplaît dans les autres, si nous voyons avec peine qu'il en aime un autre autant ou même plus que nous.

Notre-Seigneur conclut par ces paroles (Matth. XXII, 40) : *Toute la Loi et les Prophètes se réduisent à ces deux commandements* qui en sont comme l'abrégé ; car toutes les ordonnances ou défenses, toutes les exhortations et menaces n'ont d'autre but que de faire pénétrer la charité dans nos cœurs. Tout ce qui est prescrit ou enseigné dans les livres saints ne tend qu'à nous faire comprendre et observer ce double commandement. Tous les autres se rapportent à ces deux principaux dont ils sont les conséquences : ainsi le premier, qui ordonne d'aimer Dieu, contient les trois commandements de la première table du Décalogue ; et le second, qui ordonne d'aimer le prochain, renferme les sept commandements de la seconde table. En effet, quiconque aime Dieu méprise les idoles, il n'emploie pas en vain le nom du Seigneur, il sanctifie le jour du Sabbat. D'un autre côté, celui qui aime son prochain honore son père et sa mère, il ne commet ni homicide, ni vol, ni adultère, il ne porte point de faux témoignage, il ne désire point la femme ou la chose d'autrui. En un mot, selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 42 Op. imp.), l'amour nous inspire

toute sorte de biens, tandis que la haine nous suggère toute espèce de maux.

D'abord, afin que tout en nous soit soumis à l'empire de la charité, l'amour que nous portons à Dieu doit assujétir les trois facultés de notre âme, en sorte que toutes nos pensées, nos affections et nos volontés aient Dieu même pour objet immédiat, ou du moins pour fin dernière. — Ensuite, l'amour que nous devons au prochain nous oblige de lui faire du bien et de ne pas lui faire de mal. De ces deux préceptes, le premier qui est affirmatif a été formulé par Notre-Seigneur lui-même en ces termes : *Faites pour les hommes tout ce que vous voulez qu'ils fassent pour vous* (Matth. VII, 12); c'est-à-dire *tout ce que vous voulez* raisonnablement, comme permis, convenable ou expédient, *que les hommes fassent pour vous* en pensées, en paroles ou en actions, *faites-le aussi pour eux*, dans les mêmes circonstances, avec la même affection, avec le même empressement et de la même manière. Suivant cette règle, l'amour que nous devons au prochain commande et dirige les différents actes, soit intérieurs, soit extérieurs, des vertus à l'égard de nos semblables. Le second précepte qui est négatif a été énoncé par Tobie lorsqu'il disait à son fils (IV, 16) : *Ce que vous seriez fâché* raisonnablement *qu'on vous fît* en pensées, en paroles ou en actions, *gardez-vous de le faire à quelque autre*, tant par le désir ou la volonté que par les effets et les œuvres. D'après cette règle, l'amour que nous devons au prochain retient et réprime tous les mouvements des vices à l'égard de nos semblables. Ainsi, quoique divers préceptes nous portent à désirer utilement ce qui est avantageux, ou à éviter utilement ce qui est préjudiciable, tous cependant découlent de la charité comme de leur source commune, parce que nous devons agir en tout pour l'amour de Dieu et

du prochain. Notre-Seigneur a donc bien raison de dire que *la Loi et les Prophètes se rapportent à ces deux commandements*, comme à leur principe et à leur fin.

O charité ! règle suprême de l'ordre qui règne parmi les élus, lien universel qui rattache ensemble les divers êtres intelligents, vertu des vertus, loi des lois qui a été établie et confirmée non par le pacte commun des créatures, mais par l'autorité souveraine du Créateur! Vous êtes l'ordonnance immuable que le Roi des rois a non-seulement portée et ratifiée par sa volonté toute-puissante, mais encore qu'il a promulguée, recommandée de sa propre bouche, et à l'accomplissement de laquelle il a même daigné se soumettre le premier en personne. Vous êtes assurément cette *Loi sans tache du Seigneur qui convertit les âmes*, parce qu'elle les retire de leurs égarements pour les ramener à Dieu (Psal XVIII, 8); vous êtes la mère et la source des lois divines, la reine et la maîtresse des lois humaines conformes à la raison et à la justice, l'ennemie et l'adversaire des lois iniques. Avec le secours de la grâce nous commençons à vous prendre pour guide sur la terre, et si nous continuons à vous suivre fidèlement jusqu'à la mort, nous parviendrons à vous posséder parfaitement au ciel où vous ferez notre bonheur pendant l'éternité.

Par leurs questions insidieuses, comme le dit saint Chrysostôme (Hom. 72 in Matth.), les Juifs cherchaient à éprouver Jésus-Christ qu'ils prenaient pour un pur homme; mais ils n'auraient pas osé le tenter de la sorte, s'ils l'avaient reconnu pour le vrai Fils de Dieu. Jésus voulant donc leur montrer qu'il était Dieu, leur proposa une question bien propre à le leur manifester. Comme il devait endurer bientôt sa Passion, il voulait auparavant corriger cette fausse opinion des Juifs qui croyaient bien que le Christ

était fils de David, mais non pas son Seigneur. Alors comme le remarque saint Jérôme (in cap. XXII Matth.), il leur parla clairement de lui-même pour les rendre inexcusables de leur aveuglement. *Les Pharisiens étant donc assemblés, Jésus les interrogea* (Matth. XXII, 41); comme s'il leur eût dit : Jusqu'ici j'ai satisfait à vos demandes, il est temps que vous me répondiez à votre tour. *Que pensez-vous du Christ*, ce Messie dont vous désirez l'avénement promis dans la Loi? *De qui est-il fils* ? (Matth. XXII, 42.) Les Juifs étaient alors, comme ils le sont encore aujourd'hui, dans une double erreur au sujet du Christ, quant à sa personne et quant à sa nature : car ils ne croyaient pas qu'il fût déjà venu au monde dans la personne de Jésus, conçu et enfanté par une Mère-Vierge ; de plus ils croyaient que le Christ attendu devait être un pur homme et non pas un véritable Dieu. C'est à cette seconde erreur que se rapportait la question présente de Notre-Seigneur; et peut-être la leur posa-t-il parce que, après avoir ramené toute la Loi aux deux commandements de l'amour,en législateur habile, il voulait leur montrer qu'ils trouvent tous deux leur application simultanée dans un seul personnage bien digne d'être aimé, dans le Christ lui-même ; car il n'y a que le Christ que nous puissions aimer tout à la fois et comme notre Dieu et comme notre prochain.

Les Pharisiens lui répondirent que le Christ devait être fils *de David* ; car le Seigneur en avait fait la promesse à cet illustre Roi en lui disant : *Je placerai sur ton trône un rejeton de ta race* (Ps. CXXXI, 11). Ainsi ils ne reconnaissaient que la filiation charnelle du Messie et n'admettaient point sa filiation divine. Mais pour les détromper sur ce dernier article, Jésus leur dit par manière d'objection (Matth. XXII, 43) : Si le Christ est un pur homme à votre

avis, *comment donc David*, parlant non d'après son propre sens mais *d'après l'Esprit-Saint*, qui lui révélait les secrets de la sagesse divine, *l'appelle-t-il son Seigneur par ces paroles* du Psaume (CIX, 1) : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur ?* Ce qui signifie: Dieu le Père a dit à son Fils ; ou bien, comme l'expliquaient les Juifs : Le Créateur du ciel et de la terre a dit au Messie.

Ce texte ainsi entendu fournit une triple preuve que le Messie n'est pas un pur homme. La première consiste en ce raisonnement : Aucun père ne proclame comme son Seigneur le fils qui a reçu de lui la nature ; or David inspiré d'en haut proclame le Christ comme son Seigneur; donc le Christ ne possède pas seulement la nature qu'il a reçue de David, mais il en possède encore une supérieure selon laquelle il est appelé Seigneur de David, car personne ne saurait être fils et Seigneur d'un autre selon la même nature. Il y a donc dans le Christ une double nature, savoir : la nature humaine suivant laquelle il est fils de David, et la nature divine suivant laquelle il est Seigneur de ce même David. — Voici une seconde preuve que l'on tire des paroles précédentes. Lorsque David les prononça, le Messie n'était pas vivant comme homme ; comment donc celui-là appelait-il déjà son Seigneur Celui-ci qui n'existait pas encore et qui n'exista que longtemps après? On ne peut expliquer ce mystère qu'en admettant dans le Messie une autre nature par laquelle il existait avant David. — Enfin une troisième preuve se déduit des paroles suivantes du même texte : *Assieds-toi à ma droite.* Il est impossible qu'un pur homme soit admis à siéger à la droite de Dieu comme son égal. Le passage qui est ici rapporté du Prophète royal doit donc s'interpréter de cette sorte : *Le Seigneur* Dieu le Père, pour qui parler c'est engendrer un Fils

consubstantiel à lui-même, *a dit à mon Seigneur*, le Christ son Fils, qui est aussi mon Seigneur, non par sa naissance temporelle mais par sa naissance éternelle : *Assieds-toi à ma droite*, c'est-à dire : Règne paisiblement dans la possession de ma puissance infinie comme Dieu, ou dans la jouissance de la gloire la plus élevée en tant qu'homme ; car sous ce dernier rapport même le Christ est bien supérieur à tous les esprits célestes. Demeure ainsi *jusqu'à ce que j'aie réduit tes ennemis à te servir de marchepied*, c'est-à-dire en attendant que j'assujétisse les hommes rebelles ou désobéissants, soit par une soumission douce et volontaire s'ils consentent à croire que tu es vrai Dieu et vrai homme, soit par une soumission forcée lorsqu'au jour des vengeances ils seront châtiés et contraints à croire, en sorte que bon gré mal gré ils seront mis sous tes pieds comme un escabeau. En effet la soumission sera complète quand au jugement tout subira sans résistance possible l'empire souverain de l'Homme-Dieu.

Si donc, ajouta Jésus-Christ (Matth. XXII, 45). *David appelle le Christ son Seigneur* en vérité, *comment le Christ est-il* seulement *son fils* dans votre opinion ? car à raison de la génération le fils est soumis à son père, suivant l'usage naturel qui était plus religieusement observé parmi les anciens. Ce ne sont pas les enfants qui doivent être les seigneurs de leurs parents, mais bien plutôt les parents qui doivent être de nom et de fait les maîtres de leurs enfants ; c'est au père à commander, et au fils à obéir comme lui étant inférieur. Jésus semble dire aux Juifs : Puisque suivant sa nature humaine le Messie est fils de David et par conséquent son inférieur, il faut admettre en lui une autre nature par laquelle il soit son supérieur, à savoir, la nature divine. Il y a donc dans le Christ deux natures, l'une divine et

l'autre humaine ; ainsi il est tout à la fois et le fils et le Seigneur de David, son fils en tant qu'homme, son Seigneur en tant que Dieu ; d'où il suit enfin que le Christ est Homme-Dieu. Jésus ne reprochait donc point aux Juifs comme une erreur de dire que le Christ était fils de David, mais bien plutôt de croire qu'il était un pur homme et non le Fils de Dieu ; c'est pourquoi il leur prouva qu'il était lui-même non-seulement fils de David, mais encore Fils de Dieu, et il les en convainquit par le témoignage même de David.

Comme le Sauveur avait allégué un texte incontestable d'où il avait tiré un argument irréfragable, *personne ne put lui répondre un seul mot, et depuis ce jour-là nul n'osa plus lui poser de question* captieuse ; parce que tous étaient pleinement convaincus tant par la force de l'autorité que par l'évidence de la raison. « Désormais, dit saint Jérôme (in cap. XXII Matth.), les Pharisiens réfutés et confondus par ses discours et par ses réponses cessèrent de l'interroger, mais passant des paroles aux actes, ils en vinrent à le saisir par la force ouverte et à le livrer à la puissance romaine. Cet exemple nous montre qu'on peut bien imposer silence à l'envie, mais qu'on ne calme pas aussi facilement son venin. »

Prière.

Seigneur Dieu qui voulez sanctifier tout mon être, vous m'avez imposé votre sainte loi, afin que j'apprenne à vous aimer de tout mon cœur, de toute mon âme, de tout mon esprit et de toutes mes forces. Mais comment accomplirai-je un si grand commandement, si vous ne me prêtez votre secours, vous l'Auteur de toute grâce excellente et de tout don parfait ? Puisque vous nous commandez de vous

aimer, donnez-nous ce que vous commandez, et commandez ce que vous voudrez. Faites que j'aime aussi mon prochain comme moi-même, afin que j'obtienne de concert avec lui la grâce ici-bas et la gloire dans les cieux. Accordez-moi encore, ô bon Jésus, de croire de cœur, de confesser de bouche et d'attester par mes œuvres que vous êtes le Christ, Dieu fait homme envoyé pour nous sauver, afin que, soumis maintenant de plein gré à votre empire, je puisse me réjouir avec vous pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXXVII

JÉSUS CENSURE LA CONDUITE DES SCRIBES ET DES PHARISIENS.

Matth. XXIII, 1-12.

Après avoir réduit au silence les Scribes et les Pharisiens qui l'interrogeaient artificieusement pour le tenter, Notre-Seigneur ne voulut pas priver du pain de la doctrine ceux qui étaient disposés à s'en nourrir. Aussi, en ce même jour qui était le mardi, *il adressa la parole à la foule* composée de gens simples et imparfaits, *ainsi qu'à ses disciples* qui étaient mieux instruits et plus parfaits (Matth. XXIII, 1). Saint Chrysostôme dit à ce sujet (Hom. 43 Oper. imp.) : « Notre-Seigneur, terrassant les prêtres par ses réponses, rendit manifeste leur endurcissement, pour nous faire comprendre que les mauvais clercs sont en quelque sorte incorrigibles, tandis que les laïcs coupables s'amendent plus facilement ; ensuite il se tourna vers le peuple, parce que

les discours demeurent infructueux s'ils n'instruisent pas les bons lorsqu'ils confondent les méchants. » Il déclara donc à la multitude présente qu'il fallait écouter la doctrine des Scribes et des Pharisiens sans imiter leur conduite ; il exhorta néanmoins à leur rester soumis à cause du sacerdoce et de la dignité dont ils étaient revêtus, en considérant leurs maximes et non leurs œuvres ; enfin il stigmatisa leurs crimes nombreux pour en détourner les auditeurs scandalisés.

Ainsi Jésus dit aux Juifs (Matth. XXIII, 2) : *Les Scribes et les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse*, c'est-à-dire : Ils ont succédé, quoique indignes, à son autorité pour instruire et juger. Comme la chaire est le siége des docteurs, être assis sur la chaire de Moïse signifie enseigner ce que Moïse a enseigné lui-même. Saint Chrysostôme dit encore au même endroit : « Il y a beaucoup de prêtres, mais combien y en a-t-il de dignes ? Beaucoup le sont de nom ; mais beaucoup le sont-ils par les œuvres ? Considérez donc comment vous êtes assis dans la chaire de vérité ; car ce n'est pas elle qui fait le prédicateur, mais c'est le prédicateur qui honore cette chaire. Ce n'est point le lieu qui sanctifie l'homme, mais l'homme qui sanctifie le lieu. Tous les prêtres ne sont pas saints, mais tous les saints sont en quelque sorte prêtres ou ministres du Seigneur. Quand vous enseignez bien et que vous vivez mal, vous dictez à Dieu lui-même la sentence qu'il doit porter contre vous. »

Et selon la remarque du même saint Chrysostôme, de peur que quelqu'un, pour excuser son propre relâchement, ne vînt alléguer la mauvaise conduite des docteurs officiels, Notre-Seigneur ajouta (Ibid. 3) : *Gardez donc* dans votre cœur, *et faites* dans la pratique *tout ce qu'ils vous diront*, qui soit de leur compétence et pour votre utilité. Ainsi,

vous devez écouter tous leurs enseignements, pourvu qu'ils soient conformes à la doctrine et à la tradition mosaïques, et qu'ils ne soient contraires ni à la vraie foi ni à la loi divine. Ou bien encore, comme l'explique saint Chrysostôme, vous devez recevoir de leur part tout ce qui tend à réformer la conduite et à perfectionner la vie, tout ce qui s'accorde avec les préceptes du Nouveau Testament et n'oblige point aux cérémonies de l'Ancien. Ces dernières paroles du divin Maître indiquent clairement que l'on doit honorer de son obéissance les supérieurs et les docteurs vicieux, tant qu'ils enseignent des choses bonnes ou qui du moins ne sont pas évidemment mauvaises. Il faut les respecter aussi longtemps qu'ils sont tolérés dans leurs fonctions, comme le montre l'exemple de David qui continuait de vénérer le roi Saül, quoiqu'il le sût livré au démon et réprouvé de Dieu. Ainsi, les inférieurs ne sont point excusables, lorsqu'ils n'accomplissent pas le bien qui leur est commandé ; car en obéissant à des prélats ou à des maîtres vicieux, ils honorent Dieu même dans la personne de ces ministres indignes qui néanmoins tiennent sa place et transmettent sa parole.

Cependant, continua le Sauveur, *gardez-vous de faire ce qu'ils font* contre leur devoir, parce qu'il ne faut pas les imiter dans le mal mais seulement dans le bien. « S'ils vivent bien, c'est leur avantage, comme dit saint Chrysostôme, et s'ils enseignent bien, c'est votre intérêt ; prenez d'eux ce qui vous importe et n'examinez pas en eux ce qui ne vous regarde pas. » — *Car,* ajouta le Seigneur, *ils disent et ne font point*, parce que leur vie n'est point en rapport avec leur doctrine ; ils recommandent d'accomplir les prescriptions de la Loi qu'ils ne craignent pas de transgresser eux-mêmes. Selon saint Augustin (Serm. 3 de verbis Domini), donner de bonnes instructions sans les observer

soi-même, c'est prononcer sa propre condamnation ; et à ces hommes dont les actes ne sont point conformes aux discours on peut appliquer ces paroles d'Isaac : *La voix est bien de Jacob, mais les mains sont d'Esaü* (Gen. XXVII, 22). D'après saint Chrysostôme (Hom. 73 in Matth.), celui qui étant chargé d'enseigner la Loi ose cependant la violer est souverainement répréhensible et condamnable, d'abord parce qu'il devrait se corriger lui-même avant de corriger les autres, puis parce qu'il déshonore sa charge par sa prévarication, et enfin parce qu'il scandalise davantage ceux qu'il devrait surtout édifier en sa qualité de docteur.

Le divin Maître poursuit la critique des Pharisiens et des Scribes en ces termes (Matth. XXIII, 4) : *Ils lient des fardeaux* ; de leurs traditions et de leurs prescriptions minutieuses et multipliées ils composent comme des faisceaux qu'on ne peut porter. Ces fardeaux *lourds* pour la volonté *et accablants* dans la pratique, *ils les placent sur les épaules des hommes*, en les obligeant à observer des préceptes durs et difficiles qu'ils ont surajoutés à la Loi ; quant à eux *ils ne veulent pas* les toucher le moins du monde, ou *les remuer seulement du bout du doigt*. Voyez comment Notre-Seigneur aggrave le reproche qu'il adresse aux docteurs juifs ; il ne dit point qu'ils ne peuvent pas, mais qu'*ils ne veulent pas* ; il ne dit point porter, mais *remuer* ; il ne dit point de la main ou avec de grands efforts, mais *du doigt* ou par un léger attouchement, parce qu'ils n'essayaient pas de faire le moindre mouvement pour observer et accomplir les plus petits des préceptes qu'ils imposaient aux autres.

Saint Chrysostôme dit à ce sujet (Hom. 43 Oper. imp.) : « Regardons comme des Pharisiens ceux qui exigent du peuple une justice parfaite et qui ne gardent pas eux-mêmes la plus imparfaite, ceux qui cherchent moins à être justes

dans leurs actes qu'à le paraître dans leurs discours. Regardons aussi comme tels ceux qui imposent des pénitences excessives aux pécheurs repentants, et qui ne font pas eux-mêmes les plus faciles ; leur conduite éloigne les hommes d'embrasser les rigueurs de la satisfaction en ce monde et les porte à encourir les châtiments du jugement à venir. Si vous mettez sur les épaules d'un homme faible une charge pesante qu'il est incapable de porter, ou il la rejettera, ou il sera écrasé sous le faix. Ainsi en sera t-il du pécheur si vous lui imposez une pénitence trop onéreuse ; ou il refusera de s'y soumettre, ou s'il l'accepte d'abord, la voyant bientôt au-dessus de ses forces, il y trouvera une pierre d'achoppement et une occasion de nouvelles fautes plus graves que les précédentes. D'ailleurs, si nous nous trompons en imposant une pénitence trop légère, ne vaut-il pas mieux avoir à rendre compte pour un excès de miséricorde que pour un excès de rigueur ? Quand le père de famille se montre généreux, il ne convient pas au dispensateur de se montrer avare. Si Dieu est clément, pourquoi son ministre serait-il austère ? Voulez-vous être et paraître saint ? Soyez dur pour vous-même et doux pour les autres. Qu'on vous entende commander des choses faciles, mais qu'on vous voie pratiquer de grandes vertus. Le prêtre qui est indulgent à l'égard de lui-même et exigeant à l'égard d'autrui ressemble à un injuste percepteur qui s'affranchit de l'impôt pour le rejeter sur de pauvres contribuables. Ainsi, Notre-Seigneur dévoile dans les Pharisiens une double iniquité : la première, en ce qu'ils exigent sans miséricorde de leurs inférieurs une vie irréprochable ; la seconde, en ce qu'ils s'accordent à eux-mêmes la plus grande liberté. Un bon supérieur doit se comporter d'une tout autre manière ; être un juge sévère pour tout ce qui

le concerne, et débonnaire pour ce qui touche ses sujets. » De tout ce passage emprunté à saint Chrysostôme, concluons qu'il vaut mieux, en imposant seulement une pénitence légère, exposer les âmes à souffrir dans le purgatoire que de les exposer autrement à tomber dans l'enfer. Il faut cependant ne pas laisser ignorer aux pécheurs la grandeur des dettes qu'ils ont contractées envers la justice divine.

D'après saint Jérôme (in cap. XXIII Matth.), Notre-Seigneur s'élève ici contre tous les maîtres qui ordonnent des choses pénibles et qui ne font pas même les plus faciles. Or un des griefs les plus capables de soulever les petits contre les grands, de quelque ordre qu'ils soient, c'est de voir que ceux-ci n'accomplissent point ce qu'ils recommandent, et ne veulent pas même toucher de leur petit doigt les lourds fardeaux qu'ils imposent aux autres. Les leçons et les paroles de ces nouveaux Pharisiens produisent peu de fruits dans leurs subordonnés, qui ne les voient pas observer ce qu'ils enseignent et ordonnent. Quiconque veut être utile aux âmes de ses frères doit donc commencer par retracer avec soin dans sa conduite ce qu'il se propose de recommander, autrement ses travaux seront stériles ; ses exhortations resteront sans effet si les hommes ne remarquent en lui ce qu'il prêche. En conséquence, un législateur, bien qu'il ne soit pas soumis à sa propre loi, en ce sens qu'il puisse être puni par un autre homme s'il ne la suit pas, est cependant obligé de l'observer, de telle sorte que s'il la transgresse il sera châtié plus sévèrement de Dieu, parce que son infraction est plus grave à cause du scandale qui en résulte. De là vient cette sentence d'un philosophe ancien : Subissez vous-même la loi que vous avez portée ; ou cette autre maxime : Chacun doit appliquer à soi-même les règles qu'il a établies pour les autres.....

Selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 73 in Matth.), après avoir reproché aux Scribes et aux Pharisiens leur rigorisme à l'égard des autres et leur relâchement à l'égard d'eux-mêmes, le Seigneur les accuse d'être remplis de cet égoïsme ou de cette vanité qui les porte à s'éloigner de Dieu et les empêche de croire au Christ. C'est pour cela qu'il ajoute (Matth. xxiii, 5) : *Ils font toutes leurs actions pour être considérés des hommes* ; l'intention, la fin qu'ils se proposent, c'est d'obtenir la gloire du monde. Celui qui désire que ses bonnes œuvres soient connues pour procurer la gloire de Dieu ne commet aucune faute et acquiert même de grands mérites ; mais celui qui recherche les honneurs terrestres de préférence aux honneurs célestes, celui-là ne peut croire au Christ qui prêche le mépris des biens temporels et l'estime des biens éternels. Ainsi, les Pharisiens n'étaient pas seulement lâches et paresseux à faire le bien, ils étaient encore avides d'éloges et de dignités ; car ils n'agissaient et ne parlaient que pour s'attirer la louange et la considération des peuples. De tels hommes uniquement appliqués à se glorifier eux-mêmes ne reçoivent de Dieu aucune récompense pour leurs travaux et méritent même de sévères châtiments, parce qu'ils changent le bien en mal. Saint Chrysostôme dit à ce sujet (Hom. 43 Oper. imp.) : Comme le ver naît du bois qu'il consume et la teigne de l'habit qu'elle ronge, de même la vaine gloire naît des bonnes œuvres qu'elle corrompt ; car le démon, en ennemi rusé, lorsqu'il n'a pu empêcher quelqu'un de faire le bien, s'efforce de porter cet homme à en tirer vanité, afin que le désir de la vaine gloire lui fasse changer le bien en mal. Or, d'après saint Jérôme (in cap. xxiii Matth.), quiconque fait ses actions pour être vu des hommes est un Scribe et un Pharisien.

Notre-Seigneur détermine ensuite d'une manière particulière les actions qu'il reproche aux Pharisiens de faire par ostentation. *Ils portent leurs phylactères fort larges et leurs franges fort longues* (Matth. XXIII, 5) ; *ils affectent de marcher avec des robes traînantes* (Marc. XII, 38). Pour mieux comprendre ces détails, dit saint Jérôme (in cap. XXIII Matth.), il faut savoir que le Seigneur, après avoir donné à Moïse les préceptes de la Loi, conclut par ces paroles (Deut. VI, 8) : *Vous les lierez à votre main et vous les aurez toujours devant les yeux ;* ou en d'autres termes : Vous ne cesserez de les reproduire dans votre conduite et de les rappeler dans votre esprit ; car selon le sens spirituel, les mains désignent les œuvres, de même que les yeux indiquent les méditations attentives. C'est donc comme si Dieu avait dit : Que mes commandements soient dans vos mains, afin que vous les accomplissiez, et qu'ils soient continuellement devant vos yeux, afin que vous ne les oubliez ni jour ni nuit. Mais les Pharisiens, interprétant matériellement ces paroles qu'ils prenaient à la lettre, écrivaient le Décalogue sur des bandes de parchemin, et après les avoir roulées, ils les plaçaient sur leur tête en guise de couronne, et afin de les avoir toujours devant les yeux, ils les fixaient sur le front ; ils en attachaient également à leur bras gauche, afin de les avoir toujours à la main. Ces parchemins étaient appelés *phylactères,* de deux mots grecs dont l'un φυλάσσειν signifie *conserver* et l'autre τήρα signifie *loi*, c'est-à-dire *conservateurs de la Loi*, parce qu'ils rappelaient l'obligation d'observer les préceptes du Seigneur ; aussi ceux qui désiraient paraître plus religieux et plus vertueux que les autres aux yeux des hommes élargissaient ces sortes de bandes où ils traçaient en gros caractères les dix commandements.

En outre, afin que le peuple d'Israël se distinguât des autres peuples par ses habits comme il en différait par sa religion, le Seigneur avait ordonné aux Juifs, par le ministère de Moïse, de mettre aux quatre coins de leurs manteaux, vers le bas, des franges ornées de bandelettes d'hyacinthe (Num. xv, 38). En les voyant, ils devaient se ressouvenir des commandements divins et renoncer aux affections terrestres ; car les franges signifiaient les préceptes, tandis que les bandelettes d'hyacinthe indiquaient les pensées du ciel. Voilà pourquoi la vue de ces deux choses réunies était propre à détourner les yeux des vanités mondaines et à les diriger vers les récompenses éternelles. Suivant la recommandation de la Loi, Notre-Seigneur portait à son vêtement des franges, mais étroites et simples, lorsque l'hémorrhoïsse fut guérie en les touchant; et ce fut apparemment par ces franges que la Samaritaine reconnut qu'il était Juif. Mais les docteurs superstitieux, dans un but d'ostentation et d'intérêt, pour capter des honneurs et des avantages temporels, plaçaient à leurs manteaux des franges plus grandes que les autres ; ils y attachaient même des épines très-aiguës, afin que, soit en marchant, soit en s'asseyant, des pointes acérées les avertissent de ne pas oublier les préceptes et les bienfaits de Dieu, et conséquemment de ne pas négliger son service et son culte. Mais ils se mettaient peu en peine d'avoir dans le cœur les sentiments marqués par les signes qu'ils se contentaient de porter sur leur corps ; car ils n'agissaient en tout que par le vain désir d'être remarqués et estimés des hommes. — *De plus, ils affectaient de se promener avec des robes traînantes*, c'est-à-dire ils avaient soin de se montrer en public avec des vêtements distingués, afin de paraître plus honorables et d'être plus respectés. Notre-Seigneur avait déjà condamné ce luxe dans

le mauvais riche qui s'habillait de pourpre et de lin très-fin (Luc. xvi, 19).

Notre-Seigneur parlant des Pharisiens ajouta (Matth. xxii, 6) : *Ils aiment les premières places dans les festins*, et cela pour deux raisons : d'abord par gourmandise pour être servis avant les autres et plus délicatement, puis par orgueil pour être regardés comme les personnages principaux et plus importants. *Ils aiment aussi les premières chaises dans les Synagogues* et assemblées où l'on se réunit pour entendre la parole de Dieu ; *ils aiment encore qu'on les salue sur les places publiques* ou dans les endroits fréquentés, et qu'en inclinant la tête avec respect, *on les appelle rabbi,* c'est-à-dire maîtres ou docteurs (Ibid. 7); ils veulent être ainsi qualifiés et ne cherchent pas à en être dignes, car ils ambitionnent les titres mais ils en négligent les fonctions. Remarquons ici que les hommes ont coutume de se réunir pour trois motifs : pour se livrer à des soins corporels comme dans les festins ; pour vaquer à des exercices spirituels comme dans les synagogues ; ou pour traiter des affaires temporelles comme dans les places publiques. Or en ces divers lieux, les Pharisiens voulaient toujours tenir les premiers rangs, et ils prétendaient recevoir partout des hommages spéciaux.

Nous voyons ici blâmer d'une manière générale dans les maîtres ou les supérieurs quatre défauts que nous devons éviter. Le premier est l'absence de bonnes œuvres : *ils disent ce qu'il faut faire et ne le font pas*. Le second est la sévérité du commandement : *ils imposent aux autres de lourds fardeaux* dont ils s'affranchissent eux-mêmes. Le troisième est l'ostentation d'une conduite singulière : *ils font toutes leurs actions pour être vus des hommes*. Le quatrième est l'amour des honneurs et des louanges : *ils aiment*

les premières places, les premières chaises et les salutations. Selon la remarque du Vénérable Bède (in cap. xx Luc.), Notre-Seigneur ne reprend pas et ne censure pas ceux qui méritent et qui reçoivent ces marques de respect et de vénération à cause de leur dignité ou de leur office, mais bien ceux qui les aiment et les désirent, soit qu'ils les obtiennent ou non ; car ce qu'il réprouve, ce n'est pas l'élévation du rang, mais l'esprit d'ambition ; ce qu'il condamne, c'est la passion et non la jouissance des honneurs. En vain on s'abaisserait extérieurement à la dernière place, si on se préférait intérieurement aux autres. Notre-Seigneur ne défend donc pas aux docteurs ou aux supérieurs de présider dans les assemblées, d'enseigner dans les chaires, d'être salués en public, d'être traités de maîtres ou de pères ; ce qu'il réprime, c'est l'orgueil, c'est la vanité qui porte à convoiter les distinctions ou à s'en glorifier. Or, si c'est un mal de s'y complaire lorsqu'on les possède, quel mal n'est-ce pas de les rechercher? dit saint Chrysostôme (Hom. 43 Oper. imp.). Aussi le Vénérable Bède dit (in cap. xII Marc.) : « Malheur à ces misérables héritiers des vices pharisaïques, qui, au lieu de pleurer leurs péchés, perdent le temps précieux de cette courte vie à briguer des préséances ! Nous devons nous tenir en garde contre ces ambitieux pour deux raisons : de peur que, trompés par leur hypocrisie, nous n'estimions comme bonnes leurs actions, et de peur que, entraînés dans leurs voies, nous n'aimions vainement à être loués pour des biens apparents que nous ferions à leur exemple. »

Notre-Seigneur détourne ensuite ses disciples de ces actes d'orgueil et d'ambition en leur disant (Matth. xxIII, 8-10) : *Pour vous, n'affectez point d'être qualifiés de rabbi* ou docteurs, *et ne désirez point d'être traités de maîtres* par va-

nité ; *n'appelez point non plus qui que ce soit sur la terre votre père* par flatterie. Notre-Seigneur ne défend pas absolument de recevoir les titres ou les honneurs de maître et de père ; mais il recommande de ne point se les arroger à soi-même ou les attribuer à d'autres sans motif légitime et d'une manière indue. *Car,* dit-il, *vous n'avez qu'un Maître, qu'un Père* par excellence, supérieur à tous les autres; c'est *Celui qui réside dans les cieux*, d'où il veille sur tous les hommes. Quelqu'un sur la terre peut être appelé père ou maître, à raison de ses enfants ou de ses disciples, ou bien à cause de son âge avancé ; Dieu seul cependant, comme auteur de la nature, est le Père et le Maître principal duquel nous viennent l'existence et la science. Écoutons saint Chrysostôme commenter ces mêmes paroles de la sorte (Hom. 42 Oper. imp.) : « *Quant à vous, ne vous faites point qualifier de rabbi,* afin de ne pas usurper pour vous la gloire appartenant au Seigneur ; *n'affectez point aussi de qualifier les autres de rabbi*, pour ne point transporter aux hommes l'honneur dû à Dieu ; *car tous n'ont qu'un seul Maître* qui les instruit naturellement. *N'appelez non plus personne sur la terre votre père,* parce que vous n'êtes point des enfants terrestres ; car du moment où vous avez fait profession d'avoir un Père céleste, en disant à Dieu : *Notre Père qui êtes aux cieux* (Matth. VI, 9), il est honteux de vous déclarer enfants terrestres en appelant quelqu'un sur la terre votre père. » Le même saint Docteur dit encore: « Ne donnez le nom de père à aucun homme mortel, non pas que vous ne deviez point honorer vos parents, mais en ce sens que vous devez préférez souverainement à eux tous votre Créateur, le Seigneur qui a daigné vous inscrire au nombre de ses enfants. » — *Car*, ajoute Jésus-Christ, *vous êtes tous frères*. En effet, nous sommes tous enfants de Dieu

qui nous a tirés du néant, adoptés par sa grâce et appelés au même héritage, au royaume céleste. D'après saint Jérôme (contra Helvid.), tous les Chrétiens sont frères d'une manière plus spéciale, et tous les hommes le sont d'une manière générale comme étant nés d'un même Père qui est Dieu.

Notre-Seigneur ne se contente pas de proscrire tous les désirs prétentieux, il veut encore amener ses auditeurs à des sentiments tout opposés ; et pour inspirer à ses disciples l'amour de l'humilité, il leur trace la règle par ces paroles (Matth. XXIII, 11) : *Celui d'entre vous qui est le plus grand se fera votre serviteur,* ou en d'autres termes : Celui qui surpasse les autres par le mérite de sa sainteté ou par la dignité de sa charge, loin de les dominer avec orgueil, doit les assister avec empressement, tout disposé à leur rendre les humbles services que permettent les convenances de sa position. C'est dans cet esprit que le Souverain Pontife s'intitule lui-même le Serviteur des serviteurs de Dieu. Fasse le ciel que par son humble sollicitude il s'associe à tous ceux qui font le bien, tandis que par son zèle ardent il s'oppose à tous ceux qui commettent l'injustice ! *Mais,* déclare le Seigneur en terminant (Ibid. 12), *quiconque s'élève* dans cette vie par la superbe et l'arrogance *sera humilié* dans l'autre par sa damnation et son châtiment ; *et tout au contraire quiconque s'humilie* maintenant non par hypocrisie mais avec sincérité *sera élevé* éternellement par la récompense dans la gloire céleste. Remarquons que cette maxime se retrouve trois fois dans le saint Évangile ; d'abord, lorsque Notre-Seigneur exhorte les convives à prendre la dernière place (Luc. XIV, 11) ; puis quand il conclut la parabole du Publicain priant au temple (Luc. XVIII, 14) ; enfin lorsqu'il prémunit ses disciples contre l'orgueil pharisaïque, comme nous le voyons

ici (Matth. XXIII, 12). La triple répétition de cette sentence mémorable indique les trois sortes d'humilité ; celle des sentiments, celle des œuvres et celle des paroles que trois moyens contribuent à produire et à conserver. En effet, l'humilité du cœur est maintenue par cet amour constant de la soumission qui manqua à Lucifer ; l'humilité de la conduite est garantie par cette considération attentive de la fragilité humaine qui fit défaut à Adam ; l'humilité du langage est entretenue par cette douce modestie dans les discours dont l'Antechrist sera très-éloigné.

Prière.

O bon Jésus, accordez-moi de ne pas rester stérile en bonnes œuvres, afin que je puisse non-seulement dire et enseigner le bien, mais encore le faire et l'accomplir parfaitement. Bannissez de moi l'odieux esprit de rigueur pharisaïque à l'égard du prochain, de peur que, en imposant des choses très-pénibles et n'observant pas les plus faciles, je ne semble alléger mon fardeau et aggraver celui des autres. Préservez-moi de l'ostentation et de la vanité, en sorte que je n'agisse point pour être vu des hommes et en obtenir des honneurs. Délivrez-moi aussi de toute pensée d'ambition et de tout désir de louange ; que je n'aime ni les premières places, ni les salutations, ni les titres honorifiques ; mais que restant ainsi humble en ce bas monde, je mérite d'être exalté par vous dans la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXXVIII

JÉSUS PRONONCE HUIT SENTENCES DE MALÉDICTION ÉTERNELLE

Matth. XXIII, 13-39. — Luc. XI, 42-52.

Notre-Seigneur, continuant la censure qu'il avait commencée, la sanctionna par de foudroyants anathèmes. Et comme dans son sermon sur la montagne il avait promis des bénédictions aux observateurs de ses divins préceptes, il prononça dans les circonstances actuelles des malédictions contre les transgresseurs de ses commandements, surtout contre les Scribes et les Pharisiens. Signalant les divers caractères de leur hypocrisie, il les flétrit par le terme d'imprécation *Væ* qui signifie *malheur !* car dans l'Écriture sainte *Væ* est une expression de menace qui désigne la damnation éternelle, le supplice de l'enfer, tandis que *heu*, c'est-à-dire *hélas !* est une exclamation de douleur qui s'applique à notre exil terrestre, au pèlerinage de cette vie. Or, suivant Origène (Tract. 25 in Matth.), de même que l'ancienne Loi contenait des bénédictions pour ceux qui lui restaient fidèles et des malédictions contre ceux qui lui étaient rebelles, de même aussi la Loi nouvelle renferme des promesses de récompense pour les justes, puis des menaces de châtiment contre les méchants et surtout contre les hypocrites qui feignent une fausse justice. Comme la criminelle dissimulation des Scribes et des Pharisiens les portait principalement à huit sortes d'actes coupables, le Seigneur lança contre eux autant d'anathèmes, afin de nous montrer plus expressément les vices que nous devons éviter.

En premier lieu, Jésus condamna leur orgueil et leur avarice, en disant (Matth. XXIII, 13) : *Malheur à vous* qui êtes menacés de la damnation éternelle, *vous Scribes* qui croyez être habiles dans la Loi, *et vous Pharisiens* qui prétendez être supérieurs en sainteté ! *Hypocrites*, en voulant paraître ce que vous n'êtes point, *vous fermez aux hommes le royaume des cieux*, parce que vous faussez les Saintes-Écritures par de trompeuses interprétations, et que vous scandalisez les autres par de mauvaises actions ; non-seulement *vous n'entrez pas* parce que vous refusez de comprendre et de croire, mais encore *vous ne laissez point entrer*, bien plus, vous essayez même d'égarer *ceux qui veulent entrer* ou qui désirent croire et comprendre. Il y a deux manières de défendre l'accès d'une maison : la première, c'est d'en ôter la clef ; la seconde, d'y mettre des obstacles. Or les Scribes et les Pharisiens employèrent ces deux moyens pour éloigner le peuple juif du royaume de Dieu.—D'après saint Chrysostôme (Hom. 44 Oper. imp.), les Saintes-Écritures sont dans un sens spirituel appelées *le royaume de Dieu*, parce qu'elles en donnent la connaissance. Il ferme à d'autres la porte de ce royaume celui qui possédant la clef ne veut pas ouvrir, c'est-à-dire celui qui ayant la science refuse ou néglige d'enseigner; et celui-là pose des obstacles, qui par ses mauvais exemples empêche les autres d'entrer ou même de le vouloir. Ainsi les Scribes et les Pharisiens qui avaient étudié les Saintes-Écritures connaissaient l'avénement du Messie promis et annoncé par la Loi et les Prophètes ; mais ils craignaient que, si Jésus était reconnu comme le Messie, il ne fît disparaître du temple les sacrifices et les offrandes, d'où ils tiraient leurs ressources et leurs avantages ; c'est pourquoi ils éloignaient de la foi et de la connaissance de Jésus-Christ le peuple

qu'ils entraînaient dans les sentiers du vice et de l'erreur par des explications mensongères et des exemples pernicieux. — Suivant d'autres interprètes, le royaume des cieux est pris ici pour la béatitude éternelle; la porte pour y entrer est Jésus-Christ qui a dit en parlant de lui-même : *Je suis la porte ; quiconque entrera par moi sera sauvé* (Joan. x, 9). La doctrine si elle est bonne, est la clef qui ouvre cette porte, ou qui la ferme si elle est mauvaise. Ainsi, les Scribes et les Pharisiens, en dénaturant les témoignages que la Loi et les Prophètes rendent au Messie, fermaient l'entrée du ciel aux hommes qu'ils empêchaient de connaître et de recevoir le Sauveur. Eux-mêmes l'avaient d'abord admis, mais bientôt, aveuglés par la haine et la jalousie, ils l'avaient rejeté, en cherchant de toutes manières à détourner de lui la multitude dont la majeure partie les suivit dans leur égarement.

En second lieu, Jésus-Christ réprouva leur gourmandise et leur gloutonnerie, en disant (Matth. xxiii, 14) : *Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui, au moyen de vos longues prières, dévorez les maisons des veuves !* En effet, sous prétexte de rendre à Dieu les plus dignes hommages, et en réalité pour s'attirer de plus abondantes rétributions, ils récitaient de bouche et non de cœur des prières longues quant aux formules, mais vides de sentiments. Par leurs dehors spécieux de dévotion et de sainteté, ils captaient l'estime et la sympathie des gens simples, des pauvres plus que des riches, mais surtout des veuves qui n'avaient point de maris à consulter et qui avaient plus de liberté pour donner suivant leur bon plaisir. Ils n'étaient que plus coupables pour cela ; car ils se régalaient et s'engraissaient aux dépens des personnes faibles qu'ils dépouillaient de leurs biens, au lieu de les assister comme ils

l'auraient dû. Notre-Seigneur, dit saint Chrysostôme (Ibid.), en blâmant ainsi les prêtres juifs, apprend aux prêtres chrétiens qu'ils ne doivent point avoir des relations plus assidues avec les veuves qu'avec les autres personnes; car, malgré la droiture de leurs intentions, ils pourraient fournir occasion de scandale en faisant naître des soupçons fâcheux. Ensuite le moyen qu'ils employaient pour opérer leur rapine les rendait encore plus criminels ; car, comme dit saint Chrysostôme (Hom. 74 in Matth.), si celui qui fait le mal mérite un châtiment, quelle punition n'encourt pas celui qui, pour commettre le mal, se couvre du manteau de la religion ? — Aussi Jésus-Christ ajoute : *Pour cela*, c'est-à-dire non-seulement pour vos rapines, mais encore pour vos dissimulations, *vous subirez un jugement plus rigoureux*, vous serez condamnés à de plus cruels tourments ; et c'est surtout, dit encore saint Chrysostôme (Hom. 49 Oper. imp.), parce que vous revêtez le masque de la sainteté ; car vous cachez la turpitude de votre avarice sous une couleur de dévotion, et vous remettez en quelque façon les armes de Dieu aux mains du démon, en augmentant les forces de l'iniquité par les apparences de la piété. Selon la remarque du Vénérable Bède (in cap. xx Luc.), Notre-Seigneur ne dit pas seulement aux Scribes et aux Pharisiens : *A cause de cela vous serez jugés*, mais il ajoute ce mot : *plus sévèrement* ; il nous fait entendre par là que, si ceux qui prient par ostentation pour être vus seront punis, ils seront châtiés d'une manière encore plus terrible ceux qui prient plus longtemps, par orgueil ou par avarice,pour s'attirer des louanges et des largesses en paraissant être plus religieux que les autres. Leur prière même se change en péché, de façon que non-seulement elle ne peut profiter aux autres, mais encore qu'elle ne peut servir à leur propre

salut ; et qu'elle devient même pour eux une cause de damnation plus rigoureuse. Saint Isidore dit à ce propos : Les hypocrites seront punis pour deux raisons, et pour l'iniquité qu'ils cherchent à cacher, et pour la justice qu'ils feignent d'avoir : ils seront condamnés pour la première, parce qu'ils sont mauvais, quoiqu'ils ne paraissent pas l'être, et pour la seconde, parce qu'ils ne sont pas justes, quoiqu'ils paraissent l'être. Aussi, d'après saint Augustin (in Ps. 63), la justice feinte, bien loin d'être une justice véritable, est une double injustice et digne par conséquent d'une double peine.

En troisième lieu, Notre-Seigneur stigmatisa la perversité corruptrice des docteurs juifs, en montrant qu'elle rendait leurs travaux inutiles et amenait de funestes résultats. *Malheur à vous !* dit-il, *Scribes et Pharisiens hypocrites, qui parcourez la terre et la mer pour faire un seul prosélyte, et qui, après l'avoir fait, le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous* (Matth. XXIII, 15). Beaucoup, en effet, faisaient le tour du monde pour convertir à la religion juive quelque Gentil désabusé des superstitions païennes ; ils agissaient ainsi, non point par un zèle charitable, afin de sauver les âmes, mais par vaine gloire pour contrebalancer les progrès du Christianisme, ou par avarice pour augmenter les ressources de la Synagogue ; car le moyen de multiplier les sacrifices dont les prêtres retiraient leur profit, c'était de multiplier leurs adeptes. Mais en disant *un prosélyte*, Notre-Seigneur marque combien ils étaient rares ces Gentils qui embrassaient le culte mosaïque. Nous voyons par là quels vains efforts tentaient les Pharisiens, puisque beaucoup d'entre eux voyageaient sur terre et sur mer pour gagner un seul partisan, au lieu que Jésus-Christ, allant seul par les villes et par les campagnes, était suivi de foules nom-

breuses. Nous voyons ensuite quels pernicieux effets produisait leur extrême dépravation ; car le nouveau converti, scandalisé de leur mauvaise conduite, revenait à ses anciennes idoles ; ainsi devenu prévaricateur et apostat de la Loi qu'il avait promis d'observer, il péchait contre la foi et la morale, de manière à se rendre plus criminel qu'auparavant et digne par conséquent d'une double peine ; car, comme saint Pierre l'assure (II Ep. II, 21), *il vaudrait mieux n'avoir point connu la voie de la justice que de retourner en arrière après l'avoir connue.*—Ils ressemblent à ces Pharisiens ceux qui se donnent beaucoup de peines pour faire entrer quelqu'un dans l'état religieux, et qui, après l'y avoir conduit, le portent par leurs actes et leurs discours peu édifiants à sortir du cloître et à retourner dans le siècle, où il devient pire qu'auparavant. Ainsi, malheureusement, comme le fait observer saint Jérôme (in cap. XXIII Matth.), pour conserver ce que nous avons acquis nous déployons beaucoup moins de zèle que pour acquérir ce que nous désirons.

En quatrième lieu, le divin Maître démasqua la fraude insensée par laquelle les Pharisiens portaient la foule à faire de pieuses offrandes pour leur propre avantage. *Malheur a vous!* s'écrie-t-il (Matth. XXIII, 16 et 18), *guides aveugles qui dites : Si quelqu'un jure par le temple* ou *par l'autel, il n'est tenu à rien,* il n'est pas obligé a son serment, de façon qu'il peut ne point l'accomplir sans se parjurer ; *mais quiconque jure par l'or du temple* ou *par un don de l'autel,* c'est-à-dire en promettant d'offrir quelque aumône dans le temple ou quelque victime sur l'autel, est lié par sa parole, de sorte qu'il doit exécuter promptement sa promesse. En conséquence, les Pharisiens s'empressaient d'exiger l'acquittement exact de semblables dettes. Mais en établissant

une telle règle, ils consultaient moins l'honneur divin que leur intérêt particulier ; car s'ils recommandaient, comme plus sacré et même comme seul obligatoire, le serment fait par l'or du temple ou par le don de l'autel, c'était pour exciter le peuple à multiplier les oblations et les largesses dont ils profitaient eux-mêmes comme prêtres ou ministres du sanctuaire. Par leur insatiable cupidité, ils tombaient ainsi dans l'erreur où ils entraînaient à leur suite les gens simples. C'est pourquoi le Seigneur les appelle des *guides aveugles*, et il s'attache à réfuter leur grossière erreur, en lui opposant deux raisons péremptoires que voici. D'abord, les objets qui sanctifient les autres leur sont évidemment supérieurs ; or, en vertu de leur consécration à Dieu, le temple et l'autel sanctifient tous les objets qui sont offerts au Seigneur ; donc, jurer par le temple ou par l'autel, c'est faire un serment plus sacré que de jurer par l'or du temple ou par le don de l'autel (Matth. XXIII, 17 et 18). C'est faire en outre un serment plus obligatoire, parce que le serment fait par le temple ou par l'autel renferme le serment fait par les objets qui y sont offerts ; car celui qui jure par l'autel jure en même temps par tout ce qu'on y présente à Dieu, et celui qui jure par le temple jure par le Seigneur qui l'habite (Ibid. 20 et 21). — De plus, comme les Juifs avaient l'habitude de jurer par le ciel, Jésus-Christ le leur reproche en ajoutant : *Et celui qui jure par le ciel jure par le trône de Dieu et par celui qui y est assis* (Ibid. 22). En ne jurant point par Dieu, mais seulement par le ciel qui est son trône, ils n'échappaient donc point au danger de parjure comme ils le pensaient ; car celui qui jure par une créature jure implicitement par le Créateur dont elle dépend, et par conséquent tout serment qui est fait avec les conditions requises en prenant à témoin quelque créature engendre une véritable obligation. Ne voyons-nous pas de nos

jours beaucoup de Chrétiens sujets à la même erreur et au même vice que les Juifs. Ils regardent comme plus grave de jurer par les Évangiles que par Dieu, et tandis qu'ils redoutent de prêter serment sur les Livres saints, ils ne craignent point, par une habitude coupable, de prendre souvent en vain à témoin le nom le plus saint ; et cependant n'est-ce pas de Dieu que provient toute la sainteté des Évangiles ? Dieu donc qui sanctifie les Évangiles est plus grand que ces mêmes livres qui ne sont saints que par lui et à cause de lui.

En cinquième lieu, Notre-Seigneur frappe d'anathème la négligence, la paresse coupable que les docteurs de la Loi montraient à l'égard des commandements les plus nécessaires pour le salut, tandis qu'ils apportaient une attention, une exactitude scrupuleuse à l'égard des moindres obligations concernant le temporel (Matth. XXIII, 23). *Malheur à vous !* dit-il, *Scribes et Pharisiens hypocrites qui payez la dîme* de tous les légumes et des plus petites productions, comme *de la menthe, de l'anis et du cumin, pendant que vous n'observez point les plus graves prescriptions, celles de la justice, de la miséricorde et de la foi.* Ces trois sortes de prescriptions morales renferment tous les devoirs indispensables : ainsi la foi comprend ceux de la religion envers Dieu, la justice ceux de l'équité envers le prochain, et la miséricorde ceux de la charité envers les malheureux. Ici, le mot *decimatis* qu'emploie Notre-Seigneur est susceptible d'un double sens ; il peut signifier : *Vous payez*, ou bien *vous exigez la dîme.* Dans le premier sens, les Pharisiens, ministres du temple, payaient au grand-prêtre la dîme de ce qu'ils avaient reçu du peuple et recueilli de leurs travaux, jusqu'à celle des plus petites herbes, soit par affectation de sainteté, soit par spéculation d'avarice, afin que cet exemple engageât les autres Juifs à

leur rendre la dîme de tous leurs biens jusque dans les moindres choses. D'après le second sens, on peut dire que les Pharisiens forçaient le peuple à payer strictement la dîme même des plus petites herbes. — Néanmoins, de peur que parmi les auditeurs quelqu'un ne vînt à conclure de ces paroles qu'il n'était pas nécessaire de rendre la dîme des petites choses, notre divin Sauveur ajouta : Avant tout *il fallait observer ces prescriptions* principales de la justice, de la miséricorde et de la foi, *et ne pas omettre pourtant les autres* moins essentielles, comme payer la dîme des moindres choses ; car observer ces dernières prescriptions est encore un bien, quoiqu'il soit inférieur. Les unes et les autres, en effet, doivent être fidèlement accomplies comme ayant été établies par Dieu lui-même. — A ce propos, Jésus-Christ flétrit de nouveau la mauvaise foi des Pharisiens qui, au lieu d'éclairer l'iutelligence des peuples, faussaient le sens des Écritures. *Guides aveugles,* répète-t-il (Matth. xxiii, 24), *vous filtrez un moucheron, et vous avalez un chameau* ; c'est-à-dire vous évitez avec soin les plus légères fautes, et vous commettez sans scrupule les plus grands crimes. Le moucheron, désigné ici par le mot *culex* qui signifie *cousin*, est un petit insecte malfaisant, ayant dans la bouche une espèce d'aiguillon avec lequel il perce la peau et suce le sang ; il figure ici une légère transgression, tandis que le chameau, grand animal difforme, représente une grave prévarication.

Sur ce passage, saint Chrysostôme fournit l'explication suivante (Hom. 44 Op. imp.) : « Parmi les Scribes et les Pharisiens auxquels Jésus-Christ s'adressait, les uns étaient prêtres et les autres laïques, il n'est donc pas hors de raison de donner à ce passage une double interprétation, l'une relative aux laïques qui paient la dîme, et l'autre aux prêtres qui la re-

çoivent. Les paroles prononcées par Notre-Seigneur *Væ vobis qui decimatis* peuvent s'expliquer également et de ceux qui reçoivent les dîmes et de ceux qui les paient. Les Scribes et les Pharisiens rendaient donc les dîmes des plus petits légumes, afin qu'en les considérant le peuple pût dire : Comme ils doivent être fidèles à offrir la dîme de tous leurs biens, puisqu'ils sont si exacts à payer celle des plus vils légumes ! Avec quelle perfection ils doivent accomplir tous les commandements de Dieu, puisqu'ils ne veulent pas même se dispenser des moindres ordonnances ! Rien cependant n'était plus faux. Ils acquittaient à la vérité la dîme des plus petites choses pour faire parade de piété ; mais ils se montraient iniques dans leurs jugements, durs pour leurs semblables, toujours incrédules envers Dieu ; *ils rejetaient un moucheron et ils avalaient un chameau*, s'abstenant des fautes légères et se permettant d'énormes excès. — D'un autre côté, les prêtres eux-mêmes n'étaient pas meilleurs, parce que l'avarice les dominait. Ainsi, ils reprenaient durement celui qui omettait de payer la plus petite partie de la dîme, mais ils ne corrigeaient pas celui qui offensait grièvement le Seigneur ou le prochain. Attentifs à leurs seuls intérêts, ils ne se préoccupaient nullement de la gloire de Dieu ni du salut des âmes. » Saint Chrysostôme termine ces observations, en faisant remarquer qu'ils trouvent dans l'Église beaucoup d'imitateurs. — De nos jours, en effet, combien de supérieurs et de maîtres sont aussi aveugles que les Scribes et les Pharisiens. Ils veillent avec plus de soin à l'exacte perception de leurs revenus qu'à la conduite régulière de leurs sujets ; ils scrutent minutieusement des choses peu importantes, et ils en dissimulent d'autres bien plus considérables ; ils se montrent très-zélés pour les petites observances et très-indifférents à l'égard des plus criants abus. Ainsi, voient ils un

de leurs subordonnés manquer à une cérémonie ou pratique extérieure, ils ne lui épargnent ni réprimandes ni punitions ; qu'il soit orgueilleux, jaloux, détracteur, brouillon, ils gardent le silence et le laissent en paix ; ils traiteront plus sévèrement celui qui aura enfreint une ordonnance, une constitution des hommes, que celui qui aura violé les préceptes de Jésus-Christ et de son saint Évangile. Ils négligent les besoins spirituels des sujets qui leur sont confiés pour s'occuper des affaires temporelles ; ils ne recherchent pas tant l'avancement des âmes que l'accroissement des richesses ; ils courent par le monde sans s'inquiéter de leur troupeau. Que le Seigneur le conserve, lui qui veille à la garde d'Israël !

En sixième lieu Jésus-Christ charge de malédiction la conduite mensongère et astucieuse des docteurs juifs en disant : *Malheur à vous ! Scribes et Pharisiens hypocrites, qui nettoyez le dehors de la coupe et du plat, tandis que vous laissez le dedans plein de rapines et d'impuretés.* L'homme est ici comparé à un vase ; son corps est le dehors et son âme l'intérieur de ce vase. Or les Pharisiens, plus soigneux de faire disparaître les souillures extérieures que les taches intérieures d'eux-mêmes, recherchaient moins la pureté spirituelle que la propreté corporelle. Quand ils se disposaient à monter au temple, ils commençaient par laver leurs ustensiles, leurs vêtements et autres choses semblables ; mais ils songeaient peu à purifier leurs cœurs et leurs consciences. Ainsi ils étalaient aux yeux des hommes les apparences de la sainteté dans leurs habits, leurs discours, leurs phylactères, leurs franges, leurs prières prolongées et dans toutes leurs manières ; mais au fond de l'âme ils étaient *pleins de rapines et d'impuretés,* c'est-à-dire de désirs ambitieux et d'affections charnelles, ou bien de cupidités et de concupiscences dépravées ; la malice du péché infectait même leur nourriture et

leur boisson qu'ils extorquaient aux autres. Aujourd'hui, combien de Chrétiens, qui leur ressemblent, sont comme des monceaux de fumier couverts de neige! ils paraissent éclatants de blancheur ou de beauté, et ils sont remplis d'ordures ou d'iniquités ; si, au lieu de s'arrêter à l'extérieur on pénétrait jusqu'à l'intérieur, on n'y trouverait que puanteur et corruption. C'est pourquoi le Seigneur disait à Ézéchiel (VIII, 8 et 9) : *Fils de l'homme, perce la muraille, entre et tu verras les effroyables abominations que ces gens-là commettent.* — En voulant ainsi tromper les autres, les Pharisiens se trompaient eux-mêmes grossièrement. *Insensés !* leur dit donc Jésus-Christ (Luc. XI, 40), *celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans ?* L'extérieur par conséquent ne peut être agréable à Dieu si l'intérieur lui déplaît. Aussi le Sauveur ajoute (Matth. XXIII, 26): *Aveugle Pharisien, fais d'abord que le dedans de la coupe ou du plat soit net, afin que le dehors le devienne aussi ;* c'est-à-dire commence par rendre ton cœur pur, et toute ta conduite ne tardera pas à l'être véritablement ; car de la pureté intérieure dépend la valeur réelle de la pureté extérieure, qui sans elle est un déguisement de la malice et qui avec elle est un rayonnement de la sainteté. Par ces paroles, selon la remarque d'Origène (Tract. 25 in Matth.), le divin Maître nous apprend que nous devons travailler à être justes et non pas à le paraître. Celui qui désire seulement paraître juste ne soigne que l'extérieur et néglige sa conscience que les hommes ne voient pas ; mais celui qui veut être vraiment juste purifie ses pensées secrètes et aussi ses œuvres extérieures qui proviennent du cœur. — Remarquons que dans les trois dernières malédictions, Notre-Seigneur a reproché aux Scribes et aux Pharisiens un triple aveuglement : d'abord dans leurs enseignements, puis dans leurs réprimandes ou dans leurs appréciations, et enfin dans leurs actions.

En septième lieu, Notre-Seigneur confirme la malédiction précédente par une comparaison frappante qui fait ressortir la contradiction latente de leurs sentiments et de leurs actes (Matth. XXIII, 27) : *Malheur à vous ! Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous ressemblez à des sépulcres blanchis. Au dehors, ils paraissent magnifiques*, surtout lorsqu'ils sont revêtus de marbre, enrichis d'or et brillants de couleurs variées; *mais au dedans, ils renferment des ossements et des immondices* qui les rendent horribles et abominables. C'est à cause de ces deux aspects si différents que les tombeaux sont appelés sépulcres, du mot latin *semi-pulchrum* qui signifie *à moitié beau. De même*, ajouta le Sauveur (Ibid. 28), *au dehors, vous semblez justes aux yeux des hommes* qui voient les apparences de la pureté, de la sainteté dans vos habits et vos discours ; mais *au dedans, vous êtes remplis d'hypocrisie et d'iniquité*, c'est-à-dire de cet amour pour la vaine gloire qui est le but de la dissimulation, et de cette haine contre la vérité qui provient de l'affection au mal. C'est ainsi que les Scribes et les Pharisiens montraient extérieurement une conduite vertueuse pour mieux voiler leur profonde malice ; ils étaient figurés par cette fameuse statue de Bel qui était d'airain au dehors et de terre au dedans. — Saint Chrysostôme dit à ce sujet (Hom. 43 Op. imp.) : « C'est avec raison que les corps des justes sont appelés des temples, soit parce que l'âme y règne et y domine comme le Seigneur dans son sanctuaire, soit parce que Dieu lui-même y réside comme dans sa demeure privilégiée. Les corps des pécheurs sont, au contraire, appelés des sépulcres, soit parce que la mort en a fait son domaine et s'y prépare une habitation, soit parce que l'âme y est comme morte et ensevelie, car elle n'y produit plus aucune œuvre de vie spirituelle. Tant qu'il reste bien fermé, un sépulcre peut paraître beau ;

mais si vous l'ouvrez, vous le trouverez affreux Il en est de même des hypocrites ; tant qu'ils ne sont pas bien connus, ils peuvent sembler estimables ; mais dès qu'on les a découverts, on voit combien ils sont méprisables. Hypocrites, répondez-moi ; s'il est honorable d'être mauvais, pourquoi refusez-vous de paraître ce que vous voulez être? mais au contraire, s'il est honorable d'être bon, pourquoi refusez-vous d'être ce que vous voulez paraître ? Car ce qu'il est honteux de paraître, il est encore plus honteux de l'être, et ce qu'il est glorieux de paraître, il est encore plus glorieux de l'être. Soyez donc réellement tels que vous vous montrez, conclut saint Chrysostôme, ou bien montrez-vous tels que vous êtes.» Mais, comme le fait observer saint Bernard, quel homme en ce monde désirerait, ou supporterait de paraître ce qu'il est en réalité?

En huitième lieu, Notre-Seigneur lance cette dernière malédiction contre les docteurs juifs auxquels il reproche d'être les enfants et les imitateurs de pères homicides (Matth. XXIII, 29-31) : *Malheur à vous ! Scribes et Pharisiens hypocrites qui*, afin d'acquérir parmi le peuple une grande réputation de bonté et de piété, *élevez des tombeaux aux Prophètes et ornez les monuments des justes, en disant : Si nous eussions vécu au temps de nos aïeux, nous n'eussions pas été leurs complices pour verser le sang des Prophètes ; ainsi vous rendez témoignage contre vous-mêmes que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les Prophètes.* Pour paraître saints, ils blâmaient en paroles les crimes de leurs ancêtres, mais ils les approuvaient par leurs actes ; car ils se rendaient coupables de crimes semblables et même plus grands, lorsqu'ils persécutaient de saints personnages tels que Jésus-Christ et ses disciples dévoués. Ils prouvaient de la sorte qu'ils étaient réellement les dignes fils des anciens persécu-

teurs, non-seulement selon la nature et la chair, mais encore par la conduite et l'imitation. Le Sauveur, toutefois, ne leur reproche pas précisément de construire et de décorer les sépulcres ; ce qu'il blâme en eux, c'est leur mauvaise intention ; car ils agissaient ainsi, non par amour de la justice et de la vérité pour honorer ceux qui en avaient été les défenseurs et les martyrs, mais plutôt par amour des louanges et des applaudissements qu'ils cherchaient eux-mêmes.

A ce propos, citons le célèbre commentaire attribué à saint Chrysostôme (Hom. 45 Op. imp.) : « Ceux qui bâtissent des églises et qui érigent des autels à la mémoire des illustres Martyrs font certainement en cela des œuvres bonnes, méritoires et agréables au Seigneur, si d'ailleurs ils observent les commandements divins, s'ils emploient leurs richesses à soulager les pauvres, s'ils n'usent pas de violence pour augmenter leurs biens aux dépens des autres ; mais s'ils agissent différemment, il est évident qu'ils ont pour but non pas la gloire de Dieu, mais l'estime du monde, en élevant ces églises et ces autels. Les pauvres, victimes de leurs exactions viendront y demander vengeance de leur conduite ; car les Martyrs ne peuvent se trouver honorés des dons qu'on leur fait au détriment des malheureux qui gémissent dans l'indigence. Quelle est donc cette nouvelle justice qui dépouille les vivants pour enrichir les morts, et qui offre le sang des infortunés en holocauste à Dieu ? Ce n'est pas là présenter un sacrifice au Seigneur, mais c'est plutôt vouloir le rendre participant de nos violences et complice de nos crimes, en lui faisant accepter l'argent qui en est résulté. Voulez-vous préparer à Dieu des sanctuaires qui lui plaisent ? nourrissez les indigents et assistez les infirmes ; car ce sont là les temples raisonnables où il aime à résider plutôt que dans les maisons de pierre. Que penser donc de ceux qui enlèvent

aux fidèles leurs biens et qui édifient des monuments aux Martyrs? ils construisent les habitations des hommes et violent elles mêmes de Dieu. Quelle étrange justice d'honorer les Saints et de mépriser en même temps la sainteté! La piété bien entendue aime d'abord la sainteté, puis les Saints; parce que les Saints n'ont pas précédé la sainteté, mais que la sainteté existait avant les Saints. C'est donc en vain qu'ils vénèrent les justes ceux qui outragent la justice; et les bienheureux serviteurs de Dieu ne sauraient être les amis de ceux que le Seigneur lui-même regarde comme ses ennemis déclarés. Ces orgueilleux néanmoins se tiennent à eux-mêmes ce langage : Si nous faisons du bien aux pauvres, quels en seront les témoins? Et quand il y en aurait, ils seront peu nombreux, et lors même qu'ils seraient nombreux, ils ne subsisteront pas longtemps, et avec le temps qui passe, disparaîtra bientôt le souvenir de nos bienfaits. Mieux vaut donc construire et décorer des édifices que tous les hommes puissent contempler et admirer non-seulement pendant notre vie, mais encore pendant plusieurs siècles. Insensés! à quoi bon perpétuer ainsi votre mémoire après votre mort? de quoi vous servira d'être loués où vous ne serez plus, tandis que vous serez tourmentés où vous serez pour toujours? » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Notre-Seigneur prouve ensuite aux Scribes et aux Pharisiens qu'ils sont vraiment les fils des homicides et par conséquent *une race de vipères ;* car non-seulement ils imitent mais encore ils surpassent la malice et la méchanceté de leurs ancêtres; ils supposent donc faussement que s'ils eussent vécu au temps de leurs aïeux, ils n'eussent point participé à leurs crimes. *Et vous*, leur dit Jésus-Christ (Matth. XXIII, 32), *comblez la mesure de vos pères*, c'est-à-dire vous comblerez. Suivant saint Jérôme (in cap. XXIII Matth.) et

saint Chrysostôme (Hom. 75 in Matth.), ce n'est pas un ordre ou un conseil qu'il leur donne, mais il prédit et révèle ce qui devait arriver. Ils voulaient effectivement combler la mesure des forfaits de leurs pères, déjà même ils l'avaient comblée en achevant ce qu'ils avaient commencé, mais ensuite ils l'ont dépassée infiniment; car si leurs prédécesseurs avaient mis à mort des hommes, serviteurs et ministres de Dieu, ils devaient eux-mêmes mettre à mort le Fils de Dieu, le Seigneur des seigneurs, le Roi des rois; si leurs devanciers avaient tué les Prophètes, eux à leur tour devaient crucifier Celui que les Prophètes avaient annoncé comme leur Maître, le Christ lui-même.

Après avoir signalé aux Pharisiens la multitude de leurs crimes, Jésus-Christ leur indique le châtiment qui en sera la suite (Matth. XXIII, 33) : *Serpents,* remplis du venin funeste que, comme *une race de vipères*, vous avez reçu de vos pères corrompus, *comment éviterez-vous d'être condamnés à l'enfer*? Comme s'il leur disait : Parce que vous êtes obstinés dans votre malice, vous n'échapperez certainement pas au terrible supplice que vous avez mérité à cause de vos cruelles persécutions contre moi, contre mes Apôtres et contre mes disciples. Et pour vous convaincre d'avoir menti en affirmant que vous n'eussiez pas été les complices des homicides, *voilà que j'envoie* ou j'enverrai bientôt *vers vous*, afin de vous instruire et de vous ramener à moi, *des Prophètes, des Sages et des Scribes* (Matth. XXIII, 34). Ce sont mes Apôtres qui, remplis de l'esprit prophétique, enseigneront la sagesse divine et tireront de leur science céleste, comme d'un riche trésor, des choses anciennes et nouvelles. *Mais il y en aura que vous tuerez, que vous crucifierez, que vous flagellerez dans vos synagogues* ou assemblées, *et que vous poursuivrez de ville en ville.* C'est ce qu'ils firent en

effet, comme pour accomplir les désirs de leurs pères à l'égard de ceux qu'ils n'avaient pu voir, et en marchant sur les traces des meurtriers, ils prouvèrent bien qu'ils étaient leurs dignes enfants. Jésus-Christ les avertit ensuite qu'ils n'agiront pas ainsi impunément, et pour leur inspirer la crainte des jugements qui les attendent, il ajouta (Ibid. 35) : Comme coupables de crimes plus énormes que tous vos prédécesseurs, *vous méritez que sur vous retombe tout le sang innocent, versé depuis celui du juste Abel jusqu'à celui de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez massacré* par la main de vos ancêtres, *entre le temple et l'autel*, dans le parvis des prêtres qui sépare l'intérieur du temple, appelé *le saint*, et l'autel des holocaustes. En d'autres termes, vous méritez de subir une vengeance plus rigoureuse que tous les anciens persécuteurs qui ont causé la mort des justes depuis Abel le premier martyr jusqu'à Zacharie, fils du grand-prêtre Joïadas appelé autrement à cause de sa vertu *Barachie*, c'est-à-dire *Béni du Seigneur*. Quoique cette race homicide eût fait périr beaucoup d'autres justes avant et après Zacharie, Notre-Seigneur le mentionne conjointement avec Abel, pour représenter, par ces deux victimes d'une cruauté impie, tous les Martyrs appartenant soit à l'état laïque, soit à l'ordre sacerdotal. Les premiers sont désignés par Abel, pasteur de brebis qui fut tué dans la campagne, et les seconds par Zacharie, ministre du sanctuaire qui fut immolé dans le parvis du temple. — *En vérité je vous le dis,* conclut Jésus-Christ (Ibid. 36), *tout cela*, comme vengeance due à tous les crimes précédents, *viendra fondre sur cette génération*, sur la race de ces coupables qui, bien que vivant à diverses époques, forment tous ensemble comme un seul corps dont le diable est la tête.

Le Sauveur dirige ensuite son discours spécialement vers

la capitale du royaume, où se trouvaient les hommes les plus coupables, et il gémit sur elle avec les sentiments d'un père affectueux qui veut toucher ses enfants rebelles. S'adressant donc non pas aux maisons, mais aux citoyens qui composent cette capitale, et dans leur personne à toute la nation juive, il s'écrie (Matth. XXIII, 37) : *Jérusalem ! Jérusalem !* Il répète ce nom, soit pour exprimer la profonde compassion et l'ardent amour qu'il ressent à l'égard de cette ville malheureuse, soit pour indiquer le blâme sévère et le jugement rigoureux qu'elle mérite, soit enfin pour rappeler la double affliction qu'elle fait subir aux justes persécutés dans leur corps et dans leur âme. *Tu massacres les Prophètes*, en attendant que bientôt tu crucifies leur Maître, *et tu lapides ceux qui sont envoyés vers toi* charitablement pour t'instruire de tes devoirs et te corriger de tes vices. Ton mal est devenu par conséquent incurable, puisque tu repousses obstinément ceux qui t'offrent le salut. — Saint Chrysostôme fait parler le Sauveur en ces termes (Hom. 46 Oper. imp.) : « Comment pourrais-tu guérir, lorsque tu ne permets à aucun médecin de t'approcher ? Pour t'épargner toi-même, ô ville pécheresse ! je n'ai pas épargné les Saints, mes plus fidèles serviteurs ; pour sauver ta vie, j'ai sacrifié celle de mes meilleurs amis ; mais tous leurs efforts généreux ont échoué contre ta résistance opiniâtre, et ils n'ont pu te rendre la santé spirituelle, parce que tu as refusé constamment de la recevoir. Si j'avais voulu ta mort, je ne t'aurais pas envoyé mes Prophètes ; si j'avais désiré ta perte, je ne serais pas descendu moi-même vers toi ; que puis-je donc faire, puisque tu ne veux pas vivre ? »

Le Seigneur ajouta : Moi qui ne veux pas la mort du pécheur, moi qui veux au contraire le salut de tous, *combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants... ?* Ce n'est pas une fois ou deux que j'ai essayé de le faire, mais bien sou-

vent : d'abord par la loi naturelle, ensuite par la loi écrite, et maintenant par la loi évangélique ; c'est encore au matin de ton enfance, à la troisième heure en ton adolescence, à la sixième en ta jeunesse, à la neuvième en ta vieillesse, enfin au soir de ta décrépitude que j'ai voulu rassembler les Juifs tes enfants sous le culte d'un seul Dieu, dans l'unité de la foi et de la charité, par les prédications et les miracles des Prophètes ; en un mot j'ai employé tous les moyens pour te ramener à moi et réunir tes enfants aux miens. Il y en a beaucoup au contraire qui travaillent à diviser les hommes, et peu qui s'appliquent à les réunir pour le bien ; ainsi le démon et le monde, les affections charnelles et les esprits tentateurs s'efforcent de nous diviser ; mais le Sauveur cherche à nous rassembler tous en une même croyance et un même amour, dans un même bonheur éternel et une même patrie céleste. — Pour montrer la tendresse qu'il porte à son peuple, Notre-Seigneur se compare ici à une poule. La poule, en effet, témoigne plus de sollicitude et de vigilance que les autres oiseaux pour élever et garder ses petits ; elle ressent pour eux une affection si vive que leurs souffrances la rendent malade, elle les couvre et protége de ses ailes pendant qu'elle combat et repousse le milan. De même, Jésus-Christ, la Sagesse incarnée, s'est revêtu de nos infirmités afin de nous guérir de nos misères, il nous abrite sous les ailes de sa miséricorde, nous défend contre les attaques du démon, nous soutient et nous conserve par sa grâce puissante. Ainsi, dit-il, *ô Jérusalem ! comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, j'ai voulu rassembler tes enfants, mais tu ne l'as pas voulu !* bien plus, tu as dédaigné mes invitations, méprisé mes sollicitations ; tu as rejeté, persécuté ceux qui voulaient se réunir à moi. J'ai fait tout ce qui dépendait de moi, et tu as refusé de correspondre à mes avances ; je

t'ai envoyé des Prophètes pour te sauver et tu les a fait périr; je suis venu moi-même te chercher et tu n'as pas voulu me recevoir. Ta perte est donc l'ouvrage de ta malice et j'en suis innocent. — Ces instances charitables que Dieu faisait jadis à la ville de Jérusalem, il les renouvelle maintenant pour l'âme du Chrétien. Combien de fois il nous avertit et nous sollicite, tantôt par des caresses, tantôt par des réprimandes, aujourd hui d'une manière et demain d'une autre? malheureusement, hélas! nous n'y prenons pas garde. Ah! craignons de nous attirer la même condamnation que les Juifs endurcis.

Enfin, pour punir les Juifs ingrats de leurs différents crimes, Notre-Seigneur les menaça de divers châtiments. Il leur prédit d'abord des peines temporelles qu'ils craignaient toujours et qu'ils redoutaient par-dessus tout, à savoir spécialement la destruction de leur capitale et de leur temple (Matth. XXIII, 38) : *Le temps approche,* leur dit-il, *où votre demeure restera déserte pour vous.* Ce qui arriva quelques années plus tard, lorsque les armées romaines ruinèrent Jérusalem de fond en comble, sans épargner même le sanctuaire. Alors elle fut dépouillée de la protection du Christ que les Juifs n'avaient pas voulu reconnaître comme le Messie; néanmoins c'était lui qui auparavant les gouvernait par son autorité, les conduisait comme par la main et les délivrait de leurs ennemis. Elle fut aussi privée de la garde des Anges ; car, comme le rapporte l'historien Josèphe, on entendit dans le temple une voix qui disait : Sortons d'ici. Dans le sens mystique la demeure des Juifs resta déserte, lorsqu'ils se rendirent indignes d'être l'habitation même du Saint-Esprit, en s'obstinant à ne pas recevoir la visite du divin Sauveur. Selon saint Chrysostôme (loc. cit.), cette demeure désolée fut abandonnée simultanément des Saints et de la

sainteté, de la foi et de la charité, de la grâce et du Saint-Esprit, enfin délaissée par Dieu même et dépourvue de tous les biens dont il est la source. A ceux qui n'ont pas voulu se rassembler sous ses ailes, dit Origène (Tract. 20 in Matth.), Jésus-Christ continue toujours d'adresser cette terrible menace : *Voilà que votre demeure sera déserte ;* c'est-à-dire : Votre propre personne, quant au corps et quant à l'âme, sera complétement abandonnée de Dieu.

Le Seigneur menace ensuite les Juifs pervers des châtiments éternels qui consistent principalement dans la privation de la vue de Dieu, s'ils ne reviennent de leurs égarements volontaires (Matth. XXIII, 39) : *Car je vous le déclare, vous ne me verrez plus désormais jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur ;* ou en d'autres termes : Vous n'apercevrez plus mon visage à partir du jour de ma mort jusqu'à celui du jugement où vous serez contraints, malgré vous, de confesser que je suis le Fils béni de Dieu, le Christ envoyé par le Père éternel et annoncé par les anciens Prophètes. Après sa Passion, en effet, le divin Sauveur ne se montra qu'à ses disciples et à ses amis et non point aux Juifs incrédules ; mais à la fin du monde quand il paraîtra dans tout l'éclat de sa puissante majesté, ces derniers eux-mêmes seront forcés de le reconnaître, suivant cette prédiction qu'il a faite par la bouche de Zacharie (XII, 10) : *Ils me verront, moi qu'ils ont transpercé.* — D'après une autre interprétation des paroles précédentes, Jésus-Christ veut dire : *Vous ne me verrez pas à moins que*, touchés de repentir, *vous ne disiez* avec foi, en me proclamant vrai Fils de Dieu : *Béni Celui qui est venu au nom du Seigneur ;* c'est-à-dire : Il est béni Celui qui par son Incarnation a paru dans le monde où Dieu le Père l'a envoyé. Entendues de cette sorte les paroles de Jésus-Christ attestent

que la conversion des Israélites précédera l'avénement du souverain Juge ; car dans les derniers temps les restes survivants de la nation juive embrasseront la religion chrétienne, en louant son divin fondateur comme le véritable Messie.

Après avoir prononcé ces discours véhéments, *Jésus sortit du temple* avec ses disciples et s'éloigna des Juifs (Matth. xxiv, 1). Origène dit à ce sujet (loc. cit.) : Chacun de nous est le temple de Dieu par la présence du Saint-Esprit qui habite en lui, mais il devient aussi la cause de son propre délaissement lorsqu'il force le Seigneur à se retirer de lui.

Prière.

Seigneur Jésus, qui comblez de précieuses bénédictions les observateurs fidèles de votre loi, et qui lancez de redoutables malédictions contre les prévaricateurs, accordez-moi la grâce d'accomplir toujours vos commandements, et de ne jamais suivre les fausses voies des hypocrites; donnez-moi d'acquiescer sans dégoût à vos avertissements et à vos volontés, comme aussi de travailler sans relâche à mon amendement et à ma sanctification, afin que, lors de votre avénement glorieux, au jugement dernier, je puisse vous contempler avec joie comme le Sauveur béni, venant avec éclat couronner l'œuvre de notre rédemption. Faites qu'en ce jour suprême je recouvre la liberté parfaite de l'âme et du corps, afin de vous bénir, pendant toute l'éternité, dans la société de vos élus. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXXIX

PREMIERS SIGNES DU DERNIER AVÉNEMENT DE JÉSUS-CHRIST ET DE LA FIN DU MONDE.

Matth. XXIV, 1-14. — Marc. XIII, 1-13. — Luc. XXI, 5-20.

En ce jour qui était le mardi, le Seigneur *Jésus sortit du temple*, figurant par cette action l'accomplissement de ce qu'il venait d'annoncer aux Juifs sur l'abandon de leur demeure, c'est-à-dire de Jérusalem, tant de la ville que du temple. Ne pouvant croire qu'un monument si merveilleux fût jamais détruit de fond en comble, *les disciples lui en firent remarquer les constructions grandioses* pour exciter son admiration (Matth. XXIV, 1); car ils espéraient que cette contemplation inclinerait son cœur à la miséricorde, en le portant à révoquer ou à tempérer la sentence prononcée contre le superbe édifice. En désirant ainsi conserver le temple, ils considéraient moins sa sainteté que sa richesse, sa magnificence et sa solidité. De nos jours pareillement, combien nous voyons de Chrétiens plus zélés pour la prospérité temporelle que pour la dignité spirituelle de l'Église ! Les autels sont resplendissants de pierreries, et les ministres sont souillés de vices, disait saint Jérôme à Népotien (Epist. de vita clericorum). Au contraire dans la primitive Église on s'appliquait beaucoup plus au perfectionnement des âmes qu'à la décoration des sanctuaires. Autrefois, dit saint Augustin, les murailles des temples étaient viles et nues, mais les cœurs des fidèles étaient saints et précieux devant le Seigneur. Aujourd'hui, c'est tout l'opposé ; rappelons-nous cependant

que la gloire et la splendeur véritables de l'Église ne consistent pas dans la grandeur des revenus ou la somptuosité des bâtiments, mais bien plutôt dans l'exercice des vertus et dans la pratique des bonnes œuvres, de l'humilité, de la bienfaisance et de la piété.

Jésus, répondant à ses disciples, leur dit que toutes ces constructions, malgré leur magnificence et leur solidité, seraient non-seulement abattues, mais rasées de telle sorte *qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre* (Matth. xxiv, 2). Cette prophétie fut réalisée par les Romains quarante-deux ans après la Passion du Seigneur. Ainsi en sera-t-il de tous ces palais immenses et de ces demeures brillantes que les hommes élèvent à grands frais ; un jour, il n'en restera pas pierre sur pierre. Selon la remarque du Vénérable Bède (in cap. xiii Marc.), ce ne fut pas sans une très-sage disposition de la divine Providence qu'à l'époque de la prédication évangélique dans tout l'univers le temple de Jérusalem fut complétement ruiné ; car si les cérémonies établies par Dieu même avaient continué de s'y accomplir avec leur éclat imposant, des néophytes encore faibles et peu instruits auraient pu être tentés d'abandonner la nouvelle foi chrétienne pour embrasser l'antique loi mosaïque. L'ombre disparut donc pour laisser le champ libre à la vérité dans le monde entier. « Cette ville de Jérusalem n'était, en effet, qu'une figure de l'Église, dit saint Chrysostôme (Hom. 48 Op. imp.). Si néanmoins son fameux temple n'eût pas été renversé, les prescriptions rituelles eussent été difficilement abolies. Il a donc été anéanti, afin de rendre impossible aux Juifs l'observation de leur culte touchant les sacrifices, la Pâque et les autres solennités. Ainsi les symboles matériels se sont évanouis nécessairement pour faire place aux réalités spirituelles, aux mystères véritables de l'Évangile. »

Le même jour, Notre-Seigneur, accompagné de ses disciples, se retira sur la montagne des Oliviers, et il s'y assit en face du temple, à l'endroit même où l'on a fait ensuite bâtir une église (Matth. XXIV, 3 — Marc. XIII, 3). Ses Apôtres l'interrogèrent alors sur la destruction prochaine de la ville et du temple, comme aussi sur les signes précurseurs de son second avénement et de la consommation générale qu'ils s'imaginaient devoir suivre immédiatement la ruine de Jérusalem. Ces diverses questions lui furent adressées fort à propos sur le mont des Oliviers, parce que l'on peut facilement apercevoir de là l'illustre capitale, et que dans les environs doit avoir lieu le jugement dernier. Dans sa réponse, Jésus instruisit ses disciples des choses qu'il leur était utile ou nécessaire de savoir, sans leur manifester les autres détails qui n'offraient pas pour eux les mêmes avantages. Ainsi, pour les préserver de dangereuses méprises, il leur indiqua les signes principaux qu'ils demandaient, sans toutefois leur en marquer les temps précis ; car l'incertitude de l'époque et de l'heure où doit venir le souverain Juge est très-propre à nous entretenir dans une crainte salutaire et dans une préparation habituelle. — Plusieurs de ces signes peuvent se rapporter également à la ruine de Jérusalem et à la fin du monde ; car, selon la remarque de saint Chrysostôme (loc. cit.), le Seigneur lui-même n'a pas voulu distinguer ceux qui appartiennent spécialement à l'un ou à l'autre de ces deux événements. Cependant, comme nous savons aujourd'hui que la ville et le temple de Jérusalem ont été détruits conformément à la prédiction du Seigneur, nous pouvons, pour notre instruction, rapporter tous ces signes au jugement dernier et à la consommation générale. Si notre divin Maître les révéla tous indistinctement à ses Apôtres, ce n'est pas qu'eux-mêmes dussent vivre jusqu'à la fin du monde pour en être les té-

moins ; mais dans leur personne il s'adressait à tous les Chrétiens des temps postérieurs qu'ils représentaient comme formant avec eux un même corps.

Selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 76 in Matth.), avant de répondre aux questions que ses disciples lui avaient proposées, le Sauveur commença par prémunir leurs esprits, en les avertissant des périls qu'il fallait éviter tout d'abord. *Prenez garde que personne ne vous séduise*, ne vous fasse abandonner les sentiers assurés de la foi véritable (Matth. XXIV, 4). *En effet, plusieurs viendront sous mon nom* qu'ils ne craindront pas de s'arroger, *en disant : Je suis le Christ, et ils séduiront beaucoup de gens* par leur fausse doctrine, leur sainteté apparente, et par les prodiges étonnants qu'ils opèreront (Ibid. 5). Dans chacune des hérésies qui s'élèvent, dit saint Athanase (Orat. I contra Arianos), le démon transfiguré semble dire . *Je suis le Christ*, c'est moi qui enseigne la vérité. Un grand nombre d'hommes semblent aussi par le fait tenir le même langage ; car ils font observer leurs ordonnances plus strictement que les préceptes divins, et ils exigent qu'on leur obéisse de préférence à Dieu même. — Mais le Christ véritable ne viendra point avant l'entier accomplissement des signes qu'il a révélés. Il a bien voulu nous les annoncer pour nous inspirer la crainte de sa justice et le mépris du monde, afin qu'il nous trouve toujours vigilants et disposés à paraître devant son tribunal redoutable ; car les traits qui sont prévus font des blessures moins dangereuses.

Notre-Seigneur mentionne d'abord en général les premiers signes, à savoir les combats avec les étrangers et les troubles parmi les concitoyens : *Quand vous entendrez parler de guerres et de séditions, ne vous alarmez point ; car il faut que ces choses arrivent auparavant, mais ce ne sera pas*

encore sitôt la fin (Luc. xxi, 9). Puis venant au détail, il distingue sept fléaux (Ibid. 10 et 11) : des hostilités entre les peuples, car *les nations s'insurgeront contre les nations* ; des discordes entre les princes, car *les royaumes se soulèveront contre les royaumes ; de violents tremblements de terre en divers lieux ; des pestes* ou maladies épidémiques ; *des famines* ou disettes générales ; *des phénomènes terribles dans le ciel et de grands prodiges* ou événements extraordinaires dans le monde. Ces divers signes figurent les sept maux qui affligent aujourd'hui l'Église de Dieu, à savoir : les divisions parmi ses membres, les attaques des hérétiques, les violences des mondains, les scandales des méchants, le manque de docteurs, les sentences d'excommunication qu'elle est obligée de fulminer contre des sujets rebelles, les désordres de l'administration qu'elle est forcée de subir de la part de chefs indignes.

Ces différents fléaux précéderont l'avénement de Jésus-Christ, afin de vérifier cet oracle de la Sagesse (v, 21) : *L'univers combattra avec lui contre les insensés.* Ainsi ceux qui se sont révoltés effrontément contre le souverain Créateur verront alors toutes les créatures révoltées contre eux par un juste jugement de Dieu, en sorte que ceux qui ont abusé d'elles seront châtiés par elles-mêmes. *Il faut* et il convient *que ces choses s'accomplissent d'abord*, en vertu de l'ordre de Dieu et en réparation de la malice de l'homme ; car le Seigneur, qui sait tirer le bien du mal, s'en servira pour éprouver et perfectionner les bons en même temps que pour détruire et perdre les méchants (Matth. xxiv, 6 et 8). *Tous ces maux sont le commencement* et comme le prélude *des douleurs* suprêmes, *mais n'en sont pas encore la fin* et la consommation; car les premiers châtiments sont temporels, tandis que les derniers doivent être éternels; et quelque

grandes que soient les tribulations antérieures au jugement général, elles ne sont qu'une faible image des afflictions postérieures incomparablement plus graves. Les calamités nombreuses qui précèdent le jugement, dit saint Grégoire (Hom. 35 in Evang.), sont l'indice et l'annonce des peines incessantes qui le suivront ; il faut bien, en effet, que les maux se pressent en foule pour qu'ils puissent être les signes avant-coureurs du mal qui n'aura point de fin. — Dans un sens spirituel, selon saint Ambroise (in cap. xxi Luc.), le Chrétien doit soutenir et livrer des combats d'un autre genre contre ses passions, ses idées, ses jugements, ses goûts et ses volontés. Et selon saint Chrysostôme (Hom. 76 in Matth.), l'Église à la fin des temps sera grandement éprouvée par la peste ou la contagion des vices charnels, par la famine ou la pénurie des saintes instructions et par la violence des révolutions qui bouleverseront la terre.

Le Sauveur expose ensuite à ses disciples la cause de tant de maux (Luc. xxi, 12 et seq.). Avant tout ce qu'il vient de leur prédire, les justes seront persécutés et emprisonnés ; ils seront livrés aux tourments et à la mort par leurs parents et leurs amis mêmes ; ils seront haïs de tous les hommes attachés à la terre et ennemis de Dieu, parce qu'ils confesseront le nom de Jésus-Christ et qu'ils prendront la défense de la vérité chrétienne. C'est là justement ce qui fait la joie et l'honneur des Saints. Bienheureux ceux qui sont ainsi couverts d'opprobres et chargés d'outrages à cause de leur Seigneur et de leur Maître, parce qu'ils en recevront sûrement une grande récompense et une gloire immense. Aussi pour exciter ses disciples à souffrir en cette vie les dures épreuves qu'il leur annonce, le Sauveur s'empresse de les consoler par la promesse de la résurrection, en leur disant : *Vous ne perdrez pas même un cheveu de votre tête* (Luc.

xxi, 18). A plus forte raison sans doute ils ne perdront pas les autres parties de leur corps qui sont plus considérables. Ces simples paroles suffisent donc à établir la certitude infaillible de la résurrection future, dans laquelle nous retrouverons tout ce qui sert à l'ornement de notre corps, avec tout ce qui appartient à sa substance. — Dans le sens spirituel, dire que pas un seul de nos cheveux ne sera perdu, c'est dire que pas une seule de nos pensées ne sera oubliée. En effet, selon la remarque du Vénérable Bède (in cap. xxi Luc.), Dieu ne compte pas seulement tous les os, mais encore jusqu'au plus petit cheveu de chacun ; c'est-à-dire il ne nous tient pas seulement compte de nos grandes actions ou de nos salutaires exhortations, mais les moindres bonnes pensées qui proviennent de l'âme comme les cheveux naissent de la tête trouveront également leur juste récompense auprès du souverain Juge; et pareillement les mauvaises pensées ne resteront pas impunies.

Parce que les Saints doivent endurer beaucoup de tribulations et de persécutions, Notre-Seigneur cherche à les armer de courage et de force, en leur disant (Luc. xxi, 19) : *C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes,* c'est-à-dire que vous les maîtriserez, que vous les conserverez et sauverez. En effet, la patience est nécessaire, indispensable dans toutes les adversités, soit pour refréner les passions, soit pour exercer les vertus. Comme c'est par l'âme que nous possédons et gouvernons notre corps, c'est aussi par la patience que nous possédons et dominons notre âme, en l'obligeant à se soumettre à la souffrance par la raison. Celui donc qui n'a point la patience ne possède ni son corps ni son âme, puisqu'il n'en peut réprimer les mouvements et les emportements causés par la colère et la fureur. Le Vénérable Bède dit à ce sujet : « Le Créateur nous a si admirablement constitués

que dans nous le corps doit être possédé ou régi par l'âme, et que l'âme à son tour doit l'être par la raison. Lors donc que l'âme refuse d'obéir à la raison, elle renonce au droit de commander au corps. C'est pourquoi en déclarant que nous deviendrons possesseurs de nous-mêmes par la patience, le Seigneur nous a montré dans la patience la gardienne de l'ordre naturel qu'il a établi dans nous. » Elle est donc bien grande cette vertu de patience sans laquelle notre âme nous échappe en quelque sorte, et par laquelle nous en restons les maîtres ; car *celui qui supporte l'épreuve avec patience recevra la couronne de vie,* comme l'enseigne saint Jacques (I, 12) ; mais celui qui perd la patience perd en même temps cette couronne. Aussi saint Grégoire n'hésite pas à dire : J'estime cette vertu de patience plus excellente que le pouvoir d'opérer des miracles et des prodiges (Hom. 38 in Evang.). Suivant la maxime des Proverbes (XVI, 32), *l'homme patient l'emporte sur l'homme puissant, et il vaut mieux se vaincre soi-même que prendre les villes d'assaut.* Le philosophe Sénèque s'exprime à ce sujet comme les Chrétiens eux-mêmes dans les termes suivants : « C'est une chose désirable, non pas précisément de souffrir, mais bien de souffrir patiemment; car c'est le caractère propre de cette force morale qui constitue la vertu solide. Celui qui souffre ainsi les tourments avec courage fait preuve de toutes les vertus, quoiqu'il n'en montre peut-être qu'une seule ; et si la patience est surtout mise en évidence, elle n'existe pas néanmoins sans le cortége inséparable des autres vertus ; car toute bonne action est produite par quelque vertu spéciale, mais d'accord avec ses compagnes. » Ainsi donc, conclut saint Chrysostôme (Hom. Quod nemo læditur nisi a se ipso), les injures ne font aucun tort à celui qui les reçoit avec patience, elles lui fournissent au contraire l'occasion d'acquérir de grands mérites.

L'annonce de tant de maux était bien capable de troubler les Apôtres et tous les justes à venir, dans la crainte de ne savoir ce qu'ils répliqueraient à leurs persécuteurs. Aussi Notre-Seigneur se hâte de les rassurer, en promettant de leur donner, sans préméditation de leur part, *une bouche et une sagesse*, des paroles et des réponses, *auxquelles tous leurs ennemis ne pourront résister ni rien opposer* (Luc. XXI, 15), parce qu'elles ne procèderont pas de leur esprit ni de leur habileté, mais de la grâce divine et du Saint-Esprit lui-même (Marc. XIII, 11). Au milieu de ces troubles et de ces persécutions, *beaucoup seront scandalisés* (Matth. XXIV, 10) ; ils abandonneront la foi et embrasseront l'erreur, vaincus par la crainte ou la violence des tourments, séduits par des prodiges ou des présents. — *Et parce que l'iniquité se multipliera, la charité se refroidira en plusieurs* (Ibid., 12) ; c'est-à-dire, plus la malice s'augmentera dans les mauvais Chrétiens, plus le sincère amour à l'égard de Dieu et du prochain s'affaiblira dans les bons eux-mêmes ; car où l'iniquité abonde, la charité, qui paraissait ardente au sein de la paix, devient bientôt tiède en face de la tribulation. Alors, comme saint Ambroise le fait observer (in cap. XXI Luc.), les justes se réfugieront dans la solitude, tandis que les impies s'empareront de la puissance. D'après une autre interprétation de ce même texte, on peut dire que dans ceux où l'iniquité dominera la charité disparaîtra ; car, selon Remi d'Auxerre, la ferveur s'éteint dans une âme à mesure que le péché s'y accroît. — *Mais celui qui aura persévéré* dans la croyance de la vérité et dans l'amour du bien *jusqu'à la fin*, jusqu'au dernier jour de cette vie présente, en quelque temps qu'il ait commencé ou qu'il ait repris, *celui-là sera sauvé* (Matth. XXIV, 13) ; la vertu, en effet, ne consiste pas seulement à bien commencer, mais surtout à bien finir ; la persé-

vérance seule remporte la couronne promise au vainqueur. Nous avons déjà traité plus au long de ces persécutions à propos de la mission des Apôtres ; mais à la fin des temps, elles seront si violentes et si extraordinaires qu'elles pourront être regardées comme des signes précurseurs de la consommation des siècles.

Et, ajoute le Sauveur (Ibid. 14), *cet Évangile du royaume sera publié dans l'univers entier*. La prédication du Nouveau Testament est appelée *Évangile,* à cause de sa bonté parfaite, parce qu'elle est un bien tout à la fois honnête, agréable et utile ; de plus, elle est appelée Évangile *du royaume*, à cause de sa dignité : soit par rapport à la fin qu'elle atteint, car elle conduit au royaume céleste, tandis que la Loi ne pouvait y prétendre ; soit par rapport à l'effet qu'elle produit, car elle forme des rois spirituels ; soit par rapport à la doctrine qu'elle expose, car elle fait connaître le règne divin. Cet Évangile sera donc prêché en tous lieux, *pour servir de témoignage à toutes les nations,* c'est-à-dire pour convaincre de péché tous ceux qui n'auront pas embrassé la foi ; car ceux qui l'auront reçue protesteront contre ceux qui l'ont rejetée et les condamneront. *Alors viendra la fin,* après que la parole de vie et d'amour aura retenti jusqu'aux extrémités de la terre, en sorte que personne ne puisse alléguer son ignorance. Suivant saint Augustin (Epist. 80), quoique l'Évangile ait été porté dans toutes les parties du monde, il n'y est point encore parvenu cependant aux oreilles de tous les hommes. Aussi saint Paul dit avec le Psalmiste en parlant des Apôtres (Rom. x, 18) : *Leur voix s'est fait entendre dans toute la terre ;* mais il ne dit pas qu'elle ait été entendue de tous ses habitants, si ce n'est peut-être d'une manière générale par les rapports qui en ont été faits ; et ainsi la fin du monde attend pour venir que la prophétie de Jésus-Christ

ait reçu son entier accomplissement. « Le signe du dernier avénement du Seigneur, dit saint Jérôme (in cap. xxiv Matth.), c'est la prédication de l'Évangile dans tout l'univers, en sorte que nul ne soit excusable de n'y pas croire. Or il me semble que ce signe ne tardera pas à s'accomplir, s'il ne l'est déjà ; car je ne pense pas qu'il reste aujourd'hui une seule nation qui ne connaisse le nom du Christ ; et supposé même que quelqu'une n'ait point entendu de prédicateur, elle a dû recevoir des peuples voisins quelques notions de la foi chrétienne. »

Touchant les signes dont nous venons de parler, saint Chrysostôme s'exprime en ces termes (Hom. 76 in Matth.) : « C'est une chose assurément fort obscure que nous ignorons complétement, si de notre temps même arrivera la fin du monde, et si nous verrons luire ce jour terrible où nous comparaîtrons tous ensemble devant le tribunal redoutable du Juge suprême. Plusieurs des signes précurseurs sont accomplis déjà : l'Évangile a retenti dans presque tout l'univers ; nous avons vu des guerres, des troubles, des tremblements de terre, la peste et la famine, conformément aux prédictions du Seigneur ; nous ne sommes donc pas très-éloignés du dernier avénement. Dans ce pressentiment, disposons-nous au départ qui doit nous séparer du monde. Lors même que le jugement universel ne serait pas encore prochain, toutefois le jugement particulier pour chacun nous menace ; car à chaque instant la mort peut fondre sur nous, jeunes ou vieux, et à tout âge elle est pour ainsi dire suspendue sur nos têtes. »

Tous les maux qui affligent et désolent l'univers sont produits par l'orgueil et la présomption. L'esprit fatal d'indépendance et d'insubordination qui a causé la chute primitive des Anges rebelles entraînera pareillement la ruine défini-

tive du monde présent. Aussi saint Pierre Damien, félicitant un ami d'avoir quitté le siècle, lui écrivait en ces termes : « Quelles actions de grâces ne devez-vous pas à Dieu pour avoir daigné vous retirer du monde, dans un temps où il est si difficile d'y opérer son salut ! Car le monde aujourd'hui est devenu un sol tellement aride et sablonneux qu'on essaie vainement de le défricher et de le cultiver. Maintenant paraissent accomplies ces tristes paroles des Prophètes : *La vérité, la miséricorde et la religion sont bannies de la terre qu'ont envahis le blasphème, le mensonge, l'homicide, le vol et l'adultère* (Os. IV, 1 et 2). *Toute tête est languissante, et tout cœur est abattu ; depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a rien de sain en lui* (Is. I, 5 et 6). Ce n'est plus le temps où un homme désireux de suivre les sentiers de l'innocence et de la pureté consentirait à gouverner l'Église, alors que la plupart se laissent emporter dans l'abîme des vices et entraîner par la fougue de leurs passions, comme des chevaux effrénés et furieux. Le cloître est abandonné, l'Évangile reste fermé ; presque tous ne s'entretiennent et ne s'occupent que des lois humaines ou des affaires politiques ; peu méditent ou étudient les divines Écritures et les choses spirituelles. Malgré les principes de justice qu'on prétend connaître, malgré les formes de légalité qu'on affecte d'observer, l'Église est tellement pressurée, opprimée par ses propres enfants, qu'on croirait voir Jérusalem assiégée et enveloppée par les armées de Babylone. . Où peuvent aboutir tant de désordres et de crimes, si ce n'est à hâter la venue de l'Antechrist, en lui préparant les voies par lesquelles il consommera sans obstacle son œuvre de destruction ? Aussi nous pouvons bien dire avec l'Apôtre : *Déjà s'opère le mystère d'iniquité* (II Thess. II, 7). » Ainsi parle saint Pierre Damien.

Prière.

Seigneur Jésus-Christ, juge futur du genre humain, donnez-moi de rester attaché constamment à la vérité de la foi, afin de n'être point séduit par les mensonges des hypocrites. Que je ne me laisse point abattre par les tribulations, mais que, persévérant avec courage dans la confession de votre saint nom et dans la profession de la saine doctrine, je puisse supporter avec joie pour cette juste cause la haine des méchants et le poids des adversités. Accordez-moi la vertu de patience ; et faites que les torrents de l'iniquité répandue dans le monde ne refroidissent point et n'éteignent point en moi les ardeurs de la charité, mais que je persévère jusqu'à la fin de ma vie dans la croyance de la vérité et dans l'amour de la justice, afin d'être sauvé par votre miséricorde, ô Dieu, seul auteur de mon salut ! Ainsi soit-il.

CHAPITRE XL

AVÉNEMENT ET PERSÉCUTION DE L'ANTECHRIST.

Matth. XXIV, 15 28; Marc. XIII, 14-23; Luc. XVII, 23 37.

A la suite des séditions et des guerres annoncées par le divin Sauveur, apparaîtra son principal adversaire. Jésus-Christ naquit au sein de la paix universelle, l'Antechrist viendra au milieu de la discorde générale. De même que la fumée s'élève avant le feu et que le combat précède la vic-

toire ; ainsi, dit saint Chrysostôme (Hom. 49 Op. imp.), les persécutions de l'Antechrist précéderont les triomphes de Jésus-Christ. Aussi Notre-Seigneur, parlant à ses disciples futurs dans la personne des Apôtres présents, ajouta (Matth. XXIV, 15) : *Quand vous verrez se manifester dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel*, comme devant se montrer dans le temple de Dieu, *que celui qui lit* alors cette prophétie *comprenne* que le dernier jour approche ; car le même Prophète déclare que *cette désolation durera jusqu'à la fin et jusqu'à la consommation* (Dan. IX, 27). Cette prédiction eut son accomplissement lorsque l'empereur Adrien fit dresser sa statue à l'endroit même où était l'arche d'alliance ; car une telle profanation fut le signe lamentable de la ruine entière de la ville et du temple de Jérusalem. Les paroles précédentes de Daniel peuvent également s'appliquer à l'Antechrist qui est justement appelé *abomination ;* car son monstrueux orgueil le portera à s'égaler au Tout-Puissant, de façon que, venant lui faire la guerre, il osera s'arroger à lui-même les honneurs dus à la Divinité seule. De plus, il est désigné comme l'abomination *de la désolation*, parce que les élus seront au comble de l'affliction en le voyant abolir le culte de Dieu ; ou bien encore, parce qu'il promènera la dévastation par toute la terre en y détruisant la véritable religion. Alors, comme l'explique en effet saint Paul (II Thess. II, 3 et 4), alors *se montrera l'homme de péché, le fils de perdition qui s'opposera à tout ce qui est appelé Dieu, et s'élèvera contre tout ce qui est adoré comme tel, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, prétendant lui-même passer pour Dieu.* Car il se placera dans le lieu saint, afin de paraître vraiment digne des honneurs suprêmes aux yeux des infidèles qui le recevront à l'endroit même où le Seigneur accueillait les

vœux de ses fidèles serviteurs. Déjà nous voyons se dessiner son image, parce que *déjà le mystère d'iniquité se forme* dans ses membres (Ibid. II, 7).

Dans un sens moral, le mauvais prélat est une idole d'abomination et de désolation. En effet, comme dit le prophète Zacharie (XI, 17), *le pasteur qui abandonne son troupeau n'est qu'une idole*. Il est *un objet d'abomination* pour Dieu, à cause du dégoût qu'il lui inspire, par la corruption de son cœur, par l'impiété de sa conduite, par l'indignité de ses prières et de ses sacrifices. Il est en outre *un sujet de désolation* pour le prochain, à cause du préjudice qu'il lui fait par la négligence de ses fonctions, par le scandale de ses exemples, par le refus de ses soins aux indigents et aux misérables. Néanmoins, malgré tous ses vices, *il siége dans le lieu saint*, à raison du ministère qu'il y exerce, mais comme un monstre, figure de l'Antechrist qui trônera dans le temple de Dieu; aussi saint Jean nous assure qu'*il y a déjà plusieurs antechrists* (I Ep. II, 18). *Celui qui lit ceci, qu'il comprenne* alors quelles doivent être la ruine de l'Église, la damnation du prélat et le danger du peuple. « Dans le sens spirituel, dit le Vénérable Bède (in cap. XIII Marc.), quand nous verrons *l'abomination de la désolation là où elle ne devrait point être*, c'est-à-dire le vice et l'erreur régner parmi ceux qui paraissaient consacrés aux divins mystères ; quand nous remarquerons la paix des fidèles troublée par des ministres dépravés et menteurs, fourbes et sanguinaires, qui sont abominables devant Dieu, nous tous alors qui sommes dans la Judée, c'est-à-dire qui persistons dans la confession de la vraie foi, ne nous laissons point entraîner aux vanités du siècle et aux voluptés de la chair; nous devons, au contraire, avancer dans la pratique des vertus et tendre vers le sommet de la perfection, avec un zèle d'autant

plus énergique que nous voyons un plus grand nombre d'hommes aveugles s'égarer dans les voies larges des vices et se précipiter dans les abîmes éternels de la damnation. »

En conséquence Notre-Seigneur ajoute (Matth. XXIV, 16) : *Alors que ceux qui sont en Judée s'enfuient sur les montagnes.* A l'arrivée de l'Antechrist, les Chrétiens devront quitter la Judée, parce que l'imposteur reconnu d'abord par les Juifs commencera dans leur pays ses plus cruelles persécutions ; ils devront aussitôt gagner les montagnes, pour y trouver des retraites plus sûres dans les lieux déserts ; car s'ils restaient mêlés aux sectaires de l'Antechrist, ils seraient exposés au danger continuel de subir leurs violences ou leurs séductions, comme saint Hilaire le fait remarquer (Can. 25 in Matth.). — *De plus, que celui qui est sur le toit ne descende point pour emporter de sa maison quoi que ce soit* (Ibid. 17); c'est-à-dire, comme l'explique le même saint Docteur, que celui qui est parvenu à la perfection, à la contemplation des choses divines, ne se laisse point attirer par l'appât des biens terrestres ; car au temps de la persécution ces biens caducs ont souvent causé la ruine ou la chute des plus parfaits. — *En outre, que celui qui est dans la campagne ne retourne point pour prendre son vêtement* (Ibid. 18); en d'autres termes, que ceux qui par la vie active se livrent aux bonnes œuvres ne s'embarrassent pas de nouveau dans les occupations séculières qui les entraîneraient à leur perte. — Selon le sens littéral, Jésus-Christ veut nous apprendre que l'imminence des tribulations, l'excès des maux présents, l'attente du jugement dernier et l'appréhension des maux futurs ne permettront pas aux hommes de s'appliquer aux affaires temporelles; il vaudra beaucoup mieux qu'ils songent à sauver leur vie que leurs possessions, et qu'ils se disposent à paraître prochainement au tribunal du souverain Juge.

D'après le sens mystique, ces trois avertissements de Notre-Seigneur peuvent s'appliquer aux hommes constitués dans quelqu'un des trois états de la vie spirituelle. Comme Judée signifie *confession*, *ceux qui sont dans la Judée* nous représentent les commençants qui s'en tiennent à la confession de la foi, parce que d'après le témoignage de saint Paul, *il faut croire de cœur pour obtenir la justice* (Rom. x, 10). *Ceux qui sont sur le toit* figurent les personnes plus avancées qui déjà s'élèvent au-dessus de la chair, maison de l'âme, au-dessus du monde, demeure des hommes, enfin au-dessus de l'air, séjour des démons; voilà pourquoi le Prophète royal disait : *Je suis devenu comme un passereau solitaire sur le toit* (Ps. ci, 8). *Ceux qui sont dans la campagne* désignent les parfaits qui s'efforcent de conduire les autres à la perfection à laquelle ils sont arrivés eux mêmes; c'est à quoi les invite l'Épouse du Cantique des cantiques en disant (vii, 11): *Sortons dans les champs.* — Suivant cette interprétation, Notre-Seigneur donne à ces trois états des avis convenables. Aux premiers il recommande de *fuir vers les montagnes ;* ainsi les commençants ne doivent pas se borner à la simple confession de la foi, mais ils doivent recourir à l'intelligence des divines Écritures, ou bien encore tendre à la pratique des vertus supérieures, pour être éclairés de Dieu qui, comme dit le Psalmiste, *fait éclater son admirable lumière du haut des montagnes éternelles* (Psal. lxxv, 5). Aux seconds, le Sauveur recommande *de ne pas descendre ;* ainsi ceux dont l'esprit s'est élevé au-dessus de la chair et du monde par une vie céleste ne doivent pas de nouveau s'abaisser aux désirs sensuels, ni s'abandonner aux habitudes séculières, conformément à cette règle de l'Apôtre : *Ne prenez pas de votre corps un soin qui aille jusqu'à satisfaire ses convoitises* (Rom. xiii, 14). Aux troisièmes, le divin Maître recommande

de ne pas s'en retourner; ainsi ceux qui travaillent dans l'Église, comme le bœuf dans le champ de son maître, ne doivent pas revenir pour reprendre *leur tunique*, c'est-à-dire pour rechercher une chose temporelle quelconque qu'ils ont abandonnée déjà, afin de suivre le Christ dans son dénûment complet. Aussi l'Épouse des Cantiques disait (v, 3) : *Je me suis dépouillée de ma robe ; comment la revêtirai-je ?*

Dans les tribulations, dit saint Augustin (Epist. 10), ne nous laissons point abattre jusqu'à quitter les hauteurs de la vie spirituelle pour suivre les penchants de la vie charnelle, et, après avoir fait des progrès en dirigeant nos regards en avant, n'allons pas reculer en les reportant par derrière. Aussi le Sauveur nous exhorte instamment à ne point revenir sur nos pas par inconstance dans le bien ; et afin de nous animer à la persévérance, il nous dit (Luc. XVII, 32) : *Souvenez-vous de l'épouse de Loth* qui fut sévèrement châtiée de sa vaine curiosité. Elle fuyait Sodôme afin d'échapper à Satan, lorsque, se retournant pour la considérer indiscrètement, elle fut aussitôt frappée de mort et changée en statue de sel. D'après saint Augustin (contra Faustum l. 22, c. 41), cette femme nous représente ceux qui dans les adversités regardent en arrière et renoncent à l'espérance qu'ils avaient en la bonté divine ; elle fut changée en statue de sel, afin qu'elle assaisonnât en quelque sorte nos cœurs pour les rendre sages, en les avertissant par ce châtiment de ne pas imiter son exemple. Mais pourquoi, se demande le même saint Docteur, pourquoi Abraham ne fut-il point puni comme cette femme, en considérant, lui aussi, la ruine de Sodôme ? C'est que, répond-il, le vertueux patriarche approuvait la juste destruction de cette ville coupable, tandis que l'épouse de Loth regrettait la dangereuse société des criminels habitants. — A la leçon salutaire que renferme cette punition mémorable,

Notre-Seigneur joint des menaces et des promesses, afin que les persécutions ne portent point les hommes à regarder derrière eux et à retourner sur leurs pas, soit en reniant la foi, soit en abandonnant la justice. *Quiconque,* assure-t-il (Luc. XVII, 33), *cherchera*, par sa mauvaise conduite ou par sa lâche apostasie, *à conserver son âme* pour la vie présente, *la perdra*, parce qu'il se rendra digne de la damnation éternelle ; *mais quiconque*, se considérant comme une brebis destinée à la boucherie, *sacrifiera son âme* dans la vie présente, pour ne point trahir la vérité ou la vertu, *la sauvera*, parce qu'il se rendra digne d'une éternelle récompense.

Malheur toutefois aux femmes enceintes ou nourrices en ces jours-là, parce qu'elles ne pourront fuir assez promptement pour échapper à des maux imminents (Matth. XXIV, 19). A cette explication littérale, on peut joindre des sens mystiques. Ainsi, les femmes enceintes figurent les personnes qui portent dans leur cœur le germe du mal formé par l'affection, et les nourrices celles qui dans leur conduite entretiennent le fruit du péché produit par l'action. Ou bien encore, les premières sont l'image des Chrétiens qui conçoivent de bons propos sans toutefois les mettre en pratique, les secondes sont l'emblème des pécheurs qui, dans l'espoir d'une longue vie, conservent jusqu'à la mort leurs habitudes vicieuses. — Selon saint Augustin (Serm. 20 de Verbis Domini), les avares qui convoitent le bien d'autrui avec l'espérance de s'en emparer sont comme les femmes enceintes qui s'attendent à avoir bientôt un enfant ; et ils ressemblent à des nourrices, lorsque possédant ce qu'ils désiraient, ils s'efforcent de le retenir en l'augmentant toujours ; ainsi les âmes avides des biens temporels sont comme enceintes lorsqu'elles travaillent à les acquérir et comme nourrices quand elles s'appliquent à les garder. — Remarquons encore,

d'après saint Augustin (Tract. 5ò in Epist. Joan.), que la charité comprend quatre degrés successifs : elle commence, quand elle est nouvellement conçue ; elle progresse, quand elle est nourrie assidûment ; elle se fortifie de plus en plus, lorsqu'elle est parfaite ; elle va jusqu'à désirer la mort, lorsqu'elle est consommée. Les personnes donc qui méditent une bonne œuvre, mais qui ne l'accomplissent pas, sont comme des femmes enceintes ; et celles qui la commencent, mais qui ne l'achèvent pas, sont comme des nourrices. Or malheur aux unes et aux autres ! *Væ prægnantibus et nutrientibus !* parce qu'elles ne tarderont pas à succomber dans la persécution de l'Antechrist, soit par l'ardeur indiscrète de leur amour, soit par l'abattement extrême de leur crainte.

Priez donc, ajoute le Sauveur, *que vous n'ayez point à fuir pendant l'hiver ou le sabbat* (Matth. xxiv, 20) ; c'est-à-dire que ce temps de persécution ne vous surprenne point dans le froid du péché ou sans la pratique de la vertu. Ces deux funestes dispositions rendraient votre salut très-difficile, parce que, au lieu de vous éloigner de l'Antechrist, elles vous en rapprocheraient, comme au contraire vous vous rapprocheriez de Dieu en évitant le mal et en faisant le bien. Ici par conséquent nous voyons deux grands défauts qui sont signifiés, l'un par *l'hiver* et l'autre par *le sabbat ;* savoir, le défaut de charité et le défaut de bonnes œuvres ; car l'hiver indique le refroidissement de l'amour, et le sabbat marque l'inaction pour le bien. — Par ces mêmes paroles apprenons à ne pas attendre pour fuir le péché et faire pénitence que nous n'ayons plus le loisir de marcher et d'agir convenablement ; car les longs voyages étaient prohibés pendant le sabbat, et ils sont difficiles en hiver.

Le divin Maître nous découvre la raison mystérieuse des recommandations circonstanciées qui précèdent, quand il dit

(Ibid. 21) : *Alors en effet la tribulation sera si violente que depuis le commencement du monde jusqu'à ce temps il n'y en a point eu de pareille, et qu'il n'y en aura jamais.* A cette époque malheureuse se réuniront ensemble tous les genres de persécutions de la part des infidèles, des hérétiques, des tyrans et des faux frères. Ils sont figurés dans l'Apocalypse par les quatre vents qui souffleront sur le monde et par les quatre bêtes qui combattront sur la terre. Alors de tous côtés les fidèles auront à souffrir de nombreux et horribles tourments, mais nulle part ils ne seront torturés aussi cruellement que dans la contrée même où Notre-Seigneur a été crucifié. Dans son Commentaire sur l'Apocalypse, Haymon dit que cette affreuse persécution s'étendra sur tout l'univers, non point successivement, mais simultanément; car tous les démons dont la puissance divine comprime maintenant la malice violente seront alors déchaînés. L'Antechrist l'emportera par sa férocité sur tous les persécuteurs précédents, mais aussi les Saints surpasseront alors en courage tous les martyrs antérieurs.

Néanmoins ce temps d'épreuves ne durera que trois ans et demi ; c'est-à-dire, d'après Daniel (VII, 25), *un temps et deux temps et la moitié d'un temps,* ou comme il le marque ailleurs (XII, 11), *mille deux cent quatre-vingt-dix jours.* Nous lisons également dans l'Apocalypse (XI, 2) que l'Antechrist *a reçu le pouvoir d'agir l'espace de quarante-deux mois,* par conséquent trois années et demie ; et ainsi le temps de son règne égalera celui de la prédication du Sauveur. *Si ces jours* pendant lesquels l'Antechrist fera son œuvre *n'eussent été abrégés*, rendus peu nombreux mais non plus courts, *personne n'eût été sauvé,* parce que personne n'eût été capable de supporter longtemps sans faiblir d'aussi extrêmes douleurs ; *mais ils seront abrégés à cause des élus*

(Matth. xxiv, 22). Car par un juste tempérament de sa miséricordieuse sagesse, Dieu qui connaît la faiblesse humaine restreindra à un petit nombre de jours la persécution de l'Antechrist, de peur que la grandeur des tourments n'ébranle la foi des plus fermes. Où donc reposera l'espérance des élus, si ce n'est dans la grâce de Dieu qui donne la patience aux justes et arrache bientôt la puissance aux impies? Ainsi, plus la dernière persécution surpassera toutes les précédentes par son atrocité, plus elle sera adoucie par sa brièveté, afin que les élus puissent opérer leur salut pour être seuls admis dans les tabernacles éternels. D'après Raban-Maur, le Seigneur permettra cette tribulation suprême dans toute l'aire de son Église pour séparer parfaitement la paille du bon grain, afin que le froment bien purifié puisse être recueilli sans mélange dans les greniers célestes du Père de famille.

En ce même temps, ajoute le Seigneur (Matth. xxiv, 23), *si quelqu'un vous dit,* à vous mes fidèles imitateurs : *Le Christ est ici ou il est là*, dans tel pays, telle nation, telle secte, telle personne, *ne le croyez pas.* Les disciples de l'Antechrist s'efforceront ainsi de séduire les peuples en publiant qu'il est vraiment le Christ annoncé par les Saintes-Écritures ; mais ne courez pas après eux en soumettant votre intelligence à leurs enseignements, et ne vous attachez pas à eux en conformant votre conduite à leurs exemples. *Car il s'élèvera de faux Christs,* soit des Antechrists qui se donneront pour le Christ lui-même, soit de mauvais Chrétiens qui corrompront la doctrine chrétienne ; *il surgira aussi de faux prophètes,* qui interprèteront mal les Livres inspirés ou qui s'attribueront des révélations divines (Ibid. 24). Ces imposteurs *feront de grands signes et des prodiges,* c'est-à-dire des œuvres étonnantes, soit pour signifier des choses

présentes, soit pour indiquer des choses futures. Avec la permission de Dieu, beaucoup de merveilles seront opérées par la puissance des démons, *en sorte que les élus eux-mêmes seraient séduits, s'il était possible*, c'est-à-dire si leur prédestination n'était infaillible ; mais ils ne seront pas séduits, parce que ceux que Dieu réserve pour la vie éternelle ne peuvent périr. D'après la pensée de saint Grégoire (Moral. l. 33, c. 27), en disant que *les élus eux-mêmes seraient induits en erreur*, *s'il était possible*, le Seigneur montre qu'ils seront fortement troublés et agités sans toutefois être renversés ni abattus, et qu'ils éprouveront de vives appréhensions sans perdre néanmoins la constance nécessaire. Dans ces temps malheureux de l'Antechrist, qui ne serait affligé, effrayé non-seulement de voir les fidèles soumis à des tourments plus nombreux et plus cruels que jamais, mais encore ce qui est plus fort, de voir la puissance merveilleuse de ceux qui infligeront de tels supplices et l'impuissance de ceux qui les subiront? Car les mêmes hommes qui persécuteront la vérité exerceront un pouvoir extraordinaire ; et tandis qu'ils forceront par les tortures à renier le Christ, ils provoqueront par des prodiges à reconnaître l'Antechrist. Ne soyons pas surpris si, dans ces jours, les méchants produisent de pareils effets, puisque Dieu le permettra pour éprouver, purifier et perfectionner les Saints.

Satan, alors déchaîné sur la terre, dit saint Augustin (de Civit. l 20, c. 19), déploiera toutes les ressources imaginables afin de séduire les justes au moyen des miracles trompeurs qu'il opèrera par le ministère de l'Antechrist. Quelle terrible tentation pour l'esprit humain, s'écrie saint Grégoire (Hom. 35 in Evang.), quand, au milieu des plus horribles supplices les généreux martyrs verront leurs cruels bourreaux exécuter sous leurs yeux des prodiges ! Saint Chrysos-

tôme dit aussi (Hom. 77 in Matth.) : De même que pour annoncer l'avénement de Jésus-Christ, les Prophètes avant lui et les Apôtres avec lui ont accompli des miracles par la vertu de l'Esprit-Saint ; ainsi pour annoncer l'avénement de l'Antechrist, les faux Chrétiens avant lui et avec lui feront des choses étonnantes par la vertu de l'Esprit malin. — Aussi Notre-Seigneur ajouta (Marc. XIII, 23) : *Prenez-y donc garde, voilà que je vous ai tout prédit*, afin que vous veilliez avec soin pour vous prémunir contre le danger. Comme s'il disait : Je vous avertis d'avance, afin que vous ne soyez point surpris plus tard ; je vous préviens aujourd'hui des maux qui vous menacent, afin que vous vous précautionniez ensuite, et qu'ainsi vous soyez moins exposés à tomber sous les coups que vous aurez pu prévoir. En nous signalant ainsi les périls que nous devons courir mais que nous pouvons éviter, dit saint Chrysostôme (loc. cit.), le Seigneur très-miséricordieux fournit à tous le moyen de s'y préparer et de s'en garantir ; de cette manière il montre comme il désire sincèrement qu'aucun ne périsse, et à celui qui succombe néanmoins il ne laisse aucun sujet d'alléguer son ignorance pour excuser sa défection.

Non-seulement nous ne devons pas croire à quiconque voudrait se donner pour le Christ lui-même ; mais encore nous ne devons pas ajouter foi à ceux qui prétendraient calculer et déterminer avec certitude l'époque précise de son second avénement, parce que personne ne peut la connaître ni la découvrir. En effet, le Seigneur, interrogé sur ce sujet, répondit (Luc. XVII, 20) : *Le règne de Dieu ne viendra point suivant l'observation* qu'on fera du temps ; car ni les Anges ni les hommes ne peuvent être assurés de ce temps. Par le règne de Dieu il faut entendre ici le jour du jugement, parce que le Seigneur manifestera principalement son autorité

royale quand il exercera son pouvoir judiciaire sur tout le monde assemblé ; son royaume éternel fera disparaître alors tout royaume temporel. — Puis le Sauveur ajouta (Ibid. 21) : *Maintenant déjà le royaume de Dieu est au dedans de vous.* En effet, Dieu règne en nous par sa grâce, quand toutes nos facultés et nos puissances intérieures sont soumises à sa direction et à sa volonté suprêmes. C'est donc comme si Notre-Seigneur eût dit : Ne vous préoccupez point de savoir un avénement que personne ne peut savoir, et cessez de m'interroger sur le moment où Dieu viendra établir le règne de sa gloire dans tout l'univers ; mais demandez bien plutôt qu'il vienne établir dans votre propre cœur le règne de sa grâce, et disposez votre âme à le recevoir promptement par la foi agissant au moyen de la charité. Nous trouvons effectivement en nous-mêmes, avec le secours divin qui ne nous manque jamais, tout ce qui est nécessaire pour acquérir le royaume de Dieu, si nous n'y mettons point volontairement obstacle. — Remarquons ici qu'il y a trois différents royaumes de Dieu : le premier s'étend autour de nous, c'est celui de l'Église militante dont nous sommes les membres ; le second, qui demeure en nous, est celui de la grâce qui domine sur tous nos mouvements ; le troisième, qui existe au ciel, est celui de la gloire que Dieu communique à tous les Saints.

Selon le Vénérable Bède (in cap. XVII Luc.), Jésus-Christ dit justement que le royaume de Dieu est au dedans de nous; car lui-même, qui doit un jour venir pour juger tous les hommes, règne dès à présent dans le cœur de tous les vrais Chrétiens Saint Anselme développe la même pensée de la manière suivante (in Epist. I ad Corinth.) : « Dieu fait sa demeure dans l'âme du juste, d'après ce témoignage de l'Apôtre : *Le temple de Dieu qui est saint, c'est vous-mêmes*

(I Cor. III, 17). Considérons donc avec quelle sagesse et quelle modestie nous devons user de nos sens et de nos membres auxquels Dieu lui-même daigne présider. Abandonnons par conséquent, comme il convient, l'empire entier sur notre esprit et sur notre cœur à un hôte aussi puissant. Que rien en nous ne lui résiste ; laissons-le diriger et gouverner, suivant son bon plaisir et sa volonté souveraine, toutes nos pensées, tous nos désirs, toutes nos paroles et toutes nos actions. C'est ainsi que menant une vie sainte, nous deviendrons son véritable royaume; il demeurera dans nous et nous demeurerons en lui. *Vous êtes,* dit l'Apôtre aux fidèles Chrétiens (I Cor. XII, 27), *le corps du Christ et les membres de ses membres.* Conservons donc notre corps dans la pureté qui convient à sa dignité. Nos yeux étant ceux du Christ, gardons-nous de les profaner en les arrêtant à contempler les vanités du siècle. Notre bouche étant celle du Christ, évitons de la faire servir, je ne dis pas au mensonge et à la médisance, mais aux discours même simplement oiseux et inutiles ; elle ne doit être employée qu'à louer Dieu ou à édifier le prochain. Nous devons user pareillement de tous les autres membres du Christ qui sont confiés à notre vigilance. » Ainsi parle saint Anselme.

Notre-Seigneur ajoute encore (Matth. XXIV, 26) : *Si l'on vient vous dire* touchant le Christ : *Le voilà dans le désert* vivant comme un anachorète ; *ne sortez*, ni pour le voir ni pour le suivre, du lieu et de l'état où vous êtes ; car on veut vous tromper en vous présentant l'apparence de la sainteté. *Et si l'on vous dit* : *Le voici dans l'intérieur de la maison* où il se tient caché ; *n'en croyez rien*, car on veut abuser de votre crédulité, en feignant de découvrir les secrets divins pour mieux déguiser de perfides desseins. Saint Jérôme donne l'explication suivante : Si quelqu'un vous affirme que

la vérité du Christ réside dans les vaines opinions des païens et des philosophes, ou dans les systèmes ténébreux des hérétiques et des sectaires qui prétendent connaître les mystères divins, n'y ajoutez aucune foi. — En appliquant les paroles du Sauveur à son dernier avénement, c'est comme s'il disait : Le Christ alors n'ira point errer dans la solitude, ne cherchera point à se cacher dans quelque habitation, dans le fond de quelque retraite ou dans quelque coin reculé de la terre ; mais descendant du ciel avec éclat, il se montrera a tous les hommes et en tous les lieux simultanément. Une première fois il est venu dans l'humilité et l'obscurité, en sorte qu'il a été connu d'un petit nombre seulement, rejeté et méprisé de la plupart ; mais une autre fois il viendra dans tout l'appareil de sa puissance et de sa majesté, de façon que personne ne pourra l'ignorer et le méconnaître. Selon la remarque de saint Augustin (in Psal. ix), il fallait bien en effet qu'il voilât sa divinité quand il vint pour être jugé et condamné par les hommes, mais il la manifestera publiquement lorsqu'il viendra pour les juger et condamner lui-même à son tour.

Pour expliquer ce qu'il vient de dire, Notre Seigneur emploie cette comparaison (Matth. xxiv. 27) : *Comme l'éclair parti de l'Orient se montre* tout-à-coup *jusqu'en Occident*, brillant à tous les regards et dans tous les pays à la fois, de sorte qu'il éclaire en un seul instant les différentes parties de l'horizon, sans avoir besoin de messager ni de héraut, *ainsi apparaîtra le Fils de l'homme* pour le jugement général. Son avénement sera soudain, éclatant, tellement visible pour tous que nul ne pourra s'y méprendre ; il ne se manifestera pas ici ou là, mais partout en même temps par l'immensité et la splendeur de sa gloire. Il serait donc absurde de croire que le Christ, lumière du monde, se tiendra caché

dans la solitude ou dans une maison ; et l'y chercher serait une folie. Comme un éclair étincelant, dit saint Ambroise (Serm. 28), le Christ répand dans tout l'univers ses rayons lumineux ; il n'est donc pas errant dans le désert ou renfermé dans quelque habitation, car il remplit le ciel et la terre de sa divine présence, ainsi qu'il l'assure lui-même (Jerem. xxiii, 24) ; mais il brille d'une vive clarté, afin que dans la nuit de ce monde nous puissions entrevoir la gloire de la résurrection future. Selon saint Chrysostôme (Hom. 49 Op. imp.), de même que les hommes ne peuvent regarder sans étonnement la lumière éblouissante de l'éclair, de même aussi ils ne pourront considérer sans admiration la majesté resplendissante du Christ quand elle frappera subitement leurs yeux au dernier jour.

Après avoir prédit à ses disciples la manière dont il doit apparaître lors de son second avénement, le Seigneur leur révéla le lieu où il doit se manifester. *Quelque part que soit le corps,* dit-il (Matth. xxiv, 28), *les aigles s'y assembleront* ; c'est-à-dire partout où viendra l'humanité du Christ, la multitude des élus y volera à sa rencontre. Dans cette circonstance le Christ lui-même se désigne par le nom de *corps*, soit pour attester la réalité de la chair qu'il a prise de la Vierge Marie sa mère, soit pour déterminer la nature de la forme sous laquelle il se rendra visible à tout le monde ; car il viendra dans son humanité glorifiée juger le genre humain. Les élus sont appelés ici des *aigles,* parce que, comme ces rois des airs, ils renouvelleront leur jeunesse par la résurrection bienheureuse, et que par la vision intuitive ils contempleront d'un œil ferme le Soleil de justice. — « D'après les paroles précédentes du Sauveur, dit saint Chrysostôme (loc. cit.), nous ne devons pas nous imaginer que le Fils de l'homme se tiendra dans des lieux retirés quand il vien-

dra avec son corps glorieux ; car les Anges et les Saints que figurent les aigles réunis autour de leur proie composeront autour de sa personne divine un cortége si nombreux que tout le monde verra clairement en lui le souverain Seigneur de l'univers, le Chef suprême de l'Église, Celui-là seul qui surpasse toutes les Principautés et les Vertus comme aussi tout ce qu'il y a de plus illustre au ciel et sur la terre. Les élus sont avec raison assimilés aux aigles. Comme les aiglons sont éprouvés par leurs mères en face du soleil, de sorte qu'ils sont tenus pour légitimes s'ils peuvent fixer son disque radieux sans baisser la paupière, et qu'ils sont au contraire rejetés comme illégitimes s'ils ne peuvent soutenir son éclat, de même les enfants de Dieu sont éprouvés d'après leur conformité avec la justice du Christ ; car ils sont reconnus véritables s'ils reçoivent de bon cœur les paroles de la justice éternelle, mais s'ils ne les reçoivent pas dans cette disposition, ils doivent être regardés comme les enfants du démon. » Ainsi s'exprime saint Chrysostôme.

Puis donc que l'avénement du Christ sera si public et si manifeste quant au mode et quant au lieu, il n'est point nécessaire que des messagers ou des hérauts viennent vous l'annoncer en disant : *Le Christ est ici ou il est là ;* nous devons par conséquent traiter comme des imposteurs tous ceux qui nous adressent un pareil langage. *Gardez-vous de les croire*, dit la Vérité même (Matth. XXIV, 23).

Prière.

Seigneur Jésus, doux Sauveur, faites que, voyant les abominations dont le monde est rempli et les tribulations dont il est accablé, je me réfugie sur les hauteurs des vertus comme sur des montagnes assurées ; et que, tout occupé des

choses célestes, je n'abandonne pas les exercices spirituels pour m'abaisser de nouveau à des désirs charnels et retourner à des habitudes séculières. Mais faites que, ne cessant d'aspirer vers les biens supérieurs et m'appliquant à produire de bonnes œuvres, je ne jette plus de regards en arrière sur les objets temporels dont je me suis dépouillé. Accordez-moi de ne jamais écouter la voix des séducteurs, mais de chercher constamment le règne de la grâce qui doit s'établir au dedans de nous, et de parvenir au royaume de la gloire. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XLI

REMÈDES CONTRE LES TENTATIONS SPIRITUELLES DES DERNIERS TEMPS, ET MOTIFS DE FERVEUR DANS LE SERVICE DE DIEU.

Plusieurs faux Christs et faux prophètes surgiront avant l'apparition du souverain Juge, comme nous venons de le rapporter (Matth. xxiv, 24); et même par leurs mensonges et leurs supercheries *ils séduiront beaucoup de personnes* qui semblaient déjà parfaites (Ibid 5). Or, contre les tentations spirituelles qui abonderont en ces derniers temps pour éprouver et purifier les élus, il n'est pas inutile d'indiquer ici quelques remèdes ; car même de nos jours elles préparent les voies à l'Antechrist dans les âmes qu'elles trompent sur la conduite à tenir touchant les choses de Dieu. Ces tentations naissent de deux sources : premièrement, des suggestions et des illusions de la part de l'Esprit malin ; secondement, des doctrines corrompues et des mauvais exemples de

la part des personnes déjà séduites. Signalons par conséquent ici les règles à suivre d'abord vis-à-vis de Dieu, puis vis-à-vis du prochain pour éviter toute erreur dans les matières spirituelles.

Contre ces sortes de tentations, que le démon excite dans le cœur de ceux qui veulent s'élever à Dieu par l'oraison et la contemplation ou par les autres moyens de perfection, le premier remède consiste à ne désirer ni visions ou révélations, ni illuminations qui soient au-dessus de l'ordre naturel et de l'état habituel des Chrétiens pieux qui aiment et craignent sincèrement le Seigneur. Un tel désir, en effet, procède toujours, soit d'une orgueilleuse présomption, soit d'une vaine curiosité qui cherche à pénétrer les secrets divins, soit encore d'une faiblesse ou d'un manque de foi. Aussi pour la punir de telles dispositions vicieuses, le Seigneur abandonne l'âme possédée de semblables désirs qui la rendent le triste jouet des artifices diaboliques. L'infernal ennemi des hommes abuse souvent de cette manière les personnes dévotes dont il fait les messagères de l'Antechrist, comme nous le montrerons bientôt. Quant à vous, homme spirituel, sachez-le bien, les véritables visions ou révélations et illuminations ne proviennent point du vif désir qu'on en conçoit, quelques efforts que l'on fasse pour les obtenir; mais elles dépendent uniquement de la bonté gratuite de Dieu envers celui qu'il voit rempli d'une profonde humilité et d'une crainte respectueuse à l'égard de sa majesté suprême. Toutefois, sachez-le bien encore, si l'on s'exerçait à cette profonde humilité et à cette crainte respectueuse dans le but d'obtenir de pareilles faveurs exceptionnelles, on garderait en soi-même les germes funestes du désir précédent, et on se rendrait ainsi coupable de la faute même qu'il implique.

Le second remède est que dans l'exercice de l'oraison ou de

la contemplation vous rejetiez loin de vous toute consolation, grande ou petite, dès qu'elle s'appuie sur la présomption et sur une vaine estime de vous-même, comme aussi lorsqu'elle vous porte à rechercher ambitieusement votre honneur ou votre gloire propre, soit en cette vie, soit dans l'autre. L'âme qui se complaît dans une telle consolation tombe bientôt dans l'erreur et le désordre ; car Dieu, par un effet de sa justice, laisse au démon le pouvoir d'augmenter et d'accroître ce contentement intérieur, à l'aide duquel il excite de dangereuses illusions ; l'âme alors remplie d'imaginations spécieuses les prend pour de véritables révélations qui la conduisent à sa perte. Hélas ! qui peut dire combien de personnes pieuses ont fait ainsi fausse route ! Prenez donc bien garde de ne pas vous abandonner à ces joies intérieures, à moins qu'elles ne soient accompagnées d'une parfaite connaissance et d'une profonde conviction de votre misère et de votre néant, en même temps qu'elles entretiennent en vous un souverain respect pour la grandeur et la majesté de Dieu, un zèle ardent pour son honneur et sa gloire. C'est à ces marques et à d'autres semblables qu'on peut discerner les vraies consolations divines, et ce que nous venons d'en dire s'applique également aux fervents désirs de la perfection qui peuvent naître des mêmes sources et produire les mêmes effets.

Le troisième remède consiste à repousser avec horreur les visions les plus sublimes et les sentiments les plus élevés, s'ils vous conduisent à une opinion opposée à quelque article de foi ou aux bonnes mœurs, surtout à l'humilité et à la sainte pureté ; car alors ils viennent évidemment du démon. Et si vous êtes favorisé d'une vision que vous croyez venir certainement de Dieu, évitez de vous reposer sur elle avec assurance, lors même qu'elle semblerait vous porter à ce qui est agréable au Seigneur.

Le quatrième remède est que la considération de la vertu et de la piété extraordinaires, de la science ou de la capacité même supérieures de certaines personnes, ne doit point vous entraîner à suivre leurs sentiments et leurs exemples, dès lors que vous les voyez évidemment contraires à la loi ou à la volonté de Dieu, à la doctrine ou à la conduite de Jésus-Christ et de ses plus fidèles serviteurs, enfin aux préceptes des divines Écritures et aux maximes des saints Docteurs. Et ne craignez point alors, en méprisant les avis de ces personnes, de pécher par orgueil et par présomption ; agissez seulement par zèle et par amour de la vérité.

Le cinquième remède consiste à fuir toute familiarité et tout commerce avec ceux qui introduisent et propagent ces dangereux systèmes et de semblables illusions, comme aussi avec ceux qui les soutiennent et les recommandent. Ne vous arrêtez pas à écouter leurs conversations, ne cherchez pas à scruter leur conduite ; car ils pourraient bien vous montrer par leurs belles paroles et leurs actions qu'ils sont dans la voie de la véritable perfection ; si vous vouliez alors les croire et les suivre comme des oracles ou des modèles, ils vous persuaderaient bientôt d'adopter leurs erreurs et d'imiter leurs vices, en vous exposant au péril de la damnation éternelle.

Pour vous prémunir contre les personnes qui, par leurs œuvres et leurs discours, répandent les susdites tentations, voici les remèdes que vous devez employer. — Premièrement, faites peu de cas de leurs visions ou illuminations et ravissements ; bien plus, si elles vous portent à croire ou à faire des choses contraires à la foi chrétienne, à la sainte Écriture, aux bonnes mœurs, aux exemples des Saints ou à leurs maximes sainement interprétées, repoussez alors leurs visions ou illuminations comme de folles imaginations ou hallucinations, et leurs ravissements ou extases comme des transports

nerveux et des accès de délire ou de démence. Toutefois, si ces personnes ne vous engagent à rien qui ne soit conforme à l'Écriture, à la foi, à la morale, aux exemples et aux maximes des Saints, ne méprisez pas leurs témoignages, de peur que vous ne veniez à mépriser des manifestations vraiment divines. Tenez-vous cependant toujours dans une sage réserve, parce que souvent le mensonge se cache sous le voile de la vérité, et le mal sous l'apparence du bien, afin que le démon puisse plus facilement distiller et insinuer son venin mortel. Le parti le plus sûr, c'est de chercher à plaire à Dieu sans se préoccuper de ces voies extraordinaires, lors même qu'elles semblent véritables et bonnes. Pourtant si ces effets merveilleux se produisent en des personnes qu'on ne peut soupçonner d'être séduites par des suggestions et des illusions diaboliques, à cause de leur sainteté et de leur humilité éprouvées et incontestables, on peut alors ajouter foi pieusement à leurs visions et inspirations ; dans ce cas, il est encore prudent d'y croire, non pas absolument parce qu'elles sont garanties par des relations véridiques, mais simplement parce qu'elles sont en parfait accord avec la foi catholique, la Sainte-Écriture, la saine morale, les exemples et les maximes des Saints, comme aussi avec la vertu bien connue de ces mêmes personnes.

Secondement, n'admettez aucune interprétation des divines Écritures ou des maximes des Saints qui ne soit conforme à la conduite de Jésus-Christ et de ses serviteurs canonisés, dans les choses qui sont proposées en eux à notre imitation ; mais il ne faut point admettre pareille interprétation, si elle nous porte à imiter leurs actions extraordinaires et à rechercher les grâces privilégiées qu'ils ont reçues. Je dis cela pour vous prémunir contre certains précurseurs ou disciples de l'Antechrist qui, afin de pallier et défendre leurs erreurs et

leurs pratiques dangereuses, se permettent d'exposer l'Écriture selon leur fantaisie, alléguant pour excuses ou pour exemples les pieux excès et les actions extraordinaires de quelques Saints.

Troisièmement, si, par quelque révélation, par quelque goût intérieur ou de toute autre manière, vous sentiez votre cœur attiré à faire quelque œuvre difficile et importante, mais étrangère à vos habitudes, ne vous hâtez point de l'entreprendre quand vous n'avez pas la certitude ou même quand vous avez un doute raisonnable qu'elle soit agréable à Dieu ; examinez auparavant quelles en doivent être les circonstances et les conséquences, afin de connaître si cet acte plaira au Seigneur ; ne vous décidez pas cependant d'après votre opinion, mais autant que possible d'après le témoignage certain des Écritures ou d'après l'exemple des Pères que nous pouvons imiter. Je dis que nous pouvons imiter ; car, selon saint Grégoire, plusieurs Saints ont fait des actions que nous ne devons pas imiter, mais seulement admirer ; parce qu'en eux elles étaient bonnes et louables, mais qu'elles ne le seraient pas en nous. Si, par vous-même, vous ne parvenez pas à découvrir quelle est la volonté de Dieu à l'égard de cette œuvre, pour laquelle vous éprouvez de l'attrait, prenez conseil des personnes d'une conduite exemplaire, d'une science supérieure et d'une sagesse consommée.

Quatrièmement, si vous êtes exempt de ces tentations, soit que vous ne les ayez jamais ressenties, soit que vous en ayez été heureusement délivré, élevez votre esprit et votre cœur vers Dieu pour le remercier humblement de la grâce qu'il vous a faite et qu'il vous continue chaque jour. Cette faveur que vous avez reçue de la miséricorde et de la bonté divines, gardez-vous bien de l'attribuer à votre vertu, à votre sagesse, à vos mérites ou à vos bonnes mœurs ; et ce qui vous est arrivé

d'heureux à ce propos, ne le rapportez point au hasard ou à la bonne fortune ; car, d'après le témoignage des Saints, une telle ingratitude est la cause principale pour laquelle le Seigneur retire le secours de ses grâces à l'homme qu'il laisse exposé aux illusions de l'esprit de ténèbres.

Cinquièmement, si votre cœur est agité par quelque tentation spirituelle qui vous met dans le doute relativement à telle ou telle œuvre extraordinaire en dehors de vos habitudes, ne l'entreprenez pas de votre propre mouvement ; mais réprimant les désirs de votre cœur, attendez humblement avec une crainte respectueuse que le Seigneur daigne éclairer votre intelligence à ce sujet ; autrement, si malgré ce doute vous agissez d'après vos propres inclinations, vous arriverez difficilement à bonne fin.

Sixièmement, lorsque vous ressentez des tentations spirituelles, n'abandonnez pas pour cela quelqu'une des bonnes pratiques auxquelles vous vous adonniez avant d'éprouver ces mêmes tentations; continuez surtout à prier le Seigneur, à fréquenter la confession, et à vous appliquer aux actes d'humilité, quoique vous n'y trouviez plus aucune consolation. Le Sage ne nous dit-il pas (Eccl. XI, 6) : *Semez dès le matin et que votre main ne cesse point de semer le soir encore.* En d'autres termes, accomplissez de bonnes œuvres au jour de la prospérité et de la grâce, ne les interrompez pas au milieu même des tentations et des adversités.

Septièmement, chassez de votre cœur, éloignez de votre souvenir toutes les vaines imaginations et fausses opinions qui vous portent à douter de quelque vérité chrétienne. Appliquez alors votre esprit et votre cœur à considérer les fondements inébranlables de notre foi, les sublimes exemples des Saints, les caractères divins des Écritures ; si vous étudiez avec une humble discrétion ces importants sujets, vous

en retirerez des lumières pour connaître avec certitude ce dont vous doutiez auparavant. Telle est la règle à suivre dans les tentations spirituelles qui concernent non pas les principaux articles de la foi, mais quelques vérités voisines de la foi.

Huitièmement, quand vous êtes soumis aux tentations spirituelles, ayez une ferme espérance que Dieu les fera tourner à votre bien en éclairant votre intelligence ; et soyez assuré qu'il vous éprouve de la sorte afin de vous exercer à la vertu et de vous établir dans l'humilité. Toutefois, que cette espérance ne vous entraîne pas au relâchement, mais faites tout ce qui dépend de vous afin d'éloigner ces tentations ; et que cette assurance ne soit point mêlée d'orgueil, mais pensez plutôt que ces tentations ont bien pu vous arriver par votre faute.

Neuvièmement, lorsque vous éprouvez pareilles tentations, ne les tenez pas entièrement secrètes et cachées ; mais découvrez-les plutôt à un confesseur prudent et discret, ou à quelques personnes choisies que vous jugez propres à vous donner conseil, secours et consolation, soit à cause de leur éminente sainteté, soit à cause de leur prudence consommée ou de leur longue expérience dans la vie spirituelle. Ce remède est généralement recommandé par les Saints. Nous lisons, en effet, dans les *Vies des Pères*, que certains religieux, déjà parvenus à un haut degré de vertu, sont tombés dans le triste état du péché pour avoir dédaigné les secours et les conseils de leurs frères dans les tentations. D'autres, au contraire, qui manifestaient leurs tentations, suivant la volonté divine, à cause de la simplicité et de l'humilité avec lesquelles ils demandaient secours et conseils, arrivaient à une heureuse fin et se voyaient promptement délivrés.

Dixièmement, au milieu des tentations dont nous parlons, élevez votre esprit et votre cœur vers Dieu, soumettant votre

volonté à la sienne, et lui demandant avec humilité qu'il fasse servir vos épreuves à sa plus grande gloire et à votre plus grand avantage; en sorte que, s'il lui plaît de vous laisser dans le trouble, vous consentiez à y rester également, pourvu qu'il vous préserve de toute offense envers lui.

Onzièmement, si vous ne pouvez par aucun autre moyen vous débarrasser de ces tentations spirituelles, un dernier remède est de les oublier, de ne vous en préoccuper et inquiéter aucunement, en pensant qu'elles viennent moins de la malice du démon que de la fragilité de notre nature qui dans tous les hommes est sujette à diverses passions et faiblesses.

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents et comme nous le verrons dans les suivants, Notre-Seigneur nous exhorte de différentes manières à veiller sans cesse afin d'être toujours préparés à son dernier avénement dont l'heure est incertaine. Pour vous animer à marcher sans relâche dans le chemin de la vertu, ou du moins pour allumer en vous ce désir ardent, nous allons exposer ici quelques raisons qui pourront exciter votre ferveur et garantir votre persévérance.

Premièrement, si vous considérez combien Dieu mérite d'être aimé et honoré à cause de sa bonté, de sa sagesse et de toutes les autres perfections infinies qu'il possède sans nombre et sans bornes, tout ce que vous avez cru faire de grand ou de considérable pour sa gloire et selon sa volonté vous paraîtra bien petit et comme nul en comparaison de tout ce qui est dû à sa majesté suprême. Nous plaçons ce motif en premier lieu, parce que dans toutes nos œuvres nous devons rechercher l'honneur, la gloire et l'amour de Dieu qui est seul digne par lui-même d'être servi, adoré, affectionné de toutes les créatures.

Secondement, si vous rappelez à votre souvenir toutes les humiliations et les ignominies, les privations et les peines, les douleurs et les souffrances que le Fils de Dieu a bien voulu endurer, afin de procurer votre salut et gagner votre cœur, vous comprendrez que tout ce que vous avez pu faire pour lui témoigner votre reconnaissance et votre dévouement est peu de chose ou plutôt n'est rien relativement à ce que vous deviez faire. Nous plaçons en second lieu cette raison, comme étant plus parfaite et plus élevée que toutes les suivantes.

Troisièmement, pensez à quel haut degré d'innocence et de perfection le Seigneur vous appelle et vous oblige en exigeant que vous soyez exempt de tout vice et de toute faute que vous soyez rempli de toutes les vertus et fidèle à tous ses commandements, en un mot que vous l'aimiez de tout, votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces; vous reconnaîtrez avec confusion et regret votre infidélité et votre indignité, combien par conséquent vous êtes éloigné de la pureté, de la sainteté requises dans les élus.

Quatrièmement, repassez en votre mémoire la variété et la multitude des faveurs et des grâces soit générales, soit particulières, que vous avez reçues de la libéralité divine pour le corps et pour l'âme, vous verrez que tout ce que vous faites en retour de ces dons et de ces secours innombrables et continuels n'est absolument rien, surtout si vous pesez attentivement la bonté et la générosité de Dieu.

Cinquièmement, considérez la félicité éternelle et la gloire immense que Dieu a promises et réservées pour les hommes appliqués à l'honorer par de bonnes œuvres, récompenses qui seront d'autant plus sublimes que les œuvres auront été plus parfaites, et vous reconnaîtrez que jusqu'ici vous n'avez encore rien fait pour mériter une si magnifique rétribution;

alors vous éprouverez le désir de produire des actes plus excellents qu'auparavant.

Sixièmement, contemplez la beauté admirable, l'amabilité ravissante de la vertu, la noblesse dont elle décore l'âme qui la pratique ; méditez ensuite la bassesse et la turpitude du péché, la dégradation et la misère auxquelles il réduit l'âme qui en est souillée ; et, si vous êtes sage, vous redoublerez d'efforts pour fuir de plus en plus le péché et pour acquérir sans cesse des vertus.

Septièmement, regardez l'éminente perfection qui brille dans la vie des saints Pères ornés de toutes les plus belles vertus, et rougissez de l'imperfection habituelle qui paraît dans les diverses actions de votre vie remplie de honteuses faiblesses.

Huitièmement, examinez la grandeur et la multitude des offenses dont vous vous êtes rendu coupable envers Dieu, et vous serez convaincu que toutes vos œuvres, quelque bonnes qu'elles puissent être, ne suffisent aucunement pour réparer d'une manière convenable les outrages que vous avez faits au Seigneur.

Neuvièmement, si vous jetez les yeux sur les divers dangers qui vous environnent du côté de la chair, du monde et du démon, alors saisi d'épouvante, vous mettrez tout en œuvre pour vous préserver de nombreux périls, en travaillant à acquérir ces vertus généreuses qui seules peuvent vous soutenir dans le chemin de la perfection.

Dixièmement, représentez-vous le jugement dernier, ce moment redoutable où il vous faudra comparaître devant le tribunal du souverain Juge, pour y rendre un compte rigoureux de toutes vos pensées, de toutes vos paroles, de toutes vos actions, en présence des Anges et des Saints ; justement effrayé, vous comprendrez que vos bonnes œuvres sont peu

de chose pour payer les dettes énormes que vous avez contractées envers la justice divine par vos innombrables péchés.

Onzièmement, songez à la brièveté de votre vie, à la certitude de votre mort qui vous menace à chaque instant, au peu de temps qui vous reste pour expier vos péchés et pour acquérir des mérites ; vous vous sentirez pressé de mettre à profit avec plus de zèle et d'ardeur les courts instants qui vous sont accordés pour pratiquer le bien et faire pénitence.

Douzièmement, si vous commencez à mener une bonne vie, à quelque degré de vertu que ce soit, sans désirer et sans tâcher de monter à un degré supérieur de perfection, vous ne sauriez être exempt d'orgueil et de présomption au sujet de votre bon commencement, tandis que vous êtes coupable de tiédeur et de négligence par rapport à votre avancement; or ces deux mauvaises dispositions ne peuvent se trouver réunies en vous sans vous exposer à de graves dangers qui vous entraîneront dans beaucoup de vices spirituels. Si donc vous voulez éviter ces maux imminents, quelque sainte que soit la vie dans laquelle vous êtes entré, efforcez-vous d'atteindre à une vie plus sainte encore, en ne cessant de progresser dans l'exercice des bonnes œuvres.

Treizièmement, souvenez-vous que, par un jugement impénétrable, plusieurs, après avoir persévéré longtemps dans un état très-saint, ont été tout à coup abandonnés de la grâce divine, en punition de certains vices cachés dont ils se croyaient affranchis. Quel que soit votre état présent, cette pensée salutaire vous excitera continuellement à purifier et élever vos affections et vos intentions, en vous éloignant de plus en plus de tout péché, et en vous approchant toujours davantage de la vertu parfaite, de peur que vous ne méritiez

un pareil châtiment à cause de quelque défaut secret.

Quatorzièmement enfin, n'oubliez pas quels supplices affreux sont destinés aux damnés dans les enfers où, en expiation de leurs crimes, ils gémiront éternellement, sans espoir de pardon. Cette réflexion vous fera regarder comme légères toutes les pénitences, quelque rigoureuses qu'elles puissent être; vous serez disposé alors à supporter avec joie pour l'amour de Dieu toutes les humiliations, les injures, les peines et les privations en ce monde, pourvu que dans l'autre vous échappiez à des tourments horribles; et vous ferez de continuels efforts pour vous élever à une vie plus excellente, par la crainte de tomber dans la damnation éternelle.

Nous aurions pu développer davantage les quatorze considérations que nous avons simplement indiquées ici ; mais le peu que nous avons dit, si vous le méditez sérieusement, suffira pour ranimer votre ferveur et prévenir toute paresse spirituelle. Cependant pour retirer quelque profit de ces diverses considérations, il faut que non-seulement votre esprit en soit pénétré, mais encore que votre cœur en soit touché, de manière à porter efficacement votre volonté vers le but proposé par chaque raison. Or ce but est de produire en nous un double résultat : d'abord, le sentiment profond de notre misère personnelle et de notre propre néant ; puis, le désir effectif d'une vie plus sainte et d'une plus haute perfection. Afin de n'être pas inutiles à notre salut, ces deux résultats doivent toujours être réunis, de telle sorte que le sentiment de notre misère n'aille pas jusqu'à nous enlever le désir de la perfection, et que l'état même de perfection ne nous fasse jamais perdre le sentiment de notre misère.

Prière.

Seigneur Jésus, vous qui êtes doux et humble de cœur, établissez mon cœur dans une véritable humilité ; bannissez de mon âme tout sentiment d'orgueil et de présomption, afin que je ne désire jamais ni visions ni révélations, et que je ne sois séduit par aucune des tentations spirituelles qui pourraient me conduire à l'erreur. Dieu de miséricorde, accordez-moi de monter chaque jour dans le sentier des vertus, de progresser sans relâche dans la pratique des bonnes œuvres, de tendre et d'aspirer continuellement à une vie plus parfaite ; afin qu'ainsi par la vigilance et l'application à bien faire toutes mes actions, je me prépare dignement au jour incertain de votre avénement.

CHAPITRE XLII

DE LA PRIÈRE, DE LA VIGILANCE, DES DERNIERS SIGNES DU JUGEMENT GÉNÉRAL ET DE LA FIN DU MONDE.

Luc. XVIII, 1-8 ; XXI, 25 et 26. — Matth. XXIV, 29. — Marc. XIII, 24 et 25

Après avoir annoncé à ses disciples les tribulations et les dangers qui les menacent, le divin Sauveur leur signale comme remède le plus général et le plus puissant, la prière attentive et assidue. En effet, selon qu'il est écrit au livre second des Paralipomènes (XX, 12), *dans l'ignorance de ce que nous devons faire, notre unique ressource est d'élever*

nos regards suppliants vers vous, ô Seigneur! Jésus-Christ donc, après avoir parlé de son second avénement dont nul ne connaît le temps précis, nous avertit de nous tenir sur nos gardes, de peur qu'il ne nous surprenne au moment où nous serons moins disposés. Or, un des moyens principaux pour nous préparer à attendre avec une juste confiance ce jour redoutable, c'est la prière fervente et constante, accompagnée surtout d'une humilité sincère ; car avec cette vertu qui est toujours agréable à Dieu, nous ne pouvons manquer d'apaiser la rigueur de sa justice et d'obtenir le secours de sa miséricorde. *La prière de l'homme qui s'humilie*, dit le Sage (Eccli. xxxv, 21), *pénétrera les cieux ; il ne se consolera point qu'elle n'ait été admise, et ne se retirera point qu'elle n'ait été exaucée par le Très-Haut.* La prière de l'orgueilleux au contraire ne mérite pas d'être écoutée ; car celui qui prie doit avouer son impuissance et sa misère ; mais le superbe ne veut pas y consentir, parce qu'il est plus occupé à cacher ses défauts qu'à les confesser.

En conséquence, Notre-Seigneur nous déclare qu'*il faut prier toujours, sans se lasser jamais* (Luc. xviii, 1) ; car *la prière persévérante du juste est toute puissante*, ainsi que l'assure saint Jacques (v, 16). Mais quel est l'homme qui peut toujours prier ? Remarquons d'abord que ces paroles peuvent s'entendre de la récitation quotidienne des Heures canoniales suivant le rite prescrit par l'Église, de sorte qu'en ce sens nous prions toujours, quand nous prions chaque jour à toutes les heures marquées. Ainsi le mot *toujours* ne suppose pas que l'application à la prière doive être continue absolument en tout temps, puisqu'elle est nécessairement interrompue par le sommeil et par les autres exigences de notre faible nature ; mais ce mot *toujours* signifie que la fidélité à ce saint exercice doit être habituelle pour tous les

moments convenables. — En outre, on doit estimer certainement comme une prière excellente tout ce que le juste dit ou fait en vue de la majesté divine. Ainsi il prie toujours celui qui agit toujours bien et qui persévère dans le bien, et il ne cesse de prier que quand il cesse d'être juste. La langue, en effet, ne prie pas seule, avec elle prient aussi les pensées, les désirs, les sens, les mains, les yeux et les œuvres; sans cette prière du cœur qu'expriment tous les bons mouvements de l'âme et du cœur, tous les actes de vertu soit intérieurs soit extérieurs, la prière de la bouche serait à peu près inutile. Voilà comment nous pouvons prier *toujours* et sans relâche. C'est pourquoi saint Augustin dit (in Ps. 47) : L'homme ne peut pas toujours louer le Seigneur par sa langue, mais il peut toujours le louer par sa conduite.

Les larmes jointes à la prière la rendent très-efficace sur le cœur de Dieu qui l'agrée davantage et l'exauce plus promptement. Aussi l'ange Raphaël disait au pieux Tobie (xii, 12): *Quand tu suppliais le Seigneur avec larmes, je lui présentais moi-même tes supplications.* Et Dieu fit dire au roi Ézéchias par le prophète Isaïe (xxxviii, 5) : *J'ai vu couler tes larmes et j'ai entendu ta demande.* La prière, dit saint Jérôme, apaise le Seigneur, les larmes lui font violence ; la première est comme un parfum qui le charme, et les secondes sont comme un aiguillon qui le presse. O douces et humbles larmes, s'écrie saint Bernard, que vous êtes puissantes, que vous êtes glorifiées dans la cour céleste ! Ne craignez pas de vous présenter seules devant le souverain Juge, il admettra sûrement toutes vos requêtes, et, après avoir imposé silence à l'accusateur infernal, il changera la sentence qu'il allait prononcer ; c'est ainsi que vous triomphez de l'Invincible et que vous enchaînez le Tout Puissant.

Jésus Christ ensuite montra par une parabole combien est

efficace la persévérance dans la prière (Luc. XVIII, 1-8). Ainsi un juge inique qui, sans crainte de Dieu et sans respect pour les hommes, refusait de défendre une pauvre veuve opprimée par un violent adversaire, finit pourtant par faire droit à sa demande réitérée ; et pour se débarrasser de nouvelles importunités, il consentit à faire par ennui ce qu'il ne voulait point accorder par bienveillance. Mais aujourd'hui combien de juges, pires que celui-ci, non-seulement n'appréhendent point d'offenser Dieu et ne rougissent point de scandaliser les hommes, mais ne se laissent pas même vaincre par les réclamations continuelles des malheureux qui sollicitent vainement le secours de la justice ! Néanmoins si, par ses instances continuelles, une simple femme put obtenir d'un juge inique et pervers ce qu'elle ne cessait de lui demander, que ne doivent pas espérer d'un Maître équitable et bon les serviteurs fidèles qui ne se lassent point d'implorer son assistance ? A plus forte raison, conclut Jésus-Christ, Dieu, source de justice et de miséricorde, vengera-t-il et délivrera-t-il ses amis affligés et tourmentés qui, nuit et jour, poussent leurs cris suppliants vers sa majesté toute-puissante. — Remarquons toutefois que les Saints en ce monde prient Dieu de les venger, non pas en perdant mais en convertissant leurs ennemis, non pas en punissant par des châtiments éternels, mais en rappelant à la véritable justice leurs persécuteurs, afin qu'ils cessent d'être mauvais, comme il est dit au livre des Proverbes (XII, 7) : *Changez les impies et ils ne seront plus* méchants. Ou bien encore, ils conjurent le Seigneur d'enlever à leurs adversaires la puissance dont ils abusent pour affliger les justes. Ou enfin, si d'une part les bons doivent souhaiter et demander les biens spirituels et éternels pour leurs oppresseurs ; d'autre part ils peuvent très-bien, non par colère, mais par zèle, souhaiter et de-

mander pour ces mêmes persécuteurs des châtiments temporels, comme peines médicinales propres à corriger les pécheurs et à manifester les jugements divins ; et lorsque de cette manière ils sollicitent vengeance auprès de Dieu, ils ne font rien de contraire au précepte bien entendu de la charité.

Après avoir recommandé la prière, le divin Maître parle de la foi, en disant à ses disciples (Luc. XVIII, 8) : *Quand le Fils de l'homme*, le Christ lui-même, *viendra* pour juger le monde, *pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ?* Comme s'il disait qu'il trouverait bien peu de cette foi sincère animée d'une vraie charité. Il parle ainsi de la foi après avoir traité de la prière, parce que si la foi manque la prière disparaît. Car, *comment invoqueront-ils Celui auquel ils ne croient point ?* demande l'Apôtre (Rom. X, 14). Croyons par conséquent afin de prier, et conjurons le Seigneur de conserver en nous cette foi nécessaire à la prière. Si Jésus-Christ interroge ses Apôtres sur ce qu'il trouvera de foi à son dernier avénement, ce n'est pas qu'il l'ignore, lui qui connaît tout ; mais par cette question il veut faire comprendre quelle sera la multitude des incrédules ; car l'Antechrist séduira un si grand nombre de personnes, que beaucoup renonceront à la foi chrétienne, et que relativement très-peu persévéreront dans la confession de la vérité. Alors, suivant le Vénérable Bède (in cap. XVIII), les élus seront si rares que non-seulement la malice extrême des infidèles, mais encore que la torpeur générale des Chrétiens contraindront le Seigneur de hâter la destruction du monde entier ; tant le débordement de l'iniquité aura de force pour refroidir et éteindre la charité d'un grand nombre.

Le Seigneur a prémuni ses disciples futurs contre les piéges et les séductions de l'Antechrist et de ses faux prophètes ; il

les a exhortés à prier sans cesse au milieu de tribulations extraordinaires en attendant le jugement dernier; maintenant il veut les encourager en leur promettant son prochain avénement. A cette occasion, il faut remarquer trois avénements distincts de Jésus-Christ : il est venu d'abord par son Incarnation, il vient dans nos âmes par sa grâce, enfin il viendra pour juger le monde. Les deux premiers avénements doivent exciter notre reconnaissance et notre confiance, mais le troisième doit nous inspirer la crainte et la terreur. Le souvenir de ce dernier nous prépare à la célébration du premier, et la célébration du premier nous dispose naturellement au second. Aussi, dans l'office de l'Avent qui précède la fête de Noël, l'Église nous met sous les yeux le dernier jugement, afin que, pénétrés d'une frayeur salutaire, nous nous disposions avec plus de soin à honorer la Nativité temporelle du Sauveur ; nous solennisons ensuite cette naissance selon la chair, afin de nous rendre dignes de concevoir dans nos cœurs le Verbe éternel. Or cette conception spirituelle est la plus grande de toutes les grâces ordinaires que l'âme chrétienne puisse recevoir en ce monde. Ce qui fait dire à saint Augustin (Tract. 10 in Joan.) que la Vierge Marie fut plus heureuse de concevoir le Fils de Dieu dans son cœur immaculé que de le porter en ses chastes entrailles. — Suivant le même saint Docteur (Tract. 9 in Epist. Joan.), la crainte en nous fraie la voie à la charité qu'elle fait entrer après elle, comme une mère sert d'introductrice à sa fille. C'est pourquoi l'Église en célébrant, comme deux mystères d'amour, les deux premiers avénements de Jésus-Christ, l'un dans sa chair et l'autre dans nos âmes, rappelle en même temps dans la liturgie sacrée, comme un mystère de terreur, le troisième avénement du Seigneur, afin que l'appréhension de son jugement nous porte à lui préparer dans le sanctuaire de notre cœur une

demeure embellie par la charité. C'est après avoir ainsi reçu spirituellement le Verbe éternel, que nous pourrons dire avec le Prophète (Is. XXVI juxta Vers. antiq): *La crainte de votre justice, Seigneur, a fait naître en nous l'espoir du salut.*

Le Sauveur cherche donc à consoler ses disciples des derniers temps par l'espérance de son avénement prochain. En effet, peu de jours après les trois ans et demi d'extrêmes persécutions qui se termineront par la mort même de l'Antechrist, apparaîtront d'une manière non équivoque les signes immédiats du jugement universel (Matth. XXIV, 29); car entre la fin des persécutions et la manifestation de ces signes il y aura un court délai de quarante jours environ, afin que les justes puissent se reposer de leurs grandes tribulations et que les coupables, séduits par l'Antechrist, puissent se convertir et faire pénitence de leurs crimes énormes. Aussitôt après ces quarante jours de sursis, la nature entière sera bouleversée dans les quatre sortes de créatures différentes qui composent l'univers, savoir : les cieux, les éléments, les hommes et les esprits.

En premier lieu, Notre Seigneur décrit le bouleversement des cieux, en disant (Luc. XXI, 25) : *Il y aura dans le soleil, dans la lune, et dans les étoiles des signes,* ou phénomènes tout à fait étranges qui, étant contraires à la destination des astres, annonceront la ruine du monde. Ainsi *le soleil s'obscurcira, la lune n'éclairera plus et les étoiles tomberont du ciel* (Matth. XXIV, 29). Celles-ci toutefois ne se détacheront pas du firmament pour s'affaisser sur la terre, ce qui est physiquement impossible, puisque notre globe ne suffirait pas pour les contenir ; mais en perdant leur clarté apparente elles sembleront tomber du ciel, de même que le soleil semblera s'obscurcir. En réalité, les corps célestes conservant leur na-

ture intacte ne seront point privés de la lumière qui leur est inhérente, mais ils seront éclipsés par une lumière supérieure qui étincellera dans les airs ; car lorsque le divin Soleil de la justice éternelle se montrera dans l'éclat de sa gloire véritable, tous les luminaires du firmament ne seront que ténèbres et ombres, de même que les étoiles disparaissent à l'aurore et qu'un flambeau ne se remarque pas en plein jour. — « Au jour du jugement, dit le Vénérable Bède (in cap. II Luc.), les astres paraîtront obscurcis, non pas qu'ils perdront leur lumière propre, mais ils pâliront en présence de Celui qui est la vraie Lumière, en face du souverain Juge, quand il viendra dans toute la splendeur de sa majesté, de celle de son Père et des saints Anges. Rien pourtant n'empêche de penser qu'alors le soleil, la lune et tous les astres seront pour un temps privés de leur lumière, comme il est arrivé au moment de la Passion à l'égard du soleil ; car son obscurcissement ne fut pas en cet instant l'effet d'une éclipse naturelle, puisque la lune étant en son plein se trouvait par rapport à lui au côté opposé de la terre. Mais après le jugement, quand brillera la gloire de la vie future, quand le ciel et la terre seront renouvelés, alors s'accomplira cette prophétie d'Isaïe (XXX, 26) : *La clarté de la lune deviendra comme la lumière du soleil, et celle du soleil lui-même sera septuplée.*

Selon le sens mystique, l'Église radieuse comme la lune, éclatante comme le soleil et répandant sa douce lumière sur le monde ténébreux comme les étoiles pendant la nuit sombre, disparaîtra en ces jours aux yeux de ses ennemis acharnés ; beaucoup de Chrétiens qui paraissaient brillants de grâce tomberont et céderont devant les persécuteurs, et plusieurs même des plus fermes seront ébranlés.

Dans un sens moral, le soleil, qui par sa lumière et son in-

fluence éclaire et dirige l'univers entier, nous représente l'état des hommes arrivés a la perfection, lesquels doivent par leurs discours et leurs exemples édifier et conduire les autres. La lune, qui, plus que les autres planètes, exerce une influence spéciale sur les divers phénomènes des objets inférieurs, désigne l'état des hommes adonnés à la vertu, lesquels doivent s'appliquer aux bonnes œuvres extérieures selon les diverses exigences des circonstances particulières. Les étoiles, qui purifient les airs et chassent les miasmes, figurent l'état des hommes récemment initiés à la vie spirituelle, lesquels doivent surtout pleurer leurs fautes passées et ne pas en commettre de nouvelles. Or certains signes doivent précéder l'avénement spirituel de Jésus-Christ dans les Chrétiens qui se trouvent en quelqu'un de ces trois états. — Premièrement, les trois grands signes qui se sont manifestés déjà dans le soleil, d'après l'Écriture sainte, doivent se montrer également dans les hommes arrivés à la perfection. Ainsi le soleil s'arrêta à la voix de Josué, puis rétrograda en faveur d'Ézéchias, et s'obscurcit à la mort du Sauveur. De même les hommes parfaits doivent d'abord s'arrêter, se fixer en Dieu seul, sans s'égarer en des soins divers, selon cette recommandation du Psalmiste (Ps. LIV, 23) : *Abandonne tes sollicitudes au Seigneur*. Ensuite, ils doivent en quelque sorte rétrograder en retournant à l'action pour remonter à la contemplation, comme ces animaux mystérieux que vit Ézéchiel, qui *allaient et revenaient* (I, 14) ; car ceux qui ont embrassé la perfection évangélique, ne pouvant demeurer toujours dans la vie contemplative à cause de la faiblesse humaine, sont contraints de revenir de temps en temps à la vie active. Enfin, ils doivent s'obscurcir ou se cacher en renonçant à toute gloire personnelle et en s'humiliant à leurs propres yeux. C'est ce que faisait le grand Apôtre quand il disait (I Cor. XV, 9 et 10):

Je suis le moindre des Apôtres ; et pour renvoyer à Dieu tout honneur, il ajoutait : *C'est la grâce de Dieu qui m'a fait ce que je suis.* — Secondement, comme la lune semblera changée en sang, les hommes adonnés à la vertu doivent aussi sembler transformés en Jésus-Christ par la méditation continuelle de sa Passion. Lui-même nous y exhorte, en disant à chacun : *Souviens-toi des privations, des amertumes et des douleurs que j'ai endurées pour toi ;* et chacun de nous doit lui répondre par les paroles qui suivent : Oui, *je ne les oublierai jamais et mon âme sèchera de compassion* (Thren. III, 19 et 20). — Troisièmement, comme les étoiles sembleront tomber du ciel, les hommes récemment initiés à la vie spirituelle doivent aussi s'abaisser profondément par l'humble aveu de leurs fautes multipliées. C'est de ce louable abaissement qu'on peut entendre ces paroles des Proverbes (XXIV, 16): *Le juste tombera en s'humiliant sept fois* le jour, *et il se relèvera.* En effet, l'homme justifié par la grâce de Dieu doit en tout temps, comme l'indique le nombre *sept*, s'humilier par le souvenir de sa propre faiblesse, et toujours se relever par le secours de la divine miséricorde ; car toutes les fois que nous gémissons sur nos défauts personnels, autant de fois nous attirons sur nous des grâces abondantes de pardon. Il ne dépend pas de notre seule volonté de produire ces signes qui conviennent aux divers états de la vie spirituelle ; mais la bonté divine nous les accordera si nous les lui demandons en disant comme le Sage : *Ayez pitié de nous, ô Dieu souverain Maître, et faites éclater sur nous vos miséricordes infinies... Renouvelez les prodiges et multipliez les miracles.* (Eccli. XXXVI, 1 et 6).

En second lieu, Notre-Seigneur dépeint le trouble des éléments par ces paroles (Luc. XXI, 25) : *Et sur la terre les nations seront consternées par la frayeur que leur causera*

le bruit confus de la mer et des flots. Alors en effet l'immense commotion des corps célestes ébranlera tous les éléments : la terre tremblera jusque dans ses fondements ; dans les airs se produiront les vents et les ténèbres, les foudres et les éclairs, des météores et autres phénomènes étranges ; les tempêtes déchaînées sur la mer agiteront les flots jusqu'au fond des abîmes, et les vagues mugissantes s'entrechoqueront en tous sens avec un fracas horrible ; le feu précurseur du souverain Juge allumera partout un incendie si violent que le monde entier paraîtra tout embrasé, suivant cette prédiction de saint Pierre : *Les éléments enflammés seront dissous, et la terre avec tout ce qu'elle contient sera consumée* (II Pet. III, 10). Les hommes, épouvantés de ces sinistres événements, chercheront à fuir des périls imminents ; mais aveuglés par les profondes ténèbres qui les environneront de toutes parts, ils ne trouveront aucune issue. Dans leur désespoir, craignant d'être engloutis par les eaux ou dévorés par les flammes, ils se précipiteront, se heurteront les uns contre les autres en courant, et après de vains efforts resteront accablés et abattus sans ressource. Il y aura à la lettre *pressura gentium,* refoulement et encombrement des nations, qui se presseront et pousseront les unes les autres pour éviter les poursuites de la mort et surtout les débordements de la mer, car les vagues frémissantes menaceront d'envahir les rivages ébranlés par d'effroyables tempêtes.

En troisième lieu, Jésus Christ nous représente la désolation des créatures raisonnables quand il ajoute (Luc. XXI, 26) : *Les hommes sècheront*, c'est-à-dire perdront leur vigueur corporelle et leurs vives couleurs. En ces jours de terreur ils deviendront pâles et secs, ineptes et comme hébétés ; ne se parlant plus, ne s'entendant plus les uns les

autres, ils se consumeront intérieurement *d'effroi* à cause des maux présents *et d'appréhension* à cause des maux prochains ; *ces terribles angoisses s'empareront du monde entier,* de sorte que aucune nation, aucune province n'en sera exempte. Isaïe exprime les motifs de cette frayeur universelle en ces termes (XXIX, 6) : *Voilà que tout-à-coup apparaîtra le Seigneur des armées parmi les éclats de tonnerre et les tremblements de terre, au milieu des bruits effroyables causés par les tourbillons et les tempêtes, et parmi les flammes d'un feu dévorant.* Alors s'accomplira cette parole de David relativement à l'impie (Ps. XXXVI, 36) : *J'ai cherché et je n'ai point trouvé sa place*, c'est-à-dire un lieu qui pût lui servir de retraite. Car à l'approche du jugement, le ciel repoussera l'impie par ses foudres et ses éclairs, l'air le rejettera par ses tourbillons et la mer par ses tempêtes, la terre le renversera par ses commotions ; ainsi, il ne verra nulle part un asile pour se soustraire aux maux affreux prêts à fondre sur lui ; dans l'excès de son désespoir et de sa rage, il se précipitera pour ainsi dire de lui-même dans les brasiers de l'enfer où il sera pour toujours enseveli.

En quatrième lieu, Notre-Seigneur annonce l'agitation des créatures spirituelles en disant (Luc. XXI, 26) : *Les vertus des cieux seront ébranlées.* Cette commotion se produira de différentes manières parmi les Esprits angéliques : en effet, ils seront frappés d'étonnement à la vue des prodiges inouïs qu'ils verront arriver contrairement à l'ordre de la nature ; ils seront stimulés par la volonté de Dieu qui emploiera leur ministère pour bouleverser les éléments et pour effrayer les hommes à l'approche du Juge redoutable ; ils seront transportés de zèle pour tirer vengeance des pécheurs, *car ils sépareront d'avec les justes les méchants qu'ils jetteront dans la fournaise ardente*

(Matth. XIII, 49 et 50) ; ils seront eux-mêmes saisis d'une grande crainte, en assistant au jugement du monde entier et de Lucifer qui fut autrefois leur chef. C'est avec raison, s'écrie saint Chrysostôme (Hom. 77 in Matth.), que l'Évangile a dit : *Les puissances célestes seront ébranlées.* Comment ne le seraient-elles pas, en considérant toutes ces prodigieuses révolutions de l'univers, les châtiments infligés aux anciens compagnons de leur gloire, et tous les peuples de la terre cités devant le tribunal de leur Juge terrible ? Les Anges en effet éprouvent une certaine crainte inspirée par le respect et l'admiration en présence de Dieu dont ils contemplent la grandeur et la majesté incompréhensible. C'est de cette frayeur que parle Job en ces termes (XXVI, 11) : *Les colonnes du ciel frémissent et tremblent au moindre signe de sa tête,* ou suivant une autre version, *à son approche.* Que deviendront donc les roseaux du désert, quand les cèdres du Liban seront eux-mêmes agités d'épouvante ? Faut-il s'étonner si les faibles mortels, enfants de la terre, sècheront d'effroi, alors que les puissances angéliques, bien que rassurées sur leur propre salut, seront frappées de stupeur ?—Sous le nom de *cieux* nous pouvons, selon le sens moral, entendre les âmes saintes dans lesquelles Dieu se plaît à fixer sa demeure par la grâce. C'est d'elles que le Seigneur a dit par la bouche d'Isaïe (LXVI, 1) : *Le ciel est mon trône ;* car l'âme du juste est le siége de la sagesse, et les vertus de ce ciel sont les puissances de l'âme. Or, de même qu'à l'avénement du souverain Juge dans le monde, les vertus des cieux extérieurs seront ébranlées, ainsi à l'avénement du Verbe éternel dans un cœur toutes les puissances ou facultés de cette âme doivent être excitées à des opérations supérieures, et tant la partie sensible que la partie intellectuelle de cette créature raisonnable doivent

s'élever de la pratique des bonnes œuvres à l'exercice de l'oraison et de la contemplation.

Tous ces signes prodigieux qui précéderont le jugement dernier feront sentir quelle grande colère anime Dieu contre les pécheurs et quelle vengeance rigoureuse il tirera de leurs crimes. Quand un maître a reçu quelque outrage, les membres de sa famille s'élèvent aussitôt contre les coupables ; de même les créatures de Dieu s'armeront contre les pécheurs pour les punir. Sur le point de tomber, dit le Vénérable Bède (in cap. XXI Luc.), les grands arbres annoncent leur chute prochaine par divers craquements et de violentes secousses ; ainsi les éléments et toutes les créatures annonceront par leurs gémissements et leurs commotions la ruine imminente du monde entier. A ses derniers instants, dit aussi saint Chrysostôme (Hom. 48 Oper. imp.), l'homme, qui est comme un petit monde, est tourmenté par des fantômes imaginaires et par d'extrêmes douleurs ; de même l'univers, qui est le grand monde, sera tout bouleversé avant d'être détruit ; car la manière dont finit le petit monde nous donne à comprendre comment finira le grand.

Remarquons ici que Notre-Seigneur se borne à indiquer brièvement quelques-uns des signes précurseurs de son dernier avénement. Nous lisons dans l'*Histoire scholastique* que saint Jérôme trouva marqués dans les Annales des Hébreux les signes qui doivent se manifester successivement pendant quinze jours avant le jugement universel ; mais on ne peut savoir avec certitude si ces jours seront consécutifs ou séparés par d'autres jours intermédiaires, parce que le saint Docteur ne le détermine point. Au premier jour, la mer, se dressant dans son lit comme un mur, s'élèvera de quarante coudées par dessus le niveau des plus hautes montagnes ;

au second jour, elle s'affaissera si profondément, qu'à peine on pourra l'apercevoir ; au troisième, les monstres marins tels que les baleines et autres, se montrant à la surface des flots, pousseront jusqu'au ciel d'affreux rugissements ; au quatrième, la mer et toutes les eaux paraîtront en feu ; au cinquième, les arbres et toutes les plantes se couvriront d'une rosée sanguinolente ; au sixième, tous les édifices s'écrouleront ; au septième, les pierres s'entrechoqueront ; au huitième, il y aura un tremblement de terre général ; au neuvième, la terre sera nivelée ; au dixième, les hommes sortiront des cavernes où ils s'étaient cachés, et ils marcheront comme des insensés sans pouvoir se parler ; au onzième, les ossements des morts se lèveront pour se réunir à la surface des tombeaux; au douzième, les étoiles tomberont du ciel, c'est-à-dire, selon plusieurs interprètes, perdront leur clarté ; au treizième, tous les hommes alors vivants mourront afin de ressusciter avec tous ceux qui sont morts précédemment ; au quatorzième, le ciel et la terre, c'est-à-dire la surface du globe et les couches d'air qui la couvrent, seront en feu ; enfin au quinzième jour, le ciel et la terre seront renouvelés et tous les hommes ressusciteront.

O cœur humain ! si en apprenant ces prodiges tu n'es pas saisi de frayeur et touché de componction, tu es plus insensible que la pierre, plus dur que le diamant ; car ces signes terribles sont les avant-coureurs d'un jugement plus terrible encore. D'après saint Chrysostôme en effet (Hom. 43 in Matth.), rien de plus formidable que ce jugement où sera portée une sentence inévitable, et qui sera suivi de tourments éternels. Voulez-vous n'avoir point alors à subir la vengeance divine, prononcez maintenant votre propre condamnation et infligez-vous une juste pénitence. Écoutez saint Paul qui vous y exhorte en disant (I Cor. xi, 31) :

Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions certainement pas jugés de Dieu. Si vous suivez cet avis salutaire, vous prendrez d'avance la voie qui vous conduira sûrement à la couronne. Si vous demandez comment tirer vengeance de vous-même, saint Bernard nous l'apprend en ces termes : « Pleurez, gémissez amèrement, humiliez-vous, reprochez-vous vos manquements, rappelez-vous vos péchés en détail. Celui qui produit ces actes éprouve une telle douleur qu'il s'estime indigne de vivre, et ce sentiment rend son cœur comme de cire pour recevoir facilement toutes les impressions de la grâce. Ne regardez donc pas vos fautes comme peu de chose, mais rassemblez-les toutes dans votre souvenir et les inscrivez comme dans un livre ; car si vous les écrivez Dieu les effacera, tandis que si vous ne les écrivez pas, Dieu lui-même les gravera dans sa mémoire pour en tirer la vengeance qu'elles méritent. Il vaut donc bien mieux les inscrire nous-mêmes afin de laisser à Dieu le soin de les effacer, que de les mettre en oubli et de voir le Seigneur nous les remettre devant les yeux au grand jour du jugement. Pour que ce malheur ne nous arrive pas, examinons attentivement toute notre vie et nous nous trouverons coupables en beaucoup de points. Mais, direz-vous, comment donc pourrons-nous être sauvés ? En faisant des actes contraires aux précédents, en remplaçant les vices par les vertus qui leur sont opposées. Appliquons-nous donc à panser toutes nos plaies, et par ce moyen nous pourrons obtenir le pardon de nos fautes avec la jouissance des biens qui nous ont été promis. » Ainsi parle saint Bernard.

Prière.

Seigneur Jésus, accordez-moi de reproduire les signes qui éclatent dans le soleil, la lune et les étoiles, c'est-à-dire d'imiter les exemples de bonnes œuvres qui reluisent en vous, Soleil de justice, en votre Mère la bienheureuse Vierge Marie et en tous les Saints, vos fidèles serviteurs. Comme sur la terre il y aura un jour refoulement des nations, faites que, dans ma chair, il y ait aujourd'hui refoulement des passions, par suite de la confusion salutaire que doivent me causer l'aveu du péché, l'amertume du repentir et les flots des afflictions. Qu'alors se dessèchent en moi les convoitises charnelles, par la crainte des peines et par l'attente des récompenses qui sont réservées à l'univers entier, pour le temps où vous rendrez à chacun selon ses œuvres. Que les puissances célestes soient ébranlées, c'est-à-dire que mes facultés spirituelles soient excitées à marcher de vertus en vertus, afin que votre avénement me trouve tout préparé. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XLIII

AVÉNEMENT DE JÉSUS-CHRIST COMME SOUVERAIN JUGE.

Matth. XXIV, 30 31; Marc. XIII, 26-27; Luc. XXI, 27.

Et alors, dit Jésus-Christ, après que tous les signes indiqués auront été accomplis, à l'heure où on y pensera

le moins, *le signe du Fils de l'homme*, l'étendard de la croix *apparaîtra dans le ciel,* c'est-à-dire dans l'air que l'Écriture désigne souvent par le nom de ciel (Matth. xxiv, 30). Ainsi, Celui qui, dans son humilité prodigieuse, a bien voulu subir les douleurs et les ignominies de la croix, montrera, en venant avec une majesté souveraine, les fruits de salut et de gloire qu'a produits cet instrument de son supplice devenu l'arbre de vie. Lui-même ne s'appelle pas ici Fils de Dieu, mais *Fils de l'homme*, parce que c'est spécialement en cette dernière qualité et sous cette figure sensible qu'il jugera le monde. Selon saint Chrysostôme (Hom. 77 in Matth.), la croix apparaîtra plus resplendissante que le soleil ; les méchants seront tellement convaincus et confondus par cette seule vue, que toute autre accusation serait inutile pour rendre leur culpabilité manifeste et leur condamnation certaine. D'après le même saint Docteur, cette croix ne sera pas le bois sur lequel notre divin Rédempteur a rendu le dernier soupir, mais ce sera une grande lumière en forme de croix, plus brillante que l'astre du jour. Nous pouvons penser aussi qu'avec la croix du Sauveur apparaîtront les autres instruments de sa Passion et de sa mort, les clous et les fouets, la lance et la couronne d'épines, comme trophées illustres de la victoire remportée sur l'ennemi du genre humain. Quand un roi veut faire dans une ville son entrée solennelle, dit encore saint Chrysostôme, il envoie devant lui ses armées qui annoncent son arrivée prochaine, en portant les drapeaux et les insignes du monarque ; de même, quand le Seigneur descendra du ciel, il se fera précéder par les légions des Anges et des Archanges qui porteront la croix comme l'étendard de son triomphe, pour annoncer à la terre effrayée la venue immédiate du Tout-Puissant. — Par *le signe du Fils de l'homme*, quelques

interprètes entendent les stigmates ou cicatrices des plaies que Jésus Christ a conservées dans sa chair en témoignage de ses souffrances ; et ainsi serait réalisée cette parole du prophète Zacharie (XII, 10) : *Ils me verront, moi qu'ils ont percé* (1).

Et aussitôt, ajoute le Seigneur (Matth. XXIV, 30), en apercevant le signe éclatant du Fils de l'homme, *toutes les tribus de la terre se lamenteront*, c'est-à-dire les impies et les pécheurs de toutes les tribus ou nations pleureront sur eux-mêmes d'une manière inconsolable, parce qu'ils entendront trop tard les reproches de leur conscience. Ou bien encore, tous les hommes injustes et charnels, qui ont préféré les biens du monde au service de Dieu, en persévérant jusqu'à la dernière heure dans cette affection terrestre, ne pourront reconnaître sans douleur et sans effroi l'avénement du Juge qu'ils ont méprisé et offensé. Ils sont appelés avec raison *tribus de la terre ;* car, selon la remarque de saint Jérôme (in cap. XXIV Matth.), ceux là pleureront qui se seront inscrits pour demeurer habitants de la terre sans se mettre en peine de devenir citoyens du ciel. — « Ils seront dans les larmes, dit saint Chrysostôme (loc. cit.), ces Juifs, ces Gentils et ces Chrétiens indignes qui auront aimé le monde plus que Jésus-Christ. Mais il n'en sera pas ainsi des tribus du Seigneur : *Elles monteront* avec joie vers la montagne sainte *pour louer le nom du Seigneur* (Ps. CXXI, 4). Les méchants, au contraire, gémiront sur eux-mêmes en pleurant les péchés qu'ils ont commis, les désordres qu'ils n'ont point réparés, la gloire éternelle qu'ils ont perdue et la damnation inévitable qu'ils ont encourue. Ces amateurs

(1) L'Église, par l'organe de la Liturgie romaine, détermine clairement quel est le signe du Fils de l'homme, lorsqu'elle dit dans l'office de la Sainte-Croix : *Hoc signum crucis erit in cœlo, cum Dominus ad judicandum venerit.*

du monde qui composent *toutes les tribus de la terre se lamenteront* en entendant les reproches poignants que le souverain Juge leur adressera : Pour vous je me suis fait homme; pour vous j'ai été garrotté, chargé d'opprobres, battu de verges, attaché à la croix ; où est maintenant la compensation, le dédommagement de mes ignominies et de mes souffrances ? Voici le sang que j'ai répandu pour la rédemption de vos âmes ; où sont les services que vous deviez me rendre pour payer ce sang précieux ? Je vous ai aimés plus que ma propre gloire, en cachant les perfections de ma divinité sous les faiblesses de l'humanité ; et vous m'avez ravalé au-dessous des moindres biens terrestres que vous avez préférés à l'observation de mes préceptes et à la foi de mes enseignements. En voyant leur Sauveur devenu leur Juge, *alors toutes les tribus de la terre seront désolées,* parce qu'il n'y aura aucune force capable de résister à sa puissance, aucun moyen de fuir sa présence, aucun espoir d'échapper à sa sentence, car le temps de la pénitence sera passé ; dans cette privation absolue de toute ressource, il ne leur restera pour partage que le remords, la confusion et le désespoir. Tous les hommes terrestres gémiront sur eux-mêmes à bon droit ; car les riches ne pourront plus employer leur argent à faire l'aumône, les parents vertueux ne pourront plus intercéder pour leurs enfants coupables, les Anges ne plaideront plus en faveur des hommes, comme ils aimaient précédemment à le faire. La justice inexorable, qui règnera seule en souveraine absolue, ne voudra plus admettre la miséricorde, tandis qu'auparavant la miséricorde, toujours prête à pardonner, semblait oublier la justice ; c'est par rapport à ces deux temps si différents que le Prophète disait (Ps. c, 1) : *Seigneur, je célébrerai votre miséricorde et votre justice*, c'est-à-dire *la miséricorde* que

vous manifesterez en votre premier avénement, et *la justice* que vous exercerez en votre second. » Ainsi s'exprime saint Chrysostôme.

« O mes frères, s'écrie saint Ephrem, si nous comprenions bien les dangers qui nous environnent et les maux qui nous menacent, nous ne cesserions d'implorer en gémissant la miséricorde de Dieu ! Si, en effet, toutes les créatures seront consternées, si les phalanges célestes seront elles-mêmes ébranlées à l'avénement du souverain Juge, qu'aurons-nous à répondre si, durant le peu de temps qui nous est accordé sur la terre, nous nous abandonnons à la négligence et à la paresse? Jésus-Christ, au dernier jour, nous demandera compte de cette indifférence et de cet oubli. Pour vous, nous dira-t-il, je me suis revêtu d'une chair mortelle et j'ai vécu dans ce bas monde, pour vous j'ai été cruellement flagellé, honteusement souffleté, couvert de crachats, cloué sur la croix, abreuvé de fiel et de vinaigre ; je vous ai ouvert les portes du paradis, je vous ai offert le royaume des cieux, je vous ai envoyé le Saint Esprit pour vous consoler, vous éclairer et vous conduire ; qu'ai-je pu faire enfin pour vous que je n'ai pas fait ? Pour tant de bienfaits, je ne vous ai demandé qu'une volonté humble et soumise, je n'ai pas voulu vous contraindre et vous forcer, de peur de blesser votre liberté en procurant votre salut. Eh bien ! pécheurs, mortels et passibles par votre nature, dites, qu'avez-vous fait et enduré pour moi votre Seigneur et votre Dieu, pour moi qui, quoique impassible et immortel par ma nature, ai daigné souffrir et mourir pour vous. » Ainsi parle saint Ephrem.

En même temps, continue le Sauveur (Matth. XXIV, 30), *tous*, tant les bons que les méchants, *verront le Fils de*

l'homme, Jésus-Christ, sous cette même forme humaine en laquelle il jugera le monde. « Ainsi, dit saint Augustin (de Trinit. l. i, c. 13), Jésus-Christ se montrera comme Fils de l'homme aux méchants eux-mêmes, mais il ne se manifestera comme Fils de Dieu qu'aux bons seuls, selon qu'il le leur a promis par cette parole : *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu* (Matth. v, 8). Jésus-Christ ne peut donc être vu des pécheurs comme Fils de Dieu en cette nature divine qui le rend égal à son Père ; néanmoins, comme Juge des vivants et des morts, il devait être vu de tous ceux qui devaient comparaître à son tribunal suprême ; aussi, c'est pour cette raison qu'il a été investi de l'autorité judiciaire en qualité de Fils de l'homme, afin d'être vu des pécheurs et des justes également en sa nature humaine. » « Jésus-Christ, ajoute le Vénérable Bède (in cap. xxi Luc.), apparaîtra aux élus tel qu'il se manifesta sur le Thabor, et aux réprouvés tel qu'il était sur le Calvaire où il fut crucifié. » — *Tous alors verront le Fils de l'homme venant* pour juger le monde *sur les nuées du ciel*, comme il monta sur ces nuées au jour de son ascension, et il descendra dans les airs sur le lieu même d'où il s'éleva de la terre. « Nous lisons, en effet, dans les Actes des Apôtres (i, 9 et 11), comme saint Chrysostôme le fait observer, qu'*un nuage l'enveloppa et le déroba aux yeux* de ses disciples ; que les Anges leur dirent alors : *Il viendra du ciel de la même manière que vous l'y avez vu monter.* Nous sommes donc fondés à croire qu'il reviendra non-seulement revêtu du même corps, mais porté pareillement sur les nuages. » Les nuages qui lui servirent de char de triomphe pour monter au ciel, dit Origène (Tract. 30 in Matth.), lui serviront également de trône quand il descendra pour juger la terre.

Il viendra donc, comme lui-même l'a prédit (Luc. xxi, 27),

avec une grande puissance et une grande majesté, c'est-à-dire avec une force invincible pour confondre et châtier ses ennemis, mais aussi avec une gloire éclatante pour récompenser et couronner ses élus, de sorte que réuni à ses membres mystiques, il apparaîtra tout environné de lumière comme d'un vêtement. Ainsi, comme le fait remarquer saint Cyrille, Jésus-Christ, qui dans un premier avénement s'est caché comme un humble serviteur sous les livrées de notre faiblesse et de notre misère, se manifestera dans un second avénement comme le souverain Seigneur, avec tous les insignes de son autorité et de sa royauté suprêmes. « Alors, ajoute saint Grégoire (Hom. 1 in Evang.), ceux qui ont refusé de l'écouter au milieu de ses abaissements et de ses infirmités le verront dans tout l'éclat de sa dignité et dans toute la grandeur de son pouvoir, afin de ressentir d'autant plus la rigueur de sa justice qu'ils ont méconnu davantage la patience de sa bonté. » Écoutons, à ce sujet, saint Chrysostôme (Hom. 40 Op. imp.) : « Quand un prince de la terre commande à son peuple une marche ou une expédition, toutes les autorités sont en mouvement, les armées sont sur pied, la ville entière est dans l'agitation ; à combien plus forte raison quand le Roi du ciel se préparera à sortir de sa Cour, pour citer à son tribunal les vivants et les morts, les Vertus angéliques s'ébranleront et comme des phalanges terribles précéderont leur Seigneur plus terrible encore. Devant lui brilleront les éclairs en place de flambeaux, et d'horribles tonnerres retentiront au lieu de trompettes. Ne faut-il pas que la grandeur de l'appareil soit en rapport avec la grandeur du monarque ? »

Jésus-Christ viendra donc exercer son pouvoir judiciaire en sa propre humanité : ne convient-il pas en effet qu'après avoir été victime de l'injustice comme homme, il devienne

en cette même qualité réparateur de la justice pour le genre humain tout entier ? Et tous verront dans sa chair les cicatrices de ses blessures, afin que les réprouvés reconnaissent Celui qu'ils ont percé de leurs traits. « Jésus-Christ, dit encore saint Chrysostôme, a conservé dans son corps les traces de ses plaies, afin qu'au jour du jugement elles rendent témoignage à la vérité de sa Passion contre les Juifs et contre tous ceux qui, à leur exemple, s'obstinent à nier que le Fils de Dieu ait jamais pu mourir pour le salut du monde. » — Selon saint Augustin (de Civit. Dei, l. 20, c. 21), en ce dernier moment tous ceux qui vivront encore mourront et ressusciteront immédiatement ; car nul n'échappera à la mort à laquelle tous sont condamnés, comme l'Apôtre l'enseigne (Heb. IX, 27); de plus, comme il assure ailleurs (I Cor. XV, 51), que *nous ressusciterons tous*, il s'ensuit que nous mourrons tous auparavant. Mais pour tous les hommes qui seront morts depuis le commencement jusqu'à ce temps, il n'y aura qu'une seule résurrection générale ; elle s'opérera au même instant, de telle sorte que celle des justes ne précédera point celle des pécheurs.

Avant cette résurrection commune, le Fils de l'homme, ainsi que Jésus-Christ nous l'apprend (Matth. XXIV, 31), *enverra ses Anges avec la trompette et avec une voix éclatante*, si perçante et si forte qu'elle sera entendue des morts répandus par toute la terre. Remi d'Auxerre dit à ce propos : « Cette *trompette* n'est pas un instrument matériel, mais bien la *voix* des Esprits célestes dont l'appel fera sortir tous les cadavres de la poussière; ou bien cette *trompette* c'est la puissance de ressusciter les morts, et la *voix* est celle du Christ qui convoquera les morts au jugement, en les ressuscitant par sa vertu pour que tous comparaissent à son tribunal. » — « Elle est vraiment terrible, s'écrie saint

Chrysostôme (Hom. 49 Oper. imp.), cette grande voix de la trompette, à laquelle tous les éléments obéissent : elle fend les pierres, ouvre les tombeaux, pénètre les plus obscures retraites, renverse les plus insurmontables barrières, brise les portes d'airain, rompt les chaînes de la mort, et retire des plus profonds abîmes les âmes qu'elle rejoint à leurs corps. Tout cela elle l'opère avec plus de rapidité que la flèche légère ne traverse les airs, et comme dit l'Apôtre (I Cor. xv, 52), *en un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette ; car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront en un état incorruptible.* A cette voix, la poussière dispersée de tous les cadavres se réunit pour former de nouveaux membres ; à cette voix, la mer est agitée tout entière et, comme une esclave obéissante, elle rend sans résistance les ossements humains qu'elle tenait cachés dans son vaste sein. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Alors les saints Anges rempliront leur ministère spécialement à l'égard de ceux qui doivent partager éternellement leur bonheur ; car, ainsi que Notre-Seigneur le déclare (Matth. xxiv, 31), *ils rassembleront les élus des quatre coins du monde*, c'est-à-dire de tous les pays et de tous les lieux où leurs corps ont été réduits en poudre, et ils recueilleront avec un soin particulier ces précieuses semences d'immortalité, afin de les présenter au jugement comme un froment purifié dans l'aire de tout l'univers. Mais tandis qu'ils rassembleront pour la gloire les élus avec leurs corps agiles, ils rassembleront pour la damnation les damnés avec leurs corps pesants qu'ils transporteront comme fut autrefois transporté le prophète Habacuc (Dan. xiv). Les justes accourront avec joie et en triomphe au-devant de leur Juge ; les pécheurs, au contraire, dans la douleur et la confusion,

se tiendront à une grande distance, comme le fait remarquer Remi d'Auxerre. C'est dans la vallée de Josaphat que le jugement général aura lieu, au milieu même des airs, selon ces paroles de l'Apôtre (I Thess. IV, 17) : *En même temps nous serons emportés dans les nues pour aller à la rencontre de Jésus-Christ dans les airs.* — « Hélas ! s'écrie saint Chrysostôme (Hom. 77 in Matth.), quand nous entendons parler de ce jour terrible, nous devrions être remplis d'allégresse, et nous sommes accablés de tristesse. De quels yeux pourrons-nous considérer Jésus-Christ ? Si un enfant qui a offensé son père n'ose plus paraître devant lui, comment, au souvenir de nos iniquités passées, pourrons-nous soutenir la présence du Père infiniment miséricordieux qui, malgré nos infidélités, nous a comblés de tant de bienfaits ? Car tous nous serons présentés au tribunal du Christ pour y rendre un compte exact de toute notre vie. »

Oh ! combien il est utile de nous rappeler et de rappeler aux autres dans toutes les tentations le grand jour du jugement et de la résurrection ; c'est un remède souverain pour la guérison de nos âmes. A ce propos, voici encore les paroles de saint Chrysostôme (Hom. 2 in II Thess.) : « Si nous sommes tentés de nous livrer à l'avarice, à la fraude ou à la volupté, pensons aussitôt au dernier jour et ce souvenir, comme un frein puissant, réprimera les passions soulevées en notre cœur. Disons-nous à nous-mêmes : Je ressusciterai un jour et un jugement terrible m'est alors réservé. Quand nous voyons quelqu'un enflé d'orgueil ou enflammé d'ambition, présentons-lui la même pensée, en montrant que tous les biens de la terre ne nous suivent pas dans le tombeau. Quand nous remarquons quelqu'autre dans le deuil et le chagrin, suggérons-lui de pareils sentiments, en lui faisant

observer que toutes les misères de cette vie ont une fin. Si nous trouvons quelque personne négligente et apathique, répétons-lui encore les mêmes choses, en ajoutant que la paresse ne manquera pas d'avoir son châtiment. Ces simples réflexions sont un remède plus efficace pour la guérison de nos âmes que l'application du fer pour celle de nos corps. Oui, le temps de la résurrection approche, il est à notre porte déjà ; encore quelques instants très-courts, et Celui qui doit venir *viendra, ne tardera pas* (Hab. II, 3). Bientôt *il nous faudra tous paraître devant le tribunal du Christ*, bons et méchants (II Cor. V, 10) ; les pécheurs pour être couverts de honte et de confusion, les justes pour être couronnés de gloire et de splendeur aux yeux de l'univers entier. Si ces considérations étaient toujours présentes à notre esprit, elles nous détacheraient à jamais des biens visibles qui passent comme l'ombre, et nous feraient aspirer sans cesse vers les biens invisibles qui seuls sont éternels. Redisons donc continuellement aux autres, et redisons-nous à nous-mêmes : Il y a une résurrection, un jugement et des peines pour les coupables. Ne provoquons pas la colère de Dieu, mais écoutons cet avertissement du Sauveur (Matth. X, 28) : *Craignez Celui qui peut perdre le corps et l'âme dans les feux de l'enfer*. Cette crainte, en nous rendant plus doux et plus dociles, nous arrachera aux tourments de la damnation et nous disposera aux jouissances de la céleste patrie. » Ainsi s'exprime saint Chrysostôme.

Prière.

Seigneur Jésus, lorsque vous viendrez juger le monde avec une grande puissance et une grande majesté, les

Anges bienheureux porteront devant vous, comme étendard de triomphe, le signe glorieux de la croix; dès maintenant, je vous en supplie, marquez mon âme de son empreinte sacrée, purifiez mon cœur par sa vertu salutaire, et pour prix de sa victoire revendiquez-moi tout entier comme votre conquête, de telle façon que mes ennemis ne puissent rien réclamer en moi comme leur possession. Faites, ô divin Sauveur, que je reste marqué de ce signe vénérable jusqu'à votre dernier avénement, et qu'après avoir participé sur la terre aux douleurs de votre Passion, en vous imitant, je mérite de participer dans le ciel aux joies de votre résurrection. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XLIV

CONSOLATION DES ÉLUS A L'APPROCHE DU JUGEMENT. — COMPARAISON DU FIGUIER.

Matth. XXIV, 33-36; Marc. XIII, 28-33; Luc. XXI, 28-36.

Notre divin Sauveur, après avoir cherché à effrayer les méchants, veut rassurer les justes, parce que, si le jour du jugement est terrible pour les réprouvés, il est tout au contraire consolant pour les élus ; car ils entreront alors dans la gloire qu'ils ont tant désirée. Jésus-Christ ranime donc le courage de ses disciples par ces paroles (Luc. XXI, 28) : *Quand les signes* que je viens de vous prédire *commenceront à paraître*, tandis que les pécheurs sècheront d'effroi et tomberont dans le désespoir, vous qui êtes mes servi-

teurs *ouvrez les yeux et levez la tête*, c'est-à-dire raffermissez votre foi et votre espérance, soyez vigilants et attentifs pour ne pas vous abandonner à la défiance et à l'incrédulité, détachez de la terre vos pensées et vos affections pour les porter vers le ciel, enfin livrez-vous à la joie, vous qui gémissiez dans la tristesse, *parce que votre rédemption approche*. Car, après ces jours de tribulations et d'angoisses pour les pécheurs viendra le moment définitif de leur perte totale et de votre salut complet, et avec la fin du monde que vous n'aimez point viendra l'heure de la délivrance que vous attendez. Cette rédemption en effet sera pour les élus l'entière délivrance de tous les maux ; car lorsqu'ils seront établis *dans la liberté glorieuse des enfants de Dieu* (Rom. VIII, 21), ils seront affranchis de toutes les servitudes, à savoir des chaînes du péché, des ravages de la concupiscence, des séductions des sens, des attaques des passions, des tentations du démon, des persécutions des impies, des sollicitudes de la vie présente et de toutes les autres misères semblables. Cette rédemption ne sera donc rien moins qu'une parfaite liberté de l'âme et du corps, en sorte que les justes pourront adresser à Jésus-Christ ces paroles de l'Apocalypse (V, 9 et 10) : *Vous avez été mis à mort, et au prix de votre sang vous nous avez rachetés pour Dieu, et vous avez fait de nous son royaume.*

Ce sera une grande consolation pour les élus de voir apparaître le Sauveur, lorsqu'il viendra les mettre en possession des récompenses qu'il leur a promises. Mais, malheur à vous ! hommes ambitieux qui aimez et désirez les premières places, qui cherchez à posséder ou à conserver les dignités, parce que vous n'aurez aucune part à la rédemption et à la consolation des élus. Car comment verriez-vous de bon cœur descendre le Maître de tous, vous

qui prétendez être maîtres des autres? La vue du souverain Juge, dit saint Grégoire (in Moral.), ne pourra plaire alors à celui qui se plaît maintenant à être juge. Le saint Docteur ne dit pas à celui qui est juge, parce qu'il blâme et condamne non pas la dignité mais l'attachement de celui qui l'occupe, non pas la charge mais la volonté de celui qui la convoite. Oh! qui pourrait exprimer et comprendre la joie immense des bons et la tristesse profonde des méchants à cette heure suprême! « En pensant à la fin du monde, ajoute saint Grégoire (in 2 Ps. pœnitentiæ), les vrais disciples de Jésus-Christ doivent tressaillir d'allégresse, parce qu'ils vont se réunir à Celui qu'ils aiment en même temps qu'ils voient passer celui qu'ils n'ont point aimé. Si vous soupirez sincèrement après la possession de Dieu, n'allez pas vous affliger des bouleversements qui annoncent la ruine du monde; car, selon saint Jacques (IV, 4), *quiconque veut être l'ami du siècle présent se constitue l'ennemi de Dieu.* Celui donc qui, quand il voit approcher la fin du monde, ne s'en réjouit pas, montre qu'il aime le siècle et par conséquent qu'il n'aime pas Dieu; car ceux-là pleurent la destruction du monde, qui ont mis en lui toutes leurs affections sans concevoir aucun désir de la vie éternelle. » Ainsi s'exprime saint Grégoire. Le Sauveur adressait de pareils avertissements à ses Apôtres présents, non qu'ils dussent eux-mêmes rester sur la terre jusqu'à la consommation des temps, mais comme faisant un seul corps avec nous et avec ceux qui croiront en lui pendant toute la suite des âges.

Quoique personne ne puisse connaître le jour précis du jugement, néanmoins quand les hommes verront s'accomplir tous ces signes extraordinaires, ils devront croire qu'il n'est pas éloigné. Pour faire comprendre à ses disciples l'u-

sage qu'ils devront faire des signes indiqués, il leur proposa la parabole ou comparaison tirée du figuier et des autres arbres (Luc. XXI, 29-31). De même que par la pousse des feuilles et des fleurs on reconnaît que l'été est proche, de même aussi par la ruine du monde qui est comme la maturité de son fruit et par les autres signes prédits, on pourra prévoir l'avénement prochain du souverain Juge et du royaume de Dieu. Pour les justes ce sera l'été après les rigueurs de l'hiver, mais pour les pécheurs, ce sera l'hiver après les agréments de l'été. Selon saint Chrysostôme (Hom. 78 in Matth.), Notre-Seigneur tire du figuier plutôt que des autres arbres la comparaison qu'il emploie, soit parce que le figuier reverdissant presque le dernier de tous annonce d'une manière plus immédiate l'arrivée de l'été, soit parce que le figuier est absolument très-bon ou très-mauvais, comme le jugement sera souverainement mauvais pour les pécheurs et souverainement bon pour les justes, soit enfin parce que la douceur des figues nous représente la douceur des joies du paradis. Par cette comparaison, dit saint Grégoire (Hom. I in Evang.), le Sauveur nous apprend combien le monde doit être méprisable à nos yeux, puisqu'il aura pour fruit sa ruine même ; car il ne croît que pour tomber, et tout ce qu'il produit doit être consumé par les derniers fléaux. — Dans un sens moral, l'homme peut être assimilé aux arbres sous certains rapports. Ainsi, les arbres produisent après l'hiver des fruits que l'on recueille en été ; de même après les tribulations de cette vie qu'il aura supportées patiemment, l'homme recueillera les fruits abondants de ses bonnes œuvres quand viendra pour lui l'été des splendeurs éternelles. C'est avec beaucoup de raison que le royaume de Dieu est comparé à la belle saison de l'été : en été le soleil brille dans tout son éclat, et au ciel

Dieu se manifeste dans toute sa gloire ; en été on récolte ce qu'on avait cultivé précédemment, au ciel les Saints reçoivent les récompenses des vertus qu'ils ont exercées sur la terre ; l'été est le temps des joies et des plaisirs, le ciel est le séjour de l'allégresse et du bonheur ; durant l'été l'air est calme et serein, dans le ciel jamais les nuages des tribulations ne viennent troubler les délices des consolations que l'on ne cesse de goûter sans crainte de les perdre jamais.

Pour donner plus de poids à son langage, Notre-Seigneur ajoute avec serment (Luc. xxi, 32) : *En vérité je vous le dis, cette génération ne passera point que mes paroles ne soient accomplies.* Dans le sens le plus large, *cette génération* c'est le genre humain tout entier, composé de tous les bons et méchants qui forment le sixième âge du monde. Dans un sens restreint, *cette génération* c'est la race des Juifs qui, bien qu'opprimés et dispersés, ne seront point entièrement détruits et exterminés, parce qu'ils doivent rester comme témoins perpétuels de la mort du Sauveur ; ou bien encore *cette génération* c'est la multitude des Chrétiens, l'Église qui ne périra point, comme Jésus-Christ le déclare, afin de consoler ses disciples en les assurant que la foi ne s'éteindra point dans les derniers temps. Or cette génération entendue selon ces divers sens ne finira point, jusqu'à ce que soient consommées toutes les prédictions relatives à l'avénement du Christ, ou bien, suivant saint Chrysostôme (Hom. 78 in Matth.), jusqu'à ce que le mystère de la vocation des Saints soit pleinement réalisé par le nombre complet des élus ; car, malgré les horribles persécutions que suscitera l'Antechrist, il y aura des fidèles qui demeureront fermes dans la foi jusqu'à la fin du monde. — De toutes ces prédictions saint Grégoire tire comme con-

séquence pratique cet utile avertissement (Hom. 1 in Evang.) : « Mes très-chers frères, ne perdez jamais le souvenir du jugement dernier, et toutes les afflictions présentes qui vous paraissent insupportables vous sembleront légères en comparaison de celles qui doivent précéder et suivre ce jour terrible pour les pécheurs impénitents ; pénétrés de cette salutaire pensée, réformez votre conduite, corrigez vos habitudes vicieuses, surmontez courageusement toutes les tentations, pleurez amèrement vos fautes passées, un jour vous verrez l'avénement du Juge éternel avec d'autant plus d'assurance que vous aurez prévenu son examen sévère avec plus d'appréhension. »

Pour confirmer de plus en plus ce qu'il vient de dire, Notre-Seigneur ajoute cette nouvelle protestation (Luc. XXI, 33) : *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.* Il s'agit ici non pas du ciel éthéré, du firmament où sont suspendus les astres et les étoiles, mais du ciel aérien, de l'atmosphère que traversent les oiseaux et les nuages, et où se forment les vents et les brouillards. Or pris dans ce sens *le ciel et la terre passeront*, c'est-à-dire seront changés quant aux propriétés et aux formes qu'ils ont maintenant ; ils acquerront des propriétés meilleures et recevront des formes différentes, en sorte qu'ils deviendront un ciel nouveau et une terre nouvelle, comme il est écrit dans l'Apocalypse (XXI), car *la figure du monde passe* (I Cor. VII, 31) ; toutefois ils ne seront point détruits quant à leur essence et à leur substance qui resteront toujours immuables. *Mais mes paroles*, qui sont fondées sur la vérité éternelle, *ne passeront pas* sans recevoir leur parfait accomplissement, et les événements qu'elles annoncent ne manqueront pas d'être réalisés à la lettre, tels que je vous les ai prédits. Comme s'il disait : Voyez quelle est la ferme assu-

rance de mes paroles ; les choses qui paraissent les plus solides et les plus durables seront néanmoins changées et détruites extérieurement, tandis que mes paroles qui semblent évanouies avec le son ne seront point cependant privées de leur effet ; et la nature entière sera plutôt bouleversée qu'aucune prédiction sortie de ma bouche ne restera vaine ; car il répugne davantage à la véracité divine de laisser tomber sans résultat la moindre déclaration que de laisser rentrer dans le néant toute la création.

Nous trouvons ici plusieurs instructions morales. D'abord, puisque *le monde passe avec sa concupiscence*, comme dit saint Jean (I Ep. II, 17), il s'ensuit que quiconque s'attache à ses vanités passe avec lui dans trois états de plus en plus misérables : car il tombe de fautes en fautes, ces fautes l'entraînent dans des châtiments, et aux châtiments temporels succèdent les châtiments éternels. Les bons au contraire, qui fuient le monde avec tous ses charmes trompeurs, passent dans trois états de plus en plus désirables : ainsi leurs fautes sont suivies de la pénitence, la pénitence les conduit à la sagesse, et la sagesse les introduit dans la vie éternelle. Celui qui accomplit ce triple passage est un vrai Israëlite; il célèbre la véritable Pâque, c'est-à-dire *le passage du Seigneur*, selon l'étymologie même du mot hébreu *Phase*. — En second lieu, de même que le passage ou changement du ciel et de la terre matériels est un signe de l'avénement de Jésus-Christ pour le jugement, de même le passage ou changement du ciel et de la terre spirituels est un indice de l'avénement du Verbe éternel en nous. Or par ce ciel et cette terre spirituels il faut entendre l'esprit et la chair qui sont les deux parties différentes de l'homme, comme le ciel et la terre matériels sont les deux parties distinctes de l'univers. Ainsi donc, à l'entrée du

Verbe éternel en l'âme *le ciel et la terre passeront* à un état supérieur, c'est-à-dire l'esprit et la chair seront transformés et élevés au-dessus de l'état commun des hommes. En effet, lorsque Dieu vient en nous, il nous renouvelle et quant à l'âme et quant au corps, afin que dépouillant le vieil homme avec ses actes, *nous revêtions l'homme nouveau créé selon Dieu dans la justice et la vérité* (Eph. IV, 24). — L'homme est renouvelé dans son âme par le rétablissement de la ressemblance divine qu'avaient effacée en lui ses anciennes iniquités. Et l'âme parvient à la réformation de cette image primitive par un triple passage ou changement : d'abord elle passe de l'oubli au souvenir de la présence divine par un continuel exercice de la mémoire ; puis de l'obscurcissement intellectuel elle s'élève à la contemplation de la sagesse éternelle par une application éclairée de l'intelligence ; enfin sortant d'une lâche apathie, elle savoure l'abondance des consolations célestes en s'attachant au Seigneur avec un ardent amour. — L'homme est aussi renouvelé dans son corps par un triple passage ou changement : d'abord le corps cesse de goûter les plaisirs charnels et commence à réprimer les mouvements sensuels, de telle sorte que son appétit animal est soumis à l'empire de la raison ; ensuite il cesse de convoiter les objets sensibles, de manière qu'il n'est plus ému par la représentation imaginaire des choses extérieures ; enfin il cesse d'être tourmenté par les vices et les passions, de manière à supporter sans résistance les peines et les afflictions. — Lors donc qu'en nous le ciel et la terre ont effectué ces divers passages, c'est une preuve manifeste que le Verbe divin n'a point passé outre, mais qu'il s'est arrêté en nous afin d'y reposer amoureusement ; car tout homme chez lequel l'âme et le corps ont été renouvelés par la grâce ne verra point le

Verbe éternel s'éloigner de lui, bien plus il ne manquera pas de s'approcher lui-même de Dieu en l'attirant dans son esprit et son cœur.

Mais comme il faut être convenablement disposé afin d'échapper à tous les maux précédemment indiqués, le Sauveur adresse à ses disciples cet avertissement général (Luc. XXI, 34) : *Veillez sur vous-mêmes, pour ne pas laisser vos cœurs s'appesàntir par la gourmandise, l'ivrognerie et les soins de cette vie,* c'est-à-dire par les excès de nourriture ou de boisson et par les embarras du siècle qui en vous attachant à la terre vous empêcheraient de penser au ciel ; car la bonne chère corrompt et enchaîne l'esprit comme aussi une sollicitude inquiète des biens temporels le distrait et l'étouffe. Prenez bien garde à vous, *de peur que vous ne soyez surpris tout-à-coup par le dernier jour* et enlevés par une mort imprévue ; évitez donc et fuyez ces vices et ces préoccupations funestes. *Car comme un filet* qui tombe à l'improviste sans laisser d'issue et qui retient pour toujours ce qu'il a pris une fois, *ce jour* du jugement *enveloppera tous ceux qui se reposent sur la face de la terre,* c'est-à-dire tous ceux qui mettent leur plaisir et leur amour dans les choses de la terre. Les Saints ne font que passer sur cette terre comme des étrangers et des voyageurs, les impies au contraire veulent s'y fixer comme dans leur patrie et leur demeure ; mais après avoir été pris dans les filets du péché, ils tomberont dans les filets du châtiment. « Ce jour, dit saint Théophile, surprendra tous ceux qui s'arrêtent sur la face de la terre, comme des gens oisifs et imprévoyants. Quant à ceux qui, plus actifs et plus empressés pour le bien, ne s'attachent point inutilement aux choses du monde, mais s'en affranchissent avec sagesse, en se disant à eux-mêmes : Levons-nous et marchons, ce n'est point ici

le lieu permanent de notre repos, ce jour ne sera point pour eux un piége et un malheur, mais plutôt une fête et une consolation. »

« O folle présomption du cœur humain ! s'écrie le Vénérable Bède (in cap. XXI Luc.); malgré les avertissements du Juge suprême, il refuse de voir la fin déplorable où le conduisent la cupidité, l'intempérance et la volupté ; comme un méchant serviteur, il méprise les ordres bien connus du souverain Monarque. Assurément, si un médecin habile et expérimenté nous disait : Prenez bien garde de ne pas sucer avidement le jus de cette plante qui vous donnerait infailliblement la mort, chacun observerait avec une scrupuleuse attention cette ordonnance dans la crainte de mourir en goûtant du fruit défendu. Néanmoins, quand le Maître et le Sauveur des âmes et des corps recommande d'éviter les excès de table et les sollicitudes de ce monde comme des poisons mortels, combien de personnes ne craignent pas de s'y livrer à leur détriment temporel et spirituel jusqu'à y perdre leur santé et leur salut éternel ? D'où peut venir une telle conduite, sinon de ce qu'ils refusent aux paroles de Dieu même une foi qu'ils accordent aux paroles des hommes ? Car s'ils croyaient aux menaces de Dieu ils ne pourraient s'empêcher de les craindre et cette crainte les précautionnerait contre les dangers qui les menacent.. » — Saint Chrysostôme dit également (Serm. de Jejunio) : « Quand un médecin vous défend une nourriture qui peut vous être nuisible, malgré tout le désir que vous pouvez en éprouver, vous consentez cependant à vous en priver, afin de conserver ou de recouvrer la santé du corps ; et moi, quand je vous dis de jeûner, de mortifier vos sens pour assurer le salut de votre âme, vous ne tenez aucun compte de mes avis et de mes conseils ; d'où vient cette différence, sinon

de ce que vous ne croyez pas au bonheur éternel qui doit en être la récompense? Quelle folie de tout sacrifier pour la santé du corps et de ne rien faire pour le salut de l'âme qui est mille fois plus précieuse et dont la perte est irréparable. »

Notre-Seigneur adresse ensuite à tous cette exhortation (Luc. XXI, 36) : *Veillez donc en tout temps*, non quant au corps, ce qui est impossible à l'homme, mais quant à l'esprit, comme faisait l'Épouse des Cantiques, quand elle disait : *Je dors et mon cœur veille* (V, 2). *Priez* aussi en tout temps; ce n'est pas que votre prière doive être toujours actuelle, puisqu'elle est nécessairement interrompue par le temps employé au sommeil et aux besoins corporels; mais aucun péché mortel ne doit venir empêcher l'effet continuel de vos oraisons ferventes et l'exercice habituel de vos bonnes œuvres. *C'est ainsi que*, comme l'ajoute Jésus-Christ, *vous serez disposés à fuir* et à éviter heureusement *tous les maux qui doivent arriver* infailliblement, *et que vous serez prêts à comparaître* avec confiance *devant le Fils de l'homme* assis dans son tribunal, c'est-à-dire devant Jésus-Christ exerçant sous sa forme humaine l'autorité judiciaire. Ceux-là seuls, en effet, seront alors sauvés qui seront trouvés exempts de péché mortel. Selon la Glose, c'est le comble du bonheur de pouvoir se tenir avec assurance en face du souverain Juge ; les méchants, au contraire, tomberont confondus en sa sainte présence de manière à ne plus jamais se relever, aussi préféreraient-ils subir les plus affreux châtiments que d'avoir à supporter son regard terrible.

D'après saint Augustin (de Consensu Evang. c. 77), *cette fuite* des maux, de laquelle Jésus-Christ parle ici, est celle dont il a dit qu'elle ne doit s'effectuer *ni pendant l'hiver ni durant le sabbat* (Matth. XXIV, 20). Par l'hiver, il représente

les sollicitudes de cette vie qui engendrent la tristesse comme cette froide saison ; et par le sabbat que les Juifs charnels et grossiers passaient dans la bonne chère ou la débauche, il désigne les excès de table et les plaisirs de la volupté qui appesantissent le cœur et obscurcissent l'intelligence. « C'est pourquoi tant que nous vivons dans notre corps, dit saint Jérôme (in cap. XXI Luc.), nous devons tenir notre esprit dans une vigilance continuelle, afin de pouvoir nous présenter sans crainte au tribunal du souverain Juge ; ce qui est pour nous la suprême béatitude. » « Si vous voulez paraître en toute sécurité devant le Fils de l'homme, dit pareillement le Vénérable Bède (in cap. XXI Luc.), si vous désirez le servir nuit et jour dans son saint temple comme il est écrit dans l'Apocalypse (VII, 15), n'être point rejeté loin de sa face adorable et précipité dans la fournaise éternelle parmi ceux qu'il maudit, vous devez non-seulement renoncer aux jouissances mondaines et sensuelles, mais encore veiller avec soin et prier avec assiduité, non pas pendant quelques jours, mais durant toute votre vie. Imitez le Prophète royal qui disait : *Je bénirai le Seigneur en tout temps et ma bouche ne cessera pas de publier ses louanges* (Ps. XXXIII, 2); c'est par ce même moyen que vous mériterez d'habiter dans la maison du Seigneur pour y chanter éternellement ses infinies miséricordes. »

Après nous avoir engagés à veiller et à prier en tout temps, Jésus-Christ nous en donne aussitôt la raison, lorsqu'il ajoute : *Car vous ne savez quand arrivera le temps* soit de votre propre mort, soit du jugement dernier (Marc. XIII, 33). Comme il avait annoncé l'approche de son avénement et de son royaume, il ne voulut pas laisser croire à ses disciples qu'ils pourraient en déterminer le moment d'après les signes précédemment indiqués. *Quant à ce jour ou à cette*

heure où je viendrai juger le monde, *nul n'en a connaissance,* ni les hommes dans le monde, *ni les Anges dans le ciel*, parce que cette connaissance n'est pas nécessaire à la béatitude, *ni même le Fils, mais le Père seul* (Marc. XIII, 32). Plusieurs docteurs expliquent ces paroles en ce sens que les hommes et les Anges ne connaissent le jour du jugement ni pour eux ni pour les autres ; mais le Fils qui vit dans le Père connaît ce jour pour lui-même, quoiqu'il ne le connaisse pas pour les autres, c'est-à-dire pour le leur révéler. Si donc on peut dire que le Père seul le connaît, c'est que seul il le révèle au Fils. Nous retrouvons cette même façon de parler en plusieurs autres passages de l'Écriture ; ainsi nous lisons dans le Deutéronome (XIII, 3): *Dieu vous éprouve, afin de savoir si vous l'aimez,* c'est-à-dire afin de vous faire savoir ; et dans la Genèse (XXII, 12) : *Maintenant je connais que vous craignez Dieu,* c'est-à-dire je vous le fais connaître. Employant une formule analogue, ne disons-nous pas que le jour est triste ou joyeux, parce qu'il nous rend tels ? De même aussi, comme le Fils est envoyé exprès pour nous, on peut bien dire qu'il sait pour nous ce qu'il nous fait connaître et qu'il ne sait pas pour nous ce qu'il nous laisse ignorer ; par conséquent il sait en lui-même et pour lui-même bien des choses qu'il ne sait pas pour nous. Donc, en disant que le jour du jugement n'est connu de personne *sinon du Père,* source de toute science, Jésus-Christ n'exclut pas absolument le Fils et le Saint-Esprit qui demeurent en cette source ; mais il suppose plutôt que les trois personnes divines ayant une même nature ont aussi une même science. Et comme le commencement du monde fut connu d'avance de Dieu seul qui l'a créé immédiatement, de même aussi la fin du monde est connue de Dieu seul qui l'a révélée à l'humanité du Christ, en lui remettant le pouvoir de juger

tous les hommes. Mais Dieu ne veut pas que cette connaissance nous soit communiquée, parce qu'elle ne nous est point utile, comme aussi elle ne l'était pas aux Apôtres. Selon la remarque de saint Jérôme (Hom. 72 in Matth.), il nous serait même plus nuisible qu'avantageux de savoir le jour ou l'heure du jugement, parce que cette connaissance pouvait nous prêter occasion de vivre dans la paresse et la négligence; mais, au contraire, l'incertitude où nous sommes de ce moment décisif nous force de vivre dans une crainte et une vigilance continuelles, en nous tenant toujours préparés.

Quoique nous ne puissions découvrir le temps précis où Jésus-Christ viendra, nous pouvons cependant discerner quand ce temps sera proche, d'après les signes que le Seigneur lui-même nous a prédits. « Comme nous distinguons facilement les signes de la vieillesse dans un homme sans prévoir le jour même de son trépas, de même, dit saint Chrysostôme (Hom. 50 Op. imp.), nous connaissons bien les signes de la fin du monde sans prévoir le jour du jugement. Quand, en effet, nous voyons un homme décrépit, nous disons qu'il ne vivra pas longtemps, mais nous ignorons le temps où il mourra ; ainsi, quand nous verrons le monde bouleversé, nous comprendrons que sa ruine n'est pas éloignée, mais l'heure nous en restera cachée. » Saint Augustin dit à ce sujet : « Le sixième âge du monde, qui durera depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la consommation des siècles, doit assurément être le dernier ; mais la vieillesse peut embrasser un espace de temps aussi long que tous les autres âges ensemble. En effet, la vieillesse de l'homme commence, dit-on, à la soixantième année, et comme sa vie peut atteindre jusqu'à cent vingt ans, il s'ensuit que la vieillesse seule peut être aussi longue que tous les âges

précédents réunis. C'est donc en vain que nous voudrions déterminer le nombre des années qui restent encore à ce monde ; car il déconcerte tous les calculs, et il réprouve comme vaines les plus habiles conjectures ou supputations, Celui qui a dit (Act. I, 7) : *Ce n'est pas à vous de connaître les temps et les moments dont le Père s'est réservé la disposition.* » Ainsi parle saint Augustin.

Ce n'est donc pas à nous de chercher à savoir les temps que Dieu n'a pas voulu nous révéler par les Saintes-Écritures, ce serait une présomption coupable ; mais c'est une étude louable de s'appliquer à connaître ce que les mêmes Écritures nous apprennent à cet égard. Lors même que quelqu'un saurait par révélation le temps de la venue de l'Antechrist, on ne pourrait en conclure qu'il sait par là même le jour du jugement ; car nul ne connaît quel espace de temps doit s'écouler entre la mort de l'Antechrist et le jugement. Nous lisons, il est vrai, qu'après la mort de l'Antechrist Dieu accordera quarante jours pour faire pénitence ; mais nous ignorons si le jugement aura lieu immédiatement après ce sursis. On croit cependant que la résurrection générale s'accomplira dans la même nuit que s'accomplit la résurrection du Seigneur, c'est-à-dire dans la nuit de Pâques ; c'est pour cette raison, d'après saint Isidore, que les fidèles de la primitive Église passaient cette nuit de Pâques dans les veilles et les prières, comme pour attendre l'arrivée du souverain Juge. Quand cette opinion serait certaine, nous n'en ignorons pas moins en quelle année arrivera ce dernier jour. Ce que nous venons d'exposer, selon la lettre, touchant le jour du jugement général doit aussi, dans la réalité, s'appliquer au jour du jugement particulier qui est pour chaque homme le jour même de sa mort. Personne ne peut en avoir connaissance sans une révélation divine ;

nous devons par conséquent veiller et prier, afin que ce jour ne nous surprenne point, parce que tels nous serons trouvés à notre dernier moment, tels aussi nous paraîtrons au dernier jugement.

Prière.

Seigneur Jésus, en attendant que vous veniez pour juger le monde, daignez venir à moi dans les nuées de la pénitence, en faisant jaillir de mon cœur une pluie de larmes; par votre puissance chassez les démons des vices et régnez en moi par votre majesté. Faites qu'attachant sur vous mes regards, et levant vers vous ma tête, je vous considère avec foi et vous invoque avec confiance comme l'Auteur de ma rédemption prochaine. Accordez-moi de voir reverdir le figuier de votre grâce, c'est-à-dire de ressentir la douceur de votre amour, afin que les arbres de toutes les vertus produisent en moi les fruits des bonnes œuvres, et que le royaume des cieux soit bientôt pour moi comme la belle saison d'été. Divin Sauveur, donnez-moi d'éviter tous les vices et les péchés, de persévérer toujours dans la vigilance et la prière, afin que je mérite d'échapper aux maux à venir et de paraître avec assurance devant votre tribunal suprême. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XLV

TEMPS DU JUGEMENT COMPARÉ AVEC LES TEMPS DE NOÉ ET DE LOTH. INCERTITUDE PAR RAPPORT AU JOUR DE CE DERNIER JUGEMENT ET AU SALUT DE CHAQUE HOMME.

Matth. XXIV, 37-42 ; Luc. XVII, 27-35.

De peur que le jour du Seigneur ne nous prenne au dépourvu, Jésus-Christ nous exhorte à nous y préparer par les bonnes œuvres ; et afin de nous exciter à la vigilance, il déclare que *ce qui arriva au temps de Noé arrivera à l'avénement du Fils de l'homme* (Matth. XXIV, 37). Cette comparaison nous met devant les yeux deux jugements généraux : le premier a eu lieu déjà quand la terre fut ensevelie sous les eaux, le second aura lieu quand l'univers sera consumé par les flammes. Notre-Seigneur établit un parallèle entre les deux, soit par rapport à l'incertitude du jour fixé, soit par rapport à l'incrédulité des hommes charnels (Ibid. 38 et 39). Au temps de Noé, tandis qu'il construisait l'arche et annonçait le déluge, *les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants*, c'est-à-dire ils se livraient à l'intempérance, à la débauche, à la joie et au plaisir sans inquiétude; tout entiers aux vanités de la terre, ils restaient insensibles aux avertissements du saint patriarche, parce qu'ils se croyaient en sûreté, lorsque tout-à-coup les cataractes du ciel et les sources de l'abîme s'ouvrirent, et tous les habitants de la terre furent engloutis dans les eaux, excepté Noé avec ceux qui étaient enfermés dans l'arche. Il en sera de même à la fin du monde ; les hommes s'adonneront encore aux vices et aux voluptés sans appréhension et avec sécurité, quand soudain le Fils de

l'homme apparaîtra pour les juger; il perdra et condamnera tous ceux qui seront trouvés hors de l'arche, c'est-à-dire hors de l'Église; mais tous ceux qui s'y seront réfugiés par la foi et les œuvres, il les délivrera et sauvera pour toujours.

« Par les paroles précédentes, dit le Vénérable Bède (in cap. xvii Luc.), Jésus-Christ ne condamne pas le mariage ou les aliments, mais il blâme l'usage immodéré de ces choses licites en elles-mêmes; car les hommes périrent dans le déluge, non pas parce qu'ils usaient de ces biens temporels, mais parce qu'ils s'y abandonnaient tout entiers jusqu'à mépriser les jugements divins. » Leur destruction fut subite, non qu'ils ne l'eussent point entendu annoncer, mais parce qu'ils n'avaient pas voulu y croire. Saint Maxime, en parlant de Noé, dit à ce sujet : « Si sa bouche se taisait, son travail parlait assez; si sa langue restait muette, la construction de l'arche criait bien haut; car dès lorsqu'il exécutait un ouvrage nouveau et inconnu jusque-là, il avertissait clairement les autres hommes qu'il préparait un nouvel abri contre un nouveau danger; sa conduite extraordinaire était une leçon manifeste, de sorte qu'il pouvait dire comme Jésus-Christ le dit plus tard : *Si vous refusez de croire à mes paroles, croyez du moins à mes œuvres* (Joan. x, 38). » Mais les hommes les plus pervertis, quoiqu'ils vissent construire cette arche durant tant d'années, continuèrent de jouir du présent sans souci de l'avenir; et comme ils ne redoutaient point les châtiments dont il étaient menacés, bien loin de se réveiller par une pénitence salutaire, ils s'endormirent tranquillement dans une malice de plus en plus profonde, jusqu'au moment terrible où le déluge vint fondre sur eux en les faisanttous périr misérablement.

De même aujourd'hui, tandis que Jésus-Christ construit l'arche sainte de l'Église, hors de laquelle il n'y a point de salut, il fait prêcher que le Seigneur viendra pour le jugement quand on y pensera le moins. En attendant ce jour, les justes, par leurs actions édifiantes plus que par leurs bons discours, ne cessent d'engager les pécheurs à renoncer au mal et à revenir au Seigneur; mais les réprouvés se rient de leurs sages conseils et se moquent de leurs vertueux exemples. Aussi le Seigneur viendra perdre ces coupables endurcis au jour qu'ils ne prévoient pas ; car tandis que, comme s'ils n'avaient rien à craindre et à redouter, ils se plairont à répéter qu'ils sont en paix et en sûreté, ils se trouveront enveloppés dans une soudaine catastrophe qui les précipitera dans des tribulations inévitables. Le Vénérable Bède (loc. cit.) dit à ce sujet : « Dans un sens mystique, Noé construisant l'arche est la figure du Seigneur qui, lui aussi, construit son Église, en réunissant ses disciples fidèles et les joignant ensemble comme des bois polis. Quand cet édifice sera terminé, il y entrera au jour du jugement pour l'illuminer de sa glorieuse présence. Or pendant que Noé travaillait à l'arche, les méchants s'abandonnaient à la licence ; mais aussitôt que le saint patriarche fut abrité, tous ses contempteurs furent submergés ; ainsi, après avoir insulté en ce monde les élus qui combattent pour la justice, les réprouvés seront frappés d'une éternelle damnation, tandis que les justes seront récompensés d'une couronne immortelle. » — Maintenant, hélas ! combien d'hommes ne pensent point à la mort, malgré la certitude où ils sont qu'il leur faudra la subir un jour ; et souvent elle les atteint au moment où ils ne soupçonnaient aucun danger, car le Fils de l'homme vient à l'improviste pour le jugement particulier comme il viendra pour le jugement

général. « Mais quoi d'étonnant, s'écrie saint Chrysostôme (Hom. 50 Oper. imp.), si, quand nous parlons de la fin du monde, les hommes ne nous croient pas ? Chaque jour ceux qu'ils voient mourir leur disent qu'eux-mêmes ne tarderont pas à mourir à leur tour, et cependant ils ne le croient pas ; car s'ils le croyaient véritablement, les verrions-nous commettre des péchés qui les rendent dignes de la mort et de la mort éternelle ? Si donc ils ne croient pas qu'il leur arrivera ce qu'ils voient journellement arriver aux autres, comment pourraient-ils croire à la réalisation future de ce qui ne s'est encore jamais vu ? »

Notre-Seigneur confirme la vérité des paroles précédentes par un second exemple. *Au temps de Loth*, dit-il (Luc. XVII, 28), *les hommes mangeaient et buvaient* pour satisfaire leur sensualité ; *ils achetaient et vendaient* afin d'assouvir leur cupidité ; *ils bâtissaient et plantaient* comme s'ils eussent été immortels sur cette terre où ils se reposaient dans une complète sécurité. *Mais aussitôt que Loth fut sorti de Sodome, il tomba du ciel une pluie de feu et de soufre*, en punition des vices dont les habitants étaient dévorés et infectés ; aussi tous furent consumés en même temps que les villes voisines furent réduites en cendres (Ibid. 29). D'après le Vénérable Bède (in cap. XVII Luc.), si Notre-Seigneur ne rappelle point ici les crimes les plus infâmes et les plus monstrueux dont Sodome était coupable, s'il mentionne seulement les fautes plus communes et plus habituelles que l'on regarde souvent comme des peccadilles et des bagatelles, c'est pour faire comprendre quels châtiments terribles sont réservés à la perpétration des choses mauvaises ou défendues, puisque le simple abus des choses permises et même nécessaires à la vie présente est puni avec tant de rigueur. D'après le même saint Père, Loth, dont

le nom signifie *qui s'écarte*, figure le peuple des élus qui vit comme étranger au milieu des Sodomites, c'est-à-dire des pécheurs, en s'écartant de leurs voies criminelles. Dès que Loth fut sorti de Sodome, cette ville fut aussitôt détruite ; ainsi, dit saint Chrysostôme, c'est la présence des justes qui empêche la ruine du monde, et dès qu'ils viendront à disparaître, il ne tardera pas à crouler, de même que les Égyptiens furent perdus lorsque les Israélites les eurent abandonnés.

Notre-Seigneur termine ces comparaisons en disant (Ibid. 30) : *Il en sera de même quand paraîtra le Fils de l'homme* à son dernier avénement. Par toutes ces explications, comme le remarque saint Chrysostôme (Hom. 78 in Matth.), Jésus-Christ nous fait entendre qu'il viendra subitement citer le monde devant son tribunal, au moment où beaucoup, uniquement occupés de leurs plaisirs, ne songeront point au péril suspendu sur leurs têtes. Suivant la réflexion du Vénérable Bède (in cap. XVII Luc.), Notre-Seigneur dit fort à propos *quand le Fils de l'homme se révèlera*. En effet lui-même qui voit maintenant toutes choses, pendant qu'il se tient caché, les jugera un jour quand il se montrera à découvert ; or il apparaîtra pour juger tous les hommes, lorsqu'il les verra plus que jamais oublier ses commandements divins et s'attacher aux vanités terrestres ; car dans ces derniers temps, lorsque la charité d'un grand nombre se refroidira, la dépravation du genre humain s'augmentera de telle sorte qu'il méritera d'être détruit avec cet univers qu'il habite. Dès aujourd'hui ne voyons-nous pas beaucoup d'hommes tellement livrés à l'intempérance et à la volupté, à l'injustice et à l'avarice que, par leurs vices extrêmes et leurs mœurs dissolues, ils semblent provoquer la colère du souverain Juge ? Et pourtant, ce que

tout sage Chrétien ne peut prévoir sans être accablé de tristesse, c'est que le déportement sera plus grand encore à la fin des siècles ; car si le monde n'est pas anéanti dès à présent, c'est qu'il n'a pas encore mis le comble à la mesure de ses iniquités, comme Dieu le disait à Abraham au sujet des Amorrhéens qui devaient être exterminés par ses descendants (Gen. xv, 16). — Pour nous, saisis d'une crainte salutaire, fuyons l'oisiveté et la licence, faisons pénitence de nos fautes passées et tenons-nous toujours prêts pour le grand jour du jugement.

Après avoir démontré l'incertitude du temps où s'effectuera le jugement, Notre-Seigneur veut nous prouver l'incertitude du salut pour ceux qui subiront ce jugement, afin que nul ne se livre à la présomption ou ne se prévale de son état ; car dans tous les états il y aura des élus et des réprouvés. C'est pourquoi il ajoute (Matth. xxiv, 40) : *De deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera choisi et l'autre rejeté.* C'est-à-dire parmi les ouvriers évangéliques chargés de cultiver le champ du Père de famille, qui est l'Église de Dieu, les bons appliqués à leur ministère seront appelés à la gloire, et les mauvais dépourvus de zèle seront réservés à la damnation. — Pareillement (Ibid. 41), *de deux femmes qui broieront le blé dans un moulin, l'une sera prise et l'autre laissée ;* c'est-à-dire parmi les personnes occupées à la vie active où elles sont dans une agitation continuelle comme la roue d'un moulin, les unes seront récompensées pour leur justice, et les autres seront châtiées pour leurs iniquités. Ici les deux femmes représentent les simples fidèles qui à cause de leur faiblesse sont dirigés par des supérieurs. — De même encore (Luc. xvii, 34), *pendant cette nuit, de deux hommes qui reposeront dans un même lit, l'un sera pris et l'autre laissé ;* c'est-à-dire durant ce temps de té-

nèbres et de tribulations que causera l'Antechrist, parmi les âmes vouées à la vie contemplative qui auront renoncé aux charges ecclésiastiques comme aux affaires séculières, pour vaquer uniquement à la prière et à l'oraison dans la retraite et le silence, les unes seront sauvées et les autres damnées.

Nous voyons par ces divers exemples que dans chaque état il y a des élus et des réprouvés, car dans chacun il y a des bons et des méchants ; aussi, selon la remarque de saint Augustin, le meilleur et le pire se rencontrent mêlés ensemble dans toute condition et en tout rang. Mais alors les justes seront réunis pour jouir du bonheur éternel là où le Christ se trouve ; car *où est le corps les aigles se rassembleront* (Matth. XXIV, 28), c'est-à-dire où sera le Seigneur en son humanité qui est la proie, la nourriture des âmes saintes, là se rassembleront comme des aigles spirituelles ces mêmes âmes jointes à leurs corps ; et après s'être rassasiées sur la terre de la chair sacrée de l'Homme-Dieu en participant à ses souffrances et à ses humiliations, elles verront leur jeunesse renouvelée comme celle de l'aigle par la résurrection (Ps. CII, 5). Les pécheurs au contraire seront abandonnés aux démons pour subir avec eux un châtiment éternel. A cette terrible division des hommes se rapportent ces paroles du prophète Osée (XIII, 14) : Dans ma douleur *je ne vois rien qui me console, parce que les frères seront séparés les uns d'avec les autres.* — Ainsi donc en disant que, de deux personnes qui seront ensemble, soit dans un champ, soit dans un moulin, soit dans un lit, l'une sera prise et l'autre laissée, Notre-Seigneur a voulu montrer que, dans chacune des trois classes qui composent l'Église présente, toutes les personnes n'auront pas la même éternelle destinée ; car, comme le remarque saint Chrysostôme (Hom. 50 Oper.

imp.), de ces deux personnes l'une représente tous les élus et l'autre tous les réprouvés. Que chacun examine au nombre desquels il mériterait d'être placé si le jugement arrivait pour lui, et qu'il se rende digne d'être associé aux bienheureux habitants de la céleste patrie; car les bons seuls y seront admis, tandis que les méchants seront relégués à jamais dans le cachot infernal.

Or les élus, qui doivent être pris dans les trois classes indiquées ici, ont été figurés par trois saints personnages, dont le Seigneur a dit par son Prophète que leurs fidèles imitateurs seront seuls sauvés (Ezech. XIV). Le premier des trois, Noé, qui conduisit l'arche parmi les eaux du déluge, est le type des prélats ou des pasteurs chargés de diriger l'Église parmi les dangers de ce monde. Job, cet homme puissamment riche qui sut administrer sagement sa nombreuse famille, est le modèle des Chrétiens qui, parmi les occupations de la vie présente, s'exercent à la pratique des bonnes œuvres. Daniel, *homme de désirs*, qui dédaigna le mariage et lui préféra la continence, et qui pratiqua la mortification et l'abstinence jusque dans la cour des rois, est l'image des contemplatifs qui ont renoncé à toutes les jouissances mondaines pour se donner à Dieu seul. Quant aux clercs qui se mêlent d'affaires séculières et de causes civiles, on ne sait trop dans quelle classe on peut et on doit les ranger.

A quelque classe qu'il appartienne ici-bas, nul ne peut être assuré de son propre salut, parce qu'il ne peut être certain de la disposition particulière où il se trouvera au dernier jour; aussi Jésus-Christ conclut en disant (Matth. XXV, 13) : *Veillez donc* en vous tenant toujours sur vos gardes, *parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur viendra*, soit pour le jugement particulier qui a lieu après la mort de chacun, soit pour le jugement général qui aura

lieu après la résurrection de tous. Vous ignorez, en effet, si ce sera le matin dans votre enfance, ou à la troisième heure dans votre jeunesse, ou à la sixième dans votre âge mûr, ou bien vers le soir dans votre vieillesse ; soyez donc continuellement appliqués aux bonnes œuvres, de peur que, quand il arrivera tout-à-coup et à l'improviste, il ne vous trouve endormis dans le péché sans que vous soyez prêts à le recevoir. Voilà pourquoi le Sage a dit : *L'homme ne connaît pas quelle sera sa fin ; mais comme le poisson est pris à l'hameçon et l'oiseau dans le filet, ainsi l'homme sera surpris en ce jour mauvais, au moment où il y pensera le moins* (Eccl. IX, 12). Rien n'est plus certain que la mort, dit saint Bernard (ad milites Templi), et rien n'est plus incertain que son heure ; car nous ne savons ni où, ni quand, ni comment nous mourrons, parce qu'en tout temps comme en tout lieu la mort est suspendue sur nos têtes. Aussi devons-nous être toujours prêts, afin que, *quand notre corps retournera dans la terre d'où il a été tiré, notre âme s'envole dans le sein de Dieu qui nous l'a donnée* (Eccl. XII, 7). « Pendant que nous voyageons en cette vie, dit également saint Grégoire, ne nous abandonnons point à la paresse, de peur que nous ne perdions notre place dans la patrie ; et puisqu'aujourd'hui nous avons encore le loisir de faire le bien, ayons soin d'en profiter, demain peut-être il ne serait plus temps. » « Pourquoi, se demande saint Chrysostôme (Hom. 51 Oper. imp.), Dieu a-t-il voulu que chacun de nous ignorât le jour de sa propre mort? C'est, répond-il, afin que, craignant chaque jour son arrivée, nous ne cessions jamais de faire le bien ; et c'est pour la même raison qu'il cache à tous les hommes le jour du jugement général, car il veut que l'appréhension perpétuelle de ce redoutable événement force toutes les générations à travailler à leur salut commun. »

Cette incertitude où nous sommes, soit pour le temps du jugement, soit pour l'heure de la mort, doit nous maintenir dans une attente et une vigilance continuelles, afin d'être toujours préparés pour ce moment inconnu qui décidera de notre sort éternel. Aussi saint Bernard interpelle en ces termes l'homme qui néglige l'importante affaire de son salut (Serm. 25 in Cant.) : « Malheureux que vous êtes ! pourquoi ne pas vous tenir prêt à toute heure pour ce suprême passage ? Sachant que votre mort est inévitable, considérez-la comme déjà présente, et figurez-vous ce moment affreux de l'agonie où vos yeux deviendront hagards, où vos veines seront brisées et votre cœur déchiré par la violence de la douleur. » N'oublions donc jamais combien le monde est trompeur, la vie courte, sa fin incertaine et ses suites horribles ; pensons à la rigueur du Juge et à la durée du châtiment, cette pensée nous inspirera une frayeur incessante qui nous portera infailliblement à fuir le mal et à faire le bien. « Ne perdez point de vue votre dernière heure, dit saint Basile (Orat. 3 de Peccato); le matin quand vous vous levez, ne comptez pas arriver jusqu'à la nuit, et le soir quand vous vous disposez à prendre votre repos, ne présumez pas voir le lendemain ; par ce moyen vous pourrez facilement réprimer en vous tous les vices. Et pour vous animer à la pratique de toutes les vertus, rappelez-vous sans cesse la promesse des récompenses célestes. Soyez dès maintenant dans toutes vos démarches tel que vous voudriez être trouvé plus tard. »

Dans l'appréhension continuelle de ce jour suprême faisons une justice rigoureuse de nous-mêmes, en produisant de dignes fruits de pénitence ; prévenons ainsi l'avénement du Seigneur par nos prières ferventes et par nos bonnes œuvres afin de nous le rendre

favorable et propice ; *car si nous nous jugeons nous-mêmes,* selon le grand Apôtre (I Cor. xi, 31), *nous ne serons pas jugés.* Qu'il est bon, s'écrie saint Bernard (Serm. 55 in Cant.), qu'il est salutaire ce jugement qui me soustrait au sévère jugement du Seigneur ! Je tremble de tomber entre les mains redoutables du Dieu vivant ; aussi pour ne pas être jugé à son terrible tribunal, je veux être jugé d'avance. Je jugerai donc moi-même tous mes actes, non-seulement les mauvais, mais encore les bons. Quant aux mauvais, je m'efforcerai de les corriger par de meilleurs, de les effacer par mes larmes, de les expier par mes jeûnes et autres peines satisfactoires. Quant aux bons, je m'exciterai à une profonde humilité en me regardant, d'après le précepte du Sauveur, comme un serviteur inutile qui n'a fait que ce qu'il devait faire ; j'examinerai et je redresserai mes voies et mes tendances, afin que Celui qui doit visiter Jérusalem avec des flambeaux ne trouve rien en moi qui n'ait été déjà scruté et réparé. Le Seigneur ne jugera pas assurément deux fois la même chose. » — Après avoir entendu saint Bernard, écoutons enfin saint Chrysostôme (loc. cit.) : « Dans les fautes que nous commettons, nous devons redouter non pas les hommes principalement, mais Dieu qui voit maintenant toutes nos œuvres et qui punira un jour tous ceux qui n'auront pas fait pénitence en ce monde. Celui qui, n'étant retenu que par la crainte des hommes, ne craint pas de faire le mal en présence de Dieu seul, s'il ne se repent point et ne s'amende pas ensuite, sera confondu en face de l'univers. Car au jour du jugement, toutes nos iniquités seront exposées à tous les regards comme dans un tableau, de sorte que chacun sera condamné par la manifestation publique de ses propres œuvres. Voulons-nous par conséquent que nos fautes ne

soient pas dévoilées devant le monde entier, hâtons-nous de guérir nos blessures pendant qu'il en est temps encore ; car bientôt nous ne pourrons plus expier nos péchés, parce que le châtiment approche. Ne tardons pas à faire pénitence ici-bas, afin qu'au dernier jour nous trouvions Dieu propice, et que nous ressentions sa miséricorde infinie. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

Prière.

Seigneur Jésus, faites que je me prémunisse contre l'incertitude du jour de votre avénement par la vigilance sur tous mes actes et par la pratique des bonnes œuvres, de peur que, m'abandonnant aux plaisirs et aux vanités du monde, je ne sois pris tout-à-coup au dépourvu en ce jour suprême. Accordez-moi de mériter alors, avec le secours de votre grâce, d'être compté au nombre de vos bienheureux élus et d'être admis à la participation de leurs joies célestes. Qu'ainsi miséricordieusement associé à vos Saints, dont la jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle par la résurrection, je sois réuni à vous dans le lieu même où réside votre corps glorifié, afin que je puisse me rassasier pleinement de votre vue béatifique et que je ne cesse de vous louer avec allégresse pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XLVI.

VIGILANCE DU PÈRE DE FAMILLE. — DIFFÉRENCE ENTRE LE BON ET LE MAUVAIS SERVITEUR.

(Matth. XXIV, 42-51 ; Luc. XII, 39-45.)

Notre-Seigneur prouve ensuite par une comparaison la nécessité de la vigilance (Matth. XXIV, 42-44). Nous devons en effet apporter plus de soin pour conserver les biens éternels que les biens temporels ; or, afin de sauvegarder ses biens temporels, un père de famille ne manquerait pas de veiller à l'heure où il soupçonnerait que le voleur doit venir ; donc afin de nous assurer les biens éternels nous devons veiller à toute heure, parce que toute heure est dangereuse, et nous devons être toujours sur nos gardes afin d'être trouvés prêts au moment de la mort. Si un père de famille montre tant de sollicitude pour la défense de sa maison, à combien plus forte raison nous devons être remplis de zèle pour le salut de notre âme, afin de ne pas perdre la vie éternelle, comme il nous arriverait si nous étions trouvés dépourvus de la grâce sanctifiante. Selon saint Chrysostôme (Hom. 78 in Matth.), Notre-Seigneur confond par cet exemple les Chrétiens négligents qui sont moins empressés, moins ardents par rapport à leurs intérêts spirituels que les mondains à l'égard de leurs richesses matérielles ; car ceux-ci mettent tout en œuvre afin de repousser le voleur, tandis que ceux-là ne font rien pour se disposer à paraître devant leur Juge.

Le même saint Docteur expose cette parabole de deux manières. D'après un premier sens, le voleur c'est le démon, et la maison c'est l'âme. Si par la négligence de la raison qui doit garder l'entrée, le démon parvient à pénétrer dans une âme, il en aura bientôt fait disparaître les vêtements de la justice, l'or de la sagesse et l'argent de l'innocence. Celui qui cède aux tentations diaboliques laisse ainsi percer sa maison par l'ennemi infernal qui le dépouille de ses vertus et le blesse dans ses facultés. Or pour que le père de famille puisse se garantir du voleur, trois conditions sont nécessaires : il faut qu'il connaisse le moment où il doit être attaqué, qu'il veille avec soin et qu'il résiste avec courage. De même, le Chrétien doit chercher prudemment à connaître les embûches du tentateur, pour ne pas être trompé tout d'abord par des suggestions mensongères ; puis il doit veiller attentivement, pour ne pas être séduit par des délectations perfides ; enfin il doit résister de toutes ses forces, pour refuser un consentement coupable qui le perdrait entièrement. Le démon, en effet, tâche de s'insinuer dans une âme par trois moyens progressifs qui, quand ils réussissent, lui assurent une victoire complète ; d'abord il frappe l'esprit par la suggestion, puis il ébranle la sensibilité par la délectation, enfin il enchaîne la volonté par le consentement qu'il lui arrache.

D'après une seconde explication, le voleur c'est la mort qui se présente à l'improviste et qui s'introduit en secret afin de nous ravir tout ce que nous possédons : la maison c'est le corps, la bouche et les oreilles en sont la porte, et les yeux en sont les fenêtres. Donc *si le père de famille savait à quelle heure doit venir le voleur, il ne manquerait pas de veiller et ne laisserait pas forcer sa maison* ; c'est-à-dire si le Chrétien connaissait le moment où la mort doit arriver,

il se tiendrait sur ses gardes pour ne pas être surpris en état de péché, car *la mort des pécheurs est très-funeste* (Ps. XXXII, 22); et il ne souffrirait pas que son âme fût arrachée violemment de son corps, mais il la remettrait librement entre les mains de Dieu. « Les âmes pécheresses, dit saint Chrysostôme (loc. cit.), se complaisent à demeurer dans leur corps comme dans leur propre habitation; aussi lorsque l'Ange de la mort vient exécuter la sentence du Seigneur, il doit transpercer le corps pour en retirer l'âme par force. Les âmes justes au contraire regardent leur corps comme leur prison; aussi quand la sentence est portée, elles le quittent sans contrainte et répondent avec empressement à l'appel de Dieu. » — Saint Grégoire dit à ce sujet (Hom. 11 in Evang.) : « Le voleur pénètre dans la maison à l'insu du père de famille, lorsque, durant le sommeil de l'esprit, la mort fond sur la demeure de chair où elle n'est pas attendue; frappant alors le maître qu'elle trouve endormi, sans lui laisser le temps de la réflexion, elle précipite dans l'abîme de l'enfer l'esprit qui vivait sans prévoir l'imminence du danger. S'il veillait au contraire, il résisterait au voleur; car pour se précautionner contre l'arrivée du Juge qui traduit inopinément les âmes à son tribunal, il irait à sa rencontre avec repentir, afin de n'être point condamné comme impénitent. » Le même saint Docteur dit encore : « Si Dieu ne veut pas que nous connaissions notre dernière heure, c'est afin que nous en concevions une crainte continuelle, et qu'ainsi ne pouvant la prévoir nous ne cessions de nous y préparer. »

Comme conclusion pratique de tout ce qui précède, Notre-Seigneur ajoute (Matth. XXIV, 44) : *En conséquence tenez-vous prêts*, conservant irréprochables vos pensées,

vos paroles et vos actions, *parce que vous ne savez pas l'heure où le Fils de l'homme viendra* vous citer, soit au jugement particulier après la mort de chacun, soit au jugement général à la fin du monde. Puisque nous ignorons le jour et l'heure où le souverain Juge nous appellera subitement à son tribunal, veillons non pas seulement une heure ou un jour, mais tous les jours et à toute heure, comme s'il devait survenir à chaque instant, de crainte qu'il ne nous surprenne en mauvais état. Heureux mille fois celui qui, prévoyant sa fin dernière, s'abstient du péché, travaille à son salut et se dispose continuellement à la mort; aussi quand elle se présentera, il la recevra joyeusement, semblable au captif qui, après une longue attente, voit arriver enfin son libérateur; car il se plaît à répéter avec le grand Apôtre (Philip. I, 23) : *Je désire d'être dégagé de mon corps et réuni au Christ.*

Notre divin Maître ajoute ensuite d'une manière générale (Marc. XIII, 37): *Ce que je vous dis, je le dis à tous*, qui que vous soyez, grands ou petits, brebis ou pasteurs, présents ou futurs : *Veillez*, soyez pleins de cette sollicitude prudente que chacun doit exercer à l'égard de soi-même avant tout. Il parle ainsi, afin que les Chrétiens des derniers siècles apprennent par ceux des premiers un précepte qui leur est commun à tous; et il nous montre qu'il ne s'adresse pas seulement à ses Apôtres, mais aussi à ses disciples de tous les temps. Sans doute, le jugement général ne surprendra pas tous les hommes en cette vie; néanmoins il les regarde tous, parce que pour tous il sera semblable au jugement particulier; car au moment de la résurrection chacun apparaîtra au nombre des élus ou des réprouvés, selon qu'à l'instant de sa mort il aura été trouvé digne de récompense ou de châtiment. Ainsi le der-

nier jour du monde nous retrouvera dans le même état de grâce ou de péché où nous aura saisis le dernier jour de notre vie, et nous resterons pendant l'éternité ce que nous étions en quittant cette terre. « Que personne, dit saint Augustin (Epist. 80), ne cherche à connaître le dernier jour ; mais plutôt appliquons-nous à veiller sur nous-mêmes en réglant nos mœurs, afin que nous ne soyons point pris au dépourvu quand sonnera l'heure de notre trépas ; car le Seigneur à la fin des siècles nous jugera tels qu'il nous aura jugés à la fin de notre pèlerinage, et au lieu même où la mort nous aura frappés. »

C'est pourquoi chacun connaîtra à sa mort le sort qui lui est réservé pour l'éternité ; car tout Chrétien alors verra son Juge suprême qui lui déclarera s'il est lui-même du nombre des élus ou des damnés. A ce sujet, dans un livre intitulé : *Des misères de la condition humaine*, Lothaire qui devint Pape sous le nom d'Innocent III s'exprime de la sorte. « Tout homme, bon ou mauvais, à l'heure de son trépas verra des yeux de l'âme Jésus crucifié. Les pécheurs le verront pour leur honte et leur confusion, en rougissant et gémissant de ce que, par leur propre faute, ils ont rendu inutile pour leur salut le sang précieux de ce divin Rédempteur. C'est des méchants qu'il est écrit (Zach. XII, 10): *Ils jetteront leurs regards sur moi qu'ils ont transpercé*, paroles prophétiques qui se rapportent à l'avénement de Jésus Christ, soit pour le jugement particulier, soit pour le jugement général. Les bons verront aussi Jésus crucifié, mais avec joie et avec bonheur. C'est ainsi que Notre-Seigneur a dit lui-même de saint Jean l'Évangéliste (Joan XXI, 22): *Je veux qu'il reste de même jusqu'à ce que je vienne* le visiter au jour de sa mort. Nous comptons par conséquent quatre sortes d'avénements de Jésus-Christ, deux

visibles et deux invisibles pour les yeux du corps. Les deux avénements visibles sont : le premier, quand il vint dans la faiblesse de la nature humaine prendre notre chair ; le second, quand il viendra dans l'éclat de la majesté divine juger le monde. Les deux avénements invisibles sont : le premier, lorsqu'il se communique à l'âme du juste par la grâce ; le second, lorsqu'il se montre à la mort de chaque fidèle pour le jugement particulier, et c'est pourquoi la mort est appelée *obit* du mot latin *obitus* qui signifie *rencontre*. L'Église nous représente et nous rappelle ces quatre avénements du Seigneur dans les quatre dimanches de l'Avent, non-seulement par le nombre des semaines, mais encore par le texte même des divins offices. » Ces utiles explications d'Innocent III nous font sentir le besoin de répéter avec plus de ferveur cette touchante prière de la sainte Liturgie : *Vous donc qui êtes notre avocate, daignez tourner vers nous vos yeux compatissants ; et à la fin de notre exil montrez nous Jésus le fruit béni de vos chastes entrailles, rendez-nous-le propice, ô douce Marie, mère pleine de clémence et de tendresse !*

Après avoir recommandé à tous les Chrétiens généralement une vigilance infatigable, Notre-Seigneur recommanda spécialement aux pasteurs et aux princes une sollicitude parfaite dans l'attente de son avénement. C'est pourquoi il proposa l'exemple d'un serviteur zélé pour gouverner la maison qui lui a été confiée, non-seulement en la présence mais aussi pendant l'absence de son maître ; car lorsque celui-ci reviendra, il le récompensera dignement, au lieu qu'il le punirait sévèrement s'il le trouvait négligent ou injuste. *A votre avis*, dit le Sauveur (Matth. XXIV, 45), *quel est le serviteur fidèle et prudent que son Maître a établi sur sa famille pour distribuer à chacun*

dans le temps opportun la nourriture convenable? En qualité de *serviteur*, il doit avoir des sentiments humbles, ne cherchant point sa propre gloire, mais celle de son Maître ; puisqu'il est *fidèle*, il doit être animé d'intentions droites, servir le Seigneur pour le Seigneur lui-même, et paître les brebis du Christ non par intérêt mais pour l'amour du Christ ; et puisqu'il est *prudent*, pour bien remplir ses fonctions il doit examiner les dispositions, les besoins et les mœurs de ceux dont il est chargé. *Le Seigneur l'a établi sur sa famille*, en l'appelant et le choisissant afin de gouverner et entretenir ses enfants et ses domestiques, ses disciples et ses sujets. Selon les ordres qu'il a reçus, ce serviteur doit donner à chacun en son temps la nourriture; il doit la *donner*, et conséquemment ne point la refuser par négligence, par paresse ou par tout autre motif blâmable, ni non plus la vendre par simonie afin d'obtenir en retour des biens terrestres ou des louanges humaines ; mais il doit la fournir *en son temps*, c'est-à-dire avec discrétion et à propos, selon qu'il est utile ou nécessaire d'après les diverses circonstances ; et *la nourriture* qu'il doit ainsi distribuer est celle tant de l'âme que du corps, à savoir la parole divine, le bon exemple et en général les secours temporels et spirituels adaptés aux besoins et aux dispositions des différentes personnes.

En demandant : *Quel est, croyez-vous, ce serviteur fidèle et prudent...?* Notre Seigneur ne veut pas marquer qu'il n'en connaît point, ou bien qu'il n'en existe point d'aussi vertueux, d'aussi parfait; il veut montrer seulement combien il est rare et difficile de trouver ces qualités réunies en un seul. « Dans la gestion des richesses temporelles, dit saint Théophile, les biens du maître sont dissipés par un serviteur imprudent quoique fidèle comme par un ser-

viteur prudent mais infidèle ; il en est de même dans la dispensation des choses divines, la prudence et la fidélité y sont également nécessaires. » Aussi, d'après saint Chrysostôme (Hom. 78 in Matth.), Jésus-Christ exige dans ce serviteur deux qualités principales : la fidélité, afin qu'il ne dépense rien inutilement et ne s'approprie rien furtivement de ce qui appartient à son maître ; ensuite la prudence, afin qu'il dispose de tout comme il est plus avantageux et plus expédient. Le ministre dévoué doit penser moins à lui-même qu'à la famille de son maître, pour procurer à tous ceux qui la composent les différentes sortes de nourritures dans le temps et selon la mesure convenables. Ainsi la prédication ne doit pas être trop fréquente, afin de ne pas la rendre vile et méprisable ; ni trop rare, de peur que les sujets ne deviennent ignorants et endurcis. De même aussi, le pauvre affamé désire ardemment le morceau de pain que dédaigne l'homme rassasié. Les pasteurs ou supérieurs sont donc obligés de veiller non-seulement sur eux-mêmes, mais encore sur leurs troupeaux en général et même sur chaque fidèle en particulier, autant du moins qu'ils le peuvent. »

Heureux, déclare Jésus-Christ (Matth. XXIV, 46), *ce serviteur que le Seigneur* à son avénement, *quand il viendra* au moment de la mort lui demander compte de son administration, *trouvera ainsi tout occupé* à dispenser avec prudence et fidélité les biens spirituels et corporels ; car en veillant sur lui-même et sur ses inférieurs pour exercer la charité, il se rend digne du bonheur éternel. Aussi *le Seigneur l'établira sur tous ses biens*, c'est-à-dire il le fera participer à toutes les joies du royaume céleste, et à la gloire de Dieu même au-dessus de laquelle on ne peut rien imaginer de plus excellent ; car dans l'éternelle béatitude il

sera mis en possession du bien infini qui renferme tous les biens, et ainsi cette béatitude est un état parfait par la réunion de tous les biens. Il sera établi sur tous les biens, non pas en ce sens qu'il possédera seul les récompenses éternelles, mais parce qu'il en jouira plus abondamment que les autres à double titre, soit pour la pureté de sa vie. soit pour la garde de son troupeau. En effet, d'après saint Chrysostôme, il recevra la couronne pour prix des mérites qu'il a lui-même acquis par sa bonne conduite, et l'auréole pour récompense des soins qu'il a donnés à ses frères afin de leur enseigner la bonne voie. Voilà pourquoi saint Paul écrivait à son disciple (I Tim. v, 17) : *Ceux qui administrent bien méritent d'être doublement honorés, surtout ceux qui travaillent à la prédication et à l'enseignement.* Aussi, selon saint Augustin (Epist. 66), rien de plus agréable à Dieu que le ministère des évêques, des prêtres et des diacres, s'il est rempli avec tout le soin que réclame notre souverain Roi.

Le serviteur, dont Jésus-Christ parle ici, peut représenter tout Chrétien auquel Dieu, comme Père de famille, a confié l'administration de quelque bien. Or selon la nature de ces biens, on distingue trois sortes d'administrations : une première qui appartient exclusivement aux prélats et aux pasteurs de l'Église, c'est la dispensation des choses spirituelles; une seconde qui appartient spécialement aux princes séculiers et aux magistrats, c'est le gouvernement des affaires temporelles ; une troisième qui est commune à tous les fidèles, c'est le bon usage des grâces surnaturelles à l'aide desquelles on mène une vie vertueuse, en soumettant ses sens à la raison et la raison à la foi. Ainsi donc, quand Notre-Seigneur demande : *Quel est, à votre avis, ce serviteur fidèle et prudent ....?* on peut répondre : C'est le bon prélat, le pasteur dévoué, le prince sage, le magistrat équi-

table, et même le fidèle charitable ; car il est écrit (Eccli. XVII, 12) : *Dieu a commandé à chacun d'avoir soin de son prochain ;* et tous sans distinction doivent remplir ce devoir, en fournissant à leurs semblables la nourriture, c'est-à-dire le secours dont ils peuvent avoir besoin au temps de la nécessité. Saint Chrysostôme dit à ce sujet (Hom. 78 in Matth.) : « L'administration que loue Notre-Seigneur n'est pas seulement celle de l'argent, mais aussi celle de la parole et de l'exemple, des richesses ainsi que de tous les dons confiés à chacun. Et quoique cette parabole convienne très-bien aux princes, elle s'applique pareillement à tous les hommes ; car chacun doit employer tout ce qu'il a reçu, sagesse, puissance, richesses ou talents quelconques, pour l'utilité commune ; et on ne doit pas en abuser pour nuire à ses semblables ou se perdre soi-même. »

D'après le même saint Docteur (loc. cit.), le divin Maître veut instruire ses disciples non-seulement par la promesse des honneurs dont il récompensera les bons, mais encore par la menace des châtiments qu'il infligera aux méchants. Il ajoute donc (Matth. XXIV, 48) : *Si le serviteur est mauvais*, il ne se préoccupe nullement de la visite prochaine du souverain Juge ; mais comptant toujours sur une longue vie, *il dit en son cœur* avec une aveugle présomption : *Mon Maître n'est pas près de venir*, et moi-même je ne suis pas près de mourir. (N'est-ce pas en effet le langage de ceux qui ne veulent point penser à leur dernière heure et au jugement futur ?) *Il se met alors à maltraiter les autres serviteurs ;* ceux qu'il devrait protéger et défendre, il les opprime et les outrage, bien plus il les séduit par ses discours corrompus et les scandalise par ses pernicieux exemples ; tandis qu'il viole ainsi la justice et la charité, *il mange et boit avec les libertins* s'abandonnant aux vo-

luptés et aux plaisirs de ce monde (Ibid. 49). L'insensé ! pendant qu'il sera plongé dans le désordre et endormi dans la négligence, *son Maître viendra* le retirer de cette vie et le traduira devant son tribunal, *au jour qu'il ne l'attend pas et à l'heure qu'il ne sait pas* (Ibid. 50) ; car personne ne *connaît ni le jour ni l'heure* (Ibid. 36). Jésus-Christ signale ici les six défauts les plus ordinaires dans les indignes pasteurs, savoir : une présomptueuse confiance, une tyrannique domination, la gourmandise, la luxure, le mépris des jugements divins et l'oubli des devoirs essentiels.

Cependant lorsque le Seigneur surprendra le mauvais serviteur, *il le divisera*, en séparant son âme de son corps par la mort ; puis au jugement le séparant des élus afin de le réunir aux damnés, *il lui donnera pour partage d'être avec les hypocrites*, c'est-à-dire non-seulement avec les infidèles qui n'eurent pas la foi, mais aussi avec les faux Chrétiens que Jésus-Christ nous a fait voir abandonnés dans le champ, au moulin ou dans le lit (Ibid. 51). Ce mauvais serviteur sera confondu avec les hypocrites, afin qu'il soit puni avec ceux auxquels il a ressemblé : car comme les hypocrites cherchent à paraître tout autres qu'ils ne sont réellement, de même les pasteurs indignes s'efforcent de passer pour bons, mais au jugement on découvrira ce qu'ils sont véritablement ; ainsi ceux qui étaient ensemble dans le champ, au moulin et dans le lit, ne semblaient pas différents les uns des autres, jusqu'au moment où l'on voit les uns choisis et les autres réprouvés de Dieu. — « Le souverain Juge, dit saint Chrysostôme (Hom. 51 Op. imp.), séparera le mauvais serviteur des autres Chrétiens, afin qu'il ne soit point récompensé avec tous les Saints ni puni avec les pécheurs ordinaires : il l'associera aux hypocrites infidèles, afin qu'il partage les tourments de ceux dont il a

imité les mœurs. Comme en effet le prêtre zélé sera plus glorifié dans le ciel que les simples fidèles, parce que non-seulement il a été juste lui-même mais encore qu'il a rendu les autres justes aussi, le prêtre prévaricateur au contraire sera châtié dans l'enfer plus que tous les damnés, parce qu'il n'a pas péché seul et qu'il a fait pécher les autres. »

Le Seigneur, parlant de l'abîme éternel où sera précipité le mauvais serviteur, ajoute (Ibid. 51) : *C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.* Ces pleurs seront arrachés par la violence du feu, et ces grincements de dents seront causés par la rigueur d'un froid excessif ; car les réprouvés passeront alternativement de l'un à l'autre, comme Job l'affirme (xxiv, 18 et 19), et c'est ce qui rendra leur châtiment plus terrible. Nous avons traité plus longuement de ces divers supplices dans un des chapitres précédents, à l'occasion de l'homme qui était entré au festin des noces sans être revêtu de la robe nuptiale. Pasteurs des âmes, méditez ces enseignements salutaires du divin Maître ; et si vous avez quelques reproches à vous faire, hâtez-vous de réformer votre conduite défectueuse ; c'est ici-bas le lieu du travail et de la pénitence, plus tard viendra le jour du salaire et de la récompense ou de la vengeance et du châtiment.

Prière.

Seigneur Jésus, accordez-moi de ne perdre jamais le souvenir de mes fins dernières et de votre avénement suprême, de conserver toujours la pensée de la mort et du jugement, afin que, m'abstenant de tout péché et m'exerçant aux bonnes œuvres, je veille avec soin pour m'assurer les biens spirituels et célestes ; et qu'au lieu de m'aban-

donner à la négligence, je ne cesse de m'appliquer au salut de mon âme. O divin Maître, faites que, par des efforts constants, je travaille et je parvienne à me corriger et à me perfectionner, de telle sorte qu'après vous avoir servi fidèlement toute ma vie, je mérite d'être heureusement récompensé durant toute l'éternité ; et qu'ainsi préparé à la mort et au jugement, je reçoive votre visite avec joie et je partage votre béatitude sans fin. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XLVII

REINS CEINTS ET LAMPES ARDENTES. SERVITEURS RÉCOMPENSÉS OU PUNIS

Luc. XII, 35-38, 47-48.

Après nous avoir exhortés de diverses manières à une perpétuelle vigilance, notre divin Sauveur indique les moyens qu'il faut prendre pour s'y exercer et les dispositions qu'il faut avoir pour s'y maintenir. *Ceignez vos reins,* nous dit-il (Luc. XII, 35), *et tenez des lampes allumées dans vos mains.* Les reins de l'esprit sont l'intelligence et la volonté, d'où naissent les pensées mauvaises et les désirs dépravés ; nous devons leur donner pour ceinture la méditation assidue de la loi divine, afin de réprimer surtout par l'étude des Saintes-Écritures l'égarement de nos vaines affections. Les reins du corps, d'où procèdent les concupiscences charnelles et les actions impures, doivent avoir pour ceinture l'observation de la chasteté, afin d'arrêter par la

rigueur de la mortification le flux des délectations sensuelles. Les lampes allumées qui doivent briller dans nos mains sont les maximes salutaires qui doivent être mises en pratique ; car, à l'imitation de l'illustre Jean-Baptiste qui *était une lampe ardente et luisante* (Joan. v, 35), nous devons réchauffer et éclairer le prochain par nos discours édifiants et nos actions vertueuses, par la splendeur d'une sainte vie et la ferveur d'une divine charité. « Nous ceignons nos reins, dit saint Grégoire (Hom. 13 in Evang.), lorsque nous refrénons les déréglements de la chair par la continence et nous portons dans nos mains des lampes ardentes, lorsque par nos bonnes œuvres nous montrons au prochain des exemples lumineux. » Saint Fulgence dit pareillement : « Le Seigneur, en nous prescrivant de ceindre nos reins, nous recommande de fuir les désirs et les actions coupables ; puis en nous avertissant de tenir nos lampes allumées, il nous ordonne d'aimer et de pratiquer les vertus excellentes. » D'abord ceignez donc vos reins, et puis allumez vos lampes : ou comme Dieu vous y engage par la bouche d'Isaïe (I, 16) : *Cessez de faire le mal et apprenez à faire le bien*, car, ainsi que l'enseigne saint Augustin, Dieu ne nous communique point ses biens sans nous délivrer de nos maux ; plus nos péchés diminuent, plus ses grâces augmentent, et elles deviennent parfaites dans l'âme, lorsque toutes les souillures en ont disparu.

Le Sauveur ensuite nous exhorte à imiter les serviteurs prudents et fidèles qui ne cessent de veiller en attendant le retour de leur maître, afin que, quand il sera venu des noces et qu'il aura frappé à la porte, ils lui ouvrent aussitôt (Luc. xii, 36). Telles étaient les dispositions des anciens Pères quand ils soupiraient après la venue du Messie ; et tels doivent être nos sentiments, afin de nous préparer

à l'avénement de Jésus-Christ, soit pour l'heure de notre trépas, soit pour le jour de la résurrection générale. C'est ce que saint Grégoire explique en ces termes (Hom. 13 in Evang.) : « Le Seigneur est allé célébrer des noces, lorsqu'étant sorti du tombeau il est monté tout glorieux au ciel, afin d'unir à la multitude des esprits célestes la nature humaine renouvelée en sa personne. Il retourne vers nous quand il vient pour le jugement, et il frappe à notre porte quand par les incommodités des maladies il nous fait sentir l'approche de la mort. Nous lui ouvrons sans retard, si nous le recevons avec amour. Mais ils refusent d'ouvrir à leur Juge, ceux qui, tremblant de quitter leur corps, redoutent de paraître devant le tribunal de Celui qu'ils ont tant offensé. Ceux au contraire qui sont sans inquiétude pour leur conduite passée et pour leur destinée future s'empressent de répondre à l'appel du Juge dont ils désirent l'arrivée ; et en voyant approcher le temps de leur mort ils se réjouissent d'obtenir bientôt la gloire de la résurrection. » — Ces derniers, dont parle saint Grégoire, peuvent dire comme saint Paul (Philip. I, 23) : *Je souhaite d'être dégagé du corps, afin d'être uni au Christ.* Ils sont plus heureux que tous les heureux du siècle, plus rois que tous les rois de la terre, comme le déclare saint Anselme par les paroles suivantes : « Si la pureté de votre conscience, la fermeté de votre foi, la certitude de votre espérance éloignent de vous la crainte de la mort, j'ose affirmer que cette tranquille assurance l'emporte sur toutes les délices, toutes les richesses et tous les honneurs de ce monde. Il peut faire l'expérience de ce que je dis, celui qui, après avoir gémi quelque temps dans l'esclavage du péché, recouvre la liberté de son âme affranchie par la grâce divine. Ce sont là les prémices salutaires

de votre éternelle béatitude, si, à l'approche de la mort, votre foi surmonte, votre espérance tempère et votre conscience pure dissipe en vous l'horreur naturelle qu'elle inspire. » — Ajoutons que c'est là le privilége inestimable des seuls Chrétiens véritablement parfaits. Est-ce à dire pour cela que les Chrétiens imparfaits qui désirent vivre longtemps et appréhendent de mourir bientôt seront damnés? Loin de nous une telle pensée, car beaucoup de fidèles, malgré l'imperfection de leur charité, seront néanmoins sauvés : ils construisent avec du bois, du foin, de la paille, selon le langage de l'Apôtre (I Cor. III) ; et comme le feu doit consumer tout ce qui n'est pas solide dans leurs œuvres, ils tremblent de se séparer de leurs corps. Il est vrai qu'ils sont attachés aux biens temporels, cependant parce qu'ils leur préfèrent Dieu même, ils sont assurés de la vie éternelle. Ainsi, quoique ces fidèles imparfaits doivent être sauvés, Notre-Seigneur ne parle pas d'eux ici, mais seulement des Chrétiens parfaits qui regardent la vie présente comme un lourd fardeau et la mort comme un gain véritable.

Le Sauveur révèle ensuite la grandeur de la récompense réservée aux disciples vigilants, par cette promesse de béatitude (Luc. XII, 37) : *Heureux* dès maintenant par l'espérance et plus tard par la jouissance *les serviteurs que le Seigneur, quand il viendra* pour le jugement soit particulier soit général, *trouvera veillant* ainsi en état de grâce et non point endormis dans le sommeil du péché ! Il veille, dit saint Grégoire (Hom. 13 in Evang.), celui qui tient son esprit continuellement appliqué à considérer la vraie Lumière et qui, pour ne pas tomber dans l'aveuglement spirituel, se garde de toute négligence. Mais apprenons comment le Seigneur à son arrivée traitera ses bons et

loyaux serviteurs. D'abord *il se ceindra lui-même*, en se préparant à les récompenser ; puis pour les délasser de leurs fatigues, *il les fera asseoir* à sa propre table dans son royaume céleste ; *et il s'empressera de les servir*, en leur communiquant tous les biens et en comblant tous leurs désirs, parce qu'il se montrera clairement et se donnera entièrement à eux avec ses perfections infinies. Les amis du Sauveur, en effet, après avoir vu comme tous les autres la gloire de sa nature humaine au jugement, pourront seuls contempler au ciel la splendeur de sa nature divine ; alors il les nourrira du lait de son admirable Incarnation, les enivrera du vin de son incompréhensible divinité, les rassasiera de la manne mystérieuse des délices et des joies éternelles qu'ici-bas l'oreille ne peut entendre, ni l'œil découvrir, ni le cœur ressentir (I Cor. II). Ainsi, pour dédommager ses élus des travaux et des peines qu'ils auront supportés pour son amour, Dieu les établira dans son repos sans fin et les remplira d'une félicité sans bornes. Telle est la pensée de saint Denis (in Epist. ad Tit.).

Dans le sens moral, Dieu frappe à la porte du cœur humain quand il le sollicite à la profession d'une meilleure vie ; l'homme lui ouvre aussitôt, s'il consent à ses inspirations et s'il obéit à ses ordres ; pour rétribuer son serviteur fidèle, le Seigneur lui donne la grâce en ce monde et la gloire dans l'éternité. Jésus-Christ, en effet, qui se plaît à résider parmi les enfants des hommes, cherche les moyens de fixer en nous sa demeure ; aussi cesse-t-il de frapper à la porte de nos cœurs en diverses manières, afin que, s'il ne peut y entrer d'un côté, il puisse du moins y pénétrer de l'autre ; ainsi il frappe par les instructions de ses ministres et par les exemples des justes, par les bienfaits qu'il accorde et les châtiments qu'il inflige, par l'attrait des récompenses qu'il

promet et par la crainte des supplices dont il menace, par le souvenir de ce qu'il a souffert pour nous et de ce que les Saints ont souffert pour lui. Mais hélas ! il se trouve des hommes assez pervers qui ne daignent pas même lui répondre; d'autres lui répondent, mais ne lui ouvrent point, en sorte qu'ils le forcent de se retirer; quelques-uns lui ouvrent bien, mais ne le laissent pas reposer longtemps chez eux; il en est encore qui l'admettent avec joie, mais quand d'autres hôtes surviennent ils le chassent comme un pauvre honteux, ou bien il s'éloigne parce qu'il ne trouve pas où reposer sa tête dans cette maison encombrée de meubles inutiles; d'autres enfin accueillent avec empressement le Seigneur qui frappe à leur porte, ils rejettent tous les hôtes inconnus, lui préparent une demeure agréable où personne ne puisse le troubler, et méritent ainsi d'être comblés de ses faveurs. — Les premiers sont ces hommes endurcis que ni les exhortations ni les bienfaits ne peuvent attendrir et toucher. Les seconds sont ces hommes faibles qui s'avouent humblement pécheurs, mais qui ne sont pas encore résolus à quitter leurs habitudes mauvaises. Les troisièmes sont ceux qui se corrigent de certains vices, mais non pas de tous ; ils renoncent, par exemple, à l'usure ou au vol, mais ils refusent de restituer ce qu'ils possèdent injustement. Les quatrièmes sont ces Chrétiens chancelants qui se repentent et se convertissent momentanément, mais qui retombent bientôt dans les mêmes fautes ; les nouveaux hôtes qu'ils admettent, ce sont les plaisirs de la chair et du monde ; les meubles inutiles qu'ils entassent, ce sont les occupations superflues qui nuisent à la liberté du cœur et à l'action du Saint-Esprit. Les Chrétiens qui chassent ainsi Jésus-Christ sont plus coupables que ceux qui ne le reçoivent pas ; car c'est faire plus d'injure à un hôte de

l'expulser que de ne pas l'accueillir comme l'atteste l'adage :

Turpius ejicitur, quam non admittitur hospes.

Les cinquièmes enfin sont ceux qui entreprennent de vivre saintement et qui, par un progrès continu, persévèrent jusqu'à la fin ; aussi le Seigneur établit son séjour de prédilection dans leurs cœurs qu'il remplit de ses grâces.

Parmi les ténèbres de ce monde nous devons donc veiller sans cesse, soit pour repousser les attaques de nos ennemis, soit pour attendre l'arrivée de notre Seigneur et Juge ; car il gratifiera de la lumière éternelle tous ceux qu'il trouvera bien préparés quand il viendra les appeler à la première, ou à la seconde, ou à la troisième veille, c'est-à-dire à quelque âge que ce soit. Jésus-Christ désigne ici les divers âges de la vie par les différentes veilles ou heures de la nuit, pendant lesquelles se relevaient successivement les sentinelles. Dans l'obscurité du siècle tenons-nous ainsi continuellement sur nos gardes jusqu'à ce que nous voyions briller le grand jour de l'éternité. Mais si nous avons été négligents dans les premiers âges de notre vie, nous ne devons pas être découragés pour cela dans les suivants au point d'abandonner les sentiers de la vertu ; car le Seigneur nous donne à comprendre sa patience et sa longanimité, quand il ajoute (Luc. XII, 38) : *Si le Maître vient à la seconde ou à la troisième veille,* c'est-à-dire au second ou au troisième âge pour nous appeler à la mort ou au jugement, *heureux les serviteurs qu'il trouvera ainsi disposés* par la vigilance et la persévérance dans le bien ! Ils sont heureux dès maintenant par l'espérance en attendant qu'ils le soient en réalité.

Saint Grégoire dit à ce même sujet (Hom. 13 in Evang.) : « La première veille c'est l'enfance, la seconde, l'adolescence ou la jeunesse et la troisième, la vieillesse. Que celui donc qui n'a pas observé la première veille garde du moins la seconde, et que celui qui s'est endormi durant la seconde profite soigneusement de la troisième ; en d'autres termes, que celui qui a négligé de se convertir dans son enfance ne manque pas de se corriger dans sa jeunesse ou tout au plus tard dans sa vieillesse. Mais n'abusons pas maintenant de cette longanimité que Dieu fait paraître ici-bas envers les pécheurs ; car au jour du jugement il se montrera d'autant plus sévère qu'il aura été plus patient jusqu'alors. » — « Qu'il a peu de foi, s'écrie Alcuin, celui qui diffère de faire pénitence jusqu'au temps de la vieillesse ! car n'est-il pas à craindre que ses sentiments présomptueux à l'égard de la miséricorde divine ne le fassent tomber par d'imprudents retards entre les mains terribles de la justice suprême ? Mais hélas ! aujourd'hui la plupart des Chrétiens dissipent dans de vaines futilités les prémices d'une jeunesse florissante, et c'est à peine s'ils consacrent à l'affaire capitale du salut éternel les rebuts d'une vieillesse décrépite. » Sénèque dit en parlant de tels hommes : « Quand on verse le liquide contenu dans un vase, le plus limpide et le plus pur sort d'abord, ce qui est épais et trouble reste au fond ; de même les premiers jours de notre vie sont les plus beaux, et nous les sacrifions follement pour les autres, ne réservant pour nous-mêmes que la lie des vieux ans. »

Afin que nul ne puisse compter sur la dignité de son état ou sur l'éclat de sa science pour s'excuser d'avoir été infidèle, Jésus-Christ ajoute (Luc. XII, 47) : *Le serviteur*, sans distinction aucune, *qui, connaissant la volonté de son Maître,* volonté bonne et obligatoire, *n'essaie pas d'y conformer ses*

actions, pour l'accomplir de la manière la plus parfaite dans toute sa conduite, *sera rigoureusement châtié*, parce qu'il a péché grièvement ; car il s'est rendu coupable de mépris en ne faisant pas ce qu'il savait être commandé. Celui, en effet, qui pèche avec pleine connaissance et de propos délibéré, méprise et offense davantage le Seigneur ; il semble alors, les yeux ouverts, se précipiter de gaîté de cœur dans les enfers. C'est ainsi que la science aggrave la faute ; de là vient que saint Grégoire a dit (Hom. 13 in Evang.) : Plus on a reçu de lumières, plus on est digne de châtiment, si on viole la loi. Aussi, d'après saint Chrysostôme (Hom. 27 in Matth.), c'est un moindre mal de ne pas admettre ou de ne pas croire la vérité, que de ne pas la suivre et de la rejeter après l'avoir admise. Il ne faut donc pas juger la même faute aussi grave pour l'un que pour l'autre, car celui qui la commet est d'autant plus criminel qu'il est plus instruit ; le prêtre par exemple, lorsqu'il pèche comme les simples fidèles, est plus répréhensible qu'eux.

Mais le serviteur ignorant la volonté de son Maître, quoiqu'il eût pu la connaître s'il n'eût pas négligé de s'en informer, *lorsqu'il fait des choses blâmables, sera châtié moins sévèrement* qu'un autre qui commet sciemment les mêmes fautes ; car l'ignorance avec laquelle il agit atténue ses péchés, à moins toutefois qu'elle ne fût affectée, c'est-à-dire à moins qu'il ne refusât de s'instruire de son devoir pour se livrer plus librement au mal. Cette ignorance affectée d'une chose qui pourrait le détourner ou le retirer du vice provient assurément d'une forte passion qui aggrave les péchés bien loin de les atténuer. Dans le monde néanmoins, selon la remarque du Vénérable Bède (in cap. XII Luc.), beaucoup interprètent faussement la maxime évangélique que nous venons d'expliquer ; car ils ferment les oreilles à la parole

de Dieu ou à la voix de la vérité, sous prétexte qu'ils subiront des peines moins grandes s'ils ignorent leurs propres obligations ; mais comme ils pourraient les connaître s'ils voulaient les apprendre, ils subiront au contraire des peines plus grandes, non pas simplement pour avoir ignoré mais plutôt pour avoir méprisé la volonté de leur Maître. Ce sont eux en effet qui disent à Dieu dans le livre de Job (xxi, 14) : *Retirez-vous de nous, nous ne voulons pas savoir quelles sont vos voies.* Aussi d'après saint Chrysostôme (Hom. de Zachæo), l'ignorance de la vérité n'est pas une excuse de condamnation pour ceux qui auraient pu facilement la trouver, s'ils avaient voulu la chercher; car ce n'est pas elle qui doit nous chercher, mais plutôt nous qui devons la chercher, comme étant le principe du salut et de la vie pour ceux qui la connaissent. « Cependant, comme le dit saint Bernard (Epist. 77), beaucoup de choses que nous devrions connaître nous les ignorons, parce que nous sommes insouciants de savoir, ou paresseux pour étudier, ou honteux d'interroger ; mais une telle ignorance qui est volontaire n'est point excusable. Ils allèguent en vain leur infirmité ou leur ignorance, ceux qui, afin de pécher plus librement, consentent à rester dans cet état. » Peu donc trouveront une excuse dans leur ignorance ; car, comme le fait observer saint Léon, maintenant que la loi chrétienne est annoncée chaque jour dans l'univers, chacun peut aisément distinguer ce que la justice divine réclame de lui-même. Et d'ailleurs, ajoute le Vénérable Bède (in cap. xii Luc.), dès lors qu'on est homme, on ne peut ignorer complétement et le mal qu'il faut fuir et le bien qu'il faut accomplir.

Parmi les différentes peines infligées aux hommes coupables, la Glose en distingue de quatre sortes : les plus douces sont réservées à ceux qui sont souillés simplement

de la tache originelle, les moins dures ensuite à ceux qui ont failli par ignorance, les troisièmes à ceux qui ont succombé par faiblesse mais avec connaissance de cause, enfin les plus rigoureuses à ceux qui ont péché par malice. Remarquons toutefois que, si les fautes commises avec pleine connaissance sont plus graves, celles qui proviennent d'ignorance sont néanmoins plus dangereuses.

Notre-Seigneur indique ensuite la raison de tout ce qu'il vient de dire (Luc. XII, 48) : *On demandera beaucoup à celui auquel on aura donné beaucoup, et de celui auquel on aura confié plus de choses on exigera plus de profit*, soit dans le cours de sa vie où il doit produire des fruits utiles à lui-même et au prochain, soit au jour du jugement où il faudra qu'il rende compte de tous les talents reçus. Plus en effet un homme a été favorisé de dons et de biens, plus aussi il devient coupable d'ingratitude et de mépris envers Dieu s'il l'offense, et plus il sera sévèrement châtié ; car, d'après la sentence de la Sagesse (VI, 7 et 9), *les puissants seront puissamment tourmentés*, et *de grands supplices menacent les plus grands* d'entre les hommes. C'est donc à juste titre que celui qui pèche avec connaissance du mal sera puni davantage, et que celui qui pèche dans l'ignorance le sera moins ; car ce dernier n'a pas eu autant de lumières que le premier. La même règle peut s'appliquer spécialement aux dons que les pasteurs ont reçus pour conduire les autres, et généralement aux secours que chacun a reçus pour se conduire lui-même, comme sont tous les avantages de la nature, de la fortune et de la grâce. Souvent, dit le Vénérable Bède (in cap. XI Luc.), Dieu accorde beaucoup à de simples fidèles, soit pour leur faire connaître, soit pour leur faire accomplir ses volontés souveraines ; mais surtout il accorde beaucoup à ceux qu'il

charge de paître son troupeau chéri, en même temps qu'il les aide à opérer leur propre salut ; aussi, plus il leur octroie de grâces abondantes, plus il les frappera de terribles vengeances s'ils sont infidèles. « Plus quelqu'un est comblé de bienfaits, dit également saint Chrysostôme, plus il est digne de châtiment s'il se montre ingrat, et si cette préférence ne le rend pas meilleur ; c'est pourquoi les riches qui ne se servent pas de leur opulence pour exercer la vertu seront punis plus rigoureusement que les pauvres. » Non-seulement nous rendrons compte de tous les biens que nous avons reçus, mais encore de tous les biens que nous aurions pu recevoir si nous n'y avions mis obstacle ; et cette considération doit faire trembler les Chrétiens négligents et paresseux.

Prière.

Seigneur Jésus, qui nous avez ordonné de ceindre nos reins et de porter nos lampes ardentes, ceignez vous-même nos reins, afin que nous ne nous laissions point dominer par l'iniquité et entraîner au péché. Faites vous-même briller nos lampes, et entretenez leurs flammes toujours vives, en sorte que notre charité ne se refroidisse point, mais plutôt que toutes nos pensées, nos paroles et nos œuvres ne cessent de tendre à l'accomplissement de vos commandements. Faites que je veille avec soin dans l'attente de votre arrivée, afin que, vous recevant avec joie, j'obtienne de votre miséricordieuse bonté la grâce de participer à votre béatitude éternelle. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XLVIII

PARABOLE DES DIX VIERGES.

Matth. xxv, 1-13.

Après nous avoir recommandé de nous préparer à son dernier avénement par une vigilance continuelle, Jésus-Christ va décrire le jugement général dont il a précédemment indiqué les signes avant-coureurs. Et comme tous les Chrétiens qui doivent comparaître devant son tribunal redoutable appartiennent à quelqu'un des trois états de la vie active, ou contemplative, et de la charge pastorale, Notre-Seigneur propose trois paraboles relatives à quelqu'un de ces trois états. La première, celle des dix vierges, regarde spécialement les contemplatifs. La virginité en effet signifie la vie contemplative, parce qu'elle dispose les âmes à la considération de la vérité en les élevant au-dessus des désirs charnels ; et le nombre dix désigne tous les contemplatifs en général, parce qu'il renferme toutes les unités en lui-même, ou parce que les dix commandements du Décalogue comprennent tous les préceptes de la Loi. Cette parabole peut s'appliquer néanmoins au genre humain tout entier ; elle nous montre d'abord le mérite ou le démérite des actions, puis l'examen et le discernement des personnes relativement à la vie des contemplatifs comme aussi à celle des autres. Par l'exposé de ces deux points le Sauveur veut encore nous marquer la nécessité de la vigilance, afin que, quand il viendra tout à coup nous appeler

à la célébration de ses noces éternelles, il nous trouve prêts à entrer avec lui dans le royaume des cieux.

Notre-Seigneur dit donc (Matth. xxv, 1-2) : *Le royaume des cieux* en ce monde, ou l'Église militante, *est semblable*, quant à tous ses membres et spécialement quant aux contemplatifs, *à dix vierges* ou personnes continentes. *Cinq d'entre elles étaient folles ;* captivées par la vanité des objets terrestres, elles n'accomplissaient point leurs bonnes actions pour une bonne fin, mais principalement pour quelque avantage temporel comme leur propre gloire, la faveur humaine ou l'intérêt matériel. *Les cinq autres étaient prudentes* ; attachées à la vérité des biens éternels, elles rapportaient toutes leurs bonnes œuvres à une fin légitime, d'abord à la gloire de Dieu, puis à la perfection de leur âme et à l'édification du prochain.

L'Église présente est justement assimilée à ces différentes vierges, parce qu'elle contient en son sein les justes et les pécheurs, mêlés et confondus ensemble. Par leur nombre, les cinq vierges folles, de même que les cinq vierges prudentes, représentent plus particulièrement les personnes adonnées à la mortification extérieure des cinq sens qu'elles sèvrent des jouissances coupables ; comme elles pratiquent ainsi le bien de telle sorte qu'elles paraissent bonnes aux yeux des hommes, on les appelle *vierges*. Elles sont vierges par leur conduite, mais corrompues par leur intention, puisqu'elles font le bien par un mauvais motif ; aussi les appelle-t-on justement vierges *folles ;* car elles perdent le fruit de leur conduite vertueuse par défaut d'intention droite et pure. N'est-ce pas en effet une étrange folie d'entreprendre et d'exécuter des choses difficiles et ardues sans en retirer de profit réel et d'utilité véritable ? A quoi sert de se livrer aux veilles, aux jeûnes, aux ma-

cérations, à la prière et à l'oraison, si l'on ne se propose pour prix de tant d'exercices pénibles qu'une fumée d'honneur éphémère ? Aussi c'est assurément de ces personnes insensées que le Seigneur a dit : *Elles ont reçu leur récompense* (Matth. vi, 2). *Les vierges prudentes* au contraire ne cherchant qu'à plaire à Dieu, lui consacrent toutes leurs actions et en attendent une magnifique récompense ; n'est-ce pas là de leur part une grande sagesse de s'assurer des biens infinis par de légers sacrifices, et d'acquérir des richesses éternelles en renonçant à des plaisirs passagers ? — Ces deux catégories de vierges si différentes comprennent toute la multitude des fidèles chrétiens ; car, comme le dit saint Jérôme, la sainte Église renferme des vierges prudentes qui agissent pour Dieu seul et des vierges folles qui travaillent pour la vanité. Si nous voulons ressembler non pas à ces dernières mais aux premières, ajoute le même saint Docteur, appliquons-nous à faire toujours nos bonnes œuvres avec une bonne intention ; car le vrai mérite ne consiste pas à faire le bien d'une manière quelconque, mais plutôt à le bien faire.

Toutes les vierges, *prenant leurs lampes, sortirent à la rencontre de l'Époux et de l'Épouse.* Ces lampes sont l'emblème des bonnes œuvres que nous devons produire dans tout le cours de notre vie mortelle, afin d'aller avec une juste confiance et d'une façon convenable au-devant de Jésus-Christ, lorsqu'il viendra pour le jugement. *Mais les cinq vierges folles, ayant pris leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles* (Matth. xxv, 3) ; c'est-à-dire elles produisirent leurs bonnes œuvres sans en concevoir aucune joie spirituelle, parce qu'elles étaient dépourvues d'intention droite ; car l'âme ne peut être contente d'elle-même, si elle ne croit être agréable à Dieu en agissant pour lui

plaire, comme l'explique saint Augustin (Serm. 22 de Verbis Domin.). *Les vierges prudentes au contraire prirent de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes* (Ibid. 4) ; c'est-à-dire, d'après le même saint Docteur, en produisant leurs bonnes œuvres elles établirent dans leur conscience tranquille cette joie spirituelle que procure la rectitude d'intention. De même que l'huile nourrit le feu de la lampe, ainsi cette joie alimente la flamme de la charité et entretient le zèle des bonnes œuvres ; car plus quelqu'un trouve de plaisir à faire le bien, plus il sent d'ardeur à le bien faire, mieux aussi il est disposé à recevoir un accroissement de charité. Toutes les vierges susdites prirent donc de l'huile dans leurs lampes, tant les folles que les sages; mais les premières n'eurent pas soin d'en prendre dans leurs vases qui restèrent vides. De même parmi les Chrétiens, combien de personnes portent de l'huile dans leurs lampes et non point dans leurs vases ! car elles montrent de la vertu dans leur conduite, mais elles n'en ont point dans leurs cœurs qui sont vides de grâces et remplis de péchés.

Cependant comme l'Époux tardait à venir, toutes les vierges s'assoupirent et s'endormirent (Ibid. 5). Ainsi dans l'attente du jugement que Jésus-Christ diffère pour compléter le nombre des élus, tous les Chrétiens sont saisis par la maladie et emportés par la mort ; ou bien encore ils s'abandonnent au relâchement et succombent au péché ; car, comme le dit saint Chrysostôme (Hom. 52 Op. imp.), en voyant retarder la consommation des siècles, non-seulement les pécheurs mais aussi les justes et les hommes spirituels se laisseront entraîner à la négligence et même à la sensualité, de sorte que l'Église affligée pourra s'écrier alors avec plus de raison que jamais : *O Dieu, sauvez-moi, parce que la sainteté a disparu et que la vérité a presque abandonné*

les enfants des hommes (Ps. xi, 2). — Le Sauveur ici compare justement la mort au sommeil, car elle sera suivie de la résurrection comme d'un réveil qui nous fera jouir de la lumière et de la vie éternelle. Puis pour montrer l'examen redoutable auquel seront soumis les contemplatifs comme les autres, il ajoute : *Mais sur le minuit on entendit un grand cri : Voici l'Époux qui vient, allez au-devant de lui* (Matth. xxv, 6). Ainsi l'avénement du Seigneur fondra sur nous à l'improviste comme un voleur dans l'obscurité, car il surprendra tous les hommes au moment où ils y penseront le moins ; voilà pourquoi cette heure du jugement que personne ne connaît est désignée par le milieu de la nuit, où les choses arrivent plus secrètement contre toute attente. Suivant quelques interprètes, le jugement aura lieu littéralement au milieu de la nuit, en sorte que le Seigneur délivrera ses élus de ce monde à l'heure même où l'Ange exterminateur frappa tous les premiers-nés des Égyptiens, et où le Christ triomphant arracha à l'enfer ses victimes. Mais d'autres pensent que le jugement se fera au grand jour, parce que, suivant l'expression du Psalmiste, *cette nuit deviendra lumineuse comme le jour même* (Ps. cxxxviii, 12). — Au milieu de cette dernière nuit un grand bruit retentira, le son pénétrant de la trompette angélique éveillera tous les morts et les appellera devant le Juge suprême. Oh ! que cette voix sera puissante et formidable ! Il n'y aura point d'âme si élevée dans les cieux, ou si abîmée dans les enfers, point de cadavre dans le tombeau qui ne l'entende, ne frémisse et ne s'empresse de lui obéir.

Alors toutes ces vierges se levèrent et accommodèrent leurs lampes (Matth. xxv, 7). De même tous les hommes, les justes comme les pécheurs, ressusciteront au dernier jour afin de comparaître au jugement général ; puis repassant

et comptant en eux-mêmes leurs œuvres, ils se disposeront à en rendre compte pour en recevoir le juste salaire. C'est cet examen des œuvres que représente la préparation des lampes : elle est faite par les vierges folles comme par les vierges sages, mais avec une confiance bien différente ; car celle des premières est vaine tandis que celle des secondes est fondée. Trois choses en effet sont requises pour qu'une lampe soit convenablement préparée, savoir : la transparence du verre qui marque la pureté de notre propre conscience, puis l'abondance de l'huile qui signifie la miséricorde à l'égard du prochain, enfin l'éclat de la flamme qui désigne la foi et l'amour envers Dieu ; or ces trois choses nécessaires qui se trouvaient dans les vierges prudentes manquaient complétement aux folles. Aussi trompées dans leur vaine confiance, celles-ci dirent aux sages (Ibid. 8) : *Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent.* Elles semblaient dire : Votre justice peut suffire pour vous glorifier et nous excuser en même temps; plaidez donc pour nous en témoignant que vous nous avez vu pratiquer de bonnes œuvres, puisque nous avons été chastes et fidèles. Ces œuvres qui nous paraissaient brillantes et que les hommes trouvaient éclatantes s'obscurcissent tout à coup en présence du souverain Juge, parce que l'huile de la véritable gloire et de l'intention pure leur fait défaut. En effet, selon saint Augustin (Serm. 22 de verbis Domini), ceux dont les actions n'ont d'autre fondement que les louanges humaines perdent tout appui dès que cessent les vains applaudissements.

Les vierges sages répondirent : De peur que l'huile ne vienne à manquer pour nous comme pour vous, allez donc plutôt à ceux qui en vendent et achetez-en ce qu'il vous faut (Matth. xxv, 9). Cette demande inutile des vierges

folles et ce refus motivé des sages montrent qu'au jour du jugement nul ne pourra recourir efficacement à un autre quelque juste qu'il soit, et que les plus saints eux-mêmes ne pourront subvenir à personne, mais que la justice de chacun sera suffisante à peine pour le sauver. Alors, dit saint Augustin (loc. cit.), chacun répondra pour lui seul ; car au tribunal de Dieu, le témoignage d'autrui ne sera admis en faveur de personne, mais seulement le témoignage de la conscience en faveur de chacun et encore non sans difficulté. La réponse des vierges sages n'était point dictée par l'avarice mais par une prudente réserve, comme saint Jérôme le fait observer (in cap. xxv Matth.) ; car au jour du jugement, chacun recevra le salaire dû à ses œuvres personnelles, en sorte que les vertus des uns ne pourront faire oublier les vices des autres. D'après saint Augustin (loc. cit.), les vendeurs auxquels les vierges sages renvoient les vierges folles, ce sont les flatteurs ; car elles semblent dire avec ironie : Voyons maintenant de quel secours vous seront ceux qui avaient coutume de vous vendre des éloges; en vous portant à rechercher la gloire aux yeux des hommes et non devant Dieu, ils vous trompaient grossièrement ; car n'est-ce pas une folie manifeste d'avoir sacrifié des œuvres bonnes en elles-mêmes pour acquérir des louanges frivoles qui se sont évanouies comme de légères vapeurs ? Considérez donc à cette heure à quoi vous sert d'avoir vécu dans une continence pénible pour obtenir quelque faveur passagère.

Mais pendant qu'elles allaient acheter, c'est-à-dire d'après saint Augustin, pendant que les vierges folles continuaient à rechercher leurs vaines satisfactions, *l'Époux arriva*, Jésus-Christ vint, comme juge suprême, pour décerner la récompense aux bons. *Alors celles qui étaient préparées* par les œuvres

animées de la charité divine *entrèrent avec lui aux noces* ; c'est-à-dire les vierges sages auxquelles, selon saint Augustin, leurs propres consciences rendaient un bon témoignage devant Dieu, furent aussitôt introduites au festin nuptial, tandis que les vierges folles en furent exclues pour être châtiées; *et on ferma la porte* (Matth. xxv, 10). Après le jugement en effet personne ne pourra plus parvenir au royaume céleste ; maintenant nous pouvons encore y arriver par trois portes. La porte de la miséricorde est continuellement ouverte à tous les pécheurs repentants, celle de la grâce à tous les hommes justifiés, et celle de la gloire à tous les justes persévérants. Cette triple porte sera fermée éternellement, quand les élus auront été admis, lorsque les réprouvés auront été bannis et que les œuvres seront consommées. Après le jugement, dit saint Augustin (loc. cit.), il n'y aura plus ni temps ni lieu pour prier ou mériter. Saint Chrysostôme dit aussi : « Ce jugement sera si redoutable que l'innocence n'osera compter sur elle-même. Tous les hommes seront tellement effrayés qu'il n'y aura personne qui espère être trouvé juste et qui n'appréhende plutôt d'être trouvé coupable. Comment alors les Saints intercéderaient-ils pour les pécheurs, quand eux-mêmes ne seront pas assurés de leur propre salut ? D'ailleurs toute intercession deviendra inutile, lorsque le règne de la justice aura remplacé celui de la miséricorde ; et comme maintenant Dieu semble oublier sa justice pour n'écouter que sa miséricorde, alors tout au contraire il fera taire celle-ci pour exercer celle-là principalement. »

« Oh ! s'écrie saint Grégoire (Hom. 12 in Evang.), oh ! si notre cœur pouvait goûter tout ce qu'il y a d'admirable dans cette annonce : *Voici l'Époux qui vient !* tout ce qu'il y a de suavité dans ces mots : *Elles entrèrent avec lui aux*

noces ; tout ce qu'il y a d'amertume dans ces paroles : *Et la porte fut fermée !* Cette porte du royaume céleste, qui est maintenant toujours ouverte aux pénitents sincères, sera fermée à jamais aux pécheurs désolés après le grand jour du jugement. N'est-il pas juste en effet qu'ils ne puissent plus alors obtenir leur pardon, ceux qui ne veulent pas faire pénitence ici-bas pendant qu'il en est temps encore ? Aussi, après leur mort, Dieu refusera justement d'exaucer les prières de ceux qui, pendant leur vie, refusent obstinément d'accomplir ses volontés. » Ainsi s'exprime saint Grégoire.

Enfin, par une pénitence trop tardive et infructueuse, *les autres vierges vinrent aussi : Seigneur, Seigneur, dirent-elles, ouvrez-nous* (Matth. xxv, 11). En l'appelant *Seigneur*, elles montrent bien qu'elles croient en Jésus-Christ. Ce titre de Seigneur, dit saint Jérôme (in cap. xxv Matth.), renferme une excellente confession, et sa répétition indique une foi véritable. Mais à quoi sert de proclamer de bouche Celui que l'on ose renier par ses œuvres ? Une déclaration de vive voix ne suffit pas, il faut en outre le témoignage d'une conscience irréprochable au tribunal de Dieu. Faute de cette condition essentielle la foi des vierges folles ne put leur être profitable, car le Seigneur leur répliqua : *Je le dis en vérité, je ne sais qui vous êtes* (Matth. xxv, 12). En d'autres termes : Je ne vous reconnais point pour mes servantes ou mes amies ; car je ne vois point en vous les qualités qui distinguent les Saints et les élus. Comme s'il disait : Je vous abandonne, parce que je ne trouve en vous aucun mérite, Il les renonce et les repousse ; car, d'après la remarque de saint Augustin (Serm. 22 de verbis Domini), ils n'entreront point dans la joie du Seigneur, ceux qui ont paru de quelque manière conformer leur vie à sa loi sainte, non

pour lui plaire mais plutôt pour plaire aux hommes. C'est ainsi, d'après le même saint Docteur, qu'au jour du jugement Jésus-Christ se dépouillera de sa patience miséricordieuse pour montrer toute la rigueur de sa justice inexorable.

Pour confirmer de plus en plus les instructions précédentes, Jésus-Christ termine la présente parabole par cette conclusion pratique (Matth. xxv, 13) : *Veillez donc* à ce que votre foi soit complétée par la charité, afin de vous préparer avec soin à la mort et au jugement, avant que l'Époux céleste vienne vous y appeler subitement ; *car vous ne savez ni le jour ni l'heure* de la mort et du jugement, l'un et l'autre sont pour vous également incertains. Parce que nous sommes dans cette ignorance, cette parabole a précisément pour but de nous exciter à nous assurer le témoignage d'une bonne conscience, de peur que le souverain Juge, ne nous trouvant point disposés, ne nous condamne à rester dehors avec les vierges folles ; car les actes de chacun seront alors examinés et jugés, selon qu'il sera lui-même accusé ou défendu par sa propre conscience. D'après saint Jérôme (in cap. xxv in Matth.), la conclusion que le Sauveur vient de tirer nous apprend que, si nous ne voulons pas être surpris par la venue inopinée de l'Époux des âmes, nous devons tenir toujours préparée la lampe des bonnes œuvres ; car en attendant que le corps meure, il faut que l'esprit veille sans cesse. Selon la remarque de saint Augustin (Serm. 22 de verbis Domini), chacun de nous ignore le jour et l'heure non-seulement du jugement général mais encore de son dernier sommeil ; quiconque cependant se tient prêt pour la mort qu'il doit subir se trouvera prêt également, lorsqu'au milieu de la nuit retentira ce cri qui doit réveiller tous les hommes. « Rappelons donc à notre

mémoire, dit saint Chrysostôme (Hom. 52 Op. imp.), le triste exemple de ces vierges folles qui furent exclues du festin nuptial, parce qu'elles manquèrent d'huile ; considérons l'amère douleur qu'elles ressentirent quand elles trouvèrent la porte fermée; et craignons que notre coupable négligence ne nous attire un sort non moins déplorable. » — Veillons donc et, nous appliquant aux œuvres de lumière durant la veille de cette vie, ornons les lampes de nos bonnes œuvres, afin que, portant dans nos consciences l'huile de la joie, nous soyons prêts à entrer avec l'Époux de l'Église aux noces du royaume céleste. De même que les Juifs sur le point de quitter l'Égypte reçurent ordre de manger l'Agneau pascal en se tenant debout, les reins ceints et le bâton à la main comme des voyageurs prêts à partir ; de même aussi, dit encore saint Chrysostôme (loc. cit.), nous qui participons au festin eucharistique du divin Agneau, nous devons être tout prêts comme si chaque jour devait être celui de notre sortie de ce monde.

Cette parabole montre que nous devons avoir l'esprit sans cesse occupé des choses futures, fuir le péché pour éviter les châtiments éternels, pratiquer la justice pour mériter les récompenses promises, en un mot attendre avec toute la vigilance possible l'avénement du Seigneur dont nous ne connaissons ni le jour ni l'heure. Saint Grégoire dit à ce sujet (Hom. 12 in Evang.) : « Comme Dieu agrée le repentir qui suit la faute, si l'homme savait le moment où il doit sortir de ce monde, il pourrait donner un temps au plaisir et réserver l'autre à la pénitence ; mais Dieu, qui promet le pardon au cœur contrit, ne promet pas le lendemain à l'homme coupable. Nous devons par conséquent toujours craindre le dernier instant que nous ne pouvons jamais prévoir. Il faut que nous nous rappelions continuel-

lement la pensée de la mort ainsi que cet avertissement du Sauveur : *Veillez donc, parce que vous ignorez le jour et l'heure.* » — Ceux donc qui diffèrent leur conversion de jour en jour jusqu'à la dernière heure courent risque d'être cruellement trompés, mais ils ne peuvent l'être ceux qui persévèrent dans la pratique de la vertu ; car puisque nous serons jugés d'après l'état où nous serons trouvés à la mort, les justes ne seront jugés que d'après le bon état où ils se maintiennent sans cesse. « A cet effet, selon Richard de Saint-Victor, l'âme parfaite qui considère assidûment les choses divines, doit désirer ardemment la fin de son pèlerinage sur la terre et la délivrance de sa prison de boue ; elle doit soupirer continuellement après cet heureux moment, où, dans la céleste patrie, elle contemplera face à face, dans tout l'éclat de sa divine majesté, Celui qu'ici-bas elle ne voit que comme dans un miroir et en image (I Cor. XIII.). »

Prière.

Seigneur Jésus, tendre époux de nos âmes, faites qu'à l'imitation des vierges prudentes, je produise de bonnes œuvres animées d'une intention droite ; donnez-moi de persévérer dans le bien par la vigilance, afin qu'étant trouvé prêt je puisse être admis à vos noces avec allégresse. Miséricordieux Sauveur, ne me laissez pas finir mes jours avant de m'avoir pardonné mes péchés, afin qu'à l'heure de mon trépas je ne sois point frappé par les châtiments de la vengeance divine, et assailli par les puissances des ténèbres comme leur proie. Faites plutôt qu'au jour du jugement je paraisse aussi pur qu'après avoir été lavé dans la fontaine de la régénération. Ainsi soit-il.

CHAPITRE LXIX

PARABOLE DES TALENTS.

Matth. xxv, 14-30 ; Marc xiii, 34; Luc xix, 12-26.

La seconde parabole que Jésus-Christ proposa à ses disciples est celle des talents qui convient à tous les hommes, mais spécialement aux pasteurs ecclésiastiques. En effet ceux-ci plus encore que les autres ont reçu de Dieu des grâces et des dons qu'ils doivent employer avec zèle à procurer sa gloire, à avancer leur perfection et à édifier le prochain ; en produisant ainsi d'excellents fruits ils mériteront d'être traités comme les bons serviteurs que leur maître à son retour récompensa d'avoir fait valoir les talents confiés à leurs soins. Mais s'ils faisaient servir les faveurs et les biens qu'ils ont reçus de Dieu à acquérir la gloire mondaine, à acheter des avantages temporels, ou à obtenir des jouissances charnelles, ils seraient condamnés comme le serviteur négligent et paresseux qui avait caché dans la terre ou enveloppé dans un linge les trésors remis à sa garde ; et après avoir été bannis de la société bienheureuse des Saints, ils seraient précipités dans les ténèbres extérieures de l'enfer. Notre-Seigneur montre donc, relativement aux pasteurs en particulier et en général à tous les hommes, d'abord le mérite et le démérite de leurs actions propres, puis l'examen et le discernement qu'il fera des personnes ; et pour relier cette parabole à la précédente, il semble dire : Veillez en faisant le bien et persévérez dans la justice, parce que vous ne connaissez point le jour où doit arriver l'Époux céleste

qui est aussi le Juge suprême, car vous êtes semblables aux serviteurs qui ignorent l'heure où doit revenir leur maître parti pour un lointain voyage.

L'Époux précédemment désigné *est parti comme pour un long voyage* (Matth. xxv, 14) ; car Jésus-Christ en tant qu'homme, au moment de son ascension glorieuse, a quitté la terre où il a cessé d'être visible et il est monté au ciel où il a transporté notre nature glorifiée En attendant, *il a livré ses biens à ses serviteurs* afin qu'ils les fissent valoir. *Il a donné cinq talents à l'un, deux à un autre, et un seul à un troisième, à chacun selon sa capacité particulière*, de façon que personne ne fût ni oublié, ni surchargé ; car Dieu ne commande rien d'impossible (Ibid. 15). *Puis il s'est éloigné*, laissant à tous la liberté d'agir à leur gré. — *Or celui qui avait reçu cinq talents se mit à l'œuvre et par ses soins en gagna cinq autres* (Ibid. 16). Ainsi, à l'aide des cinq sens qu'il a reçus de Dieu, le Chrétien multiplie ses mérites par l'exercice des œuvres extérieures, lorsqu'il s'élève de la considération des créatures à la connaissance du Créateur, des choses corporelles aux spirituelles, des biens du temps à ceux de l'éternité, de manière à contribuer aussi à l'édification du prochain. *Pareillement celui qui avait reçu deux talents en gagna deux autres par son commerce* (Ibid. 17). De même le pasteur qui possède l'intelligence des Saintes-Écritures et des bonnes œuvres multiplie ses mérites, en faisant participer le prochain aux trésors de sa sagesse par de salutaires instructions et aux fruits de sa charité par de vertueux exemples. *Mais celui au contraire qui avait reçu un seul talent alla creuser la terre où il cacha l'argent de son maître* (Ibid. 18). Ainsi fait le docteur qui, doué de la science des Écritures, la rend inutile pour les autres comme pour lui-même, en s'abais-

sant à des affections terrestres et à des actions charnelles. « Enfouir notre talent, dit saint Grégoire (Hom. 9 in Ev.), c'est appliquer à des occupations terrestres, sans en retirer aucun profit spirituel, les qualités dont Dieu nous a favorisés. » — Les trois serviteurs signalés en cette parabole figurent tous les hommes qui se livrent aux différentes opérations de la vie active, savoir les imparfaits, les parfaits et les méchants. Les imparfaits qui ont besoin de grâces plus nombreuses sont représentés par celui qui reçut cinq talents ; les parfaits, par celui qui en reçut deux ; les méchants, par celui qui n'en reçut qu'un seul. Ceux-là doublent leurs talents, qui les emploient à faire de bonnes œuvres ; mais ils les enfouissent, ceux qui s'en servent pour acquérir des avantages temporels ou qui les consument dans l'oisiveté.

Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint leur demander compte des talents qu'il avait confiés à chacun (Matth. xxv, 19). Ainsi Jésus Christ à la fin des siècles reviendra demander compte à tous les hommes des biens qui leur auront été concédés pendant cette vie. Que chacun par conséquent considère les dons qu'il a reçus, et qu'il examine les fruits qu'il en a recueillis. Si par un semblable retour sur nous-mêmes nous nous préparons à paraître devant le souverain Juge, nous pourrons en approcher avec confiance, comme les deux bons serviteurs qui vinrent rapporter à leur maître les talents multipliés par leurs soins. *Seigneur,* dit le premier (Ibid. 20), *vous m'avez donné cinq talents, en voici cinq autres que j'ai gagnés.* En d'autres termes : Seigneur, j'ai reçu de votre pure bonté tous les biens que je possède ; je vous offre tous les mérites que j'en ai retirés par votre grâce miséricordieuse en usant de mon libre arbitre. Le second serviteur tint le

même langage que le premier relativement aux deux talents qu'il avait aussi doublés. Alors le maître, content de leur conduite, dit à chacun d'eux (Ibid. 21 et 23) : *Courage! serviteur bon et fidèle, parce que tu as été fidèle en de petites choses, je t'établirai sur de beaucoup plus grandes ; entre dans la joie de ton Seigneur.* Paroles consolantes qui méritent d'être méditées attentivement. »

Euge, courage! c'est-à-dire d'après saint Chrysostôme (Hom. 79 in Matth.), *sois heureux*, toi qui as rempli les devoirs de l'homme envers lui-même, envers Dieu et envers le prochain ; car tu t'es montré vraiment *serviteur* par ton humiliation volontaire, *bon* par ta ressemblance divine, *et fidèle* par ton utile administration, surtout en recherchant dans tes actions la gloire de ton Seigneur et non la tienne propre. Aussi, *parce que tu as été fidèle dans les petites choses*, comme sont les biens de la vie présente, *je t'établirai sur de beaucoup plus grandes,* à savoir sur les biens de la vie éternelle dont le Psalmiste a dit avec admiration : *Combien grande, Seigneur, est l'abondance des douceurs que vous réservez pour ceux qui vous craignent!* (Ps. xxx, 20.) En effet, d'après saint Chrysostôme (Hom. 53 Op. imp.), les biens qui nous sont accordés en ce monde sont restreints, ceux au contraire qui nous sont destinés en l'autre sont immenses. Et selon saint Jérôme (in cap. xxv Matth.), tous les biens que nous possédons sur la terre, quelque nombreux et considérables qu'ils paraissent aux yeux des hommes, sont peu de chose en comparaison de ceux qui nous attendent au ciel. — C'est ce qu'expriment les paroles suivantes du divin Maître à son dévoué serviteur : *Entre dans la joie de ton Seigneur*, pour y goûter un bonheur *que l'œil de l'homme n'a jamais vu, que son oreille n'a point entendu décrire, et que son cœur n'a pu*

concevoir (I Cor. II, 9). Car la félicité des élus sera tellement pleine et parfaite qu'ils y seront comme plongés dans un océan sans bornes et qu'ils en seront comme inondés de toutes parts ; elle leur viendra d'en haut par la vision béatifique de Dieu dont ils jouiront éternellement, et d'en bas par la considération des peines infernales auxquelles ils auront échappé ; du dedans par le glorieux témoignage d'une conscience pure, et du dehors par le magnifique spectacle de toute la création renouvelée. Après avoir terminé glorieusement sa carrière laborieuse, il entrera donc ainsi dans la joie de son Maître, le zélé prédicateur qui a porté la parole évangélique à des milliers d'auditeurs, n'eût-il gagné qu'une seule âme à Dieu; et lors même qu'il n'en eût gagné aucune, il ne sera pas moins généreusement récompensé, s'il a fait tout ce qu'il devait pour procurer leur salut. Un guerrier qui a combattu vaillamment mérite d'être loué pour sa bravoure, quoiqu'il n'ait pas obtenu la victoire à son roi ; ainsi l'Apôtre des nations se félicitait de ce que la couronne de justice lui était assurée pour ses travaux, sans se préoccuper de savoir si tous les Gentils convertis par ses prédications persévéreraient dans la vraie foi et communion de leur sainte mère l'Église (II Tim. IV).

Le serviteur qui n'avait reçu qu'un talent, s'approchant à son tour, dit : Seigneur, je sais que vous êtes un homme rigide, qui punissez sévèrement les moindres fautes, *que vous moissonnez où vous n'avez point semé et que vous récoltez où vous n'avez rien répandu* (Matth. XXV, 24). Ainsi Dieu sème les connaissances par la prédication de la vérité, il répand les vertus par les exemples de justice ; il veut cependant moissonner où il n'a pas jeté la semence de la Loi et de l'Évangile, et récolter où il n'a pas répandu les bons exemples des saints Pères de l'Ancien et du Nou-

veau Testament. De plus, il exige que les pasteurs des âmes lui rendent l'usure de ses dons, non-seulement en leurs propres personnes, mais aussi en celles de leurs sujets, parce qu'il est de leur devoir de porter au bien les autres Chrétiens et surtout ceux qui leur sont confiés. *C'est pourquoi craignant* d'embrasser un état plus élevé, de peur de compromettre mon propre salut en travaillant à celui des autres, *j'ai enfoui le talent que vous m'aviez remis*, car je ne me suis servi de l'intelligence que vous m'aviez donnée que pour acquérir des avantages terrestres en négligeant les biens célestes. *Je vous rends à présent ce qui vous appartient;* en d'autres termes, il m'a suffi de conserver ce que j'avais reçu sans le communiquer aux autres (Ibid. 25). Cette crainte du serviteur indolent n'est qu'une coupable pusillanimité pour le bien. Et d'après saint Chrysostôme (Hom. 53 Oper. imp.), quoiqu'il n'ait pas dissipé le talent qui lui avait été livré, il a néanmoins porté préjudice à son maître, de même qu'un laboureur ayant reçu du grain pour ensemencer, s'il ne le sème pas au temps opportun, quoiqu'il ne le perde point, cause à son maître d'autant plus de dommage qu'il aurait pu lui acquérir de profit, s'il avait semé au moment voulu.

Mais le Seigneur lui répondit (Matth. xxv, 26) : *Serviteur méchant,* qui ne crains pas de lancer des calomnies contre ton Maître, *et paresseux* qui n'as point fait fructifier mes dons dans ton prochain, *tu savais que je moissonne où je n'ai point semé* et à plus forte raison où j'ai semé, *que je récolte où je n'ai point répandu* et à plus forte raison où j'ai répandu. Comme s'il disait : Pour leur ignorance de la vérité et pour leur manque de vertus, je jugerai ceux que je n'ai pas rendu témoins de mes enseignements salutaires ou de bons exemples ; à plus forte raison je te jugerai, toi

à qui j'ai confié le talent de ma connaissance pour le faire valoir ; ainsi je trouve dans ton excuse le sujet même de ton accusation. — *Il te fallait donc placer mon argent entre les mains des banquiers, et à mon retour j'eusse retiré avec les intérêts ce qui est à moi* (Ibid. 27). En d'autres termes, afin d'acquérir des mérites pour toi même et procurer des avantages à tes frères, tu aurais dû communiquer ma loi à des auditeurs qui l'auraient mise en pratique, ou plutôt tu aurais dû enseigner ma doctrine à des disciples qui l'auraient transmise à d'autres ; et quand je viendrai pour examiner et peser les mérites, j'eusse recueilli avec toi-même tous ceux que tu m'aurais eu gagnés. Le gain des âmes est en effet une sorte d'usure spirituelle ou de commerce très-agréable à Dieu.

Le Seigneur ajouta (Ibid. 28) : *Qu'on lui ôte le talent qu'il a reçu*, c'est-à-dire qu'il perde le don de l'intelligence. C'est ce qui arrive ordinairement par un simple effet de la permission divine, quand les vices et les démons obscurcissent ou aveuglent l'esprit de l'homme assez insensé pour préférer le mal ou abuser de la science. Le pécheur ingrat ne reçoit alors que des châtiments au lieu des récompenses qu'il pouvait mériter ; car les dons de Dieu ne tournent pas à la gloire, mais plutôt à la confusion de ceux qui n'en ont pas usé ou qui les ont mal employés. — *Et qu'on donne ce talent à celui qui en a dix*, ajouta le Seigneur ; ainsi la condamnation des réprouvés contribuera à la gloire même des élus, suivant cette parole du Psalmiste : *Le juste se réjouira en voyant la vengeance* que Dieu tirera de ses ennemis (Ps. LVII, 11). D'après cette sentence, nous devons conclure que Dieu ne permet le mal qu'autant qu'il doit en résulter quelque bien ; s'il ordonne de donner ce talent à celui qui en avait dix plutôt qu'à celui qui en avait quatre,

c'est que le premier avait en réalité moins que le second. En effet les cinq talents du premier marquent la connaissance des choses extérieures que l'on acquiert par le moyen des cinq sens, et les deux talents du second indiquent l'intelligence et la pratique des choses spirituelles ; à celui qui avait seulement l'expérience des choses extérieures, il fallait donc donner en outre la science des choses intérieures que figure l'unique talent du troisième serviteur.

En effet, dit Jésus-Christ (Matth. xxv 29), *celui qui a déjà*, s'il use bien de ce qu'il possède, *recevra* davantage encore, *de façon qu'il sera dans l'abondance.* Ainsi celui qui a du zèle pour annoncer la parole de Dieu recevra la grâce propre à rendre sa prédication féconde en fruits de salut ; celui qui a la charité recevra la ferveur capable de le conduire jusqu'à une perfection sublime, celui qui a des mérites recevra une récompense supérieure même à ce qui lui est dû. Par conséquent quiconque fait fructifier la grâce en obtiendra une augmentation proportionnée à ses travaux, et s'il la conserve jusqu'à la fin, il acquerra une gloire qui le remplira d'un souverain bonheur. — *Mais au contraire celui qui n'a rien* gagné, qui n'a ni zèle, ni charité, ni mérite, *sera dépouillé* non-seulement des biens qu'il a reçus sans en profiter, mais encore *de ce qu'il semblait avoir* acquis par ses talents naturels ou par ses études littéraires. Ainsi celui qui n'a point la foi, parce qu'il refuse de croire en Dieu, perdra la science de la morale qu'il semblait avoir ; et celui qui, à l'heure de la mort, ne sera point trouvé en état de grâce, verra contribuer à son châtiment tous les dons qu'il paraissait posséder. — Or, d'après saint Augustin (de Doctrina christiana, l. I, c. i), on n'use pas convenablement d'une chose que l'on possède si on n'a pas soin de la communiquer au prochain, quand on peut le faire sans la con-

sommer entièrement. Le même saint Docteur remarque qu'en donnant au serviteur qui avait déjà, le Seigneur montra sa miséricorde, et qu'en dépouillant le serviteur qui n'avait rien, il exerça sa justice. Ainsi Dieu favorise de grâces nouvelles plus abondantes l'homme prudent et fidèle qui tâche de bien user des précédentes, et il retire au contraire les grâces qu'il avait accordées à l'homme négligent et paresseux qui ne s'efforce pas d'en profiter. Saint Grégoire dit à ce sujet (Hom. 9 in Evang.) : Quiconque a la charité reçoit avec elle tous les autres biens, mais celui qui n'a point la charité perd en même temps tous les biens qu'il semblait avoir reçus.

Après avoir privé de son talent le serviteur inutile, le Seigneur ordonna de le jeter *dans les ténèbres extérieures* (Matth. xxv, 30). Suivant l'explication de saint Jérôme (in cap. xxv Matth.), Jésus-Christ est la vraie lumière, de telle sorte qu'être séparé de lui, c'est être plongé dans l'obscurité ; et les ténèbres sont extérieures ou intérieures, selon qu'elles affectent le corps ou l'âme. Selon saint Grégoire (Moral. l. ix, c. 46), et les ténèbres intérieures sont l'aveuglement de l'esprit, et les ténèbres extérieures sont la nuit profonde de la damnation éternelle ; celui donc qui tombe volontairement ici-bas dans l'aveuglement de l'esprit sera précipité ensuite dans la nuit de la damnation. N'est-il pas juste en effet, ajoute Raban-Maur, que ceux qui se sont assujétis aux ténèbres du péché sur la terre soient condamnés aux ténèbres de la vengeance dans l'enfer ? — *C'est là*, dit Jésus-Christ, *qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents* ; des pleurs arrachées par une fumée brûlante et des grincements de dents causés par un froid excessif. Ces pleurs et ces grincements de dents peuvent indiquer aussi les souffrances de l'âme et du corps qui

comprennent tous les tourments de l'enfer. Remarquons ici que ces châtiments terribles ne sont pas infligés seulement à celui qui fait le mal, mais à celui-là même qui ne fait pas le bien.

Les cinq talents qui viennent d'être mentionnés peuvent encore désigner les divers dons de la nature, de la grâce, de la science, de la puissance et de la fortune ; ces biens sont appelés des *talents*, parce que, s'il en fait un bon usage, l'homme peut acquérir des récompenses célestes. Les uns ont reçu de Dieu tous ces talents, d'autres en possèdent plusieurs, beaucoup n'ont été gratifiés que d'un seul. Ceux-ci les font fructifier et les doublent en les utilisant pour leur propre perfection et pour l'édification du prochain; ceux-là tout au contraire les enfouissent et les cachent en terre, parce qu'ils ne les emploient qu'à se procurer une gloire mondaine ou des avantages temporels.

Saint Luc rapporte sur le même sujet une parabole fort ressemblante à celle que nous venons d'expliquer. Le *noble* personnage dont il parle, c'est Jésus-Christ, illustre tout à la fois par sa naissance éternelle comme Fils de Dieu le Père et par son origine temporelle comme fils du roi David. *Il est allé dans un pays très-éloigné* en montant au plus haut des cieux, *afin d'y prendre possession d'un trône* élevé au-dessus de tous les chœurs angéliques, *d'où il doit revenir* pour le jugement particulier à la mort de chaque homme (Luc. XIX, 12). Mais avant de partir, *il appela dix de ses serviteurs, auxquels il donna dix marcs en leur disant : Faites-les valoir jusqu'à ce que je revienne* (Ibid. 13). *Ces serviteurs*, dont il attendait une entière obéissance, *il les appela* en les choisissant par une grâce spéciale, *au nombre de dix* pour représenter l'universalité des Chrétiens et des fidèles, désignés ici par le nombre dix qui est censé parfait,

comme renfermant toutes les unités. *Puis il leur donna*, ou remit gratuitement *dix marcs*, soit dix talents ou livres d'argent qui figurent l'intelligence approfondie des dix préceptes, *en recommandant de les faire fructifier jusqu'à son retour*, c'est-à-dire jusqu'au jour du jugement, où il viendra chercher les profits spirituels qu'on aura retirés du Décalogue. — Suivant le Vénérable Bède (in cap. XIX Luc.), le marc valait dix drachmes, de sorte que dix marcs valaient cent drachmes ou cent livres ; ils représentent ainsi le nombre des parfaits comme aussi la parole des Saintes Écritures qui, en nous enseignant la perfection d'une vie toute céleste, brillent comme d'un éclat dix fois multiplié. Ces dix marcs peuvent encore désigner l'universalité des dons divins.

Dieu nous a donc prêté quelques biens pour que nous les fassions profiter en les multipliant par les fruits abondants des bonnes œuvres. Or nous pouvons ainsi acquérir des mérites nombreux jusqu'à ce qu'au jour du jugement nous en rendions compte pour en recevoir de magnifiques récompenses. « Nous exerçons, effectivement, ce négoce spirituel, dit saint Grégoire (Epist. 39, lib. 2), si par nos exemples et nos exhortations nous gagnons des âmes, si nous ranimons le courage des faibles en leur rappelant les joies éternelles du royaume céleste, si nous brisons l'orgueil des superbes en leur montrant les supplices épouvantables des enfers, si pour défendre la vérité nous n'épargnons personne, si enfin pour obtenir l'amitié du Seigneur nous n'appréhendons pas de nous attirer les inimitiés des hommes. » — Dieu exige que nous négocions avec lui de ces différentes manières, mais non pas sans usure. En effet, l'usure est ce que l'on reçoit d'un prêt en sus du capital. Or en nous prêtant les trésors de sa grâce et de sa doctrine, Dieu en

réclame l'accroissement et le bénéfice. Ainsi, lorsqu'il nous donne la doctrine de la foi, il ne veut pas seulement que nous la croyions de cœur, mais il demande, en outre, premièrement que nous la confessions de bouche, secondement que nous la professions par notre conduite, troisièmement que nous l'approfondissions par la méditation, la prière, la lecture et l'étude, quatrièmement que nous nous efforcions d'enseigner et de persuader aux autres les vérités que nous sommes parvenus à connaître et à pratiquer; c'est en remplissant ces conditions, que nous pourrons obtenir le denier de la vie éternelle. « Tâchez donc d'attirer les autres à la perfection que vous voulez atteindre, dit saint Grégoire (in libro I Regum); désirez avoir des compagnons dans les voies de la vertu, et si vous allez à Dieu ayez soin de ne pas vous présenter seuls à lui ; car il est écrit dans l'Apocalypse (XXII, 17) : *Que celui qui entend, dise : Venez.* Par conséquent, celui qui a l'avantage de sentir au fond de son cœur la voix du divin Époux doit redire ses touchantes invitations à ceux qui l'entourent. »

Après avoir pris possession de son royaume, le maître étant de retour fit appeler ses serviteurs, pour savoir combien chacun avait gagné (Luc. XIX, 15). Le premier qui vint lui offrit son marc avec dix autres, et le second avec cinq autres. Le maître, les félicitant tous deux, dit au premier : *Tu auras intendance sur dix villes* (Ibid. 17), et au second : *Tu auras le gouvernement de cinq villes* (Ibid. 19). Comme s'il disait en d'autres termes à l'un et à l'autre : Vous jouirez du bonheur de tous ceux que vous avez ramenés au bien par vos exemples et vos instructions salutaires. Le serviteur paresseux vint ensuite rapporter, sans aucun profit, le marc qu'il avait tenu enveloppé dans un suaire. Au lieu de faire fructifier pour lui-même et pour les

autres la doctrine ou la grâce qu'il avait reçue à cette fin, il s'était plongé dans la mollesse et endormi dans l'oisiveté, de sorte qu'il avait rendu inutile le don de Dieu. Comme le suaire est un linge dont on enveloppe les cadavres, le marc déposé dans ce linge figure le don de Dieu qu'on laisse comme mort et enseveli, sans l'employer à de bonnes œuvres. Le serviteur indolent qui avait ainsi caché son marc fut réprouvé et condamné par le même Seigneur qui avait loué et récompensé ses laborieux serviteurs. Toutefois les uns et les autres furent traités de différentes façons, suivant la grandeur de leur mérite ou de leur culpabilité; car il y a divers degrés dans les joies du ciel, comme dans les tourments de l'enfer.

De même, dans l'Évangile selon saint Marc (XIII, 34), *l'homme qui entreprit un long voyage*, c'est Jésus-Christ montant vers son Père céleste; *il quitta sa maison*, l'Église militante à laquelle il retira sa présence visible, sans jamais cesser de la protéger par sa puissance divine; *puis il laissa ses serviteurs maîtres de toutes leurs actions*, car en livrant à tous les Chrétiens huit talents d'après saint Matthieu (XXV) et dix marcs d'après saint Luc (XIX), il leur fournit les moyens nécessaires pour s'appliquer aux bonnes œuvres, en même temps qu'il leur laissait le libre-arbitre pour agir selon leur propre volonté; *ensuite il enjoignit au portier de veiller*. Ce portier qui conduit à la maison du ciel, c'est le prédicateur ou le prélat auquel Dieu dit par son Prophète : *Si vous ne l'avertissez pas*, si vous ne reprochez pas à l'impie son iniquité, *je vous redemanderai son sang* (Ezech. III, 18). « Jésus-Christ, dit le Vénérable Bède (in cap. XIX Luc.), a spécialement chargé l'ordre des pasteurs, comme portiers de sa maison, de veiller aux intérêts de l'Église qu'il leur a confiée; tous, néanmoins, nous

devons veiller aussi, pour garder les portes de nos cœurs, de peur que l'ennemi infernal n'y pénètre avec ses suggestions mauvaises, ou que le Maître ne nous trouve endormis à son arrivée. » Ce gardien en chacun de nous, c'est la raison qui doit être toujours vigilante pour fermer l'entrée de notre volonté aux funestes insinuations du démon et pour l'ouvrir aux bonnes inspirations du divin Sauveur.

Faisons donc valoir fidèlement les biens de la nature, de la grâce et de la fortune qui nous ont été confiés, parce qu'il n'en est aucun dont nous ne devions répondre. Fuyons la paresse, car elle est le chemin qui mène à la perdition ; et l'homme indolent est comme un coussin sur lequel le démon aime à se reposer. Appliquons-nous donc par tous les moyens possibles, soit en corrigeant nos défauts, soit en aidant nos frères, à exploiter ou à multiplier le talent du Seigneur, puisqu'on nous en demandera un compte sévère au jugement, et personne alors ne pourra s'excuser de ne présenter aucun gain, parce qu'il n'est personne qui n'ait reçu quelque talent. « Sachez, dit saint Grégoire (Hom. 9 in Evang.), qu'aucun paresseux ne peut se soustraire à l'obligation de faire valoir son talent, car nul ne peut dire avec vérité : Dieu ne peut réclamer de moi aucun bénéfice, puisqu'il ne m'a donné aucun talent. La moindre chose, en effet, qu'un pauvre même aura reçue, sera considérée comme un talent. Ainsi possédez-vous les dons de l'intelligence, usez-en pour instruire les autres ; possédez vous les richesses de la terre, distribuez-les pour soulager les pauvres ; connaissez-vous quelque art, exercez-le pour en partager le profit avec le prochain ; jouissez vous de quelque crédit, employez-le en faveur des malheureux qui ont besoin de protecteurs. Plus Dieu nous a donné, plus aussi il exigera de nous. » — Considérons attentivement ce que

nous avons reçu, et veillons à le faire fructifier sans qu'aucun motif terrestre nous détourne de ce trafic spirituel ; car si nous enfouissons notre talent, nous irriterons le Maître qui nous l'a confié. « Que chacun, dit saint Augustin (Serm. 22 de verbis Domini), communique au prochain ce qu'il possède, et qu'il fasse part de ce qu'il a reçu à ceux qui en ont besoin. Celui qui est favorisé de la fortune doit nourrir et vêtir les indigents, construire ou réparer les églises, et consacrer ses trésors à toutes sortes de bonnes œuvres. Celui qui est doué de la prudence doit diriger les autres, les éclairer de ses conseils et dissiper leurs doutes. Celui qui est versé dans les sciences divines doit, autant qu'il le peut, instruire les uns, affermir les autres, retirer ceux-ci de l'erreur et ceux-là du péché. Les plus pauvres eux-mêmes ne sont pas dépourvus de tous moyens pour se prêter un mutuel secours ; n'ont-ils pas des pieds pour soutenir les boiteux, des yeux pour conduire les aveugles, une langue pour consoler les affligés, des mains pour soigner les malades et ensevelir les morts ? Ne sont-ce pas là des choses que tout le monde peut faire? Ainsi on trouverait difficilement un homme incapable de rendre quelque service à autrui; mais tous peuvent et doivent observer ce grand précepte de l'Apôtre : *Portez les fardeaux les uns des autres et par ce moyen vous accomplirez la loi du Christ* (Galat. VI, 2). »

Saint Chrysostôme dit également (Hom. 79 in Matth.) : « Rapportons tout à l'utilité du prochain ; car les talents que le Maître donne à ses serviteurs ne sont autres que le bien que chacun peut produire soit par sa supériorité, soit par ses richesses, soit par sa science, soit de toute autre façon. Que personne ne dise pour s'excuser : Je ne puis rien produire avec le faible talent que j'ai reçu. Ce seul talent,

quelque petit qu'il soit, si vous en faites un bon usage, suffit pour vous mériter d'être récompensé comme un serviteur fidèle. Vous n'êtes pas plus pauvre que la veuve de l'Évangile, elle fut louée néanmoins plus que tous les riches pour avoir donné les deux deniers qui composaient toute sa fortune. Vous n'êtes pas plus ignorant que saint Pierre et saint Jean, pêcheurs simples et illettrés, et cependant par le zèle qu'ils déployèrent pour convertir le genre humain ils conquirent le royaume céleste ; car Dieu n'a pas de plus grand ami que l'homme dévoué tout entier au bien commun. S'il nous a donné des pieds et des mains, la force du corps et l'usage de la parole, l'intelligence et la sensibilité, c'est afin que nous fassions servir toutes ces facultés et tous ces membres pour le salut de notre âme et pour l'avantage de notre prochain. Mais pourquoi recourir à de longs discours et raisonnements afin de prouver cette importante vérité ? Rappelons-nous l'exemple et l'enseignement de saint Paul, lorsqu'il écrivait aux Philippiens (I, 23, 24) : *Être dégagé du corps et uni au Christ, c'est ce qui est le meilleur* pour moi ; *mais il est utile pour vous que je reste encore en cette vie.* Ainsi il préfère l'édification de ses frères à la société même de son divin Maître. Mais ajoutons que faire la volonté du Christ, c'est lui être intimement uni, car rien n'est plus conforme à sa volonté que ce qui est utile au prochain. En effet, si dans l'ordre temporel nul ne vit uniquement pour lui-même, si l'artisan, le soldat, le laboureur, le commerçant travaillent les uns pour les autres et s'emploient tous pour l'utilité générale, à plus forte raison faut-il qu'il en soit de même dans l'ordre spirituel, car c'est en agissant ainsi que nous vivons plus parfaitement. Celui, tout au contraire, qui vit pour lui seul, sans se soucier des autres, est un être inutile qui ne mérite pas le nom d'homme. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

D'après tout ce que nous venons de dire, il semblerait qu'un Chrétien solidement établi dans la charité qui, sans préjudice pour lui-même, est ou pourrait être utile au salut éternel du prochain, pèche mortellement s'il se retire dans un désert ou dans un monastère ; car, ne pouvant plus alors par ses discours et ses travaux instruire et aider les autres, il paraît imiter la conduite blâmable du serviteur paresseux qui enfouit le talent donné par son maître. Nous ne parlons pas ici des Chrétiens faibles que le scandale séduit facilement ; car pour eux il est évidemment plus sûr de fuir la compagnie des méchants et les piéges du démon. Pour les Chrétiens plus forts, il est également certain, malgré les apparences contraires, que la profession religieuse et monastique est permise et même louable, parce que la vie contemplative l'emporte sur la vie active, comme Jésus-Christ lui-même nous le déclare en disant à Marthe : *Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera point enlevée* (Luc. x, 42). Aussi dans plusieurs de ses lettres (ad Paulinum, ad Rusticum, ad Nepotianum), saint Jérôme accorde une telle préférence à la vie contemplative sur la vie active, qu'il appelle dans la solitude des hommes pieux et utiles dans le monde, comme s'ils n'y faisaient rien de bon en comparaison de ce que faisaient les moines et les anachorètes. — Toutefois avant de prendre une détermination en cette matière, chacun doit mesurer ses propres forces, afin d'examiner pour quel état il se sent plus d'aptitude. S'il se croit plus propre à la vie contemplative et s'il éprouve un plus vif attrait pour la prière, qu'il passe au désert et qu'il entre dans le cloître ; il sera plus utile aux autres par ses oraisons dans la retraite qu'il ne le serait dans le monde par ses prédications. De la sorte il ne cache pas l'argent de son Maître dans la terre

mais dans le Seigneur, quoiqu'il n'annonce pas la parole de Dieu ; car il fait profiter davantage pour tous les hommes les talents de la prière et de la dévotion qui servent à le rendre plus vertueux et meilleur lui-même. On ne peut assurément traiter de paresseux celui qui s'adonne entièrement aux saints exercices de piété et de pénitence, à la prière et à la componction, aux veilles et aux jeûnes. Non, quoi qu'on en dise, ce n'est certes pas là une vie oiseuse et inutile. — Cependant si un pasteur voyait le troupeau qui lui a été confié exposé à un péril imminent, sans trouver personne capable de lui succéder en sa charge, il serait dangereux pour lui-même d'abandonner ses ouailles afin de se retirer dans le cloître, bien qu'il se sentît plus d'aptitude pour la vie contemplative, à moins toutefois qu'il ne craignît pour son propre salut. Car le pasteur qui se rend utile à lui-même et aux autres par d'excellentes prédications et par des instructions fructueuses manquerait à la charité fraternelle, s'il délaissait le peuple commis à ses soins pour se transporter dans la solitude, lorsqu'il fait plus de bien dans le champ du ministère évangélique qu'il n'en pourrait faire dans le désert. Comme en pareilles circonstances il est difficile de connaître ce qui est le plus avantageux à faire, chacun doit alors consulter Dieu par de ferventes prières, et le Saint-Esprit lui enseignera dans le fond du cœur la conduite à tenir.

Prière.

Seigneur Jésus, qui nous avez confié miséricordieusement vos dons, en nous recommandant de les faire profiter avec soin par notre vigilance et notre activité, accordez

à votre indigne serviteur la grâce de faire valoir avec prudence les dons qu'il a reçus de votre libéralité, en les multipliant par les fruits précieux des bonnes œuvres. Faites que je les emploie à procurer votre plus grande gloire, l'édification du prochain et ma propre perfection, avec tant de zèle que je mérite d'être récompensé avec vos dévoués serviteurs. Bon Maître, rendez-moi digne d'entrer ainsi dans la joie de votre éternelle félicité, pour jouir des biens ineffables que vous avez préparés à vos fidèles amis. Ainsi soit-il.

CHAPITRE L.

SÉPARATION DES BREBIS ET DES BOUCS AU JUGEMENT DERNIER.

Matth. xxv, 31-46.

La troisième parabole que Notre-Seigneur proposa est celle où il décrit la séparation des brebis et des boucs qui aura lieu au grand jour du jugement dernier. Cette parabole s'applique spécialement aux Chrétiens qui, ayant embrassé la vie active, doivent s'adonner aux œuvres de miséricorde; ceux qui les auront exercées avec zèle et persévérance seront dignement récompensés, mais ceux qui les auront négligées ou abandonnées seront punis sévèrement. Si quelqu'un, dit saint Augustin, ne connaissait que ce seul passage des Saintes-Écritures, il en saurait assez néanmoins pour opérer son salut éternel, parce qu'on y voit si-

gnalés les mérites et les démérites, les récompenses des bons et les supplices des méchants. Jésus-Christ nous montre ici combien les circonstances principales de son second avénement seront opposées à celles de son premier : ainsi la première fois, il parut avec l'humilité, revêtu de nos misères et de nos faiblesses, dans la compagnie des pauvres et des pécheurs; mais la seconde fois, il apparaîtra avec gloire dans la société des saints Anges, et environné de la puissance, de la dignité qui conviennent au souverain Juge.

En effet, comme lui-même l'a déclaré (Matth. xxv, 31), *le Fils de l'homme,* c'est-à-dire de la Vierge, lequel est venu d'abord sous une forme passible et mortelle pour être jugé comme un vil esclave, *viendra* pour juger le monde entier *dans l'appareil de sa majesté,* dans l'éclat de sa gloire. C'est pourquoi, selon la remarque de Remi d'Auxerre, Jésus-Christ, sur le point de subir le supplice de la croix, annonça la magnificence de son triomphe, afin de contrebalancer par cette promesse les scandales que devaient occasionner ses humiliations, et pour que ses disciples soutenus par cette attente pussent supporter avec plus de courage toutes les adversités. Saint Chrysostôme dit aussi (Hom. 54 Op. imp.): « *Dieu viendra manifestement*, selon la parole du Prophète (Ps. XLIX, 3). Au moment de sa naissance, quand il était caché sous le voile de notre humanité souffrante, à peine si les bons eux-mêmes pouvaient le reconnaître ; mais lorsque, au grand jour du jugement dernier, il se montrera dans toute la splendeur de son humanité triomphante, les méchants eux-mêmes ne pourront le désavouer, ceux qui ont méprisé ses abaissements seront forcés de reconnaître ses grandeurs, et ceux qui n'ont pas voulu expérimenter la douceur de sa miséricorde seront

contraints de porter le poids de sa colère. » Jésus-Christ viendra donc sous la forme humaine, afin d'être vu de tous ; car s'il venait sous la forme divine, il ne pourrait être vu des réprouvés, indignes de jouir même un seul instant du bonheur ineffable que cause nécessairement la contemplation de la divinité ; voilà pourquoi Notre-Seigneur dit : *Le Fils de l'homme viendra.* — *Tous les Anges* descendront *avec lui* pour former son cortége et sa cour ; ils l'entoureront comme témoins de nos actions humaines et comme exécuteurs de ses sentences suprêmes. Tous les esprits célestes, dit saint Chrysostôme (Hom. 80 in Matth.), seront présents autour de lui, pour rendre témoignage des bons offices qu'ils nous ont rendus comme ministres de ses volontés relativement au salut des hommes. *Alors il s'assiéra sur le trône de sa gloire*, c'est-à-dire il exercera sur le genre humain rassemblé l'autorité judiciaire qu'il a reçue en sa qualité d'Homme-Dieu.

En effet, *tous les peuples*, en y comprenant tous les hommes, quel que soit leur siècle, leur condition et leur âge, *seront réunis devant lui* comme devant leur souverain Juge ; nul à cette heure ne pourra rester caché ou se soustraire à son appel (Matth. xxv, 32). Puisque, selon la remarque de saint Chrysostôme (Hom. 34 Op. imp.), la lumière de l'Évangile aura pénétré par la prédication chez toutes les nations de la terre, toutes seront justement citées au tribunal redoutable de Jésus-Christ, sans qu'elles puissent alléguer l'ignorance pour excuse. — *Et il séparera les uns des autres*, les bons d'avec les méchants, *comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs.* Durant le jour les brebis et les boucs demeurent ensemble dans des pâturages communs, mais au soir le berger les conduit dans des étables différentes : de même pendant la vie présente, les

bons et les méchants sont mêlés ensemble dans l'Église militante, mais à la mort et surtout à la fin du monde il les placera en des lieux différents selon leurs mérites particuliers qu'il aura soin de discerner. — Aussi pour les désigner par des noms divers qui indiquent leur état, il appelle les uns *des brebis* et les autres *des boucs*. En effet, comme l'explique saint Chrysostôme (Hom.80 in Matth.), les brebis représentent les justes par leur simplicité, leur douceur et leur fécondité ; mais les boucs figurent les pécheurs par leur puanteur, leur fougue et leur stérilité. Tandis que les boucs ne produisent rien, les brebis rapportent beaucoup; car non-seulement elles nourrissent des agneaux, mais encore elles fournissent du lait et de la laine. Les brebis en outre sont tellement inoffensives et patientes qu'elles ne blessent personne et supportent toutes les injures qui leur sont faites. Les boucs au contraire sont naturellement sujets à plusieurs vices qui se trouvent également dans les pécheurs : ils sont plus lascifs que les autres animaux, superbes, querelleurs, pétulants, envieux, gloutons et criards.

Le Pasteur suprême, comme lui-même l'annonce (Matth. xxv, 33), *fera passer à sa droite les brebis* ou les bons *et à sa gauche les boucs* ou les méchants, de sorte que par sa position même chacun pourra connaître s'il doit attendre une sentence de miséricorde ou de condamnation. Le Seigneur, dit saint Chrysostôme (loc. cit.), placera les justes à sa droite et les pécheurs à sa gauche, afin que chacun juge de sa conduite passée d'après le lieu même qui lui sera assigné. C'est avec raison, ajoute Raban-Maur (in cap. xxv Matth.), que les justes seront mis à droite et les pécheurs à gauche ; car les premiers n'ont point voulu suivre le chemin oblique du vice, tandis que les seconds ont refusé

de prendre le droit sentier de la vertu. Aussi nous lisons au livre des Proverbes (IV, 27) : *Le Seigneur aime les voies qui vont à droite et il déteste comme perverses celles qui vont à gauche.* Or ils marchent à gauche, ceux qui recherchent les biens temporels ; et ils s'avancent à droite, ceux qui recherchent les biens éternels. En conséquence, comme le fait observer Remi d'Auxerre, ceux-ci demeureront pour toujours à droite dans l'éternelle béatitude, et ceux-là resteront à gauche dans l'éternelle affliction. Quoiqu'ils viennent de Dieu, les biens terrestres sont censés à gauche comme moins dignes, tandis que les biens éternels sont à droite comme les plus nobles ; de là cette maxime de l'Ecclésiaste (X, 2) : *Le sage porte son cœur à droite et l'insensé à gauche.*

Alors le Roi s'adressera à ceux qui sont à sa droite (Matth. XXV, 34). Notre-Seigneur ne se désigne pas ici sous le nom de Fils de l'homme, comme plus haut ; mais il se donne le titre de *Roi*, pour montrer qu'en ce grand jour il fera principalement éclater son autorité souveraine ; car au monarque appartient le droit de gouverner ses sujets, de leur imposer des lois, de récompenser ceux qui les observent et de punir ceux qui les transgressent. Alors Pilate ne lui demandera plus : *Vous êtes donc roi* (Joan. XVIII, 37) ? Et les Juifs ne crieront plus : *Nous n'avons pas d'autre roi que César* (Ibid. XIX, 15). — Le Roi dira donc aux bons : *Venez, les bénis de mon Père*, vous qui avez reçu les bénédictions divines en votre vie. Il n'y a en effet que les hommes bénis d'abord par la grâce et le mérite qui soient appelés à la béatitude et à la récompense éternelles ; car Dieu n'accorde la paix du ciel qu'à ceux qui possèdent déjà la paix du cœur. Ou bien, selon Raban-Maur, ils sont appelés *bénis*, parce que pour leurs bonnes œuvres ils sont

dignes d'une éternelle bénédiction. — *Possédez* et conservez éternellement *le royaume des cieux*, séjour des Saints bienheureux, qui vous *a été préparé dès le commencement du monde*. Comme s'il disait d'après saint Chrysostôme (Hom. 80 in Matth.) : Je vous ai réservé ce royaume, avant même que vous fussiez nés, parce que je prévoyais que vous seriez saints. « Le Roi des rois, dit Remi d'Auxerre, prononcera la sentence de son jugement sans éclat de paroles, se contentant de manifester aux yeux de tous la conscience et le mérite de chacun ; il dira par l'introduction des élus dans la gloire : Venez, vous que la bienveillance de mon Père élève à la possession du royaume éternel. » Il leur a été préparé avant même la création du monde, par leur prédestination ; depuis le commencement du monde, par la création ; et depuis l'ascension du divin Sauveur, par l'apparition du souverain Juge. Considérons maintenant toute la douceur que renferme cet aimable appel du Seigneur : *Venez, les bénis de mon Père*. Heureux mille fois ceux qui s'entendront adresser cette délicieuse invitation, quand Jésus-Christ les admettra à la participation de son royaume ! En attendant ce bonheur ineffable, aimons à répéter avec dévotion ces paroles de l'*Invitatoire* que l'Église met chaque jour sur nos lèvres : *Venez, réjouissons-nous dans le Seigneur* (Ps. XCIV, 1). Lui-même à son tour daignera nous convier à régner éternellement avec lui dans la société des élus.

Le Seigneur ensuite rappellera les six œuvres de miséricorde que les justes auront exercées envers lui, et à cause de lui, envers les membres dont il est le chef (Matth. XXV, 35 et 36). Ces œuvres consistent à nourrir ceux qui ont faim, désaltérer ceux qui ont soif, loger ceux qui sont voyageurs, vêtir ceux qui sont nus, visiter les malades, conso-

ler les prisonniers ; et pour compléter ces diverses œuvres, il faut y ajouter la septième que nous trouvons indiquée dans Tobie (II), à savoir, ensevelir les morts ; elles se trouvent toutes comprises en ce vers :

Visito, poto, cibo, redimo, tego, colligo, condo.

Suivant quelques interprètes, afin de rappeler toutes ces œuvres le Seigneur se contentera de découvrir à tous les mérites ou les démérites qui seront la cause de leur salut ou de leur damnation. « Grande sera la joie des Saints, dit saint Chrysostôme (Hom. 80 in Matth.), lorsque, en présence de tous les Anges, Jésus Christ reconnaîtra comme fait à lui-même ce qu'ils ont fait à leurs semblables ; car leurs œuvres seront estimées non pas en elles-mêmes, mais plutôt relativement à Celui qui en aura été l'objet. » Mais comme pour éluder ces louanges, les justes demanderont au Seigneur quand et comment ils ont pu lui rendre de pareils services (Matth. xxv, 37). Selon Remi d'Auxerre, ils répondront ainsi dans leurs consciences, non qu'ils conçoivent quelque doute ou défiance à l'égard de la parole divine, mais parce qu'ils considéreront avec un profond étonnement l'infinie majesté du Roi des rois, et la grandeur des récompenses accordées à leur peu de mérites ; car au témoignage de l'Apôtre (Rom. VIII, 18) : *Les souffrances temporelles n'ont point de proportion avec la gloire éternelle qui sera révélée en nous.* Admirable humilité qui persévère même après la mort, comme le dit saint Chrysostôme (Hom. 54 Op. imp.) ! Les méchants recherchent les honneurs qu'ils ne méritent pas, les justes au contraire repoussent les éloges qui leur sont dus légitimement.

Aux respectueuses questions des Saints, le Roi répondra

avec bonté : *Je vous le dis en vérité, autant de fois que vous avez fait ainsi* du bien *à l'un de mes plus petits frères ici présents, c'est à moi-même que vous l'avez fait* (Matth. xxv, 40). Les frères de Jésus-Christ sont ceux qui ont accompli la volonté de son Père céleste ; ils paraissent d'autant plus petits, qu'ils ont été plus humbles et plus méprisés. « O bonté du Sauveur ! s'écrie saint Chrysostôme (loc. cit.). Qu'il ait bien voulu appeler les hommes ses frères, pendant qu'il était revêtu d'un corps mortel en ce monde, nous n'en sommes pas surpris à cause de la ressemblance extérieure qui existait entre eux et lui ; mais quelle ne doit pas être notre admiration, quand nous l'entendons, au milieu même de tout l'éclat de sa majesté suprême, daigner encore appeler ses frères ceux qui se trouveraient déjà trop honorés d'être nommés ses bons serviteurs ! Et pourquoi les nomme-t-il *ses frères ?* parce qu'ils furent humbles et pauvres, vils et abjects ; ce sont ceux-là surtout qu'il admet à sa fraternité. » — « Les plus petits frères de Jésus-Christ, dit saint Augustin (Serm. 35 de Verbis Domini), sont les Chrétiens qui ont tout quitté pour le suivre, qui ont distribué tous leurs biens aux indigents afin de servir Dieu sans obstacle, et qui se sont débarrassés de toutes les sollicitudes mondaines pour s'élever plus librement vers les cieux. Ce sont là véritablement *les plus petits,* et pourquoi ? parce qu'ils ne sont point enflés d'orgueil, ni bouffis de vanité ; et cependant si vous les pesez, vous trouverez qu'ils sont chargés de mérites. »

Ne l'oublions jamais, c'est Jésus-Christ lui-même qui endure la faim et la soif dans les pauvres affamés et altérés ; c'est lui qui souffre toutes les infirmités et les douleurs dans les malades et les divers affligés. Accueillons avec déférence, et secourons avec empressement les malheureux

et les indigents, puisqu'en eux nous recevons et nous honorons Jésus-Christ lui-même. Pourquoi donc tardez-vous tant à donner, dit saint Grégoire (Hom. 29) ? ne savez-vous pas qu'assister l'infortuné qui languit sur la terre, c'est servir le Seigneur qui règne dans les cieux ? — A ces œuvres de miséricorde qui concernent le corps, ajoutons celles qui regardent l'âme ; sustentons avec le pain de la parole divine et rafraîchissons avec le breuvage de la sagesse ceux qui ont faim et soif de la justice ; ramenons à la maison de la sainte Église notre mère ceux qui s'égarent dans les sentiers de l'erreur et du vice ; mettons les innocents à l'abri des méchants ; ornons de vertus ceux qui sont dépourvus de bonnes œuvres ; fortifions les faibles dans la foi ; soulageons ceux qui sont accablés par la tribulation et comme enchaînés par la tristesse, en leur témoignant de la compassion et leur procurant des consolations. Quiconque s'adonne à ces œuvres de miséricorde spirituelle observe le précepte de la charité d'une manière plus excellente que celui qui se livre aux œuvres de miséricorde corporelle ; car comme le remarque saint Grégoire, nourrir de l'aliment de la vérité une intelligence qui doit subsister éternellement, est plus méritoire que de rassasier d'un pain matériel une chair qui doit bientôt périr. Autant l'âme l'emporte sur le corps, dit saint Chrysostôme (Hom. 80 in Matth.), autant ce que nous faisons pour le salut éternel de nos frères l'emporte sur ce que nous pouvons faire pour leur avantage temporel.

S'adressant ensuite à ceux qui seront à sa gauche, aux réprouvés qui n'ont eu d'affection que pour les biens terrestres, *le Roi leur dira : Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges* (Matth. xxv, 41). O sentence terrible ! ô cruelle sépa-

ration ! ô destinée misérable ! Être à jamais éloigné de Celui qui est la source de la vie immortelle, la lumière de la gloire béatifique, l'océan des joies infinies et la plénitude des biens les plus enivrants ; voilà le sort des réprouvés. Ils se sont assujétis à la malédiction du crime, et ils seront condamnés à la malédiction du châtiment ; car ils seront précipités dans des flammes qui ne s'éteindront point, pour y brûler toujours avec les démons. N'est-il pas juste en effet qu'ils soient réunis dans les supplices à ceux auxquels ils se sont attachés par leurs péchés ? O affreuse société ! Si la seule pensée de cette épouvantable compagnie nous fait frémir, combien plus horrible en sera la vue et surtout la participation ! C'est ainsi que les méchants souffriront la double peine que l'on appelle *du dam et du sens* ; ils n'entreront point dans le royaume du ciel, parce qu'ils n'ont pas porté la clef de la croix, et ils n'arriveront point au port du salut, parce qu'ils ne sont pas montés sur la barque de la croix. Tant qu'ils sont mêlés avec les bons en ce monde, ils semblent être avec Dieu ; mais ils seront enfin repoussés loin de lui pour être jetés dans les abîmes de l'enfer, car l'impie ne verra jamais la gloire de Dieu. — « Le Seigneur qui se plaît dans la compagnie des justes, dit saint Chrysostôme (Hom. 54 Op. imp.), ne pourra supporter la vue des pécheurs au jour du jugement, et il les chassera avec indignation, en disant : *Retirez-vous de moi ;* je ne saurais soutenir plus longtemps votre présence à mon tribunal, parce que vous n'êtes qu'immondices et pourriture. Allez donc, *maudits*, non par mon Père, puisqu'il ne maudit personne, mais par vos propres œuvres, *allez au feu éternel, qui a été préparé*, non pour vous, *mais pour le démon et ses anges* ; si vous êtes précipités dans ces mêmes flammes, ne vous en prenez donc qu'à vous-mêmes. Préservez-nous

à jamais de cette effroyable malédiction, ô Jésus, fils unique du Très-Haut ! Ne détournez pas de nous votre regard si calme et votre visage si bienveillant ; ne permettez pas que nous méritions d'être bannis de votre glorieux royaume et d'être plongés dans la fournaise ardente. Comprenons, ajoute saint Chrysostôme, combien c'est un grand malheur de perdre la gloire du ciel ; il me paraît plus grand que de subir le tourment de l'enfer ; car lors même que tous les autres supplices n'existeraient pas, le plus cruel ne serait-ce pas d'être pour toujours éloigné de Jésus-Christ et privés des biens éternels. »

Le souverain Juge énumérera les œuvres de miséricorde que les réprouvés n'auront pas voulu exercer à son égard ; alors ceux-ci, comme pour s'excuser, lui demanderont quand et comment ils ne l'ont pas secouru (Matth. xxv, 42 etc.). Mais c'est en vain qu'ils cherchent à se disculper, dit Raban-Maur (in cap. xxv Matth.), ils ne sauraient tromper Dieu qui leur répond : *toutes les fois que vous avez refusé de soulager un de ces plus petits, c'est moi-même que vous avez manqué de soulager* (Ibid. 45). Saint Augustin explique ainsi ces paroles : « Jésus-Christ est le chef ou la tête de l'Eglise qui est son corps mystique. Dans notre propre corps les pieds touchent la terre, tandis que la tête en est éloignée ; néanmoins, si au milieu d'une foule compacte quelqu'un vous marche sur le pied, votre tête par l'organe de la langue ne dit-elle pas aussitôt: Vous me faites mal? De même donc que la tête, sans avoir été touchée de personne, se plaint cependant avec raison ; de même aussi Jésus-Christ notre chef, quoiqu'il ne puisse être atteint de personne, se plaindra justement des réprouvés qui ne l'ont point assisté dans les hommes ses membres mystiques. *J'ai eu faim*, dira-t-il, *et vous ne m'avez point donné à manger*, etc. »

— Saint Chrysostôme dit à son tour(Hom. 80 in Matth.): Considérons combien sont faciles les préceptes du Seigneur; il ne dit point : J'étais prisonnier et vous ne m'avez pas délivré, j'étais malade et vous ne m'avez point guéri ; il dit simplement : *Vous ne m'avez point visité.* De même pour apaiser sa faim, il ne demande pas des mets recherchés, mais la nourriture strictement nécessaire. Aussi, les cœurs durs et insensibles seront inexcusables et condamnés pour divers motifs. En effet, remarquons la facilité d'accorder la chose demandée, ce n'était qu'un peu de pain ; la misère du suppliant, il était pauvre ; la ressemblance de nature, il était homme ; l'excellence de la récompense qui était promise, c'était le royaume des cieux ; la dignité de Celui qui devait recevoir le secours, c'était Dieu même dans la personne de l'indigent ; l'honneur insigne qu'il faisait à l'homme en daignant accepter quelque aumône de sa main; enfin la justice de la donation, puisque donner à Dieu, c'est lui rendre ce qui vient de sa bonté ; mais l'avarice qui aveugle les hommes leur fait oublier toutes ces considérations. » Ainsi parle saint Chrysostôme.

C'est effectivement l'avarice qui empêche les hommes d'exercer les œuvres de miséricorde en rendant leurs cœurs durs et insensibles. La charité porte le Chrétien à soulager tous les maux dont il est témoin ; l'avarice au contraire l'en détourne sous le faux prétexte qu'il nuit à ses propres intérêts. Arrêtez-vous ici, misérables avares qui ne vous mettez point en peine de secourir vos frères nécessiteux, vous principalement supérieurs cruels qui négligez de pourvoir aux divers besoins de vos sujets infirmes; considérez avec attention que vous êtes particulièrement menacés de ce jugement terrible où seront examinées surtout les œuvres de miséricorde ; car le souverain Juge condamnera et

punira principalement ceux qui n'auront pas été compatissants ; vous qui maintenant ne craignez pas de repousser les avis les plus modérés, vous entendrez alors les plus sévères reproches que vous ne pourrez récuser. Ce sera l'heure où, à votre tour, vous serez réduits à la plus extrême misère; car vous serez précipités avec les autres pécheurs maudits dans les flammes éternelles où les démons vous attendent. Alors Dieu se montrera sans pitié pour vous qui vous montriez ici-bas sans entrailles pour vos semblables ; rien de ce que vous avez soustrait cruellement à leurs besoins et réservé contrairement à la charité ne pourra vous retirer de la misère ; mais la cruauté avec laquelle vous avez traité le prochain sera l'impitoyable bourreau qui vous tourmentera durant l'éternité. A quoi vous servira cette avarice sans compassion, si ce n'est à vous attirer un supplice sans fin ? Alors, mais trop tard, le châtiment vous dessillera les yeux, ces yeux que la cupidité tient maintenant fermés par rapport aux œuvres de miséricorde ; alors la souffrance vous donnera l'intelligence, à vous qui êtes insensibles aujourd'hui pour les membres affligés de Jésus-Christ. Mais puisque vous pouvez encore réparer le temps perdu, hâtez-vous de corriger cette dureté égoïste, et par la pratique de la charité efforcez-vous, avec le secours de Dieu, d'échapper aux peines éternelles dont vous êtes menacés. Que le Seigneur vous en fasse la grâce !

Exposons comment les sept œuvres de miséricorde, dont nous avons parlé, suffisent au bien-être du prochain. L'homme en cette vie a besoin pour son corps, premièrement, des aliments sans lesquels il ne peut vivre, à savoir de nourriture et de breuvage; ce qui donne lieu à deux œuvres de miséricorde : nourrir ceux qui ont faim et désaltérer ceux qui ont soif. Secondement, il a besoin d'être

couvert et abrité pour vivre commodément, il lui faut ainsi un vêtement et une habitation ; ce qui donne encore lieu à deux œuvres de miséricorde : vêtir ceux qui sont nus et loger ceux qui sont voyageurs. Troisièmement, après la mort il a besoin de sépulture, et tel est l'objet d'une cinquième œuvre de miséricorde, ensevelir les morts. Ces différents actes de charité peuvent être exercés envers tous. Quant aux deux autres, ils ne peuvent avoir lieu que dans deux circonstances particulières, si quelqu'un tombe malade ou devient captif; ces accidents donnent occasion à deux dernières œuvres de miséricorde: visiter les infirmes et racheter les prisonniers, sous ce nom de rachat il faut comprendre tous les services qui sont rendus aux prisonniers. Jésus-Christ considère donc comme fait à lui-même tout ce que nous faisons à ses disciples, à cause de lui, en accomplissant ces sept œuvres de miséricorde, et il considère comme refusé à lui-même tout ce que nous leur refusons. Ses disciples sont ses membres mystiques ; voilà pourquoi il accorde la vie éternelle à ceux qui les secourent, et inflige une peine éternelle à ceux qui les abandonnent dans leurs diverses nécessités.

Remarquons que ces différentes questions des justes et des réprouvés (Matth. xxv, 37 et 44) *Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim ou soif....?* ne proviennent pas de l'ignorance; car les uns et les autres savent bien que Jésus-Christ regarde comme fait ou refusé à lui-même tout ce que l'on fait ou que l'on refuse à ses membres mystiques, et par conséquent qu'ils sont sauvés ou damnés eux-mêmes pour avoir exercé ou pour avoir négligé les œuvres de miséricorde; ces questions sont donc plutôt comme des exclamations inspirées par l'étonnement à la vue des immenses récompenses décernées aux élus et des châtiments

terribles infligés aux pécheurs. Ainsi donc *celui qui n'a point fait miséricorde sera jugé sans miséricorde*, comme le déclare saint Jacques (II, 13). Mais si ceux qui ne donnent pas leur superflu aux pauvres subiront des peines éternelles, quels supplices ne mériteront point ceux qui ravissent le bien d'autrui? et si les Chrétiens durs et insensibles sont ainsi punis, que ne doivent pas craindre les Chrétiens cruels et barbares envers leurs frères?— «Nous apprenons par là, dit saint Chrysostôme (Hom. 54 Op. imp.), que les hommes seront condamnés, non-seulement parce qu'ils auront le fait mal, mais encore parce qu'ils n'auront pas fait le bien. Et ce sera justice ; car celui qui ne fait pas le bien ne remplit pas la fin pour laquelle il est dans le monde. Dieu a créé l'homme pour qu'il s'adonne au bien en travaillant à la gloire de son Créateur, et non pas simplement pour qu'il s'abstienne du mal ; il est certain en effet que si l'homme n'existait pas, le péché n'existerait pas non plus sur la terre. Voulons-nous donc comprendre le mystère de l'économie divine dans la création du genre humain, reconnaissons que quiconque ne pratique pas la vertu mérite d'être condamné comme s'il commettait le péché.»

Saint Chrysostôme dit encore : « Si on se rend coupable en n'assistant pas dans leurs besoins des corps qui, malgré tous les efforts possibles, doivent bientôt périr, combien n'est-on pas plus criminel si on refuse de secourir dans leurs périls des âmes qui, avec des soins charitables, auraient pu vivre éternellement ? Autant l'âme l'emporte sur le corps, autant c'est un péché plus grave de priver les âmes de l'aumône spirituelle que les corps de l'aumône matérielle. Hélas ! combien d'âmes qui sont affamées, altérées et dépouillées, parce qu'elles n'ont point la parole de vérité pour nourriture, la connaissance de Dieu pour

breuvage et la justice de Jésus-Christ pour vêtement ! Combien d'âmes qui sont égarées en ce monde, faibles dans la vertu, aveugles pour leur conduite, sourdes à l'obéissance et tourmentées par diverses passions comme par autant de maladies dangereuses ; à force de rejeter tout aliment et remède spirituels, elles sont arrivées jusqu'aux portes de la mort ! Ces hommes intérieurement très-pauvres et très-malheureux se rencontrent surtout parmi ceux qui paraissent extérieurement les plus riches et les plus fortunés; car le plus souvent les biens spirituels manquent à ceux qui regorgent de biens temporels. Si donc vous n'avez pas de quoi subvenir aux nécessités corporelles de vos frères, tâchez de les soulager dans leurs infirmités morales ; faites l'aumône à leurs âmes avec le don de la parole que vous avez reçu de Dieu, et Jésus-Christ vous en tiendra compte selon vos mérites, puisqu'il regarde comme fait à lui-même tout ce que nous faisons aux hommes, soit pour l'âme soit pour le corps. O vous qui êtes chargés d'instruire les autres, considérez la récompense immense qui vous est réservée, si vous remplissez avec zèle le ministère salutaire de l'enseignement ou de la prédication ; mais aussi redoutez les châtiments terribles qui vous attendent, si vous montrez de la négligence ! » Ainsi s'exprime saint Chrysostôme.

Aussitôt que le souverain Juge aura prononcé la sentence irrévocable, elle sera immédiatement exécutée. *Alors ceux-ci*, les réprouvés, *s'en iront au supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle* (Matth. xxv, 46). « Les méchants seront punis avec justice, et toutefois les bons ne seront récompensés que par grâce, lors même qu'ils auraient accompli une multitude innombrable de bonnes œuvres, dit saint Chrysostôme (Hom. 80 in Matth.); n'est-ce pas par un effet de la munificence divine que pour des œuvres si minimes et

si obscures les élus recevront un ciel si magnifique et un royaume si glorieux ? » Les récompenses des justes et les châtiments des réprouvés seront donc également éternels, parce que, comme les péchés actuels passent quant à l'acte et demeurent quant à la coulpe, de même les bonnes œuvres, quoiqu'elles cessent relativement à l'acte, persévèrent toujours relativement au mérite. Lecteur prudent, ajoute saint Jérôme (in cap. xxv Matth.), remarquez bien que si le supplice des uns est sans fin, le bonheur des autres est sans borne, de sorte qu'ils n'auront point à craindre les ravages du temps.

Par rapport à l'objet du jugement, diverses observations se présentent ici. D'abord, pourquoi Jésus-Christ mentionne-t-il les œuvres de miséricorde plutôt que les œuvres de justice, bien que celles-ci soient plus obligatoires ? C'est que les œuvres de miséricorde sont plus faciles, parce que nous y sommes portés naturellement; voilà pourquoi ceux qui les omettent sont plus répréhensibles et ceux qui les exercent moins méritants; si donc elles sont largement récompensées, les œuvres de justice doivent l'être à plus forte raison. — Pourquoi ensuite le Seigneur reproche-t-il aux damnés leurs péchés d'omission plutôt que leurs péchés d'action, quoique ceux-ci soient beaucoup plus graves et conséquemment plus blâmables? En punissant ainsi des fautes moindres, il donne assez à comprendre combien il châtiera sévèrement les autres fautes plus considérables; car s'il condamne ceux qui n'ont pas fait le bien, à plus forte raison ceux qui ont fait le mal — Pour un semblable motif il rappelle les péchés commis envers le prochain plutôt qu'envers Dieu même ; car si les premiers sont une cause de damnation, les seconds le sont encore davantage, comme le blasphème et l'idolâtrie. — En outre, lorsqu'il énumère les œuvres de miséricorde, s'il

passe sous silence l'ensevelissement des morts qui a rendu Tobie recommandable, c'est parce que cette septième œuvre est la moins nécessaire de toutes. — Enfin, s'il accuse les méchants d'avoir négligé les œuvres corporelles de miséricorde plutôt que les œuvres spirituelles, c'est parce que les premières sont plus apparentes, et que par leur signification elles supposent les secondes qui sont plus excellentes.

Quant à la forme du jugement, ici vient cette question : Le souverain Juge examinera-t-il les consciences et portera-t-il les sentences d'une manière vocale ou bien simplement mentale ? Il semble que ce jugement se fera en paroles, parce que, selon saint Augustin (de Civit. Dei, L. 20, c. 1), nous ne savons combien de jours il durera ; mais s'il ne se faisait qu'en esprit, il serait terminé en un instant. D'autres prétendent au contraire que ce jugement ne sera que mental, parce que, s'il était vocal, il se prolongerait pendant un temps très-considérable ; c'est pourquoi le livre de la Sagesse dit de Dieu à ce sujet (IV, 19): *Il brisera l'orgueil des superbes sans voix (Disrumpet illos inflatos sine voce)*. D'autres enfin pensent que ce jugement sera tout à la fois mental pour l'intérieur et vocal pour l'extérieur. Jésus-Christ en effet jugera les nations, non pas seulement comme Dieu, mais aussi comme homme, et par conséquent son jugement devra prendre une double forme en rapport avec ses deux natures ; de la sorte les élus éprouveront une joie sensible plus vive et les pécheurs une douleur sensible plus profonde ; cette manifestation des consciences au dehors ne sera donc pas inutile, pas plus que la comparution des hommes avec leurs corps. En se rangeant à cette opinion la plus vraisemblable, on répond que le texte précédent de la Sagesse signifie que les pécheurs seront con-

fondus et anéantis, sans pouvoir trouver d'excuse valable ou en appeler à un autre tribunal, mais non pas sans être jugés et condamnés verbalement.

Parlant des motifs sur lesquels le souverain Juge appuiera sa sentence, saint Augustin s'exprime ainsi (de Rectitudine catholicæ conversationis) : « Recherchons les causes d'une si grande récompense ou d'un si terrible châtiment. Pourquoi les justes posséderont-ils le royaume céleste? Écoutons Jésus-Christ leur dire : *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger*, etc. Pourquoi les méchants iront-ils dans le feu éternel? Écoutons encore Jésus-Christ leur dire : *J'ai eu faim et vous ne m'avez point donné à manger,* etc. D'après cette déclaration solennelle, je vois que es élus vont recevoir un royaume pour avoir donné l'aumône ; car ils se sont montrés généreux comme de fidèles Chrétiens qui accomplissent les recommandations du Seigneur avec une pleine confiance en ses divines promesses; sans cela leur vie, quoique pure et innocente, serait demeurée inutile et stérile. Ainsi, lors même qu'ils eussent été chastes, justes, tempérants, éloignés des œuvres mauvaises, s'ils n'avaient pas en outre pratiqué des œuvres bonnes, ils n'auraient produit aucun fruit ; ils auraient observé seulement une partie du précepte : *Évitez le mal*, mais non pas l'autre : *et faites le bien* (Ps. xxxvi, 27). Aussi l'on peut prouver l'utilité et la nécessité des bonnes œuvres par de nombreux témoignages tirés des Saintes-Écritures. Dans le livre de l'Ecclésiastique on lit par exemple : *Comme l'eau éteint le feu, de même l'aumône efface le péché* (iii, 33), et ailleurs : *Cachez votre aumône dans le sein du pauvre, elle priera pour vous, afin de vous délivrer de tout mal* (xxix, 15). C'est pourquoi Jésus-Christ reprochera spécialement à ceux qu'il condamnera d'avoir omis l'aumône ; mais il la

fera valoir par dessus tout en faveur de ceux qu'il couronnera, en disant : Si je m'appliquais à vous examiner et à scruter minutieusement tous vos actes, il serait difficile que je ne trouvasse point de quoi vous condamner ; mais, allez, *prenez possession du royaume...; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger*, etc. Vous entrerez donc dans ce royaume, non point parce que vous avez été exempts de péchés, mais parce que vous les avez expiés par l'aumône. Ensuite, lorsque Jésus-Christ dira aux méchants : *Allez au feu éternel*, ils reconnaîtront assurément qu'ils sont justement condamnés pour leurs crimes; néanmoins il ajoutera: La cause de votre damnation n'est pas précisément celle que vous pensez, la voici : *J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger*, etc. En effet, si, renonçant à toute action mauvaise pour revenir vers moi , vous eussiez racheté toutes vos iniquités par l'aumône, elle vous délivrerait maintenant et vous assurerait le pardon de tant de crimes; car il est écrit : *Bienheureux ceux qui exercent la miséricorde envers les autres, parce qu'ils l'obtiendront pour eux-mêmes* (Matth., v, 7) ; et au contraire : *Celui qui n'aura point fait miséricorde sera jugé sans miséricorde* (Jac. II, 13).

Ainsi, d'après la sentence de Jésus-Christ, les bons, pour lesquels *un royaume a été préparé dès la création du monde*, étaient prédestinés à la vie éternelle, avant même qu'ils existassent ; mais les méchants, qui doivent être précipités *dans le feu éternel préparé à Satan dès le commencement du monde*, ont été simplement connus, avant même qu'ils naquissent, comme devant être condamnés à la mort éternelle, sans toutefois qu'ils y fussent prédestinés. Il existe, en effet, une différence entre la prédestination et la prescience : la prédestination est l'acte par lequel Dieu

connaît d'avance les bons, en posant lui-même la cause de leur bonté ; et la prescience est l'acte par lequel Dieu connaît d'avance les méchants, sans poser la cause de leur malice, produite uniquement par le mauvais usage de leur libre arbitre. La prédestination de la part de Dieu est toujours conditionnelle ; ainsi le monde a été prédestiné au salut, moyennant que Jésus-Christ subirait la mort et que chaque homme recevrait le baptême ; tous les bons sont prédestinés à la gloire, mais en supposant qu'ils garderont la foi et la charité, qu'ils seront humbles, patients, miséricordieux et ornés de toutes les vertus. Dieu, en effet, a prévu la sainteté de tous ceux qu'il a prédestinés à la vie éternelle, et en les prédestinant c'est comme s'il leur disait: Je vous prédestine à la vie éternelle, si toutefois vous gardez mes commandements et si vous persévérez jusqu'à la mort dans la justice. Celui donc qui ne veut pas remplir ces conditions ne peut parvenir au terme de la prédestination. — Ne vous préoccupez donc point de la prédestination divine que vous ne pouvez connaître ; mais attachez-vous plutôt à la parole divine que vous pouvez facilement entendre, car Dieu n'est pas moins infaillible ni moins immuable dans sa parole que dans sa prédestination. Écoutons ce qu'il nous dit par ses Prophètes : *A quelque heure que le pécheur se convertisse et se repente de ses fautes, il vivra et ne mourra point* (Ezech. XVIII, 21, juxta version. antiquam). *Si vous voulez m'écouter, vous serez comblés de biens ; mais si vous ne le voulez pas, vous serez exterminés* (Is. I, 19 et 20). Dans l'Évangile, Jésus-Christ lui-même nous dit : *Celui qui croira et qui aura été baptisé sera sauvé* (Marc. XVI, 16). *Si vous remettez aux autres les offenses qu'ils ont commises contre vous, votre Père céleste vous remettra également les péchés dont vous vous êtes rendus coupables*

envers lui (Matth. vi, 14). Ne cherchons pas d'autre prédestination. La prédestination à la vie comme la prescience de la mort sont renfermées dans ces simples paroles ; si vous les mettez en pratique, soyez en sécurité et croyez sincèrement que Dieu vous prédestine à la vie éternelle ; mais si vous les rejetez avec obstination et si vous persistez dans votre malice, sachez que Dieu prévoit certainement votre mort éternelle ; car bien qu'il ne prédestine personne au péché, il connaît néanmoins d'avance tous ceux qui doivent être récompensés ou châtiés.

Que nul ne dise qu'il est inutile de vaquer à la prière et aux autres bonnes œuvres en admettant une prédestination divine. La prédestination n'est autre chose que la préparation éternelle à la grâce en ce monde et à la gloire dans l'autre. Or, cette préparation consiste en ce que de toute éternité, Dieu, ayant marqué tel homme pour la béatitude céleste, a marqué en même temps les moyens propres à l'y conduire, à savoir la prière et les autres bonnes œuvres. Par conséquent il n'est point inutile de vaquer à la prière et aux autres bonnes œuvres ; car c'est employer les moyens établis par Dieu pour que les hommes obtiennent la grâce et la gloire, de manière à assurer l'effet de leur prédestination. C'est pourquoi en prévoyant que quelqu'un sera sauvé, Dieu prévoit aussi de quelle manière il le sera. Insensé donc celui qui ose dire : Je veux faire ce qui me plaît et vivre comme bon me semble, parce que si je dois être sauvé je le serai, et si je dois être damné je le serai également, quoique je fasse. Cet homme n'est pas moins insensé qu'un malade qui raisonnerait de cette sorte : Je veux manger et boire selon ma fantaisie, parce que si je dois guérir je guérirai quand même, et si je dois mourir je n'en mourrai pas moins. Mais à quoi serviraient alors les médecins

et les remèdes ? — Notre libre arbitre peut sans doute nous porter vers le mal comme vers le bien ; mais si Dieu nous laisse faire le mal, il ne nuit point à sa justice par cette tolérance, et s'il nous détermine à faire le bien, il ne fait injure à personne par cette grâce qu'il accorde. Selon saint Augustin (lib. I de Libero arbitrio), le libre arbitre n'est autre chose que la faculté de choisir entre le bien et le mal. Dans le paradis terrestre l'homme avait cette puissance complète, mais aujourd'hui elle est tellement restreinte qu'il ne peut ni vouloir ni pratiquer tout bien même naturel sans être prévenu et aidé par un secours divin. Lors donc que Dieu condamne et réprouve les méchants, il agit selon sa justice ; mais lorsqu'il prédestine et sauve les bons, il agit selon sa miséricorde sans exclure ou blesser sa justice

Dieu, par sa providence ou prescience éternelle n'impose aucune nécessité aux événements futurs qu'il prévoit ; cette prescience est néanmoins tellement infaillible qu'elle ne peut être trompée d'aucune façon, car elle procède d'une sagesse infinie qui connaît toutes choses d'avance. C'est pourquoi toutes les choses à venir que Dieu prévoit arrivent avec certitude, mais non pas toutefois par nécessité ; car si elles doivent arriver ce n'est pas parce qu'il les a prévues, mais plutôt il les a prévues parce qu'elles doivent arriver. Boèce dit à ce sujet (Lib. v de Consolatione philosophiæ) : « Nous devons distinguer deux sortes de nécessités : l'une simple et absolue, comme celle où sont tous les hommes de mourir ; l'autre relative et conditionnelle qui ne provient point de la propre nature des choses mais de quelque circonstance accidentelle. Si, par exemple, vous voyez quelqu'un marcher, il est nécessaire qu'il marche ou impossible qu'il ne marche pas dans le cas supposé ; il ne le fait

point cependant par force ou contrainte, mais volontairement et librement. On en doit dire autant des choses présentes que Dieu voit ; dans cette hypothèse qu'il les voit, il est nécessaire qu'elles existent et impossible qu'elles n'existent point, bien qu'elles ne soient nullement nécessaires par leur nature. Or, comme la connaissance que Dieu a des choses présentes n'enlève rien à la liberté de ceux qui les font, de même aussi la prescience qu'il a des choses futures ne porte aucune atteinte à la liberté de ceux qui les empêchent. » Boèce explique cette vérité par la comparaison suivante. Lorsqu'un homme en voit quelqu'autre fabriquer une roue, il est nécessaire que celui-ci la fabrique pour que celui-ci la voie ; et cependant la vue de cette roue par le premier n'est pas la cause de la fabrication par le second. Ainsi, quand Dieu prévoit la mauvaise conduite d'un homme, il n'est pas cause de cette mauvaise conduite, et néanmoins cet homme se conduira mal comme Dieu l'a prévu.

Si quelquefois les choses que Dieu prédit ne se réalisent pas ensuite, il ne faut pas conclure qu'il y ait en lui quelques changements; les changements ne sont que dans les créatures. Ainsi quand il fit prédire la destruction de Ninive et la mort d'Ézéchias, qui n'arrivèrent ni l'une ni l'autre, il ne changea point au sujet de ces deux événements les desseins éternels qu'il avait conçus, mais seulement les sentences conditionnelles qu'il avait prononcées. Ninive devait être détruite en punition de ses crimes ; Ézéchias devait mourir suivant le cours naturel des choses ou même en punition de ses fautes ; mais la puissance divine ne fut point enchaînée par ces causes inférieures qu'elle sut modifier; aussi, comme il l'avait résolu de toute éternité, le Seigneur agréa la pénitence de Ninive et exauça l'humble

prière d'Ezéchias mourant. Ainsi, d'après ce qui précède, la prédestination, quoique certaine, ne contrarie aucunement la liberté de l'homme, parce que le salut des bons n'est point nécessaire absolument, comme nous l'avons expliqué. Telle est la vérité fondamentale que nous devons admettre, si nous voulons éviter les maux qu'ont engendrés de funestes erreurs sur la prédestination ; car combien d'hommes aveuglés par cette folle pensée que tout ici-bas arrivait suivant une fatale nécessité, se sont précipités dans les abîmes du crime ! Que nous reste-t-il donc à faire ? C'est de courir avec ardeur dans la voie des commandements de Dieu, afin de plaire à Celui qui a daigné nous appeler à son admirable lumière. Dieu, dit saint Augustin, a coordonné de telle sorte la prédestination que nous devons parvenir à la gloire par la persévérance dans les bonnes œuvres. Et saint Bernard ajoute (Serm. 29 in Cant.) : La prédestination divine a été disposée de telle façon que les élus ne peuvent acquérir le royaume céleste que par de constants efforts, et qu'ils doivent obtenir par leurs ferventes prières ce que le Seigneur tout-puissant a résolu depuis longtemps de leur donner.

Par rapport au sujet que nous venons de traiter, voici un exemple qui peut n'être pas sans utilité. Dans un certain monastère vivait un fervent religieux que Dieu favorisait de fréquentes revélations; un de ses confrères l'ayant su, vint le solliciter d'obtenir pour lui du Seigneur la grâce de connaître s'il devait être rangé parmi les élus. Le bon religieux, vaincu par des instances réitérées, consulta Dieu dans l'oraison sur la question qui lui avait été adressée, et apprit avec douleur que son frère devait être au nombre des damnés. Craignant de jeter cet infortuné dans le désespoir, il lui cacha durant quelques jours la réponse du ciel ;

mais enfin, pressé par de nouvelles demandes, il lui découvrit bien à contre-cœur toute la vérité. Alors ce pauvre religieux, qui avait heureusement bien compris les Saintes-Écritures, s'écria : Que Dieu soit béni ! et pourtant je ne me laisserai point aller au désespoir ; mais la pénitence que j'ai embrassée par mon entrée en religion, je la doublerai, je la triplerai même, s'il le faut, jusqu'à ce que j'obtienne grâce et miséricorde du Dieu très-haut dont la bonté est infinie. Longtemps après, le Seigneur de nouveau révéla à l'autre saint religieux que désormais son frère devait être au nombre des élus. Celui-ci, bientôt informé de cette nouvelle, en fut comblé de joie ; redoublant d'ardeur pour le bien, il continua de marcher chaque jour de vertus en vertus jusqu'à ce qu'il eût achevé sa carrière mortelle. Plaise au ciel que cet exemple anime tous ceux qui le liront à entreprendre de grandes choses pour le service de leur bon Maître, à ne point retourner en arrière et à ne jamais désespérer de leur salut ! S'ils persévèrent avec courage dans l'accomplissement de leurs devoirs, le Seigneur ne manquera pas de leur être propice.

Prière.

Seigneur Jésus, juge des vivants et des morts, daignez me placer à votre droite au dernier jugement, afin que j'entende ces paroles si douces que vous avez promis d'adresser à vos élus : *Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume...* Faites ainsi que je n'aie pas à craindre cette terrible sentence dont vous avez menacé les réprouvés : *Allez, maudits, au feu éternel...* O Fils unique de Dieu, ayez pitié de nous, ne permettez pas que nous éprouvions un jour le malheur irréparable d'être privés des joies du ciel et précipités dans les flammes de l'enfer, je vous en supplie, ô Dieu plein de miséricorde ! Ainsi soit-il.

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

1328 Abbeville. —Imp. Briez, C. Paillart et Retaux

